



Conférences
& Séminaires

02

Juillet 2011

Transitions décrétées, transitions vécues

Du global au local :
approches méthodologiques,
transversales et critiques

Université d'été régionale en sciences sociales
« Les Journées de Tam Đảo » (Việt Nam)
Juillet 2010



NHÀ XUẤT BẢN TRI THỨC

École française d'Extrême-Orient



Transitions décrétées, transitions vécues

Du global au local : approches méthodologiques,
transversales et critiques

ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

Stéphane LAGRÉE

École française d'Extrême-Orient, ÉFEO

CONTACTS

Virginie DIAZ

Département de la recherche, AFD

diazv@afd.fr



École française d'Extrême-Orient



Conférences et séminaires

Le département de la Recherche de l'AFD organise de nombreux séminaires et conférences, qui sont autant de lieux d'échanges de connaissances et d'expériences entre acteurs de l'aide au développement : chercheurs, experts, responsables politiques, ONG, entreprises... Ces rencontres peuvent aborder tous les champs d'action de l'AFD. La collection Conférences et séminaires a pour objectif de mettre à disposition du lectorat concerné par ces enjeux, les principaux résultats et acquis de ces travaux.

Retrouvez toutes nos publications sur <http://recherche.afd.fr>

Précédentes publications de la collection :

Implementing Large-Scale Energy Efficiency Programs in Existing Buildings in China – Conference in Wuhan (China) – N° 1 – Octobre 2010

[Avertissement]

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication :

Dov ZERAH

Directeur de la rédaction :

Robert PECCOUD

Conception : Ferrari / Corporate – Tél. : 33 (0)1 42 96 05 50

Réalisation : Tomorrow Media Co., Ltd. - Email : tomorrowmedia@gmail.com

Imprimé par Tomorrow Media Co., Ltd.

Avant-propos	5
Remerciements	13
Ouvertures	15
- Ouverture de Nguyễn Xuân Thắng, Vice-président de l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam - Ouverture de Yann Martres, Directeur adjoint, AFD Việt Nam - Ouverture de Jacques Boulègue, Professeur des Universités, Représentant de l'IRD au Việt Nam - Ouverture de Yves Perraudeau, Professeur des Universités, Chargé de mission Việt Nam et Asie du Sud-Est, université de Nantes	17 19 21 23
Partie 1 - Séances plénières	27
1.1. La transition : réflexions épistémologiques à partir du cas chinois, Nicolas Zufferey 1.2. La transition agraire, Rodolphe De Koninck 1.3. Transitions sur le marché du travail : lectures macro et micro, Mireille Razafindrakoto, Jean-Pierre Cling, Christophe Gironde, François Roubaud 1.4. Les transformations de la famille en Europe. Quels en sont les traits ? Comment les analyser et les comprendre ? Martine Segalen 1.5. Synthèse des séances plénières, Olivier Tessier	29 45 59 86 103
Partie 2 - Ateliers	113
2.1. Transition agraire, Rodolphe De Koninck, Jim Delaney, Danielle Labbé, Bruno Thibert, Phạm Văn Cự, Jean-François Rousseau 2.2. Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative, Mireille Razafindrakoto, Jean-Pierre Cling, Christian Culas, François Roubaud 2.3. Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socioanthropologie : « Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et de l'usage du foncier », Pascal Bourdeaux, Emmanuel Pannier, Olivier Tessier 2.4. Transition démographique et transformations familiales, Philippe Antoine, Bernard Formoso, Martine Segalen	115 181 261 299
Biographies des intervenants	379
Sigles et abréviations	408

Avant-propos

Les « Journées de Tam Đảo » régionales : une plate-forme de formation valorisée

La première université d'été en sciences sociales a été organisée en 2007 dans le cadre du projet Fonds de Solidarité Prioritaire en Sciences Sociales (FSP2S) « *Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt Nam* », mis en œuvre par l'École française d'Extrême-Orient et en partenariat avec l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam^[1]. Elle faisait suite au constat partagé par le conseil scientifique paritaire franco-vietnamien du FSP2S d'un besoin de renforcement des capacités des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants vietnamiens en matière méthodologique, de maîtrise des outils d'enquêtes et de traitement des données. Rééditées en 2008 et 2009, les « Journées de Tam Đảo » – ou JTD – ont conservé l'objectif d'introduire les futurs cadres scientifiques vietnamiens aux savoir-faire et aux outils intellectuels nécessaires à une connaissance rigoureuse de la réalité sociale, et de fournir les bases théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet de recherche scientifiquement pertinent. Elles se sont déroulées à Hà Nội et en résidence à Tam Đảo, station d'altitude proche de la capitale, et ont donné lieu à la publication de trois ouvrages publiés chacun en langues française et vietnamienne^[2].

2010-2013 : un accord de partenariat, un changement d'échelle régionale

Étant donné le succès des trois premières éditions, et afin d'accompagner le développement de l'université d'été, l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la Francophonie^[3] (AUF) ont décidé de confirmer leur engagement conjoint dans le cadre d'un accord de partenariat signé le 15 avril 2010 au siège de l'AFD à Paris, pour les quatre années 2010-2013.

[1] Projet achevé le 7 mai 2009.

[2] Lagrée S., Cling J-P., Razafindrakoto M., et Roubaud F. (éds. scientifiques), *Les Journées de Tam Đảo. Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales*, Éditions Tri Thuc, Hanoi, juillet 2010, 624 p. (version française), 620 p. (version vietnamienne) ;
Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement (2)*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, septembre 2009, 401 p. (version française), 398 p. (version vietnamienne) ;
Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, novembre 2008 (rééditée en mai 2009), 348 p. (version française), 350 p. (version vietnamienne).

[3] AUF : financement « Action innovante » 2010-2012.

Ce partenariat vise à pérenniser les « Journées de Tam Đảo » dans la continuité des formations antérieures avec pour objectifs généraux de :

- soutenir une formation pluridisciplinaire d'excellence : amélioration des connaissances, des méthodes et des outils d'enquêtes en sciences sociales ; renforcement des capacités d'analyse des changements économiques et sociaux ; consolidation de la maîtrise des méthodes d'évaluation d'impact des projets de développement ;
- constituer une plate-forme de discussion sur les politiques, ainsi qu'un vivier de chercheurs ouverts sur la région Sud-Est asiatique : les JTD sont conçues comme un espace d'études sur les stratégies, les méthodes et les pratiques du développement, mais aussi de formation et d'échanges entre chercheurs et décideurs ;
- développer la notoriété et l'attractivité des « Journées de Tam Đảo » : les JTD ont vocation à drainer un large public académique et non académique à travers l'Asie du Sud-Est.

Bénéficiant de la capitalisation effectuée à partir des évaluations des trois premières années, le projet régional 2010-2013 fixe également de nouvelles ambitions :

- une thématique spécifique présentant un caractère d'enjeu régional ou international est dégagée chaque année, puis déclinée et débattue selon différentes approches méthodologiques et transversales ;
- à l'ASSV, les deux premières journées de formation et d'échanges se clôturent par une séance de synthèse qui ouvre la réflexion sous un angle interdisciplinaire en dialoguant sur les outils méthodologiques proposés ; ces journées sont conçues comme une introduction aux ateliers thématiques ;
- à Tam Đảo, les quatre ateliers de travaux pratiques suivis chacun par une vingtaine de stagiaires durant cinq journées se prolongent par une journée plénière de synthèse ; à l'issue de la semaine, stagiaires et formateurs se réunissent ainsi pour la mise en commun et la restitution du produit des travaux menés dans chaque atelier ;
- afin d'accroître l'ouverture géographique, les JTD accueillent des chercheurs et participants de la région Asie du Sud-Est. Cette ouverture régionale renforce notablement la visibilité dans la région et permet d'élargir le réseau d'échanges et de collaborations scientifiques. Le public est composé d'une cinquantaine de stagiaires vietnamiens et d'une trentaine de stagiaires régionaux (Thaïlande, Laos, Cambodge, Malaisie et autres pays voisins).

Une production scientifique annuelle trilingue

La publication trilingue des actes, vietnamien, français et anglais, est proposée dans l'année suivant la formation dans la collection AFD *Conférences et Séminaires* en co-édition avec l'ÉFEO et la maison Tri Thúc. Chaque ouvrage est disponible sur Cd Rom et en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site www.tamdaoconf.com et ceux des partenaires associés. En complément à la présente version papier, ce site propose des textes de lectures permettant de compléter et d'approfondir les thématiques et champs disciplinaires abordés, une biographie élargie de chaque formateur ainsi qu'une triple évaluation fournie par les formateurs, les stagiaires et les rapporteurs.

« Transitions décrétées, transitions vécues »

Le fil directeur des JTD2010 était de questionner le concept de transition en s'intéressant à la variabilité des situations qu'il recouvre, selon le modèle pédagogique évoqué ci-dessus :

- journées du 16 et 17 juillet à l'ASSV : quatre interventions ont introduit et développé les approches méthodologiques et transversales sur le thème de la transition ; un film documentaire est venu compléter la formation. Les séances se sont clôturées par une restitution synthétique des deux journées ;
- quatre ateliers thématiques de cinq jours à la station d'altitude du Tam Đảo, du lundi 19 au vendredi 23 juillet. Ont été approfondies l'étude de la transition agraire (atelier 1), la transition économique par le prisme de l'analyse quantitative et qualitative (atelier 2), les méthodes d'enquêtes de terrain en anthropologie du développement (atelier 3), la transition démographique et les transformations familiales (atelier 4) ;
- journée plénière de restitution des ateliers samedi 24 juillet à Tam Đảo.

Les JTD ont démarré par une conférence introductive conduite par Nicolas Zufferey, sinologue, professeur à l'unité des études chinoises de l'université de Genève. L'exposé s'est intéressé tout d'abord à une période de transition ancienne en Chine – entre le 6^e et le 2^e siècle avant J.-C. –, puis à une transition récente – à partir de 1978 – vécue comme telle par les contemporains avec pour finalité de les comparer. La seconde partie a été consacrée à une thématization de la transition selon trois dimensions distinctes : historique, psychologique et idéologique.

La matinée s'est poursuivie avec l'intervention du géographe Rodolphe De Koninck. La transition agraire, comprise comme le passage d'une société agraire vers une société de plus en plus basée sur la production industrielle et les services, était ici au cœur des propos. L'intervention s'est focalisée sur les pays de la région du Sud-Est asiatique où le processus est engagé de manière généralisée tout en revêtant dans chaque pays de la région des caractéristiques originales et spécifiques et, surtout, s'accompagne de conséquences complexes et parfois inédites, comme en Thaïlande, par exemple.

En début d'après-midi, la projection du film documentaire « *A qui appartient la terre ?* » (avec sous-titrage en français) en présence de la réaliste Doãn Hồng Lê a jeté un éclairage saisissant sur les problèmes fonciers qui se posent aujourd'hui au Viêt Nam. La thématique abordée tissait un lien direct avec l'atelier de formation à l'enquête de terrain en socio-anthropologie, mené sur le piémont du Tam Đảo.

La deuxième journée des plénières a débuté par un examen approfondi des transitions sur le marché du travail au Viêt Nam, procédant à une double lecture macro et micro-économique. Proposée par Jean-Pierre Cling, Christophe Gironde, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, l'intervention s'est intéressée aux questions d'urbanisation et de dynamique du marché du travail depuis la fin des années 1990, aux caractéristiques comparées de l'emploi en zone urbaine et périurbaine avec un regard particulier sur le secteur informel. Les résultats présentés étaient basés d'une part sur des enquêtes statistiques représentatives conduites au niveau national et

des deux capitales politique (Hà Nội) et économique (Hồ Chí Minh Ville) du Viêt Nam, et d'autre part sur des travaux menés au niveau local dans deux districts du delta du fleuve Rouge.

Le cycle de conférences s'est achevé sur le thème des transformations de l'institution familiale en Europe. Martine Segalen, sociologue, y a souligné la diversité des systèmes familiaux de l'Europe paysanne liés aux modes de dévolution des biens, ainsi que les effets de l'industrialisation sur les rapports familiaux et les transformations profondes de la société à partir des années 1960.

Enfin, en début d'après-midi, Olivier Tessier, anthropologue et membre de l'École française d'Extrême-Orient à Hà Nội, a clôturé ces deux premières journées sous la forme d'une conclusion critique.

La formation s'est poursuivie dans le cadre de quatre ateliers tenus à Tam Đảo, située à 80 km de Hà Nội.

L'atelier 1 a constitué un prolongement et un approfondissement des propos tenus en séance plénière par Rodolphe De Koninck. La formation a porté essentiellement sur les différents processus de la transition agraire : intensification agricole et expansion territoriale ; urbanisation, industrialisation et migration ; environnement, intégration aux marchés et intensification de la réglementation. Ces transformations ont été développées à partir de quatre « fenêtres conceptuelles » – globalisation, acteurs, subsistance, spatialité – en lien avec un important projet de recherche international intitulé « Les défis de la transition agraire en Asie du Sud-Est ».

L'atelier 2 a traité, de manière particulièrement novatrice et sous une forme interdisciplinaire, des différentes facettes de la transition économique amorcée au Viêt Nam depuis la fin des années 1980, abordées sous des angles à la fois qualitatifs et quantitatifs. L'un des objectifs majeurs était ici d'étudier, par l'utilisation des outils d'analyses économiques et anthropologiques, comment la population vit et perçoit les changements en cours au niveau individuel à travers les trajectoires migratoires et professionnelles. Pour appliquer sur le terrain cette approche pluridisciplinaire, des enquêtes qualitatives auprès de petits commerçants et artisans ont été menées durant une demi-journée à la station.

L'atelier 3 a été consacré à la formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie, avec une application aux enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et de l'usage du foncier. L'atelier s'est attaché au double objectif d'introduire des outils et méthodes d'enquêtes et de les appliquer en temps réel sur le terrain. La dimension foncière de l'implantation d'un projet touristique de type « *top-down* » a été prise comme objet de recherche en poursuivant une série d'entretiens qualitatifs menés depuis 2008 auprès des acteurs locaux : villageois, autorités communales, du district et de la province.

L'atelier 4 a enfin proposé une formation sur la transition démographique et les transformations familiales. Trois axes majeurs ont été privilégiés : présentation de la théorie de la transition démographique complétée par une sensibilisation à de nouvelles approches à travers les méthodes d'analyse des biographies (études de cas africains) ; modes de conciliation possibles entre approches démographiques travaillant le plus souvent à macro-échelle et ethnologiques œuvrant à des niveaux micro-sociologiques (études de cas Sud-Est asiatique) ; analyse des transformations familiales à travers un ensemble de données démographiques, sociologiques et culturelles (études de cas européens).

Principales caractéristiques des ateliers thématiques menés lors des JTD 2010

Ateliers	Échelles / niveau d'analyse	Disciplines	Outils / méthodes
-1- Transition agraire	Multiscale	Géographie	Fenêtres d'observation : mondialisation, conditions et moyens de subsistance, territorialité, institutions et acteurs
-2- Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ?	Échelle nationale, approches macro et micro. Unité d'analyse : les individus	Économie, socio-anthropologie	Analyses d'enquêtes statistiques, approches quantitatives et qualitatives
-3- Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie	Échelle locale : communes et villages. Unité d'analyse : enquêtes auprès des ménages et des individus	Histoire, socio-anthropologie	Entretiens qualitatifs
-4- Transition démographique et transformations familiales	Échelle macro, méso et micro	Démographie, sociologie et anthropologie, ethnologie	Biographies, études de cas

Les quatre ateliers ont été élaborés pour être suivis par des participants de différentes disciplines, la priorité étant de permettre à tous de mobiliser des approches et des outils les plus ouverts possibles. Cette volonté de croiser les regards sous un angle pluridisciplinaire s'est cristallisée lors de la dernière journée de restitution, le samedi 24 juillet. L'ensemble des participants ont alors pu échanger et discuter de leurs conclusions, suscitant un débat extrêmement riche et animé. Comme cela est l'usage dans ce genre de formations, un certificat de participation et de suivi signé par l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'ÉFEO et l'université de Nantes, a été remis à chaque stagiaire en fin de séance.

Enfin, conçue comme un véritable support d'accompagnement, la soirée du jeudi 23 juillet s'est enrichie de la projection d'un film documentaire de 52 mn réalisé en 2008 : « *Rêve d'ouvrière* », présenté et commenté par la réalisatrice Trần Phương Thảo (avec sous-titrage en français). Le documentaire mis à disposition par les ateliers Varan a permis à l'ensemble des stagiaires de dialoguer sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ruraux venant s'employer dans les usines proches de Hà Nội.

Profils des stagiaires 2010

La sélection des stagiaires aux JTD devient plus sélective chaque année, et d'une certaine façon nous ne pouvons que nous en féliciter ! Près de deux cents demandes de participation ont été déposées en 2010, mais seuls 84 candidats ont été retenus pour l'ensemble de la formation, soit moins d'une demande sur deux. Cette sélection a été jugée nécessaire, afin de préserver une forte dynamique de groupe et une approche pédagogique pertinente lors des ateliers.

Les fiches d'inscription recueillies permettent de dégager un profil fortement différencié :

- une proportion plus forte de femmes : 64 % des stagiaires ;
- un public jeune : plus d'un stagiaire sur deux a moins de 30 ans ; 75 % en-dessous de 35 ans ;
- une diversité des statuts et du niveau d'éducation : master (35) dont sept enseignants, doctorants (12) dont deux enseignants, chercheurs et/ou enseignants-chercheurs (31), praticiens du développement avec le plus souvent une activité de recherche et/ou d'enseignement (6) ;
- une pluridisciplinarité : sociologie, anthropologie et socio-anthropologie, économie, statistiques, démographie, géographie, histoire, sciences juridiques ;
- une diversification de l'origine géographique des stagiaires vietnamiens : même si Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville ont fourni la majorité des participants (respectivement 30 et 25 inscrits), plusieurs stagiaires vietnamiens sont venus également des provinces de Lào Cai (3), Lai Châu, Thái Nguyên (2) et An Giang, Binh Duong et Binh Thuận (1 de chaque) ;
- une ouverture régionale et hors Asie du Sud-Est : Cambodge (12), Thaïlande (4), Laos (3), Malaysia (2) et des auditeurs libres venant du Canada, de France, de Suisse, du Cambodge et du Việt Nam ;
- un pluralisme institutionnel :
 - Việt Nam : Académie des Sciences sociales du Việt Nam, université de Hà Nội, Institut du développement du Sud, Institut d'économie et de politique mondiale, musée d'ethnologie de Hà Nội, Institut des sciences statistiques, ONG ENDA Việt Nam, Institut de population et des sociétés, Institut d'anthropologie, Institut de recherche sur les religions, université d'économie de Hồ Chí Minh Ville, universités des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville, ÉFEO, Centre de recherche sur le développement et l'urbanisation (CEFURDS), École supérieure d'économie nationale, université de An Giang, université de Binh Dương, université de Thái Nguyên, Service de la culture, des sports et du tourisme de Lào Cai, université Hoa Sen, École supérieure de santé de Binh Thuận ;
 - Cambodge : Académie royale du Cambodge, université royale de Droit et d'Économie de Phnom Penh ;

- Laos : université nationale du Laos, faculté des Sciences de l'Environnement, faculté d'Économie et de Gestion ;
- Thaïlande : université de Mahidol, université Rajabhat, université de Thammasat, EFEO Chiang Mai ;
- Malaysia : université de Défense nationale, Institut du Monde et Civilisation malais ;
- Hors Asie : université de Provence Aix-Marseille, université de Montréal et Institut de Hautes Etudes internationales et du Développement (IHEID) de Genève.

Stéphane Lagrée

Remerciements

La synergie institutionnelle scellée par un accord de partenariat de quatre années insuffle aux « Journées de Tam Đảo » un rayonnement régional à l'échelle du Sud-Est asiatique et au-delà, nous en remercions : l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, l'Agence Française de Développement – Département de la Recherche, l'École française d'Extrême-Orient, l'Institut de Recherche pour le Développement – Direction des Programmes de recherche et de la Formation au Sud, l'université de Nantes ainsi que l'Agence universitaire de la Francophonie.

La présente publication doit aux recommandations livrées par Philippe Cabin, il nous importait ici de remercier la division « Appui à la gestion des connaissances » de l'Agence Française de Développement pour la qualité des échanges entretenus.

Nous adressons toute notre reconnaissance à l'ensemble des formateurs pour les qualités scientifiques et pédagogiques dont ils ont témoigné lors de l'organisation, de la réalisation mais aussi de la valorisation des présentes JTD : Philippe Antoine, Pascal Bourdeaux, Jean-Pierre Cling, Christian Culas, Jim Delaney, Bernard Formoso, Christophe Gironde, Rodolphe De Koninck, Danielle Labbé, Emmanuel Pannier, Phạm Văn Cự, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Martine Segalen, Bruno Thibert, Olivier Tessier et Nicolas Zufferey.

Le travail de retranscription est un exercice particulièrement long et exigeant, que soient remerciés pour les efforts déployés et la qualité des textes fournis : Jean Verly, séances plénières (ESC Rouen et diplômé de lettres modernes à Paris-Sorbonne) ; Lena Kéravec, atelier 1 (diplômé de l'université de Rennes II et de l'Institut régional du Patrimoine-IRPA) ; Glenn Pian, atelier 2 (diplômé de l'université de Rennes I) ; Emmanuel Pannier, atelier 3 (doctorant en anthropologie, université de Provence) ; Viviane Ériksen, atelier 4 (doctorante en anthropologie, université de Provence).

Enfin, nous tenons à féliciter les interprètes et traducteurs qui ont accompagné cette édition 2010 : Anne McElroy-Arnaud, *S&S Translation* ; Lê Thanh Mai, ministère vietnamien des Affaires étrangères ; Lê Thu Hương, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève ; Lý Văn Anh, Académie diplomatique du Viêt Nam ; Ngô Thị Hồng Lan, université nationale d'Économie ; Nguyễn Thị Cúc Phương, Université de Hà Nội ; Nguyễn Việt Tiến, université nationale de Hà Nội ; Phạm Thị Kim Yến, ministère vietnamien des Affaires étrangères et Trần Thị Phương Thảo, université de Hà Nội.

Ouvertures

Nguyễn Xuân Thắng

Vice-président de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam

Yann Martres

Directeur adjoint, AFD Việt Nam

Jacques Boulègue

Professeur des universités, Représentant de l'IRD au Việt Nam

Yves Perraudau

*Professeur des universités, Chargé de mission Việt Nam
et Asie du Sud-Est, université de Nantes*

Ouverture de Nguyễn Xuân Thắng *Vice-président de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam*

Mesdames et Messieurs,

*Chers participants venant du Việt Nam,
du Laos, du Cambodge, de la Thaïlande et
de Malaysia,*

Tout d'abord, au nom de l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam (ASSV), je tiens à présenter mes salutations les plus chaleureuses à tous les invités, formateurs et participants à l'édition 2010 des Journées de Tam Đảo.

Vous le savez, notre Académie a été partenaire du ministère français des Affaires étrangères dans le cadre du projet de Fonds de Solidarité Prioritaire en Sciences Sociales (FSP2S) « *Appui à la recherche des enjeux de la transition économique et sociale au Việt Nam* ». L'ASSV et ses partenaires français multiplient leurs efforts afin d'organiser de nombreuses formations en lien avec les problématiques de projets de recherche. Cette année, nous nous intéresserons au thème « *Transitions décrétées et vécues* », décliné selon différentes échelles d'observation.

Depuis la mise en œuvre de la politique du *Đổi mới*, le Việt Nam poursuit ses réformes vers une économie de marché à composante socialiste et le renforcement de son intégration

internationale. Sa présence est active dans les différentes instances internationales et en janvier 2007, il est devenu le 150^e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette intégration impose diverses réformes internes visant à améliorer le système juridique, à établir et mettre en place un nouveau cadre économique adapté au contexte international. Cette période de transition doit permettre d'intensifier l'exportation et l'exploitation du marché intérieur afin de développer les secteurs à forte valeur ajoutée, moteurs de la croissance, sans surexploitation des ressources.

Le Việt Nam doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis. Il poursuit sa modernisation économique axée sur l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture. La transition demeure une épreuve difficile malgré des progrès indéniables en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité sociale ou bien de développement des services essentiels en milieu rural.

Nous apprécions hautement les expériences livrées par nos collègues internationaux. Ces connaissances acquises aux quatre coins du globe nous permettent d'améliorer nos approches méthodologiques et pluridisciplinaires, contribuant ainsi, aujourd'hui, à une

vision plus concrète du concept de transition. Nous pensons que le développement durable doit aussi intégrer les notions d'identité culturelle et de stabilité politique ; nous sommes convaincus que les objectifs 2010 de ces Journées seront aussi atteints en ce sens.

Nous nous réjouissons de l'ouverture régionale à nos amis Laotiens, Cambodgiens, Thaïlandais et Malaisiens. Cette ouverture est essentielle car elle souligne avec force notre volonté de contribuer au développement de la région du Mékong, dans cette Asie d'entre Inde et Chine. Il est primordial que

les stagiaires profitent pleinement de ces échanges pour questionner la transition de l'économie nationale et régionale. Au-delà des particularités, notre problématique est identique : le partage des savoirs est un gage du renforcement des politiques et de la coopération régionale du Sud-Est asiatique.

J'adresse mes meilleurs et sincères vœux de santé à l'ensemble des participants. Que l'édition 2010 des Journées de Tam Đảo soit couronnée de succès.

Je vous remercie.



Ouverture de Yann Martres

Directeur adjoint, AFD Viêt Nam

*Monsieur le vice-président de l'Académie des
Sciences sociales du Viêt Nam, chers collègues,
chers amis, mesdames et messieurs,*

C'est un grand plaisir pour l'Agence Française de Développement de participer à ces « Journées de Tam Đảo » 2010 dont nous sommes partenaires. Le soutien de la recherche, en particulier dans les sciences sociales, est une orientation forte de l'Agence.

L'AFD est un bailleur de fonds publics qui œuvre avec les autorités du Viêt Nam pour répondre aux problématiques de développement. Bien entendu, notre maître mot est le « développement durable », et le thème de la transition nous est familier. Cependant, plongés dans notre quotidien d'opérateur, ce type de manifestation nous est très utile. Elle nous permet de prendre du recul, d'apprendre, de poser ou de reposer des questions, de refonder sans cesse nos idées, de sortir de nos *a priori*, de formuler des stratégies qui soient plus opportunes, d'accepter la contradiction et le débat. Merci aux organisateurs de cet événement, merci aussi aux intervenants et aux participants d'avoir fait pour certains un long chemin pour être ici avec nous. Bienvenue au Viêt Nam pour ceux qui découvrent le pays.

C'est une chance extraordinaire que d'organiser aujourd'hui au Viêt Nam un séminaire sur la transition. Le thème me paraît extrêmement vaste et complexe. Vous ne l'épuiserez sans doute pas au cours de vos travaux. En revanche, vous poserez sur la table un certain nombre de questions, de problématiques, d'enjeux, et je ne doute pas que vos efforts seront porteurs d'analyses riches et complémentaires et porteront leurs fruits en faisant l'objet de publications.

Depuis notre petite fenêtre de bailleur de fonds, nous vivons quotidiennement la transition du Viêt Nam. Nous la voyons, nous l'accompagnons, nous la suscitons, nous la suivons. Malheureusement pas assez souvent, nous la précédons. C'est là que vos travaux peuvent nous aider. Nous essayons d'en esquisser les lignes, de soutenir le changement, mais il est clair que nous sommes toujours un peu en retard dans notre connaissance et notre compréhension des changements qui sont à l'œuvre, en particulier sur le plan social.

Je pense aussi que vous aurez quelques débats sur la définition de la transition. Je serais bien en peine d'en donner une définition complète. Il me semble qu'il y a une dimension temporelle : compréhension du temps, des phases, des périodes, détermination d'un début et d'une fin,

temps long, temps court. Au Viêt Nam, alors qu'on a le sentiment de vivre une transition, il reste difficile de la définir. Il y a des rythmes différents, celui de l'économie, de la société, du temps collectif, de l'individu, de la ville, de la campagne. La politique de renouveau initiée au Viêt Nam en 1986 fixe une date décrétée ou réelle de début de transition. Il est clair que le pays évolue, avec une dimension sacrée dans le concept même de transition. On passe d'un statut de pays pauvre à un pays à revenu intermédiaire, et c'est aussi l'objet de débats au sein de la communauté des bailleurs de fonds (parce que cela se traduit par des changements s'agissant de la nature de l'aide internationale). La diversité de ce concept vous occupera sans doute bien au-delà de ces JTD 2010 !

Je voudrais revenir au format de votre réunion : la pluralité, la richesse de chacun dans cette assemblée permettra de croiser vos perspectives et d'enrichir votre diagnostic. Nous comprenons et soutenons parfaitement cette approche puisque nous-mêmes la mettons en œuvre avec, dans nos rangs, des spécialistes de tous horizons, afin d'avoir une approche collective, une approche multidisciplinaire correspondant aux projets. En outre, la mise en réseau des chercheurs au plan régional, et au-delà, vous offre des perspectives passionnantes. C'est un atout extraordinaire qui sera valorisé et capitalisé dans le temps.

Merci à tous, bon travail à tous et plein succès au JTD 2010.



Ouverture de Jacques Boulègue

Professeur des Universités

Représentant de l'IRD au Viêt Nam

*Monsieur le vice-président de l'Académie des
Sciences Sociales du Viêt Nam,*

Chères collègues, chers collègues,

C'est toujours un plaisir pour un physicien de s'adresser à une assemblée de chercheurs en sciences sociales. En effet, vous devez penser que la physique est composée de certitudes, alors que le peu de connaissances que j'ai des sciences sociales me soufflent que les certitudes n'y sont pas toujours bien établies.

La transition étant un terme fréquent en physique, je me permettrais de vous suggérer quelques éléments à partir de la perspective de ma discipline. Je suis spécialisé en thermodynamique, qui analyse l'état final et l'état initial d'un système. Entre ces deux états, il y a des chemins qui vont de l'état initial à l'état final : ils décrivent la transition. La physique classique n'aime pas la transition car elle signifie divergence de comportement par rapport aux équations décrivant les états de la matière.

Prenons l'exemple de la vaporisation. Si vous observez une casserole d'eau en train de bouillir, vous verrez des bulles qui montent du bas vers le haut de la casserole. La théorie voudrait que l'ébullition se fasse

instantanément, ce qui n'est clairement pas le cas. Il y a des turbulences, des mélanges entre le liquide et les bulles de vapeur. Cela peut éventuellement être mis en équation, mais au prix de l'emploi d'outils mathématiques peu diffusés. Pour résumer, les systèmes étendus hétérogènes – peut-être les sociétés en sont-elles proches – ont des transitions très difficiles à étudier, car elles peuvent être violentes et peu contrôlables.

Comme vous, le physicien rencontre des problèmes. On vous parle de changement climatique ; de ce point de vue nous sommes dans une période de transition. Mon avis personnel est que nous ne savons pas grand-chose. On n'en sait d'autant moins que le principal gaz à effet de serre n'est ni le dioxyde de carbone, ni le méthane, ni l'oxyde d'azote mais l'eau. Il y est fait peu allusion car dans les futurs modèles climatiques, qui devraient donner des contraintes à l'économie et aux sociétés, nous sommes incapables de décrire le rôle des nuages, passage de l'eau de la phase gazeuse à la phase liquide – le contraire de l'ébullition. Cela peut vous sembler surprenant, mais voilà la principale contrainte à l'incertitude de l'évolution du climat ; le physicien, comme tous les chercheurs, doit rester humble.

Je sais qu'il y a de nombreuses incertitudes dans l'évolution des sociétés et dans la façon de les observer. Rappelez-vous que même dans une science qui se prétend dure, comme la physique, et son application à des grands systèmes, nous rencontrons les mêmes incertitudes.

Depuis 1986, le Viêt Nam a su mener une transition dans des conditions qui font qu'il reste un exemple pour beaucoup de pays en développement. J'espère que les résultats à venir seront tels que le gouvernement vietnamien, qui connaissait bien son état initial en 2009-2010, atteindra son état final prévu en 2015.

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) est aussi en voie de développement parce qu'il est en transition. En effet, depuis le 3 juin 2010, le gouvernement français a changé quelque peu le statut de l'IRD, et

nous espérons, d'ici la fin de l'année, pouvoir présenter ce que sera « l'état final » de l'IRD dans un plan stratégique 2010 à 2025.

Récemment, le Président de l'IRD, Michel Laurent, a rencontré le Président de l'ASSV, et une de ses conclusions a été de lui affirmer qu'à l'issue du prochain plan 2011-2020 du gouvernement vietnamien, l'IRD n'aurait plus aucune raison d'être au Viêt Nam. En effet, le pays sera, état final voulu, une société stabilisée et fera sans doute partie du tour de table du G20. Espérons que cet état final soit atteint. Je pense que vos débats vous permettront d'apporter des éléments à cette évolution, et espère que l'IRD, qui aura sans doute un rôle de coordinateur de la recherche en partenariat dans les pays hors du G20, saura aussi réussir sa transition.

Je vous remercie de votre attention.



Ouverture de Yves PerraudEAU

Professeur des Universités

Chargé de mission Viêt Nam

et Asie du Sud-Est, université de Nantes

*Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Doctorants, chers
collègues,*

Je suis très honoré de participer à cette séance d'ouverture de cette nouvelle édition des Journées de Tam Đảo, et je tiens à vous en remercier très sincèrement. Cela me touche particulièrement, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Cette satisfaction d'être à vos côtés est à cinq titres.

Tout d'abord, au nom de l'université de Nantes et de son président, Yves Lecoate, nous sommes très heureux d'être ici pour cette nouvelle édition. Notre présence traduit notre coopération qui a été signée récemment et à laquelle nous donnons de l'importance. Nous espérons qu'elle fonctionnera et qu'elle procurera aux parties prenantes – doctorants, enseignants, professeurs, chercheurs – les fruits attendus. Cette coopération est en particulier souhaitée par Yves Lecoate qui est très engagé dans l'ouverture de l'université de Nantes à des projets internationaux. Ma présence en décembre dernier aux doctorales précédait de quelques jours la participation de chercheurs de l'université de Nantes à

un colloque en coopération avec l'université des Sciences et des Technologies de Hà Nội (USTH). Pendant deux jours, nos séminaires et ateliers portaient sur les méthodologies en sciences, sciences humaines et sociales et en langues, afin de préparer nos co-encadrements à venir dans le cadre doctoral. Notre université participe régulièrement à des projets et partenariats dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Aussi, nous favoriserons la délocalisation de certains de nos masters.

De nombreuses composantes de l'université de Nantes sont présentes au Viêt Nam, notamment grâce à l'action de notre ancien Président François Resche, sous la forme d'accords avec des universités vietnamiennes, comme dans le domaine de la santé (Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville), de l'odontologie (Hà Nội), des sciences et techniques (Đã Nẵng et Cần Thơ), des sciences économiques et de gestion (Hà Nội et Hải Phòng). En décembre dernier, une importante délégation, avec à sa tête nos vice-présidents Françoise Lejeune et Jacques Girardeau, était présente ici pour témoigner de son engagement.

Le thème de ces JTD 2010 est passionnant. En tant que directeur du pôle finance-banque-assurance et logistique maritime, je tenais à souligner notre présence à travers quatre masters dans le domaine de l'économie et de la gestion. C'est donc en tant qu'enseignant-chercheur que je participe volontiers à cette coopération. Le pôle finance a un statut d'Institut universitaire professionnalisé (IUP) qui à parts égales dispensent cours théoriques et enseignement professionnel afin de donner une formation adaptée aux futurs cadres qui devront être capables d'élaborer des diagnostics et des solutions stratégiques, voire de faire appliquer des recommandations opérationnelles. Même si l'aspect recherche est moins prononcé que dans d'autres masters, nos étudiants continuent parfois jusqu'au doctorat, comme l'attestent certains étudiants vietnamiens qui viennent juste d'être diplômés avec une spécialisation en banque.

La présence de l'université de Nantes a été rendue possible par l'accueil favorable des parties prenantes fondatrices de ces JTD. Qu'elles en soient toutes remerciées, et particulièrement Stéphane Lagrée, qui, en tant qu'ancien étudiant de l'université de Nantes, a su par sa démarche personnelle faciliter la mise en route de cette coopération.

Enfin, je suis personnellement heureux de cette coopération ; à double titre, en tant qu'enseignant – cela fait 30 ans que j'enseigne dans l'enseignement supérieur ; cette expérience m'apportera un vent de fraîcheur et de renouveau me poussant à apprendre de nouvelles choses –, et en tant qu'individu, m'étant promis il y a douze ans de revisiter votre beau pays.

Je vous remercie. Je suis heureux et honoré d'être parmi vous et avec vous dans ce projet commun. Je souhaite santé et réussite à tous les chercheurs présents à ces JTD 2010.



Carte de localisation



Source : Tomorrow Media

Partie 1

Séances plénières

1.1. La transition : réflexions épistémologiques à partir du cas chinois

Nicolas Zufferey, université de Genève

(Retranscription)

Je remercie très chaleureusement l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam ainsi que tous les partenaires de ces ateliers, et particulièrement Stéphane Lagrée. Je suis très heureux d'être au Viêt Nam, où c'est ma première visite.

Je suis ici doublement étranger : d'une part, mon champ d'étude ne couvre ni le Viêt Nam ni l'Asie du Sud-Est ; d'autre part, je ne suis pas un spécialiste de sociologie ou d'économie, disciplines qui me semblent beaucoup plus en phase avec le concept de transition. Je suis historien de la Chine, et j'éviterai toute comparaison implicite ou explicite avec le Viêt Nam. Aujourd'hui, beaucoup de Chinois pensent que le Viêt Nam se trouve au niveau de développement de la Chine d'il y a dix ans, lieu commun qui est aussi fréquemment repris dans les médias chinois, même si le Viêt Nam en tant que tel reste globalement peu abordé. Il est évident que cette opinion est pour le moins simpliste. Il existe incontestablement des convergences, notamment un système politique qui se dit socialiste et qui entreprend des réformes économiques parfois comparables, mais aussi d'irréductibles

divergences, ne serait-ce que la taille des États. Plus fondamentalement, j'espère que le Viêt Nam ne s'inspirera pas de certaines réformes ou pratiques chinoises récentes, comme la destruction des villes chinoises. La ville de Pékin a connu des destructions très importantes ces dernières années, notamment avant les Jeux Olympiques, j'espère que cette belle ville de Hà Nội ne connaîtra pas le même sort.

Mon plan est le suivant. Je donnerai dans un premier temps deux exemples de transition en Chine : une transition très ancienne, et la transition actuelle. Puis, je vous proposerai quelques interrogations plus conceptuelles et méthodologiques : qu'est-ce que la transition ? Comment peut-on la comprendre dans un contexte plus large par rapport à l'Histoire ? Enfin, je m'attacherai à un point qui me paraît capital en Chine aujourd'hui : les dimensions idéologiques de la transition, souvent invoquée par des acteurs politiques comme une excuse pour expliquer ou justifier des inégalités ou des retards.

1.1.1. Deux exemples de transition historique en Chine

La première transition que j'évoquerai est très ancienne, puisqu'elle commence au VI^e siècle et qu'elle dure jusqu'au II^e siècle av. J.-C., soit quatre à cinq siècles. La deuxième transition abordée commence en 1978-1979, avec le début des réformes initiées par Deng Xiaoping – 1978 –, soit huit ans avant le début du *đổi mới* vietnamien, décalage qui a marqué les esprits en Chine et qui explique en partie certains discours simplistes sur le Viêt Nam dans ce pays. Malgré la modernisation qui résulte de ces transitions, il est évident que les dissimilitudes sont plus nombreuses que les points de comparaison, ne serait-ce que la durée : la transition qu'a connue la Chine à la fin du premier millénaire avant notre ère est beaucoup plus longue et lente que la transition brutale actuelle. Il peut d'ailleurs sembler paradoxal d'invoquer le mot « modernisation » pour qualifier des changements aussi anciens, mais de fait, entre le VI^e et le II^e siècle av. J.-C., nous passons d'un état « féodal » – au sens de l'historien occidental et non pas au sens marxiste – à un système impérial, d'un système très cloisonné entre États qui sont liés par des liens lâches de type suzerain-vassal à une administration au sens moderne du terme. La Chine du II^e siècle av. J.-C. dispose d'une administration qui à certains égards est comparable à celle des départements français actuels : les fonctionnaires (préfets, etc.) sont nommés par le centre, la cour impériale, et ne répondent que devant elle. J'insiste sur le fait que cette transition très ancienne comporte des aspects éminemment modernes. Le contraste important réside dans le fait que cette transition de cinq siècles n'est pas ressentie comme telle par la plupart des

acteurs de l'époque, encore moins par les populations qui l'assimilent davantage à une crise économique et morale, voire un déclin. Invoquer la transition pour des époques aussi anciennes présuppose le recul de l'historien, qui est capable de distinguer un état antérieur et un état postérieur, la phase de transition étant précisément cette phase intermédiaire instable.

Cette transition constitue la première des trois grandes transitions de l'histoire chinoise (cf. par exemple Jacques Gernet), la deuxième étant ce qu'on appelle la Renaissance de la période Song entre le X^e et le XII^e siècle, et la troisième étant la période moderne.

Cette première époque débute à l'époque de Confucius (551-479 av. J.-C.), à la fin de cette époque troublée qu'on appelle « Printemps et Automnes », et se poursuit pendant la période des Royaumes combattants, durant laquelle les guerres sont une constante. Ces conflits s'expliquent non seulement par des évolutions économiques et démographiques (fort accroissement de la population), mais aussi par des changements dans les outils de production (passage du bronze au fer). Cette transition s'achève pour l'essentiel avec la dynastie des Qin, fondée en 221 avant notre ère par le Premier empereur, Qin Shihuang. Ce souverain mena de nombreuses réformes, allant en quelque sorte dans le sens de la transition, ce qui explique en partie la réussite de son royaume qui finit par l'emporter sur tous les autres. Il est possible de retrouver dans les discours actuels sur les réformes en Chine des idées comparables sur les forces qui vont dans le sens de l'Histoire, et celles qui s'y opposent – et qui sont donc destinées à échouer, selon la dialectique marxiste.

L'état antérieur à la transition de l'époque des Royaumes combattants s'incarne dans un modèle de type féodal, avec des liens de nature quasi-familiale entre les différentes principautés qui reconnaissent leur allégeance à la dynastie royale des Zhou, mais qui pour l'essentiel restent autonomes. Le début de cette dynastie est considérée comme un âge d'or, vision discutable aux yeux des historiens, mais qui a laissé un souvenir plutôt positif dans la postérité chinoise. Survient ensuite une période de guerres entre ces principautés qui deviennent progressivement des royaumes indépendants. L'État féodal tel que je l'ai défini plus haut connaît une crise grave. Peu à peu, les nobles qui occupaient les principaux postes à la cour sont remplacés par d'autres personnages qui ne sont pas tous issus de familles nobles, mais qui sont de plus en plus sélectionnés pour leurs compétences. Nous assistons donc à un changement des processus de sélection qui s'étend sur plusieurs siècles, mais qui est cependant perceptible de génération en génération : progressivement, un mode de sélection des fonctionnaires par des systèmes de recrutement – dont certains sont assez proches du système moderne comme l'amorce d'un système d'examens – prend le pas sur le mode de sélection héréditaire. Notons le parallèle avec la Chine récente, avec ici aussi une réflexion sur la sélection des fonctionnaires, et des mécanismes plus ouverts de promotion, au détriment de l'ancien système quasi-héréditaire au sein du Parti communiste.

Les périodes de transition sont souvent synonymes non seulement de crise des institutions mais aussi de crise morale profonde avec des effets négatifs, mais aussi positifs. La crise des valeurs est

extrêmement brutale durant cette époque des Royaumes combattants, mais en même temps elle est extraordinairement féconde au plan intellectuel. Les périodes de crise peuvent être inquiétantes, troublantes, et néanmoins excitantes. À nouveau, on peut faire un parallèle avec la situation actuelle : aujourd'hui en Chine, on assiste à une véritable effervescence intellectuelle dans les débats, la presse, l'édition, les librairies, les universités. On parle parfois d'une nouvelle grande période dans l'histoire de la pensée chinoise, et on peut remarquer que les grands moments historiques de la pensée chinoise correspondent tous à des moments de crise.

Reprenons quelques-uns des changements principaux qui interviennent durant cette première période de transition : passage de l'âge du bronze à l'âge du fer, d'un système féodal éclaté à un système impérial centralisé et administratif. On passe d'États « chinois », au pluriel, à une certaine unité de la culture chinoise. À un état de paix relatif et de stabilité sous la royauté des Zhou succède une période intense d'actions militaires, puis on assiste à un retour vers un stade relativement pacifique, sorte de *pax sinica* dans l'Empire chinois, qui durera 4-5 siècles – jusqu'à la chute des Han en 220 apr. J.-C. –, voire jusqu'en 1911 selon les interprétations.

Les penseurs de l'époque des Royaumes combattants adoptent différentes postures par rapport à cette crise. Sur les divers mouvements intellectuels que l'on peut identifier, je ne mentionnerai que les deux principaux : l'attitude confucianiste et l'attitude légiste.

- Les confucianistes sont des conservateurs et considèrent cette transition comme une crise morale, et comme un déclin. Leur but

est d'enrayer ce déclin, et de revenir à l'ordre du début de la dynastie féodale des Zhou. Le confucianisme est, de ce point de vue, une forme de conservatisme et s'oppose radicalement au légisme.

- Les légistes proposent une théorie de l'État qui sera mise en œuvre dans le pays de Qin, qui unifie la « Chine » par la conquête et fonde l'Empire en 221 av. J.-C. Les légistes sont donc les architectes de cette unification impériale capitale pour la suite de l'histoire chinoise. Les légistes sont connus pour avoir mis en place des lois implacables – ils utilisent très largement la peine de mort pour toutes sortes de fautes, même mineures –, mais ils tranchent avec leurs prédécesseurs en rendant la loi universelle et publique. Sous cet angle, leur conception de la loi est beaucoup plus moderne que celle des confucianistes. En effet, les confucianistes mettent plutôt en avant la morale et les rites, et se méfient de la loi. S'il y avait déjà des rudiments de codes de lois aux époques anciennes, ils étaient considérés comme secondaires par rapport à des valeurs comme la loyauté, liées à l'éthique de la noblesse. Les légistes au contraire vont jusqu'à rejeter la morale pour mettre en place leur système juridique, et ce faisant se heurtent à des forces conservatrices.

Comme je l'ai évoqué auparavant, cette transition n'est pas vécue positivement par une bonne partie des acteurs de l'époque, notamment par les confucianistes qui considèrent la crise politique de l'époque comme une crise avant tout morale. Leur but est de revenir à l'idéal ancien par l'éducation, les rites, les institutions de l'époque des Zhou. Confucius affirme à plusieurs reprises qu'il n'invente rien, que son but est tout

simplement de retrouver l'esprit de cet âge d'or qui est l'état féodal duquel la Chine s'éloigne.

Les légistes, au contraire, acceptent la réalité du changement. Ils ont une vision malthusienne de la société : selon eux, l'augmentation de la population crée des tensions sur les ressources, ce qui crée des conflits et des guerres. L'État moderne doit réagir et s'adapter, le système ancien et la morale traditionnelle n'étant pour leur part pas adaptés aux nouvelles conditions historiques. L'une des nécessités est de renforcer l'État et l'armée, de façon à être à même de résister aux États voisins, et d'être bien placés dans la lutte pour les ressources, afin de satisfaire aux besoins des populations. Des réformes sont donc nécessaires. Les légistes insistent sur le côté selon eux dépassé des idées et méthodes de leurs opposants. L'Histoire leur a donné en partie raison, car tous les États qui refusent ou échouent à s'adapter sont progressivement vaincus et dominés par le royaume de Qin.

Un trait qui me paraît fondamental chez les légistes est la conscience du changement. S'ils n'emploient pas le terme de « transition », ils ont un programme, avec des réformes qu'ils tentent de mettre en œuvre énergiquement, et un discours qui accompagne ces réformes. On voit déjà chez eux la mise en place d'une idéologie qui justifie des mesures politiques favorisant le passage d'un état à un autre : penseurs et théoriciens de l'État proposent très concrètement d'adapter le système politique à ces nouvelles données irréductibles que sont les évolutions sociales et l'augmentation de la population chinoise. Les historiens considèrent que les légistes ont accéléré la transition en intervenant, de manière décidée, décisive, et parfois brutale.

On a donc deux positions opposées, l'une qui va dans le sens de l'Histoire – telle qu'elle a été reconstruite par la suite par les historiens –, et l'autre qui va à son encontre, en résistant au changement. Il est révélateur que les maoïstes chinois aient très souvent considéré les légistes comme un exemple, tout en prenant leur distance avec le confucianisme.

Du point de vue des acteurs, cette époque est extrêmement brutale. On dispose de nombreux témoignages, notamment dans les histoires dynastiques, où les populations se plaignent non seulement des changements économiques – comme le manque d'emplois dans les campagnes, obligeant des populations rurales à venir en ville – mais encore des changements moraux – délitement moral de fils qui abandonnent leurs parents, etc. Les témoignages n'évoquent pas une transition ou un progrès, mais au contraire une crise. Le point de vue des acteurs est très différent de celui des historiens qui ont parfois tendance à oblitérer les aspects négatifs de ces périodes de troubles.

La transition actuelle en Chine est omniprésente dans les discours, les conférences académiques, les publications, les médias. Si vous tapez sur Google le mot chinois pour « transition », *zhuanxingqi*, vous trouverez des millions d'occurrences. C'est véritablement un terme qui fait partie des discours, et qui est généralement connoté positivement, notamment quand il émane des décideurs politiques.

Cette transition en cours depuis 1978 est à appréhender dans un temps beaucoup plus long puisqu'on peut considérer que la Chine est entrée en phase de changement dès 1839-1842 avec la première guerre de l'Opium, qui

marque le début de la crise de l'ordre impérial ancien. Le siècle qui s'étend de 1839 à 1949 est parfois caractérisé comme un siècle d'entrée dans la modernité, mais il est aussi l'un des siècles les plus noirs de l'histoire chinoise : crises internes et intérieures, guerres contre les Britanniques, les Français, guerre de résistance contre le Japon, guerre civile... dans un contexte d'impérialisme et de colonialisme occidental. Dans un temps plus court, le Parti communiste chinois présente parfois les réformes actuelles comme l'aboutissement d'un processus engagé en 1949 à la fondation de l'État socialiste. Enfin, notons que la transition depuis 1978 est une transition tout à fait assumée, décrétée, active ; elle fait l'objet de nombreux discours et réflexions, notamment quant aux différences entre transition au sens large du terme et « petites » transitions – démographique, sociale, culturelle, économique, etc.

Au sens académique et conceptuel du terme, que ce soit en Occident ou en Chine, il existe de nombreuses hypothèses théoriques qui contextualisent cette transition de façon très large, avec parfois des hypothèses contradictoires. Selon la *doxa* marxiste, la Chine se trouve toujours dans une grande phase de transition du capitalisme au socialisme. Pourtant, certains discours de Jiang Zemin, le précédent président de la Chine, laissaient à croire que la Chine était déjà dans une phase de socialisme, et que la transition était réalisée. Les intellectuels chinois, dont certains utilisent volontiers le terme « post », parlent parfois de transition du léninisme au post-léninisme, ou du passage de la pré-modernité à la post-modernité. Un certains nombres d'auteurs, notamment dans les universités pékinoises, prennent plaisir à dire que la Chine n'est tout simplement pas

passée par la modernité, comme le montre, pour une bonne partie de la population, le passage direct au téléphone portable, sans l'étape « intermédiaire » du téléphone fixe par exemple. Selon une autre hypothèse, que l'on trouve plus fréquemment en Occident, la Chine serait en train de passer du socialisme au capitalisme. On ne peut nier une certaine pertinence à cette idée, même si les Chinois ont tendance à la réfuter en invoquant précisément la transition pour justifier les éventuels débordements d'un capitalisme parfois sauvage.

Voici quelques exemples de transitions qui n'ont pas forcément de rapports directs les unes avec les autres, mais qui sont toutes largement étudiées par les sociologues, économistes, et politologues, qu'ils soient occidentaux ou chinois :

- l'institutionnalisation des successions politiques : le passage d'un système politique où les successions se faisaient à l'intérieur du Parti (souvent en récompense de la fidélité au Parti) vers un système plus ouvert fondé sur les compétences. Aujourd'hui dans l'État chinois, notamment aux échelons moyens et supérieurs, on trouve des fonctionnaires en général très bien formés, souvent dans des écoles occidentales, ce qui représente un changement par rapport au passé. Il y a donc une transition notable dans le système des successions ;
- libéralisation des marchés qui est encore en cours, contrairement à ce que l'on pourrait parfois penser. Plus de 50 % de l'économie est encore aux mains de l'État, parfois de manière indirecte. Les marchés se libéralisent peu à peu, ce qui a des conséquences sur l'emploi notamment. Pour beaucoup de Chinois, la transition

est synonyme de chômage, situation qui dure depuis plusieurs décennies maintenant. Officiellement, le chômage est de 15 % à 20 %. Dans les faits et selon des critères occidentaux, il oscillerait entre 30 et 40 %. Aujourd'hui à Pékin, il n'est pas rare de voir quatre personnes qui travaillent dans un même bus – un chauffeur et trois contrôleurs. Ces personnes sont susceptibles de se retrouver au chômage demain sans réelle opportunité future. Ce problème central est pris en compte par les autorités ;

- au plan social, il existe des évolutions intéressantes, notamment dans les villages. Auparavant, les mariages se faisaient entre village. Mais à cause de l'éclatement des solidarités traditionnelles et du désengagement de l'État dans les économies locales et provinciales, les familles sont de plus en plus forcées de recréer très localement des solidarités. La politique de l'enfant unique – et donc de l'importance du garçon au détriment de la fille – joue aussi un rôle. Ces facteurs combinés incitent certaines familles à trouver dans une famille voisine, dans le même village, un gendre qui aura en quelque sorte une fonction de fils. Il résulte de ces situations des changements sociaux majeurs ;
- je note également des questions plus périphériques, mais qui sont également symptomatiques, comme la « resinisation » de la littérature. La littérature chinoise a été très occidentalisée jusque dans les années 1980. De nos jours, certains écrivains essaient de retrouver des phrases, un ton et des thèmes plus chinois.

Certaines de ces transitions sont assumées et volontaires, alors que d'autres sont beau-

coup plus subies. Le passage de l'emploi pour tous au chômage est évidemment subi. Le gouvernement prend des mesures palliatives mais ces transitions restent extrêmement problématiques. Les changements concernant les mariages dans les villages ont parfois des conséquences, même médicales, et le pouvoir d'action du gouvernement reste limité sur ces questions. En d'autres termes, si certaines transitions paraissent très maîtrisées, d'autres paraissent échapper à tout contrôle. On peut noter également que toutes les transitions ne sont pas synchrones : certaines transitions *a priori* interdépendantes sont, en réalité, décalées. La libéralisation des marchés a évidemment des conséquences sur l'emploi, mais ces conséquences ne se ressentent pas immédiatement. On a affaire à deux transitions qui sont décalées dans le temps, ce qui augmente les difficultés pour l'État de mener une politique cohérente sur le long terme.

1.1.2. La transition thématisée : entre réalité et idéologie

Je soulignerai tout d'abord la confusion dans les discours sur la transition en Chine, que ce soit par les acteurs chinois eux-mêmes, et parfois même chez les chercheurs. La première confusion est théorique : le concept de transition est utilisé de manière extrêmement lâche, comme thème passe-partout, sans réflexion sur la définition même et les limites de la notion. En politique, la transition n'est pas réellement définie non plus, il peut s'agir parfois d'un véritable programme, mais parfois aussi la transition n'est qu'un prétexte, pour excuser problèmes et retards. J'insisterai aussi sur les dimensions idéologiques de la transition, utilisée à des fins de justification.

Quel est le stade stable vers lequel tend la transition chinoise ? La transition est

omniprésente dans les discours officiels, la presse, les bibliographies, etc. On a parfois le sentiment qu'elle est utilisée comme un synonyme consensuel de « révolution », « changement », « progrès », « réforme », « modernisation », mots qui ont des connotations fortes, alors que la transition est plus neutre. En Chine, beaucoup de personnes ont l'impression d'être emportées dans un changement permanent, avec une perte complète de repères, et ignorent vers quel type de modèle, notamment social, l'État se dirige. Dans quelle mesure l'État gère-t-il la transition ? Pour certains auteurs, l'État central est aux commandes de tout et a véritablement une maîtrise de la transition. Pour d'autres, l'État aurait largement perdu la main, notamment dans les provinces.

En un sens, toute période est transition, car l'histoire ne s'arrête jamais. Il est difficile d'imaginer une société sans changement, tout simplement parce que cela présupposerait des équilibres stables, tant internes que vis-à-vis du monde extérieur, ce qui est tout simplement impossible à imaginer dans un monde où tout est interpénétré. Seules quelques sociétés primitives ont paru ne pas évoluer dans le temps long, mais même cet immobilisme est relatif. Le changement est inscrit dans l'Histoire. Notons aussi que la vision selon laquelle tout change en permanence, et de plus en plus rapidement, est une des marques de la modernité, par opposition à des époques « traditionnelles » où l'Histoire paraît évoluer lentement.

Car la transition est liée à une certaine vision de l'Histoire et du progrès. Cette vision nous semble naturelle alors qu'elle ne va pas de soi. Selon les périodes et les civilisations, l'Histoire a pu être envisagée de façons très différentes :

comme immobile, comme cyclique, ou comme un déclin à enrayer.

En Chine, l'Histoire a parfois été vécue comme cyclique, par exemple dans le bouddhisme. La succession des dynasties a également encouragé la vision de l'Histoire comme cycle, avec éventuellement des crises qui marquent la fin des cycles.

Les générations descendantes ont pour leur part tendance à se représenter l'Histoire comme un déclin, et les périodes de transition sont souvent vécues, notamment par les personnes, comme une accélération de ce déclin.

Aujourd'hui en Chine, il y a contradiction entre un discours officiel laissant espérer des lendemains qui chantent, et le vécu quotidien, notamment des personnes âgées qui regrettent le passé, et qui ressentent confusément l'Histoire comme un déclin.

L'Histoire comme progrès est une vision relativement récente, et qui découle en grande partie des idées de la Renaissance européenne. En Chine ancienne, on a déjà eu des penseurs qui ont posé l'Histoire comme progrès : les légistes parfois, mais également des penseurs de la dynastie des Han qui ont comparé avantageusement leur temps à celui des anciens. En Occident, l'Histoire comme progrès s'impose au XVIII^e et XIX^e siècles, notamment avec Hegel et Marx, qui interprètent en termes « scientifiques » le développement historique. Le XIX^e siècle assimile le progrès scientifique au progrès en général ; le progrès devient positif dans les discours, l'Homme devient acteur du progrès et de l'Histoire, il ne se contente pas de subir celle-ci. Ces idées entraînent une légitimation de la transition et du progrès dans le vocabulaire et les idéologies officielles.

L'Histoire a des dimensions subjectives. Il y a très souvent conflit entre la transition et le progrès tels qu'ils sont thématiques par les États et les acteurs politiques, et l'expérience humaine, quotidienne, de ces changements. L'Histoire est incontournable dans les discours marxistes. Encore aujourd'hui en Chine, tous les discours politiques valorisent le changement et les mesures politiques comme allant dans le sens du progrès et de l'Histoire, et ont tendance à stigmatiser les forces qui iraient à l'encontre de ce changement, comme par exemple certains dissidents qui dénoncent certains effets perniciose du changement, parfois ostracisés comme réactionnaires.

Vers quel modèle économique se dirige l'État ? Les discours au sein même du gouvernement chinois ne sont pas unanimes, des groupes de pressions proposent des modèles et des objectifs qui sont contradictoires. Le Parti communiste chinois se veut uni, mais il est agité par des courants variés, voire des querelles de factions. La principale faction tend vers une économie socialiste de marché. Une faction très minoritaire, orientée plus à gauche, souhaiterait revenir à des « fondamentaux » marxistes. Une troisième faction, nommée parfois Nouvelle Gauche, aimerait se rapprocher des modèles européens, notamment avec des syndicats libres. D'autres enfin, plus proches des milieux occidentaux encouragent un système beaucoup plus libéralisé, à l'américaine. Entre ces forces, les débats sont extrêmement intéressants, alors que dans les discours officiels, le modèle économique ou social à atteindre reste extrêmement flou. L'objectif officiel est d'arriver à un système relativement égalitaire, mais dans la réalité les fossés entre les riches et les pauvres, les villes et les campagnes, se creusent de plus en plus.

Concernant les transitions culturelles, j'ai évoqué tout à l'heure la littérature chinoise ; la transition actuelle va-t-elle faire revenir la Chine vers une culture plus chinoise, ou au contraire va-t-elle l'éloigner de ses fondements traditionnels ? Là encore, des acteurs voudraient que la Chine s'occidentalise et adopte des valeurs occidentales comme les droits de l'homme. D'autres, au contraire, insistent sur la nécessité de garder des valeurs traditionnelles, comme la piété filiale ou le respect des hiérarchies. Cela nous amène à une question connexe, celle du modèle occidental : l'Occident représente-t-il encore un modèle pour la Chine ? Les Occidentaux ont tendance à être souvent assez directs, attitude arrogante ou paternaliste, qui est parfois contre-productive. Plus fondamentalement, certains se demandent si le modèle occidental est le meilleur pour les sociétés asiatiques.

La propagande officielle chinoise représente souvent, au moins implicitement, la transition comme un changement dans le bon sens. La modernité est aussi marquée par l'efficacité de l'idéologie et de la propagande. L'État peut thématiser la transition pour imposer des sacrifices, des politiques impopulaires, pour justifier des mesures d'exception. L'État chinois ne s'en prive pas d'ailleurs : de nombreux sacrifices sont demandés aux populations qui sont les acteurs de la transition, mais qui peuvent aussi en être ses victimes. La transition est même parfois présentée par le gouvernement chinois comme une justification pour se disculper de l'existence d'inégalités, de retards, voire d'immobilisme. Dans certains cas, les observateurs ont l'impression d'une stagnation, ou d'un retour en arrière, notamment dans certaines pratiques sociales, comme le retour du

concubinage dans le sud de la Chine. Il est difficile de voir comment le retour de ces pratiques « féodales », au sens marxiste du terme, peut contribuer à la mise en place d'un système post-transition stable. On constate également une opposition entre la transition idéologique, le changement, le progrès au singulier, et toutes ces petites transitions et évolutions, multiples et diverses, qui sont parfois très difficiles à vivre au quotidien.

Jusqu'au milieu des années 1980, la protection sociale en Chine était très limitée mais relativement universelle. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, et faute d'argent, de nombreuses personnes ne peuvent pas se faire soigner. Se trouve-t-on dans une période de transition vers un modèle de couverture sociale à l'occidentale ? Mais pour les victimes du changement, ces phénomènes de transitions sont extrêmement difficiles à vivre au quotidien ; ce sont des thèmes que l'on retrouve très fréquemment dans la littérature. Dans les grandes villes actuellement, de nombreuses campagnes sont lancées pour inviter la population à souscrire des assurances privées. On peut imaginer que d'ici 20 à 30 ans tous les Chinois seront bien couverts socialement, mais aujourd'hui, on constate un clivage entre la ville et la campagne, entre la modernité et la tradition. Et par ailleurs la transition peut se faire selon différents modèles : un modèle européen (à la française ou à la nordique avec une couverture universelle), ou un modèle à l'américaine avant l'ère Obama, avec une grande minorité de la population qui demeurerait exclue. Mais pour l'heure, constatons que la transition fait des victimes en Chine.

Certains en Chine, y compris dans les sphères du pouvoir, reconnaissent à terme la nécessité

d'une « démocratisation », mais justifie la situation actuelle par l'immensité du pays et son manque de culture démocratique. Une question connexe est celle de la nature de ce processus de démocratisation. Par où commencer ? Par le haut pour redescendre tous les échelons, ou au contraire par la démocratie locale ? Actuellement, on vote dans les villages chinois, mais à mesure que l'on monte les échelons, on retrouve des mécanismes de nomination et de promotion qui sont beaucoup moins transparents. Simultanément, tout au sommet du Parti, on note depuis quelques années qu'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, même si le choix reste modeste : pour la dernière élection à l'Assemblée nationale, il y avait 8 % de candidats en plus que de postes à pourvoir. Est-on réellement dans une phase de transition ? S'agit-il d'une transition non assumée, par un gouvernement qui en définitive tient au *statu quo* ? Le système n'est-il pas bloqué ? Les discours officiels sont très ambigus ; d'un côté ils prétendent encourager la démocratisation et d'un autre ils mettent l'accent sur des problèmes liés à la démocratie dans d'autres États asiatiques, ou à Taiwan, où le débat démocratique confine parfois au pugilat. Les autorités chinoises ironisent volontiers sur ce style de démocratie.

Je finis avec la non linéarité des transitions, problème bien connu qui a été étudié par des théoriciens du changement. On constate dans un système, un État en développement, des transitions qui sont décalées les unes par rapport aux autres : transition économique, puis transition sociale, par exemple. Selon un modèle courant, la modernisation économique profiterait d'abord à une minorité, puis favoriserait des

valeurs émancipatrices, qui finiraient par induire la démocratisation, le tout selon des rythmes différents.

Prenons encore l'exemple de la corruption. Sociologues et économistes distinguent parfois la corruption blanche (considérée comme normale dans une société donnée), de la corruption grise (considérée comme acceptable, et qui pourrait servir la transition), de la corruption noire (considérée comme inacceptable). Ce vécu et ces conceptions de la corruption évoluent aujourd'hui beaucoup en Chine. Des procédés considérés comme normaux il y a cinq ou dix ans ne le sont plus aujourd'hui. Ici encore, on peut voir qu'il y a des évolutions qui sont probablement positives et qui vont dans le sens d'une modernisation du système.

La transition est-elle une réalité ou plutôt un discours qui cache des changements beaucoup moins assumés et contrôlés ? Existe-t-il une transition, ou plusieurs transitions ? Combien de temps dure une transition ? Le concept de transition facilite-t-il les projections, les prévisions ? Paradoxalement, le gouvernement chinois fait beaucoup de plans quadriennaux, quinquennaux, etc., dans la logique de l'économie planifiée courante en Chine depuis des décennies, mais hésite à proposer des prévisions et des projections relatives à la transition. Quels sont les acteurs principaux de la transition ? L'État est-il acteur de la transition, ou la subit-elle ?

S'il est possible de parler relativement librement avec des interlocuteurs chinois de la plupart des sujets, il reste que le poids des mots, des discours, du marxisme pèse encore sur la façon de représenter les choses. Derrière les apparences de modernité se cachent des

obstacles idéologiques, et notamment un vocabulaire convenu. En un sens, le concept de transition se suffit à lui-même, hors de toute réflexion ou programme d'action. L'État chinois, notamment au plan local, n'a qu'une marge d'action limitée et n'intervient souvent que pour corriger quelques excès, plus que comme véritable maître de la transition.

Je vous remercie.

Échanges...

Stéphane Lagrée

Merci Nicolas pour cette intervention qui pose un premier cadre, qui fait varier temps long / temps court et qui porte la réflexion sur des thématiques aussi diverses que le marché de l'emploi, la littérature, la famille, le mariage. Nous allons passer aux questions et aux échanges avec la salle.

Jean-Pierre Cling

J'ai beaucoup apprécié votre présentation sur la transition en Chine. Évidemment, il est très difficile de comparer une transition qui a eu lieu il y a plus de 2000 ans et la transition actuelle. Pour la première transition, vous avez souligné qu'elle n'était pas vécue comme telle à l'époque, qu'elle était plutôt vécue comme une période de crise, d'instabilité politique, de guerres. Cependant, on a quand même l'impression que ces éléments ne s'appliquent pas vraiment à ce qui se passe actuellement. La transition est affirmée, promue, alors qu'il y a 2000 ans, elle n'était pas vécue comme un passage d'un état à un autre. En outre, elle n'est pas réellement considérée comme une période de crise. Vous avez évoqué les anciennes générations nostalgiques,

mais globalement il s'agit d'une période de progrès économiques extrêmement rapides. Des difficultés sociales apparaissent mais c'est aussi une période de très grande stabilité économique et de paix – en exceptant peut-être 1989 et les événements de Tian'anmen.

Second point. Je suis un peu étonné par votre point de vue qui semble ne pas prendre parti. Est-ce lié à la volonté de recul de l'historien ? Enfin, vous vous êtes défendu de toute comparaison avec le Viêt Nam, mais on peut tisser de nombreuses comparaisons entre ce que vous avez décrit et ce que l'on vit dans ce pays.

Cristina Bellini, URDSE, Cambodge

Vous semblez dire que l'État n'a pas vraiment la main haute sur cette transition. Avec un État aussi centralisé que la Chine, quels sont les mécanismes qui initient des transitions sociales et culturelles aussi importantes ? Quand on impose une transition centralisée parfois violente et qu'éventuellement cette autorité se relâche, assiste-t-on à un retour en arrière ? Qui est acteur de la transition, qui la lance, qui la veut, peut-on l'imposer ?

Rodolphe De Koninck

J'ai beaucoup apprécié le très large éventail de vos propos. Il y a une chose que vous avez mentionnée qui à mon sens mérite d'être approfondie. Pourriez-vous commenter les réformes à partir de 1978 en lien avec le déclenchement officiel de la transition agraire moderne chinoise, l'apparition de nouveaux systèmes de responsabilité dans l'agriculture accompagnés, dans les années qui ont suivi, de l'ouverture massive à la fois territoriale, économique, et démographique ?

Yves Perraudau, Université de Nantes

Vous avez évoqué un basculement éventuel des États-Unis vers la Chine. Est-ce une référence à la théorie de Braudel, le basculement de l'économie-monde, est-ce seulement un affrontement entre ces deux pays, ou d'une manière plus générale un basculement du monde atlantique vers le monde pacifique ?

Nicolas Zufferey

Pour répondre à la première question relative à la comparaison entre la transition la plus ancienne et la plus récente, les différences sont évidentes. Ce sur quoi je veux insister en comparant ces deux périodes est la posture de deux types d'acteurs : ceux qui prennent sur eux de faire avancer les réformes et les changements, et ceux qui sont plutôt à la traîne et sont les victimes de ces changements. Même si dans le temps long les réformes en Chine ancienne n'ont pas été vécues de la même manière que les réformes dans le temps très court contemporain, il y a quand même de nombreuses convergences, notamment le fait que dans les deux cas les contemporains ont le sentiment d'une accélération, voire d'une crise. Beaucoup de personnes sont très positives sur ce qui se passe en Chine aujourd'hui, et on peut sans doute l'être, mais dans les milieux ruraux, de nombreux problèmes apparaissent et un mécontentement assez partagé gagne du terrain. Il ne se manifeste pas de manière spectaculaire, mais depuis 2006, il y aurait eu près de 100 000 mouvements sociaux comptabilisés officiellement chaque année. On constate un mécontentement profond, mais aussi paradoxal : la plupart des gens reconnaissent que leur niveau de vie a

augmenté, même dans les campagnes, mais les clivages, les fossés, les inégalités ont crû de façon encore plus spectaculaire. Comme, par ailleurs, surgissent de nouveaux problèmes, ce sentiment de crise reste patent en zone rurale. En milieu urbain aussi, avec les travailleurs migrants qui représentent des dizaines de millions de personnes. C'est ce ressenti de temps de crise, plutôt que des analogies réelles, que j'ai voulu souligner dans la comparaison de ces deux transitions séparées de plus de deux millénaires.

Concernant mon point de vue personnel, tout d'abord, très peu de spécialistes de la Chine prennent le risque d'imaginer ce que sera la Chine dans 10, 15 ou 20 ans. On le faisait dans les années 2000, où des pékinologues prédisaient par exemple l'éclatement de la Chine. Aujourd'hui, on constate une certaine stabilité politique : le gouvernement perd la main dans certains domaines, mais conserve ses prérogatives dans la politique, la police, l'armée.

À propos du contrôle de l'État sur la transition, il est clair qu'au début, en 1978, un certain nombre de politiques ont été décrétées, appliquées et maîtrisées. Mais dans les années 1990, on a vraiment eu l'impression que l'État perdait de son influence, notamment dans les provinces qui sont parfois gérées assez librement. À une époque, on tombait dans certaines provinces sur des péages sauvages sur les routes, péages qui permettaient aux administrations locales de financer des hôpitaux ou des écoles car l'État central ne les finançait plus. Depuis les années 2000, le contrôle s'est resserré, mais l'État paraît parfois dépassé et surmonte difficilement beaucoup de problèmes sociaux. Hu Jintao,

le président chinois insiste sur la nécessité de combler les fossés et les clivages sociaux, qui se sont aggravés hors de tout contrôle. Deng Xiaoping affirmait lui-même qu'une partie du pays devrait s'enrichir plus vite pour entraîner les autres dans leur sillage. Mais « ces autres » suivent de manière beaucoup trop lente, d'où des insatisfactions, voire de la colère. Le pouvoir peut s'affirmer avec autorité dans de nombreux domaines, notamment politiques. En revanche, l'État a du mal à endiguer certaines pratiques : retour du patriarcat, des rites funéraires importants, du concubinage, etc.

Concernant la question des rapports entre la Chine et les États-Unis, les discours sont plutôt de nature très politique et nationaliste, et empreints d'un certain esprit de revanche. Les Chinois se voient volontiers comme la première puissance du XXI^e siècle. Cette tentation nationaliste pourrait devenir inquiétante si la croissance chinoise s'essouffait et que les problèmes sociaux explosaient. Le gouvernement pourrait être tenté de se trouver des boucs émissaires à l'extérieur. La Chine pourrait se heurter à d'autres problèmes graves, notamment écologiques. Actuellement, on considère que 30 à 40 % de la population a accès à l'eau potable. La Chine retrouvera-t-elle la place qu'elle juge la sienne, c'est-à-dire la première ? La Chine produisait au XVIII^e siècle le quart de la production mondiale, elle est en passe de retrouver ce chiffre et de doubler les États-Unis.

François Roubaud

Merci pour cet exposé passionnant abordé avec le recul de l'Histoire. À plusieurs reprises vous avez mentionné, comme point positif,

la volonté du Parti de faire appel à des élites mieux formées. Cette vision n'est peut-être pas aussi simple que cela. On peut voir au Viêt Nam, par exemple, que des élites un peu moins bien formées ont fait des choix relativement pertinents dans les années passées. Si l'on prend l'exemple de l'Amérique latine, le passage des *políticos democratos* n'a pas eu l'effet escompté, en particulier sur le front de la corruption.

Ce que je trouve révélateur dans le débat qui oppose Jean-Pierre Cling et vous est le contraste entre une vision macro-économique plutôt positive, et une vision sociologique ou anthropologique plus pessimiste, focalisée sur les conflits. Je pense que dans le cas de la Chine, on est plus prêt à accepter l'existence d'un problème dans la mesure où il y a une réelle montée des inégalités, mesurée de façon macro. En revanche, au Viêt Nam, les inégalités n'ont pas explosé comme en Chine. Le fait que vous preniez les mouvements sociaux pour appuyer vos propos ne me paraît pas réellement significatif : le mouvement social ne signifie pas uniquement que la situation se détériore, mais que les aspirations des populations augmentent. On voit qu'en période de crise dure, réelle, et de déclin économique, les personnes sont écrasées par la conjoncture ; les mouvements sociaux, souvent ont tendance à diminuer, et les syndicats s'amenuisent.

Plus largement sur la perspective historique, comparer une transition qui se déroule sur quatre siècles et une transition sur quelques dizaines d'années m'interpelle : a-t-on une accélération de l'Histoire ou bien est-ce la myopie de la période contemporaine ?

De votre point de vue d'historien, existe-t-il des transitions qui en temps réel n'ont pas été vécues comme telle, et qui ont été reconstruites *ex post* comme des transitions ? D'un autre côté, existe-t-il des fausses transitions, vécues comme telles en temps réel par les contemporains, et qui, avec le recul de l'Histoire, ont été totalement oubliées et ne sont pas considérées comme des transitions aujourd'hui ?

Virginie Diaz

Ces Journées étant dédiées à la production scientifique mais aussi à la mise en œuvre de ces idées, j'aimerais revenir sur la méthodologie que vous adoptez en tant qu'historien pour défendre les propos que vous soutenez, notamment avoir plus de détails sur la facilité d'accès aux sources que vous utilisez (archives, témoignages contemporains, etc.).

Didier Orange, IRD

Comment qualifier ou reconnaître une transition ? Chaque acteur ou chaque personne n'est pas dans l'idée de vivre une transition. Existe-t-il un état initial dans une société ? N'y a-t-il pas, à un moment, une volonté de définir et d'expliquer une transition ? Je préférerais utiliser les termes « mouvement » ou « dynamique », qui sont des termes que l'on utilise souvent en sciences physiques ; n'y a-t-il pas une notion plus religieuse que politique dans le concept de transition ?

Bernard Formoso, Université Paris Ouest - Nanterre

Je m'interrogeais sur la mise en perspective et la comparaison de ces deux transitions. Dans la première transition qui a eu lieu il y a 2000 ans, il y a transition dans le sens où il y a eu passage d'un système politique à un autre,

déclenché par des facteurs d'ordre politique et démographique. Dans le cas présent, la notion de transition fait-elle sens ? Un régime politique prend l'initiative d'une libéralisation économique, mais n'est-ce pas un phénomène beaucoup plus large qui s'intègre dans l'évolution globale de l'économie monde ? Peut-on par conséquent arriver à un état stabilisé du système, n'est-ce pas un processus ouvert qui restera ouvert ? La question se pose pour la Chine mais aussi pour les pays occidentaux. Je pense qu'il peut y avoir une transition d'un système politique vers un autre, comme lors de la première transition chinoise, mais aujourd'hui, ce concept de troisième transition me paraît plus relever du procédé rhétorique.

Lê Thế Vững, ASSV

L'unité et la discipline étant deux valeurs fondamentales de la Chine, pensez-vous qu'il y ait un lien entre une volonté étatique de niveler la diversité ethnique et les victimes de cette transition contemporaine ?

Nicolas Zufferey

Je suis d'accord avec François sur le fond de ses propos relatifs aux élites, mais je les nuancerais. En effet, les élites traditionnelles du Parti communiste chinois avaient un certain idéal dans lequel le peuple se reconnaissait assez bien, même si la corruption était rampante. Dans les années 1980, on avait au contraire le sentiment que les élites étaient à la fois corrompues et qu'elles négligeaient ces valeurs. Aujourd'hui, il y a dans les discours une réaffirmation de valeurs comme la solidarité sociale (parfois un peu rhétorique), et l'apparition de cadres compétents en économie pure, en finance, etc., même si la population peut, en effet, voir

en ces élites des technocrates diplômés qui la délaissent.

Concernant les éventuelles transitions qui ne pourraient pas être vécues comme telles par la population, la deuxième grande transition chinoise que j'ai juste mentionnée – la période des Song, appelée parfois la Renaissance chinoise – est révélatrice : elle voit l'émergence de grandes villes et de l'imprimerie, qui facilite la dissémination de la culture. Les acteurs de l'époque n'ont pas vécu cette période comme une crise ou une transition, en partie parce que ces changements n'ont à l'époque pas été intégrés dans un métadiscours relatif à des changements économiques. Cependant, les historiens la considèrent comme une période majeure de transition.

Concernant la méthodologie, on essaie en histoire de combattre l'idée selon laquelle il n'existerait qu'une seule modernité, la modernité occidentale. Il y a des formes de pré-modernité et de modernité dans d'autres sociétés que les sociétés occidentales, comme dans le Japon des Tokugawa, qui avait mis en place une économie et un système d'éducation relativement ouverts. On parle de plus en plus de « pré-modernité » pour certaines époques anciennes, par exemple pour décrire cette dynastie Song dont je viens de parler.

Pour ce qui est des sources, j'utilise surtout les histoires dynastiques, les textes des anciens penseurs, ainsi que quelques textes de fiction (encore rares à l'époque). Pour l'époque contemporaine, la littérature populaire, notamment les romans sociaux et les romans de fonctionnaires, me paraissent dignes d'intérêt : ils donnent à vivre de l'intérieur un certain nombre de réformes ou d'évolutions

dans les provinces et les villages. Ces textes ont une valeur sociologique, au même titre que des entretiens ou des enquêtes de terrain qui restent difficiles à mener en Chine. Souvent, les sociologues ne lisent pas le chinois et ne peuvent donc pas utiliser ces sources qui abondent de matériaux qu'on ne trouve pas dans la presse, en raison d'une censure plus étroite : il me paraît important de décloisonner les disciplines et d'utiliser des matériaux « littéraires », par exemple, à des fins sociologiques.

Comment reconnaître une transition ? Vit-on une transition aujourd'hui en Chine ? Le terme est souvent utilisé de manière abusive. Sur le plan économique et social, tout évolue perpétuellement, on vit dans des systèmes ouverts qui n'ont pas vraiment d'états stables. Les autorités chinoises utilisent ce terme spécifique à outrance pour afficher et confirmer une orientation qui se veut dynamique, mais qui n'est pas forcément maîtrisée.

Christophe Gironde

J'ai une question concernant le système de référence, le stade de départ. Quelle est en Chine l'effectivité, la réalité du système de référence qu'on qualifie de socialiste ? Ma question s'inspire du cas vietnamien : on sait aujourd'hui que le système de référence – collectivisation, coopératives, brigades de production, etc. – n'était pas si solide. On parle aujourd'hui de « coopérative sur le papier » ou de « collectivisation inachevée ». Finalement, analyser la situation de référence permet de rendre compte de la transition. Dans le cas de la transition agricole, elle a été facilitée dans la mesure où le système collectiviste a été très perturbé et corrompu par une économie qui

n'était pas collectiviste, ce qui a entraîné une transition assez « facile ».

Martine Segalen

Vous avez employé des termes comme transition, transformation, crise ou progrès. Quand on connaît l'importance pour les idéologies marxistes de faire que les sexes soient plus égaux, que la femme aient une meilleure situation dans la société – je pense par exemple aux premières lois de l'État soviétique –, n'a-t-on pas avec cette modernisation économique et cette démocratisation politique relative, un recul de la condition féminine dans les sociétés contemporaines ?

Nicolas Zufferey

La Chine est toujours officiellement en quête d'une « voie chinoise du socialisme ». Que cachent ces mots ? Les interprètes occidentaux voient souvent dans cette notion de « socialisme à la chinoise » une façon de camoufler un capitalisme d'État. Actuellement, le modèle comporte de nombreux éléments révélateurs d'un capitalisme sauvage et d'un capitalisme d'État, plutôt que de socialisme. De nombreux débats sont menés sur ce sujet extrêmement sensible, certains ont même voulu renommer un Parti qui ne paraît plus très communiste.

La Chine est très déficitaire par rapport aux États-Unis en ce qui concerne l'influence culturelle, contrairement au Japon ou à la Corée qui ont une influence marquée en Occident – que l'on songe par exemple aux mangas japonais. La Chine est consciente de ce manque d'attractivité qui peut résulter de la mauvaise impression laissée par le gouvernement chinois. Les Instituts Confu-

cius qui se mettent en place actuellement n'arrangeront sans doute pas la situation, étant donné qu'il s'agit d'un instrument de *softpower* intimement lié au gouvernement.

Le système de la collectivisation chinoise était assez rigide et généralisé. Des mouvements comme la Révolution culturelle ont réussi à éradiquer efficacement toute propriété privée. Le Parti communiste chinois, contrairement à son homologue vietnamien, a parfois pris l'initiative de mouvements très violents contre le système « féodal ». Le ressentiment d'une partie de la population vis-à-vis du Parti vient de ces grands mouvements. De ce point de vue, le système de référence était bien en place.

En ce qui concerne les femmes, à partir de 1949, il y a eu des avancées considérables : en quelques années, la femme chinoise s'est vue reconnaître de nombreux droits et a eu accès à des professions qui lui étaient interdites auparavant. Aujourd'hui, dans certaines régions, on assiste à un retour en arrière, surtout dans les campagnes. D'une façon générale, des milieux moins bien éduqués verront plus facilement un retour de formes patriarcales d'organisation familiale, moins favorables aux femmes.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

"China's Fuzzy Transition: Leninism to Post-Leninism", Steven I. Levine, *The China Quarterly*, No. 136, *Special Issue: Greater China* (Dec., 1993), pp. 972-983, Cambridge University Press on behalf of the School of Oriental and African Studies

1.2. La transition agraire

Rodolphe De Koninck, université de Montréal

(Retranscription)

Je suis très heureux d'être avec vous dans le cadre de ces Journées mais aussi d'être au Viêt Nam. Il s'agit peut-être de mon quarantième séjour dans le pays en dix-huit ans ! Celui-ci change très vite mais les transformations se réalisent, finalement, à la même vitesse que dans le reste de l'Asie du Sud-Est.

Mon objectif est de me concentrer sur un type de transformation : la transition agraire, en particulier celle qui se déroule à l'échelle de l'ensemble du Sud-Est asiatique^[4]. Mon exposé se composera de trois grandes parties. Tout d'abord je ferai un certain nombre de remarques relatives à la transition agraire, sur les définitions qui en ont été données et sur ses éléments essentiels. Ensuite, je décrirai les caractéristiques de la transition agraire sud-est asiatique, en particulier au cours de ces cinquante dernières années. Enfin, j'évoquerai un projet de recherches, dont je suis responsable depuis bientôt six ans, qui porte sur la transition agraire en Asie du Sud-Est et qui implique des chercheurs provenant d'une vingtaine d'universités dans le monde, comprenant quelque quatre-vingt thésards.

1.2.1. Qu'est-ce que la transition agraire ?

Dans une large mesure, l'on peut concevoir l'histoire de l'agriculture comme un reflet de celle de l'humanité. Depuis sa naissance, cette agriculture est en perpétuelle transformation, en réponse aux multiples demandes des humains. Elle a connu de nombreuses adaptations concernant l'utilisation des semences, du bouturage, de la fertilisation ou de l'irrigation ; l'agriculture a ainsi été et demeure une source d'innovations et d'inventions. Ce sont souvent les solutions de recherche à des problèmes agricoles qui ont amené des découvertes scientifiques fondamentales. Il existe donc un lien très étroit entre invention, innovation et résolution des problèmes et défis de l'agriculture. De plus, celle-ci a sans cesse fait l'objet d'une intensification mais aussi d'une extension de son domaine. Il est ainsi possible de concevoir l'histoire de l'agriculture comme celle de l'expansion de son domaine.

Je reviendrai sur cette question dans la mesure où l'une des originalités fondamentales de la transition agraire en Asie du Sud-Est est qu'elle s'accompagne d'une expansion permanente de l'agriculture, ce qui est exceptionnel dans le contexte contemporain, mis à part le cas du Brésil. L'idée de transition

[4] L'auteur tient à remercier Jean-François Rousseau pour sa participation à la préparation des graphiques. Jean-François et moi-même tenons aussi à remercier NUS Press pour nous avoir permis de reprendre ici quelque dix graphiques apparaissant déjà dans notre *Gambling with the Land. Southeast Asia's Agricultures, 1960-2008* (sous presse).

agraire, de changement, reste vague même si on la définit aujourd'hui comme le passage d'une société se caractérisant par l'accumulation dans l'agriculture à une société où l'accumulation se réalise dans l'industrie. Dans la littérature, en particulier marxiste, la révolution industrielle est interprétée comme étant issue d'une transition agraire. Souvent, des termes comme « révolution industrielle », « transition industrielle », « transition urbaine » sont utilisés pour définir un phénomène qui a d'abord été initié dans les campagnes de l'Europe, ce qui peut parfois être source de confusion. Dans la vulgate marxiste, la transition agraire est définie comme une transformation des rapports de production entre ceux qui possèdent la terre et ceux qui la travaillent. L'idée fondamentale est de repérer où se réalise l'accumulation principale dans une économie : les champs ou les usines, les campagnes ou les villes ?

C'est surtout Marx qui a défini la transition agraire, et donc la révolution industrielle, tout d'abord réalisée dans les campagnes anglaises. On serait passé d'une société féodale où l'accumulation se faisait par l'appropriation du surplus agricole – une appropriation visible par les propriétaires de la terre (les seigneurs) –, à une société capitaliste où l'accumulation d'une plus-value invisible se réalise dans l'industrie. Cette transition a amené des bouleversements fondamentaux dans les campagnes et les villes, prenant des formes différentes selon les pays. Mais, fondamentalement, les processus ont été comparables : l'accumulation principale ne s'est plus réalisée à partir de l'agriculture mais bien à partir de l'industrie, cette évolution n'ayant pas procédé de façon linéaire mais plutôt à travers bien des bouleversements, des résistances, avancées et reculs.

Quels sont les phénomènes qui ont amené ces changements, ce passage de sociétés dites féodales à des sociétés capitalistes, de sociétés agraires à des sociétés urbaines et industrielles ? La transition agraire associée à la révolution industrielle a-t-elle résulté d'innovations techniques – invention de la roue, amélioration des métiers à tisser dans l'industrie anglaise, des organismes génétiquement modifiés (OGM) –, ou de bouleversements sociaux – apparition de la bourgeoisie et clôture des pâturages communaux qui ont permis aux seigneurs de s'accaparer un surplus agricole encore plus considérable facilitant l'industrialisation ? Je simplifie, certes, mais l'on peut résumer ainsi : deux grandes hypothèses prédominent : l'hypothèse technique et technologique et l'hypothèse sociale, d'économie politique d'inspiration marxiste. Le passage d'une accumulation agricole à une accumulation industrielle s'explique-t-il par des modifications des rapports sociaux ou par la « révolution verte » ? Dans les sociétés agraires qui se transforment, cette agriculture fait elle-même l'objet d'une industrialisation ? Chose certaine, les conditions de l'amélioration de la production sont de plus en plus définies par l'industrie à l'amont et à l'aval de la production agricole. Les moyens de production utilisés sont de plus en plus eux-mêmes définis, mis au point, produits et surtout valorisés financièrement par l'industrie. En amont, il s'agit des engrais, de la machinerie, des pesticides et insecticides ; en aval, de la distribution, l'emballage, l'acheminement des produits ; enfin, dans les deux cas, d'un recours sans cesse croissant à des formes d'énergie d'origine essentiellement fossile. Ce processus s'accélère de façon très visible à l'échelle planétaire. Dans les agricultures très avancées – par exemple américaines et

européennes –, les conditions de production agricole sont donc de plus en plus définies par les moyens industriels de production, alors que la mondialisation est de plus en plus un élément moteur du conditionnement de l'agriculture.

La transition agraire a connu bien des formes d'évolution selon les régions du monde. Il s'agit d'un processus qui a débuté avec l'histoire de l'humanité et qui s'éteindra avec elle. Cependant, il y a un moment dans l'histoire d'une société, et je reviens à la vision marxiste, où l'accumulation s'organise de plus en plus dans l'industrie aux dépens, voire au détriment de l'agriculture. Dans le cadre du Sud-Est asiatique, en quoi cet appareil conceptuel peut-il nous être utile pour décrypter ce qui s'y passe ?

1.2.2. La transition agraire en Asie du Sud-Est

À compter des années 1950, on assiste dans la région à la mise en place de la plupart des États nationaux modernes, alors que des changements fondamentaux sont orchestrés par des décisions plus ou moins autoritaires. Il faut rappeler qu'après la Deuxième Guerre mondiale, les agricultures de l'Asie du Sud-Est étaient en piteux état, bien que les administrations coloniales aient favorisé les investissements dans les agricultures, essentiellement celles tournées vers l'exportation, notamment de caoutchouc et de riz. Au cours des années d'après-guerre, la situation politique dans la région devient de plus en plus problématique : crise grave en Indonésie dont le gouvernement central doit

composer avec des tendances autonomistes à la périphérie, tensions sociales ou ethniques aux Philippines et en Malaisie, guerres en Indochine, Birmanie qui subit l'exode des minorités indiennes, ce qui contribue à la déstabilisation de son économie, etc. Les dirigeants des divers États doivent alors prendre des décisions, en particulier au sujet du monde rural et agricole, lieu des principales tensions : doit-on procéder à des réformes techniques ou bien à des réformes sociales, favoriser des réformes agraires plutôt que des révolutions vertes ? Comment enrayer les révolutions paysannes (Philippines, Java, Indochine) dans ces campagnes que les autorités contrôlaient mal ? Les États ont alors mis au point des politiques interventionnistes dans l'agriculture, prenant des mesures qui allaient favoriser une transition agraire pacifique et, progressivement, générer des surplus tout en réduisant la pauvreté dans les campagnes et en accélérant l'intégration des économies nationales au marché mondial.

Plutôt que de trouver des solutions politiquement difficiles à appliquer à des problèmes de répartition de la propriété des terres, l'Indonésie, la Malaysia^[5] et les Philippines choisirent d'enclencher une révolution verte, avec la mise en place de moyens techniques permettant l'amélioration de la production. Cela reposait sur la croissance des rendements, d'abord dans le domaine vivrier, croissance reposant à son tour sur, premièrement, le recours aux variétés de riz à croissance rapide et, deuxièmement, une utilisation de plus en plus intensive d'engrais, pesticides et insecticides d'origine

[5] Le terme de Malaysia désigne le pays établi de part et d'autre de la mer de Chine méridionale (...), l'usage de Malaisie désigne sa seule portion péninsulaire (...), De Koninck, R. (2005), « L'Asie du Sud-Est », Armand Colin, Paris.

industrielle, toutes choses visant à accroître la double récolte annuelle de riz, de loin la première culture vivrière dans la région. Mais une telle intensification ne pouvait s'accomplir sans une amélioration des réseaux d'irrigation et de drainage, dont la responsabilité allait être de plus en plus confiée à l'État. Car, où que ce soit en Asie du Sud-Est, l'irrigation demeure nécessaire pour une double récolte annuelle.

Malgré des traditions anciennes d'irrigation villageoise et même étatique – notamment à l'époque de l'âge d'or du royaume angkorien – aucune société du Sud-Est asiatique ne disposait des infrastructures hydrauliques permettant d'irriguer et drainer durablement les rizières deux fois par année. Cette forme d'intensification, appliquée plus récemment dans certains pays, tel le Viêt Nam, allait favoriser le resserrement des liens avec le secteur industriel, fournisseur attiré des intrants rendus indispensables. Ainsi, progressivement, bien des campagnes se transforment en plates-formes de production rizicole permanente et non plus saisonnière.

L'on oublie parfois que l'intensification s'applique aussi de plus en plus aux cultures de rente. À partir des années 1970, les rendements des hévéas, puis, notamment, ceux des caféiers et des palmiers à huile se sont mis à croître rapidement. Ces hausses de rendement parmi les cultures commerciales représentent elles aussi une composante de la révolution verte. Rappelons que ce terme, apparemment apolitique, possède en réalité une connotation tout à fait politique. Les semences à croissance rapide ont été mises au point pour fournir une réponse technique aux problèmes de pauvreté dans les campagnes – problèmes officiellement considérés comme attribuables d'abord à la

faible productivité des cultures – permettant d'y contrer la révolution rouge.

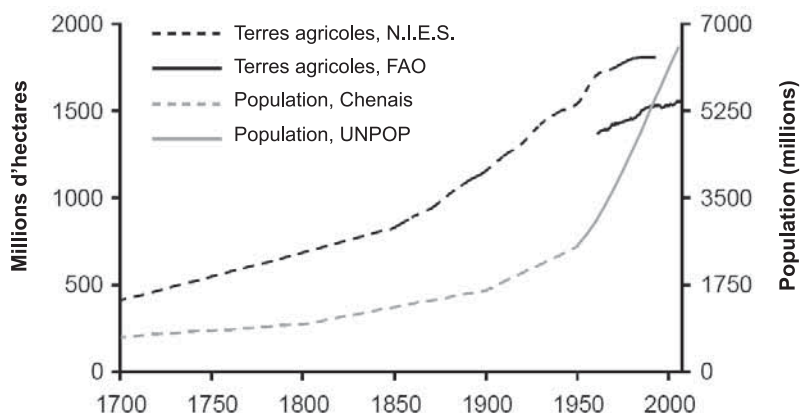
Accompagnées de vigoureuses campagnes d'expansion du domaine agricole, les politiques d'intensification des cultures ont presque partout permis d'éviter de modifier les structures agraires. En effet, bien que le Sud-Est asiatique s'industrialise et s'urbanise au moins, sinon plus rapidement que le reste du Tiers Monde, l'agriculture continue à s'intensifier et à s'étendre avec, comme résultat, une croissance exceptionnelle de la production. Pourtant, au cours des années 1930 et 1940, la capacité de l'Asie du Sud-Est à se nourrir avait été mise en cause par d'éminents géographes, tels Pierre Gourou, René Dumont ou encore Charles Robequain. Ce discours a été repris par bien des auteurs et des gouvernements au moins jusqu'au milieu des années 1960. Depuis lors, les agriculteurs de la région ont administré la preuve qu'il leur était possible d'accroître leur production, non seulement vivrière mais aussi commerciale, plus rapidement que ne croissait la population même de la région.

Pour des raisons géopolitiques, qui s'ajoutent à celles strictement agraires, l'intensification et l'expansion territoriale de l'agriculture ont été menées de front, sauf en Thaïlande. Ce constat est fondamental. En Europe tout comme en Asie orientale, le domaine agricole se réduit considérablement ; dans le cas de la Chine depuis les années 1960. Ici, certes, les cultures ont été intensifiées mais, pour de multiples raisons liées à l'expansion urbaine et industrielle tout comme à des problèmes environnementaux et de détérioration des terroirs, leur étendue est en régression. Les terres agricoles se réduisent également en Inde et en Afrique, à quelques exceptions près. Comme je l'ai affirmé dans plusieurs

de mes travaux, les paysanneries de la région ont très souvent été utilisées comme « fer de lance territorial de l'État ». Pour de multiples raisons, et notamment pour que l'État puisse mieux les contrôler, les marges ont été conquises par le développement des fronts pionniers agricoles ; cela a été le cas aux Philippines au début du siècle dernier, en Indonésie, surtout depuis les années 1950, en Malaysia depuis son indépendance ou au Viêt Nam depuis trente-cinq ans. Ce recours à l'agriculture comme outil de conquête territoriale et de résolution de problèmes de gestion territoriale a été pratiqué dans bien des régions du monde, et il n'est pas rare de le voir évoqué dans la littérature historique. Il apparaît cependant exceptionnellement fréquent en Asie du Sud-Est. La conquête des marges y est aussi utilisée comme outil de dilution des minorités ethniques, la redistribution de la population comme outil géopolitique demeurant très active encore aujourd'hui.

C'est d'abord dans l'agriculture et par l'agriculture que de nombreux pays, notamment l'Indonésie et le Viêt Nam, sont parvenus à réduire le problème de la pauvreté, grâce à l'application de politiques agricoles très interventionnistes. Cependant, depuis au moins une décennie, l'expansion agricole résulte de plus en plus de la volonté d'entreprises privées, de grandes plantations notamment, dans un contexte où les écosystèmes terrestres, tout d'abord forestiers, mais aussi et de plus en plus les écosystèmes marins, subissent une détérioration et une régression rapides. Dans l'ensemble du Sud-Est asiatique, la production agricole s'accroît très vite, tout comme la production aquacole – terrestre ou maritime – les captures en mer ne parvenant plus à répondre à la demande. La pression du productivisme s'étend de plus en plus à l'ensemble des domaines terrestres et maritimes.

Figure 1 *Croissance démographique et expansion agricole mondiales, 1700-2007*

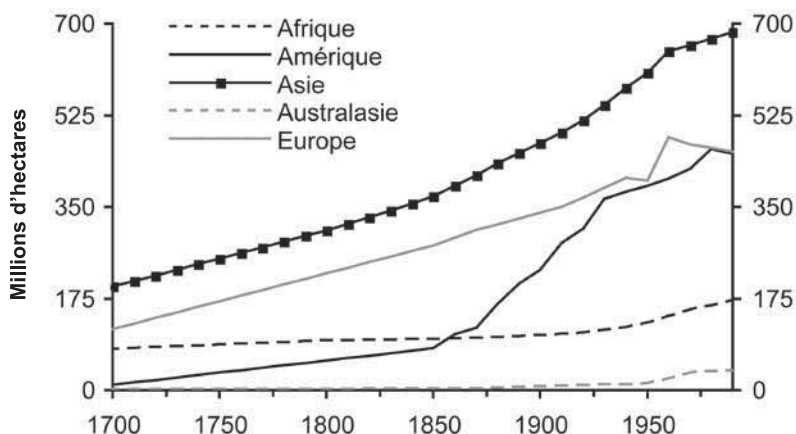


Sources : Chenais, 1991; FAOSTAT, 2009; N.I.E.S., 2009; UNPOP, 2009.

Rappelons qu'une caractéristique de cette région est que l'extension du domaine agricole a suivi de très près l'intensification de l'agriculture, à un point tel que celle-ci

s'étend plus vite que la population ne croît, contrairement à ce qui se passe ailleurs, notamment en Afrique.

Figure 2 *Expansion agricole dans les grandes régions du monde, 1700-1990*

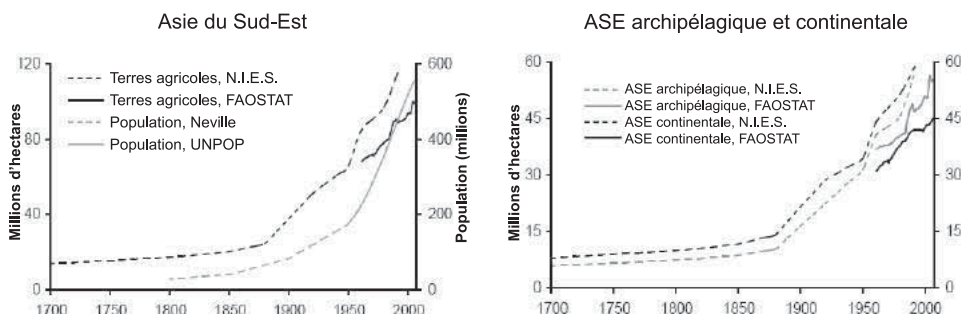


Source : N.I.E.S, 2009.

Si l'on compare les expansions agricoles à travers le monde, l'on constate que le rythme

s'est cassé ou renversé, sauf en Asie. En Europe, les terres agricoles perdent du terrain.

Figure 3 *Asie du Sud-Est. Croissance démographique et expansion agricole, par grande région, 1700-2007*

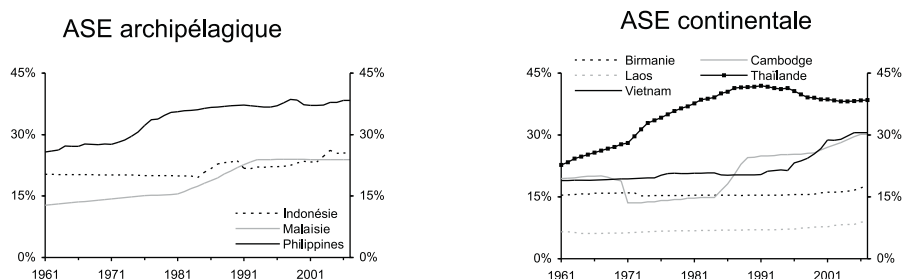


Sources : FAOSTAT, 2009; N.I.E.S, 2009; Neville, 1999; UNPOP, 2009.

Sources : FAOSTAT, 2009; N.I.E.S, 2009.

Dans le Sud-Est asiatique, l'expansion agricole est plus rapide que la croissance démographique.

Figure 4 *Proportion du territoire consacrée à l'agriculture, par pays, 1961-2007*

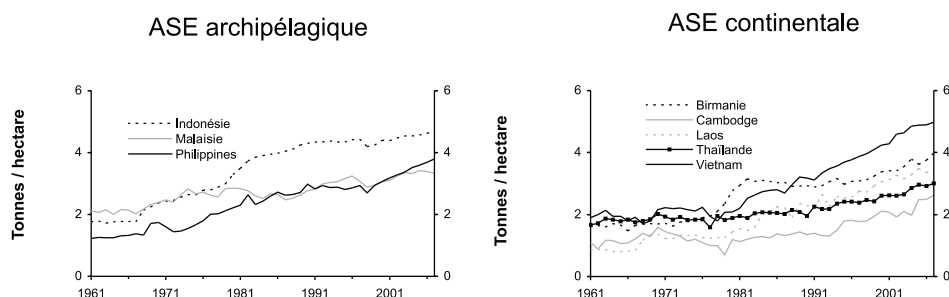


Source : FAOSTAT, 2009.

Dans la région, la Thaïlande est le seul pays où le territoire agricole a cessé de s'étendre. Au Cambodge, la cassure correspond à la période du régime des Khmers rouges. Au Viêt Nam, l'expansion agricole a été déclenchée massivement après 1975. Aux

Philippines, l'un des deux pays de la région les plus densément peuplés avec le Viêt Nam, l'agriculture s'étend, tout comme en Malaysia qui représente le pays le plus industrialisé, mis à part Singapour.

Figure 5 *Rendements rizicoles par pays, 1961-2007*

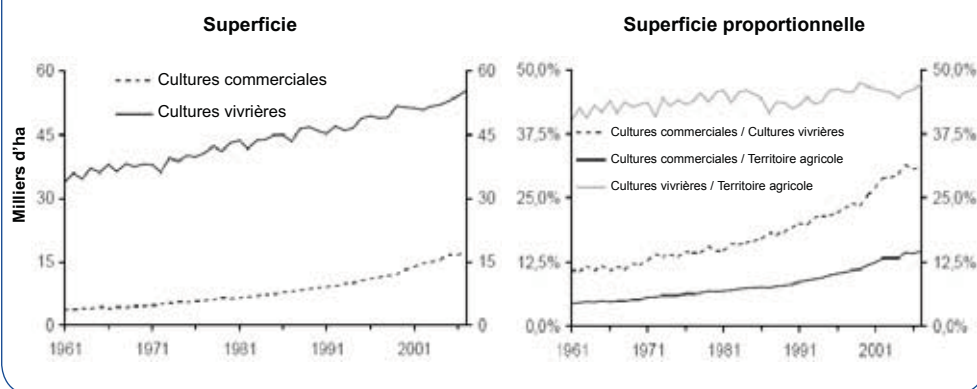


Source : FAOSTAT, 2008.

La croissance de l'agriculture repose aussi sur une augmentation des rendements : les rendements rizicoles, très faibles encore

il y a 20-25 ans, ont pratiquement rattrapé le niveau des pays de l'Asie orientale, tels le Japon, la Corée et Taiwan.

Figure 6 *Asie du Sud-Est. Cultures commerciales (caoutchouc, huile de palme, café) versus cultures vivrières (riz et maïs), 1961-2007*

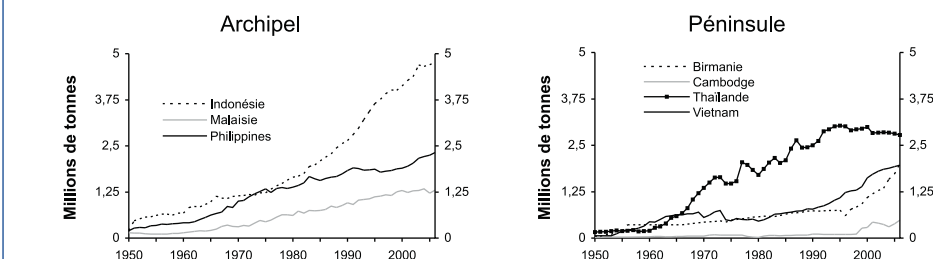


Source: FAOSTATS, 2008.

L'intensification/expansion de l'agriculture a d'abord été appliquée dans l'agriculture vivrière – d'abord pour le riz, mais aussi le maïs, le tapioca, etc. –, puis dans les cultures de rente comme le caoutchouc, l'huile de palme et le café.

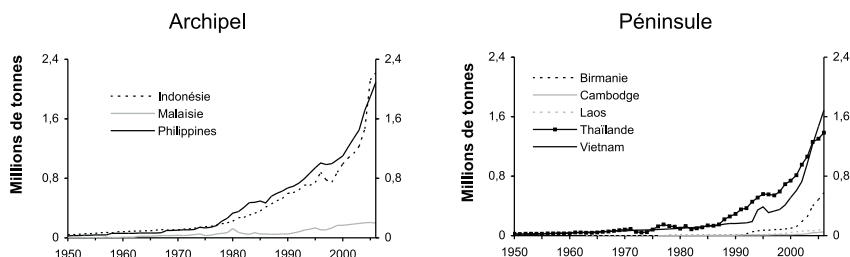
Depuis une décennie, l'expansion des cultures commerciales est plus rapide que celle des cultures vivrières. La production agricole du Sud-Est asiatique, y compris rizicole, se tourne de plus en plus vers le marché mondial – la Thaïlande et le Viêt Nam étant les premiers exportateurs de riz au monde.

Figure 7a *Pêcheries, 1950-2006*



Source: FAOSTATS, 2008.

Figure 7b *Aquaculture, 1950-2006*

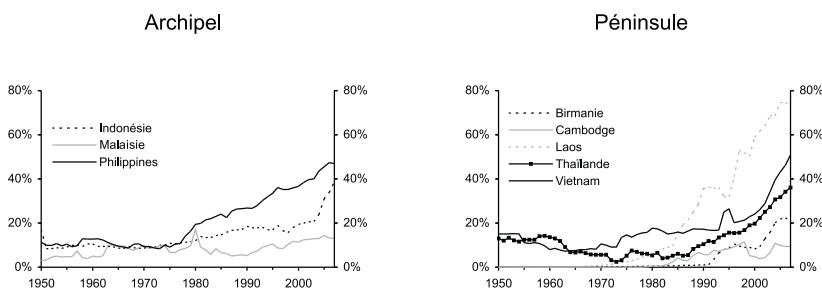


Source : FAOSTATS, 2008.

Concernant l'aquaculture et les pêcheries, la production croît encore plus vite que la

population. L'aquaculture croît plus vite que l'ensemble du secteur.

Figure 8 *Proportion de la production de poissons et fruits de mer assurée par l'aquaculture, par pays, 1950-2007*



Source : FAO Fisheries and Aquaculture, 2008.

La consommation de poisson est vitale dans certains pays de l'Asie du Sud-Est. Le Viêt Nam connaît la consommation *per capita* la plus élevée, celle-ci étant également très importante dans l'île indonésienne de Java

ainsi qu'au Japon. Ce marché est de plus en plus assuré par une aquaculture tournée vers l'exportation. Les crevettes produites en Asie du Sud-Est sont massivement destinées aux marchés chinois et japonais.

Tableau 1 Exportations, rangs mondiaux

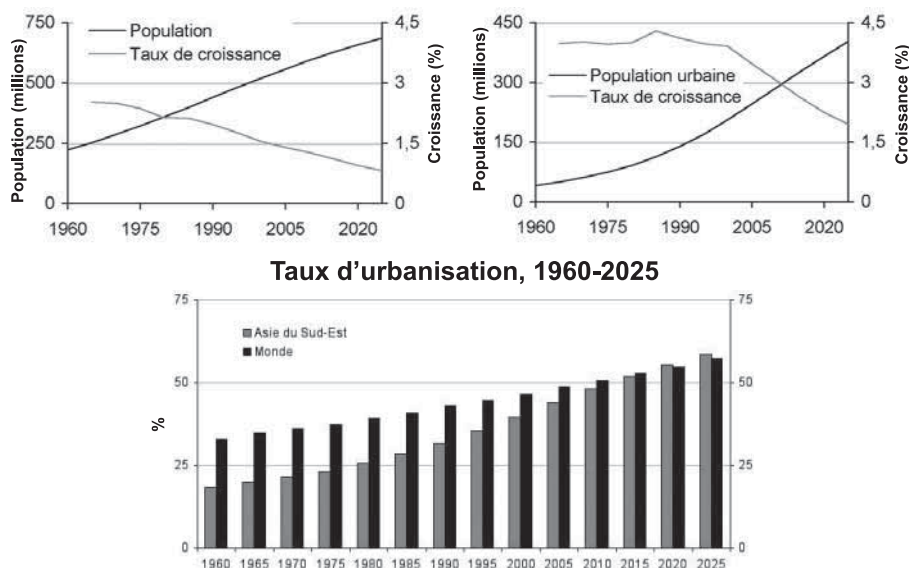
	Birmanie		Cambodge		Indonésie		Laos		Malaysia		Philippines		Thaïlande		Vietnam	
	Exportations		Exportations		Exportations		Exportations		Exportations		Exportations		Exportations		Exportations	
	1961	2005	1961	2005	1961	2005	1961	2005	1961	2005	1961	2005	1961	2005	1961	2005
Ananas	-	-	-	-	-	37	-	-	1	16	-	3	-	22	-	55
Café	-	88	-	106	9	4	68	30	35	64	-	81	-	28	64	2
Caoutchouc	2	3	-	-	-	11	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-
Fruits tropicaux	-	15	-	-	-	6	-	-	1	3	-	12	3	1	-	-
Huile de palme	-	-	-	39	3	2	-	-	4	1	-	50	-	12	-	62
Noix de coco	-	71	-	38	-	2	-	-	1	8	30	10	8	4	-	1
Riz	1	21	6	59	-	23	-	-	22	43	60	110	2	1	8	2
Thé	41	55	-	-	4	5	-	-	17	37	-	57	34	41	18	6

Source : FAOSTATS, 2008.

Le tableau 1 illustre l'importance des exportations en Asie du Sud-Est et leur omniprésence sur le marché mondial. La Thaïlande est le second agro-exportateur des pays dits du Sud, après le Brésil. Répétons-le, beaucoup de ces cultures ne sont pas

vivrières. Par exemple, parmi les facteurs de la croissance de l'huile de palme il faut compter son utilisation dans l'industrie cosmétique et son potentiel pour utilisation dans les agro-carburants, comme le biodiesel.

Figure 9 Croissance démographique et urbaine, Asie du Sud Est, 1960-2025



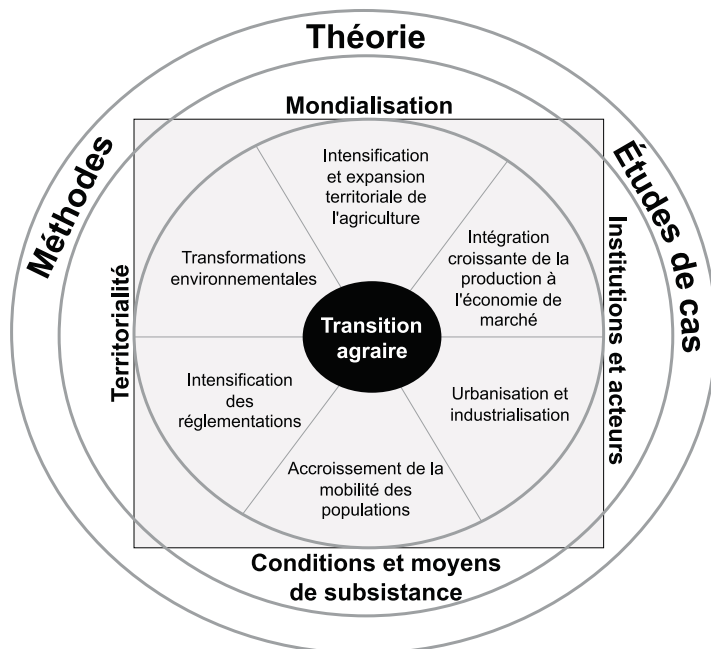
Source : UNPOP (2008).

La transition agraire ne se réduit pas aux campagnes, elle résulte aussi de la part de plus en plus grande du poids démographique

des villes. Les courbes montrent clairement que la population urbaine croît beaucoup plus rapidement que la population rurale.

1.2.3. Le projet CHATSEA

Figure 10



Source : Projet CHATSEA. Construction des auteurs.

La transition agraire concerne un transfert de plus en plus évident vers le secteur urbain, dont le poids relatif s'accroît rapidement : au plan des effectifs de population et de la production alors que la part de l'industrie monte en flèche, et surtout de l'emploi. En Malaysia qui est un agro-exportateur incontournable, moins de dix pour cent de la population est employée dans l'agriculture. Cela n'est pas surprenant quand on compare cette situation à celle des États-Unis ou de

la France – entre un et quatre pour cent de population agricole. Cependant, les pays de l'Asie du Sud-Est sont encore au stade de la transition agraire, l'emprise de l'industrie sur la totalité du secteur agricole étant loin d'être achevée. Mais déjà, alors que les États multiplient les réglementations, les multinationales choisissent les marchandises qu'elles veulent écouler sur les marchés, imposant de plus en plus toutes les conditions de leur production.

Ce passage d'une société où les relations de production, l'accumulation, l'emploi ou les lieux de vie sont d'abord ruraux, vers une société où toutes ces composantes deviennent de plus en plus urbaines et industrielles, fait l'objet d'un grand projet de recherches que je dirige. Celui-ci s'intitule CHATSEA, pour *Challenges of the Agrarian Transition in Southeast Asia*, c'est-à-dire, « Les défis de la transition agraire en Asie du Sud-Est ». Ayant débuté en 2005 et devant se terminer officiellement à la fin de 2010, il est appuyé financièrement par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada. Quand, en 2004, il a été mis au point, notre objectif était de tenter d'analyser et d'interpréter les caractéristiques, les risques et les défis de la transition agraire telle qu'elle se déroule dans le Sud-Est asiatique. L'équipe de chercheurs, qui a alors été rassemblée, s'est lancée dans une série d'études autour de ce que nous avons collectivement identifié comme les six processus fondamentaux de la transition agraire : 1) intensification et expansion territoriale de l'agriculture, 2) urbanisation et industrialisation, 3) intégration croissante de la production à l'économie de marché, 4) intensification des réglementations, 5) accroissement de la mobilité des populations, 6) transformations environnementales.

Notre équipe, constituée principalement de chercheurs et d'étudiants préparant un doctorat ou une maîtrise et provenant d'une dizaine de pays, dont six du Sud-Est asiatique, a choisi d'analyser ces processus, de manière soit spécialisée soit transversale, à travers quatre « fenêtres » d'observation : mondialisation, conditions et moyens de subsistance, territorialité, institutions et acteurs. Nous en dirons plus à ce sujet dans le cadre

de la tenue de notre atelier dans le massif du Tam Đảo, lequel portera justement sur la transition agraire et sa grande complexité dans le Sud-Est asiatique.

Je vous remercie.

Échanges...

Stéphane Lagrée

Merci Rodolphe pour cette présentation. Les stagiaires de cet atelier sont entre de bonnes mains en bénéficiant des conclusions de plus de cinq années de recherche menées à une échelle si large ! Passons maintenant aux questions.

Bernard Formoso

Vous avez décrit la transition agraire en Asie du Sud-Est comme une combinaison entre un processus d'expansion agricole et d'intensification. À mon sens, la Thaïlande fait office de cas limite, et préfigure les problèmes auxquels seront confrontés dans quelques décennies les autres pays de la région. En effet, ce processus d'expansion territoriale, qui repose sur une extension des terres agricoles sur les terres vierges, n'est pas illimité. En Thaïlande, pour des raisons politiques et écologiques, il n'est plus possible de gagner des fronts pionniers. L'intensification agricole ne suit pas, il se pose un problème de transition entre l'expansion et l'intensification agricoles. Ceci soulève des problèmes sociaux dont on prend la mesure aujourd'hui avec la crise politique en Thaïlande, de mai 2010. Comment voyez-vous à terme l'évolution du processus de transition ?

Rodolphe De Koninck

Effectivement, le cas de la Thaïlande est intéressant car il est différent : le pays n'a pas été colonisé, n'a pas fait l'objet de révolution verte officielle, les rendements rizicoles y sont longtemps restés plus faibles que dans la plupart des autres pays du Sud-Est asiatique, sa relative homogénéité culturelle est assez rare pour la région. Je rejoins ici votre point de vue, mais je soulignerais des spécificités par rapport aux autres pays de la région, qui illustrent les contradictions et les risques de la transition agraire. Bien que la Thaïlande repose sur une économie largement extravertie, que le secteur industriel y occupe une place grandissante, la part de la population agricole y demeure très élevée par rapport à la Malaisie, l'Indonésie ou les Philippines. Le cas de la Thaïlande est extrême : la transition agraire y est menée tambour battant, Bangkok est un exemple exceptionnel de monocéphalie urbaine, le poids de la bourgeoisie urbaine est conséquent, l'expansion agricole s'est arrêtée, les terroirs se sont contractés – notamment dans les plaines du Nord. Bref, le cas de la Thaïlande est exemplaire de ce que peut amener une transition agraire difficile à contrôler.

Martine Segalen

N'êtes-vous pas un peu hégémonique en nous décrivant ces transformations à l'égide de la transition agraire ? Vous partez des formes anciennes de l'agriculture pour arriver à un système global. Je suis étonnée de la faible part de l'industrialisation et de l'urbanisation dans votre exposé. Je ferais en outre une référence à Henri Mendras et son livre « La fin des paysans » ou leur transformation en industriels de l'agro-alimentaire. Qu'en pensez-vous ?

Concernant les thèses élaborées dans le cadre de votre projet CHATSEA, s'agit-il de cas d'espèces locaux à partir desquels les étudiants analysent les effets des politiques publiques ?

Christophe Gironde

Les activités non agricoles ont été très peu abordées, alors qu'elles représentent de plus en plus une part fondamentale, que ce soit à l'aune du temps de travail, ou en termes de revenus. La pluriactivité n'est-elle pas une caractéristique majeure de cette paysannerie en transition ?

Yves Perraudau, Université de Nantes

J'ai été durant dix années au Conseil scientifique des pêches à Bruxelles en tant qu'économiste. Je voudrais juste confirmer vos propos et apporter quelques précisions. Concernant la pêche mondiale, nous sommes aujourd'hui à peu près à 90-95 millions de tonnes, de façon assez stable depuis les années 1980. L'Asie pèse lourd, en assurant environ 60 % de cette production et en plaçant neuf pays asiatiques dans les quinze premiers pays producteurs. Cette position est encore plus hégémonique en aquaculture : depuis les années 1980, on est passé de 5 à 60 millions de tonnes, ce qui montre effectivement que la croissance des produits de mer est issue de l'aquaculture, à parts égales entre l'aquaculture marine et l'aquaculture continentale. Il y a une position quasi-monopolistique de l'Asie, qui assure 90 % de la production aquacole mondiale, notamment de la Chine qui en produit 40 millions de tonnes. En revanche, je suis plus dubitatif sur votre position concernant

le bon contrôle de l'activité de pêche dans le monde, notamment dans l'océan Pacifique.

J'ai une autre remarque : dans ce partage de la valeur ajoutée, qui est évidemment très important, et le rôle des autres acteurs relativement à cette valeur ajoutée, vous n'avez pas fait référence aux physiocrates et à François Quesnay sur le partage entre les distributeurs et les agriculteurs.

François Roubaud

Vous avez évoqué l'expansion et l'intensification liées à la transition agraire, qu'en est-il de l'informalisation ? L'idée d'aboutir à une industrialisation et une urbanisation sur le modèle des sociétés développées n'est pas ce qu'on observe au Viêt Nam ou aux Philippines. Cette industrialisation et urbanisation en Asie du Sud-Est n'est-elle pas plutôt liée à l'informalisation ?

Rodolphe De Koninck

Lors de cet exposé synthétique, parmi les six processus fondamentaux que nous avons identifiés, j'en ai en effet privilégié deux ici, l'intensification agricole et l'expansion territoriale. Cela ne signifie pas que je sous-estime l'industrialisation, l'urbanisation ou la pluriactivité, dont on pourrait parler tout aussi longuement et que nous étudions de façon approfondie dans le cadre du projet CHATSEA.

Concernant la pêche et son contrôle, je veux juste souligner que la situation a beaucoup évolué depuis l'époque où les chalutiers coréens, japonais et taiwanais procédaient à un pillage systématique des ressources halieutiques des mers territoriales des pays du Sud-Est asiatique. Aujourd'hui, les intrusions des flottes étrangères se font plus rares.

Concernant les physiocrates qui m'intéressent également, j'ai en effet privilégié une approche marxiste dans cet exposé.

Jean-Pierre Cling

Vous avez présenté la hausse des surfaces agricoles et des rendements comme une composante très importante de la transition agraire, en dessinant un arbitrage entre révolution verte et réforme agraire, au bénéfice de la révolution verte dans la plupart de ces pays sous l'influence des États-Unis. Cependant, j'estime qu'au Viêt Nam il y a eu à la fois réforme agraire et révolution verte, ce qui a pu poser quelques problèmes. Par exemple, la réforme agraire a pu freiner la production agricole avec la diminution des superficies.

J'en profite pour faire un commentaire relatif à la pêche et à l'aquaculture : il est assez fascinant de voir au Viêt Nam qu'il y a eu à la fois une expansion vers les marges continentales de l'Ouest, et vers les marges maritimes de l'Est.

Rodolphe De Koninck

Merci de rappeler ces quelques caractéristiques de la réforme agraire vietnamienne, qui peuvent aussi partiellement se retrouver au Laos ou au Cambodge à l'ère des Khmers rouges. De même, en Indonésie, il y a eu des tentatives de réforme agraire, essentiellement à Java. Comme vous le soulignez, ces réformes ont retardé la révolution verte, sauf dans le cas tout à fait particulier de la réforme agraire capitaliste aux Philippines, réforme qui d'ailleurs n'en finit plus... Mais aujourd'hui les États, y compris ceux d'Indochine, se tournent vers une économie de marché en facilitant la privatisation de l'agriculture et l'accroissement des rendements.

1.3. Transitions sur le marché du travail : lectures macro et micro

*Mireille Razafindrakoto – IRD-DIAL, Jean-Pierre Cling – IRD-DIAL,
Christophe Gironde – IHEID, François Roubaud – IRD-DIAL*

(Retranscription)

1.3.1. Contexte et objectifs

Mireille Razafindrakoto

Je voulais tout d'abord vous faire part de mon plaisir à participer pour la quatrième année à ces Journées. Merci à Stéphane et à Trang, à l'Académie des Sciences sociales de nous avoir cette année encore invités.

Nous aborderons ce matin le concept de transition dans une perspective économique et vous présenterons deux approches complémentaires : d'une part la perspective macro de l'équipe DIAL en partenariat avec l'Office Général des Statistiques du Viêt Nam (OGS), composée de François Roubaud, Jean-Pierre Cling, Nguyễn Hữu Chí et moi-même ; d'autre part, la perspective micro de Christophe Gironde, socio-économiste. Cette double entrée nous permettra d'établir un parallèle entre nos approches et nos méthodes. Nous verrons s'il est possible d'instaurer un dialogue et de dégager des synergies, d'apercevoir les divergences et les convergences de nos analyses respectives. Cette séance constituera également une introduction à l'atelier « Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité

entre approche quantitative et qualitative » qui s'enrichira de la présence de Christian Culas, socio-anthropologue.

Cette présentation abordera la transition économique – notamment le passage de l'économie planifiée à l'économie libéralisée, l'urbanisation liée à la transition urbaine (migration des campagnes vers les villes) et leurs conséquences sur le marché du travail (passage de l'agriculture aux activités non agricoles). La transition économique au Viêt Nam se caractérise par une forte croissance économique et par une réduction certaine de la pauvreté. Cependant, parallèlement, nous apercevons une augmentation des inégalités, non seulement entre zone rurale et zone urbaine, mais aussi à l'intérieur même de ces zones. Comment cette progression des inégalités se traduit-elle en termes d'insertion des différentes catégories de la population sur le marché du travail ? Notre objectif est de comprendre les tendances en cours et de mesurer leurs évolutions.

Les principales entrées d'analyse ont été les suivantes :

- l'impact de la croissance économique et de l'urbanisation en termes de reconversion et diversifications des sources de revenu ;

- les dynamiques spécifiques des différents types de milieux, urbain, rural, etc. ;
- l'influence de la proximité des grands centres urbains ;
- le rôle et la place du secteur informel ;
- les caractéristiques du secteur informel en termes de conditions de travail et son articulation avec le reste de l'économie.

Pour aborder ces thématiques, deux approches méthodologiques ont été adoptées. Tout d'abord, nous avons retenu une perspective macro visant à étudier l'évolution dans le temps de quatre types de milieux :

- les communes urbaines des deux grandes villes Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville ;
- les zones périurbaines autour de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville ;
- les communes urbaines autres que Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville ;
- les communes rurales.

Christophe Gironde présentera ensuite une étude menée dans deux districts de la province de Hưng Yên, des districts ruraux qui présentent toutefois des similarités avec les zones périurbaines. La focale est cette fois plus micro et de type socio-économique.

Ces distinctions de zones soulèvent des interrogations, notamment quant à la pertinence de la définition de l'urbain et du rural au Việt Nam. Nous avons toutefois choisi d'adopter la définition administrative (officielle) des communes urbaines et rurales. Cette définition peut-être remise en cause, et peut parfois ne pas correspondre aux réalités du terrain. Mais notre démarche était de partir de cette définition pour analyser dans chaque zone les phénomènes observables, et leurs spécificités en termes de dynamiques sur le marché du travail. Trois critères sont retenus afin de circonscrire une commune urbaine :

- une population active ayant une activité non-agricole supérieure à 65 % ;
- une population totale supérieure à 4 000 habitants ;
- une densité démographique supérieure à 2 000 habitants/km².

Avec l'enquête menée au niveau national et l'étude micro dans les districts de Khoái Châu et de Văn Giang, nous vous présenterons plusieurs photographies, à différentes échelles, selon différentes analyses, et nous vous montrerons leur complémentarité. Il est nécessaire de situer le local par rapport au global pour analyser les dynamiques au niveau national et les opportunités qui s'offrent à la population quand elle se déplace. De même, à partir d'observations à l'échelle macro ou globale, il est utile d'avoir un éclairage plus précis pour dévoiler les mécanismes des régions, les spécificités des provinces, les logiques à l'intérieur des communes, des ménages, etc.

Je vous présenterai dans un premier temps les principaux faits marquants qui caractérisent les restructurations en cours sur le marché du travail, et plus particulièrement le poids du secteur informel. Cette lecture macro sera suivie d'une lecture intermédiaire avec une comparaison des caractéristiques du secteur informel en zone urbaine et périurbaine. Nous nous pencherons sur les différents types d'activités du secteur informel, les conditions de travail, son intégration à l'économie formelle et ses perspectives d'évolution. Christophe proposera ensuite une lecture micro, en évoquant la transition agraire et le développement des activités non-agricoles. Nous ne nous sommes pas nécessairement posé les mêmes questions initiales, mais nous partageons finalement de nombreuses thématiques et problématiques communes.

Notre collègue a pris comme point de départ la transition agraire, alors que nous avons choisi les phénomènes d'urbanisation. *In fine*, nous retrouvons l'importance des micro-unités informelles.

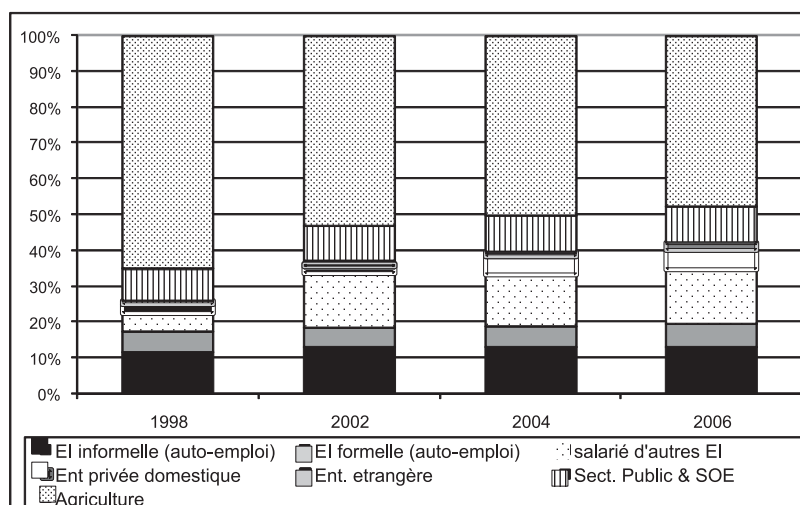
1.3.2. Urbanisation et dynamique récente sur le marché du travail

Principaux faits marquants concernant le marché du travail 1998-2006

Quatre principaux faits marquants doivent être distingués :

- la part du secteur agricole recule en termes d'emploi ;
- ce secteur recule au profit du secteur privé non-agricole ;
- la part des entreprises individuelles non-agricoles augmente ;
- le taux de salarisation s'accroît.

Figure 11 Évolution de la part de l'emploi par secteur au Viêt Nam



El : entreprises individuelles

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006 ; calculs des auteurs.

Restructuration sur le marché du travail

Nous nous concentrerons plus particulièrement sur les trois derniers groupes d'entreprises individuelles, aussi bien l'auto-emploi informel, l'auto-emploi formel, et les personnes salariées de ces entreprises.

Le premier constat est le recul de l'emploi agricole et la stabilité du secteur public. Il y a une montée progressive du secteur privé non-agricole, qui regroupe toutes les entreprises privées et les entreprises individuelles. En termes d'auto-emploi, nous n'observons pas particulièrement d'évolution à l'échelle nationale. En revanche, une montée nette du taux de salarisation au niveau des entreprises individuelles, et donc des salariés

de micro-unités est perceptible. Le secteur privé domestique (à capital national) gagne également en importance.

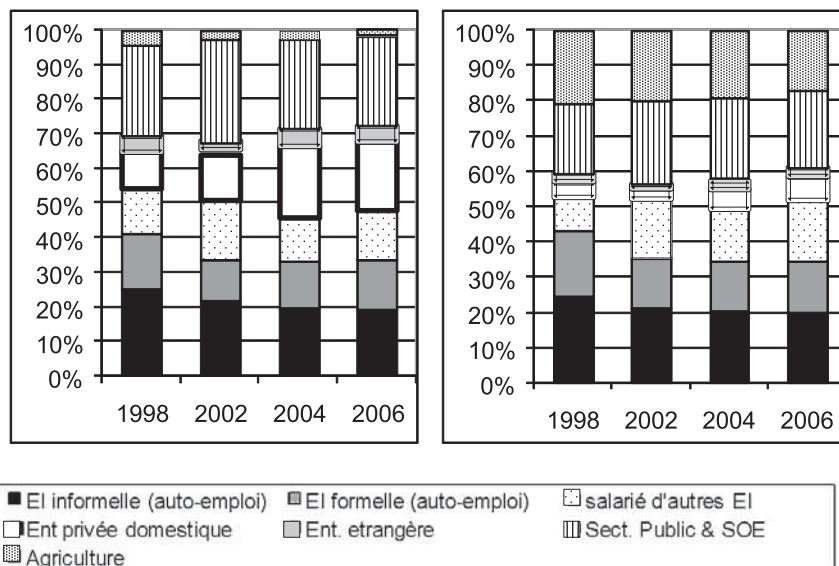
Que se passe-t-il plus précisément dans les communes urbaines de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville ? :

- l'agriculture représente une partie presque négligeable de l'emploi ;
- la part du secteur public dans l'ensemble de l'emploi stagne ;
- les entreprises étrangères ont tendance à augmenter ;
- les entreprises privées domestiques montent fortement et la part des trois groupes d'entreprises individuelles reste stable.

Figure 12 *Évolution de la part de l'emploi par secteur*

Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville

Les autres centres urbains



EI : entreprises individuelles

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006 ; calculs des auteurs.

Pour les autres zones urbaines, en excluant Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville :

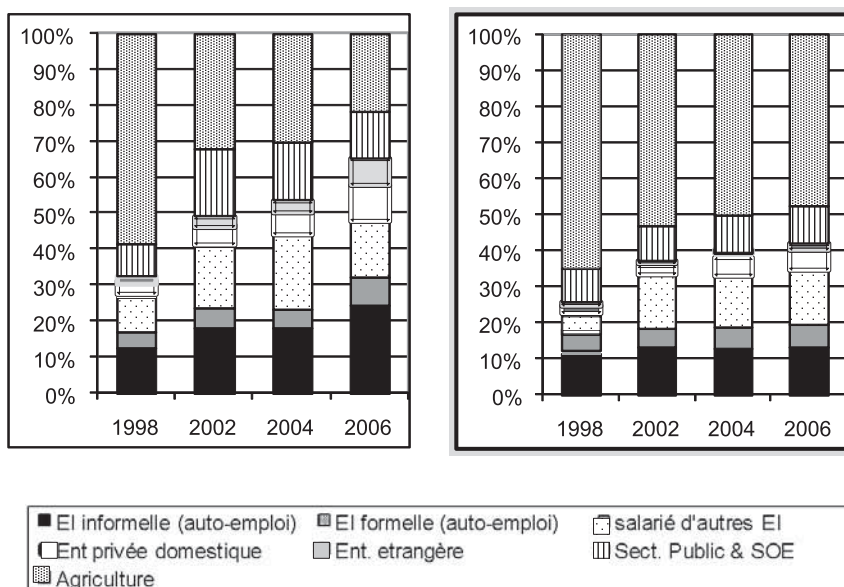
- le poids de l'agriculture reste assez important ;
- le poids du secteur public ne connaît pas réellement d'évolution notable ;
- les poids des entreprises privées étrangères et domestiques augmentent moins nettement que dans les deux métropoles ;

- le poids des entreprises individuelles (auto-emploi ou salariat) stagne.

Ainsi, la part de l'auto-emploi informel est considérable – autour de 20 %. Si l'on ajoute l'ensemble des personnes qui travaillent dans ces micro-unités de production non-agricoles, la proportion est de 50 % comme à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville.

Figure 13 *Évolution de la part de l'emploi par secteur*

Périurbain Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville Reste du milieu rural



EI : entreprises individuelles

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006 ; calculs des auteurs.

En milieu rural, outre la stabilité habituelle du secteur public, on note :

- un recul de l'emploi agricole ;
- une augmentation très significative des personnes qui travaillent dans les entreprises privées domestiques ;
- et surtout une forte montée du salariat dans les entreprises individuelles.

Concernant les zones périurbaines, nous sommes face à une dynamique particulièrement prononcée, avec des transformations très rapides dans le secteur agricole, et une augmentation des entreprises étrangères et des entreprises privées domestiques. Les micro-unités individuelles ne sont pas en

reste non plus, et passent de 25 % en 1998 à presque 50 % en 2006.

Les zones périurbaines seraient-elles l'objet d'un passage et d'une transformation qui s'opère, telle qu'une transition du rural vers l'urbain ? La structuration du marché du travail sur Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville restera-t-elle stable ou continuera-t-elle à évoluer ?

Au niveau économique et politique, peu d'importance est accordée aux petites unités individuelles, pour la plupart informelles, quand on évoque l'industrialisation, alors qu'elles représentent environs 30-40 % du marché du travail à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville.

Tableau 2 *Taux de pluriactivité - Actifs combinant une activité agricole avec un autre type d'activité*

	1998	2002	2004	2006
HN HCMC urbain	3,3 %	0,8 %	1,7 %	1 %
Autre urbain	14,9 %	15,4 %	16 %	12,7 %
Rural HN HCMC	32,7 %	20,1 %	25,5 %	19,2 %
Autre rural	33,3 %	32,5 %	35,6 %	34,8 %
Total	28,9 %	27,7 %	29,7 %	28,1 %

* HN : Hà Nội ; HCMC : Hồ Chí Minh Ville

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006; calculs des auteurs.

Le passage des personnes, qui travaillaient dans le secteur agricole, vers le secteur non-agricole résulte-t-il d'une pluriactivité, c'est-à-dire de la poursuite d'activités agricoles accompagnée d'un développement d'activités non-agricoles ? L'analyse montre souvent un abandon total des activités agricoles. En effet, en zones périurbaines, le poids des actifs, qui combinent à la fois une activité agricole et une activité non-agricole, diminue très fortement, en un temps très court (de 1998 à 2006) – de 33 % à 19 %.

Poids du secteur informel

La progression de l'emploi dans le secteur informel est particulièrement importante entre 1998 et 2006, que ce soit en termes de nombre d'entreprise (croissance de 55 %) et

de nombre d'emplois (croissance de 73 %). L'informalisation accompagne l'urbanisation. Ces calculs ont été effectués à partir de l'enquête « *Việt Nam Household Living Standard Survey* », dont le but premier n'était pas de quantifier le secteur informel.

En 2007 et 2009 nous avons effectué une enquête plus spécifique de mesure du secteur informel – ensemble des activités qui sont non-agricoles et non enregistrées – qui a confirmé son poids majeur dans toutes les zones : à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, dans les autres villes, en milieu rural, mais surtout en zone périurbaine (jusqu'à 37 % de l'emploi). Au niveau national, le secteur informel constitue la première source d'emplois non-agricoles (50 %).

Tableau 3 *Le poids du secteur informel*

Nombre d'entreprises et d'emplois dans le secteur informel

	Nb d'entreprises			Nb d'emplois		
	Niveau 2006	Croiss. 1998-20 06	Croiss. 2004-20 06	Niveau 2006	Croiss. 1998-2006	Croiss. 2004-2006
Hanoi HCMC urbain	637 096	-6 %	-6 %	940 511	-21 %	-2 %
Autre urbain	1 770 922	17 %	7 %	2 694 674	11 %	8 %
Rural HN HCMC	218 045	55 %	16 %	407 200	73 %	61 %
Autre rural	4 677 396	-6 %	-5 %	6 855 213	-18 %	-6 %
Total	7 303 459	0 %	-2 %	10 897 598	-11 %	-1 %

⇒ **Forte croissance SI dans les centres urbains hors HN & HCMC et**
 ⇒ **surtout en zone périurbaine**

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006 ; calculs des auteurs.

Tableau 4 *Le poids du secteur informel*

Emplois par secteur institutionnel au Việt Nam

Secteur Institutionnel<	Hà Nội HCM urbain	Autre urbain	Hà Nội HCM rural	Autre rural	Total
Public	25.5 %	23.7 %	13.5 %	6 %	10.7 %
Entreprise étrangère	5.5 %	2.5 %	7.6 %	1.3 %	2 %
Enterprise privés domestique	19.4 %	8.2 %	10.7 %	3.5 %	5.7 %
Entreprise individuelle formelle	16.9 %	16.8 %	6.9 %	4.7 %	7.8 %
Secteur informel	30.3 %	31.9 %	36.9 %	20.4 %	23.5 %
Agriculture	1.3 %	16.5 %	24.1 %	64.0 %	50 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

→ **Secteur informel (SI): premier source d'emploi non agricole**

→ **23% de l'emploi total**

→ **50% de l'emploi non agricole**

Sources : LFS 2007, GSO ; calculs des auteurs.

1.3.3. Caractéristiques comparées du secteur informel en zone urbaine et périurbaine. Le cas de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville

Quelles sont les caractéristiques du secteur informel en zones urbaines et périurbaines ? Existe-t-il des différences notables entre les grandes villes de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville et les zones périurbaines ?

Type d'activités, conditions de travail et performance

On remarque que les activités informelles sont généralement composées d'activités de services et de commerces, en particulier en milieu urbain. On note d'autre part une différenciation entre zone urbaine et périurbaine : en zone urbaine, le poids des

services est supérieur ; en zone périurbaine, le commerce et l'emploi manufacturier prédominent.

Pourquoi s'intéresse-t-on au secteur informel ? Non seulement du fait de son poids, mais aussi parce que cette informalisation peut s'avérer problématique, en termes d'insertion, d'inégalité, de précarité et de conditions de travail. Il s'agit de micro-unités où l'auto-emploi est la règle – 73 % des unités de production ne sont constituées que d'une seule personne. La plupart des emplois sont sans contrat, il y a une absence générale de protection sociale. Les revenus sont globalement faibles, malgré une certaine hétérogénéité. Les revenus du secteur informel sont nettement inférieurs en zone périurbaine.

Tableau 5 Type d'activités

Secteur d'activité	Zone urbaine		Zone périurbaine	
	Nb UPIs. %	Nb emplois %	Nb UPIs. %	Nb emplois %
Hà Nội	100	100	100	100
Industrie	14.5	21.7	23.2	35.2
Commerce	27.8	24.3	50.1	42.5
Services	57.7	54	26.7	22.3
HCMV	100	100	100	100
Industrie	20	28.5	30.0	34.5
Commerce	31.7	27.7	34.6	32.7
Services	48.3	43.7	35.3	32.7

⇒ Les services prédominent en zone urbaine
(petits restaurants, services de réparation et de transport)

⇒ Industrie en zone périurbaine
(activités de transformation de biens de consommation courante)

Source : L'enquête auprès des ménages et les entreprises du secteur informel (HB&ISS),
Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS / IRD-DIAL. UPI Unité de production informelle.

Tableau 6 Principal débouché : la consommation des ménages

Activités économiques	Zone urbaine					Zone périurbaine				
	Public or para-public	Entreprises formelles	Entreprises individuelles	Ménages	Auto-consommation	Public or para-public	Entreprises formelles	Entreprises individuelles	Ménages	Auto-consommation
Hà Nội	0.7	1.2	7.5	90.4	0.1	0	6.8	40.3	39.4	0
Manufacture	2.0	0	2.4	95.4	0.2	0	11.8	36.9	35.0	0
Commerce	0	0	6.9	92.8	0.2	0	0	0	0	0
Services	0.5	3.9	12.4	83.1	0	0	0.0	47.6	47.0	0
Hồ Chí Minh ville	0.1	10.8	12.3	76.8	0.1	0.2	1.6	36.0	61.4	0.7
Manufacture	0.2	10.7	23.4	65.4	0.3	0.0	8.4	24.5	64.0	3.1
Commerce	0	16.7	9.8	73.6	0	0	0	41.8	58.2	0
Services	0	2.2	5.8	91.9	0	0.3	0	38.8	60.8	0.1

Seules les EEI industrielles vendent une partie de leur production à de grandes entreprises formelles

Source : L'enquête auprès des ménages et les entreprises du secteur informel (HB&ISS),
Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS / IRD-DIAL.

J'ai souligné auparavant l'importance du secteur manufacturier en zone périurbaine. Le secteur informel peut-il suivre la croissance qui s'opère au niveau de l'économie nationale ? Est-il articulé avec cette économie, ou reste-t-il en marge de la dynamique présente de croissance ? Lorsque nous analysons les débouchés de ces unités informelles de production, on s'aperçoit que ces unités

s'adressent à la consommation des ménages et non pas aux grandes entreprises. Ici encore, il est pertinent de distinguer zone urbaine et zone périurbaine : dans cette dernière, une grande partie de la production est destinée à d'autres entreprises individuelles. Aussi, c'est au niveau des activités manufacturières qu'il existe généralement une articulation avec d'autres entreprises.

Tableau 7 *Sous-traitance et travail à façon*

Activités économiques	Urbaine		Périurbaine	
	Sous-Traitance	Façonnier	Sous-Traitance	Façonnier
Hà Nội	0.7	4.4	3.4	12.7
Manufacture	2.8	27.5	7.6	31.9
Commerce	0.0	0	1.6	5.0
Services	0.2	0.3	0.0	13.9
Hồ Chí Minh	0.9	8.4	0.7	13.6
Manufacture	3.1	40.9	2.1	45.2
Commerce	0	0	0	0
Services	0	0.3	0	0

⇒ **Sous-traitance marginale (Seule exception les activités industrielles à Hà Nội : 8 %)**
 ⇒ **Travail à façon : poids beaucoup plus important, notamment dans le secteur industriel et en zone périurbaine**

Source : L'enquête auprès des ménages et les entreprises du secteur informel (HB&ISS), Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS / IRD-DIAL.

Intégration des activités au reste de l'économie

On retrouve une dynamique connue dans les zones périurbaines avec les villages de métier où il y a une chaîne d'activités et de production, où de petites entreprises fournissent d'autres petites entreprises, qui à leur tour

fournissent d'autres petites entreprises. *In fine*, le dernier maillon de la chaîne peut adresser sa production à de grandes entreprises, qui peuvent parfois exporter. Le poids du secteur informel, son articulation avec le reste de l'économie et la sous-traitance prennent ici tout leur sens. Contrairement

aux idées reçues relatives à l'intégration du secteur informel dans l'économie en Asie, qui profiterait de la croissance du secteur formel par l'intermédiaire des sous-traitances, le mécanisme reste extrêmement limité, tout particulièrement à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville.

Il est aussi commun d'entendre que les migrants constituent la masse de l'emploi informel, comme les marchands ambulants. Or, d'après les chiffres, cette interprétation est erronée : l'essentiel de l'emploi informel est composé de non-migrants, de personnes qui résident sur place.

Tableau 8 *Poids des migrants à Hồ Chí Minh Ville*
Poids des migrants dans l'emploi informel (%)

	Migrant %	Urbain			Migrant %	Périurbain		
		Enregistrement résidentiel				Enregistrement résidentiel		
		Carte Temporaire 6 mois et plus	Carte Temporaire moins 6 mois	Pas enregistr.		Carte Temporaire 6 mois et plus	Carte Temporaire moins 6 mois	Pas enregistr.
Hà Nội	8.7	53.5	35.0	11.5	2.6	68.2	7.4	24.4
1 Industrie	21.9	41	45.5	13.5	4.3	87.6	12.4	0
2 Commerce	3.7	38.2	61.8	0	1	50.2	0	49.8
3 Services	5.6	77.7	10.6	11.7	2.7	32	0	68
HCMV	17.4	46.6	38.5	14.8	18.2	62	37.1	0.9
1 Industrie	30	35.4	47.4	17.2	21.2	69.6	30.4	0
2 Commerce	7.8	63	30.5	6.5	24	37	63	0
3 Services	15.0	57.7	27.9	14.5	10.6	89.9	6	4

Source : L'enquête auprès des ménages et les entreprises du secteur informel (HB&ISS),
Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS / IRD-DIAL.

Tableau 9 Perspectives du secteur informel

Secteur d'activité	Urbain		Périurbain	
	Chef d'UP considérant que leurs activités a de l'avenir (%)	Chef d'UP souhaitant que leurs enfants continuent leur activité (%)	Chef d'UP considérant que leurs activités a de l'avenir (%)	Chef d'UP souhaitant que leurs enfants continuent leur activité (%)
Hà Nội				
Formel	70.4	34.8	88.6	46.5
Informel (UPI)	30.8	13.3	56.5	27.8
HCMV				
Formel	61.8	41.8	84.7	47.6
Informel (UPI)	28.2	16.1	42.6	23.2

⇒ Les chefs d'UPI sont systématiquement plus optimistes en zone périurbaine qu'en zone urbaine concernant l'avenir de leur activité

Source : L'enquête auprès des ménages et les entreprises du secteur informel (HB&ISS), Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS / IRD-DIAL.

Pour finir, quel est le vécu et le ressenti de l'insertion des personnes qui œuvrent dans le secteur informel ? Nous avons mené ici des entretiens qualitatifs. Ainsi, les questions « *souhaiteriez-vous que vos enfants reprennent votre activité ?* » et « *pensez-vous que votre activité ait un avenir ?* » se sont soldées majoritairement par une réponse négative, ce qui montre bien la précarité de ce secteur, même si le pessimisme est moindre dans les zones périurbaines. Le secteur informel représente bien un statut jugé enviable par rapport au paysannat, mais n'est pas perçu comme un horizon acceptable pour une majorité qui souhaite intégrer le secteur formel de l'économie, en occupant des emplois de salariés de l'État ou des grandes entreprises, considérées comme un gage de modernité.

1.3.4. Transition agraire et insertion dans les marchés du travail

Christophe Gironde

Avant de présenter les transformations de l'insertion dans les marchés du travail des habitants de la commune de Tân Dân, je voudrais faire quelques remarques sur les catégorisations des zones et des populations. Premièrement, les ruraux, qui sont une composante des transitions économique et urbaine qui viennent d'être présentées – appelée dans le cas chinois « population flottante » –, ne sont toujours pas recensés en ville. Ces populations sont en effet catégorisées comme rurales, en référence à leur commune d'origine (naissance ou installation après mariage) alors qu'elles passent une partie de leur existence en milieux urbain et

périurbain. Il faut noter tout de même que l'administration des communes distingue désormais une catégorie de « *personnes enregistrées dans la commune mais qui n'y résident pas* ». Il serait toutefois utile de créer de nouvelles catégories correspondant aux transformations des systèmes d'activités des populations. Deuxième remarque, les critères de catégorisation pourraient être reconsidérés : on peut en effet classer la commune de Tân Dân dans l'« urbain » eu égard à sa population – 13 447 habitants – et à l'importance des activités non-agricoles, puisque 66 % des foyers s'y adonnent. Considérant l'accessibilité de Hà Nội, Tân Dân pourrait être qualifiée de commune périurbaine. Par contre, si l'on se réfère aux évolutions de l'emploi, le cas de Tân Dân s'apparente davantage aux communes rurales analysées par Mireille Razafindrakoto.

La commune de Tân Dân est située dans le district de Khoái Châu dans la province de Hưng Yên, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Hà Nội, soit 40 minutes en véhicule motorisé. La commune est très bien reliée à la capitale et aux autres villes du delta par un dense réseau de voies carrossables toute l'année. De même, les sept villages de

la commune sont reliés depuis le milieu des années 1990 par des voies cimentées.

Mes recherches ont consisté pour l'essentiel en des entretiens semi-structurés auprès des foyers, avec pour fil directeur les évolutions de leurs systèmes d'activités productives, à savoir (1) l'accès aux ressources productives, (2) les systèmes de cultures, d'élevages, activités non-agricoles, activités dans et hors village, (3) les résultats productifs et économiques des foyers. Cette étude porte sur la période allant du milieu des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Le point de départ, les années 1985-1987, correspond au moment où la totalité des foyers s'est vue distribuer des terres et est donc « sortie » des brigades de production et du système des coopératives. L'essentiel des recherches a été effectué entre 1996 et 1998, puis en 2009. À cette date, j'ai posé les mêmes questions à un panel de foyers enquêtés douze années auparavant. Outre la question « *que faites-vous aujourd'hui ?* », j'ai recensé les activités productives de leurs enfants avec comme objectif d'observer si la population du delta du fleuve Rouge se reproduisait socialement en tant que paysannerie.

Tableau 10 *L'échantillon de 2009 : repères démographiques*

- 83 foyers enquêtés – 153 adultes recensés (>18 ans)
- Âge moyen chef foyer: 40 ans - Âge médian: 35 ans

Classe d'âge	Effectif	Distribution
> 55 ans	14	17%
46-55 ans	13	16%
36-45 ans	11	13%
26-35 ans	29	35%
18-25 ans	16	19%
Total	83	100%

Source : Construction de l'auteur.

En 1997-1998, 37 foyers avaient été enquêtés dans deux villages de Tân Dân (Dương Trạch et Thoa Bình) ; 35 d'entre eux ont fait l'objet de l'enquête de 2009 ; à ces 35 foyers, il faut ajouter la recension des activités de leurs enfants, certains déjà établis en tant que foyers, d'autres non, pour un échantillon total de 83 foyers et 153 adultes (> 18 ans) dont ont été recensées les activités productives. En 2009, l'âge moyen des chefs de foyer est de 40 ans, l'âge médian de 35 ans.

Je me concentrerai dans cet exposé sur la seconde période étudiée (1998-2009), mais je dois auparavant rappeler les grandes transformations relevées pour la période 1986-1998.

La première phase de la transition agraire, du milieu des années 1980 à la fin des années 1990

Une première phase de la transition agraire à Tân Dân et pour ses habitants est marquée par :

- une intensification en travail et en capital (intrants et mécanisation de certaines opérations culturales et des transports) des systèmes de production agricole ;
- une diversification des systèmes de culture et d'élevage par rapport au système de production basé sur l'association riziculture et élevage porcin ;
- une augmentation des activités non-agricoles dans la commune, activités de commerce et services liés pour l'essentiel aux transformations agricoles : vente d'intrants, première transformation des récoltes, vente de biens de consommation courante, commerce des surplus agricoles, services et emploi salarié dans les secteurs des

transports et de la construction (habitat privé) ;

- une augmentation des activités salariées en dehors de la commune, qui est le fait des foyers les moins nantis.

À la fin des années 1990 :

- les trois-quarts des foyers de l'échantillon combinaient activités agricoles et activités non-agricoles ;
- 17 % des foyers n'avaient exclusivement que des activités agricoles. Il s'agissait généralement des foyers les mieux établis socialement, qui avaient déjà entamé une accumulation foncière : rizières en adjudication, acquisitions de parcelles de jardin autour de l'habitation, etc. On

trouvait également cette catégorie parmi les foyers les plus âgés, qui vivaient de jardins « confortables » du point de vue de la superficie et aménagés en vergers et autres cultures très rémunératrices (piment, plantes d'ornement) ;

- 8 % des foyers exerçaient seulement des activités non-agricoles : tel était le cas de commerçants grossistes et des plus gros ateliers de services (réparation et montage de véhicules) ou de fabrications artisanales (bois et métal pour l'habitat). Ces foyers étaient en train de constituer des entreprises familiales pouvant compter quelques salariés réguliers.

Encadré 1 *L'importance des activités non-agricoles en 1997*

Une économie familiale pluri-active (1997)

- Foyers ayant des activités agricoles et des activités non-agricoles : **75 %**
- Foyers ayant seulement des activités agricoles : 17 %
- Foyers ayant seulement des activités non-agricoles : 8 %

Activités non-agricoles

- **34 % du revenu des foyers en 1997**
- > 40 % du revenu pour la moitié des foyers

Activités réalisées à l'extérieur de la commune de résidence

- **15,6 % du revenu total des foyers en 1997**
- > 40 % pour les migrants temporaires

Source : Construction de l'auteur

Les activités non-agricoles représentaient alors un tiers du revenu total des foyers, et plus de 40 % du revenu total pour la moitié des foyers. Les activités réalisées à l'extérieur de la commune de résidence représentaient elles 15,6 % du revenu total des foyers, et plus de 40 % chez les migrants temporaires, par exemple les ouvriers qui restaient plusieurs mois sur les chantiers de construction à Hà Nội.

Hormis les transformations des systèmes d'activités productives des foyers, la première phase de la transition agraire se distingue par une intensification des inter-relations ville-campagne :

- les paysans « vont en ville » s'approvisionner, vendre, travailler, se former, s'informer, et y résident temporairement ;
- des acteurs urbains investissent les campagnes, notamment des fournisseurs de produits industriels (intrants agricoles, matériaux de construction, produits de consommation, etc.), et des acheteurs de produits agricoles qui viennent à Tân Dân, passent des contrats, effectuent des avances en argent ou en produits.

La transition agraire à la fin des années 1990 repose ainsi sur le développement de la pluri-activité (agricole et non-agricole) et de la mobilité des ruraux, synonyme de pluri-localité pour une partie d'entre eux, mais aussi sur l'ouverture et l'intégration des économies

villageoises à des espaces, marchés, réseaux régionaux, nationaux, voire internationaux (commerce avec la Chine essentiellement).

La commune connaît toutefois un progrès agricole limité – eu égard à la diversification des cultures –, en tout cas insuffisant pour satisfaire les besoins économiques et sociaux croissants des populations. Le développement des activités non-agricoles sur place était de même bien moindre que ce que l'on trouvait dans les communes voisines de Minh Châu (commerce et services) et Binh Minh (transformation et commerce de produits agricoles). Aussi, les habitants de Tân Dân devaient se résoudre à chercher du travail en dehors, notamment dans les ateliers de céramique de Bát Tràng, à une quinzaine de kilomètres et sur les chantiers de construction de maisons individuelles dans la capitale. Telles étaient les spécialités des habitants de Tân Dân.

La seconde phase de la transition agraire, de la fin des années 1990 à 2009

Qu'en est-il en 2009 des mêmes foyers, et des activités de leurs enfants ? Je me focaliserai principalement sur deux catégories d'âge : les 18-25 ans et les 26-35 ans (âge du chef de foyer), qui sont les acteurs principaux de la transition agraire et qui représentent environ 55 % de l'échantillon des actifs dont j'ai recensé l'activité.

Encadré 2 Les superficies cultivées

- Diminution d'un tiers (-34 %) de la superficie cultivée moyenne par foyer

1997 : 6,9 sao
2009 : 5,6 sao
- Raisons de cette évolution
 - Croissance démographique
 - Conversion de terres agricoles pour la zone industrielle (0,4 sao / foyer vendu à la commune)
 - Mais diminution de la proportion de foyers qui cultivent
- 2009 : 4 ménages sur 10 (38,6 %) n'ont jamais cultivé de terres en 'compte propre'.
 - 68 % pour la catégorie des 26-35 ans
 - 86 % pour les 18-25 ans
- Fin des « jeunes paysans »
- Exploitations pluri-actives, pluri-locales

Source : Construction de l'auteur.

On constate tout d'abord un recul du secteur agricole en termes de superficie cultivée : celle-ci a diminué d'un cinquième – 2 480 m² en 1997, 2 020 m² en 2009 – entre 1998 et 2009. Ce recul est plus marqué que pendant la période 1986-1998, fait qui s'explique par la

croissance démographique et la conversion de terres agricoles pour la construction d'une zone industrielle (un tiers de la diminution). En revanche, la proportion de foyers qui cultivent des terres a elle aussi diminué.

Tableau 11 *Le « recul » du secteur agricole : les superficies cultivables*

1997 : tous les foyers disposaient de terres cultivables

2009 : près d'un ménage sur deux (44,6 %) ne disposent pas de terres cultivables

1 sur 5 pour les ménages de moins de 35 ans

2009	Ménages ne disposant pas de terres cultivables	Ménages disposant de terres cultivables
Total	44,6 %	55,4 %
> 55 ans	0 %	100 %
46-55 ans	7,7 %	92,3 %
36-45 ans	0 %	100 %
26-35 ans	68,2 %	31,8 %
18-25 ans	85,7 %	14,3 %

Source : Construction de l'auteur.

En 1997, tous les foyers disposaient de terres cultivables. En 2009, un ménage sur deux ne dispose pas de terres cultivables – à l'exception de la parcelle de jardin attenante à l'habitation. Cette tendance est d'autant plus forte chez les moins de 35 ans :

- pour la catégorie des 26-35 ans, 68 % des foyers ne disposent pas de terres cultivables ;
- chez les 18-25 ans, ils sont 85 % qui ne disposent pas de terres cultivables.

En 2009, quatre ménages sur dix n'ont jamais cultivé de terres autres que les cultures d'appoint sur les terres de leurs parents avant qu'ils se constituent en foyer propre. Ils sont près de 7 sur 10 (68 %) pour la catégorie des

26-35 ans et près de 9 sur 10 (86 %) pour les 18-25 ans. On voit donc se dessiner, au moins provisoirement, la fin des jeunes paysans.

Hormis le facteur démographique (augmentation de la population et rapport population / terres cultivables), ce phénomène s'explique par le plafonnement des revenus agricoles de la paysannerie « ordinaire », l'écart grandissant entre revenus agricoles et non-agricoles et le différentiel d'opportunités d'embauche entre les villages et la ville. Le phénomène est d'autant renforcé par l'augmentation des besoins économiques et sociaux des populations. Conséquence des efforts des ruraux à la recherche d'emploi, des *marchés du travail* – il est plus juste à mon sens de parler de réseaux d'embauche – se développent.

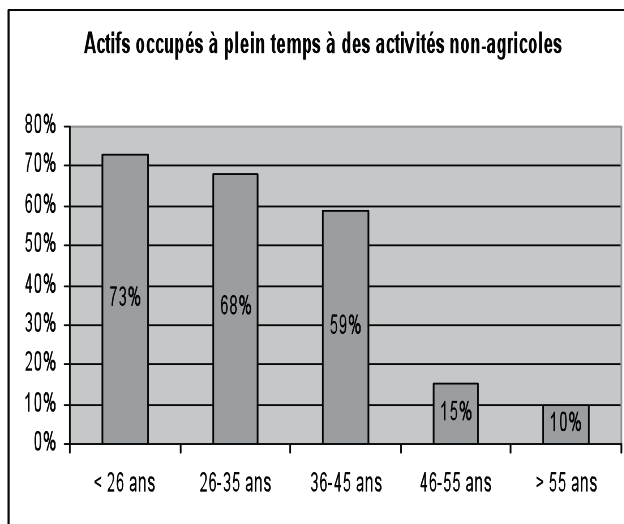
Figure 14 *L'augmentation des activités non-agricoles 1997-2009*

En 2009

1 actif sur 2 (51,3 %) est occupé à plein temps à des activités non-agricoles

Les deux tiers des 26-35 et 36-45 ans

Les trois quarts des moins de 26 ans



Source : Construction de l'auteur.

En 2009 à Tân Dân, un actif sur deux est occupé à plein temps à des activités non-agricoles, proportion qui augmente avec la « jeunesse » puisque c'est le cas des deux tiers des 26-45 ans et des trois quarts des moins de 26 ans. À la différence de la période précédente, caractérisée par la pluri-activité des trois-quarts des foyers, la distinction se fait plus nette entre, d'une part, des foyers non-agricoles (s'il subsiste des activités agricoles, celles-ci ne sont plus que résiduelles ou occasionnelles), et d'autre part, des foyers agricoles, ces seconds bénéficiant des superficies laissées (par prêts ou locations) par les premiers.

Comment évoluent les activités non-agricoles ?
On constate d'abord une augmentation du

salariat (53 % des actifs recensés travaillent comme salarié), par rapport aux activités en compte propre, et qui regroupent 46 % des actifs. Les transitions de l'emploi des habitants de Tân Dân fournissent une illustration de celles que l'on peut observer au niveau national. La part des activités de commerce et de services en compte propre recule : l'approvisionnement des commerçants ruraux en boissons, détergents, intrants agricoles, etc., est effectué de plus en plus par les entreprises industrielles elles-mêmes ; le lavage des motos ne rapporte pas grand chose tant sont nombreuses les « stations » de lavage ; le commerce ambulant à vélo procure des revenus aujourd'hui dérisoires. Ces activités, caractéristique des années qui ont suivi la restauration des exploitations familiales,

souffrent d'une saturation au niveau de l'offre dans les communes rurales, et de la concurrence des entreprises industrielles. L'écart entre les opportunités d'embauche sur place et en dehors des villages s'accroît d'autant. Le travail en usine rapporte davantage que bon nombre des activités non-agricoles de

commerce, services, et fabrications artisanales ; les habitants sont unanimes sur ce point. Le phénomène est particulièrement prononcé dans une commune comme Tân Dân, proche des centres urbains et désormais à une quinzaine de minutes à vélo d'un pôle industriel (Yên Mỹ).

Encadré 3 *Évolutions des activités non-agricoles 2009/1997*

- **De nouvelles activités**
 - KCBT, en compte propre ou comme salarié, 'spécialité' de la commune
 - Développement du salariat industriel
 - Secteurs d'activité en 2009
 - Construction: 29 % des actifs recensés
 - Industrie: 27 %
 - Services et commerce: 44 %
- **Les lieux/pôles d'emploi changent**
 - Années 1990 : communes des environs, Bát Tràng, Hà Nội
 - 2009 : Yên Mỹ (F), Hải Phòng et Quảng Ninh (H), Hà Nội, à l'étranger

Source : Construction de l'auteur.

Parmi les activités salariées, on constate une augmentation de la part de l'emploi industriel, quasi-inexistant pour les habitants de Tân Dân à la fin des années 1990. Parmi les actifs recensés en 2009, 27 % travaillaient dans l'industrie, 29 % dans la construction, et 44 % dans les services et commerces. Ce sont les femmes principalement qui travaillent comme ouvrières dans des usines de chaussures et de pièces détachées (produits électroniques et moyens de transport). Les pôles d'emplois changent, avec notamment les usines construites à compter de la première moitié des années 2000 le long de la route 39 autour de l'agglomération de Yên

Mỹ et les zones industrielles autour de Hà Nội. L'emploi industriel s'est consolidé, entendons il est devenu plus durable au fil des années : en 2006, les femmes expliquaient devoir se rendre chaque matin aux portes des usines de Yên Mỹ pour voir s'il y avait du travail « ce jour ». L'offre de travail était alors erratique : une journée, plusieurs jours, rarement plus de deux ou trois semaines d'affilée. Les durées d'embauche correspondaient alors aux contrats reçus par l'entreprise. Le travail n'était parfois payé qu'après règlement de la livraison des produits par l'entreprise. L'activité des entreprises industrielles, et avec elle l'embauche, s'est régularisée ; les ouvrières

évoquent plutôt désormais les opportunités d'heures supplémentaires...

Au Viêt Nam, les spécialités peuvent évoluer rapidement : en 2009, les habitants de Tân Dân ne travaillent plus à Bát Tràng. Les hommes sont toujours nombreux dans la construction ; ils y sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux – quand on prend l'ensemble des travailleurs hommes. Une nouvelle spécialité s'est constituée : la découpe du béton – souvent indiquée par ses initiales *KCBT* – sur les chantiers de construction pour l'ouverture des portes et des fenêtres. Cette activité est pratiquée par un actif (au moins) dans 70 % des foyers enquêtés en 2009.

L'activité *KCBT* se pratique en compte propre – des travailleurs sont recrutés pour la durée de chaque chantier –, comme salarié, ou encore comme apprenti, ce qui constitue le moyen de s'intégrer aux réseaux d'embauche et d'apprendre le métier – non pas tant le travail de découpe mais plutôt la gestion d'un chantier. Ce métier est donc celui des hommes, mais les femmes jouent un rôle important puisqu'elles assurent souvent l'intendance des chantiers dirigés par leur époux, faisant notamment la cuisine pour les travailleurs. Les provinces de Hải Phòng et de Quảng Ninh sont la destination principale des travailleurs originaires de Tân Dân.

Encadré 4 *Des activités non-agricoles plus régulières, plus durables*

- Années 1990 : activités non-agricoles (encore) occasionnelles
 - Pluri-activité (sauf la constitution d'entreprises familiales non-agricoles)
 - Majorité des foyers : séjours de 3-4 mois comme ouvriers de chantiers à Hà Nội, puis retour
- Années 2000 : développement du travail salarié industriel
 - Recherche quotidienne de travail à Yên Mỹ
 - Pas de travail chaque jour, salaires versés avec délai
- 2009 : embauches plus régulières dans les usines de Yên Mỹ, heures supplémentaires

Source : Construction de l'auteur.

Les travailleurs de Tân Dân vont donc désormais plus loin que les communes voisines pour trouver du travail. Ils partent également plus souvent « en famille », entendons avec le conjoint, les enfants, parfois la grand-mère qui assurera la garde des

enfants puisque les deux parents travaillent à plein temps. Le travail en usine ou dans la construction à l'extérieur n'offre pas la même flexibilité d'organisation que le travail agricole au village.

Encadré 5 Des migrations plus durables ... l'urbanisation

- **En 2009, 1 adulte sur 3 vit principalement à l'extérieur de Tân Dân**
 - 1997 : 1 sur 20
- Proportion inverse pour les plus jeunes : **2 actifs sur 3 (18-25 et 26-35 ans) vivent en dehors de Tân Dân**
 - contraste avec 1997 : les jeunes foyers se constituaient par des activités agricoles en compte propre (superficies cultivées distinctes des parents)
- **Des retours cependant**: à partir de 45-50 ans, les gens 'prennent leur retraite'
 - Retour dans la commune après migrations de longue durée
 - Transfert progressif des terres agricoles aux enfants (selon confort matériel)

Source : Construction de l'auteur.

Avec les activités non-agricoles, les migrations évoluent : elles concernent l'ensemble du foyer et non plus seulement un actif, pour des durées plus longues, des destinations plus

lointaines. Cette transformation est à mettre en lien avec l'assouplissement du système de permis de résidence.

Tableau 12 Où vivent-ils ?

Lieu de résidence principale des parents en 2009 et en 1997

	2009		1997	
	Tân Dân	Hors Tân Dân	Tân Dân	Hors Tân Dân
Total	65 %	35 %	95 %	5 %
> 55 ans	96 %	4 %	90 %	10 %
46-55 ans	77 %	23 %	100 %	0
36-45 ans	68 %	32 %	89 %	11 %
26-35 ans	54 %	46 %	100 %	0
18-25 ans	36 %	64 %	100 %	0

(Âge moyen échantillon de 2009 : 40 ans ; de 1997 : 44,4 ans)

Source : Construction de l'auteur.

En 2009, un adulte sur trois vit principalement en dehors de Tân Dân, contre un sur vingt en 1997. Pour les plus jeunes actifs, les catégories 18-25 et 26-35 ans, ce sont deux actifs sur trois qui vivaient en dehors de Tân Dân lors de l'enquête de 2009. Un autre recensement des habitants s'impose pour rendre compte de ce phénomène. Le contraste est saisissant par rapport à la fin des années 1990, quand les jeunes foyers se constituaient par des activités agricoles en compte propre sur des terres distinctes de celles de leurs parents. Enfin, si les migrations s'intensifient (effectifs et durée), il convient également de prendre en compte les retours des migrants qui disent « prendre leur retraite », après des périodes de cinq, dix, quinze années passées en dehors de la commune.

Conclusion

Mireille Razafindrakoto

Les exposés ont mis en lumière la richesse des informations fournies grâce à la combinaison des lectures macro et micro, et les nombreuses convergences qui en ressortent. On constate le développement des activités non-agricoles, une dynamique spécifique dans les zones proches des grandes villes et une articulation particulière qui se dessine entre ces deux zones.

L'entrée micro montre les opportunités qui s'offrent pour les habitants des districts de Khoái Châu et Văn Giang avec le développement du salariat et des zones industrielles. Du côté macro, le poids de ces grandes entreprises ou industries reste très limité au niveau global. À terme, les individus devront-ils se diriger plutôt vers les activités informelles ? Ce phénomène ne va-t-il pas perdurer malgré le développement des

entreprises formelles ? Dans quelle mesure cette dynamique des zones périurbaines vers les zones urbaines et vers les entreprises industrielles va-t-elle pouvoir se poursuivre ?

Le poids des migrations doit être souligné. Au niveau macro, les migrants ne sont pas nombreux, notamment dans le secteur informel. À l'échelle locale, dans les zones à proximité des grandes villes, la migration vers ces zones est très importante. On pourrait être tenté de rapprocher l'informalisation et les migrants qui viennent accroître les demandeurs d'emploi. Cependant, on constate au niveau macro que les migrants ne constituent pas la principale composante de la main-d'œuvre du secteur informel, plutôt formée de natifs. Ainsi, le phénomène d'informalisation risque de perdurer car il n'accompagne pas seulement l'urbanisation. Les migrations sont néanmoins majeures aux alentours des grandes villes – notamment Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville. Il faudrait approfondir l'articulation des activités entre les secteurs et entre les zones.

Je vous remercie.

Échanges...

Rodolphe De Koninck

J'ai deux questions suite à cet exposé très intéressant et riche. Quelle est la part des femmes dans l'emploi agricole ? Une des caractéristiques de l'Asie du Sud-Est repose sur une féminisation du travail agricole. Les femmes continuent-elle d'assurer cette portion en diminution du travail agricole ? Vous avez peu mentionné la question foncière qui est essentielle dans les régions périurbaines. Y-a-t-il spéculation ? Le prix et la

vente des terrains sont-ils liés à la régression de la part de l'agriculture et de l'emploi agricole au sein de ces communautés ?

François Roubaud

Au niveau national, 50 % de la main-d'œuvre est féminine, si l'on considère toutes les catégories d'emploi ; leur part est de 52 % dans l'agriculture. L'essentiel de la croissance de la main-d'œuvre féminine est assuré par leur embauche dans les entreprises étrangères, bien plus que dans l'agriculture ; deux emplois sur trois dans les entreprises étrangères sont tenus par des femmes.

Christophe Gironde

Je ne parlerai pas de féminisation du travail agricole ; les situations peuvent être très différentes d'une commune à l'autre, selon les spécialités professionnelles. Les femmes sont très présentes dans les activités non-agricoles, le commerce notamment, la manutention, et y compris sur les chantiers de construction ; les époux effectuent le cas échéant les tâches agricoles. Le salariat industriel à Yên Mỹ, par exemple, est surtout composé de jeunes ouvrières, les époux effectuent de même, le cas échéant, les tâches agricoles. Certaines activités commerciales sont souvent le fait des femmes exclusivement : par exemple, dans la commune voisine de Tân Dân, à Minh Châu, les femmes ont développé depuis longtemps un commerce triangulaire Minh Châu - Hà Nội - Lạng Sơn (achat de produits chinois). La raison est assez triviale et simple : si les hommes allaient à Lạng Sơn, ils dépenseraient plus d'argent qu'ils n'en rapporteraient !

Concernant le foncier, il y a eu une très forte hausse du prix des terres, notamment des terres d'habitation et des parcelles jouissant d'une ouverture sur les principales voies

de communication favorable aux activités commerciales, artisanales ou de service. Le prix des terres agricoles augmente aussi, conséquemment à la valeur du produit agricole que l'on peut réaliser ; la plus forte hausse concerne celles des rizières que l'on peut convertir en vergers. La hausse du prix des terres traduit aussi assurément des phénomènes de spéculation, pour des espaces à proximité ou le long de routes qui seront agrandies, ouvertes, ou à proximité de futures zones industrielles.

Đào Bích Hà, Université des sciences sociales et humaines - Hồ Chí Minh Ville

Pourriez-vous quantifier les aspects migratoires ? Le ratio hommes/femmes ?

Yves Perraudau, Université de Nantes

Vous abordez le problème des ruptures. En économie et en histoire économique, il y a deux grandes écoles : l'une brutale avec la notion de révolution, de révolution industrielle, on retrouve ici le modèle rostovien ; l'autre propose plutôt des transitions, des ruptures plus douces et progressives, on retrouve les travaux d'Asselin et les phénomènes de proto-industrialisation avec Mendels ou Doyon. Pensez-vous que nous sommes dans un phénomène de proto-industrialisation qui nous conduirait non pas vers une révolution industrielle et une rupture brutale, mais plutôt vers une rupture douce ?

Lê Hồ Phong Linh, Institut de recherche économique, Hồ Chí Minh Ville

Il me semble que le poids des travailleurs immigrants dans le secteur informel est faible. Comment avez-vous choisi votre échantillonnage ?

Mireille Razafindrakoto

Je répondrai à la question relative aux migrations, qui souligne les limites des différentes approches et la complémentarité d'une lecture macro et micro. Qu'arrive-t-on à saisir sur les chiffres des enquêtes officielles de l'Office général des Statistiques du Viêt Nam (OGS) ? Cela dépendra de la définition de l'échantillon. Or, quand on enquête à Hà Nội ou Hồ Chí Minh Ville, l'échantillon est composé de personnes qui sont déjà comptabilisées comme résidents dans ces villes. Un certain nombre de personnes échappent à l'échantillon ; une partie de la main-d'œuvre n'est pas identifiée comme étant sur place. Quel est le poids réel de cette main-d'œuvre migrante ? Là réside la question.

Jean-Pierre Cling

Si on se limite à la question de l'emploi, la transformation de l'emploi au Viêt Nam est très rapide. On se trouve plutôt dans le premier schéma de rupture. Prenons juste un chiffre : 65 % d'emplois agricoles en 1998, moins de 50 % en 2006. La baisse de l'emploi agricole est très marquée et elle continue. De même, l'emploi industriel augmente d'environ 20 % par an. Ce sont des phénomènes d'une rapidité presque unique au monde, à l'exception peut-être de la Chine.

François Roubaud

Je pense qu'il n'y a aucune ambiguïté sur la composante du point de départ de la transition agraire, c'est-à-dire la chute de l'emploi agricole. L'enjeu essentiel est de comprendre vers quoi mène cette transition. Dans les statistiques agrégées présentées hier, nous avons évoqué l'industrialisation, mais laquelle ? On voit ici qu'il s'agit

principalement d'une industrialisation informelle. Les industries formelles comme les grandes usines que vous pouvez voir sur la route de l'aéroport de Hà Nội – Canon ou Panasonic, par exemple – restent minoritaires. Les entreprises étrangères représentent moins de deux millions d'emplois sur un total de près de 50 millions. Alors, ce passage par l'informel est-il transitoire (un sas d'entrée) ou est-il appelé à durer ? Pour la majorité des pays latino-américains, par exemple, ou encore un certains nombres de pays émergents d'Asie, comme l'Indonésie ou la Thaïlande, c'est le second phénomène qui domine – on parle de trappe pour les pays à revenu intermédiaire. Pour le Viêt Nam, toute la question est là. Le premier décrochage de l'agriculture vers quelque chose qui ressemble à de l'industrie est assuré. En revanche, la transition de ces emplois industriels informels vers l'industrie moderne et formelle n'est absolument pas garantie. À court et moyen termes, il est très clair que ces emplois industriels resteront longtemps informels.

Christophe Gironde

Un petit mot sur la proto-industrialisation que l'on pourrait rechercher dans les entreprises familiales non-agricoles. Ces entreprises ont progressé, dans une première phase, avec par exemple le développement d'une menuiserie sur métal ou l'amélioration et l'affinement de la qualité des produits. En revanche, déjà dans les années 1990, il y avait quelques entreprises qui produisaient industriellement des sacs plastiques ou des emballages en carton. En 2009, je n'ai pas constaté d'évolution notoire du processus de production : seul le chiffre d'affaires ou le volume d'activité a pu évoluer. Malgré l'imitation et la concurrence, je n'ai pas vu l'émergence d'unités de taille supérieure, ni d'accumulation en machines plus

performantes ou permettant la fabrication de produits différents.

Rodolphe De Koninck

Je voudrais revenir sur la nature de l'industrialisation. Comment la mesure-t-on ? Quel est son processus ? Si l'on prend le cas de la Corée du Sud, de Taiwan ou du Japon qui ont bénéficié d'une transition agricole très rapide – qui reposait notamment sur une politique étatique spécifique et sur un soutien financier américain –, une caractéristique de cette petite industrie est qu'elle s'est largement développée en lien avec l'agriculture qui était à la fois client et fournisseur. Est-on dans la même configuration en Asie du Sud-Est ? Cela est possible en Malaisie par exemple. Comment peut-on mesurer cette imbrication ?

Lê Xuân Thọ, Université de Hà Nội

Est-il possible d'étendre vos résultats à l'ensemble du pays ? Quelles sont les données officielles pour le Viêt Nam ? Enfin, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez procédé à un découpage en quatre zones et non pas deux – urbain et rural ?

Nguyễn Thị Thanh An

Le secteur informel est une composante majeure de l'économie au Viêt Nam. Pourtant, ce domaine demeure négligé par l'État. Dans le cadre de vos travaux, formulez-vous des recommandations en termes de politiques publiques auprès des autorités locales et nationales ?

Lê Thị Hồng Hải, Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam

Pourriez-vous, Monsieur Gironde, préciser les modalités de réalisation de vos enquêtes de

terrain : durée, nombre et classification des échantillons ?

Christophe Gironde

J'ai conduit mon enquête pendant trois semaines à l'automne 2009. Mon échantillonnage se composait d'une trentaine de foyers, qui appartenaient à mon échantillon de 37 foyers de 1997. La construction de l'échantillon n'est pas de type « enquête à couverture nationale », il s'agit plutôt d'un échantillon raisonné. C'est un mode d'échantillonnage auquel on peut procéder quand on passe un temps long dans les communes. Comme toujours en pareil cas, ce sont les autorités qui choisissent les premiers foyers enquêtés... Par la suite, la construction de l'échantillon raisonné constitue un véritable travail de recherche ; il s'agit d'un processus itératif, à la recherche de différences et de récurrences parmi les foyers retenus.

Concernant la saisonnalité des activités, le fait le plus important est la transition d'un système d'activités productives basé sur le calendrier agricole à un système d'activités « dirigé » par sa composante désormais la plus importante, le salariat industriel, qui plus est, régulier. Les ouvrières restent à l'usine, tout comme les autres actifs non-agricoles qui ne vont pas cesser leur activité pour revenir au village repiquer ou récolter le riz. La saisonnalité des activités non-agricoles n'est plus une caractéristique majeure de l'emploi non-agricole des ruraux.

Mireille Razafindrakoto

Le secteur informel est ignoré par les politiques publiques. Il n'était pas identifié ni comptabilisé avant nos enquêtes. Nous sommes maintenant en contact avec des fonctionnaires de différents ministères qui

découvrent aujourd'hui son poids. Plusieurs questions se posent : comment encourager ce secteur à se moderniser et à se formaliser sans casser sa dynamique ? Comment peut-on améliorer son articulation avec le reste de l'économie en pleine croissance ? Comment protéger les emplois dans ce secteur aux conditions de travail précaire ?

Relativement au genre des migrants. Je rappelle juste que les enquêtes officielles ne saisissent pas nécessairement l'ensemble des migrants à cause de la définition même de la base de sondage des enquêtes officielles qui sont faites au Việt Nam. Cependant, des changements ont été amorcés il y a peu.

Pourquoi a-t-on choisi un découpage en quatre zones : communes urbaines des villes Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, zones périurbaines autour de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville, communes urbaines et rurales ? On s'intéressait au phénomène d'urbanisation et aux processus de transition économique. Nous avons remarqué qu'il existait des dynamiques autour des grandes villes, certaines anciennes, comme le phénomène des villages de métier, d'autres plus récentes. Ce choix de découpage permet de mettre en lumière des dynamiques très spécifiques, totalement occultées par la partition traditionnelle urbain / rural. Il est néanmoins imparfait – par exemple, il existe du périurbain dans les autres grandes villes du pays –, et un travail de révision méthodologique devra être conduit pour que l'on puisse répondre de manière plus satisfaisante aux questions abordées ici.

François Roubaud

Les autorités ont jusqu'ici accordé peu d'importance au secteur informel. Elles le considèrent comme un état transitoire dans le passage entre une agriculture paysanne prédominante et une modernisation industrielle. À l'aune des expériences historiques de pays plus avancés dans la transition du monde rural vers l'urbain, cette vision est naïve. À ce jour, nous avons rencontré peu d'échos à nos travaux dans la mise en place de politiques spécialement conçues pour le secteur informel. Il faudra sûrement du temps, tant le sujet est neuf dans ce pays. En attendant, on peut penser que les recommandations à mettre en œuvre ne viendront tout d'abord pas de l'État mais plutôt d'ONG, comme Oxfam, qui, plus proches du terrain, ont commencé à montrer un vif intérêt pour ce secteur.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Cling Jean-Pierre (IRD – DIAL), Nguyễn Hữu Chí (NEU-ISS-DIAL), Razafindrakoto Mireille (IRD-DIAL) et Roubaud François (IRD-DIAL), *Urbanisation et insertion sur le marché du travail au Vietnam : Poids et caractéristiques du secteur informel*, mars 2010, à paraître dans l'ouvrage du CEFURDS (Centre de Recherche des Etudes Urbaines et du Développement) *Les tendances de l'urbanisation et de la périurbanisation en Asie du Sud-Est*, Ho Chi Minh-ville, 2010



1.4. Les transformations de la famille en Europe. Quels en sont les traits ? Comment les analyser et les comprendre ?

Martine Segalen, université de Paris Ouest-Nanterre

À jeter un regard très rapide sur les changements de l'institution familiale, on comprend bien que la « théorie » de la transition, si tant est qu'il en existe une, est inopérante, mais que nous avons affaire à un modèle très complexe qui inclut des données économiques, culturelles, religieuses très complexes.

À situation complexes, pluralité d'approches pour étudier la famille dans ses structures, ses valeurs, dans les différents contextes socio-économiques. Avant d'entrer dans le vif de l'exposé, il convient aussi de souligner que plus qu'un autre aspect de la société, l'institution familiale est le lieu des idéologies : est-ce un microcosme sociétal ? quels liens entretient-elle avec l'État ?

Pour commencer, l'exposé traitera de l'exception européenne du mariage dans le monde des cultures, puis présentera la diversité des modes d'organisation des sociétés paysannes d'Europe, ensuite s'intéressera au développement des classes sociales consécutives à l'industrialisation, pour discuter

enfin des théories sur la transformation de la famille.

1.4.1. L'exception matrimoniale européenne dans le monde des cultures

Il faut savoir que le mariage en Occident, dans la mesure où des sources permettent de l'étudier à partir du XVII^e siècle, présente une configuration très particulière par rapport à ce que l'on connaît dans les sociétés hors d'Europe.

Le mariage apparaît comme un puissant régulateur démographique. Dans une société qui ignore les pratiques contraceptives, le nombre de personnes qui entreront dans l'état matrimonial et auront accès à la sexualité (donc à la procréation), l'âge auquel celles-ci entameront leur carrière procréative, déterminent, en corrélation avec les taux de mortalité et d'émigration, les mouvements démographiques. Longtemps les démographes ont négligé l'étude de la

nuptialité car le mariage, en tant que tel, n'influe pas sur le niveau de la population. Mais par ses conséquences, il est un facteur déterminant de l'équilibre des populations.

Le mariage dans les populations anciennes européennes (à partir du XVII^e siècle) se caractérise par son âge élevé, ce qui a des conséquences non seulement démographiques (limitation de naissances) mais sur toute l'organisation de la société, questions de transmission et d'héritage, et sur la façon dont fonctionnent les couples. Ce fut une découverte pour les démographes qui se sont penchés sur ce problème, car, avant leurs recherches, une des idées fausses sur la famille était que l'on se mariait très jeune, à l'âge de Roméo et Juliette. Dès que les données permettent de l'établir de façon exacte, à partir des actes des registres paroissiaux, dès la fin du XVI^e siècle, on constate que l'âge moyen dans les classes populaires des villes et des campagnes est de 27-28 ans pour les garçons et de 25-26 ans pour les filles. Ce mariage tardif apparaît comme caractéristique de la société occidentale, un modèle unique dans l'éventail des cultures (John Hajnal, 1965). Dans la plupart des sociétés du monde non européennes et jusque dans les années 1980, le couple réunit des adolescents, voire des époux non pubères, car ceux-ci sont pris en charge par la lignée dans laquelle ils s'inscrivent. Le mariage tardif, par contraste, peut être le signe d'une certaine individualisation des couples qui doivent attendre la mort de leurs parents et leur part d'héritage pour s'installer. En réalité, comme l'ont montré les recherches portant sur les systèmes successoraux, les couples paysans sont tout autant pris en charge par leurs parents que les couples des sociétés non européennes. C'est plutôt la rareté en

terres, la limitation des ressources du terroir rural qui limitent la nuptialité. Pour preuve, on verra l'âge s'abaisser lorsque les emplois industriels permettront aux jeunes d'accéder à un salaire.

La conséquence remarquable de ce « retard » au mariage est le raccourcissement de la période de fécondité chez la femme. Au lieu qu'elle procréé à partir de 20 ans et jusqu'à 45 ans révolus, elle ne commencera sa carrière procréative qu'à partir de 25 ou 26 ans, ce qui réduit d'au moins trois le nombre possible des enfants, car on sait maintenant que le modèle fécond ancien n'était pas d'un enfant par an, mais tous les dix-huit ou vingt-quatre mois.

Les sociologues ont longtemps dit qu'un tel modèle était fruit de l'industrialisation. Or, cette invention culturelle de l'Occident semble beaucoup plus ancienne. À partir du XII^e siècle, avec l'emprise de l'Église chrétienne, le mariage devient un sacrement, ce qui renforce le poids du couple au détriment de l'institution de la lignée. Cette nouvelle doctrine de la filiation, de l'héritage, du mariage aboutit à détacher de leur parenté les individus, à réduire à sa plus simple expression biologique la notion « d'héritier ». L'adoption permettait aux lignées de se pourvoir de descendants, si des couples étaient stériles ou si leurs enfants étaient morts, et d'assurer ainsi le culte familial des ancêtres : elle devient interdite ; les communautés ecclésiastiques prennent en charge le salut de l'âme des défunts morts sans descendance. L'imposition de l'exogamie entraîne la fluidité des héritages, la dévolution « divergente » disperse le patrimoine parmi les diverses branches familiales.

Cet âge élevé au mariage a donc des conséquences sur cette spécificité ancienne

occidentale qu'est le développement de l'individualisation, et le relatif détachement du couple de sa parentèle.

1.4.2. Mode de résidence et organisation sociale des sociétés paysannes d'Europe : diversité des organisations familiales

Aussi loin que les documents historiques permettent d'aller, et dans le cadre du mouvement de recherches sur les formes et les fonctions de la famille et de la parenté, plusieurs modèles de familles se distinguent, si l'on s'en tient aux couches populaires, essentiellement paysannes ou artisanales. Ici se croisent plusieurs regards démographiques, historiques et ethnologiques.

Quelles sont ces configurations résidentielles ?

Les historiens du *Cambridge Group for the study of population and Social Structure*, sous la direction de Peter Laslett (1972) ont proposé une typologie qui cherche à mettre de l'ordre dans l'accumulation des données. Ce classement distingue quatre catégories :

- les groupes domestiques dits « sans structure familiale », dont on ne voit pas très bien à quoi ils correspondent sinon à de vieux amis partageant le même foyer. Dans cette catégorie sont comptées le plus souvent les personnes seules ;
- les groupes domestiques « simples » qui correspondent au ménage, à la cellule familiale : ils sont composés soit du père, de la mère et des enfants, soit d'un veuf ou d'une veuve avec ses enfants, à l'exclusion de tout autre parent ;
- les groupes domestiques « étendus » composés, en plus des membres du ménage simple, de parents ascendants,

descendants ou collatéraux, c'est-à-dire du père ou de la mère du chef de foyer ou de sa femme, d'un petit-fils ou d'une petite-fille du chef de foyer ou de sa femme, d'un frère ou d'une sœur, d'un neveu ou petit-neveu. L'extension correspond à une addition à un noyau central conjugal d'un parent plus ou moins proche, en quelque sorte satellisé ;

- les groupes domestiques « multiples » qui font cohabiter plusieurs ménages apparentés, d'où leur nom de « polynucéaires ».

Un des critères du classement se fonde sur l'attribution de la direction du groupe domestique, ce qui introduit parfois des distinctions plus formelles que réelles. De plus, il faut tenir compte dans les analyses et du *cycle de la vie familiale* et du *family life course*.

Sans entrer ici dans le détail des discussions relatives au cycle de la vie familiale, on peut dire qu'un couple se forme par mariage, a des enfants, peut être amené à partager avec les parents d'un des deux conjoints une exploitation qu'il quittera par la suite, ou au contraire dont il prendra la responsabilité en gardant à sa charge un vieux père veuf ou une sœur célibataire. Au passage on a reconnu le groupe domestique simple et le groupe domestique complexe, élargi ou polynucéaire. Tout groupe domestique apparaît ainsi comme un processus, et le saisir par le recensement fige son image dans un type de ménage qui peut en effet être temporaire. Réintroduire la longue durée permet de comprendre si les configurations des groupes domestiques sont structurelles ou conjoncturelles. Les ménages sont-ils toujours multiples ou toujours conjugaux ? Connaissent-ils une succession typique de phases, et si oui, quel en est le modèle ?

Comment expliquer l'écart entre la norme et la moyenne dans la mesure où un modèle déterminé a été reconnu comme tel ?

L'introduction d'une dimension dynamique dans l'étude des groupes domestiques a donc constitué une avancée majeure dans leur étude, révélant leur extraordinaire plasticité. L'analyse de certains moments cruciaux du cycle – par exemple le temps de fission du groupe domestique – permet ainsi de comprendre les relations entre les sexes et entre les générations. Cependant, les défauts du concept de cycle de la vie familiale se sont révélés graves dans la mesure où ses étapes étaient calquées sur celles des familles américaines contemporaines, et se référaient aux étapes de la parentalité – naissance des enfants, veuvage et dissolution familiale – plutôt qu'aux transitions que constitue le départ des jeunes adultes, le mariage, etc.

C'est pourquoi sociologues et historiens sociaux, surtout outre-Atlantique ont forgé le concept de *family life course* ou « cours de la vie familiale ». Glen Elder (1978) et Tamara Hareven (1978) ont ainsi lancé une série de travaux qui étudient en parallèle les changements sociaux affectant individus et groupes domestiques dans lesquels ils résident. Comment s'effectuent les transitions majeures que sont l'entrée à l'école, sur le marché du travail, le mariage ? L'objet d'étude dès lors se décentre sur les stratégies de l'individu à l'égard du groupe domestique et des autres lieux de ressources sociales auxquelles il peut avoir accès. L'intérêt de cet angle d'attaque est de mieux relier le contexte sociohistorique aux changements observés dans les groupes domestiques. Ainsi, le rythme et la définition des transitions de la vie apparaissent liés aux contextes historiques et sociaux. Dans les sociétés

du passé, du fait que les vies individuelles étaient étroitement inscrites dans le collectif familial, nombre de décisions, que nous considérerions aujourd'hui de l'ordre de l'individuel, s'intégraient dans des stratégies communes du groupe domestique.

De cette typologie, il ressort, pour schématiser, trois types de groupes domestiques

On les rencontre à travers toute l'Europe, en liaison avec les régimes de propriété et de mise en valeur des terroirs. Les configurations résidentielles sont associées à des types d'héritage, qui se classent en plusieurs modèles en Europe. Ils sont articulés de façon complexe au mode de mise en valeur (propriété, fermage, voire servage) (cf. Burguière *et al.*, 1994).

– En Russie, Serbie, Hongrie, en Roumanie, Albanie, Yougoslavie, chez les Slaves, mais aussi dans certaines régions de l'Italie (métairies toscanes par exemple), on rencontrait très fréquemment des configurations de groupes domestiques étendus qui, comme dans les communautés taises du Centre de la France, associaient plusieurs générations et plusieurs couples de frères mariés, sous la responsabilité du père de famille. Chez eux aussi, la propriété, le travail et le repas sont communs. L'idéologie qui les fonde est la continuité de la lignée à travers celle de la maison, entité à la fois physique et symbolique. Ici aussi, l'architecture des demeures est en relation intime avec l'organisation familiale et sociale : maisons doubles, maisons constituées d'un foyer central entouré de chambres à dormir, maisons longues, un modèle d'habitat qui est connu dans les minorités qui vivent au Viêt Nam, comme les Bahnar ou les Ede.

De tous les modèles de famille large d'Europe du Centre et du Sud, la *Zadruga* yougoslave

a fait l'objet de recherches plus particulières. La communauté de résidence et de repas était fondamentale. Portant un germe d'individualisation du couple conjugal, de petites constructions annexes à la maison principale étaient cependant attribuées aux jeunes couples, mais elles n'étaient pas chauffées et on ne pouvait y cuisiner. Les biens étaient propriété indivise des hommes, les femmes en étant exclues, conformément au droit coutumier qui pratiquait l'exhérédation des filles, qui ne recevaient qu'un pécule personnel à leur mariage, sans pouvoir acquérir de biens.

– La famille-souche ou « système à maison » et système inégalitaire

Elle constitue un type finalement assez répandu dans diverses sociétés paysannes de l'Hexagone (et ailleurs en Europe). On a d'abord pensé que c'était une configuration familiale spécifique au Sud-Ouest, et notamment à la zone pyrénéenne des deux côtés de la chaîne de montagnes, puis des exemples en ont été analysés dans le Centre Ouest, le Sud-Est et dans les régions alpines ; des cas sont même attestés en Lorraine où les structures sociales portaient encore au XIX^e siècle les traces de la turbulence de l'histoire du Duché. La géographie de la famille-souche s'avère complexe. Si on la trouve plus souvent dans les pays du Nord de la Méditerranée (Alpes italiennes, Catalogne, Pays Basque, Nord du Portugal) etc., on ne saurait toutefois en faire un modèle méditerranéen ; bien au contraire, l'emphase a été mise jusqu'ici sur la nature nucléaire du groupe domestique de certaines régions espagnoles, italiennes ou portugaises. La famille-souche présente trois caractéristiques. D'abord, elle constitue un groupe domestique qui rassemble sous le même toit trois générations, celle du

père et de la mère, un des enfants mariés et sa femme, leurs enfants, auxquels peuvent s'adjoindre d'autres enfants restés célibataires et des domestiques. Dans son *Organisation de la famille*, Frédéric Le Play (1855) décrit une famille du Lavedan qui comprend alors dix-huit personnes : un aïeul, le père et la mère, l'héritier et sa femme, neuf enfants, deux parents célibataires et deux domestiques.

Second principe : le groupe domestique est étroitement identifié à la maison (appelée *oustal* en occitan). Celle-ci est une institution qui englobe, outre la résidence-ferme et ses dépendances, bâtiments et terres, des droits sur les biens collectifs qui comptent de façon notable dans l'équilibre de l'exploitation. C'est à chaque *oustal* que sont attribués les droits d'usage sur les eaux, les forêts, les pacages communaux, comme un emplacement particulier au cimetière. De génération en génération, cet ensemble complexe de biens matériels et immatériels doit être transmis dans son intégrité. Il en va de l'honneur de chacun de ses divers possesseurs de la céder intacte à son héritier, en maintenant tant la superficie d'exploitation qui y est attachée que sa réputation parmi les autres maisons qui composent la communauté villageoise.

Deux conséquences découlent de ce principe : la maison impose à tous ses membres sa renommée et son prestige. Il n'y a pas de position sociale individuelle. Ainsi s'explique l'attribution d'un surnom à chacun des membres de la famille-souche qui portent, accolé à leur nom d'état civil, celui de la maison où ils résident.

Enfin, la maison ne peut être divisée et un seul des enfants sera l'héritier. Bien que dans certaines régions les filles puissent être héritières, la règle générale veut que ce soient

les garçons qui se succèdent de père en fils, type de succession que nous nommerons plus loin filiation patrilinéaire. La résidence de l'héritier est aussi patrilocale puisqu'il lui faut résider chez son père. Comme dans la *zadruga* yougoslave, l'épouse de l'héritier est toujours une étrangère, soumise à l'autorité de sa belle-mère. Les autres enfants qui ne sont pas héritiers sont dotés et par là exclus de l'héritage : une petite somme d'argent leur fait perdre tout droit sur le patrimoine indivis ; ce sont les cadets qui essayent généralement d'épouser une héritière dans une autre maison et de « faire gendre ». Les enfants qui restent célibataires demeurent dans la maison et abandonnent tacitement leur part à l'héritier. Leur statut est situé à mi-chemin entre celui de serviteur et celui de parent.

Ce système dont la cohérence interne est évidente est maintenant désigné, dans la littérature ethnologique, sous le terme de « système à maison ». Dans ce groupe domestique associant trois, parfois quatre générations, c'est le plus âgé des parents qui détient l'autorité. Cependant, on sait que le développement familial n'est pas toujours unilinéaire ; la famille-souche, accrochée à son *oustal*, perdure parfois tant dans sa forme que dans son idéologie et se renforce même des conditions créées par la modernité et l'insertion dans le monde national et international.

– Enfin, on rencontre un type beaucoup plus égalitaire, comme en Bretagne ou en Normandie, où tous les enfants héritent d'une part non de propriété, mais de fermage. Les groupes domestiques sont généralement de forme simple, et ils sont mobiles à l'intérieur d'un certain territoire.

Voilà le bilan rapide des structures familiales en Europe à la veille de la Révolution industrielle, auquel il faut ajouter les systèmes de filiations nobles, et peu à peu le type de la famille bourgeoise qui, elle aussi, va s'affirmer avec le développement industriel.

1.4.3. Le XIX^e siècle, création des classes sociales avec l'industrialisation

C'est à la charnière avec le XIX^e siècle en France, 50 ans plus tôt en Angleterre, qu'intervient la question de la transformation des systèmes familiaux. Que se passe-t-il avec l'arrivée de l'industrialisation dont une des conséquences est le développement du salariat ?

Il convient d'abord de remarquer que l'industrie n'a pas commencé avec la révolution industrielle. Dans les pays européens, a longtemps existé une vieille industrie rurale, dispersée, située près des sources d'énergie, des cours d'eau ou des mines. Mi-ouvriers, mi-ruraux, les ménages appartiennent toujours à leur milieu d'origine, ils font partie de la communauté locale, participent à sa culture traditionnelle. Cette famille ouvrière aux champs n'a pas disparu avec le développement de la grande industrie dont elle constitue le complément obligé. Même en Angleterre, jusque dans les années 1840, une large quantité de la production industrielle sortait d'ateliers familiaux. Des villes comme Manchester et Liverpool constituaient davantage des carrefours commerciaux fédérant un réseau de villages où dominait la production manufacturière que de grandes villes industrielles. Dans cette économie, tous les membres de la famille étaient mis au travail. Par exemple, dans la vallée de la Meuse, les ménages multiples

d'artisans possédaient chacun une petite forge dans laquelle toute la famille était employée. Contrairement aux ménages de paysans pauvres, qui plaçaient souvent leurs enfants en service dans d'autres maisonnées, à un âge assez tendre, les enfants jeunes et adolescents étaient maintenus au foyer afin de compenser la faiblesse des salaires. Le maintien de cette « grande » famille était un moyen de répartir la pauvreté sur un plus grand nombre de personnes.

Les familles ouvrières : prolétarisées ou résistantes ?

Lorsque le groupe domestique cesse d'être un groupe de production, devient-il forcément nucléaire ? Le schéma évolutionniste qui lie industrialisation et « nucléarisation » du groupe domestique est mal fondé. Dans les villages à système proto-industriel, où travaillaient à domicile des artisans ruraux, dont la production était écoulée sur un marché dominé par une économie capitaliste, les groupes domestiques étendus étaient nombreux. Dans les villes en voie d'industrialisation, on n'observe pas de nucléarisation du groupe domestique. À Preston (Lancashire), qui s'est industrialisé très rapidement au cours du XIX^e siècle avec le développement de l'industrie textile, on comptait, au recensement de 1851, 23 % de groupes domestiques « étendus » ou « multiples ». Ainsi, dans cette ville industrielle, la structure des groupes domestiques était-elle plus complexe que celle des paroisses anglaises deux siècles auparavant. La révolution urbaine-industrielle semble avoir été associée à une augmentation considérable dans la co-résidence entre parents et enfants mariés. De plus, comme l'explique Michael Anderson dans *Household and Family in Past Time* (1971), un grand

nombre de personnes âgées habitaient avec leurs enfants, en plus fortes proportions qu'aujourd'hui. Le développement de ce groupe domestique multiple ou étendu se justifie par les contraintes économiques du travail industriel : la pénurie de logements, l'obligation du travail de la mère, les difficultés de la garde des enfants en bas âge montrent que la cohabitation est plus imposée que voulue. En l'absence de lois sociales réellement efficaces en cas de maladie ou de pauvreté, l'individu n'avait d'autre solution que de se tourner vers les parents les plus proches, en constituant des groupes domestiques élargis, au sein desquels fonctionnait une entraide réciproque.

D'un côté, les deux domaines – vie industrielle et famille – ont semblé longtemps étrangers l'un à l'autre, et les auteurs admettaient volontiers la description dramatique d'Edward Thompson (1958), décrivant les effets de la révolution industrielle :

« Chaque stade de la spécialisation et de la différenciation industrielle frappe l'économie familiale, perturbe les relations entre mari et femme, parents et enfants, introduisant une coupure plus accentuée à chaque fois entre « travail » et « vie ». Pendant ce temps, la famille était déchirée chaque matin par la cloche de l'usine » (p. 416).

Mais contrairement à ce que supposaient les sociologues des années 1960, les exemples historiques ont montré le rôle de l'institution familiale et de la parenté dans la mise en place des phénomènes complexes qu'on désigne du nom d'industrialisation, comme la force de résistance de cette institution. Même dans les pires conditions imposées par les bouleversements économiques et sociaux, les hommes tentent de mettre en jeu

des stratégies qui soient conformes à leurs intérêts : celles-ci passent par l'organisation de la parenté.

L'impact du pouvoir familial sur l'organisation industrielle s'est marqué de multiples façons : en facilitant l'ajustement de ses membres en leur trouvant emploi, logement, en leur fournissant support moral dans les situations critiques ; en encourageant la rotation du personnel, en contribuant au placement de ses membres et en exerçant un certain contrôle sur la routine quotidienne du travail.

La famille atténue les chocs avec la société industrielle en fournissant un cadre d'adaptation.

Dans des villes de mono-industrie, dont l'activité appartient aujourd'hui au passé, la parenté et l'industrie se soutenaient mutuellement. Les groupes domestiques ouvriers constituaient de véritables unités de production associant le travail de tous les membres (père, mère, enfants). Pendant un siècle, de 1870 à 1970, l'industrie textile de la ville d'Elbeuf a fonctionné sur ces bases. Les entreprises favorisaient une grande stabilité du personnel, employant plusieurs générations de familles. En effet on n'entraînait que sur la recommandation de quelqu'un de connu comme un bon ouvrier, et réciproquement, en tant qu'enfant, on « apprenait » l'usine, le monde du textile au sein de la famille. Si le destin de l'usine et des familles était lié, c'est que chacun y trouvait son compte : les familles s'assuraient des emplois stables et des embauches faciles, les patrons, des ouvriers dociles et capables, dans le cadre d'une idéologie paternaliste associant amour du travail et esprit de famille.

Le salariat a pour sa part renforcé la capacité des individus à se libérer de la tutelle

paternelle, ce qui explique la chute de l'âge au mariage observée en Europe au XIX^e siècle. En l'absence d'enjeux patrimoniaux, les jeunes pouvaient se passer de l'accord de leurs parents.

Naissance du modèle de la famille bourgeoise

Aux côtés des familles nobles, dans les bourgs ou les grandes villes, le XIX^e siècle voit s'épanouir les familles bourgeoises dont le spectre est large. Quel que soit le niveau de richesse auquel elles se placent, toutes partagent une idéologie qui les unifie au-delà de leurs différences statutaires : elles mettent au centre de leurs valeurs l'institution familiale, qu'il s'agisse du couple conjugal qu'elles sont en train d'inventer ou du réseau de parenté dans lequel il s'insère.

La famille bourgeoise du capitalisme dynamique se définit comme le lieu de l'ordre social dont toute déviance est bannie. Dans ce creuset se forgent les valeurs nécessaires à l'accomplissement individuel, fruit des vertus morales inculquées au cours d'un long travail de socialisation. Ainsi la bourgeoisie a fait éclore au cours d'un siècle un modèle qui finira par s'auto-détruire : le couple conjugal sera miné par la montée de l'individualisme et divers facteurs sociaux, économiques et culturels.

La bourgeoisie capitaliste du XIX^e siècle se bâtit sur la famille, et les enjeux matrimoniaux sont alors de première importance, compte tenu des investissements nécessaires en capital. Mais, au-delà des capitaux, le poids des valeurs familiales de solidarité – qui impliquent d'ailleurs des tensions et des crises – s'inscrit dans la logique économique. Cela est d'ailleurs étrange dans la mesure où les valeurs familiales ne sont pas des valeurs marchandes et où les relations familiales ne

sont pas orientées vers une maximisation des gains. Ainsi, qu'il s'agisse des familles textiles du Nord, de l'Est ou du Centre de la France, on voit s'associer deux patronymes dans la raison sociale de l'entreprise.

La bourgeoisie produit une morale familiale très normée qui s'impose à toute la société. Ces faits d'ethno-histoire doivent être mis en relation avec les théories proposées sur le changement familial, alors que s'élabore l'idée d'une « famille traditionnelle », qui n'a qu'une centaine d'années à peine entre 1870 et 1960, et dans lequel les rôles masculin et féminin sont séparés, le couple bénéficiant du soutien de l'État providence. Dans les années 1960-1970, s'invente en effet le mythe de la famille traditionnelle, qui traduit le désarroi social face aux mutations profondes de l'institution qui engendre des craintes et voit le développement d'un discours sur la « crise » de la famille.

1.4.4. Quelques théories sur la transformation de la famille

La transformation de la famille est souvent qualifiée de modernisation. Il en existe plusieurs modèles.

La modernité démocratique

Tout d'abord la modernité démocratique telle que la définit Tocqueville qui observe à partir de l'exemple des jeunes États-Unis les effets de l'installation de sociétés démocratiques sur l'institution familiale.

Ce système démocratique, caractérisé par l'instabilité, se marque surtout par l'affaiblissement de l'autorité paternelle et patriarcale, sous un double rapport : celui des relations entre les générations, celui de

liens occasionnés par la transmission du patrimoine.

La disparition du droit d'aînesse – telle que l'a réalisée le Code civil – rend la société plus mobile et *« chacun peut prétendre être mis sur le même pied que tous les autres dans ses rapports avec la puissance publique. Aucune fatalité, aucun décret d'ordre supérieur ne peut plus maintenir à tout jamais un individu au sommet ou au bas de l'échelle sociale. Aucun lien de dépendance personnelle ne peut faire écran entre cet individu et l'autorité politique dont il relève. Ce type de société favorise l'individualisme ; chaque destin individuel peut y faire l'objet d'espérances légitimes. Il favorise également l'éclosion d'une sensibilité égalitaire : l'acquis de l'un devient aisément l'espoir de l'autre »*

« Dans les pays aristocratiquement et hiérarchiquement organisés, le pouvoir ne s'adresse jamais directement à l'ensemble des gouvernés. Les hommes tenant les uns aux autres, on se borne à conduire les premiers. Le reste suit. Ceci s'applique à la famille, comme à toutes les associations qui ont un chef. Chez les peuples aristocratiques, la société ne connaît, à vrai dire, que le père. Elle ne tient les fils que par les mains du père ; elle le gouverne et il les gouverne. Le père n'y a donc pas seulement un droit naturel. On lui donne un droit politique à commander. Il est l'auteur et le soutien de la famille ; il en est aussi le magistrat. Dans les démocraties, où le bras du gouvernement va chercher chaque homme en particulier au milieu de la foule pour le plier isolément aux lois communes, il n'est pas besoin de semblable intermédiaire ; le père n'est, aux yeux de la loi, qu'un citoyen plus âgé et plus riche que ses fils (...) ».

« La division des patrimoines – écrit Tocqueville (1835) – qu'amène la démocratie contribue

peut-être plus que tout le reste à changer les rapports du père et des enfants. Quand le père de famille a peu de bien, son fils et lui vivent sans cesse dans le même lieu et s'occupent en commun des mêmes travaux. L'habitude et le besoin les rapprochent et les forcent à communiquer à chaque instant l'un avec l'autre ; il ne peut donc manquer de s'établir entre eux une sorte d'intimité familière qui rend l'autorité moins absolue et qui s'accommode mal avec les formes extérieures du respect. Or, chez les peuples démocratiques, la classe qui possède ces petites fortunes est précisément celle qui donne la puissance aux idées et le tour aux mœurs. Elle fait prédominer partout ses opinions en même temps que ses volontés, et ceux mêmes qui sont les plus enclins à résister à ses commandements finissent par se laisser entraîner par ses exemples. J'ai vu de fougueux ennemis de la démocratie qui se faisaient tutoyer par leurs enfants. Ainsi, dans le même temps que le pouvoir échappe à l'aristocratie, on voit disparaître ce qu'il y avait d'austère, de conventionnel et de légal dans la puissance paternelle, et une sorte d'égalité s'établit dans le foyer domestique. »

Tocqueville observe donc la montée de l'individualisme et du sentiment de couple, comme celle des sentiments d'affection et de proximité, notamment entre pères et fils. Ayant été élevé dans les règles rigoureuses du respect aristocratique entre père et fils, il est frappé par la liberté de ton qui règne entre générations aux États-Unis.

Les changements de la structure familiale

Second thème de la modernité, nous le trouvons notamment chez Durkheim qui va souligner les changements de la structure familiale : « *La contraction de la famille est corrélative de « l'extension du milieu social », du village à la cité, de la cité à l'État ; elle se manifeste*

par « l'ébranlement progressif du communisme familial », les choses possédées en commun qui constituaient un ciment familial étant peu à peu appropriées individuellement. Non seulement la coercition des liens de parenté (par exemple dans le choix d'un époux) disparaissait, mais sous la montée du salariat, les membres des familles ne sont plus assignés à la gestion d'un patrimoine familial ».

Les liens familiaux modernes ne sont plus fondés sur la transmission des patrimoines. Ce qui lie les générations, c'est le sentiment affectif, électif, lequel est beaucoup plus fragile. Avec l'affaiblissement du sentiment de « communisme familial », défini comme « *l'identité, la fusion de toutes les consciences au sein d'une même conscience commune qui les embrasse* » (1975, p. 42), la famille moderne laisse place aux individualités.

Comme en contrepoint, ces transformations interviennent sous l'œil de l'État. « *L'État est devenu un facteur de la vie domestique* » (1975, p. 38). Durkheim observe la montée des politiques publiques en faveur de l'enfance, les débats autour de la protection sociale (retraites, assurance-maladie) ; il est contemporain de la loi qui permet de prononcer la déchéance de la puissance paternelle. Dans une vision prémonitoire, il prévoit la place croissante de l'État dans l'enceinte privée de la famille conjugale.

La modernité du sentiment et la montée de la vie privée

Philippe Ariès (1960) considère que la famille « moderne » est associée à l'invention de sentiments nouveaux, ceux de l'enfance et de la vie privée. Jusqu'au XVII^e siècle, la famille conjugale n'existait guère, elle était sous le contrôle de la communauté locale et du réseau de parenté qui sanctionnaient les

déviances. Le sentiment de l'enfance était également inconnu dans la mesure où l'on ne reconnaissait guère les spécificités de ce groupe d'âge. La mortalité des nouveaux-nés était considérée comme naturelle et le nourrisson qui avait survécu aux périlleux premiers mois et années de sa jeune vie, devenait un petit adulte, vêtu comme les aînés, associé à leurs tâches dans le cadre de l'apprentissage. Selon Philippe Ariès, l'enfant sera peu à peu séparé du monde des adultes et la famille développera alors son rôle éducateur. Au cours de ce processus, elle formera un mur entre elle et la société, le mur de la vie privée. La « modernité » de la famille pour Ariès se situe là : au lieu de s'attacher à la transmission d'un patrimoine ou d'un nom, la famille se replie sur la cellule conjugale qui sera le lieu de socialisation de l'enfant. Sentiment de l'enfance et conjugalité vont ainsi de pair. Et remarquons que cette montée du sentiment est liée à la mise en place du contrôle des naissances et de la diminution volontaire de la taille des familles.

L'invention de la famille traditionnelle par la sociologie des années 1950 et 1960

Lorsque les sociologues des années 1950 et 1960 s'interrogeaient sur la famille, la « modernité » pour eux faisait bloc avec la société industrielle, associée, voire confondue avec l'urbanisation. Ils ont beaucoup manié alors l'opposition entre société « traditionnelle » et société « industrielle » et urbaine qui signifiait pour eux un modèle achevé, dans tous les sens du terme.

Selon Talcott Parsons (1955), les processus d'industrialisation segmentent la famille, d'abord en l'isolant de son réseau de parenté, ensuite en réduisant la taille du groupe domestique à un ménage conjugal,

avec un petit nombre d'enfants. Ce groupe n'est plus qu'une unité de résidence et de consommation ; il a perdu ses fonctions de production, ses fonctions politiques et religieuses ; il partage ses responsabilités financières et éducatives avec d'autres institutions. Ce groupe domestique isolé de sa parenté est fondé sur le mariage associant des partenaires qui se sont choisis librement ; il est orienté vers des valeurs de rationalité et d'efficacité ; les rôles masculins et féminins spécialisés contribuent au maintien du sous-système familial au sein du système social. Le père y occupe un rôle « instrumental », assurant le lien avec la société et pourvoyeur de biens matériels ; la femme le rôle « expressif » à l'intérieur de la famille. Cette thèse était fonctionnaliste dans la mesure où elle affirmait l'adéquation de ce modèle familial avec les caractéristiques économiques de la société contemporaine d'alors. La mobilité sociale notamment, condition et cause du développement économique, passait par la rupture des liens de parenté. Plus encore, cette thèse relevait de la psychologie sociale. Selon Parsons, dans une société d'individus autonomes, la raison d'être de la famille – constituée comme une structure de rôles différenciés – réside avant tout dans la socialisation des enfants et la stabilisation de la personne adulte.

La modernité, ici incarnée dans la société industrielle, aurait bouleversé la famille ancienne dans sa structure, dans son fonctionnement et dans ses rapports avec la société. Talcott Parsons caractérisait ainsi la famille comme un groupe social organisé autour d'un ensemble de valeurs opposées, voire contradictoires avec celles qui structuraient la société moderne de l'après-guerre. La société moderne (industrielle)

était dominée par l'économie et la rationalité. Dans la famille se logeait le traditionnel ; elle appartenait aux formes sociales qui étaient des survivances, des archaïsmes, voire des anachronismes dans un monde dominé par les valeurs de la rationalité. Relations de parenté et relations économiques étaient considérées comme des principes structurels incompatibles. La mise en place du mode de production industrielle n'avait pu se faire qu'en détruisant les structures de parenté et plus généralement les structures sociales locales. Pour Parsons, l'industrialisation exigeait une dissolution des liens avec la parenté et la réduction du groupe domestique à une forme nucléaire, comportant un seul membre économiquement actif (l'époux). Et bien entendu, ce nouveau modèle était l'expression du progrès.

Un autre sociologue de cette période allait même plus loin et prédisait, dans l'euphorie de l'après-guerre, que ce modèle de « famille moderne », fondé sur le libre choix du conjoint et valorisant l'amour se répandrait sur le monde au fur et à mesure que celui-ci se moderniserait. William Goode (1963) prophétisait la conquête des sociétés en voie de développement par le système conjugal « moderne ». Les jeunes établiraient des résidences néolocales, se libéreraient des contraintes familiales en matière de choix du conjoint ; le nombre d'enfants serait limité ; la relation conjugale, fondée sur l'attraction réciproque, serait renforcée. *« L'idéologie de la famille conjugale est une idéologie radicale, qui détruit les anciennes traditions des sociétés ».*

Cette thèse n'a pas résisté et son opposition dualiste brutale s'est envolée avec elle : elle n'a résisté ni aux critiques des historiens, ni à la réalité des évolutions sociologiques et culturelles.

Pour conclure : la diversité des modèles familiaux en Europe en 2010

L'Europe est aujourd'hui le témoin d'une diversité de modèles familiaux. De grandes transformations démographiques ont pris place dès 1965, mais les turbulences sociales continuent encore.

Les caractéristiques sont les suivantes :

- co-existent des couples nucléaires, des familles monoparentales, des familles recomposées, le divorce est très répandu ;
- le mariage recule dans nombre de pays ; la fécondité tient, en France, en tout cas, grâce à de vigoureuses politiques publiques de maintien de l'emploi féminin ;
- la boucle est bouclée en quelque sorte, car les familles se fondent aujourd'hui, à travers la naissance de l'enfant, par des couples plus âgés qu'il y a vingt ans ;
- les relations inter-générationnelles sont très importantes dans la société contemporaine, les grands-parents assurant la garde des petits-enfants pour aider leurs propres enfants, tous deux engagés sur le marché de l'emploi ;
- l'Europe offre généralement à la famille l'assise de l'État Providence.

De ces changements, la condition de la femme a été le détonateur ; les rapports de domination entre les sexes se sont déplacés vers la recherche de l'égalité entre les sexes. De nouvelles valeurs sont aujourd'hui au fondement de la société, les valeurs de la liberté et de l'individualisme.

Certains voient dans ces nouvelles formes familiales la fin de la famille, d'autres une nouvelle modalité dans laquelle la force de la filiation compense l'instabilité conjugale, sans remettre en cause l'institution. En l'an 2010, ces

transformations sont assumées en ce qu'elles sont soutenues par les transformations du droit qui font qu'aujourd'hui dans la plupart des pays d'Europe, les femmes sont les égales des hommes et par des politiques publiques qui soutiennent le désir des femmes de travailler et d'assumer aussi les charges de maternité.

Par rapport au thème de la « transition », il est évident que ce terme ne s'applique pas à propos de la famille, car il n'y a ni début ni fin. Il y a une famille dès qu'il y a une société humaine.

Bibliographie

- ANDERSON, M. (1971), *Family structure in Nineteenth century Lancashire*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ARIES, Ph. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, [1960] 2^e éd.
- BURGUIERE A., C. KLAPISCH-ZUBER, M. SEGALIN, Fr. ZONABEND (dirs) (1994), *Histoire de la famille*, Paris, Le Livre de Poche.
- DURKHEIM, É. (1975), « Introduction à la sociologie de la famille », *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, [1888], reproduit in DURKHEIM Émile, *Textes III*, Paris, Minuit.
- ELDER, G. (1978), « Family history and the Life course », in HAREVEN Tamara K. (ed.), *Transitions : The family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press.
- GOODE, W. (1963), *World Revolution and Family Patterns*, New York, London-Free Press of Glencoe, Collier-MacMillan.
- HAJNAL, J. (1965), « European marriage patterns in perspective », in GLASS D.V. et

EVERSLEY D.E.C., (eds), *Population in History*, Chicago, p. 101-143.

HAREVEN, T. (1978), « Cycles, Course, and Cohorts: Reflections on the Theoretical and Methodological Approaches to the Historical Study of Family Development », *Journal of Social History*, 12, septembre, p. 97-109.

LASLETT, P. et R. WALL (eds) (1972), *Household and family in past time*, Cambridge, Cambridge University Press.

LE PLAY, F. (1855), *Les Ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie impériale.

PARSONS, T. (1955), « The kinship system of contemporary United States », traduit par et dans BOURRICAUD François, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.

SEGALIN, M. (2010), *Sociologie de la famille*, Paris Armand Colin, 7^e édition.

THOMPSON, E. (1958), *The making of the English Working Class*, New York, Pantheon books.

TOCQUEVILLE, A. de (1986), *De la démocratie en Amérique*, t.I., [1835], Paris, Robert Laffont, Bouquins.

Échanges...

Nicolas Zufferey, Université de Genève

La politique de l'enfant unique en Chine a provoqué des changements abrupts et radicaux de la structure familiale. Actuellement, la forme la plus répandue est la famille nucléaire correspondant à un ménage regroupant deux parents et leur enfant. Cependant, par rapport à cette classification,

j'aimerais souligner l'importance des grands-parents : par exemple, dans les grandes villes, ces derniers accompagnent souvent leurs petits-enfants dans le cadre de leurs activités scolaires et extra-scolaires, les parents n'ayant pas assez de temps pour s'occuper de ces déplacements. En outre, il existe toujours en Chine une différence réelle de structures familiales entre les campagnes et les villes.

Le tableau du couple et de la famille que vous avez brossé ne correspondrait-il pas plus spécifiquement à la France qu'à l'Europe en général ? N'y a-t-il pas des nuances à apporter selon les régions, ou sommes-nous plutôt face à un modèle homogène ?

**Bernard Formoso, Université Paris Ouest
- Nanterre**

Les éléments de modernité évoqués par Martine Segalen fonctionnent en Europe mais s'appliquent avec beaucoup de nuances dans les sociétés confucéennes. Le modèle de la famille et le rapport à l'État entretiennent un rapport dialectique étroit, tant et si bien qu'en Europe nous sommes citoyens avant d'être « fils de ». Dans un modèle confucéen, on peut tout aussi bien être citoyen et « fils de », au moins au sens métaphorique du terme : l'État se pose comme une sorte de père collectif. Cette relation à l'État n'est pas nécessairement porteuse d'altérité dans le contexte vietnamien, où on a vu qu'à l'époque communiste, l'État arrangeait des mariages fondés sur des critères idéologiques de manière analogue à ce qui se passait avant cette époque. Dans certains cas, les instances du Parti fonctionnaient comme agence matrimoniale pour placer les jeunes femmes qui trouvaient difficilement à se marier. L'État moderne a repris à son compte des modes opératoires qui fonctionnaient avant lui.

Philippe Antoine, IRD

J'ai beaucoup apprécié cet exposé qui nous remet dans un temps très long de l'évolution et des transformations de la famille. J'aurai une question relative au vieillissement démographique contemporain. Quelles sont les perspectives, les évolutions qui se profilent avec le vieillissement de la population européenne ? En évoquant les grands-parents, ceux-ci ne seront-ils pas tiraillés entre s'occuper de leurs petits-enfants et de leurs parents ?

Yves Perraudou, Université de Nantes

Lorsque vous parlez du financement très familial dans le cas français, il est vrai que nous n'avons pas connu un développement du système bancaire comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne pour des raisons historiques, avec notamment l'expérience malheureuse de John Law. Est-ce que pour autant la famille était plus importante dans le financement en France que dans les autres pays européens ? Ceci n'est pas sûr du fait du réseau des notaires qui ont joué en France, dans une certaine mesure, le rôle de cette banque de proximité qui était naissante dans les autres pays européens.

L'autre nuance est la régionalisation à apporter à cette évolution des transmissions patrimoniales ; je renvoie aux travaux du sociologue Hervé Le Bras qui a différencié divers « tempéraments » : tempérament familial très « catholique » qui caractérisait l'Ouest de la France ; faire-valoir agricole pour l'espace s'étendant de Bordeaux à Lyon et tout le Sud ; enfin, la partie centrale parisienne marquée par une grande mobilité et flexibilité. Il est ainsi possible de distinguer en France une régionalisation de la transmission patrimoniale.

Hem Sokly, URDSE Cambodge

Comment définissez-vous la famille ? Le concubinage et les mariages homosexuels rentrent-ils en ligne de compte de votre définition ?

Martine Segalen

À propos de l'importance des grands-parents en Chine, il est possible de retrouver ce trait commun en France ; et aussi, pour répondre à la question de Philippe Antoine, cela demeure très lié aux enjeux de proximité résidentielle et de stratégie du marché résidentiel. Des travaux très intéressants de Catherine Bonvalet de l'INED montrent que malgré les difficultés du marché du logement, des efforts réels sont faits par la génération du couple actif pour ne pas être trop éloigné des grands-parents. On note que les grands-parents contemporains sont beaucoup plus investis pour la garde de leurs petits-enfants qu'auparavant. Il y a 50 à 70 ans, au moment de la mobilité géographique, deux modèles émergeaient : les grands-parents étaient à la campagne et on ne les voyait pas souvent ; quand les parents travaillaient et qu'ils n'avaient aucune aide sur place, ils envoyaient leurs enfants à la campagne pour les faire élever par leurs grands-parents. Ce modèle était encore assez courant jusque dans les années 1960. Le phénomène a disparu mais cela ne remet pas en cause la très forte interaction avec les grands-parents.

Pour revenir aux propos tout à fait pertinents d'Yves Perraudau, le modèle que j'ai présenté semble un peu linéaire pour des raisons de temps, mais il y a évidemment une complexité des modèles à la campagne, et cela rejoint les commentaires de Hervé Le Bras sur les formes de transmissions patrimoniales et leurs idéologies, qui sont très différentes

entre l'Est, la Bretagne, le Sud-Ouest, etc. Il existe une grande diversité européenne, que je n'ai pas eu le temps de traiter lors de cet exposé.

Pour rebondir sur les propos de Bernard Formoso, il est intéressant de voir que le monde de la parenté est repris par le monde politique : l'Oncle Ho, Staline le « Petit père du Peuple », Tonton Mitterrand, l'Oncle Sam, etc. Le vocabulaire de la parenté est r approprié par le monde politique mais aussi de la consommation : Uncle Ben pour le riz, les confitures « Bonne Maman », etc.

Relativement au vieillissement démographique, nous allons voir arriver toute une génération de femmes qui sont elles-mêmes dans le troisième âge, entre 50 et 60 ans et en bonne santé, mais qui sont tiraillées entre les soins aux petits-enfants et le soutien aux parents. Ce vieillissement démographique pose des défis très importants.

Pour répondre à Hem Sokly, je ne définis pas la famille. Si on définit la famille, on pose des exclusions. Par exemple en France, il y a eu cette période où le nombre de femmes chefs de ménage seule avec des enfants a augmenté ; à partir du moment où le terme de famille monoparentale a été inventé, ces femmes, marginales, sont rentrées dans l'éventail des familles. Je ne mettrai pas sur le même plan concubinage et mariage entre même sexe. Le concubinage est une pratique très ancienne, l'Église entre le XVI^e et le XVII^e siècle a contraint les couples à se marier religieusement. Pendant longtemps, les couples ne savaient pas très bien s'ils étaient mariés ou pas. Quand il y avait un enfant, les filles traînaient leur fiancé devant un tribunal ecclésiastique qui obligeait le père à prendre ses responsabilités en cas de

non-mariage. Paradoxalement, quand l'Église a imposé sa doctrine, les femmes ont été moins protégées : si vous n'étiez pas marié, vous n'étiez pas dans la catégorie famille.

À l'heure actuelle, le terme de concubinage a une consonance populaire, ouvrière, légèrement péjorative. On parle plus de couple. La France a mis en place en 1998 une sorte de contrat de mariage allégé, le PACS (pacte civil de solidarité). Il est intéressant de souligner, qu'en France, à présent, le nombre de mariages baisse et le nombre de PACS qui était initialement destiné aux homosexuels augmente rapidement : 250 000 mariages, 180 000 PACS. On peut projeter une égalité entre les deux modèles dans quelques années. Maintenant, le concubinage – sous d'autres termes – est parfaitement admis. On peut voir dans le mariage de même sexe une évolution considérable de la société française, qui finira sans doute par reconnaître l'homoparentalité. Le PACS est d'ailleurs une première marche vers la reconnaissance des couples de même sexe, puisqu'il était destiné avant tout aux homosexuels. Une pression existe cependant sur le droit d'adoption et le droit des homosexuels à accéder à la procréation médicalement assistée. Il s'est opéré une évolution rapide et importante des valeurs qui a été soutenue par la loi, et qui est liée en partie à des phénomènes comme l'épidémie de sida, la visibilité des homosexuels.

Rodolphe De Koninck, Université de Montréal

J'ai beaucoup apprécié dans votre exposé la présence et la gestion du travail dans la société à travers la famille. Les termes de *sweating system* et *sweat shops* font allusion au travail réalisé plus ou moins au « noir » dans les pays en voie de développement.

Vous êtes très prudente et n'employez pas la fonction économique de la famille dans la société autour du travail et de l'éducation. Y a-t-il une érosion ou une disparition de la fonction d'éducation et d'enseignement par la famille ?

François Roubaud, IRD – DIAL

Vous avez évoqué Hervé Le Bras, et non pas Emmanuel Todd, qui dessine aussi des contours de structures familiales à l'intérieur de la France, en Europe et dans le monde. Quel est votre point de vue par rapport à ces idées ?

Ma deuxième question est relative aux politiques mises en œuvre. Nous avons parlé de la politique de l'enfant unique en Chine qui entraîne des bouleversements rapides, s'accompagne d'un déséquilibre de plus en plus fort du sexe-ratio à la naissance en défaveur des filles. Auriez-vous des intuitions ou des éléments sur les conséquences possibles de ces politiques ?

Martine Segalen

En France, la scolarisation à la maison n'a jamais été très répandue. Deux choses : les parents attachent une importance capitale aux résultats scolaires de leurs enfants dans le contexte de crise économique et morale, et les soutiennent autant qu'ils peuvent, alors que les rapports à l'enfant ont beaucoup changé. Je parlais de démocratie familiale de Tocqueville, mais il existe une vraie démocratie familiale à l'heure actuelle : on demande aux enfants leur avis. La Convention des Droits de l'Enfant a été signée internationalement, les enfants sont pratiquement sur un pied d'égalité avec leurs parents. Les parents ont une fonction beaucoup plus difficile car ils doivent conti-

nuer à guider leurs enfants sans autoritarisme. Les changements rapides que nous voyons sont aussi expliqués par le développement des moyens de communication comme le téléphone portable, Internet, etc. qui mettent les parents en porte-à-faux. Il existe des ruptures culturelles réelles qui vont bien au-delà des fossés entre génération évoquée par Margaret Mead.

Autant les travaux d'Hervé Le Bras m'ont toujours intéressés, autant les travaux d'Emmanuel Todd m'ont irrité lorsqu'il a regroupé la Bretagne, mon sujet d'étude, sous la catégorie « système égalitaire » sans aucune distinction. Pour avoir fait des enquêtes dans cette région, il existe effectivement un système égalitaire mais qui fonctionne très différemment.

Sur les conséquences des politiques publiques, il est évident que la diminution du nombre d'enfants, le développement économique, le travail de la femme vont complètement changer les rapports à la famille, surtout dans l'espace péri-urbain. Je vous remercie.

Texte de lecture
(www.tamdaoconf.com)

Les liens de parenté en Europe. Aux temps de l'individualisme, comment peut-on encore parler de relations inter-générationnelles ? Familles et générations en Europe au XX^{ème} siècle. Un nouvel esprit de famille.
Martine Segalen

1.5. Synthèse des séances plénières

Olivier Tessier – École française d'Extrême-Orient

(Retranscription)

Chers collègues et chers amis,

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier Stéphane Lagrée et Bui Thu Trang pour la parfaite organisation de cette 4^e édition des JTD, événement qui s'est imposé au fil des années comme un temps fort de l'agenda des rencontres et des échanges entre spécialistes nationaux et internationaux des sciences sociales. L'ouverture régionale qui caractérise cette édition souligne, si besoin en était, l'intérêt grandissant que suscite cet événement unique au Viêt Nam et, me semble-t-il, dans la région. J'ai un rapport particulier avec les JTD puisque j'ai participé à toutes les éditions soit en qualité d'intervenant dans les séances plénières (2007, 2008) soit comme co-organisateur de l'atelier terrain que je vais animer la semaine prochaine pour la troisième année consécutive. Toutefois, c'est la première fois que je vais me livrer à cet exercice ô combien périlleux, qui consiste à tenter de proposer une synthèse des interventions qui se sont succédées depuis deux jours. Je te remercie, Stéphane, pour la confiance que tu m'as accordée bien que je ne sois pas sûr que tu aies réalisé là un bon investissement !

En préambule, rappelons brièvement la problématique centrale de cette nouvelle édition des JTD. En 1986, année du 6^{ème} Congrès du Parti Communiste Vietnamien, l'État a

décrété que le pays entrait dans une phase de transition et d'ouverture. Depuis maintenant plus de vingt ans, cette transition a fait l'objet de nombreux travaux, sans que son postulat de départ ne soit véritablement questionné. Bien souvent, les universitaires considèrent la transition comme un état de fait ; ils l'adoptent et l'adaptent à leur discipline et à leur champ de recherche. L'enjeu de ces Journées est de proposer aux participants et aux intervenants de questionner le postulat lui-même, de le passer au crible d'un filtre critique et, pourquoi pas, de le déconstruire, afin d'évaluer au final sa potentielle valeur opératoire selon les différents champs disciplinaires. Depuis hier matin, force est de constater que le travail est déjà bien entamé. Aussi, je vais me contenter de reprendre chronologiquement le fil des interventions en relevant les éléments et les questionnements qui m'ont paru essentiels. Il ne s'agit donc que d'impressions parcellaires « à chaud » qui ne prétendent aucunement restituer la richesse et la pertinence des interventions.

Arrêtons-nous un instant sur les allocutions d'ouverture.

Le vice-président de l'ASSV, M. Nguyễn Xuân Thắng, a proposé une conception de la transition « vue d'en haut », décrétée et quelque peu idéologique, où c'est l'État qui initie et maîtrise le mouvement, notamment grâce à l'intégration politique et économique

du pays au sein des grandes institutions internationales (ASEAN, OMC).

Yann Martres s'est montré plus nuancé sur l'approche de la notion. En sa qualité de directeur adjoint de l'AFD, il a tout d'abord énoncé le triptyque classique des conditions d'une transition réussie se déroulant sans heurt : stabilité politique, développement durable, bonne gouvernance. Mais il n'a pas hésité à revenir sur les fondements mêmes d'un concept de la transition qui pouvait apparaître de prime abord comme unilatéral et monolithique. La transition peut suivre des rythmes différents et être analysée selon des perspectives variées suivant que l'on considère qu'elle est de nature économique ou sociale, que l'on cherche à la définir par rapport à des phénomènes collectifs ou individuels, etc. Lorsque Yann Martres a souligné que le Viêt Nam était passé du statut de « pays pauvre » à celui de « pays à revenus intermédiaires », j'ai alors pensé que l'on disposait là d'un indicateur concret et objectif permettant aux économistes d'identifier et donc de décréter la fin de la période de transition. Auquel cas, le pays devrait logiquement entrer dans une seconde phase de transition le conduisant plus ou moins rapidement, et si tout se passe bien, du statut de « pays à revenus intermédiaires » à celui de « pays riche » ou développé. La question est de savoir s'il est satisfaisant d'adopter cette vision linéaire de la transition fondée sur la seule caractérisation du dynamisme économique évalué à l'échelle macro, vision qui uniformise inévitablement des réalités extrêmement diverses et contrastées.

Aussi, j'ai beaucoup apprécié le regard posé par un spécialiste des « sciences dures », Jacques Boulègue, physicien et représentant de l'IRD, sur le concept de transition. Il a

rappelé qu'en physique, le passage d'un état à un autre était fréquemment synonyme de déséquilibre, de désordre et d'instabilité des corps en présence, processus pouvant conduire à des ruptures brutales et irréversibles. S'il s'est prudemment refusé à établir un parallèle avec l'analyse des propriétés propres aux transitions économiques et sociales, son intervention nous donne des clés de lecture originales. En effet, elle suggère que toute dynamique de transition comporte intrinsèquement une part de risques et d'incertitudes à même de générer des divergences et des situations conflictuelles, pouvant déboucher au final sur un état d'arrivée plus déstructuré, voire chaotique, que celui de départ. En d'autres termes, il convient d'être prudent avec l'approche positiviste, la transition ne devant pas être automatiquement associée à l'idée de progrès social et de développement économique.

La mise en perspective historique proposée par Nicolas Zufferey à propos de la Chine m'a passionnée. Philippe Papin s'était livré à un exercice similaire au sujet du Viêt Nam lors d'une conférence à Genève en 2006, en rappelant que le pays avait connu dans son histoire, considérée sur le temps long, une succession de périodes de transition. Ainsi au XV^e siècle, l'empereur Lê Thái Tổ, après avoir libéré le Viêt Nam du joug chinois, avait entrepris une profonde réforme de l'administration du pays en imposant un système mandarinal centralisé couvrant l'ensemble du territoire national.

Dans son intervention, Nicolas Zufferey a mis en regard une très ancienne période de transformation de la société chinoise qui s'est déroulée avant l'ère chrétienne, qualifiée pour la circonstance de transition vers une forme de modernité, et la période de transition

contemporaine que connaît la Chine depuis 1978 et dont il est difficile de dire si elle peut être considérée comme achevée.

Au fil de son intervention, il m'a semblé que cette ancienne période de transformation pouvait être qualifiée d'autocentrée. L'Empire chinois se transforme mais par une évolution interne de ses propres référents culturels, sociaux et politiques : la modernisation résulte plus de l'émergence au sein de la société chinoise, et notamment au sein des élites, de différents courants de pensée divergents et parfois antinomiques, que de l'influence et de la pénétration de modèles externes.

En comparaison, la transition contemporaine s'apparente à une mondialisation et à une homogénéisation des valeurs, en ce sens qu'elle est alimentée par l'adoption de comportements individuels et collectifs standardisés, principalement dans les domaines économiques et culturels. Autrement dit, la transition chinoise actuelle, mais aussi vietnamienne, s'impose à tous les acteurs, telle une lame de fond, dans le cadre d'un processus hégémonique encouragé et soutenu par les grands bailleurs internationaux qui tentent d'y associer (pour la forme ?) des critères de bonne gouvernance et de développement durable. S'il convient d'être prudent et de ne pas tomber dans le travers de « la fin de l'histoire », on peut se demander s'il est encore possible aujourd'hui pour un pays donné de générer sa propre modernité sans pour autant adhérer, volontairement ou contraint, au modèle de globalisation et de standardisation des valeurs ?

Vous avez distingué pour l'approche de la notion de transition, d'une part, un mouvement de fond impliquant des changements politiques (régimes) et culturels

globaux, et, d'autre part, la transformation de composantes de nature économique et sociale. De fait, ces grands mouvements de fond n'entraînaient pas nécessairement une transformation simultanée de l'ensemble des composantes selon un rythme unique : des décalages peuvent s'opérer entre le développement économique et les évolutions culturelles ou sociales. Cette idée d'un mouvement global n'entraînant pas mécaniquement des changements internes, ces derniers étant dotés d'une certaine autonomie (inertie) et pouvant se dissocier du mouvement d'ensemble, me semble constituer une clé de lecture particulièrement intéressante.

Enfin, vous avez souligné que si l'on considère le concept de transition sur le temps long, l'histoire devient une histoire de la transition ou plutôt, des transitions. Dans cette perspective, la transition agraire a débuté au néolithique et s'achèvera avec la disparition de l'humanité. La question sous-tendue me paraît essentielle. Sommes-nous capables d'identifier sur le temps long des ruptures puis de borner et d'extraire des périodes où l'histoire s'accélère, où les évolutions sont telles qu'elles bouleversent radicalement la vie et le devenir d'un groupe humain ? Ce regard introspectif de l'historien, qui questionne la notion en se demandant si l'histoire de l'humanité n'est pas au final celle d'une transition jamais aboutie, nous amène à nous interroger sur le bien-fondé et la pertinence de cette notion et sur les conditions à réunir pour rendre son analyse opératoire.

L'intervention de Rodolphe De Koninck relative à la transition agraire a passionné tout l'auditoire : l'approche multiscalaire proposée permet de replacer le Viêt Nam dans un contexte élargi à l'ensemble de

la région Asie du Sud-Est. Et en effet, c'est sûrement à la lumière de la dynamique de cet ensemble régional que nous pouvons le mieux comprendre les évolutions actuelles du Viêt Nam.

Vous avez tout d'abord insisté sur le point de basculement que constitue le transfert de l'accumulation de l'agriculture vers l'industrie et qui induit un bouleversement radical des rapports de production.

Vous avez ensuite brossé à grands traits les particularités de la transition agraire en Asie du Sud-Est, particularités qui en font un modèle unique au monde : l'intensification des systèmes de production et l'extension des surfaces agricoles se sont imposés simultanément avec un double processus d'industrialisation et d'urbanisation.

Un des aspects essentiels de la transition agraire en Asie du Sud-Est est la dépendance de plus en plus forte de l'agriculture vis-à-vis de l'industrie. Cette dépendance est double : en amont de la production pour la fourniture d'intrants chimiques (engrais, pesticide) et de semences sélectionnées plus productives mais qui doivent être renouvelées après chaque récolte ou presque ; en aval de la production pour l'écoulement et la distribution des produits agricoles au sein de puissantes filières régies exclusivement par les lois capitalistes du marché et une soif de profits jamais étanchée, filières sur lesquelles les paysans n'ont aucune prise.

Cette intégration verticale, subie beaucoup plus que vécue par l'immense majorité des producteurs, débouche sur des situations aberrantes et terrifiantes. Ainsi, en considérant le chiffre de 44 % du territoire national dédié exclusivement au palmier à huile en Malaisie,

il n'est plus possible de parler d'agriculture, mais de production agricole industrielle.

Pour paraphraser Henri Mendras, n'est-ce pas là le signe irréfutable de « la fin des paysans », de la disparition programmée de la paysannerie en tant que tissu humain, social et économique développant des formes spécifiques d'organisations territoriales et de mises en valeur du milieu ? Même si subsiste la terre, reléguée au rang de substrat, portant des plantes, devenues des monocultures industrielles, il n'y a plus rien d'agricole dans de tels modes d'exploitation des ressources, plus rien de rural dans de telles formes d'organisation de l'espace. Peut-on résister à ces puissants modèles agro-industriels et existe-t-il seulement la volonté de le faire ? Le cas de la Malaisie est une nouvelle démonstration de l'existence d'un processus de mondialisation implacable qui standardise les modes de production, affaiblit considérablement la biodiversité, et dépossède la paysannerie de sa capacité de maîtrise et d'intervention sur ses propres systèmes de production.

Cette hyperspécialisation des territoires rappelle en creux la volonté politique du Viêt Nam pendant la période de collectivisation, d'affecter certaines régions à des monocultures considérées comme prioritaires pour l'autosuffisance du pays. Ce fut par exemple le cas dans la province actuelle de Phú Thọ, où les zones de colline furent dans un premier temps réservées à la culture du théier puis à des plantations industrielles d'eucalyptus devant alimenter l'usine de pâte-à-papier de Bãi Bằng, planification qui a donné les résultats que l'on sait. L'ironie de l'histoire est que là où l'idéologie et les politiques dirigistes ont échoué, la demande mondialisée et la déréglementation des

marchés à des fins spéculatives y arrivent à un point inespéré !

Le film documentaire « À qui appartient la terre ? » m'a profondément touché comme la plupart des participants. Je pense que nous étions d'autant plus exaspérés et révoltés que l'aménagement à l'origine des expropriations était on ne peut plus futile : un terrain de golf ! Mais qu'en aurait-il été si les paysans avaient été expropriés pour construire une zone industrielle, des logements sociaux, une école ou un hôpital ? L'aménagement du territoire et les choix de l'État vietnamien dans le cadre de sa politique de diversification économique et d'industrialisation ne rendent-ils pas inéductibles la transformation de l'usage d'une partie du foncier agricole ? J'émettrai cependant une réserve vis-à-vis du discours émotionnel et de l'interprétation symbolique qui placent en toile de fond de la situation conflictuelle l'attachement viscéral des paysans à leur terre et, qui plus est, à la terre de leurs ancêtres. Il me semble que le profond mécontentement de la population est également, et peut-être surtout, la conséquence de l'incurie de l'État à répondre aux préoccupations légitimes des paysans, ces derniers ayant l'impression d'être purement et simplement dépossédés pour ne pas dire spoliés. En d'autres termes, plus que l'expropriation en tant que telle, il me semble que ce sont les niveaux d'indemnisation inacceptables, l'absence d'aides effectives à la reconversion et à la relocalisation, l'incompétence et le cynisme des représentants locaux de l'État, qui sont les principales sources de tensions et de conflits.

L'approche économique de l'équipe DIAL et de Christophe Gironde fondée sur le croisement d'une analyse macro et micro

montre tout l'intérêt d'une démarche qui cherche à comprendre les différentes facettes d'un même phénomène révélées à différentes échelles d'observation. De l'intervention de Christophe Gironde, j'ai retenu pour cette synthèse deux tendances fortes : d'une part, 50 % de la population rurale n'est plus impliquée dans des activités agricoles ; d'autre part, cette évolution devrait se poursuivre dans les années à venir laissant ainsi augurer que dans un avenir proche la part de la population active vietnamienne vivant directement de l'agriculture deviendra minoritaire. Situation quelque peu paradoxale lorsque l'on se rappelle que le pays s'est imposé au cours de la dernière décennie comme le deuxième exportateur mondial de riz et de café robusta, le premier exportateur de poivre, etc. Cette apparente contradiction s'inscrit toutefois pleinement dans le cadre des particularités de la transition agraire des pays de la région mises en évidence par Rodolphe De Koninck. Elle souligne également que le pays ne peut être considéré comme une entité homogène.

Les grandes cultures de rente comme le café et le poivre, sont principalement localisées dans le Centre du Viêt Nam où les fronts pionniers ouverts par les premières vagues de migrations initiées et dirigées par l'État à partir de 1975 ont laissé la place depuis une quinzaine d'années à des mouvements spontanés de colonisation qui échappent à tout contrôle administratif. L'engouement est tel que l'État tente depuis quelques années de contenir ces flux migratoires du Nord vers le Centre du pays, flux qui sont à l'origine de tensions interethniques de plus en plus graves opposant populations autochtones et allochtones. Les exportations de riz en constante progression depuis une dizaine d'années proviennent

principalement du delta du Mékong (six millions de tonnes l'an passé), et cela malgré la transformation à marche forcée de dizaines de milliers d'hectares de rizières en étangs piscicoles et aquacoles (crevettes), ce qui souligne en creux une intensification continue des systèmes de production rizicole permettant de compenser la diminution des surfaces de rizières. Quant au delta du fleuve Rouge, il est toujours dominé par un régime de petites propriétés foncières, ce qui rend la reconversion vers le secteur non-agricole plus rapide au Nord qu'au Sud dans la mesure où les alternatives agricoles possibles sont assez réduites. À la lumière de ces trois éléments, doit-on penser que le développement et l'intensification des plantations dans le Centre du pays préfigurent une évolution similaire, ou tout au moins comparable, à celle du modèle agroindustriel malais ?

Les enquêtes sur le secteur informel menées par l'équipe DIAL apportent un éclairage nouveau sur une facette centrale de la transition qui reste pourtant une des plus difficiles à saisir. De prime abord, le néophyte que je suis pensais logiquement que l'économie informelle était une étape transitoire caractéristique de l'évolution du marché du travail, qu'elle constituait une sorte de phase intermédiaire du passage d'une économie agricole vers une économie industrielle formelle. Or, vous avez battu en brèche cette idée reçue en montrant que la situation allait perdurer, qu'il s'agissait d'un modèle économique à part entière, et cela bien que les acteurs du secteur informel que vous avez interrogé estiment, pour la majorité d'entre eux, que leur petite unité de production ou de service n'a pas d'avenir et, de surcroît, qu'ils ne souhaitent pas que leurs enfants poursuivent leur activité.

Nouveau paradoxe qui souligne la nécessité de questionner le postulat : si la transition s'installe dans la durée, c'est que le terme même censé caractériser le phénomène est inapproprié.

Sur la question des rapports entre État et secteur informel, on peut raisonnablement se demander si les petits entrepreneurs familiaux souhaitent une intervention étatique accrue en ce domaine dans la mesure où elle signifierait sûrement pour eux l'exercice d'un droit de contrôle sur leurs activités (qualité des produits et prestations, conditions salariales), l'application de mesures fiscales, etc.

La partie de l'intervention consacrée aux migrations m'a particulièrement intéressée car elle suggère qu'un changement important s'est produit en une dizaine d'années. Les résultats des enquêtes de terrain que j'ai menées sur le sujet à la fin des années 1990, montraient en effet que les migrants opéraient une nette distinction entre « espace ressource » et « espace investi ». Concrètement, dans le cadre de migrations presque exclusivement temporaires ou pendulaires, le point d'arrivée était considéré comme un espace ressource où le migrant vendait sa force de travail, les revenus ainsi dégagés étant investis dans son village d'origine, le point de départ. Cette distinction ne semble plus pertinente puisqu'actuellement la majorité des foyers s'installe, ou souhaite s'installer, sur le lieu de migration.

Enfin, cette question des migrations a mis en évidence d'importantes divergences entre les résultats obtenus aux échelles macro et micro, ce qui souligne en filigrane tout l'intérêt de croiser des approches multiscalaires et pluridisciplinaires pour

appréhender un même phénomène. À ce sujet, un des intervenants a remarqué que « *les évolutions en cours vont plus vite que les modèles* », réalité qui implique d'ajuster en permanence les grilles d'analyse, à l'image du découpage du pays en quatre zones distinctes (agglomérations urbaines de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville, zones périurbaines, communes urbaines, commune rurales) ; selon que l'on adopte ou non ce zonage, les interprétations diffèrent de façon significative.

Pour prolonger l'exposé de Martine Segalen, on peut rappeler que l'institution familiale au Việt Nam a historiquement joué, et joue toujours, un rôle moteur de structuration de la société tant en milieu rural qu'urbain. Si l'on considère l'histoire récente, c'est-à-dire les périodes de collectivisation puis de renouveau – *đổi mới* –, elle a agi comme un véritable tampon entre l'État et les individus parce qu'elle est l'un des rares espaces de hiérarchisation sociale et de solidarité réelle qui n'a pas été ébranlé par les changements de cap idéologique qui se sont succédés depuis l'indépendance. Cette faculté à absorber des chocs provenant de son environnement proche ou plus lointain, est tout à la fois cause et conséquence de la cohésion et de la stabilité du réseau familial élémentaire que constitue le groupe domestique et qui ne reconnaît pas de capacité économique indépendante à l'individu.

Il faut ici préciser que les paysans attribuent à la notion de famille (*gia đình*) un sens qui s'apparente à celui de « groupe domestique », tel qu'il est couramment admis en ethnologie : l'indépendance économique prévaut sur la communauté de résidence, deux voire trois unités familiales élémentaires (noyau conjugal) pouvant cohabiter sous le même

toit si tant est qu'elles constituent chacune une unité de production et de consommation autonome. De plus, les activités de production et de consommation sont principalement réalisées par les membres du groupe domestique qui ne consacrent, en fin de compte, que peu de temps aux activités de production et de consommation élargie. Sur cette base, on peut identifier en zone rurale trois grands types de groupes domestiques :

- la famille nucléaire : le noyau conjugal composé des parents et des enfants ;
- la famille étendue : les parents du mari sont pris en charge par l'unité conjugale formée par l'un des fils ;
- La famille polynucléique : dans le cadre d'un système de parenté où prédomine la virilocalité, l'un des fils mariés s'installe durablement chez ses parents, l'unité de production et de consommation se composant alors de deux familles nucléaires.

La coexistence de ces trois types de groupes domestiques doit être envisagée d'un point de vue dynamique en replaçant le groupe domestique dans le « cycle » global de sa constitution et de son évolution. On peut schématiquement identifier trois étapes successives correspondant aux trois modalités résidentielles les plus fréquemment rencontrées. Théoriquement, toutes les unités domestiques connaissent, au cours de leur évolution, ces trois états mais dans un ordre et dans un rapport qui diffèrent suivant deux trajectoires principales : la majorité d'entre-elles débutent par une phase de cohabitation temporaire (six mois à un an) avec le noyau conjugal parental, dénommée « manger séparément » car cette cohabitation se caractérise par l'acquisition progressive d'une autonomie économique, suivie d'une installation indépendante ;

pour une minorité, elle commence par une phase de cohabitation résidentielle et économique stable et de longue durée avec l'unité conjugale parentale, qui ne prendra fin qu'avec la disparition des deux parents.

Cette seconde trajectoire a connu une évolution majeure depuis la fin de la période de collectivisation, conséquence de l'évolution des pratiques de dévolution patrimoniale qui ordonnent l'agencement des groupes de résidence. Concrètement, il s'agit du passage d'une transmission patrimoniale en ligne agnatique vers une transmission privilégiant le benjamin selon un processus où les fils quittent la résidence parentale au fur et à mesure de leur mariage respectif, le benjamin étant généralement le dernier à se marier. Cette évolution contredit le postulat selon lequel la continuité de la lignée, qui s'exprime au travers des cultes rendus aux ascendants et au respect de leurs sépultures, est garantie par la transmission simultanée en ligne agnatique des statuts et charges cultuelles et d'un patrimoine matériel dont la maison et le foncier seraient les symboles. Aussi, il faut admettre que si la transmission est un acte qui, par essence, marque la continuité, les biens transmis ne semblent pas intrinsèquement investis d'une dimension autre que celle de leur valeur d'usage. L'image d'un paysan rivé à la terre de ses ancêtres s'estompe lorsqu'elle est soumise à l'épreuve du terrain : cette évolution reflète la recherche permanente d'un compromis empirique entre des normes sociales plus ou moins contraignantes et les réalités quotidiennes de la vie des paysans.

Concernant la politique vietnamienne de limitation des naissances à deux enfants, elle a surtout été suivie par les citadins, les fonctionnaires et les employés des entreprises d'État car ils risquaient de fortes

pénalités telles la perte de leur travail et de leur logement. Les paysans ont pris plus de largesse avec la règle, l'État disposant d'un arsenal de moyens de pression plus limité, l'expropriation et la hausse du niveau d'imposition constituant des recours extrêmes peu utilisés et qui de tout façon n'avaient pas de réelle portée opératoire pendant la période de collectivisation. En fin de compte, la politique de contrôle des naissances en milieu rural n'a pas été appliquée avec autant de rigueur qu'en Chine, comme l'illustre l'étude des registres d'état civil qui recensent de nombreux cas de familles nucléaires comprenant de trois à quatre enfants.

Comme vous l'avez signalé, l'État socialiste vietnamien, très attentif à la parité hommes-femmes et à l'égalité des sexes, a été le moteur d'une promotion proactive de la femme, tant sur le plan professionnel que social et familial. En une cinquantaine d'années, les femmes vietnamiennes ont acquis plus de libertés et de pouvoir qu'elles n'en avaient obtenu jusqu'alors.

Malgré ces acquis indéniables, on ne peut que constater une tendance lourde amorcée depuis une dizaine d'années à savoir la privatisation des services publics, à commencer par les deux piliers que sont la santé et l'éducation, dans le cadre d'une politique pudiquement dénommée « socialisation ». Quels vont être les effets de cette disparition progressive de politiques publiques qui fragilise la place centrale occupée par la famille dans le tissu social et économique, notamment dans le secteur informel ? Autrement dit, dans un contexte de différenciation socio-économique accru où les inégalités ne cessent de se creuser entre citadins et ruraux, entre Việt et ethnies

minoritaires, etc., est-ce que la remise en cause du filet social garantissant un accès égalitaire, ou tout au moins équitable, aux services publics élémentaires, ne risque pas de faire voler en éclats l'institution familiale et, par effet d'entraînement, de déstabiliser la société dans son ensemble ?

En guise de conclusion à cette synthèse quelque peu décousue, j'aimerais attirer l'attention des participants sur une notion consubstantielle de celle de transition. Il s'agit de la notion de normes, comprise comme l'ensemble des règles et des valeurs sociales, économiques, politiques et culturelles qui définissent le cadre (légal, comportemental, hiérarchique, spirituel,...) au sein duquel se développe la plupart des activités d'un groupe humain organisé et qui se reconnaît

en tant que tel. Si l'on projette maintenant cette réalité universelle sur la notion de transition, il paraît logique que la dimension de changement d'états qui la caractérise et la distingue d'autres périodes historiques, se matérialise par une série de transgressions et de reformulations des normes caractéristiques d'une société en mouvement. Aussi, et cela me semble pertinent pour les quatre ateliers, l'identification des normes et la reconstitution *a posteriori* de leur processus de transformation (abandon, conflits, transgression, productions de nouveaux référents) devraient fournir des indicateurs dynamiques permettant d'approcher la nature et l'ampleur du phénomène dénommé transition.

Je vous remercie pour votre attention



Partie 2

Ateliers

2.1. Transition agraire

Rodolphe De Koninck – université de Montréal, Jim Delaney – université de Toronto, Danielle Labbé – université de la Colombie-Britannique, Bruno Thibert – université de Montréal, Phạm Văn Cự – ICARGC, Jean-François Rousseau – université McGill

(Retranscription)

**Journée 1, matinée du lundi
19 juillet**

2.1.1. Approche théorique intégrée de la transition agraire

[Danielle Labbé]^[6]

Nous allons commencer par une présentation des stagiaires car nous tenons à ce que vous soyez au cœur de cet atelier. Je veux juste succinctement aborder l'organisation de la formation. Nous aurons aujourd'hui une session de présentation sur la transition agraire, puis, en fin de journée, nous vous demanderons de nous préciser les informations et/ou les thèmes que vous aimeriez aborder et discuter.

*Présentation des formateurs et des stagiaires
(cf. biographies des formateurs, liste des
stagiaires placée en fin de chapitre)*

[Rodolphe De Koninck]

Merci à tous pour ce tour de table. Je suis professeur titulaire de géographie à l'université de Montréal et également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques. Ce double statut résulte d'une quarantaine d'années d'implication dans la recherche et l'enseignement sur le Sud-Est asiatique.

J'ai effectué mes études doctorales à l'université de Singapour, de 1967 à 1970, et depuis lors je n'ai jamais vraiment quitté cette région du monde. Ma thèse portait sur la banlieue maraîchère de Singapour. J'étais alors confronté à des gens qui vivaient sous le seuil de pauvreté mais aussi à des maraîchers chinois qui s'en sont tous très bien sortis à l'époque. La question de la pauvreté a toujours été au centre de mes préoccupations. Le premier projet sous ma direction portait, au début des années 70, sur l'étude comparative de l'impact de la révolution verte en Malaisie et en Indonésie, dans 64 villages.

[6] Les noms entre crochets désignent les intervenants formateurs.

Je dresse ce panorama afin de vous expliquer, en quelques mots, pourquoi nous en sommes à discuter de la transition agraire dans le cadre de cet atelier.

Ces recherches entamées dans la région m'ont amené à m'intéresser, tout comme mes étudiants, à une série de problèmes reliés, en particulier, à ce que j'appelle le « problème de la forêt » : comment gère-t-on les forêts et les transforme-t-on en domaine agricole ? Ce qu'on appelle maintenant, je vais l'expliquer plus tard, la transition agraire. Qu'arrive-t-il aux forêts de la région du Sud-Est asiatique et pourquoi en a-t-on fait tant disparaître aussi rapidement, en l'espace de trente ou quarante ans ?

En 2003, nous nous sommes rassemblés, plusieurs chercheurs et universitaires, pour tenter de mettre en commun nos réflexions et nos projets d'analyse. Le débat était centré sur des questions telles que : en quoi les transformations du Sud-Est asiatique sont-elles spécifiques ? Comment ces transformations peuvent-elles être comprises à la lumière des connaissances sur la transition agraire et à la lumière du très important corpus littéraire qui concerne les transformations des sociétés. Quels sont les mécanismes à l'œuvre dans le passage d'une société agricole à une société urbaine ? Et quels sont les problèmes qui résultent de cette transition ?

Le projet CHATSEA, *The Challenges of the Agrarian Transition in Southeast Asia*, a été évoqué à plusieurs reprises au cours des derniers jours, et nous aurons l'occasion d'y revenir dans la mesure où nous allons reprendre quelques définitions. Qu'est-ce que la transition agraire ? En quoi les transformations des pays de la région souscrivent-elles, ou pas, à la théorie, aux

théories de la transition agraire ? Celle-ci est-elle utile ou inutile ? En quoi peut-on contribuer, à la lumière de ce qui se déroule en Asie du Sud-Est, à la théorie de la transition agraire ?

Lors du tour de table, vous avez parlé de réduction de la pauvreté – en quoi la transition agraire peut-elle ou ne peut-elle pas contribuer à cette réduction ? Vous avez également abordé l'importante question du rôle de l'État. Je vous rappelle qu'à l'échelle historique, lors des transformations de la société agricole européenne vers une société industrielle, le rôle de l'État n'était pas du tout comparable à ce qu'il est aujourd'hui. Aucun n'a mentionné la mondialisation, ce qui est surprenant. Je souligne que le phénomène n'est certes pas nouveau mais son intensité est évidente. Nous débattons donc aussi du rôle de la mondialisation, de la perspective que l'on doit prendre pour étudier la transition agraire lorsque l'on fait face à l'intensité des processus de mondialisation dans lesquels nous sommes tous impliqués. La question foncière a également été évoquée par plusieurs d'entre vous. Je précise que la définition même de la transition agraire chez les premiers auteurs, Marx en particulier, traite d'abord et avant tout de la propriété de la terre. La définition de la transition agraire est très liée à cette définition qui porte parfois à confusion, notamment avec les traductions en langue vietnamienne de transition agraire et transition foncière.

Yves Perraudau

Je voudrais faire une remarque sur la notion de temps et l'accélération des processus. Pour les économistes, cette entrée est importante, le temps est souvent actif. Je vous renvoie tout simplement à la notion des taux

d'intérêts. Le temps est fondamental, je fais référence aux travaux de Thierry Godin sur les métamorphoses du futur. Thierry Godin travaille sur la prospective à 2050 pour la France, ces travaux montrent bien comment l'unité de temps se rétrécit.

Globalement, de l'Antiquité à la période de Charlemagne, l'unité de temps a été la journée. On prenait le lever et le coucher du soleil, il y avait tant de journées pour estimer le temps de travail, ou plus simplement, le temps de déplacement, d'où la notion même de « journalier », de travail à la journée. Puis, après, avec la découverte de l'heure, le rythme devient dicté par les églises qui vont marquer les périodes de la journée avec des pauses, y compris dans les champs. Dessins et peintures montrent, aux 18^e et 19^e siècles, ces temps dictés par le clocher de l'église. Au 19^e siècle et surtout au siècle dernier, la référence est le chronomètre avec l'organisation scientifique du travail ; avec Taylor, la référence devient la seconde. Depuis les années 1970-1980, la référence est globalement une impulsion électronique, le temps de réaction de nos ordinateurs.

Cette accélération du temps, souvent évoquée par Rodolphe De Koninck, dans les transitions et processus de transition doit être prise en compte. Cela me semble essentiel.

[Rodolphe De Koninck]

Je vais à présent reprendre les grands débats sur la transition agraire, en exploitant un peu ce que vous avez dit ce matin lors des présentations. Cela m'amène à revenir à mon exposé en plénière et aux principaux processus que nous étudions dans le cadre du projet ChATSEA ainsi que les fenêtres d'observations. Nous allons donc parler des caractéristiques de la transition agraire,

ce que j'appelle les processus, puis nous aborderons les méthodes d'appréhension en tenant compte de vos champs d'intérêt. J'ai procédé au regroupement suivant sous différentes vocables : pauvreté, foncier, rôle de l'État, urbanisation et périurbanisation, spécificités (rapidité des changements, cadence), méthodes de travail.

Notre équipe avait préparé un certain nombre de sujets que nous souhaitions privilégier. Mais nous allons essayer d'adapter cette démarche aux questions que vous avez identifiées comme prioritaires.

Je vais aujourd'hui prendre beaucoup la parole, être celui qui va prétendre aborder ces questions de façon plus détaillée.

Qu'est-ce que la pauvreté, et surtout pourquoi la pauvreté ? Les grands théoriciens de la transition agraire, ceux qui ont été les premiers à identifier ce concept et à parler de transition agraire, en l'occurrence Karl Marx, Karl Kautsky et Alexandre Chayanov – dont les travaux sont beaucoup évoqués dans la revue *Journal of Peasant Studies* –, se sont posé cette question. Je vais donc tenter de vous résumer, brièvement, l'essentiel de la théorie de la transition agraire dans la littérature marxiste. Il existe un lien très étroit entre la théorie des classes sociales et la théorie de la transition agraire. Les questions essentielles soulevées par Marx, et ceux qui l'ont accompagné, étaient : pourquoi y a-t-il des inégalités ?, pourquoi des riches et des pauvres ?, comment les riches deviennent-ils riches ?

En termes simples, dans l'économie politique marxiste, on identifie la source d'enrichissement autour de la question de la capture du surplus dans un système pré-capitaliste et de la valeur, de ce qu'on

appelle aussi la plus-value dans un système capitaliste. Dans les sociétés pré-modernes ou féodales, le surplus était visible : il s'agissait de la production agricole dans les campagnes. Les paysans étaient contraints de verser aux propriétaires des terres qu'ils cultivaient une large proportion de leur production. Ainsi, par exemple, le paysan qui produisait deux tonnes de riz devait en reverser une tonne ou une tonne et demie au propriétaire. C'est ce qu'on appelle l'appropriation du surplus. Nous sommes ici dans un système où le rapport de production est d'abord et avant tout un rapport dans l'agriculture. Comment se fait-il alors que, dans ce type de société, cette appropriation ait été acceptée par la population ? La réponse se trouve dans le recours à la coercition voire la violence, certes, mais aussi et sans doute surtout dans la construction d'un appareil idéologique, dans une justification discursive, dans le discours social du seigneur, du propriétaire : la ponction est un dû. Bien évidemment, dans presque toutes les sociétés qui sont passées par ce mode de production, la religion a joué un rôle déterminant pour justifier la différence entre les riches et les pauvres.

La société dite capitaliste se caractérise par un mode d'accumulation fondamentalement différent. Le mode d'appropriation est assez évident mais le mode d'accumulation, lui, devient invisible. Prenons un exemple simple, que nous connaissons tous : le rapport de production qui caractérise la société capitaliste, entre ceux qui sont propriétaires des moyens de production et les travailleurs qui n'ont, selon le langage de Marx, que leur force de travail à vendre :

Imaginons le propriétaire d'une manufacture de chaussures. Ce propriétaire ne peut pas exercer une grande influence

sur ses coûts de production, sauf sur les salaires qu'il verse à ses travailleurs, dans ce cas 30 travailleurs, lesquels produisent 900 paires de chaussures par jour. Chaque paire étant vendue 100 dollars, cela signifie une production quotidienne par travailleur d'une valeur de \$3.000 ou totale de \$90.000. Disons que le propriétaire paie chaque travailleur 100 dollars par jour, ce qui représente pour lui un déboursé quotidien de \$3.000. Mais le propriétaire doit encourir bien d'autres coûts : matière première (dont le cuir), location du terrain, bâtiments, machinerie, énergie, salaires de ses autres employés, en particulier administratifs, immobilisation du capital, etc. Ces coûts additionnels s'élèvent à \$80.000 par jour. L'équation qui en résulte est : \$90.000 dollars de revenu brut, moins \$83.000 [$3.000 + 80.000$] en coûts de production. Ainsi, quotidiennement, le propriétaire peut empocher un profit de \$7.000, qui correspond à la plus-value, laquelle est ici invisible aux yeux de ceux qui en sont responsables, les travailleurs de la manufacture.

Dans l'agriculture pré-capitaliste, le surplus que le propriétaire accumule et qui lui permet de se construire un château, d'engager du personnel, des soldats notamment, est visible. Ceux qui font l'objet du prélèvement voient ce qui se passe mais sont obligés de l'accepter pour des raisons idéologiques, mais aussi parce qu'ils sont menacés de violence physique s'ils se révoltent. Dans le système capitaliste, ce que Marx appelle l'extorsion de la plus-value est invisible. À l'échelle historique, la question de la transition agraire se pose donc en ces termes : comment une société passe-t-elle d'un système où l'extorsion et

l'appropriation sont visibles à un système où elles sont invisibles ?

Nous sommes partis du thème de la pauvreté, puis des inégalités. Comment réduit-on la pauvreté qui est caractéristique des sociétés agraires, où il existe une fracture énorme entre une classe de gens très riches et une majorité de gens pauvres, à une société où le lieu et le mode d'appropriation du surplus sont d'abord urbains et industriels ? Dans le passage du mode de production agricole, rural, à un mode de production urbain et industriel, le rôle de l'État et la question foncière sont fondamentaux.

La principale source de richesses des grands propriétaires féodaux est justement la propriété de la terre. Dans l'histoire et l'interprétation de la transition agraire, en particulier dans le contexte européen et d'abord anglais, une étape est particulièrement importante : le « mouvement des enclosures ». Le terme vient de l'anglais mais on l'emploie aussi en français : la clôture des pâturages communaux ou des terres communales telle qu'elle s'est produite en Angleterre à compter du 16^e siècle. Ce qui caractérise alors la société féodale européenne – mais cela existait dans bien des sociétés asiatiques –, est que, au-delà des grands domaines fonciers, les grands seigneurs contrôlaient les terres communales. Il s'agissait souvent d'un espace forestier dans lequel les paysans pauvres, qui devaient verser la moitié de leurs productions au propriétaire, pouvaient aller chercher du bois de chauffe ou de cuisson, pour chasser ou même faire fourrager ou pacager leur petit bétail.

Les enclosures caractérisent un processus selon lequel les grands propriétaires terriens décident de prendre possession des terres et forêts communales en les clôturant, *« C'est fini, vous ne pouvez plus vous rendre sur ces terres-là ! Désormais, nous les utiliserons nous-mêmes »*. Sur ces terres communales, les seigneurs vont placer, dans le cas de l'Angleterre surtout, du bétail, généralement des moutons pour la production de laine. Pourquoi des moutons et de la laine ? À cette époque, la laine devient de plus en plus importante : les métiers à tisser qui sont progressivement implantés dans les villes permettent la transformation de la matière première de façon bien plus rentable pour la confection de vêtements^[7]. La laine obtenue pouvait être vendue dans les villes à des manufactures en plein essor et souvent tenues par ces mêmes propriétaires. Qui travaillait dans les manufactures ? Très souvent des paysans, qui au moment de la fermeture des pâturages communaux ont été ruinés. Ces pâturages étaient en effet indispensables à la survie des paysans. Ceux-ci avaient très peu de revenus, étaient très pauvres puisqu'ils reversaient au moins la moitié de leur récolte aux grands propriétaires. Comme déjà mentionné, les terres communales représentaient des réserves de bois, de petit gibier et permettaient de faire pacager les quelques moutons ou vaches et chèvres que pouvaient posséder les paysans. Ceux-ci ont ainsi été de plus en plus contraints d'aller travailler en ville, dans les usines de tissage de la laine.

Cela dit, il faut comprendre que la transition agraire est un long processus historique, reposant sur des inventions, des

[7] Voir notamment : Patrick Verley, *La révolution industrielle*, MA Éditions, 1985, 270 p. ; Jean-Pierre Rioux, *La révolution industrielle : 1780-1880*, Éditions du Seuil, 1989, 273 p.

transformations sociales et de nouvelles législations. Ainsi, l'adoption de la législation consacrant la pratique des « enclosures » en Angleterre est aussi tardive que le 19^e siècle. Elle a consacré l'accélération de la transformation de l'industrie de la laine, devenue le moteur la révolution industrielle dès la fin du 18^e et le début du 19^e siècle en Angleterre. Après la laine, ce sera au tour du coton.

S'établissent alors des liens de plus en plus étroits entre la ville et les campagnes, là où l'utilisation du sol évolue elle-même rapidement, alors que l'accumulation principale se réalise de plus en plus dans le monde urbain. Les implications sont phénoménales ! Je ne vais pas ici toutes les évoquer mais je voudrais revenir quelques instants sur le coton. L'échelle de l'accumulation fondée sur l'élevage du mouton, pratiqué sur des terres additionnelles réquisitionnées par les grands propriétaires agricoles, qui deviennent progressivement les bourgeois industriels, s'est grandement élargie avec la période coloniale, surtout au 19^e siècle : la matière première industrielle textile est désormais le coton. Or le coton ne pousse pas en Angleterre, ni en France ou ailleurs en Europe ; sa croissance est possible sous des climats intermédiaires de type plus ou moins méditerranéens, comme en Égypte, en Inde ou en Amérique, notamment dans le bassin inférieur du Mississippi. Au moment où l'accumulation devient de plus en plus mondiale, le coton des colonies va être utilisé dans les usines européennes d'Angleterre, de France, du Portugal ou encore d'Espagne. Je vous rappelle, par exemple, que les États-Unis ont été une colonie britannique, et que l'industrie du coton est justement devenue un

énorme *business* dans le bassin du Mississippi, dans le Nord de l'Inde, dans le delta du Nil.

Deux éléments deviennent alors cruciaux : le rôle de l'État et le double processus d'urbanisation et d'industrialisation. Ce sont d'abord dans les villes que ces activités de transformation de matières premières agricoles se réalisent. Avec l'urbanisation, avec la concentration des populations dans les villes, se posent de nouveaux problèmes : logements, aménagements urbains, santé, etc. Dans un premier temps, l'État intervient très peu ; la gestion est aux mains de capitalistes : il y a beaucoup de pauvreté, les travailleurs sont peu payés, ils travaillent jusqu'à douze heures par jour. Par ailleurs, les colonies deviennent un élément essentiel de la transformation de l'Europe ; elles sont la source de matières premières – le coton, ultérieurement le caoutchouc pour l'automobile, etc. –, et de débouchés pour les exportations. En effet, les textiles européens, et en particulier les textiles anglais, s'exportent largement vers les pays producteurs de coton.

J'insiste sur le lien dynamique qui se crée entre les campagnes et les villes. Les premières fournissent aux secondes, *via* les migrations, une bonne partie de la main-d'œuvre, tous comme des matières premières, alors que progressivement, l'échelle du phénomène devient planétaire. Il y a surtout un lien direct entre la création de la richesse et la création de la pauvreté à l'échelle de la planète.

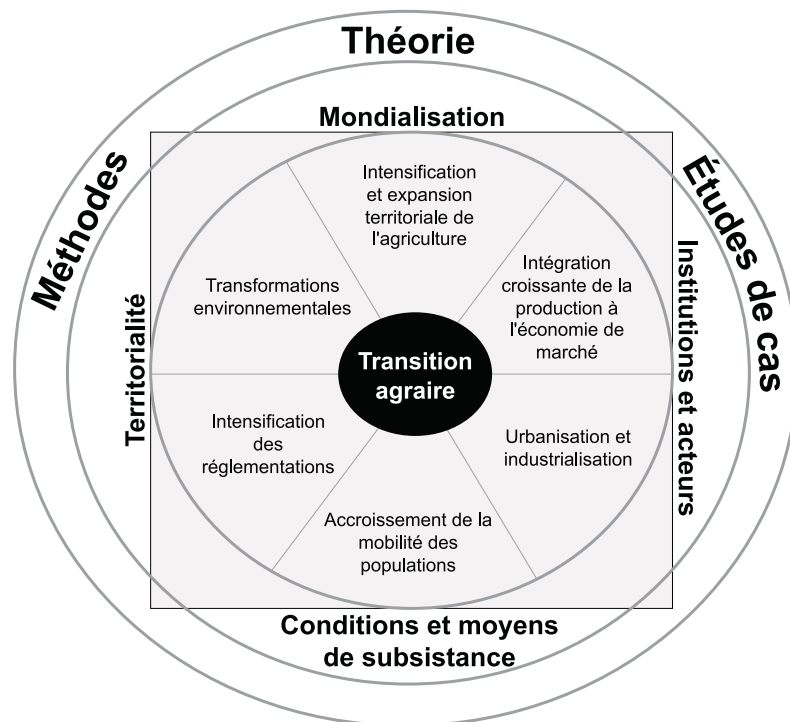
Prenons un exemple concret. Le coton est produit dans le domaine colonial britannique, en Égypte, aux États-Unis et en Inde. Rappelons que, dans ce dernier cas, en particulier au Bengale, l'industrie textile traditionnelle était très prospère avant

la période coloniale. Lorsque l'industrie britannique de production de tissu de coton est devenue de plus en plus productive – amélioration des machines, accroissement des importations de coton –, les marchés européens n'ont pu absorber tout le tissu produit. Les surplus ont donc été destinés aux exportations, vers l'Inde notamment, dont la population était nombreuse. Comment a-t-on alors procédé pour exporter des textiles d'un pays industriel vers un pays où les textiles sont produits à moindre coût ? En forçant l'achat de textiles, tout en détruisant l'industrie textile locale. Il s'agit là de l'un des épisodes de l'histoire coloniale qu'il importe de retenir. Dans le contexte du développement de la prospérité de l'industrie européenne, il

y a eu recours à la violence pour casser, en quelque sorte, la production et les hommes : à Calcutta, les maîtres coloniaux ont ordonné la mutilation des tisserands locaux dont on a amputé les index. L'industrie textile indienne a été détruite, à la fois par des méthodes économiques – *dumping* – et par la violence : on a non seulement détruit des métiers à tisser, on a mutilé des milliers de tisserands dans les grandes villes.

Il faut comprendre que, dans l'historique de la transition agraire, que ce soit en Europe ou au Japon à compter de la fin du 19^e siècle, l'accès aux marchés mondiaux, quelles que soient les méthodes utilisées, devient essentielle.

Figure 15 Structure du projet CHATSEA



Source : Projet "Challenges of the Agrarian Transition on Southeast Asia" (CHATSEA).

En faisant le lien avec les processus fondamentaux de la transition agraire telle que nous l'étudions, à savoir l'intensification et l'expansion de l'agriculture, je rappelle que les éléments précédemment évoqués concernant la transformation des campagnes anglaises – comme l'élevage intensif des moutons – représentent une forme d'intensification de l'agriculture. Quant à l'expansion, son histoire est aussi associée à celle de l'histoire coloniale, à l'ouverture de nouveaux espaces agricoles pour produire de la matière première comme le coton. Nous pourrions également évoquer les cas du café et du cacao, cultivés dans les pays tropicaux, mais largement destinés aux marchés des pays industriels, là où d'ailleurs l'essentiel de la torréfaction du café ou de la fabrication du chocolat est réalisé ; tout comme du caoutchouc, cultivé dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique. On peut ici penser aux plantations de Michelin en Cochinchine, dès l'époque coloniale, pour l'industrie automobile française.

Nous verrons, d'un point de vue très contemporain, l'importance de ce double phénomène d'intensification et d'extension. Nous examinerons aussi chacun des processus évoqués dans ce graphique, et qui sont en lien avec ce que je viens d'exposer : urbanisation, industrialisation, intégration marchande – *market integration*, c'est-à-dire le conditionnement de la production agricole au marché. Il ne s'agit plus simplement de produire pour s'alimenter, la production vivrière est de plus en plus conditionnée par les mécanismes du marché. Cette évolution agraire implique aussi des déplacements de population, des migrations : des campagnes vers les villes mais aussi des migrations internationales, avec les nouveaux espaces

agricoles et les pôles de développement industriel et urbain qui se créent. Les nouvelles formes de production, agricoles ou industrielles, qui sont associées à la transition agraire ont nécessité à travers l'histoire, et de plus en plus aujourd'hui, des réglementations – *regulations*. Il faut que la production industrielle, par exemple, respecte un certain nombre de normes, que la production agricole ne détruise pas, ou pas totalement, l'environnement naturel. L'intensification agricole repose sur un recours de plus en plus systématique aux engrais, aux insecticides, ou aux pesticides alors que l'expansion agricole se réalise généralement par déforestation. L'urbanisation et l'industrialisation dépendent de plus en plus des matières premières et de l'énergie, l'agriculture également. Cela a des conséquences évidentes, que Marx avait déjà soulignées lors de ses critiques du développement industriel, sur la destruction de la nature. En Asie du Sud-Est, le développement urbain et le développement agricole posent des problèmes considérables de gestion de l'eau et des flux de transports ainsi que de production d'énergie.

Journée 1, après-midi du lundi 19 juillet

[Rodolphe De Koninck]

Il s'agit de résumer ce que je vous ai exposé en termes simples et, à la limite, assez réducteurs sur la transition agraire. Je tiens à préciser que j'ai déjà fait un cours de quarante-cinq heures sur la transition agraire, et que mon exposé de ce matin n'était que d'une petite heure ! Ainsi de nombreux exemples n'ont pas pu être évoqués et surtout bien des nuances n'ont pas été établies. Depuis ce matin, j'ai

discuté avec l'un d'entre vous et il me semble important de revenir sur certains éléments de ma présentation.

Je rappelle que l'industrialisation de la production du textile a commencé avec la laine puis le coton. Pourquoi le coton ? Parce que le fil de coton se tisse beaucoup plus rapidement, est beaucoup moins fragile et casse moins ; le recours au coton permet donc de produire plus de vêtements, plus efficacement. De nos jours, le coton est infiniment plus important que la laine. Le problème est que cette plante ne pousse pas dans les pays tempérés, on ne peut pas cultiver le coton en Angleterre, en France, en Allemagne ou en Europe en général. Le coton est une culture de pays intertropical, il pousse dans les régions chaudes bénéficiant d'une véritable saison sèche : Asie centrale, Nord de l'Inde, basse vallée du Nil, Centre-Sud des États-Unis ; le coton est aussi produit en Chine (aujourd'hui premier producteur mondial), tout comme au Pakistan, au Brésil, etc. La demande en coton s'est accrue lorsque l'on a découvert que cette matière pouvait être tissée d'une façon plus efficace que la laine. Les Anglais se sont installés dès le 17^e siècle en Inde, et en ont progressivement pris le contrôle. L'intensification et l'expansion de cette culture ont été favorisées dans le domaine colonial, y compris, ultérieurement, le domaine colonial indien sous tutelle britannique. La production de tissu de coton par une industrie britannique en plein essor s'est ainsi trouvée en compétition, *via* les marchés internationaux, avec la production artisanale locale.

Le principe fondamental, rappelons-le, est que l'agriculture cède progressivement la place à l'industrie comme principale source d'accumulation. Dans toutes les formes de

transition agraire, il existe une relation dite de classe qui caractérise le mode de production. À l'époque féodale, la relation dominante s'établit entre le seigneur, le propriétaire terrien et les paysans ; dans le mode de production qui presque partout a succédé, c'est-à-dire le mode de production capitaliste, la relation principale s'établit entre les capitalistes et les prolétaires ou, si vous préférez, les travailleurs. Voilà le modèle. J'ajoute que les théoriciens de la transition agraire classique avaient tous prédit que ce modèle se transformerait en « grande agriculture capitaliste », que les petites unités de production disparaîtraient. En d'autres mots que l'agriculture serait uniquement composée de grandes unités, de grandes propriétés et que le travail serait collectif. C'est à partir de cette idée qu'une des grandes erreurs de l'histoire a été commise : le communisme a essayé d'appliquer ce principe selon lequel l'agriculture devait fonctionner sur des bases collectives. Quelle a été la principale source d'échec économique propre à tous les régimes communistes ? Que ce soit les régimes soviétique, chinois ou vietnamien, l'agriculture n'y a jamais réussi, sur une base collective, à atteindre une productivité, à assurer une croissance comparables à celles atteintes dans bien des pays dits capitalistes, y compris au Viêt Nam depuis la réforme de 1986 et la décollectivisation de l'agriculture. L'échec est attribuable à la nature du travail, au principe selon lequel, dans l'agriculture, le travail collectivisé n'est jamais aussi productif que le travail individualisé (il y aurait beaucoup plus à dire sur cette question). On pense également au cas de l'agriculture cubaine, très peu productive.

La question du rôle de l'agriculture dans la transition agraire nous amène aux spécificités

de l'Asie du Sud-Est. Est-ce que la transition agraire dans le Sud-Est asiatique répond à ces grands principes : accumulation de plus en plus vers les villes et dans les villes, transferts de population, rôle essentiel de l'État ? Quelles sont les spécificités de la transition agraire et ses conséquences dans le contexte sud-est asiatique ? Ces questions nous amènent donc au projet ChATSEA et aux processus que nous avons mentionnés précédemment. Mais je voudrais m'attarder quelque instant sur les fenêtres d'observations, « mondialisation, acteurs, conditions de vie et territorialité ».

Posons une question : quel est le poids de la mondialisation dans l'expansion et l'intensification agricoles sud-est asiatiques ? Il s'agit d'examiner du point de vue de la mondialisation les processus caractéristiques de la transition agraire déjà évoqués : intensification et expansion agricoles, urbanisation et industrialisation, intégration marchande, migrations, régulation ou réglementations, transformations environnementales. Cela tient ainsi lieu de structuration méthodologique. Comment peut-on étudier ces processus du point de vue de la mondialisation ? Quel est le lien, par exemple, entre mondialisation et réglementations ? Prenons l'exemple du Viêt Nam qui investit de plus en plus dans des productions pour le marché mondial, notamment dans l'aquaculture, l'élevage de poissons en étangs. Cette activité est devenue une importante source d'exportation, mais pour ce faire les producteurs vietnamiens doivent en principe respecter une réglementation, c'est-à-dire qu'ils doivent se soumettre à tout un ensemble de règles environnementales, sanitaires, etc. Dans le cas contraire, les États-Unis, importateurs principaux de la production, suspendent les achats.

Évidemment, la réglementation s'applique également à la production industrielle. La « scène » de la transition agraire se compose aussi d'intervenants non-étatiques et non directement impliqués, ceux que l'on appelle en anglais les *stakeholders*, en particulier les organisations non gouvernementales (ONG).

En « croisant » les six processus et les quatre fenêtres, dont celle des acteurs, l'appareil analytique s'avère particulièrement riche et permet d'observer plusieurs des dynamiques de la transition agraire. Dans le cas du projet ChATSEA, nous avons privilégié les études longitudinales ou diachroniques de villages, c'est-à-dire sur une longue période de temps. Nous avons généralisé cette méthode, et plusieurs de nos chercheurs sont retournés, comme moi, dans des villages que nous avons étudiés il y a vingt ans ou trente ans. C'est également la démarche exposée par Christophe Gironde en séance plénière avec un retour sur son terrain de recherche après une dizaine d'années, et une approche comparative sur les changements fonciers, du niveau de l'emploi, les migrations.

Ce matin, nous avons parlé des problèmes de la pauvreté. Comment se fait-il que des gens qui produisent de la nourriture soient pauvres ? Comment se fait-il qu'en Afrique les gens soient pauvres, qu'ils n'aient pas assez à manger alors qu'ils sont agriculteurs ? Il s'agit ici des conditions de vie – *livelihood*. Ce point de vue peut être examiné dans le cadre d'une étude longitudinale : en quoi et comment les conditions de subsistance ont-elles évolué dans tel ou tel village ? Les acteurs du changement dans toute communauté villageoise sont non seulement les villageois, avec une palette de stratégies – poursuivre ou pas l'agriculture, travailler en ville, pratiquer l'immigration –, mais aussi l'État. Au Viêt

Nam, en particulier, son rôle est considérable. Il intervient indirectement par ses politiques, l'aide qu'il fournit, l'encadrement, l'éducation, les infrastructures, etc. L'État est un acteur majeur mais il n'est pas seul : il y aussi les acteurs privés, les entreprises, dont les multinationales. La mondialisation ainsi joue un rôle déterminant dans ces transformations qui ont lieu au sein de toutes les communautés rurales du sud-est asiatique.

Prenons l'exemple de villages producteurs de café sur les hauts-plateaux du Việt Nam, au Đắk Lắk par exemple. La fortune, ou l'infortune, des activités est dans cette région directement liée au prix du café sur le marché mondial. Le gouvernement vietnamien, tout comme les paysans vietnamiens, ne peuvent rien y faire. La bourse du café à San Paulo, au Brésil, fixe les prix !

Il faut tenir compte de la spatialité, le changement d'échelle étant fondamental. Ainsi, je reprends mon exemple concernant les Hauts Plateaux du Việt Nam. Il faut tenir compte du prix du café mais aussi des acteurs impliqués : les producteurs, les minorités ethniques – qui en général ont été déplacées et qui souvent travaillent pour le compte des petits planteurs Kinh – l'État et ses politiques. L'analyse qui ne tient compte que de ce qui se passe dans un village, comme le font souvent les anthropologues, est excellente mais, au fond, il faut aussi tenir compte de ce qui se passe à une échelle beaucoup plus large : des éléments de relation entre les communautés, des relations avec les villes, des migrations, des déplacements de population, des infrastructures. Les éléments spatiaux, de territorialité, sont pluriels et doivent être pris en compte, cela nécessitant donc une analyse appelée en géographie « multiscalaire ». Ainsi, lorsque l'on examine un village en prenant

un peu d'altitude, on constate qu'il semble bien organisé, avec un temple bien placé, un cours d'eau le long duquel se répartissent les maisons. Si l'on prend des clichés aériens, on s'apercevra que tous les villages sont le long du même cours d'eau, qu'une organisation spatiale spécifique permet de comprendre la façon dont le café qui est produit est acheminé vers les marchés. À une échelle encore plus large, l'analyse d'images satellitaires permettra de voir une large portion des Hauts Plateaux du Centre Việt Nam, et combien le café s'est étendu au détriment de la forêt, que des villages de communautés ethniques ont été déplacés, etc.

Nous pourrions multiplier les exemples d'articulation de ces processus et d'angles d'analyses permettant d'observer et d'interpréter un nombre considérable d'éléments de la transition agraire. Est-ce que les processus et fenêtres d'observation évoqués vous semblent compréhensibles ? Nous pourrions commencer à en débattre. Y manque-t-il quelque chose selon vous ? Le point de vue de l'ethnicité peut-il être défini comme une fenêtre d'observation ?

[Danielle Labbé]

Étant moi-même étudiante de doctorat, j'ai certaines questions par rapport au modèle que ChATSEA a utilisé. Si on prend le cas du Việt Nam, qui me semble un bon cas de figure, je pense que l'on doit se poser la question : où commence et où finit le rôle de l'État ? Les anciennes coopératives ont été semi-privatisées, s'agit-il de l'État ou parle-t-on seulement du gouvernement central ? Inclut-on dans l'État, les instituts de recherche qui sont sous la tutelle étatique ? Qu'en est-il des anciennes entreprises d'État à présent privatisées mais qui ont gardé des

liens très étroits avec celui-ci ? Par ailleurs, le mot « culture » n'a jamais été prononcé. Les transformations actuelles sont-elles le résultat de processus applicables partout, et indépendamment des cultures locales ?

[Jean-François Rousseau]

Les questions que nous abordons sont souvent vues comme des projets d'expansion du capitalisme influencés par la mondialisation. La modernisation aurait-elle pu être une fenêtre au même titre que la mondialisation ? Dans quelle mesure peut-on distinguer ces deux concepts ?

[Danielle Labbé]

Il m'apparaît problématique d'identifier les acteurs. Peut-on nommer les agents du changement en s'en tenant uniquement à l'État ? Examinons par exemple la question foncière. La loi foncière est-elle au cœur de la dynamique ou bien vient-elle entériner des pratiques locales ?

Didier Orange

J'ai une question de méthode et une autre portant sur le monde agricole. La méthode proposée ici permet-elle de séparer le rôle de l'État de la décision individuelle ? Les réseaux sociaux sont-ils inclus dans la fenêtre conceptuelle des acteurs ? On a beaucoup parlé de la pauvreté dans le monde agricole, que dire de la pauvreté urbaine ? Enfin, vous avez dit que la nature du travail collectif, surtout dans l'agriculture, était peu efficace, peut-on émettre le même constat dans d'autres secteurs d'activité ?

Les thématiques interrogées sont inscrites au tableau : modernisation ; État, décision individuelle ; culture ; réseaux sociaux, acteurs ; pauvreté urbaine ; travail collectif, efficacité (secteurs).

[Rodolphe De Koninck]

Dans le cadre du projet ChATSEA, chercheurs et étudiants définissent les réseaux sociaux comme des acteurs. La question de la pauvreté rurale/urbaine me fait penser à quel point nous devons être conscients qu'à des fins analytiques on oppose la ville à la campagne, l'État aux individus, l'agriculture à l'industrie. Ces dichotomies à caractère analytique trahissent quelquefois la réalité dans la mesure où il y a des *continuum*s. Si l'on prend l'exemple ville/campagne, au Viêt Nam ou à Java, où la situation est encore plus impressionnante, la ville ne s'arrête pas, la campagne ne commence pas ; l'agrégation du rural et de l'urbain est particulièrement marquée. Ceci dit, vous avez raison de poser la question. La pauvreté urbaine existe et elle est étudiée. Je rappelle qu'à des fins analytiques et didactiques, je suis parti de préoccupations que plusieurs d'entre-vous ont évoquées ce matin concernant la pauvreté et le rôle de l'État dans la réduction de la pauvreté. La création de richesse crée de la pauvreté notamment par appropriation des surplus.

À quel niveau parle-t-on d'État ? Bien sûr, il y a un gouvernement vietnamien, des politiques mises en œuvre mais la mise en application tout comme les répercussions à l'échelle locale des politiques et des décisions et des investissements impliquent des individus, des contradictions et des décisions. Des individus vont exploiter les décisions

de l'État à leur profit, on parle alors de corruption. Représentent-ils alors l'État dans ce contexte ?

Le terme « modernisation » est un mot très vague qui peut désigner aussi bien la transition agraire, que le développement ou l'urbanisation. J'essaie d'éviter son emploi. Comment définit-on la modernisation ? Je vous avoue que je trouve beaucoup plus difficile de définir ce terme que celui de transition agraire.

Vous avez évoqué le rôle de la culture. J'ai quant à moi évoqué la question de l'ethnicité. Certes, il existe des spécificités vietnamiennes qui sont parfois déterminantes. Il faut cependant éviter de tomber, je crois, dans le piège universel consistant à dire « *les Vietnamiens, ils ne sont pas comme les Lao, ils ne sont pas comme les Khmers* » ou « *les Français, ils ne sont pas comme les Allemands ni les Anglais* ». Il faut éviter de tomber dans des déterminismes culturels ou environnementaux.

Il reste un point important : la question du travail collectivisé. Je vais essayer d'être très synthétique. J'ai pris trois exemples les plus importants : la Russie, la Chine et le Viêt Nam. J'ai affirmé que le principal moteur de l'échec économique de ces révolutions dites communistes avait été l'agriculture, du fait de l'incapacité de rendre, dans l'agriculture, le travail collectivisé aussi productif que le travail individuel. Le travail est au centre de l'organisation de la société et de l'appropriation. Lorsque nous avons parlé de surplus, et de plus-value, il s'agissait bien entendu du fruit du travail approprié. Les révolutions dites communistes se caractérisent par la recherche d'une collectivisation du travail, dans la production industrielle et agricole. Bien des analystes l'ont montré,

la collectivisation du travail dans l'industrie s'inspire du fordisme ou du taylorisme qui a été mis en pratique dans l'industrie capitaliste, notamment sur les chaînes de montage des automobiles. La chaîne de montage industrielle est, dans une économie capitaliste ou socialiste, aussi efficace, si techniquement elle est bien lancée. Vous pouvez penser à l'industrie militaire soviétique *versus* l'industrie militaire américaine pendant la période de la course à l'armement. Vous me direz : « *Mais les Lada étaient moins bien faites que les Buick !* ». La raison était très simple, pour les Soviétiques la production d'armement était prioritaire et on y parvenait aussi bien que sur les chaînes de montage des industries capitalistes. La production des principaux biens d'équipements, celle des turbines par exemple, ou la fabrication de l'acier était sensiblement aussi efficaces dans un système communiste. Pourquoi ? Parce que l'aliénation du travail, qu'elle se réalise sous la tutelle du capitalisme ou de l'État, demeure la même. La relation au travail d'ouvriers qui travaillent dans une usine de Ford, de *General Electric* à Boulogne-Billancourt ou à Détroit est la même que celle d'un ouvrier qui est employé à Rostov en Russie sur une chaîne de montage industrielle. Que le propriétaire soit John Ford ou l'État, ou plus exactement dans la vulgate communiste « les travailleurs », le procès de travail est exproprié de la même façon. Le travailleur sur la chaîne de montage fait son travail, et il n'a pas le choix de faire moins bien ou mieux que son voisin parce que tout est conditionné par les procédures et les cadences du travail automatisé.

Dans l'agriculture, le procès de travail se déroule à trois dimensions et non pas à deux. Dans une usine, il est localisé dans un lieu, il se déroule dans un endroit précis ; mais dans

l'agriculture, il s'agit d'espaces. Caricaturons quelque peu la grande agriculture socialiste. Lorsque l'on y collectivise le travail, on dit par exemple « *Voilà mille hectares de blé, vous êtes deux cents ouvriers. Vous allez travailler aux champs aujourd'hui et vous allez produire la grande récolte socialiste, puis, en fin de journée, vous recevrez votre part du rendement* ». Il est historiquement démontré que pour toutes les grandes agricultures collectivisées, que ce soit les kolkhozes, les sovkhozes, en Chine avec les communes populaires ou encore au Viêt Nam avec les coopératives, les rendements agricoles ont chuté. Ils ont été inférieurs à ce qu'ils étaient avant les collectivisations, et surtout ils étaient largement inférieurs à ceux obtenus dans des agricultures capitalistes ou dans des pays dits à économie de marché. Quelle en est la raison ? L'autonomie du travail peut être totalement aliénée dans le travail industriel ; sur la chaîne de montage, le responsable de l'usine peut surveiller et s'assurer que les ouvriers travaillent tous à la même cadence. Pour ceux qui travaillent aux champs, à trois kilomètres du poste de travail, le contrôle n'est pas possible ; de plus, quelles sont alors les raisons justifiant un investissement intensif dans le travail ? Prenons mille travailleurs s'employant sur mille hectares, qu'elle que soit la production, la part sera d'un millième. En revanche, un paysan qui travaille sur sa propre parcelle agricole – comme le soulignait Marx, le paysan est la personne la plus égoïste au monde – veut en tirer le meilleur profit. Concrètement, l'histoire l'a démontré, les échecs répétés et la grande faillite de l'URSS et de la Chine se sont d'abord déroulés dans l'agriculture. Il en fut de même des échecs de l'économie vietnamienne, sauf que les Vietnamiens ont été plus rapides à comprendre en quelque sorte. Je rappelle que l'URSS était devenue extrêmement dépen-

dante au plan des importations agricoles et que toutes les tentatives pour accélérer la grande production dans l'agriculture ont été un échec. On ne peut aliéner, mécaniser, robotiser, exproprier le travail agricole de façon aussi efficace que le travail industriel. L'une des conséquences essentielles dans l'histoire de l'humanité a donc été la réhabilitation de la propriété individuelle de la terre. J'ajoute que cette réhabilitation n'est pas nécessairement une panacée, d'autres moyens ayant été mis au point par le capitalisme pour prendre le contrôle total de l'agriculture et des agriculteurs. Mais il s'agit là d'une autre question que nous ne pouvons approfondir ici.

J'ajoute qu'il ne faut cependant pas confondre travail collectivisé et travail communautaire – à savoir la tradition du travail communautaire dans les sociétés du Sud-Est asiatique, notamment vietnamienne, dans les sociétés dites agraires où plusieurs travaux agricoles, dans les rizières par exemple, sont accomplis collectivement. Par exemple, les paysans récoltent ensemble et partagent plusieurs tâches. Les ententes ne passent pas par l'État mais se réalisent entre les familles, ou au sein de la communauté villageoise. Mais cela n'a pas grand chose à voir avec la collectivisation.

Savath Souksakhone

J'ai bien compris que la notion de transition agraire a un sens très large qui s'accompagne de processus spécifiques. Peut-on évaluer un processus de transition agraire ?

[Rodolphe De Koninck]

La question pourrait être posée différemment. Est-ce que l'urbanisation et l'industrialisation peuvent être bonnes ou mauvaises ? Est-ce

que l'expansion et l'intensification agricoles peuvent être bonnes ou mauvaises ? Dans le contexte sud-est asiatique par exemple, il serait plus probant de demander, par exemple quels sont d'une part les fondements et d'autre part les conséquences de l'intensification de l'agriculture et de son expansion territoriale ? J'espère que vous comprenez la logique que j'établis ici. Nous avons identifié les processus caractéristiques de la transition agraire et nous essayons d'examiner comment, dans le contexte sud-est asiatique, ils fonctionnent.

Les stagiaires s'organisent en quatre groupes, ils définissent les points qu'ils souhaitent voir préciser, les aspects à aborder et les questions à poser.

Nguyễn Thị Hà Nhung

La présentation sur l'analyse de la transition agraire en fonction des fenêtres d'observations était très claire. Peut-on parler de lien réciproque entre pauvreté et transition agraire ?

[Rodolphe De Koninck]

La pauvreté n'est pas à l'origine de la transition agraire, mais disons que la pauvreté est un état que la transition agraire, en tout cas théoriquement, peut contribuer à résoudre. Votre question était : « Est-ce que la transition agraire, dans les faits, n'accentue pas ou ne crée pas de nouvelles formes de pauvreté ? ». Excellente question, nous en parlerons en détail dès demain.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Parmi les six processus de la transition agraire, vous avez parlé de l'intensification et de l'ex-

pansion de la superficie des terres agricoles. Au Việt Nam, on constate un phénomène inverse : le rétrécissement des terres agricoles pour d'autres usages. Comment peut-on interpréter ce phénomène ? Dans certains pays comme la Thaïlande ou la Chine, on note un mouvement de retour à l'agriculture traditionnelle. Les paysans renoncent à l'utilisation des insecticides et des fertilisants chimiques pour utiliser des produits organiques pour un marché plus ou moins limité. Comment peut-on intégrer ce phénomène dans le cadre des fenêtres que vous avez présentées ? Ma dernière question porte sur le transfert de la propriété foncière des terres agricoles. Il y a une répartition entre l'État, les communautés et les individus, en tant que propriétaires de terres agricoles. Pourriez-vous nous parler des théories fondamentales sur ce point, des tendances actuelles, en prenant des exemples concrets dans la région sud-est asiatique ?

[Rodolphe De Koninck]

S'agissant de la question foncière, il y a une tendance à la privatisation mais aussi parfois à un maintien de l'État comme propriétaire. J'ajouterai que l'on peut inclure parmi les propriétaires fonciers les multinationales, de plus en plus. Au Việt Nam, le problème ne se pose pas encore mais ailleurs il existe, avec de grands propriétaires tels ces *consortiums* malaisiens qui prennent le contrôle de très grandes superficies agricoles, notamment en Indonésie. Depuis quelque temps, ces mêmes entreprises multinationales acquièrent des terres au Cambodge pour développer des cultures dans l'est du pays.

Đặng Thị Thanh Thảo

Nous souhaiterions plus de précisions sur le lien entre les quatre composantes de

la fenêtre d'observation. Le processus de mondialisation a un impact très fort sur la transition en général, et aussi sur la transition agraire, pourriez-vous développer ce dernier point ?

[Rodolphe De Koninck]

Les deux questions se recoupent, mais il est bon de les poser car une confusion est tout à fait possible, puisqu'elle existe même dans mon esprit, entre les six processus et les quatre fenêtres, en particulier celle de la mondialisation.

Hoàng Thị Hà

Quelle est la place de l'urbanisation et de l'industrialisation dans la transition agraire ? Quels sont les changements en matière d'emploi pour les paysans lors d'un processus de transition agraire ?

Than Thanaren

Quels sont les nouveaux problèmes entraînés par la transition agraire ?

Didier Orange

En quoi de nouveaux rapports entre monde industriel et monde agricole – on parle de grandes cultures industrielles –, peuvent-ils représenter une crise de la transition agraire ?

[Rodolphe De Koninck]

C'est une bonne question parce que l'on a tendance presque par défaut à parler de la transition agraire comme d'un processus linéaire, alors qu'il y a des allers-retours. Il existe une dialectique de la transition agraire. Y a-t-il des contradictions agricoles même dans la transition agraire ? Nous traiterons de ces questions demain matin, et tout au long de la semaine, puisque nous allons retenir vos interrogations.

Danielle Labbé inscrit au tableau les questions posées par chaque groupe : transition agraire et questions en lien avec la pauvreté ; rétrécissement des espaces agricoles – modifications des usages ; retour à l'agriculture plus traditionnelle (biologique) ; transferts de la propriété foncière : théories, tendances, exemples ; liens des quatre fenêtres d'observation avec la transition agraire (exemple de la mondialisation) ; place et rôle de l'urbanisation ; impacts en terme d'emplois pour les paysans ; crises liées à la transition agraire, de nouveaux problèmes ; la transition agraire est-elle un processus linéaire ?

Journée 2, matinée du mardi 20 juillet

Rodolphe De Koninck a dû interrompre l'atelier de formation pour se rendre au Canada dès la deuxième journée

[Danielle Labbé]

Suite au départ précipité de Rodolphe De Koninck, nous avons procédé à quelques réaménagements de notre calendrier de travail. Nous aborderons ce matin les questions d'urbanisation, puis nous traiterons dans l'après-midi de l'apport des systèmes d'information géographiques.

2.1.2. Les défis de la recherche sur la transition urbaine en Asie du Sud-Est

Nous répondrons aux questions inscrites hier à partir des présentations de la semaine. Je vais pour ma part aborder les questions d'urbanisation en Asie du Sud-Est mais aussi dans les pays développés et en développement en général. Quelle définition donner à « urbain, centre urbain, population urbaine, activités urbaines, mode de vie urbaine ». Comment définir une ville ?

Chữ Đình Phúc

Une ville est une agglomération où les habitants vivent essentiellement d'activités non-agricoles.

Didier Orange

Il s'agit d'une concentration d'habitants et d'un centre administratif.

Savath Souksakhone

Au Laos, le premier critère est le nombre d'habitants, de deux mille à trois mille habitants. Le deuxième critère est le type d'activités professionnelles : 50 % d'activités non-agricoles. Le troisième critère est la densité de la population, 200 habitants au km².

Nguyễn Thị Hà Nhung

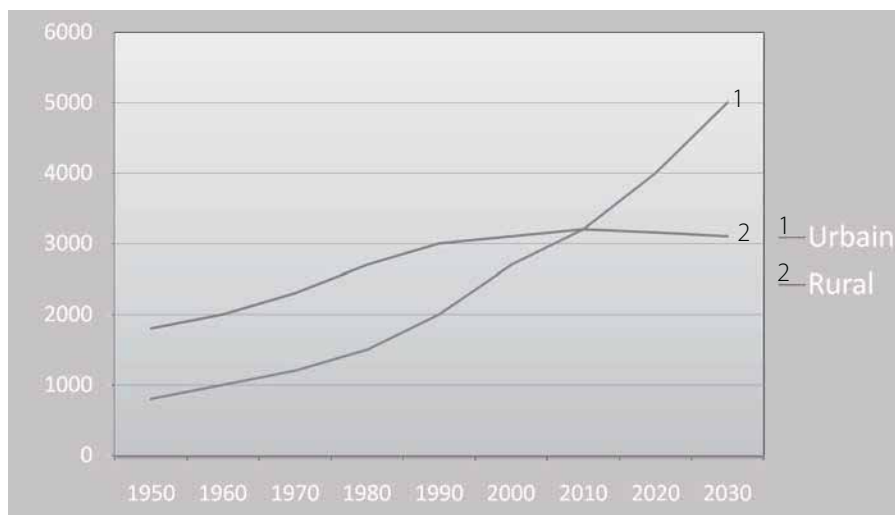
Au Việt Nam, la définition se base sur le nombre d'habitants et les fonctions administratives.

Quách Thị Thu Cúc

Ne faudrait-il pas ajouter les infrastructures et le système de distribution d'eau ? Les écoles, les hôpitaux ?

[Danielle Labbé]

Figure 16 *Populations rurales et urbaines mondiales estimées et projetées pour la période 1950-2030 (en millions)*



Source : Nations Unies 2002.

La population urbaine et le nombre de villes dans le monde augmentent. Pourtant, les comparaisons internationales sont réalisées sur la base de définitions très flottantes. Les pays définissent leur population afin de produire leurs propres statistiques nationales ; certains selon la population urbaine en fonction de limites administratives – municipalité, canton, bourgade –, d'autres pays classent les urbains selon la taille ou/et la densité de la population. La ligne entre l'urbain et le rural est définie nationalement, elle s'imprègne d'une vision culturelle.

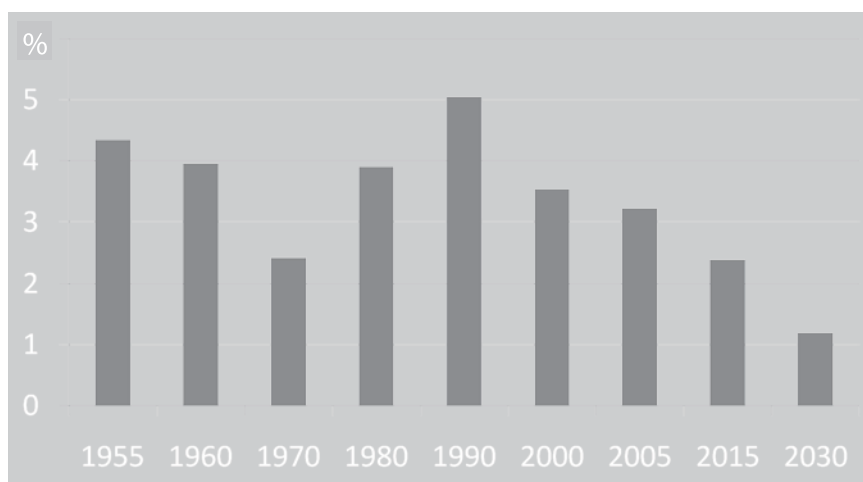
Cela pose des problèmes de comparaison. Au Bénin, une localité qui compte dix mille personnes ou plus est automatiquement classée comme urbaine. Toutes les localités qui comprennent moins de dix

milles personnes sont rurales. En Angola, en Argentine et en Éthiopie, toutes les localités de plus de deux milles personnes sont classées urbaines. D'autres pays utilisent des définitions plus complexes : taille, densité de population, indicateurs socio-économiques. Au Botswana, une agglomération de cinq milles personnes ou plus, dont 75 % des activités économiques sont non-agricoles, est classée urbaine. On parle de villes, de localités, de chefs-lieux, de cités, de zones urbaines, d'aires métropolitaines. Il y a un nombre de termes utilisés pour identifier la ville qui peuvent différer des définitions statistiques. Le Bénin et l'Angola ont un taux d'urbanisation de 20 % et une population urbaine à 50 % mais les situations sont très différentes dans chacun des deux pays. Le centre ville de Jakarta en Indonésie est estimé à 8,7 millions

de personnes mais la région métropolitaine englobe 24 millions de personnes ; le corridor

urbanisé de 200 km Jakarta-Johor compte 37 millions de personnes.

Figure 17 *Taux de croissance de la population urbaine en Chine*



Source : UN Common Database
(UN Population Division estimate).

Il convient d'être attentif aux changements de définition dans certains pays. La Chine est à ce titre un bon exemple (Figure 17). Au début des années 80, les statistiques indiquaient une augmentation massive du nombre de villes et un accroissement de la population urbaine. La ville de Zibo de la province de Shandong comptait 2,4 millions de résidents en 1987, 66 % de la population active était principalement agricole. Le même constat peut être dressé à Hà Nội du fait de l'extension de la ville en 2008 et de l'absorption de la province voisine de Hà Tây, de districts de Vinh Phúc et de Hòa Bình. La ville couvre à présent un territoire de 3000 km² et compte 6,2 millions d'habitants. Le problème inverse peut se poser : en Inde, la majorité de la

population rurale vit dans des villages de 1000 à 5000 habitants. Si l'on suivait certaines définitions, l'Inde serait majoritairement urbaine.

Didier Orange

Je travaille dans le monde agricole depuis vingt ans et je suis toujours attentif à l'emploi des termes « monde agricole », « monde rural ». On peut en effet travailler dans le monde agricole et habiter en ville, le monde rural se définit aussi par les villes.

[Danielle Labbé]

Je pense que la distinction ville/campagne, urbain/rural est analytique et culturelle. Il s'agit de catégories conceptuelles.

Tableau 13 *Évolution de la population urbaine et rurale dans le monde (1950-2030)*

Region	Mid-year population (millions)				Growth rate (%)		
	1950	1975	2000	2030	1950-75	1975-2000	2000-30
<i>Urban</i>							
Total	751	1,543	2,862	4,981	2.9	2.4	1.8
High-income countries ^a	359	562	697	825	1.8	0.9	0.6
Middle and low income	392	981	2,165	4,156	3.7	3.2	2.2
Europe	287	455	534	540	1.8	0.6	0.04
Latin America and the Caribbean	70	198	391	608	4.2	2.7	1.5
Northern America	110	180	243	335	2.0	1.2	1.0
East Asia and Pacific	103	258	703	1,358	3.7	4	2.2
East Asia and Pacific without China	33	96	246	474	4.3	3.8	2.2
South Asia	72	164	372	849	3.3	3.3	2.7
Central Asia	14	40	77	118	4.3	2.6	1.4
Middle East and North Africa	22	70	177	360	4.6	3.7	2.3
Sub-Saharan Africa	20	67	219	648	4.9	4.7	3.6
<i>Rural</i>							
Total	1,769	2,523	3,195	3,289	1.4	0.9	0.1
High-income countries ^a	219	187	184	139	-0.6	-0.07	-0.9
Middle and low income	1,550	2,336	3,011	3,151	1.6	1.0	0.2
Europe	261	221	193	131	-0.7	-0.5	-1.3
Latin America and the Caribbean	97	124	127	116	1.0	0.1	-0.3
Northern America	62	64	71	61	0.1	0.4	-0.5
East Asia and Pacific	639	1,008	1,113	870	1.8	0.4	-0.8
East Asia and Pacific without China	153	242	294	268	1.8	0.8	-0.3
South Asia	392	645	982	1,176	2	1.7	0.6
Central Asia	32	51	63	63	1.8	0.9	-0.04
Middle East and North Africa	59	85	130	160	1.4	1.7	0.7
Sub-Saharan Africa	156	255	426	622	2	2	1.3

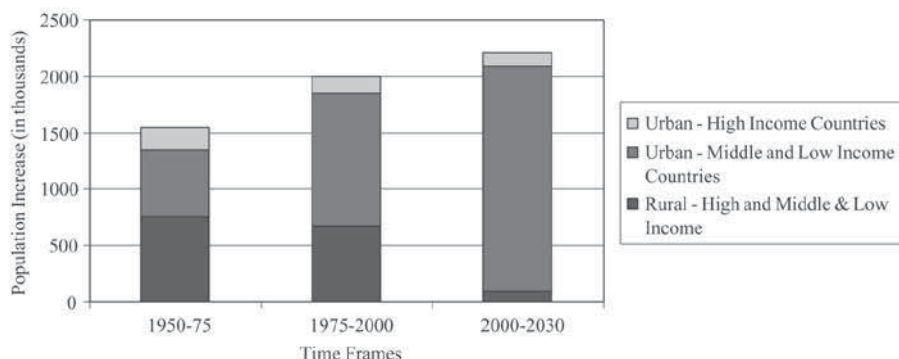
^a High-income countries have Gross National Income per capita (GNI p.c.) of \$9,266 or more based on World Bank estimates.

Sources : United Nations (2002), World Bank (2002).

On distingue par région les populations urbaines et rurales dans le monde. Dans la première moitié du 20^e siècle, la transition urbaine s'est concentrée en Europe et aux États-Unis, puis, à partir des années 50-60, le phénomène s'est étendu. Les projections 2000-2030 montrent une crois-

sance phénoménale du nombre absolu de nouveaux urbains : plus de 3 milliards de 1975 à 2000, plus de 5 milliards de personnes à 2030. La croissance de la population rurale est marginale, de 3,2 à 3,29 milliards de personnes. La croissance démographique concerne avant tout les zones urbaines.

Figure 18 *Distribution de la croissance des populations mondiales rurale et urbaine par niveau de revenu per capita*



Source : Nations Unies (2002) et Banque Mondiale (2002).

Les mégaloïles sont à présent plus nombreuses et dépassent 10 millions de personnes.

Tableau 14 *Nombre d'agglomérations urbaines par taille (1950-2015)*

Size of urban area	Number of cities				Urban population (in thousands)			
	1950	1975	2000	2015	1950	1975	2000	2015
<i>Global</i>								
10 million or more	1	5	16	21	12,339	68,118	224,988	340,497
5 to 10 million	7	16	23	37	42,121	122,107	169,164	263,870
1 to 5 million	75	174	348	496	144,335	331,576	674,571	960,329
500,000 to 1 million	106	248	417	507	75,134	176,414	290,113	354,448
Fewer than 500,000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	481,455	844,296	1,502,920	1,950,323
<i>High-income countries</i>								
10 million or more	1	2	4	4	12,339	35,651	67,403	70,641
5 to 10 million	4	7	5	6	26,389	54,550	37,650	45,359
1 to 5 million	38	64	81	95	76,504	n.a.	183,635	211,578
500,000 to 1 million	32	28	n.a.	n.a.	24,138	n.a.	n.a.	n.a.
Fewer than 500,000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<i>Middle- and low-income countries</i>								
10 million or more	0	3	12	17	0	32,467	157,585	269,856
5 to 10 million	3	9	18	31	15,732	67,557	131,514	218,511
1 to 5 million	40	110	267	401	67,831	n.a.	490,936	748,751
500,000 to 1 million	74	220	n.a.	n.a.	50,996	n.a.	n.a.	n.a.
Fewer than 500,000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

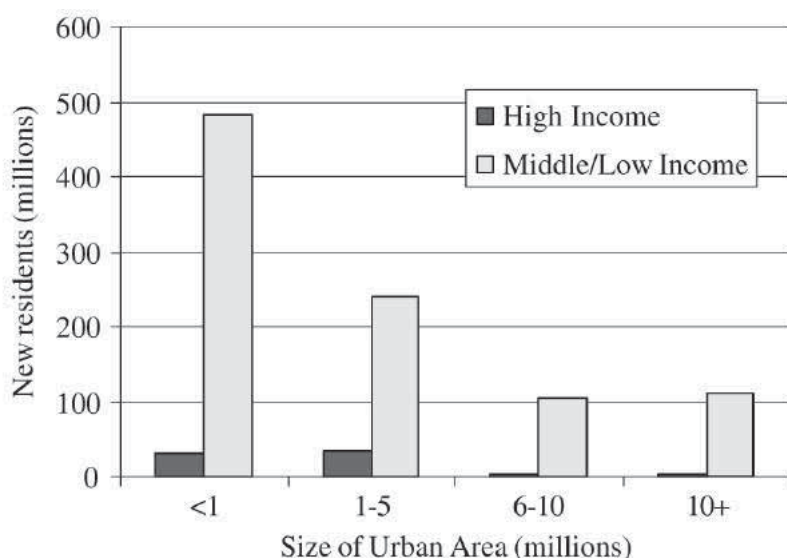
n.a. = Not available.

Source : United Nations (2002).

Dans un futur proche, les urbains vont essentiellement vivre dans des villes de petites et moyennes tailles. On estime qu'en 2015, seulement 4 % de la population mondiale résidera dans des villes de plus de 10 millions d'habitants ; environ 21 % des populations des pays à revenus faibles ou intermédiaires résidera dans des villes de 1 million à

2 millions. 80 % de la population urbaine vivra donc dans des villes relativement petites, de moins de 1 million d'habitants. Ces villes sont peu étudiées. Elles sont souvent dispersées dans des régions plus agricoles, leurs dynamiques sont spécifiques ; elles sont reliées à des réseaux économiques, sociaux et environnementaux distincts.

Figure 19 Nouveaux urbains par taille de ville et niveau de revenu des pays (2000-2010)



Source : Construction de l'auteur.

Didier Orange

Les banlieues sont-elles associées aux grandes villes ?

[Danielle Labbé]

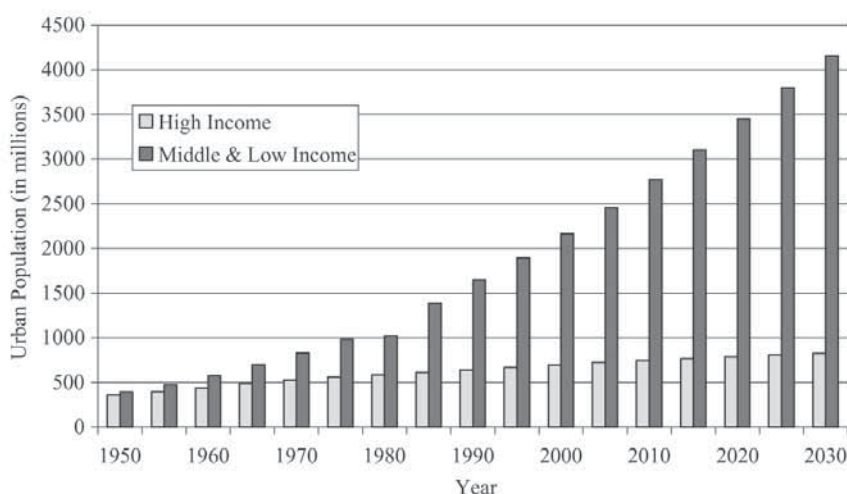
Cela dépend des définitions. Dans certains cas, on inclut des populations très larges dans les statistiques nationales, et dans d'autres, on définit la ville comme étant son cœur.

Contrairement à une idée répandue, le taux d'urbanisation des pays en voie de développement ne s'accélère pas. La population urbaine de ces pays a connu une croissance de 2 % entre 2005 et 2010 – elle était de 2,7 % entre la fin des années 80 et 2005. Entre 1975 et 2000, le pourcentage de la population en zones urbaines dans les pays en développement est passé de 27 à 40 % ; cette hausse est similaire à celle observée

dans les régions plus développées durant le premier quart du 20^e siècle. Il est essentiel de distinguer le taux d'urbanisation et le nombre absolu de nouveaux urbains, en particulier dans les pays très peuplés. Une hausse de 1 % de la population urbaine en Chine représente des millions de personnes,

au Canada, seulement quelques centaines de milliers. La différence la plus importante entre la transition urbaine qui est en cours et celle observée durant la première moitié du 20^e siècle concerne le déplacement du phénomène urbain vers les pays du Sud.

Figure 20 *Croissance urbaine par niveau de revenu per capita*



Source : Nations Unies (2002), Banque Mondiale (2002).

L'urbanisation s'est déplacée des pays qui avaient les revenus les plus élevés *per capita* vers des pays à revenus intermédiaires ou bas. De la même façon, la distribution des grandes villes s'est profondément transformée au cours des 50 dernières années. Londres et Paris sont aujourd'hui de toutes petites villes comparées à Bombay, Sao Paulo, Karachi ou Mexico. Entre 2000 et 2015, on prévoit que 19 nouvelles villes de plus de 5 millions d'habitants seront recensées. De ce nombre, une seule se trouvera dans un pays à revenus élevés. La transition urbaine en cours peut,

ou non, s'accompagner d'une expansion de l'activité économique. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est ont des taux d'urbanisation comparables mais pour cette région du monde elle s'accompagne d'une forte croissance économique.

La nature et le degré de croissance urbaine sont devenus davantage dépendants de l'économie globale qu'au début du siècle dernier. Les phénomènes de globalisation ont amené un repositionnement des villes dans les économies nationales et internationales, des villes ont un rôle-clef dans l'économie,

la finance. Certaines villes se sont détachées de leur contexte national pour interagir avec d'autres à l'échelle internationale. Ces villes sont vues comme des centres de décision de l'économie mondiale, des centres de la finance mondiale mais aussi des sites offrant des services spécialisés et des centres de production et d'innovation qui influencent le reste de l'économie. Il est intéressant de comprendre les relations que les villes entretiennent entre elles et avec l'économie globale. Les recherches autour de ces thématiques se sont beaucoup développées au cours des vingt dernières années, elles soulèvent de nouveaux problèmes :

- difficultés de poser une hiérarchie des villes mondiales avec des critères fixes d'identification ;
- l'étiquette « World Cities » a été récupérée par le monde politique pour l'apposer à leur ville. L'attention portée aux « villes ordinaires » en souffre : les décideurs en charge de l'aménagement de Hà Nội, par exemple, justifient cette volonté de nouveau statut pour l'aménagement urbain : nouveaux centres commerciaux, grandes villes satellites, nouveau centre universitaire à Hòa Lạc, larges autoroutes, grandes infrastructures de transport ;
- la dimension de développement durable et de qualité de vie urbaine s'efface pour un statut « World Cities ».

La transformation des économies en Asie de l'Est et du Sud-Est a créé des nouvelles formes urbaines dans la région, et notamment des triangles de croissance transnationaux où

la croissance économique et l'urbanisation sont très liées – corridor de 1500 km reliant Beijing, Séoul et Tokyo mettant en connection 77 villes d'au moins 200 000 habitants.

Une dernière caractéristique de l'urbanisation en cours est la convergence des modes de vie ruraux et urbains. De grandes zones d'intense activité économique ont émergé autour des villes d'Asie du Sud-Est. Le géographe néo-zélandais Terry McGee propose le terme de « Desakota »^[8] ou « *Extended Metropolitan Region* »^[9] pour désigner ces espaces mixtes où se mélangent processus et modes de vie. Un des résultats principaux sur les « Desakota » est que l'Asie du Sud-Est propose des caractéristiques historiques et physiques telles que l'urbanisation amène une déconcentration de l'économie industrielle sur de vastes territoires. Ce constat a deux implications majeures : une nouvelle réflexion théorique, un questionnement de l'opposition « urbain » *versus* « rural ».

[Phạm Văn Cự]

Avant l'extension de la ville vers Hà Tây, Hà Nội comptait environ 50 000 foyers pauvres – 90 000 à Hồ Chí Minh Ville. Après extension, on compte 265 000 foyers pauvres : Hà Nội est-elle devenue la ville avec le plus grand nombre de foyers pauvres du pays ? La réponse est délicate car elle revient à la définition de la pauvreté mais il serait certainement plus approprié de parler de différenciation sociale.

[8] Terme issu de la réunion du vocabulaire indonésien désignant le village et la ville en langue bahasa.

[9] McGee, T. G. and C. Greenberg (1992). The emergence of extended metropolitan regions in ASEAN, *ASEAN Economic Bulletin* 9(1): 22-44.

Journée 2, après-midi du mardi 20 juillet

2.1.3. Changement d'occupation du sol et applications des systèmes d'information géographique aux recherches sur la transition agraire en Asie du Sud-Est

[Bruno Thibert]

Nous allons vous présenter certaines applications des systèmes d'information géographique – SIG – aux recherches sur la transition agraire. Les SIG sont un ensemble de données numériques géographiquement localisées. Ces données sont structurées à l'intérieur d'un système de traitement informatique. Un SIG comprend des modules fonctionnels permettant de 1) créer et modifier, 2) d'interroger et analyser, et 3) de représenter à l'aide de cartes une base de données géographiques selon des critères sémantiques et spatiaux.

La modélisation des entités territoriales est représentée par deux catégories de données : des matrices et des vecteurs. Une matrice est une série de lignes et de colonnes de pixels comparable à une photographie numérique. Chaque pixel contient sa propre information. Les vecteurs sont représentés par des points, des lignes et des polygones (surfaces). Les bases de données matricielles prennent la forme de bandes, c'est-à-dire une série de couches de matrices où chaque pixel de chaque matrice (ou bande) contient sa propre information. Pour les bases de données vectorielles, il s'agit de tables comparables à des tableaux Excel. Chaque entité, représentée dans l'espace par un point, une ligne ou un polygone, correspond à une ligne de la table

de données pouvant accueillir des éléments descriptifs au sein des colonnes.

Un SIG permet de superposer plusieurs jeux de données matricielles et/ou vectorielles afin de modéliser et d'analyser les interactions entre diverses entités se trouvant sur un territoire donné.

[Phạm Văn Cự]

Est-ce que le changement d'occupation du sol, et particulièrement des terres agricoles, constitue un indicateur de transition agraire ? Comment doit-on analyser ce processus ? Plusieurs approches sont possibles. J'utilise la fenêtre « espace » afin d'examiner la dynamique d'occupation du sol selon plusieurs échelles d'observation.

Quelles sont les relations entre « espaces » et « ressources » ? Quelles relations peut-on définir entre occupation du sol et mode de vie ? Un changement de mode de vie a-t-il un impact sur l'occupation du sol ? Prenons des exemples concrets en périphérie de Hà Nội.

Pour la construction du centre de conférence et du stade de football de la ville, les familles paysannes du lieu dit Mễ Trì – « Étang de riz » – ont été expropriées. D'importantes sommes d'argent ont été versées et les paysans ont été relogés dans les nouveaux gratte-ciel. Beaucoup sont devenus chauffeurs de moto ou de taxi, gardiens de chantier ; d'autres vivent de petit commerce ou ont construit des logements à présent loués aux étudiants et ouvriers.

Figure 21 *Les fenêtres CHATSEA*
Changement d'occupation du sol

Spatialité

Comment les espaces sont - ils classifiés et régularisés en lien avec les ressources ?

Comment appréhender les changements d'occupation du sol de manière multiscalaire ? (foyer *versus* territoire)?

Mode de vie

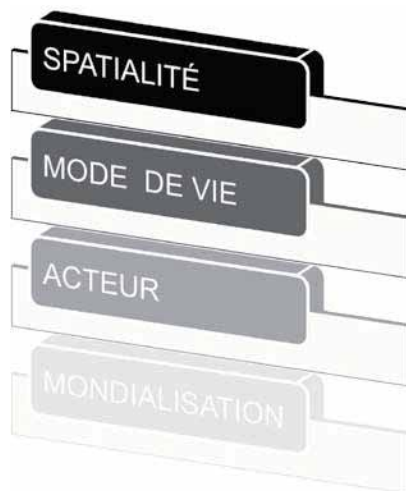
Quelles relations entre occupation du sol et mode de vie ?

Acteur

Quelles relations entre occupation du sol et acteurs ?

Mondialisation

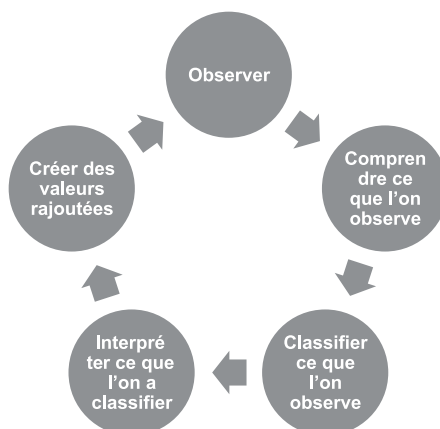
Quels impacts ?



Source : Construction de l'auteur.

Figure 22 *Méthodologie de « 4 pas »*

1. Observation de la Terre et acquisition de données - Pixel et réalité –
2. Vue la société en mode image
3. Classification de l'occupation des terres (FAO)
4. Interprétation interdisciplinaire

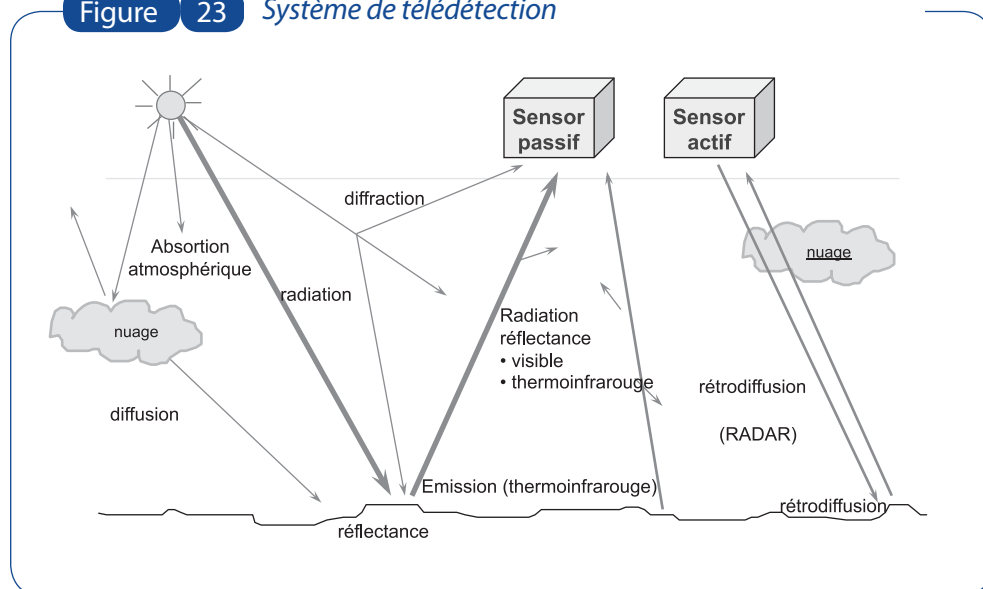


Source : Construction de l'auteur.

La méthodologie que je propose repose sur l'observation – occupation des sols et analyse des pixels –, la restitution cartographique – catégorisation de l'occupation du sol –,

les transformations des milieux – quelles sont les causes du dynamisme ? Toutes les informations sont regroupées dans la base de données du SIG^[10].

Figure 23 *Système de télédétection*



Source : Construction de l'auteur.

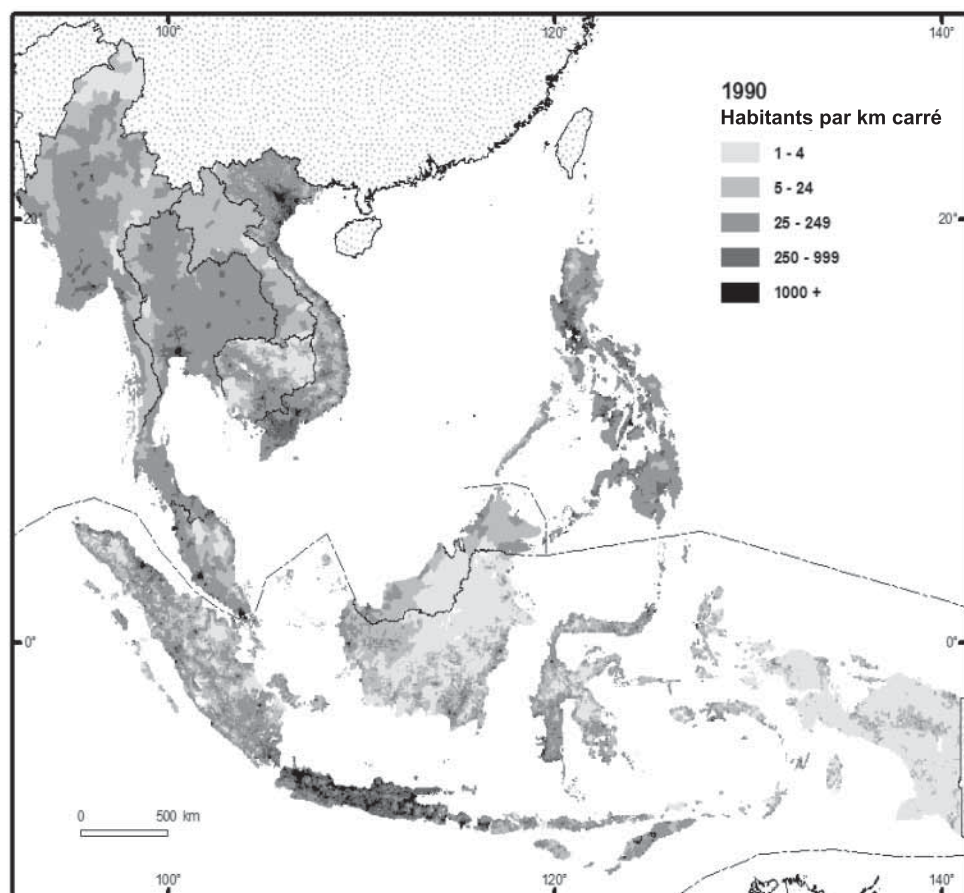
Des cartes couleurs de dynamique des paysages sont projetées et commentées : transformation des forêts au nord du Viêt Nam 1983-1998 ; urbanisation de la ville de Hà Nội 1995-2003

[10] Cette réflexion a été développée dans le cadre des JTD2008. Nous renvoyons le lecteur à notre publication : Phạm Văn Cự, Systèmes d'information géographique et possibilités d'application en sciences sociales au Viet Nam : états des lieux et enjeux, in Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Đảo. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement* (2), Université d'été en sciences sociales, Éditions The Gioi, Hà Nội, septembre 2009, pp. 90-111. Également disponible sur le site : www.tamdaoconf.com

[Bruno Thibert]

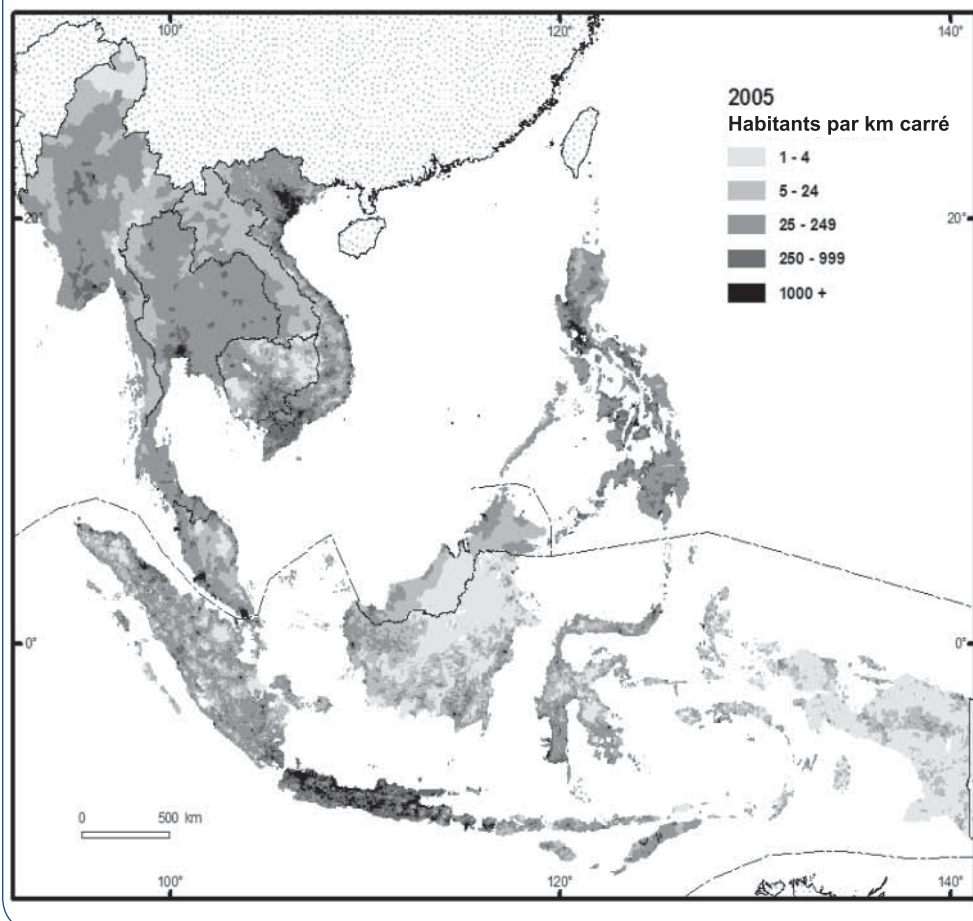
Examinons les dynamiques démographiques,
comme indicateur de l'analyse.

Figure 24 *Densités de population - 1990*



Source : Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University;
and Centro internacional de Agricultura Tropical (CIAT).

Figure 25 Densités de population - 2005

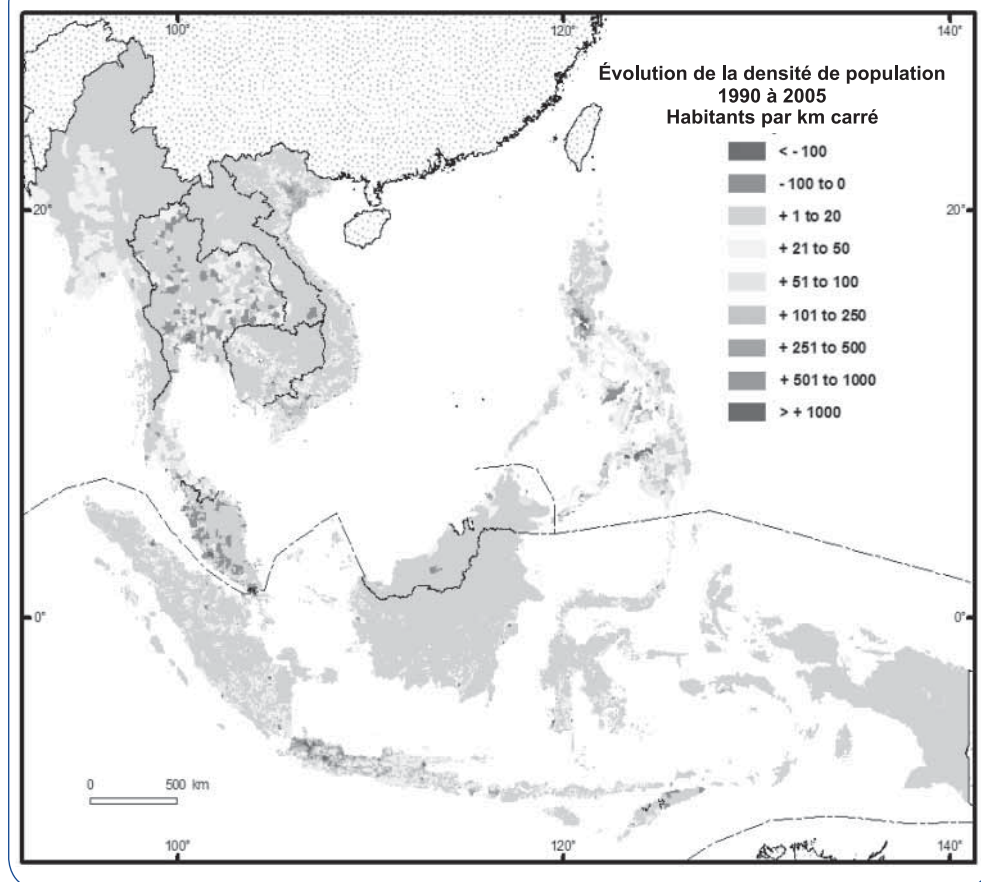


Source : Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University; and Centro internacional de Agricultura Tropical (CIAT).

Les données de départ sont deux matrices de densité de population pour les années 1990 et 2005. Ces matrices ont été représentées sur des cartes où les valeurs de densité de population ont été séparées en classes. On voit de fortes densités dans les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, sur l'île de Java

en général, ainsi qu'autour de Bangkok, Kuala Lumpur, Johor Bahru et la baie de Manille. Mais lorsque l'on compare les deux cartes, il est difficile d'observer les changements proprement dits. On procède donc à une équation simple : la soustraction de la matrice 1990 à celle de 2005.

Figure 26 *Évolution des densités de population - 1990-2005*



Source : Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University; and Centro internacional de Agricultura Tropical (CIAT).

Les endroits où la densité s'est accrue deviennent plus évidents à la lecture : les deltas du fleuve Rouge et du Mékong au Viêt Nam, la baie de Manille aux Philippines, Bangkok en Thaïlande, Jakarta et Bandung en Indonésie, Kuala Lumpur et Johor Bahru en Malaisie, et Singapour. L'augmentation atteint 1000 habitants par km² dans certaines régions. On observe également une décroissance des densités notamment en Thaïlande et en Malaysia. Cette carte illustre donc plus

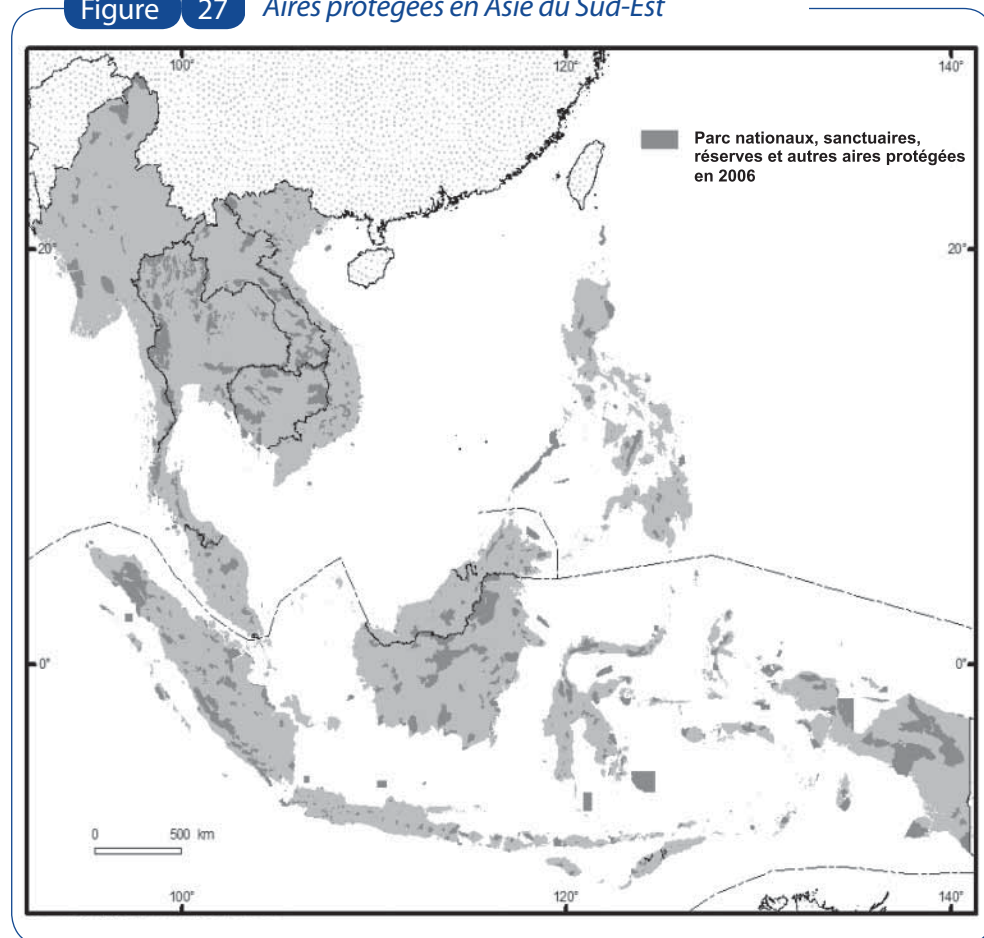
clairement la prédominance de la croissance des populations autour de foyers urbains.

L'un des principaux problèmes est la disponibilité des recensements passés et l'insertion des données à l'intérieur des limites des diverses unités administratives – provinces ou États, districts, sous-districts, municipalités, communes et villages. Les découpages des territoires ont subi certains changements depuis 1960, soit par des déplacements de délimitations, des fusions administratives ou

bien des créations de nouvelles entités. Le travail de numérisation des limites historiques

des districts à l'échelle de l'Asie du Sud-Est est phénoménal.

Figure 27 Aires protégées en Asie du Sud-Est

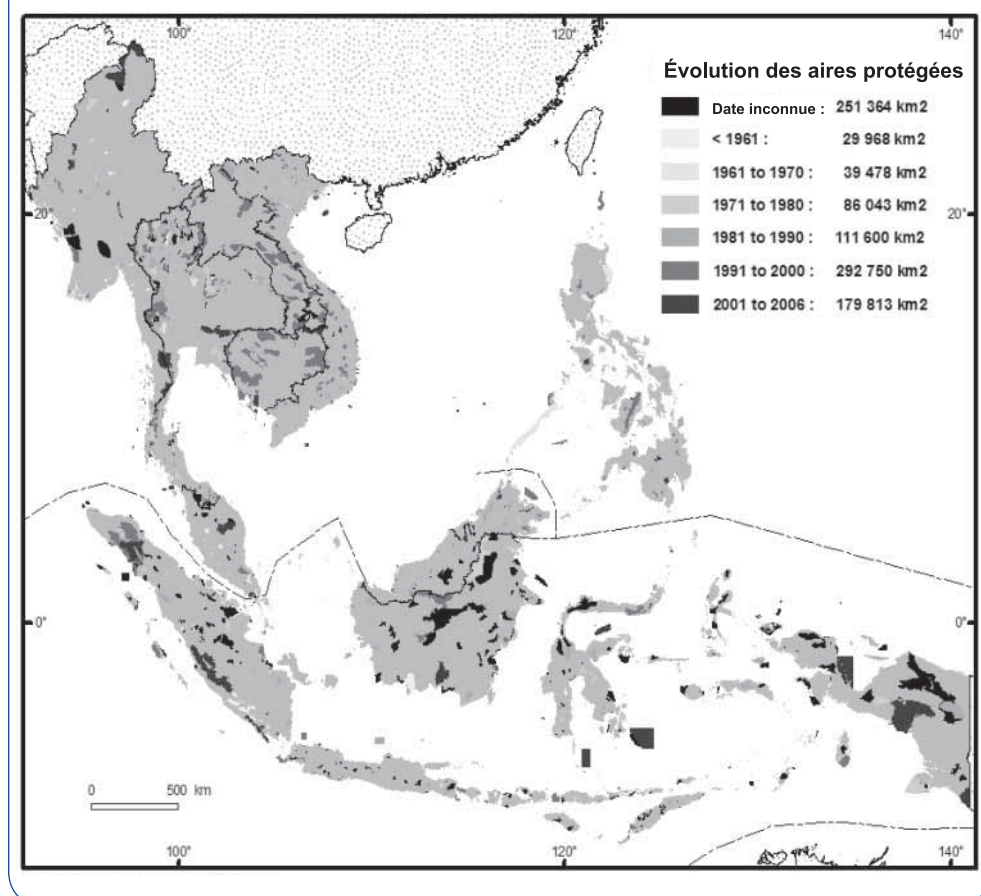


Source : World Database on Protected Areas.

Nous travaillons avec des données vectorielles : des polygones qui sont à toutes fins pratiques des surfaces. Sur cette carte, les surfaces représentent des aires protégées : parcs nationaux, réserves fauniques,

aquatiques et autres types d'aires protégées. Chaque polygone contient une série d'informations telles que l'année d'implantation, types de flore ou de faune protégés et les sources de la numérisation.

Figure 28 *Évolution des aires protégées en Asie du Sud-Est*

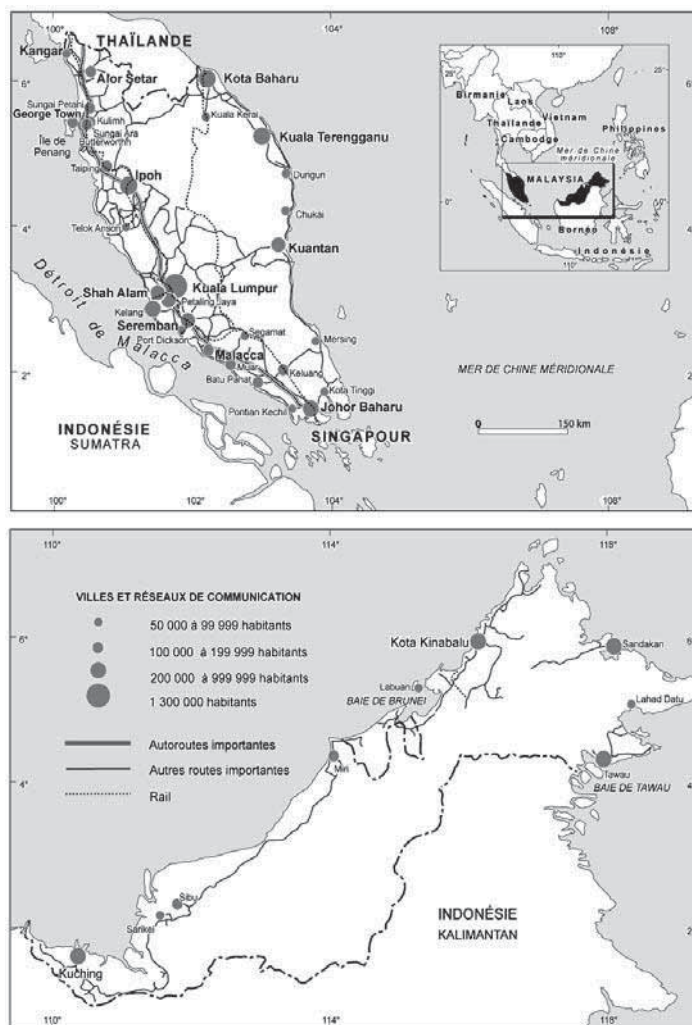


Source : World Database on Protected Areas.

Les polygones étant des entités géométriques, il est possible de déterminer l'aire de chacun à l'aide d'une opération mathématique pris en charge par les logiciels utilisés dans le cadre d'un SIG. En utilisant ensuite une classification par décennie à partir des dates d'implantation, on arrive à observer l'évolution des aires protégées. On constate alors clairement les rythmes de

croissance des surfaces : près 300 000 km² de 1991 à 2000. Deux problèmes ressortent lors de l'analyse : un nombre significatif d'aires protégées ne comportant pas de date d'implantation nécessitent une documentation supplémentaire pour analyser l'évolution avec plus d'exactitude ; la grande diversité des sources des données numérisées pose la question de la fiabilité.

Figure 29 *Malaysia.*
Les villes et les principaux réseaux de transport

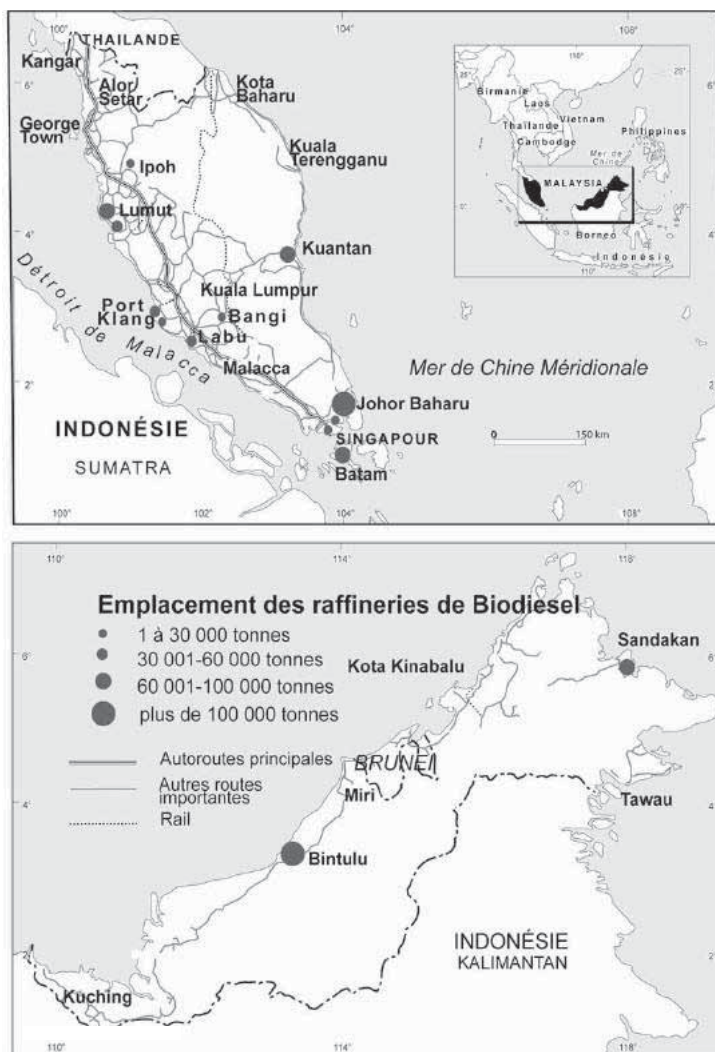


Source : De Koninck, 2005.

Les données de départ sont encore de nature vectorielle : des lignes pour représenter les routes et les voies ferrées, et des points pour les espaces habités – les villes principales et leurs populations respectives.

Le traitement effectué dans le SIG passe par une unification de toutes les lignes des réseaux de transport. Elle permet de déterminer les intersections entre les différents modes de transport afin d'optimiser les distances parcourues et les coûts pour un déplacement d'un point A à un point B.

Figure 30 Sites de production de biodiesel (juin 2006)

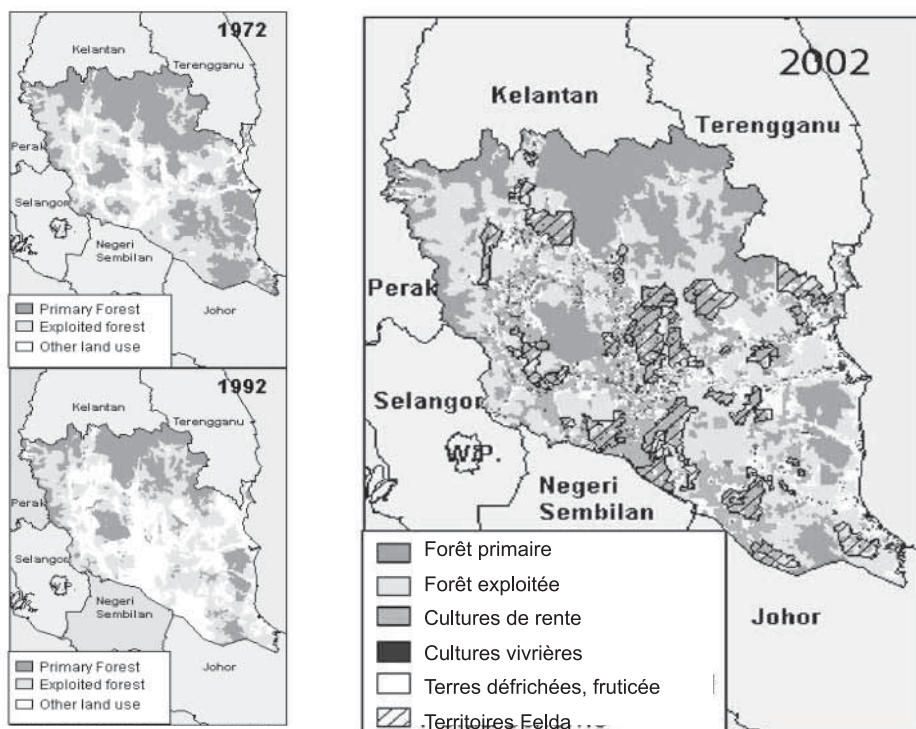


Source : De Koninck, 2005 – réalisation : S. Bernard.

On intègre également des données des usines de production de biodiesel dans ce système de réseau de lignes. Il est ainsi possible d'établir l'accès de l'usine à une ville et à d'autres territoires. L'ensemble pourrait être complété

avec l'évolution des réseaux de transports afin d'examiner comment les marchés sont devenus accessibles. Une analyse complète nécessiterait d'autres données comme les réseaux maritimes et aériens.

Figure 31 Expansion de l'agriculture à Pahang 1972-2002



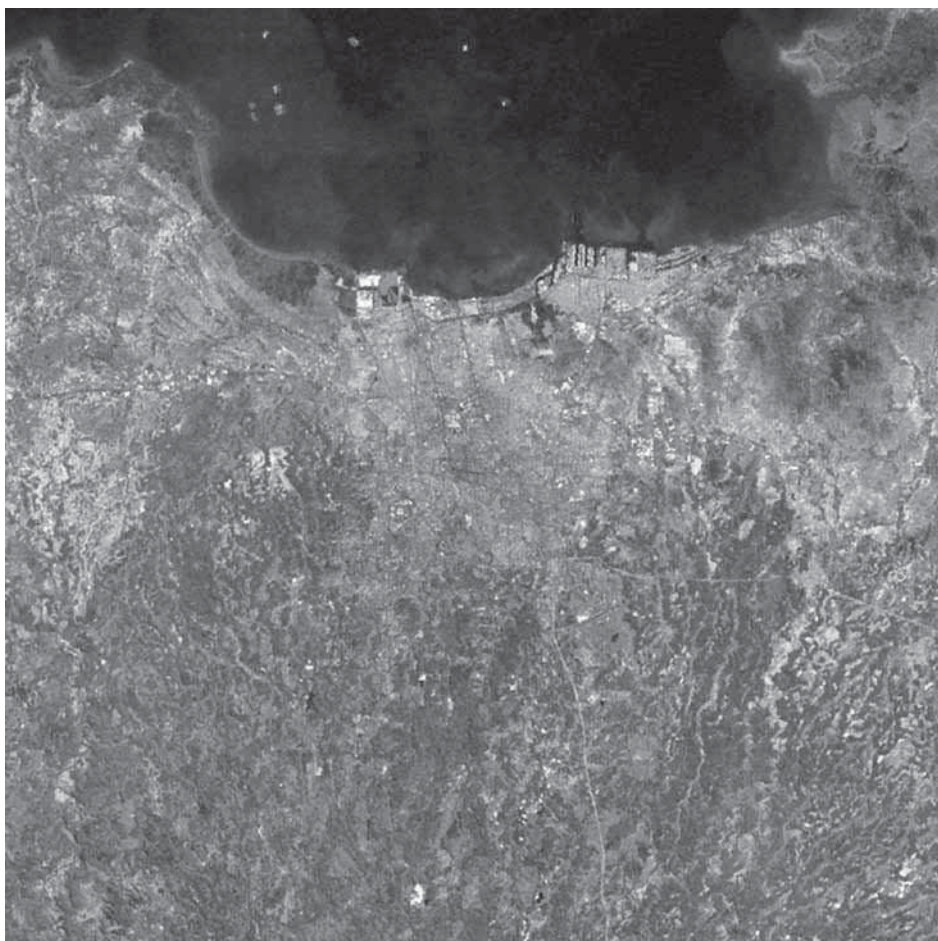
Sources : Forest Inventory and Land Use maps of West Malaisie – réalisation : S. Bernard.

Les données de départ sont les données matricielles de l'occupation du territoire en 1972, 1992 et 2002, ainsi que des données vectorielles de la planification territoriale. On remarque un net recul de la forêt entre 1972 et 1992 par l'accroissement des surfaces blanches sur la carte de 1992. La planification territoriale est alors sous l'autorité de la FELDA – *Federal Land Authority* –, une instance fédérale dont l'objectif est la relocalisation des populations pauvres dans le cadre d'une politique de petites plantations de cultures de rente. Sur l'image de 2002, on note une

extension des cultures au détriment de la forêt.

En superposant les jeux de données de planification territoriale et de recul forestier, il est possible d'analyser la corrélation entre l'expansion planifiée du territoire agricole et le recul des forêts.

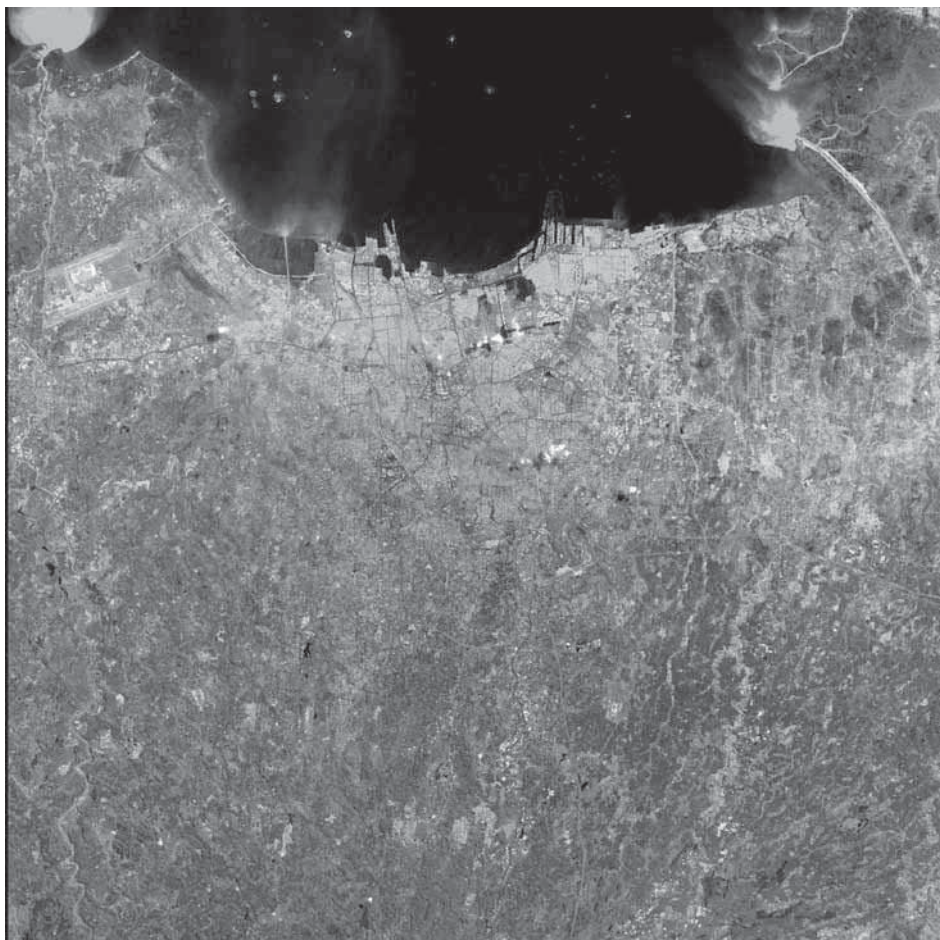
Figure 32 *Jakarta, 1976 - Landsat 2 MSS*
Population : 6 000 000



Source: NASA, Earth Observatory.

Il s'agit d'une image Landsat de Jakarta en 1976. La bande infrarouge différencie la végétation de l'espace bâti. À cette date, la limite de la zone urbaine se trouve au centre de l'image.

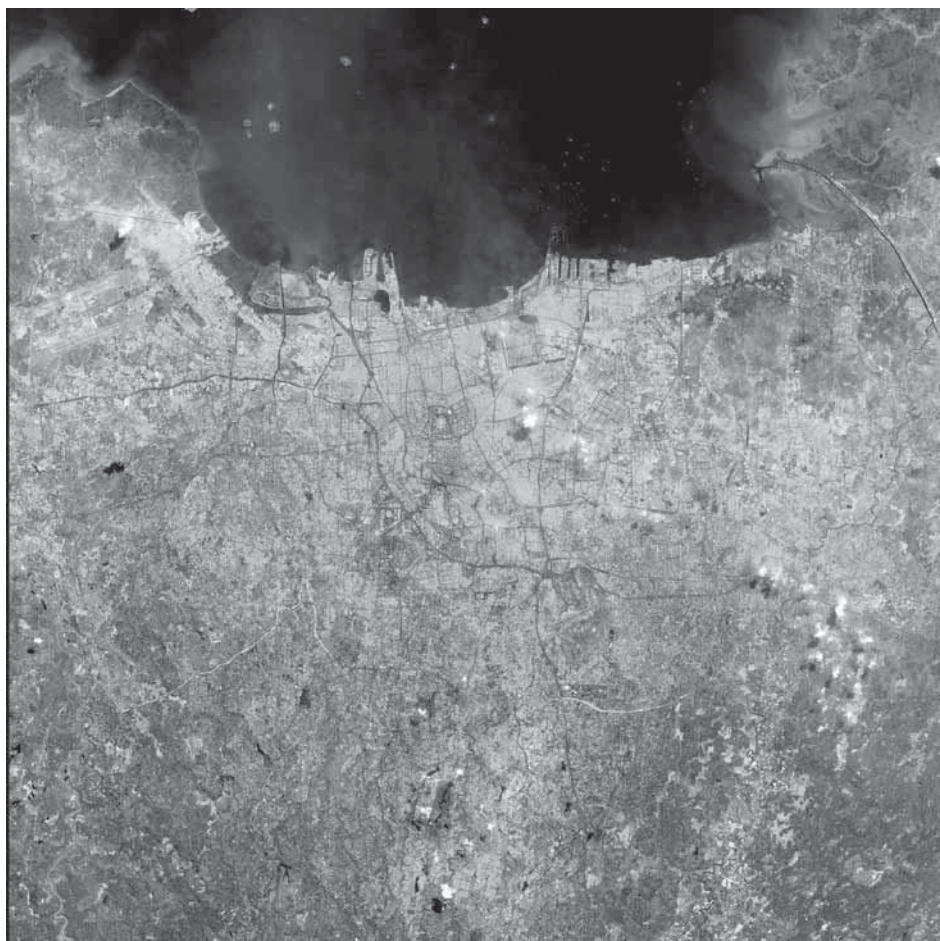
Figure 33 *Jakarta, 1989 - Landsat 5 MSS*
Population : 9 000 000



Source: NASA, Earth Observatory.

La même région a été de nouveau captée en 1989. L'image montre l'élargissement du périmètre urbain.

Figure 34 *Jakarta, 2004 - ASTER*
Population : 13 000 000



Source: NASA, Earth Observatory.

En 2004, la végétation est restreinte aux bordures de l'image. L'espace habité occupe désormais la majorité du territoire.

Les données matricielles – images satellitaires – permettent d'identifier la composition d'un territoire. Le satellite, muni de capteurs d'ondes électromagnétiques, enregistre les ondes émises et réfléchies de la surface

photographiée sur une série de matrices communément nommées bandes. Chaque bande contient des données correspondant à une plage spécifique d'ondes, soit des couleurs de la lumière visible (du violet au rouge) ou de l'infrarouge. En connaissant la signature spectrale des entités du territoire, c'est-à-dire le type et la quantité d'ondes électromagnétiques qu'elles émettent et

réfléchissent, il devient possible d'utiliser une ou plusieurs bandes pour déterminer les éléments qui composent le territoire. On peut ensuite créer un autre jeu de données servant à explicitement attribuer des classes d'occupation du sol selon les besoins de l'analyse à effectuer.

Hà Nhung

L'outil SIG a-t-il un caractère de prévisibilité ?

[Bruno Thibert]

Les SIG ne sont pas une fin en soi. Ils ne permettent pas toujours de comprendre tout ce qui se produit dans une fenêtre d'analyse de la transition agraire. Il s'agit d'un outil, comme les questionnaires de terrain, destiné à mieux comprendre un processus. Il est possible d'y intégrer des données portant sur la planification territoriale. Un autre exemple est la cartographie des aires susceptibles d'être inondées suite à une élévation du niveau de la mer.

[Danielle Labbé]

Il faut distinguer les notions de prévisions et de tendances. Je pense que les SIG sont un très bon outil pour l'examen de tendances dans le changement. Avez-vous utilisé cet outil dans vos propres recherches ?

Nguyễn Thị Hoài Hương

Des collègues ont utilisé les SIG pour des cartographies dans le domaine de l'archéologie dans la province de An Giang, ils ont pour cela reçu l'aide de géographes.

[Phạm Văn Cự]

Le SIG n'est pas un logiciel mais un système, le logiciel est une partie du système. La fonction du SIG est de transformer les données en

informations puis en connaissances – ces connaissances passent par un filtre politique pour se traduire concrètement par des actions. Ce qui est important pour les chercheurs est de constituer la base de données.

La base de connaissance constitue des questions de recherche et des connaissances spécifiques à chaque domaine. On m'a demandé si le SIG pouvait décrire l'immigration ? J'ai répondu par une autre question : qu'est-ce que l'immigration ? Il est fondamental de clairement définir votre domaine puis de se tourner vers des spécialistes en bases de données pour identifier les indicateurs sur les différents aspects de l'immigration. L'étape suivante est d'intégrer ces données dans des limites géographiques.

[Bruno Thibert]

Les interfaces des logiciels que les géomaticiens utilisent sont souvent complexes et demandent un certain temps d'apprentissage. Les interfaces permettent à l'utilisateur de définir des interrogations ou des requêtes. Les réponses seront produites et pourront être éditées afin d'organiser l'information et illustrer l'analyse de façon cohérente.

Bruno Thibert propose d'organiser une session en soirée pour montrer concrètement comment fonctionne un SIG. Discussions sur les sources de données (internet, bases de données statistiques, etc.) et travail en groupe afin de préparer la synthèse de samedi.

Journée 3, matinée du mercredi 21 juillet

[Danielle Labbé]

Revenons sur les premiers résultats de synthèse. Nous allons laisser la parole à chaque groupe de travail puis Jim Delaney présentera l'intégration au marché et l'intensification réglementaire. Jean-François Rousseau et Bruno Thibert vont également vous distribuer un travail à réaliser pour la journée de jeudi.

Than Thanaren

Nos principales questions concernent la transition agraire. Quelle est actuellement la meilleure transition agraire ? Quel est le rôle de l'urbanisation dans ce processus ? Comment peut-on définir la « pauvreté » en lien avec la transition agraire ?

[Danielle Labbé]

Est-ce que la transition agraire est bonne ou mauvaise ? Voilà une question à laquelle il est fort difficile de répondre ! Nous essayons de discuter des outils, des concepts, des méthodes qui permettent d'étudier des phénomènes de transition agraire par pays, par région, par village. Il me semble en revanche intéressant de garder en mémoire les effets que ces processus ont sur les populations. Qui est gagnant, perdant ? Qui s'enrichit, s'appauvrit ?

[Jim Delaney]

Chaque chercheur travaille sur une discipline avec des méthodologies différentes, les réponses sont donc différenciées. À mon sens, la transition agraire est la transition d'un modèle de production agricole à un modèle de production industrielle. Une question essentielle est de savoir qui détient

le pouvoir dans ce processus de transition et comment sont répartis les bénéfices. Depuis quelques années, au Viêt Nam, trois économistes débattent de la transition agraire. Martin Ravallion et Dominique Van de Walle, économistes à la Banque mondiale, avancent que la transition foncière *via* la politique de Renouveau a profité à une grande majorité de la paysannerie. Dans le delta du Mékong, la montée des paysans sans terres est liée aux ventes de terres car de nouvelles opportunités se créent, l'agriculture est moins compétitive au regard des gains possibles dans l'industrie. Le professeur Haroon Akram-Lodhi, chercheur canadien qui travaille sur le pays depuis plusieurs années, utilise les mêmes sources statistiques et la même méthodologie. Si le constat dressé est identique, les causes sont différenciées : les paysans sont dans l'obligation de vendre leurs terres ; la recherche d'enrichissement hors agriculture est un artifice.

Ma Thị Diệp

Peut-on associer la définition de la transition agraire au passage d'une petite production à une économie marchande ? La vente de terre amène la perte des moyens de production et une transformation du mode de vie. Ce phénomène est-il à l'origine du creusement des inégalités ?

[Jim Delaney]

Rodolphe De Koninck a beaucoup parlé des routes de la transition agraire mais peu de l'histoire des transitions. Chaque pays a sa propre expérience : transition de petits producteurs aux grandes plantations, transition du petit producteur au petit producteur qui travaille pour le marché – cas vietnamien. Les théoriciens de la transition

agriculteurs parlent beaucoup des trajectoires de transition différentes : la trajectoire américaine, capital injecté par de petits producteurs ; la trajectoire allemande, grands propriétaires forçant le marché. En Asie, la transition s'opère par le bas, type américain, mais avec l'intervention de l'État (Taiwan, Corée du Sud). Au Viêt Nam, deux modèles peuvent être distingués : transition par le bas au Nord, transition par le haut au Sud.

Trois groupes de travail présentent une première ébauche de synthèse en lien avec la transition agricole : mondialisation, urbanisation et État.

2.1.4. Intégration aux marchés et réglementation

[Jim Delaney]

J'aborderai les thèmes suivant en lien avec l'intégration au marché : marché et transition agricole ; les questions de régulation – État et secteur privé –, présentation méthodologique des filières ou chaînes de valeur.

Afin de préparer la journée de demain, je vous propose de réfléchir sur les points suivants :

- importance de la qualité des aliments et moyen de contrôle en terme de sécurité alimentaire ;
- quels moyens de contrôle pour le consommateur ? ;
- les acteurs responsables de la qualité et de la sécurité alimentaire ;
- choix des consommateurs : qualité et prix.

[Bruno Thibert]

Nous avons choisi avec Jean-François Rousseau de vous proposer des dossiers d'indicateurs. Chaque groupe de travail dispose de deux dossiers : un premier traitant de l'intensification et de la diversification de l'agriculture, et un deuxième portant sur les changements environnementaux. Chaque dossier propose une série de questions suivant deux directives principales : ne pas simplement énumérer les données lors de la restitution, et mener une réflexion sur les tendances – les indicateurs soulignent-ils des décalages, des ruptures ou bien une croissance constante ? Nous vous demandons d'identifier les processus qui déterminent ces changements. Quels sont les liens avec les quatre fenêtres de ChATSEA : 1) mondialisation, 2) territorialité, 3) institutions et acteurs, et 4) conditions et moyens de subsistance. Pour le dossier environnemental, nous vous demandons aussi d'identifier, à partir des données, trois impacts possibles de changements environnementaux.

Journée 4, matinée du jeudi 22 juillet

[Jim Delaney]

Revenons sur les questions posées lors de la séance de mercredi.

Trần Thanh Thuý

La qualité des aliments a une importance particulière car il s'agit de santé publique. Trois critères sont considérés afin d'évaluer la qualité : l'expérience, la fiabilité de la marque, les indications notées sur le produit (origine, délai de consommation, indications

techniques). « *Qui est responsable?* » : nous pensons, par ordre d'importance, que les premiers responsables sont les producteurs, les distributeurs puis l'État et les institutions chargées du contrôle de la qualité et de la sécurité alimentaire. Nous insistons également sur le rôle des consommateurs.

[Jim Delaney]

Qui sont, pour vous, les producteurs ? Les agriculteurs, les compagnies ?

Trần Thanh Thuỷ

On pense aux paysans, aux éleveurs et aux transformateurs.

Đỗ Hương Giang

Notre groupe a reformulé la deuxième question : « *Comment faites-vous pour acheter des aliments sûrs et de qualité?* ». Les critères de choix sont selon nous les suivants : l'expérience personnelle, l'origine du produit, le lieu de vente, les indications sur l'emballage. Nous pensons que les pouvoirs publics sont en premier lieu responsable, puis le producteur, les distributeurs et les consommateurs. Ce classement suit le cycle du produit. L'État doit promulguer des textes de réglementation pour assurer la qualité et la sécurité des produits alimentaires.

Savath Souksakhone

Pour le choix et le contrôle des aliments, nous avons retenu trois critères : la marque, les indications livrées, l'expérience personnelle. À la question de responsabilité, nous citons : le producteur, les institutions publiques, le distributeur, le consommateur.

Diệp Quý Ngân

Le consommateur accorde de plus en plus d'importance à la qualité des produits. Il est prêt à accepter un prix plus élevé si la qualité du produit est sûre.

[Jim Delaney]

Les années 1970 et 1980 ont été marquées par le rôle très fort de l'État. Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une reprise en main du secteur privé dans le cadre d'une coordination verticale du secteur agricole.

Vous avez tous identifiés les mêmes acteurs. En revanche, vos classements et vos analyses se différencient. Nous retrouvons ces acteurs dans la fenêtre proposée par ChatSEA.

Didier Orange

Je me suis penché sur des études de marketing au niveau international, et le premier critère est l'emballage et la couleur. Je voudrais ajouter la dimension psychologique au débat du groupe. Cette dimension psychologique existe au moment de l'achat mais aussi lors de discussions avec les acteurs qui interviennent dans la définition des politiques sociales, des politiques rurales et de développement.

Nguyễn Thị Hà Nhung

L'entrée genre est importante. Une consommatrice pensera au rapport prix/qualité, un homme mettra en avant son plaisir.

[Jim Delaney]

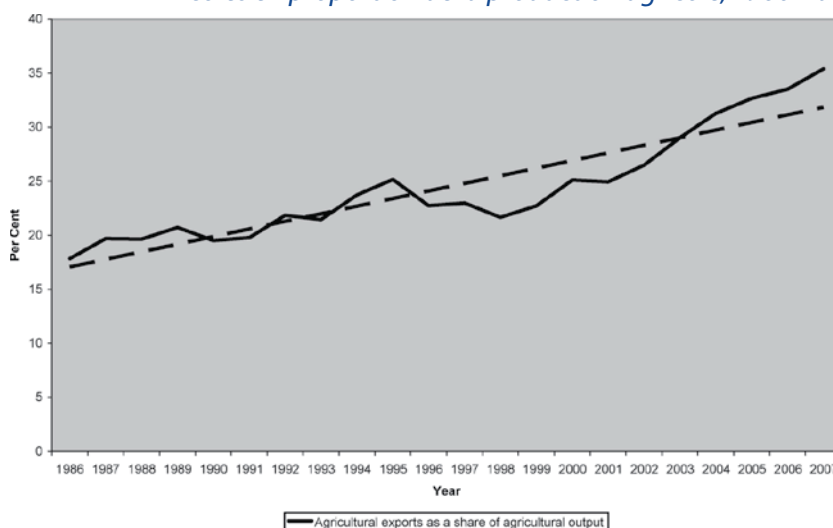
Il est important de penser à l'importance du marketing dans la production agricole actuelle ; prenons le paradoxe du café :

- depuis vingt ans, le prix du café à la consommation continue de croître alors que les prix agricoles chutent. Les économistes Benoît Daviron et Stefano Ponte^[11] expliquent que depuis les années 70, les grands accords marchands ont donné aux États le pouvoir de gérer le marché du café. Chaque État d'Amérique du Sud peut décider du nombre de tonnes exportées chaque année. Le marché est de plus en plus contrôlé de façon verticale par les grandes entreprises. Actuellement, six ou

sept compagnies dans le monde achètent le café. La gestion est devenue étatique et non plus privée. Le prix du café est extrêmement faible mais les consommateurs payent le marketing, le *design*, l'ambiance. Le plaisir ne vient pas du produit mais d'une expérience de consommation. Cette expérience est fabriquée par les grandes compagnies.

D'importants changements ont été opérés concernant la gestion du marché agricole – Cf. politiques de la Banque mondiale, de l'OMC. Beaucoup de pays en voie de développement ont été contraints de changer leur régulation : moins de support pour les producteurs, moins de contrôle des exportations, ouverture des marchés.

Figure 35 *Pays en développement : exportations de produits agricoles en proportion de la production agricole, 1986-2007*



Source : Banque mondiale, 2009.

[11] Benoît Daviron, Stefano Ponte, Le paradoxe du café, Ed. Quae (avec le Cirad et le CTA), 2007.

De nombreux pays ont vu leurs exportations d'aliments augmenter. En 1986, le pourcentage d'aliments exportés était de 17 %, actuellement il approche 40 %. Ce graphique concerne tous les pays en voie de développement « capitalistes », y compris le Viêt Nam – Cuba et la Corée du Nord ne sont pas considérés. Durant les années 80, la crise financière a amené beaucoup de pays en développement à exporter des biens alimentaires contre des dollars. Les gouvernements ont ouvert les marchés. Cela a entraîné un resserrement du contrôle de toutes les étapes de la production par de grandes compagnies – intégration verticale. En 2005 par exemple, IKEA a opté pour l'achat de bambou au Viêt Nam. Une chaîne de production et de commercialisation a été construite, des agriculteurs aux consommateurs ; des entreprises privées ont été financées pour la fabrication de plancher. Une collaboration a également été initiée *via* l'ONG française GRET dans le domaine de la gestion forestière.

Si la transition agraire est une transition d'une société paysanne à une société capitaliste d'économie de marché, on note cependant une importante appropriation des terres. On le constate au Laos et au Cambodge avec de grandes compagnies chinoises, coréennes ou du Moyen-Orient qui achètent des terrains cultivables pour l'exportation.

Vin Pheakdey

Le Cambodge présente deux types de distribution de la terre : la concession sociale par un mécanisme de redistribution des terres aux petits paysans ; la concession économique par un mécanisme d'attribution de grandes surfaces à de grandes entreprises – concession de 99 ans au plus. L'objectif

est d'ouvrir les marchés et de favoriser la création d'emplois. En réalité, la concession économique pose des problèmes fonciers aux petits paysans : aucune étude préalable de délimitation, empiètements sur des terres privées. Par ailleurs, des entreprises œuvrent davantage vers une stratégie spéculative en délaissant les plantations pour des exploitations forestières.

[Jim Delaney]

Depuis les années 60, les économistes s'accordent à souligner que les petites fermes sont plus productives : meilleure gestion du travail, des intrants, etc. Il existe également des raisons écologiques : les terres à riz supportent moins bien une mise en culture sur de grandes surfaces pour des raisons de contrôle de l'eau par exemple. En 2008, pour la première fois depuis vingt ans, la Banque mondiale a émis des réserves sur la productivité des petites fermes du fait de la forte modernisation de l'agriculture, du manque de capitaux pour les petits producteurs et de l'intensification de la réglementation. Au Viêt Nam par exemple, les petits producteurs rencontrent de nombreuses difficultés pour vendre leurs productions aux grandes surfaces.

Journée 4, après-midi du jeudi 22 juillet

2.1.5. Impacts environnementaux de la transition agraire^[12]

[Jean-François Rousseau]

Rodolphe De Koninck et moi travaillons depuis deux ans sur un projet de recherche qui vise à comprendre comment les agricultures sud-est asiatiques ont évolué dans l'espace et comment les pratiques agricoles se sont intensifiées dans la région depuis les années 1960.

Avant d'aborder ces questions, je voudrais énoncer quelques remarques méthodologiques à propos de la recherche de données statistiques, de ses modalités et de ses limites. Internet propose d'importantes bases de données, à l'échelle des pays, sur une multitude d'indicateurs différents, incluant ceux dont nous allons discuter aujourd'hui. Il importe de garder un esprit critique envers ces bases de données statistiques livrées par les États. Ces informations peuvent servir des agendas politiques précis. Aussi, comme les critères utilisés pour comptabiliser les indicateurs varient d'un pays à l'autre, des questions se posent quant à la mesure et la comparaison des données. Enfin, puisque le traitement des informations s'opère à l'échelle nationale, les dimensions locales et qualitatives s'évaporent. Il revient au chercheur d'être capable de remettre ces données dans leur contexte, en se basant notamment sur son expérience de terrain. Cet exercice vous sera demandé dans le cadre de l'atelier.

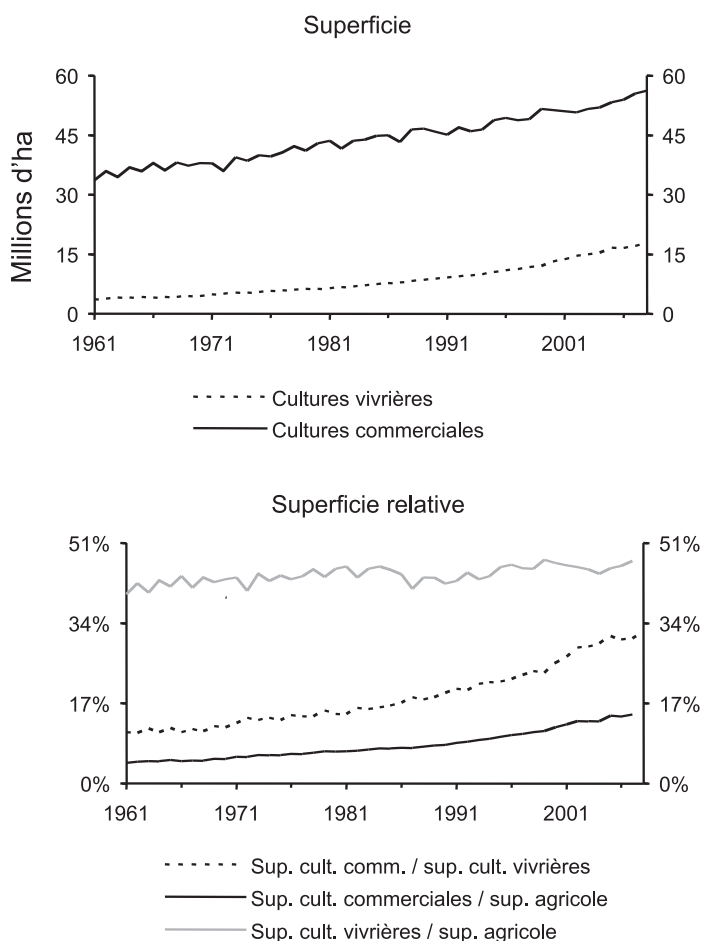
Revenons à présent sur la définition de quatre concepts importants pour mon propos : cultures vivrières, cultures de rente, intensification et expansion agricoles :

- les cultures vivrières, « *food crops* » sont des cultures essentiellement destinées à l'auto-consommation des paysans et des sociétés locales ;
- les cultures de rente, « *cash crops* », donnent lieu à des échanges marchands – pensez au caoutchouc ou à l'huile de palme destinée à la production d'agrocarburants. Dans les cas qui nous concernent ici, il s'agit de cultures de plantation dont le développement à plus moins grande échelle remonte à l'époque coloniale. Aussi, contrairement à ce que leur nom anglais laisse présager, les cultures de rente recouvrent aussi des cultures qui, comme le café ou le cacao, sont essentiellement vouées à des usages alimentaires ;
- l'intensification agricole consiste en l'adoption de pratiques qui permettent l'obtention de plus grands rendements sur une parcelle donnée. Traditionnellement permise par l'amélioration des techniques d'irrigation et l'apport d'engrais organiques, l'intensification agricole rime de plus en plus avec l'usage d'intrants agricoles chimiques et de semences génétiquement modifiées ;
- l'expansion agricole est l'agrandissement du domaine agricole, des surfaces cultivées. Elle se produit principalement au détriment des forêts, mais aussi par poldérisation.

[12] Rodolphe De Koninck et moi-même tenons à remercier NUS Press pour nous avoir permis de reprendre ici quelques figures apparaissant déjà dans notre *Gambling with the Land. Southeast Asia's Agricultures, 1960-2008* (sous presse).

Les figures suivantes illustrent comment ces quatre concepts évoluent dans le Sud-Est asiatique.

Figure 36 *Asie du Sud-Est, Cultures commerciales (caoutchouc, huile de palme et café) et cultures vivrières (riz et maïs), 1961-2008*

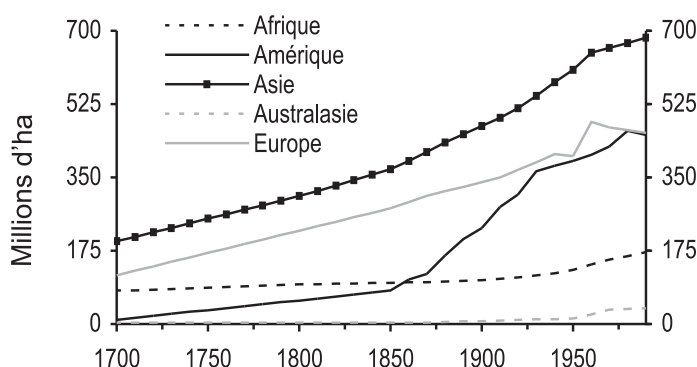


Source : FAOSTAT (2010).

Ces graphiques présentent les superficies de trois cultures de rente et de deux cultures vivrières importantes en Asie du Sud-Est : caoutchouc, huile de palme et café d'une part, riz et maïs d'autre part. On constate que les surfaces destinées aux cultures de rente sont celles qui augmentent le plus

rapidement. L'agriculture du Sud-Est asiatique est de plus en plus intégrée aux marchés mondiaux ; les paysans cultivent de moins en moins leur lopin de terre uniquement pour se nourrir et pour fournir des aliments à leur communauté.

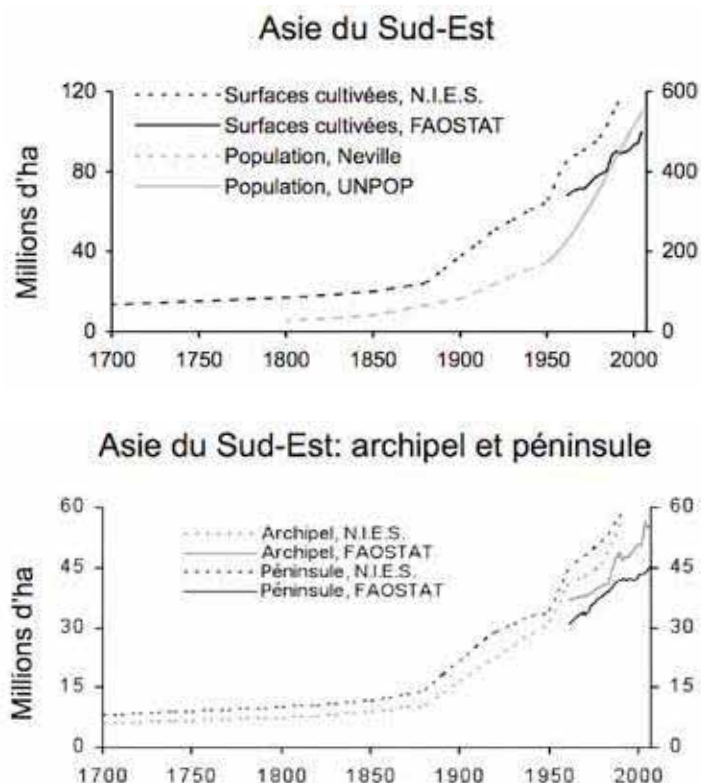
Figure 37 *Expansion agricole dans les grandes régions du monde, 1700-1990*



Source : Nelson Institute of Environmental Studies, University of Wisconsin (2010).

On remarque en Asie du Sud-Est une forte corrélation entre l'expansion du domaine agricole et le recul du couvert forestier. Aussi, contrairement à ce qui prévaut dans la plupart des autres régions du monde, l'expansion de l'agriculture sud-est asiatique continue de progresser.

Figure 38 *Asie du Sud-Est, Croissance démographique et expansion des surfaces cultivées, 1700-2007*

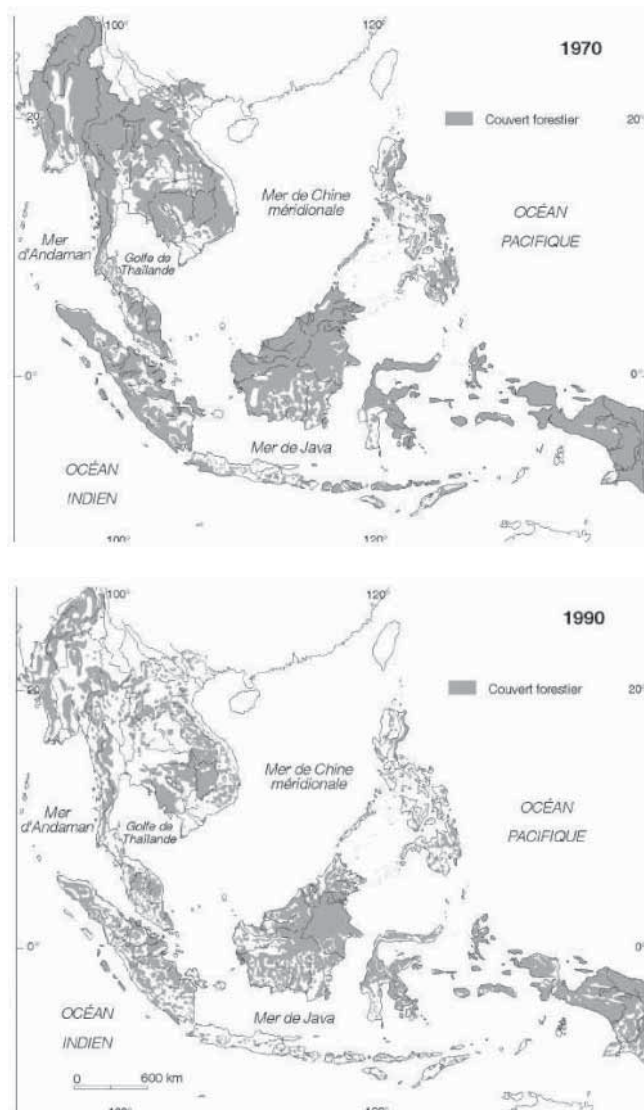


Sources : FAOSTAT (2010); Nelson Institute of Environmental Studies, University of Wisconsin (2010); Neville (1979).

En Asie du Sud-Est, l'expansion des terres agricoles a véritablement débuté à la fin du 19^e siècle, au moment où les puissances coloniales ont assis leur autorité sur les terres conquises. L'évolution de l'expansion agricole de la péninsule et de l'archipel suivent des tangentes similaires depuis cette période. Depuis 1980-1990, on constate une réelle

accélération des surfaces mises en culture dans la région. Il faut notamment y voir un lien avec les mécanismes de la mondialisation, lesquels catalysent le commerce international des produits agricoles, et, de fait, l'expansion des cultures de rente.

Figure 39 *Évolution du couvert forestier sud-est asiatique, 1970-1990*

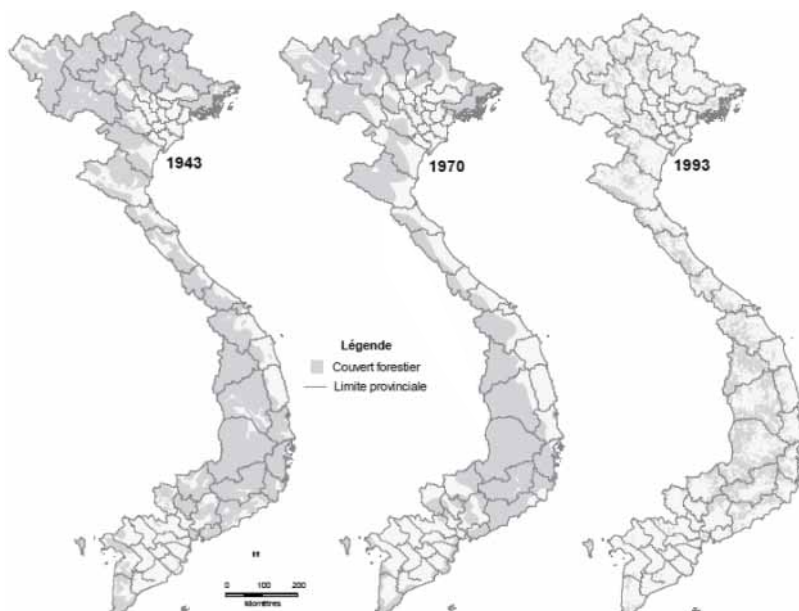


Source : Bernard et De Koninck (1996).

L'urbanisation ne saurait justifier à elle-seule la réduction du couvert forestier qui a marqué les dernières décennies : les forêts avaient déjà disparu des principales zones de concentra-

tion démographique dans les années 70. Le recul de la forêt est essentiellement fonction de la mise en culture de zones de plus en plus reculées.

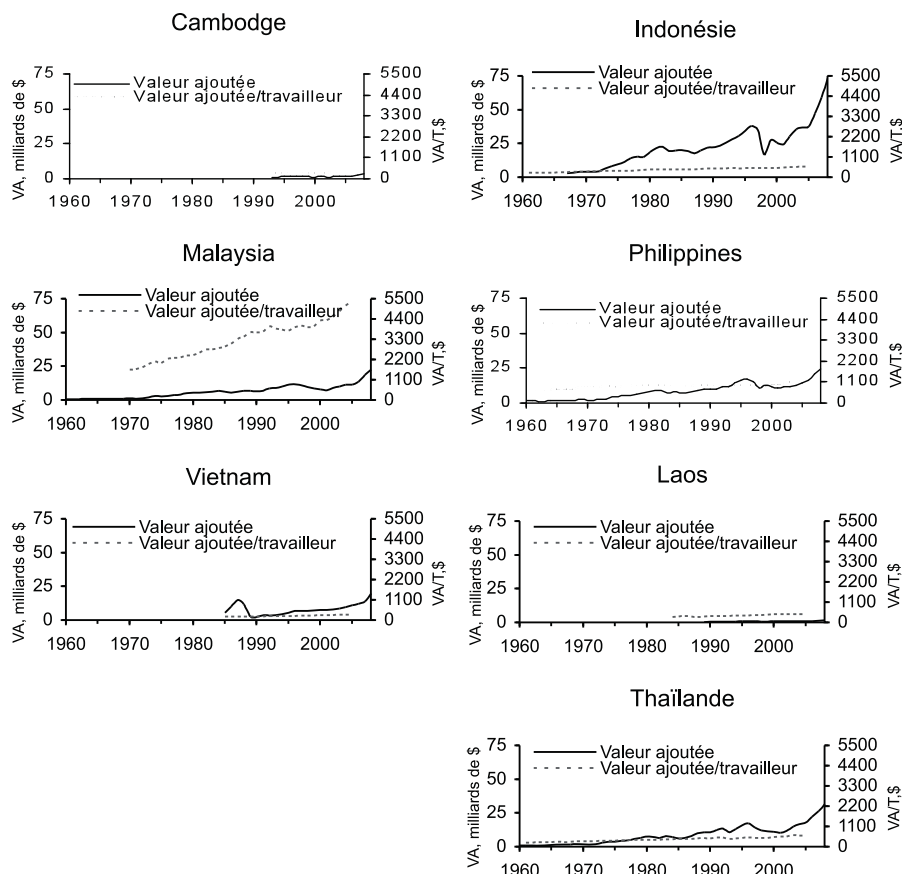
Figure 40 *Évolution du couvert forestier au Vietnam, 1943-1993*



Sources : De Koninck (1997) ; FIPI ; Maurand (1943).

Au Viêt Nam, les deltas du Nord et du Sud ont perdu la quasi-totalité de leur couvert forestier au début des années 40. Depuis, l'expansion agricole s'opère dans des régions périphériques – nord montagneux, hauts plateaux du Centre.

Figure 41 *Valeur ajoutée agricole et valeur ajoutée agricole par travailleur agricole, 1960-2008*



Sources : World dataBank (2010).

Intensification et expansion agricoles vont souvent liées en Asie du Sud-Est. Parmi les moyens qui permettent l'intensification agricole, on pense entre autres à l'accroissement des surfaces irriguées et à la double récolte de riz, à la mécanisation, à l'usage d'intrants chimiques et aux semences améliorées.

Cinq aspects caractérisent le dynamisme de l'agriculture Sud-Est asiatique :

- l'expansion et l'intensification sont d'abord survenues dans l'archipel – Philippines, Malaysia et Indonésie –, avant de s'étendre aux pays de la péninsule ;
- ce dynamisme concerne à la fois les cultures vivrières et de rente, quoique les

superficies destinées aux cultures de rente augmentent plus rapidement ;

- l'évolution historique de ce dynamisme est marquée par trois étapes distinctes : époque pré-coloniale (riz) ; apports de la colonisation (café, caoutchouc) ; post-coloniale (huile de palme) ;
- il se caractérise par une rotation extrêmement rapide des mises en culture ;
- l'expansion et l'intensification commencent à s'essouffler dans certaines régions du Sud-Est asiatique. En Thaïlande, l'expansion des surfaces agricoles a plafonné au cours de la décennie 1990 et est aujourd'hui en recul. Le même constat peut être dressé pour la Malaysia péninsulaire.

Travaux de groupe sur les données statistiques et premiers éléments d'analyse proposés par les stagiaires

Groupe 1

Nous avons étudié les changements observés sur ces graphiques retraçant l'évolution de la riziculture en Asie du Sud-Est en nous référant aux fenêtres conceptuelles de la transition agraire. Nos observations ont porté sur le Cambodge. Trois périodes peuvent être distinguées :

- 1970-1975 : chutes des surfaces et des rendements rizicoles en raison de la guerre et de l'exode rural. Entre 1975 et 1979, les Khmers rouges contraignent la population à retourner à la campagne, s'ensuit une augmentation des densités de population en zone rurale ;
- 1980-1989 : les surfaces dédiées à la riziculture et les rendements s'accroissent, mais de façon modeste. La fin du régime des Khmers rouges en 1979 donne lieu à

un exode rural important, sans pour autant mettre un terme à l'instabilité politique ;

- depuis 1998 : les surfaces rizicoles demeurent relativement stables. Par ailleurs, la réforme foncière, la stabilité politique et l'adhésion du Cambodge à l'ASEAN (30 avril 1999) et à l'OMC (le 13 octobre 2004) favorisent l'augmentation des rendements.

Groupe 2

Nos données s'intéressent à l'évolution des plantations de palmier à huile et de leurs rendements entre 1961 et 2008 en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande. Cette évolution est marquée par la forte croissance des superficies des palmeraies indonésiennes et malaises, et à l'augmentation rapide de leur importance relative par rapport au territoire agricole national. L'expansion des palmeraies de l'archipel s'est accrue au cours des années 1960 en Indonésie et en Malaisie, elle apparaît quelques décennies plus tard en Thaïlande et aux Philippines. Les rendements ont connu une forte augmentation en Thaïlande à partir de 1974.

[Jean-François Rousseau]

Si les superficies destinées à la culture du palmier à huile en Indonésie et en Malaysia sont du même ordre de grandeur, il va de soi que ce dernier pays consacre une part bien plus importante de son domaine agricole à cette culture. Ceci tient évidemment au jeu des échelles, qui aura à son tour un impact sur l'importance relative des forêts coupées dans les deux pays pour laisser place aux plantations.

Groupe 3

Notre équipe a analysé les fluctuations des surfaces de plantations de café en Indonésie, au Laos, aux Philippines, en Thaïlande et au Viêt Nam, ainsi que l'évolution des rendements. Quoique en recul depuis 2004-2005, le domaine caféier indonésien est le plus vaste parmi les pays concernés. Au Viêt Nam, les superficies augmentent essentiellement depuis 1995, notamment sous l'impulsion de la politique du Renouveau. Le Viêt Nam dédie une portion plus importante de son territoire agricole à cette culture que le font les autres pays. Quant aux plantations lao, leur superficie est moindre mais affiche une croissance rapide.

À partir de la fin des années 1980, les rendements caféiers s'accroissent rapidement au Viêt Nam, où ils plafonnent en 1996-1997, puis s'effritent, peut-être en raison des cours mondiaux. Intensification de la production et expansion de la superficie des plantations de café sont des traits communs à tous les pays.

[Jean-François Rousseau]

Je souligne l'influence des cours mondiaux du café. Si les prix ont une influence directe sur les surfaces cultivées, ceci est moins vrai en ce qui concerne les rendements. Lorsque le cours d'une denrée augmente, les surfaces dédiées à cette même denrée en font souvent de même. Par contre, plusieurs productions agricoles affichent des rendements optimaux quelques années après leur mise en culture. Dans le cas du café, les rendements les plus élevés surviennent généralement lorsque les plantations atteignent entre cinq et quinze ans. Le fait que les cultures indonésiennes soient plus anciennes que celles d'Asie du Sud-Est péninsulaire explique en partie leurs rendements moindres. Au Viêt Nam, c'est

l'inverse : les surfaces dédiées au café se sont accrues rapidement à partir du milieu des années 1980, et les rendements vietnamiens sont les plus élevés de la région depuis le début des années 1990.

Groupe 4

Entre 1950 et 2008, la pêche et l'aquaculture se sont développées à un rythme soutenu dans les cinq pays étudiés : Cambodge, Indonésie, Laos, Malaysia, Viêt Nam. Deux sous-groupes se distinguent : les pays à forte augmentation – le Viêt Nam et l'Indonésie –, et ceux qui affichent une augmentation plus progressive, c'est-à-dire le Laos, le Cambodge et la Malaysia. Ces différences sont notamment liées à des facteurs géographiques telles que l'insularité et l'importance de la façade maritime des pays. Jusqu'en 1980, on note une croissance modérée dans l'ensemble des pays considérés : il s'agit d'une époque marquée par de nombreux conflits et des taux de croissance démographique inférieurs à ceux que nous connaissons aujourd'hui. À partir de 1980, les pêcheries et l'aquaculture sud-est asiatiques sont portées par une croissance démographique plus vive et l'augmentation des besoins des marchés domestiques et internationaux.

[Jean-François Rousseau]

Le taux de croissance des productions aquacoles est beaucoup plus important que le taux de croissance des pêcheries, en raison de l'épuisement des ressources halieutiques. Par ailleurs, l'apport des pêcheries à la production sud-est asiatique de poissons et de fruits de mer demeure, à ce jour, supérieur à celui de l'aquaculture.

[Bruno Thibert]

Écoutons le groupe qui a travaillé sur le recul forestier.

Groupe 5

Nous avons étudié les six séries de données statistiques suivantes :

- Recul du couvert forestier, par pays sud-est asiatique, 1700-2007 (sources : FAOSTAT et N.I.E.S.) ;
- Recul du couvert forestier pour les régions de l'archipel et de la péninsule sud-est asiatiques, 1700-2007 (sources : FAOSTAT et N.I.E.S.) ;
- Territoire occupé par des forêts, par pays sud-est asiatique, 1990-2007 (source : FAOSTAT) ;
- Portion du territoire occupé par de la forêt, par pays sud-est asiatique, 1990-2007 (source : FAOSTAT) ;
- Aires de forêts plantées par pays sud-est asiatique, 1990-2005 (source : UNEP Geodata) ;
- Pourcentage de forêts plantées en fonction de la totalité des forêts, par pays sud-est asiatiques, 1990-2005 (source : UNEP Geodata).

Les données 1700-2007 montrent un recul important des forêts pour l'ensemble de la région sud-est asiatique vers 1880, particulièrement du côté de l'archipel. Ce recul semble s'être intensifié depuis 1970-1980. La chute la plus marquée se produit dans l'archipel à la fin du 20^e siècle. Les données par pays, pour la même période, soulignent que l'Indonésie a été l'acteur principal de ce dynamisme régional – perte d'environ 70 millions d'hectares. La Thaïlande et les Philippines enregistrent un fort recul forestier. Les données plus détaillées des années 1990-

2007 montrent à nouveau que l'Indonésie demeure le malheureux champion de la déforestation, suivie plus marginalement par la Birmanie, les Philippines et le Cambodge. Les autres pays semblent avoir plus ou moins stabilisé l'espace forestier. Le Viêt Nam enregistre une croissance d'environ 10 % au cours de la période, en proportion, la croissance des espaces de forêts plantées est la plus importante de la région avec la Thaïlande.

La principale cause de la déforestation en Asie du Sud-Est est l'expansion territoriale de l'agriculture. Si l'on observe le phénomène par la fenêtre « territorialité », les régions marginales (montagnes et hauts plateaux surtout) sont graduellement devenues des espaces agricoles. Si l'on considère les fenêtres « modes de vie » et « mondialisation », on peut évoquer la croissance importante des populations et un accès grandissant aux marchés mondiaux.

Les effets environnementaux de la déforestation perturbent la biodiversité, les régimes hydriques, fragilisant les sols par une plus grande vulnérabilité à l'érosion et la perte de puits de carbone.

[Bruno Thibert]

Vous avez bien identifié une décroissance de la superficie de la forêt dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. La principale cause du recul forestier est l'expansion de l'agriculture telle que vous l'avez énoncé. L'Indonésie est un cas phénoménal ! Le recul marqué pour ce pays s'explique aussi par l'exploitation forestière et les feux de forêt. L'influence de l'État est évidente de par les politiques agricoles mises en place. Il faut aussi souligner les investissements privés pour les cultures de rente. J'ajouterais que les plantations

forestières au Viêt Nam ne peuvent expliquer à elles seules le gain total des forêts car les données indiquent environ 1,5 millions d'hectares plantées et un gain total d'environ 3,5 millions d'hectares. Serait-ce dû à une politique plus agressive de protection des forêts ou des données redéfinies en fonction de classes d'occupation du territoire ?

Groupe 6

Nous avons étudié les six séries de données statistiques suivantes :

- aires occupées par des forêts de mangrove, par pays, 1980-2005 (source : UNEP Geodata) ;
- aires occupées par les forêts de mangrove, tendances en fonction du temps, par pays, 1980-2005 (source : FAO 2007, working paper 137).

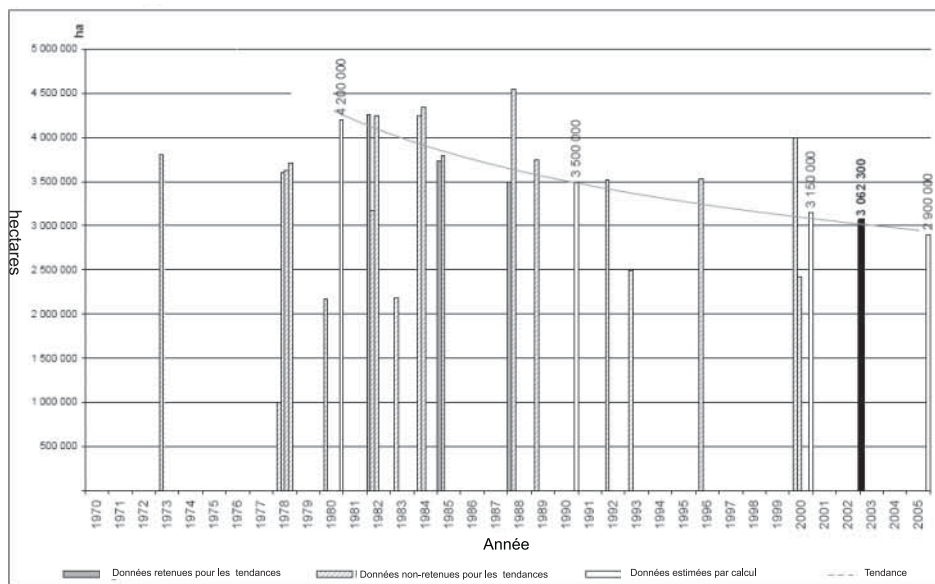
Les indicateurs sur la superficie des mangroves dans cette région portent sur sept pays : Birmanie, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Viêt Nam, Philippines. Les

données ne sont pas homogènes, on note quelques ruptures. La tendance générale est néanmoins une diminution de la superficie des forêts de mangroves dans l'ensemble des pays de 1980 à 2005.

L'Indonésie se démarque à la fois par une plus importante superficie de forêts et un fort recul forestier ; pour la partie péninsulaire, les mêmes conclusions sont avancées pour le Viêt Nam. Nous pensons que l'extension de la culture des crevettes est une cause majeure à la diminution des mangroves – l'Indonésie, le Viêt Nam et la Thaïlande sont les plus importants producteurs et exportateurs de crevettes mondiaux.

Les écarts constatés entre les pays, notamment l'Indonésie et la Thaïlande, peuvent s'expliquer par l'efficacité des politiques de protection de l'environnement (fenêtre réglementation). Enfin, le recul des forêts de mangrove a un impact sur le niveau de salinité et d'érosion des sols (fenêtre environnement).

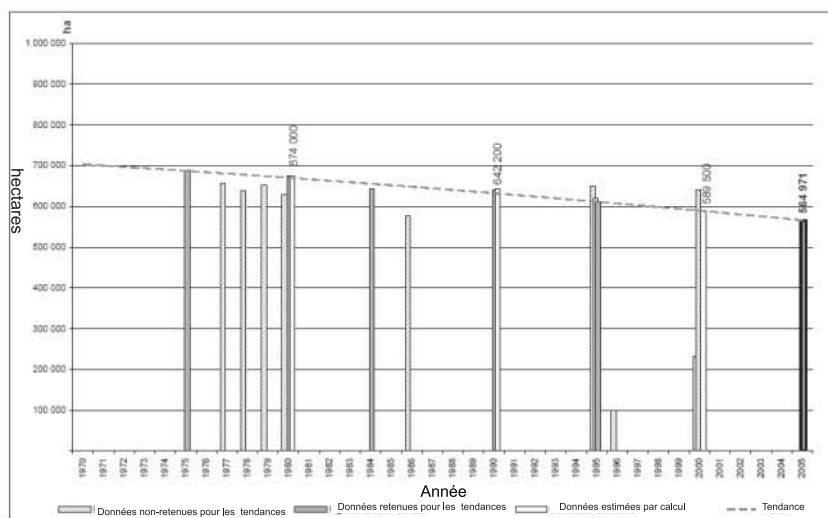
Figure 42 Indonésie - Aire occupée par les forêts de mangrove, tendances en fonction du temps



Les valeurs estimées pour 1980, 1990, 2000 et 2005 découlent de l'analyse de tendance, arrondies en fonction des données d'origine recueillies

Source: FAOSTAT, Working Paper 137.

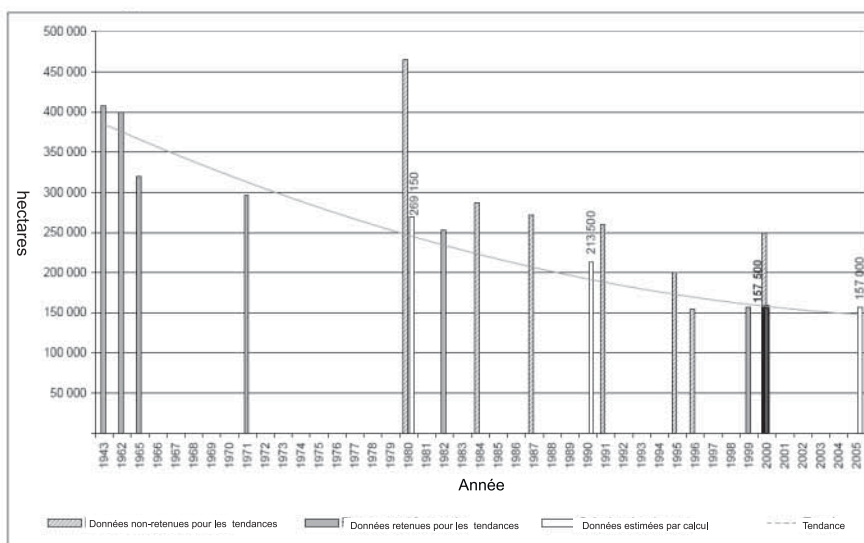
Figure 43 Malaisie - Aire occupée par les forêts de mangrove, tendances en fonction du temps



Les valeurs pour 1980, 1990 et 2005 découlent des données d'origine, les valeurs estimées de 2000 découlent d'une analyse de régression

Source: FAOSTAT, Working Paper 137.

Figure 44 *Vietnam - Aire occupée par les forêts de mangrove, tendances en fonction du temps*



La valeur estimée de 2005 est basée sur des données qualitatives. Les efforts de plantation en cours peuvent avoir équilibré les changements depuis 2000

Source : FAOSTAT, Working Paper 137.

[Bruno Thibert]

Au sujet des forces motrices qui sont responsables de la disparition des mangroves, il y a bel et bien la crevetteculture. Au Viêt Nam, au Cambodge et en Thaïlande, c'est effectivement la raison principale. D'autres facteurs peuvent être avancés : d'autres formes d'aquaculture (Philippines, Indonésie et Viêt Nam), la surexploitation pour le bois et/ou le charbon (Viêt Nam, Indonésie, Philippines, Cambodge et Thaïlande), l'expansion de l'agriculture (Viêt Nam, Thaïlande, Indonésie et plus marginalement au Cambodge), l'urbanisation et l'industrialisation (Philippines). Les populations qui dépendent des ressources en bois de la mangrove sont très affectées par son recul.

J'ajoute que la Malaysia s'est dotée d'une remarquable politique de protection de sa mangrove – le pays produit 6 millions de dollars par an dans le domaine du bois d'œuvre ; 12 à 18 millions de dollars par année pour la pêche, secteur qui emploie jusqu'à 10 000 individus. Malgré cela, leurs mangroves sont très peu dégradées grâce à une longue tradition de gestion des ressources.

Parmi les acteurs de ces changements, on peut noter les politiques d'expansion étatique de l'aquaculture financée en partie par des intérêts privés. De plus, les communautés locales sont parfois responsables de la surexploitation du bois et/ou du charbon. Le premier impact est bien entendu la perte de biodiversité alors que la flore et la faune de cet écosystème sont une ressource de grande

importance pour les populations locales. La perte des forêts de mangrove rend les côtes vulnérables à l'érosion, particulièrement au Viêt Nam. Pour finir, je rappelle que les mangroves protègent les côtes des tempêtes tropicales et d'autres événements naturels – les forêts de Malaysia ont atténué les effets du tsunami de 2004 alors que la Thaïlande et l'Indonésie ont été frappées très durement.

Groupe 7

Notre groupe a travaillé sur le rendement des cultures de riz, café et maïs (1961-2008 : FAOSTAT) ainsi que sur l'utilisation d'engrais chimiques (1961-2005 : WDI) et à base de nitrates ^[13] (1961-2008 : WDI).

On note une tendance générale à l'augmentation des rendements sur l'ensemble de la région – les hauts rendements rizicoles indonésiens sont dépassés par le Viêt Nam depuis 2000. Les fluctuations des rendements du café sont marquées en Thaïlande et au Viêt Nam.

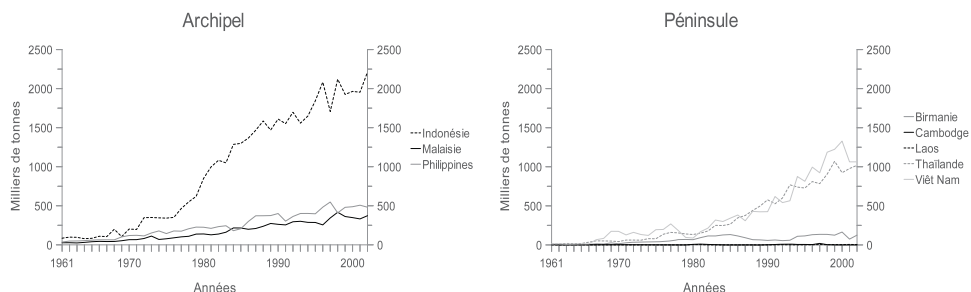
Deux groupes apparaissent en fonction des apports en engrais : le Cambodge, la Birmanie et le Laos avec une faible utilisation ; l'Indonésie puis la Thaïlande, le Viêt Nam, la Malaisie et les Philippines où l'utilisation est élevée – la proportion par hectare est plus forte en Malaysia.

Les émissions agricoles d'oxyde nitreux sont élevées par rapport aux émissions totales – notamment aux Philippines alors que l'utilisation d'engrais azotés demeure faible ; est-ce en lien avec une industrie peu développée ? Le même constat est relevé pour le Viêt Nam, surtout après 1995, du fait de l'importance du secteur économique agricole. En Malaysia, ce taux demeure bas malgré une augmentation entre 1995 et 2000 ; la quantité d'engrais azotés utilisée par hectare est ici la plus élevée de la région du fait du développement industriel. Les émissions de N_2O sont très importantes en Indonésie : forts apports d'engrais chimiques, caractéristiques géographiques du pays.

L'engrais azoté est particulièrement présent dans les pays à forts rendements, les émissions d'oxyde nitreux sont marquées : Indonésie, Thaïlande, Viêt Nam. La part de l'agriculture dans ses émissions est considérable.

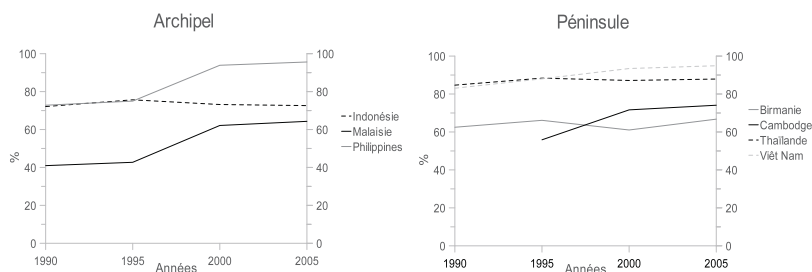
[13] L'oxyde nitreux (N_2O) est l'un des trois principaux gaz à effet de serre responsables du changement climatique. Les sociétés contribuent à son émission par la culture du sol et l'utilisation d'engrais azotés, la production de nylon et la combustion de matières organiques et de combustibles fossiles. Les pratiques agricoles peuvent stimuler les émissions d'oxyde nitreux des sols et jouer un rôle important dans l'accumulation de ces gaz dans l'atmosphère.
[ajout de l'éditeur]

Figure 45 *Consommation totale d'engrais à base de nitrates, par pays, 1961-2005*



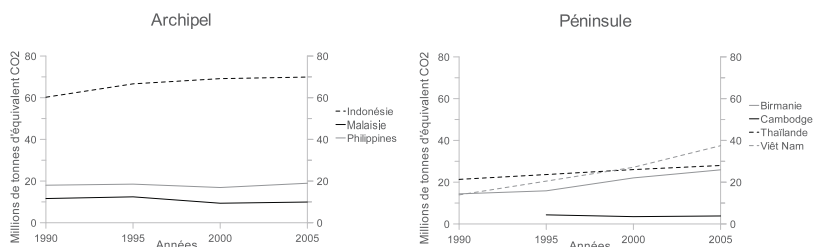
Source : FAOSTAT.

Figure 46 *Pourcentage des émissions d'oxyde nitreux (N₂O) provenant de sources agricoles en Asie du Sud-Est, 1990-2005*



Source : UN Geodata.

Figure 47 *Émissions d'oxyde nitreux en Asie du Sud-Est, 1990-2005*



Source : WDI.

Didier Orange

La solution est connue depuis plus de 50 ans avec l'utilisation d'engrais organiques, elle demeure cependant peu appliquée car elle dépend de la compréhension technologique des acteurs et de leurs stratégies. Voilà pourquoi, nous, les ingénieurs, avons absolument besoin de partager et de collaborer avec les chercheurs en sciences sociales.

[Bruno Thibert]

Un des moteurs de la productivité, notamment rizicole, est l'augmentation du nombre de récoltes par an, grâce à l'irrigation, et l'utilisation de variétés améliorées. On peut observer une corrélation entre l'utilisation d'engrais et l'augmentation de la productivité. D'ailleurs, l'Indonésie et la Malaysia en ont fait usage de façon importante plus tôt (vers 1970) que la moyenne (1980-1990). Pensons notamment à la révolution verte en Malaysia qui visait une intensification agricole marquée. Les gros producteurs de riz, l'Indonésie, la Thaïlande et le Viêt Nam, sont les plus grands consommateurs d'engrais azotés tandis que la Malaysia en utilise peu sur l'ensemble de sa consommation totale d'engrais. La nature de son secteur agricole, spécialement le caoutchouc et le palmier à l'huile, pourrait expliquer cette différence. L'Indonésie utilise, de loin, la plus grande quantité d'engrais mais sa vaste superficie agricole explique une consommation par hectare comparable à la Thaïlande et aux Philippines.

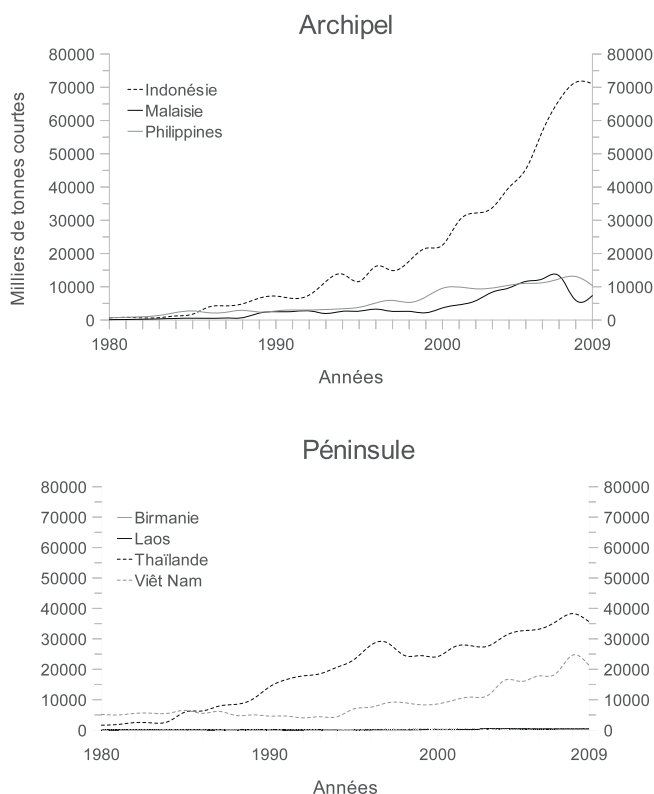
La double récolte annuelle génère une plus grande demande de ressources puisées à même le sol par les plans cultivés. La période de renouvellement des nutriments naturels se rétrécit, il en résulte un appauvrissement des sols. Cette sur-utilisation des terres agricoles

et l'accumulation de produits chimiques deviennent des facteurs importants de fragilisation des sols : augmentation de la porosité, friabilité en surface, amplification du lessivage en profondeur. Le potentiel d'érosion de surface et la charge de produits chimiques entraînés par l'eau de percolation croient, entraînant ainsi une hausse de sédiments et de concentration d'éléments chimiques dans les cours d'eau. Selon la géologie régionale, il est même possible que l'eau de percolation affecte la nappe phréatique.

L'utilisation d'engrais à base de nitrates engendre aussi une hausse d'émissions de N_2O qui est un gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement est 300 fois supérieur à celui du CO_2 .

Journée 5, matinée du vendredi
23 juillet

Figure 48 *Consommation de charbon en Asie du Sud-Est, 1980-2009*



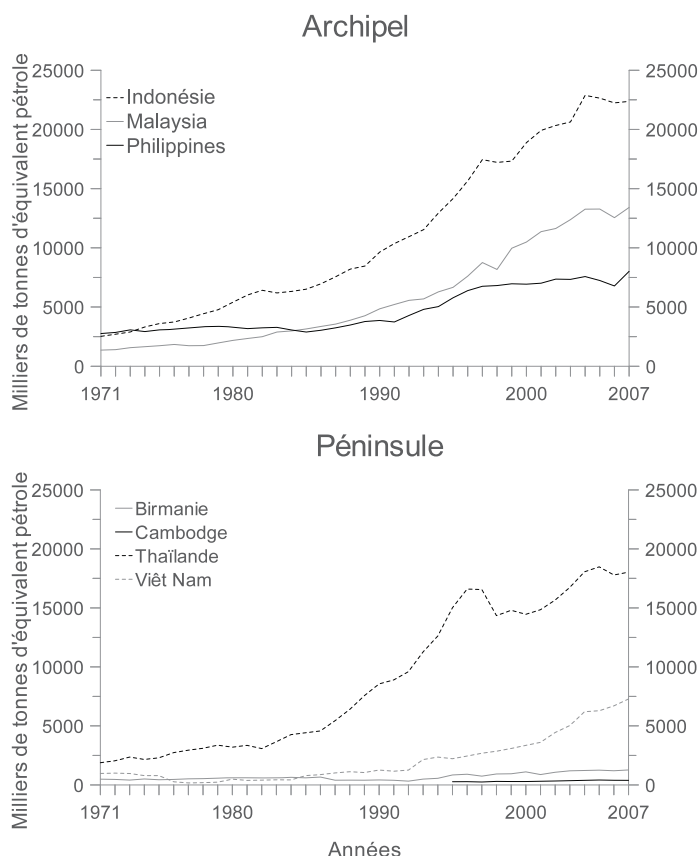
Source: U.S. Energy Information Administration.

Groupe 8

Nous avons travaillé sur les émissions de dioxyde de carbone – CO₂ – dans les pays d'Asie du Sud-Est (1960-2005: WDI), la consommation de charbon (1980-2006: U.S. Energy Information Administration), la consommation énergétique du secteur du transport (1970-2007: WDI), et le recul

forestier (1700-2005: FAOSTAT et N.I.E.S.). Les causes observées dans cette région sont: l'augmentation de la consommation énergétique – l'Indonésie et Thaïlande sont les deux pays qui ont la consommation la plus marquée (charbon, transport) – et l'exploitation forestière. De la péninsule indochinoise, la Thaïlande est le pays à plus forte consommation énergétique dans le

Figure 49 *Consommation énergétique du secteur du transport en Asie du Sud-Est, 1971-2007*



Source: UN Geodata.

secteur des transports pour la période 1970 à 2007. Selon la Banque mondiale, l'Indonésie est le troisième plus important pays émetteur de CO₂ dans le monde, derrière la Chine et les États-Unis. Les effets de la déforestation y sont également spectaculaires – au milieu des années 1990, le projet *Mega Rice* a transformé les forêts de Kalimantan en grenier à riz du pays ; en deux années, un million d'hectares de forêts a été rasé.

[Bruno Thibert]

Les plus gros émetteurs de CO₂ sont l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaysia. On remarque aussi que ces trois pays ont les plus grandes consommations énergétiques liées au transport et que les deux premiers sont de grands consommateurs de charbon. Il est intéressant de noter que les creux observés au cours des années 1996-1997, soulignent les effets de la crise financière qui a tout d'abord touché la Thaïlande puis

s'est étendue à l'ensemble de la région sud-est asiatique (Figure 49). La croissance de la consommation énergétique du transport est intimement liée au développement des réseaux et à la croissance du nombre de véhicules. Les marchandises se déplacent de plus en plus pour atteindre un nombre croissant de marchés. L'usage accru de charbon découle, entre autres, d'un besoin grandissant d'électricité.

Les transports et la consommation de charbon sont des facteurs significatifs des émissions de CO₂ contribuant au réchauffement climatique. On peut aussi considérer les données de N₂O, étudiées par l'équipe précédente, dans le portrait des sources de gaz à effet de serre. Il faudrait voir ce qui en est des émissions de méthane (CH₄) afin d'affiner l'analyse. Si l'on tient compte aussi du recul important des forêts, malgré que les océans demeurent les plus grands puits de carbone, on voit que les ingrédients sont en place pour contribuer aux changements du climat.

Je voudrais aussi insister sur les conséquences du recul de la forêt : la réduction de la biodiversité, l'accélération de l'érosion par la mise à nue des sols (malgré la prise agricole) et les modifications du régime hydrologique – ruissellements de surface et drainages en profondeur.

Afin de préparer la synthèse de l'atelier, les stagiaires sont divisés en groupes thématiques. Chaque groupe doit exposer pour le lendemain en utilisant l'outil PowerPoint – 250 mots maximum. Les thématiques précédemment étudiées sont ainsi repris sous l'angle d'exercices pédagogiques : mondialisation ; acteurs et institutions ; transformations environnementales ; intégration aux marchés et intensification, réglementations ; conditions et moyens de subsistance ; urbanisation ; intensification et expansion territoriales.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

- *Intensification agricole et expansion territoriale (adapté de Jonathan Rigg et Rodolphe De Koninck, ChATSEA Process Paper n° 1)*
- *Les défis de la transition agricole en Asie du Sud-Est, Rodolphe De Koninck*
- *Péri-urbanisme en Asie du Sud-Est (adapté de Michael Leaf, ChATSEA Process Paper n° 3)*
- *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement, Banque mondiale Washington, D.C. Extraits : « Aperçu » et « Amener l'agriculture au marché »*

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Chữ Đình Phúc	Institut de recherche sur la Chine	Histoire	Contacts ethniques dans les régions frontalières sino-vietnamiennes	phuccdonganh@yahoo.com
Diệp Quý Ngân	Centre de recherche sur le développement et l'urbanisation (CEFURDS)	Histoire	Urbanisation	dquyngan@yahoo.com
Đàm Thị Mai Thủy	Ministère du Travail, des invalides et des affaires sociales	Travail, emploi	Questions foncières et paysannerie	thuydam_share@yahoo.com
Đặng Thị Thanh Thảo	Université de Hà Nội	Société civile, décentralisation, développement rural et régional	Emploi informel, développement rural et régional	dang.thanhthao@gmail.com
Đỗ Hương Giang	Institut de développement du Sud Viet Nam	Philosophie	Politiques	huonggiangkhh@yahoo.com
Heng Lina	Université royale de Droit et des Sciences économiques, Cambodge	Sciences juridiques	Stratégie de réduction de la pauvreté au Cambodge	htth76@yahoo.com.vn
Hoàng Thị Hà	Centre de recherche sur le développement et l'urbanisation (CEFURDS)	Histoire	Urbanisation	hoangha_hp17@yahoo.com
Lena Keravec (rapporteur)	-	-	-	lena.keravec@gmail.com
Ma Thị Diệp	Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội	Anthropologie du développement	Urbanisation, transitions agraires et changement des modes de vie	ngocdiepvn@gmail.com
Nguyễn Hồng Thu	Institut d'économie et politiques mondiales	Economie	Politiques des trois Nông : rural, agricole, paysannerie	thukttg@yahoo.com
Nguyễn Thị Hà Nhung	Institut de recherche et de formation en gestion	Institutions, politiques	Institutions locales et gestion des zones littorales dans une commune au Nord du Việt Nam	nguyenhanhung85@gmail.com
Nguyễn Thị Hoài Hương	Institut de développement du Sud Việt Nam	Anthropologie	Les villages de métiers traditionnels au Sud dans la période de transition	hoaihuong732002@yahoo.com
Nguyễn Trần Nhân Tánh	Université de An Giang	Agriculture et changements climatiques	Impacts des activités agricoles sur l'environnement	ntntanh@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Oem Sam Ann	Université nationale du Viêt Nam, Hanoi	Environnement et société	Environnement urbain et social	oemsamann@yahoo.com
Orange Didier (auditeur libre)	IRD	Gestion des ressources naturelles (INRM)	Agro-écologie et gestion des bassins versants	orange@ird.fr
Phan Thị Ngọc	Musée d'ethnologie	Anthropologie	Anthropologie du développement	phamngoc49su@gmail.com
Quách Thị Thu Cúc	Institut de développement du Sud Viêt Nam	Histoire sociale et économique	La réforme agraire au Sud du Viêt Nam	quachthucuc@gmail.com
Rousseau Jean-François (auditeur libre)	Université McGill, Canada	Géographie	Gestion des fleuves transnationaux du Massif Sud-Est asiatique	rousseau_jf@yahoo.fr
Savath Souksakhone	Faculté des Sciences de l'environnement, Univ. nationale du Laos	Environnement urbain	Gestion de l'eau domestique	souksakhone08@gmail.com
Srey Sophornvy	Agence universitaire de la Francophonie	Documentaire	Documentaire	sophornvy.srey@auf.org
Than Thanaren	Pôle et métier des sciences et métiers de l'image et du son (INA-France)-Centre des ressources audiovisuelles Bophana, Cambodge	Gestion du patrimoine audiovisuel	Archives audiovisuelles et mémoire collective au Cambodge	thanaren.than@gmail.com
Trần Thanh Thủy	Institut de recherche de développement du Centre	Cultures sociales	Urbanisation : effets du processus de transitions agraires à des fins non-agricoles	tranthanhthuy84@gmail.com
Trương Văn Cường	Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội	Anthropologie	Anthropologie du développement	truongcuong1983@gmail.com
Vin Pheakdey	Université Louis Lumière Lyon 2	Economie institutionnelle et du développement	Rôle de l'Etat et création d'emplois dans le secteur agricole (Cambodge)	pheakdeyvin@yahoo.com

2.2. Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative

*Mireille Razafindrakoto – IRD-DIAL, Jean-Pierre Cling – IRD-DIAL,
Christian Culas – CNRS, François Roubaud – IRD-DIAL*

(Retranscription)

Journée 1, lundi 19 juillet

*Présentation des formateurs et des stagiaires
(cf. liste des stagiaires en fin de chapitre)*

[François Roubaud]

Vous voyez qu'il y a une grande diversité parmi vous. Une diversité à la fois d'origines, de pays – cinq pays sont représentés ici – et diversité de disciplines. Notre atelier va se placer sous le signe de la diversité et nous allons tenter de faire en sorte que ces diversités puissent communiquer entre elles. Voilà exactement le sujet de notre atelier : confronter

les approches qualitatives et quantitatives. Nous sommes quatre formateurs dont trois quantitativistes, statisticiens et économistes. Nous travaillons depuis quelques années au Viêt Nam sur différentes questions : marché du travail et secteur informel, évaluation des politiques publiques et gouvernance.

[Christian Culas]

Je suis anthropologue, au départ spécialiste du groupe ethnique Hmong, en Thaïlande, au Laos et au Viêt Nam. Depuis six ans, je travaille sur l'émergence de la société civile au Viêt Nam, en particulier en milieu rural. Mon autre thème de recherche est l'étude de projets de développement en zones de montagne.

2.2.1. Cadrage méthodologique sur les approches quantitatives et qualitatives : objectifs, principes, méthodologies

[Mireille Razafindrakoto]

Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de la formation que nous avons animée au cours des trois précédentes sessions de l'Université d'été. L'idée est de lier l'approche qualitative et l'approche quantitative à partir des enquêtes statistiques que l'on a présentées au cours des précédentes sessions des Journées de Tam Đảo.

Pour mieux organiser les prochaines journées, il serait intéressant de connaître le partage entre ceux familiers des approches quantitatives, c'est-à-dire des enquêtes statistiques, et ceux familiers des approches qualitatives. Quels sont les stagiaires qui ont déjà pratiqué l'enquête de terrain ?

Les réponses divisent les stagiaires en deux groupes d'effectifs comparables

Parfait, les échanges n'en seront que plus riches ! Nous comptons sur vous pour relever et animer le défi qui se présente à nous cette semaine : mieux comprendre les approches quantitative et qualitative, trouver les complémentarités, les articuler, comment obtenir des résultats d'un point de vue méthodologique. Et, d'un point de vue analytique, tirer des enseignements de la thématique que nous allons analyser au cours de cette semaine. N'hésitez pas à poser des questions et à venir nous voir après les séances.

Comment vont se dérouler ces quatre journées et demie ?

Aujourd'hui, nous donnerons les bases et un cadrage méthodologique sur les deux types d'approches en essayant de préciser pour chacune les points suivants : objectifs, principes sous-jacents, méthodologies. Nous ferons tout d'abord une présentation des enquêtes statistiques – *comment aborde-t-on une enquête statistique ?*, puis une session sur les enquêtes qualitatives. En fin de journée, nous verrons plus précisément les différences et complémentarités entre les deux approches.

Demain mardi, nous ferons une analyse critique de quelques résultats quantitatifs obtenus sur les changements observés sur le marché du travail et les stratégies et perceptions des individus. Dans l'après-midi, nous présenterons et discuterons des résultats des entretiens qualitatifs semi-directifs. Les discussions porteront aussi bien sur les résultats analytiques que sur les aspects méthodologiques.

On vous distribuera six entretiens que vous devrez bien maîtriser afin de faciliter les discussions. Trois types d'approches seront utilisées : enquêtes statistiques, entretiens semi-directifs et enquêtes qualitatives de type socio-anthropologique. Il s'agit d'examiner les atouts et faiblesses des différentes approches.

Dans la matinée de mercredi, nous procéderons au cadrage et à la préparation pour la mise en œuvre de mini-enquêtes qualitatives à la station du Tam Đảo. Nous formerons des groupes de travail afin d'appréhender les trajectoires migratoires et professionnelles des individus (petits commerçants, artisans, etc.).

Les enquêtes se dérouleront le jeudi matin. L'après-midi sera consacrée au travail de groupe pour discuter et analyser les résultats des entretiens.

La dernière journée de vendredi sera consacrée à la mise en forme des résultats obtenus grâce aux enquêtes de terrain. Il sera intéressant de comparer les résultats obtenus au niveau local avec les résultats que l'on présentera demain à partir des enquêtes statistiques et des entretiens semi-structurés. Nous conclurons la semaine par une préparation à la séance de restitution du samedi. Dans ce cadre, il nous faudra identifier deux personnes qui représenteront cet atelier pour la séance de restitution.

Cadre thématique

Nous tenterons de voir comment la population a vécu la période de transition économique qui a été amorcée au Viêt Nam depuis la fin des années 1980. Il s'agit d'examiner l'impact de deux phénomènes : l'urbanisation ; la place croissante accordée aux initiatives et aux investissements privés avec l'ouverture du pays sur l'extérieur. Au sens économique du terme, la transition correspond à des changements de la structure de l'économie et dans le comportement des acteurs à la suite de modifications majeures du contexte.

Nous poserons des questions précises : qu'observe-t-on sur le marché du travail ? quels sont les changements ?

--> Stratégies migratoires et d'insertion professionnelle des individus (la place et le rôle du secteur informel) : impacts sur le revenu, la satisfaction dans le travail, le bien-être.

--> Les stratégies et comportements peuvent-ils s'expliquer par des changements dans les normes, les modes de régulation sociale, les modes de gestion des activités au niveau local ?

La « transition » est appréhendée à deux niveaux :

- macro : transition économique (à l'échelle nationale, des régions, des villes) à travers des données statistiques ;
- micro : transition et mobilité liées à l'emploi à l'échelle des individus, des familles, des villages. La manière dont les individus vivent (agissent) la transition est appréhendée à travers leur trajectoire migratoire et professionnelle dans le temps. L'échelle de la famille et du village est décrite à travers les réseaux qui ont joué un rôle dans leur mobilité professionnelle (prêt, contact-conseil, etc.)

Cet atelier relève un défi. Il s'agit d'une confrontation interdisciplinaire, économistes statisticiens d'un côté et socio-anthropologue de l'autre. Cela consiste à mobiliser différentes approches, différentes méthodes pour étudier une thématique donnée. Il faut tout d'abord définir des questions communes, avec pour objectif de les éclairer sous des angles qui peuvent être différents, en essayant de coordonner les approches et de voir leurs complémentarités.

Image 1 Pourquoi, comment et dans quelle mesure peut-on quantifier ?



Source : 2007 Scott Adams, Inc. / Dist. By UFS, Inc. www.dilbert.com.

Quand on a un outil, quand on utilise une approche, il faut être conscient de ses atouts, de ses forces et de ses faiblesses. Il importe de

garder un point de vue critique sur la manière d'utiliser l'outil et ses résultats.

Encadré 6

« La statistique ne donne pas l'exacte représentation du monde réel » ; ce monde est évidemment trop complexe ; chaque statistique est conçue et doit être interprétée dans le cadre d'une " grille conceptuelle ". Son usage doit donc être critique ; on ne peut l'utiliser " au mieux " sans connaître les conditions de sa production, sans s'inquiéter des critères qui ont servi à définir les découpages qu'elle met en oeuvre. »

Edmond Malinvaud, Préface de Le métier de statisticien, Michel Volle (1984)

La statistique doit sélectionner, schématiser ou résumer de façon pertinente. Comment le faire n'est ni aisé ni évident. Cependant des méthodes et des pratiques s'élaborent et s'affinent progressivement, en vue d'améliorer la rigueur et la pertinence tant des données rassemblées, que des indicateurs calculés à partir d'elles.

Voici deux citations d'Edmond Malinvaud, économiste statisticien connu en France. Ces deux citations illustrent bien la manière dont on doit percevoir l'outil statistique.

Souvent les chercheurs ont tendance à dire : « Ah ! Je vais récupérer une enquête ! » sans rien connaître du déroulement et de sa mise en place, du lieu, de la manière dont ont été décidés les critères pour choisir les échantillons, définies les variables ; ils vont se lancer tout de suite dans des analyses et essayer de produire des résultats qui n'ont peut-être aucun sens.

[Jean-Pierre Cling]

Prenons un exemple. Vous lisez que 50 % des Vietnamiens travaillent dans l'agriculture. Faut-il prendre cela comme une vérité ? Première chose : la source. Ce chiffre vient par exemple de l'enquête-emploi qui a été faite par l'Office de la Statistique sur l'ensemble du Viêt Nam en 2009. C'est un chiffre que vous a présenté Mireille lors de la session plénière. Cette enquête statistique a été réalisée avec un certain niveau de production. Par ailleurs, on vous dit que les Vietnamiens travaillent dans l'agriculture. Ce terme peut avoir différentes définitions suivant le pays et son histoire. Que veut dire « travailler » ? Combien d'heures ? S'agit-il de l'emploi principal ? De l'emploi secondaire ? Enfin, on vous dit : 50 % des Vietnamiens. Cela veut-il dire que l'on divise un nombre par un autre ? Quel sont les nombres absolus associés à cette proportion ? Qu'est-ce que la population active ?

Une affirmation aussi simple dépend donc d'un certain nombre d'hypothèses, de définitions de concepts et de méthodes statistiques.

[Mireille Razafindrakoto]

Je vais à présent vous présenter les différentes étapes d'une enquête statistique. Il faut garder en mémoire qu'il ne s'agit pas simplement d'aller trouver les personnes, de leur présenter un questionnaire. L'enquête statistique est une chaîne complexe de tâches qui va commencer par l'élaboration de la méthodologie jusqu'à la production des résultats. Trois phases peuvent être distinguées :

Phase méthodologique

- Champ, unités d'observations, catégories
- Échantillonnage
- Questionnaire

Phase technique

- Collecte des données (terrain)
- Saisie et apurement des données
- Sortie des premiers résultats bruts

Phase de publication

- Analyse, interprétation des données
- Présentation, discussion (premiers résultats)
- Publication des résultats
- Études approfondies

Arrêtons-nous sur les deux dernières phases.

On peut isoler la « phase terrain » où il y aura plus particulièrement la collecte des données qui sera suivie de la saisie, de l'apurement des données, et ce pour la sortie des premiers résultats bruts. Je voudrais insister sur l'importance de cette phase car elle peut amener à s'interroger : on peut trouver des valeurs et des résultats aberrants. Il faut alors se demander pourquoi. Cela peut amener à revenir à la phrase d'apurement des données afin de supprimer quelques données aberrantes ou corriger des erreurs de saisie. Il faut

s'interroger sur la manière dont on traite les non-réponses et les données manquantes. Il faut définir des options afin de traiter les non-réponses et les données manquantes. Lors de cette étape, il faut aussi calculer les pondérations, les coefficients d'extrapolation, les intervalles de confiance.

La phase de publication correspond à l'analyse des résultats et à l'interprétation des données. Il s'agit de premiers résultats qui méritent des échanges avec des spécialistes de la thématique afin de vérifier la pertinence des analyses. Lors de la publication des résultats finaux, les bases de données sont apurées. Souvent, la phase méthodologique, toutes les conditions dans lesquelles l'enquête a été réalisée, tout ce qui a été précisé initialement est oublié : comment l'enquête a-t-elle été menée ? C'est une question importante qui conditionne l'interprétation des résultats mais qui malheureusement n'est pas souvent prise en compte. Il faut s'interroger : quelles sont les idées, les théories sous-jacentes qui ont été utilisées pour mettre en œuvre l'enquête ?

Chaque étape est primordiale. Une multitude de petites erreurs à chaque étape mènent à des résultats ou à une base de données totalement inutilisable *in fine* : il suffit que les questions aient été mal formulées, que le questionnaire n'ait pas été bien pensé, que l'apurement des données ait été mal fait ou mal contrôlé.

Nous vous donnerons des exemples concrets. Imaginons que l'on s'intéresse aux inégalités à l'intérieur des ménages : comment se répartissent les tâches à l'intérieur des ménages entre les femmes et les hommes ? Si l'on enquête les ménages et non les individus, nous n'aurons pas de résultats. Il est essentiel de définir l'unité d'observation.

Prenons une enquête VHLSS – *Việt Nam Household Living Standard Survey*. Cette enquête se fait auprès des ménages. On enquête des individus sur leur emploi. Les gens disent : « *Je travaille dans le secteur public, je travaille dans le secteur privé, j'ai une petite entreprise individuelle* ». Chaque membre de la famille donne son type d'emploi. Cette enquête montre les activités des individus dans un module donné. Il existe également un autre module concernant les activités non-agricoles du ménage où l'on demande au chef de ménage les unités de production qui appartiennent au ménage et le revenu. Dans ce module particulier de l'enquête, on sait que le chef de ménage a dit : « *On a un petit commerce qui vend différents types de marchandises et puis un autre petit atelier où l'on fabrique des portes* ». En revanche, nous n'avons aucune information sur qui travaille dans quoi : qui travaille dans quelle entreprise ? Quand nous avons travaillé sur cette enquête pour comprendre comment fonctionnent ces petites entreprises familiales au sein des ménages, nous avons rencontré des difficultés.

Il faut réfléchir à l'unité d'observation : qui va-t-on enquêter : le ménage, les individus ? Quels types de ménages ? S'intéresse-t-on plutôt à des activités ou à des individus ? La qualité d'une enquête dépend du questionnaire. L'enquête statistique dépend du déroulement du terrain et notamment de la méthode utilisée par les enquêteurs. Quelles ont été leurs interactions avec les enquêtés ? Ont-ils pu instaurer des relations de confiance ? Ont-ils fait des efforts pour tenter d'obtenir des réponses sincères ? Dans quelle mesure les questions ont-elles été reformulées sans que cela n'influence les enquêtés sur les réponses qu'ils allaient donner ?

On pense parfois que l'on recrute des enquêteurs après avoir préparé un questionnaire, puis on les envoie aussitôt sur le terrain. Cela est faux. Lors d'une véritable enquête statistique, des enquêteurs spécialisés vont sur le terrain. La phase de formation des enquêteurs est elle aussi essentielle.

Enfin, il existe différents types d'enquêtes, définies en fonction d'objectifs variés. Une enquête sera-t-elle réalisée en une seule fois, l'enquêté procédera-t-il à un autre passage sur le terrain ? Les entretiens peuvent être faits en « face to face », par téléphone, par courrier, auto-administré – l'enquêté remplit le questionnaire. Le mode d'entretien dépend du budget, du niveau de précision qu'on veut obtenir et dans certains cas de la sensibilité de la thématique.

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons nous centrer sur la phase méthodologique de la réalisation d'une enquête statistique, aborder l'échantillonnage puis la réalisation du questionnaire.

L'hypothèse de base d'une enquête statistique quantitative est que l'on peut quantifier les phénomènes. J'ai cité précédemment l'exemple des Vietnamiens qui travaillent dans l'agriculture. On peut supposer qu'il est plus facile de quantifier quand il s'agit d'une activité : dans quel secteur travaille-on, à quel endroit, à quelle période ? On voit lorsqu'il s'agit de perceptions que cela devient beaucoup plus difficile : que pensez-vous, pourquoi faites-vous cela ? Mais ici aussi, nous supposons que l'on peut quantifier. Nous reviendrons par la suite sur tous les problèmes que cela pose en comparaison avec les enquêtes qualitatives.

La phase méthodologique est d'une importance première. Si votre échantillonnage est mal fait, si votre échantillon est biaisé, vos résultats ne seront pas représentatifs, vos résultats seront mauvais. De la même façon, si vos questions sont mal posées, les gens ne sauront pas répondre ou répondront à autre chose que la question posée.

Commençons par le champ de l'enquête. Il faut d'abord définir la population cible : individus, ménages ou différentes unités. L'autre question est la couverture géographique : fait-on une enquête nationale, régionale, urbaine, etc. ?

La phase d'échantillonnage est très technique, elle est basée sur la théorie statistique des sondages. Nous n'allons pas vous présenter les détails de cette technique car nous ne l'utiliserons pas cette semaine. Cependant, il est important de connaître ces principes. Pourquoi prend-on une partie de la population et pourquoi n'interroge-t-on pas tout le monde ? C'est une question de coût et de complexité. Les enquêtes interrogent ainsi 1000, 2000, 10 000 ou 100 000 individus. On fixe un nombre de personnes interrogées suffisant pour obtenir des résultats de bonne qualité et un modèle fiable. La théorie des sondages aide à évaluer la qualité d'une enquête en fonction du nombre de personnes que l'on interroge. La principale chose à retenir sur l'échantillonnage est que le nombre de personnes à interroger pour une enquête donnée, avec un niveau de qualité déterminé, ne dépend pas de la population. Si vous faites une enquête sur l'emploi en Chine, où la population s'élève à 1 milliard 300 millions d'habitants, ou à Hà Nội, vous aurez besoin d'un échantillon de même taille qui sera fonction de la précision souhaitée.

Calcul de la taille de l'échantillon

dépend de choix sur :

- risque d'erreur d'estimation

(=erreur d'échantillonnage; attention: c'est différent des erreurs de réponses) ;

- niveau/seuil de confiance des résultats

(=probabilité que résultat dans un certain intervalle).

Il existe une relation entre taille de l'échantillon, erreur d'estimation et seuil de confiance : si on fixe le niveau de deux des variables, alors celui de la troisième est déduit.

La taille de l'échantillon de l'enquête ne dépend pas de la taille de la population totale

En Chine ou au Vietnam il faut la même taille d'échantillon pour obtenir la même précision des résultats (erreur sur échantillon, intervalle confiance)

Exemple : on veut sonder la population sur leurs préférences pour aller en vacances (mer/campagne); on fixe un risque d'erreur de 3 % (E).

Il faut interroger

. 2000 personnes (1850 exactement) pour un seuil de confiance = 1 %

. 1000 personnes (1062 exactement) pour avoir seuil de confiance = 5 %

. 750 personnes (747 exactement) pour avoir seuil de confiance = 10 %

On a interrogé 1000 personnes.

On obtient les résultats suivants :

- 53 % préfèrent la mer ;

- 47 % préfèrent la campagne.

Interprétation (en fixant un seuil de confiance à 99 %) :

- le % de ceux qui préfèrent la mer est compris entre 49 % et 57 % ;

- le % de ceux qui préfèrent la campagne est compris entre 43 % et 51 % ;

=> Les pourcentages pour chaque résultat (mer/campagne) ne sont pas significativement différents si on fixe un seuil de confiance de 1 %
(le risque d'erreur d'estimation est alors de ± 4 %).

Source : Construction des auteurs.

L'important est qu'un chiffre tiré d'une enquête statistique n'est pas un chiffre vrai à 100 %. Il existe une erreur de mesure. Il faut donc faire attention à l'interprétation des chiffres et à la comparaison avec d'autres résultats.

[Mireille Razafindrakoto]

Deux précisions pratiques. On trouve souvent des tableaux de données d'enquêtes avec deux chiffres après la virgule. Quand vous voyez l'erreur de sondage et la manière dont on peut interpréter les chiffres, ce mode de représentation est ridicule. Cela donne une

impression de précision alors que cela n'a aucun sens. Enfin, quand vous analysez une enquête statistique et que vous savez que l'échantillon est petit – 100, 300 individus par exemple –, il faut interpréter les résultats avec prudence et avoir un regard critique sur les résultats.

[Jean-Pierre Cling]

Il existe deux méthodes d'échantillonnage : probabiliste (aléatoire), non probabiliste (non aléatoire). Pour l'échantillonnage aléatoire, plusieurs méthodes de sondage sont possibles.

Encadré 8 Stratégie d'échantillonnage

Échantillonnage probabiliste (aléatoire)

Implique une sélection au hasard

Probabilité d'inclusion de chaque unité dans l'échantillon,

--> possibilité de calcul de l'erreur d'échantillonnage (intervalle de confiance).

Plusieurs méthodes différentes permettant de sélectionner un échantillon probabiliste.

Le choix de la méthode dépendra de :

- la base de sondage (il est nécessaire d'en disposer pour avoir un échantillon probabiliste)*
- la façon dont la population est distribuée*
- coûts et délai*

Objectif : réduire le plus possible l'erreur d'échantillonnage des estimations pour les variables d'enquête les plus importantes.

Source : Construction des auteurs.

Voilà une liste d'exemples de méthodes de sondage les plus courantes :

- aléatoire simple ;
- systématique ;
- probabilité proportionnelle à la taille ;
- stratifié ;
- en grappes ;

- à plusieurs degrés ;
- à plusieurs phases.

Nous n'allons pas les utiliser par la suite, il s'agit juste d'exemples.

La première méthode la plus connue et la plus simple : l'échantillonnage aléatoire simple. Vous allez extraire par exemple

0,1 % de la population vietnamienne : la population vietnamienne étant d'environ 85 millions habitants, vous allez tirer au hasard à peu près 85 000 personnes dans votre enquête. L'échantillonnage utilisé, notamment dans les enquêtes au Việt Nam, est l'échantillonnage stratifié où nous nous intéressons, par exemple, à la structure de l'emploi par région. Au lieu de faire un tirage de 85 000 personnes sans se préoccuper de la région, nous allons chercher à avoir un certain nombre de personnes enquêtées dans chacune des régions – même taux de

tirage dans chaque région ou taux de tirage différent.

Toutes ces méthodes peuvent être utilisées si nous avons ce que l'on appelle une base de sondage, c'est-à-dire un fichier avec l'ensemble de la population que l'on veut enquêter et où l'on va seulement tirer un certain nombre de personnes. Si la base de sondage n'existe pas, il faut utiliser d'autres méthodes que l'on appelle « échantillonnage non aléatoire ». Ces méthodes sont évidemment moins précises.

Encadré 9 Stratégie d'échantillonnage

Échantillonnage non probabiliste (non aléatoire)

Absence d'une base de sondage, tirage aléatoire impossible.

échantillon = structure comparable à celle de la population mère.

Choix des unités d'observation est arbitraire

=> probabilités variables de faire parti de l'échantillon.

Échantillonnage "à l'aveuglette" ou accidentelle

Choix d'un endroit stratégique et d'une heure stratégique, et sélection arbitraire.

Echantillonnage systématique, non-aléatoire

On interroge des individus choisis à intervalle fixe (file d'attente)

On choisit le 1er individu arbitrairement.

Échantillonnage par quotas

Technique que l'on peut rapprocher de l'échantillonnage stratifié, on reproduit le modèle réduit de la population mère en fonction de certaines caractéristiques.

Mais sélection arbitraire. Un enquêteur peut remplir son quota comme il veut.

Source : Construction des auteurs

Exemple d'échantillonnage à l'aveugle. Vous voulez faire une enquête sur les commerçants dans un marché, et vous allez interroger 100 commerçants. Vous allez prendre par exemple ceux que vous trouvez ; une deuxième méthode non aléatoire con-

siste à se mettre dans la rue et à interroger les gens qui passent toutes les cinq minutes.

Dernier exemple : échantillonnage par quota. Vous pensez que dans la population, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes, et vous voulez interroger deux cent personnes,

vous allez donc trouver cent hommes et cent femmes dans la rue. Une fois que vous avez interrogé deux cent personnes, vous arrêtez l'enquête.

Les méthodes de sondage doivent être utilisées en fonction des circonstances, du budget, de la population, avec toujours le même objectif : réduire l'erreur de sondage

afin d'avoir les résultats les plus précis possibles.

[Mireille Razafindrakoto]

Pour introduire la dernière étape de la matinée, je voulais vous montrer ce dessin qui illustre bien ce qu'il ne faut pas faire pour l'élaboration d'un questionnaire.

Image 2 *Approche quantitative : pertinence des hypothèses, des questions ?*



Source : Rapport annuel Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, 1998-1999, Ottawa (Ontario).

Il faut trouver l'équilibre pour réaliser des questionnaires simples permettant de recueillir un maximum d'informations, capables de donner un éclairage suffisant sur les thématiques que l'on veut utiliser. Il y a un équilibre à trouver : un questionnaire trop lourd va nuire à la qualité de l'enquête, aux réponses obtenues ; un questionnaire trop léger ne va pas permettre de mettre en relief la thématique que l'on voudra analyser.

Un autre équilibre se situe au niveau de la formulation des questions. Elles doivent être précises mais courtes, et en même temps compréhensibles par toutes les catégories de la population. Faut-il simplifier un questionnaire à outrance afin d'être compréhensible par l'ensemble de la population – personnes éduquées et non éduquées ? Quels mots utiliser ? Comment formuler la question ? Souvent les enquêtes statistiques menées par les institutions sont le résultat d'un long processus de

discussions. Un questionnaire se stabilise au bout de plusieurs années. Quelquefois on se rend compte qu'une question n'a pas été comprise, n'a donné aucune réponse. Il est très important de stabiliser un questionnaire car l'un des intérêts des enquêtes statistiques est de pouvoir répéter l'expérience, de suivre l'évolution d'une variable donnée au niveau de la population.

Exemple. Nous avons mis en place une enquête sur la corruption. La question suivante a été posée dans un pays donné : « Avez-vous été victime de la corruption au cours de l'année passée ? ». Ce type de formulation

est critiquable : qu'est-ce que la population va comprendre par « corruption » ? Que va-t-elle considérer comme étant de la corruption et n'en étant pas ? L'intérêt de cette question, répétée et maintenue avec une formulation identique d'une année à l'autre, est que la population va interpréter le même type de phénomène. Si l'on observe une forte montée du pourcentage d'individus qui déclarent « oui », d'une année à l'autre, cette évolution des réponses traduit bien un phénomène qui a un sens.

Dans l'élaboration d'un questionnaire, trois étapes sont distinguées.

Encadré 10 *Élaboration d'un questionnaire*

Indicateur 1 : les motifs de la création de leur "business" dans l'informel

- Ils ont cherché un travail, un meilleur revenu, de meilleures conditions
- les contraintes lors de la création de l'unité (fonds pour démarrer, investir, local ou lieu de l'activité, etc.)
- les opportunités (réseaux, traditions familiales, qualifications, etc.)

Indicateur 2 : perception de leur situation professionnelle

- les conditions de travail et difficultés
- degré de satisfaction
- estime de soi et reconnaissance

Indicateur 3 : perspective et ce qu'ils feraient s'ils avaient le choix et s'il y a obligation de formalisation

- extension de l'activité dans le futur
- les enfants reprendront-ils ?
- point de vue sur le paiement des taxes et enregistrement ; comportement à l'égard de l'État

Source : Construction des auteurs

Sur une thématique large pour un thème donné, nous avons des hypothèses de travail sous-jacentes – est-ce vrai ?, est-ce faux ? Nous allons alors tenter de trouver quels sont les indicateurs qui pourront illustrer cette

hypothèse, puis les thèmes que l'on peut aborder concernant chaque indicateur. Enfin, nous allons concevoir concrètement les questions à poser c'est-à-dire les modalités de réponses à proposer.

Prenons un exemple concernant les individus qui travaillent dans des micro-unités, le plus souvent dans le secteur informel. La principale thématique que l'on souhaite aborder est : *est-ce que ces personnes – petits artisans, commerçants – qui exercent dans ce secteur le font par choix délibéré ou non ?* Différentes questions (indicateurs) apportent des éléments d'information à ce sujet : quelles sont alors les motivations qui ont amené ces personnes à créer leur « business » dans l'informel, comment perçoivent-elles leur situation actuelle, quel est leur degré de satisfaction, comment perçoivent-elles leurs perspectives et que feraient-elles si elles avaient le choix d'aller dans tel ou tel secteur ?

Autour de ces différents types d'indicateurs, des thèmes seront identifiés afin de cerner ce que l'on cherche à mesurer : par exemple, pour le premier indicateur – motifs de la création de l'entreprise familiale –, quelles ont été les trajectoires de création, quelles ont été les opportunités ? Il faut cerner la perception de leurs conditions de travail, les types de difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Puis, dans un second temps, tenter de comprendre s'ils sont satisfaits, ou non, de leur situation et pourquoi. Trois types de thématiques sont à aborder concernant le degré de satisfaction : veulent-ils étendre leur activité dans le futur, pensent-ils que leurs enfants vont reprendre leur activité par la suite (moyen de voir comment ils perçoivent leur métier), quel est leur point de vue à l'égard de l'État (pensent-ils qu'il faut s'enregistrer ?) ?

Voici quelques principes utiles pour élaborer un questionnaire :

- 1) clarté et précision. Souvent, le but d'une question (poursuivi par le concepteur) n'est pas toujours perceptible. Mais expliquer trop ce que l'on cherche à mesurer peut entraîner des comportements stratégiques de la part de l'enquêté ;
- 2) simplicité. Il faut chercher à identifier, supprimer les mots ou les notions trop compliquées pour les enquêtés, donner des listes de cas concrets plutôt que des concepts ou des notions qui peuvent être abstraites ;
- 3) taille du questionnaire : léger dans la mesure du possible. Il est important d'avoir un questionnaire précis et de simplifier la tâche des enquêtés. Parfois il est nécessaire de dédoubler les questions et de procéder par étape, de rajouter des questions intermédiaires pour faciliter la compréhension. Quand les enquêtes sont trop courtes, les gens ne « rentrent » pas toujours dans le questionnaire. Les réponses peuvent ne pas être sincères ;
- 4) séquence des questions et ordre des items/modalités. Les questions sensibles ne sont pas posées au début du questionnaire. Il faut instaurer une relation de confiance avec les enquêtés avant d'aborder les sujets difficiles.

Avant de finaliser un questionnaire, il importe de le tester sur le terrain c'est-à-dire de procéder à des enquêtes tests auprès de quelques individus. Il faut également passer par l'étape de formation des enquêteurs. Durant cette étape, ceux-ci vont réagir en disant : « *Je n'ai pas bien compris cette question. Elle est mal formulée* ». Au cours de la formation des enquêteurs, il y aura aussi une phase de tests à l'issue de laquelle le questionnaire sera modifié, révisé.

[Christian Culas]

Nous allons poursuivre avec la présentation de la méthode qualitative, en particulier à travers l'approche anthropologique. Je vais partir de fondements qui permettent à la recherche anthropologique d'exister. Bien que la démarche soit différente, beaucoup de choses vont se recouper avec ce que viennent d'expliquer mes collègues économistes.

Mon plan comporte trois grandes parties :
1) Fondements épistémologiques de la recherche anthropologique ; 2) Démarche empirique : de la problématique aux enquêtes de terrain ; 3) La production de données en anthropologie : méthodes et enjeux.

Encadré 11 Approche qualitative

« [...] Dans n'importe quelle branche du savoir, les résultats de la recherche scientifique doivent être présentés de façon tout à fait probe et sincère [...] En ethnographie, ou un exposé honnête de telles données est peut-être plus indispensable encore, on constate, hélas !, que dans le passé on s'est en général montré avare de précisions [...] J'estime que seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d'opérer un net départ entre, d'un côté, les résultats de l'étude directe, les données et interprétations fournies par les indigènes, et de l'autre, les déductions de l'auteur ».

(Bronislaw Malinowski 1963: 58-59)

Malinowski est l'un des premiers ethnographes, le premier occidental à avoir passé beaucoup de temps dans un village qui n'était pas sa culture – îles Trobriand, des atolls coralliens formant un archipel au large de la côte orientale de Nouvelle-Guinée. La fin du texte que je vous propose marque une séparation claire entre deux choses : d'un côté, l'étude directe – données, interprétations fournies par les indigènes, autrement dit tout ce que l'anthropologue prend de son terrain –, et l'autre les déductions, l'analyse, l'interprétation. Malinowski fait la différence entre le réel des autres et les interprétations. Il dit qu'il faut faire attention car ce sont deux choses très différentes.

Le réel de référence est ce qu'on peut observer et saisir chez les autres. Les autres ont un monde, et il n'est possible, pour le chercheur, de saisir et d'observer qu'une partie de ce monde. Le chercheur vient y chercher des informations et va produire des données. Celles-ci seront analysées, interprétées pour produire un texte scientifique final. Nous allons davantage nous intéresser au passage du réel des autres à la production de données, et moins au passage des données à l'interprétation.

Fondements et épistémologie de la recherche anthropologique

Comment peut-on connaître les autres ? Je ne suis pas l'autre donc puis-je le connaître ? C'est un très vieux débat en philosophie, en histoire aussi ; dans les autres sciences sociales, il est beaucoup plus récent.

Je prends deux positions extrêmes. La première : le positivisme considère que la science a des moyens suffisamment puissants pour entrer dans le réel des autres et le comprendre dans sa totalité. Il s'agit d'un modèle tiré des sciences physiques. La société humaine est comme une molécule, comme une plante : on peut arriver à la décortiquer pour arriver à une connaissance maximale où tout est connu. La seconde : l'ultra-relativisme dit au contraire que le réel des autres n'est pas connaissable ; *« La science elle-même est construite par les hommes, et la science est une position sociale. La science est donc idéologique, politique, elle n'est pas objective, et pour toutes ces raisons, elle ne peut connaître le réel des autres »*. L'anthropologie mais aussi les autres sciences sociales comme l'histoire en particulier travaillent pour tenir une position intermédiaire entre ces deux extrêmes afin de ne pas être bloquées par l'une ou l'autre des deux positions. Des limites existent, nous le savons. Afin de prendre conscience de ces limites, nous allons les étudier et dire : *« On sait jusqu'où on peut connaître »*. Quand on parle de conscience raisonnée, c'est-à-dire que le chercheur va lui-même évaluer sa manière de travailler, cela revient à une approche critique. Nos collègues économistes ont dit la même chose ce matin : *« On produit des données, on critique nos propres données »*.

L'épistémologie est l'étude de la manière dont les sciences fonctionnent, leur logique et rigueur. En épistémologie, ce type d'action se nomme « boucle réflexive » : le chercheur va regarder son travail comme quelque chose que l'on peut critiquer. On fait les mêmes tests que les économistes, non plus d'un point de vue mathématique, mais d'un point de vue logique aussi sur la validité des données produites à partir des enquêtes anthropologiques. C'est la question de l'adéquation empirique des énoncés, cela veut dire que l'on va s'interroger sur la manière dont le processus de production des données se passe. Est-ce que la relation entre les réalités étudiées et les données est assez forte, est-ce une relation distendue ? On travaille sur la qualité de cette relation et on essaye de faire que les données soient le moins éloignées possibles des réalités observées

Il s'agit d'être le plus rigoureux possible. On a là un paradoxe car on pense souvent l'approche qualitative comme quelque chose de souple. On parle de manque de rigueur. Cependant, on peut être qualitatif et rigoureux. Ce qui est important est de savoir ce que l'on cherche, et en particulier de faire la différence entre la recherche des vérités : est-ce vrai ou est-ce faux ? La question n'est pas bien posée du point de vue scientifique. En sciences sociales, on parle de recherche de « véridicité », c'est-à-dire que l'on va vers quelque chose qui s'approche de la vérité. Cela est la méthode pour la sociologie, l'histoire mais aussi presque toutes les sciences, même les sciences physiques. Les astrophysiciens n'accepteraient pas que l'on dise « c'est vrai » ou « c'est faux ». Aujourd'hui, on peut dire une chose parce que la science peut le faire mais peut-être que

demain cela sera complètement différent. Comment les sciences sociales peuvent-elles être rigoureuses ? Nous allons évaluer l'adéquation (la forte correspondance) entre les données produites et les réalités observées, c'est-à-dire le passage des réalités observables aux données. Comment s'effectue ce passage ? On peut l'évaluer en vérifiant et en croisant les informations. Puis, le second niveau de vérification se fait dans l'étape entre le passage des données au texte scientifique final, c'est-à-dire à l'interprétation des données.

Lê Xuân Thọ

Vous utilisiez des termes abstraits : empirique, épistémologie. L'emploi de ces termes est difficile. La connotation de « correspondance, adéquation empirique » est difficile à saisir.

[Christian Culas]

J'ai bien conscience des problèmes de traduction, mais il est nécessaire d'avoir des termes un peu abstraits pour décrire certaines

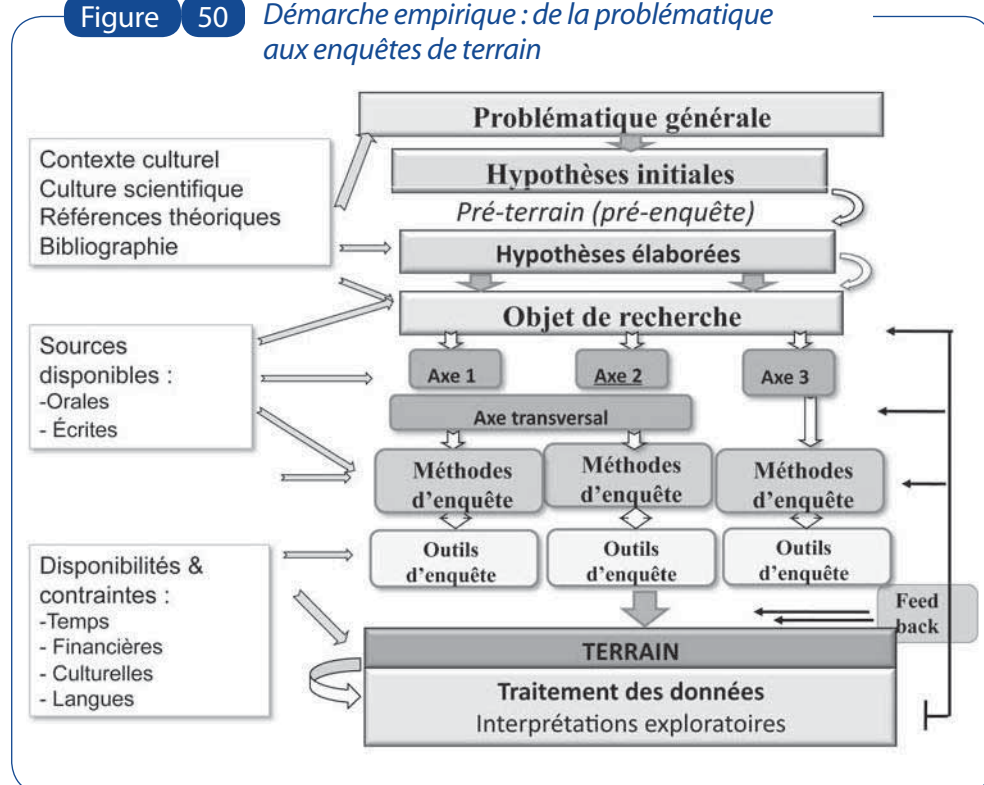
parties de notre travail de recherche. Peut-être que le public est moins habitué aux termes anthropologiques qu'aux termes statistiques. Pour définir l'épistémologie, on peut dire simplement que l'objet d'étude de la sociologie est la société, l'objet de l'épistémologie est la science, ici la sociologie ou l'anthropologie sont les objets de l'épistémologie. L'épistémologie est la science qui étudie les sciences pour comprendre quelles sont ses logiques, ses principes, ses limites aussi. Quand on parle de fondements épistémologiques, on prend du recul par rapport à notre science. Elle devient alors l'objet d'étude. L'« adéquation empirique » est une formule d'Olivier de Sardan. L'adéquation empirique est forte quand les données d'enquêtes produites et les réalités des personnes que l'on étudie sont en forte corrélation, autrement dit quand les données sont le moins éloignées possibles (mais elles le sont toujours un peu) des réalités vécues par les acteurs sociaux étudiés.

Démarche empirique : de la problématique aux enquêtes de terrain

Dans la réalité, on part généralement de la problématique, et souvent on saute les étapes initiales.

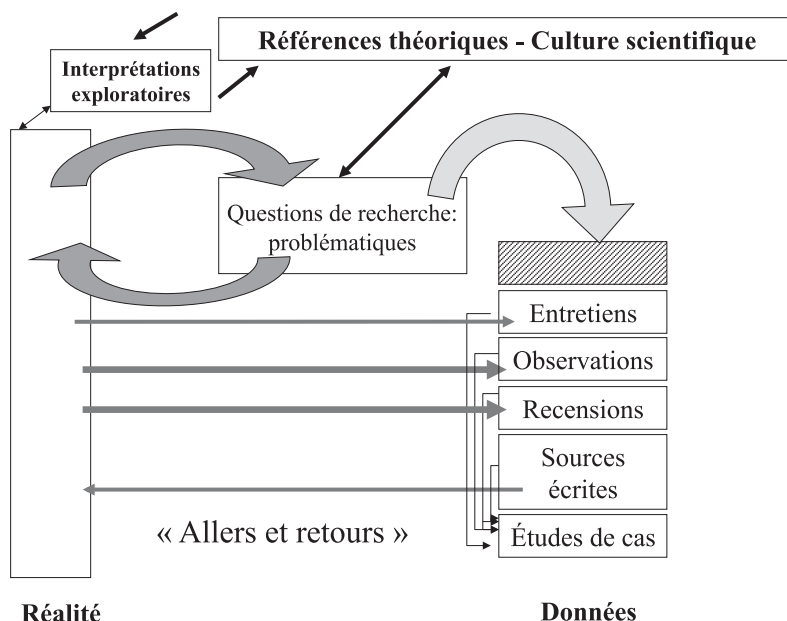
Voici le schéma idéal que l'on devrait suivre pour une recherche en anthropologie.

Figure 50 Démarche empirique : de la problématique aux enquêtes de terrain



Source : Construction de l'auteur.

Figure 51 *La construction de l'objet d'étude*



Source : Construction de l'auteur.

La production de données en anthropologie

Pour les enquêtes du jeudi matin, il y a toute une partie des étapes du schéma que vous n'aurez pas le temps de faire. Nous allons travailler ensemble sur la partie méthode, outils, puis nous préparerons les questions de terrain.

Comment faire la différence entre des actions comme « recueillir et collecter » ou « produire des données » ? Dans les verbes « recueillir collecter », il y a l'idée (souvent non dite) que des données existent d'elles-mêmes et on va les chercher (comme la récolte de fruits sur un arbre); de l'autre côté l'expression « produire les données » implique qu'elles n'existent pas d'elles-mêmes, mais que c'est le chercheur qui va alors les fabriquer,

les produire. Dans beaucoup de textes en anthropologie ou sociologie, le chercheur fait comme s'il cherchait l'information : elle est là, il « l'attrape » puis il l'utilise comme si elle était déjà donnée, comme si tout était déjà fait d'avance. Cette position est totalement positiviste. Il prend des morceaux mais il ne transforme rien en fait. Si l'on pense recueillir des données, on ne cherche pas à savoir pourquoi on les cherche ni comment on les produit. L'action du chercheur est pensée comme neutre, « on ne fait que recueillir, on reproduit la réalité des autres avec nos mots, nos phrases ». De l'autre côté, quand on dit « on produit des données », on cherche alors à les comprendre : quand on produit, on agit, on transforme, on fait des choix. C'est la mise en évidence de ces choix et leur justification

qui permet à l'anthropologue de faire un travail rigoureux.

L'enquête anthropologique produit beaucoup de données, seule une petite partie sera utilisée pour écrire des articles ou des livres. Voilà une différence importante avec l'approche quantitative : presque toutes les données quantitatives produites sont utilisées. Lorsque l'on fait un questionnaire ou un sondage, on perd très peu de données contrairement aux recherches anthropologiques ou sociologiques (données d'entretiens, de discussions et d'observation).

Prenons un exemple. J'ai fait une thèse sur les mouvements religieux. Mon objectif était

de savoir comment les Hmong de Thaïlande, du Laos et du Viêt Nam, s'organisent au niveau religieux et politique. Dans les villages, j'étudiais aussi bien l'économie, la démographie, les migrations, et autres sujets qui n'étaient pas en lien direct avec mon objet d'étude. Mais pour comprendre ces mouvements religieux, il me fallait aborder l'ensemble de ces thématiques. J'ai cinq cahiers d'informations relatives à l'économie et pourtant, dans ma thèse, cela ne fait qu'une page ou deux. Lors de la démonstration socio-anthropologique, on ne dit donc pas tout. Mais je dois connaître en profondeur les questions d'économie des gens que j'étudie, même si je n'écris presque pas sur ce thème.

Encadré 12 Les enquêtes socio-anthropologiques

Combinaisons de 6 types de production de données lors de l'enquête de terrain :

- 1 – L'insertion-imprégnation dans le milieu de vie des enquêtés (ou « observation participante »)
- 2 – Les entretiens (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur)
- 3 – Les observations (description de situations, d'actes, de conditions de discours)
- 4 – Les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique)
- 5 – Les sources écrites (archives, rapports locaux, documents comptables, etc.)
- 6 – Les sources audiovisuelles (usage moins systématiques que les autres sources)

Source : Construction de l'auteur.

La liste présentée ici est importante car souvent, en sociologie ou en anthropologie, on pense que l'on ne fait que des entretiens. En réalité, la production de données est très diversifiée. Les modes de production de données ont des statuts différents :

- la lecture de textes, méthode très similaire à celle des historiens ;
- les entretiens (interviews et entretiens) ;
- les observations : ce sont des choses beaucoup plus difficiles à mesurer car elle

se font seulement lorsque la situation a lieu. Sur le terrain, on peut rarement produire des observations. Il faut attendre que les choses se passent ;

- l'« insertion, imprégnation ». C'est peut-être la grande différence avec les sociologues. Un anthropologue considère que pour comprendre un groupe, il faut vivre avec. La contrainte temps est importante. Il faut s'adapter au rythme local, à la vie locale, pour entrer dans le rythme d'action, du discours ; il faut aussi connaître la langue.

Abordons quelques aspects de notre travail de la semaine. Il y a trois manières de produire des données : entretiens, imprégnation et observations. Pour les entretiens-observations, j'y reviendrai en détails mercredi matin. Pour le dernier volet, imprégnation et insertion, le temps nous manque. Le seul endroit où l'on puisse aller est le marché de la station de Tam Đảo. Je vous propose de vous rendre au plus tôt à la rencontre des petits marchands, commencer à vous imprégner, à vous présenter, à créer des liens avec eux, à faire des contacts. Dans les premières étapes, vous n'avez pas besoin de faire de recherches, les habitants et commerçants vont vous voir et « s'habituer » à vous. S'ils vous rencontrent trois, quatre fois, il sera beaucoup plus facile de commencer l'enquête. Quand on arrive dans un village, les premiers temps sont toujours difficiles, les informations récoltées assez superficielles. Les informations de qualité viennent souvent de la qualité des relations entre le chercheur et les personnes qu'il étudie, cette dimension humaine de confiance est l'une des bases de l'enquête anthropologique.

[François Roubaud]

Nous faisons aujourd'hui des présentations générales, nous acceptons que vous restiez silencieux ! Mais dès demain, vous serez sollicités pour intervenir. Nous allons vous fournir des interviews qu'il faudra travailler.

[Mireille Razafindrakoto]

Qu'est-ce qui différencie les deux approches que nous venons d'aborder ?

Cristina Bellinins Lieven

La sociologie ne se sert-elle pas davantage de l'outil statistique ?

[Christian Culas]

Toute une branche de la sociologie est plutôt quantitative. Les sondages par exemple se rapprochent, par ses méthodes de production de données de l'économie statistique. Mais il existe aussi des entretiens sociologiques longs qui se rapprochent de l'anthropologie. La discipline ne suffit pas donc pas à définir la méthode utilisée. De même, selon le sujet étudié un anthropologue va faire du recensement des terres et de production par exemple pour comprendre le système agricole.

[François Roubaud]

La sociologie est un peu intermédiaire du point de vue des méthodes entre l'économie quantitative et l'anthropologie partiellement ou exclusivement qualitative. La sociologie n'utilise pas que des enquêtes. Entre les enquêtes quantitatives, les entretiens semi-directifs, et les entretiens anthropologiques, la sociologie va plutôt aller sur des entretiens semi-directifs, alors que l'anthropologie se dirigera vers des entretiens ouverts.

Lê Xuân Thọ

Lorsque l'on parle de quantitatif, il s'agit de quelque chose de mesurable. On parle de chiffres, d'échantillon, de taille. Les données chiffrées permettent une exactitude relative. Cette méthode livre un panorama national ou international. Des comparaisons sont possibles entre les régions, les provinces, les pays. L'analyse est objective. En revanche, elle permet peu de précisions. Par opposition à la méthode quantitative, l'approche qualitative autorise une connaissance précise de l'objet d'étude. Je crois que l'un des points faibles du qualitatif est la subjectivité.

[Mireille Razafindrakoto]

Partant des remarques de Thọ, il me semble qu'il existe toujours des *a priori* sur le quantitatif et le qualitatif. Les chiffres seraient garants d'objectivité ? Je ne le pense pas. Ce n'est pas parce que l'on travaille sur des données chiffrées que l'on se rapproche de la réalité de manière objective, ce n'est pas parce qu'on effectue une analyse qualitative que l'on ne se rapproche pas d'une réalité objective. Tout dépend de la manière dont les recherches sont menées. Il faut être conscient des limites du sens des données, savoir les interpréter.

Nguyễn Ngọc Anh

L'approche quantitative ne peut traduire les aspirations des individus, cela revient à l'enquête qualitative.

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons aujourd'hui vous distribuer des entretiens qualitatifs. Vous allez constituer des groupes de deux ou de trois afin d'analyser les documents. Il est préférable de mixer les disciplines au sein des groupes et de garder une cohérence linguistique.

Tableau 15 *Différences et complémentarité entre les approches*

	APPROCHE QUANTITATIVE	APPROCHE QUALITATIVE
Outils	<i>Enquêtes statistiques</i>	<i>Entretiens qualitatifs et observations</i>
Disciplines	plutôt les économistes (+sociologues)	plutôt les anthropologues, sociologues
Échelle de l'observation	Globale (grand ensemble d'individus) Échelle macroscopique	Locale (une localité, un sous-groupe donné)
Échantillon	Large (souvent aléatoire)	Restreint (ciblé et souvent non aléatoire)
Objectifs [construction de l'objet d'étude]	- Analyser les caractéristiques d'une population (niveau macro) - étudier les déterminants des pratiques/comportements et des représentations (niveau micro =individus, acteurs)	Rechercher les logiques qui sous-tendent les comportements et les représentations (niveau micro =individus, acteurs)
Démarche	Démarche "hypothético-déductive" <i>Vérifier des résultats théoriques</i>	Démarche "inductive" <i>Théoriser des observations empiriques</i>
Point de départ	Part d'un modèle théorique pour le soumettre ensuite à l'épreuve des faits Point de départ: Formulation d'une hypothèse (avec dès le départ des concepts, des définitions, des principes, des règles) → déduction des conséquences observables → test/validation.	Observations empiriques, «sur le terrain» Partir de la réalité des acteurs et pas d'idée a priori sur cette réalité → construction des interprétations avec les concepts analytiques permettant de rendre compte de l'observation des pratiques et des interactions. Point de départ = situations concrètes, accessibles à l'observateur → dégager des concepts, des principes ou des règles applicables.

Source : Construction des auteurs.

[Mireille Razafindrakoto]

Voici une présentation très synthétique des différences et des complémentarités entre les deux approches. Nous avons insisté pour placer cette colonne au milieu car la frontière n'est pas totalement figée.

La première différence se trouve au niveau de l'échelle d'observation. Les approches quantitatives portent le plus souvent sur un plus grand nombre d'individus – échelle macroscopique. Tandis que l'approche qualitative s'intéresse plutôt à une échelle d'observation plus localisée, une localité ou un sous-groupe de population donnés. La seconde différence se trouve au niveau de l'échantillon des personnes enquêtées. Il s'agit de deux choses distinctes de l'échelle d'observation. Les échantillons dans l'approche quantitative sont souvent larges. On enquête beaucoup de personnes avec principalement des échantillons aléatoires – on tire au hasard les personnes. Dans les approches qualitatives, l'échantillon est plutôt restreint, ciblé et souvent non aléatoire.

Les objectifs. Le quantitatif propose deux types d'analyses : niveau macro où l'on cherche à obtenir les caractéristiques globales d'une population donnée ; analyse et objectifs micros pour comprendre ce qui se passe au niveau des individus, des acteurs que l'on étudie. On cherche alors à comprendre, à voir les caractéristiques, les comportements, les pratiques ou les perceptions. Le qualitatif insiste sur la recherche des logiques des comportements, des pratiques. Mais l'on a aussi des complémentarités : le quantitatif essaie de comprendre des logiques mais ne pourra approfondir autant. De même, le qualitatif s'emploie à caractériser une population

donnée mais la démarche ne sera pas aussi globale que dans le cas d'approches quantitatives.

Démarche méthodologique. Pour simplifier : l'approche quantitative utilise plutôt des démarches hypothético-déductives – on a des théories et on cherche à vérifier ces résultats théoriques à partir des chiffres ; l'approche qualitative est plutôt inductive, il s'agira de partir des observations empiriques pour théoriser. Du côté de l'approche quantitative, on parle de modèles théoriques. On formule une hypothèse, on travaille autour de concepts, de définitions, de principes. Puis l'on teste et valide (ou infirme) l'hypothèse que l'on a formulée. Le qualitatif, et notamment l'approche anthropologique, part de l'observation empirique, du terrain, sans idée *a priori* quant à la réalité. Puis l'on construit les concepts, les catégories qui vont se dégager des observations.

Les deux approches peuvent se rejoindre. Il existe des possibilités d'« effet retour » – de causalité inverse. Dans les deux cas, on peut tenir compte du fait que les interactions peuvent avoir des effets sur les individus ou que les institutions en présence vont créer des interactions au niveau de la société.

Tableau 16 *Différences et complémentarité entre les approches*

	APPROCHE QUANTITATIVE		APPROCHE QUALITATIVE
Outils	Enquêtes statistiques		Entretiens qualitatifs et observations
Statut des interactions	Les individus ou les institutions en présence va créer des interactions (mais prise en compte aussi d'effet retour)		C'est l'interaction qui produit les individus ou les institutions en présence (mais possible effet retour)
Postulat général	La loi des grands nombres → représentativité des résultats Compréhension de la question par l'enquête ; l'enquête a une réponse ; réponse donnée est indépendante de la formulation ; la réponse correspond à la « réalité »		Comportements et discours minoritaires sont le produit de la société et apporte un éclairage sur les comportements majoritaires. Compréhension de la société = comprendre l'articulation des différents types de comportements et de discours.
Saisie de la dynamique dans le temps	Enquêtes répétées (même méthodologie) Enquête panel		Suivi dans le temps d'une unité (individu, ménage, village)

Postulat de base de l'approche qualitative : Pas de hiérarchie de sens ou de représentativité à partir des nombres de cas observés. Un cas même marginal, voire exceptionnel ou unique, peut être porteur d'un sens social qui permettra d'expliquer le comportement de la majorité du groupe.
→ « **Décentrer le lieu de l'observation pour voir des choses nouvelles ou sous un angle nouveau** »

Source : Construction des auteurs.

Une importante différence existe quant au postulat général sous-jacent à chacune des deux approches. Le quantitatif repose sur la loi des grands nombres et sur l'idée que ce que l'on va recueillir comme données est censé être représentatif d'une population donnée. On suppose également que les questions posées sont bien comprises, qu'une réponse indépendante de la formulation de la question est donnée, et *in fine* que la réponse correspond à la réalité que l'on cherche à saisir. Du côté de l'approche qualitative, ce que l'on produit est le résultat de ce qui se passe dans la société donnée. Cela apporte un éclairage sur l'ensemble de la société et, même si cela

ne concerne qu'une minorité d'individus, son fonctionnement est identifié.

[Christian Culas]

Prenons un exemple. Nous étudions les réunions villageoises auprès de 1000 familles du village. On observe que 995 familles vont aux réunions, donc 5 n'y vont pas. Pour l'approche quantitative, les 5/1000, soit 0,5 % vont presque disparaître des descriptions et de l'analyse. On considère que cela du domaine de l'erreur, d'un manque de précision. L'anthropologue, au contraire, essaiera d'enquêter auprès de ces 5 familles pour savoir pourquoi elles ne se

présentent pas aux réunions. Cela peut être une entrée pour comprendre les tensions et conflits au sein du village par exemple. Pour l'anthropologue, ce n'est pas parce qu'un petit nombre de personnes font une action qu'il faut la négliger dans nos analyses. On doit évaluer l'importance qu'une action même faite par un seul individu sans être contraint par le petit nombre.

[Mireille Razafindrakoto]

Voici une liste de quelques limites que nous souhaiterions souligner en lien avec les deux approches.

Approche quantitative et enquêtes statistiques

- Manque d'importance donnée au point de vue de l'enquêté

Les processus sociaux complexes ne sont pas faciles à saisir par un questionnaire.

Un questionnaire avec des notions, catégories pré-établies ne permet pas l'adaptation à l'histoire, au langage, aux pensées et sentiments de l'enquêté.

- Réponses recueillies par questionnaire ne sont pas spontanées mais suscitées (voire dirigées de manière inconsciente), l'enquête force à se positionner.
- La classique enquête par questionnaire dépend de l'efficacité et de la pertinence des questions choisies (dépend de l'hypothèse)
- Information peut être tronquée (non exhaustive)

1. Unité d'analyse : l'échelle individuelle peut être insuffisante

Un comportement dépend des choix personnels et/ou des normes sociales et/ou des contraintes institutionnelles et/ou des opportunités (occasions).

Appartenance à un collectif influent sur les choix individuels qui eux-mêmes peuvent aussi influencer le collectif.

Les approches qualitatives laissent l'enquêté parler en le mettant le plus à l'aise possible, sans forcément poser une question, juste dans le fil de la conversation.

2. Il faut cerner l'ensemble des solutions/possibilités

Pour comprendre le parcours migratoire ou professionnel et l'insertion dans le secteur informel, il faut pouvoir construire à partir des expériences des acteurs sociaux un « panorama ou éventail des possibles » en tenant compte de différents paramètres : type de localité, statut et type d'emploi, type d'incitation, trajectoire et histoire sociale des individus, l'ensemble des groupes et des institutions qui interviennent, etc.

L'« éventail des possibles » n'est pas forcément donné à l'avance, mais doit être construit par l'observateur, le chercheur.

3. Information sur les contraintes et les logiques qui prévalent

Les choix dépendent de :

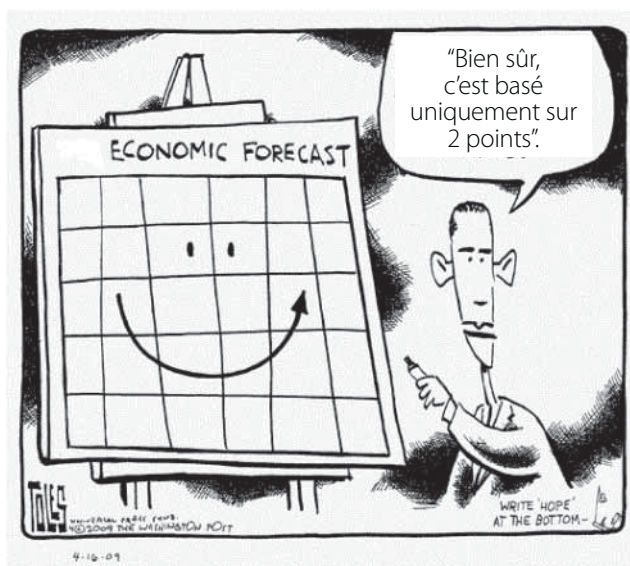
- la nature technique de l'activité (qualification de l'individu, lieu de résidence, etc.) ;
- des conditions objectives de l'offre (contraintes financières, offre sur marché du travail, etc.) ;

- mais aussi des représentations : signification que revêt l'activité effectuée pour les individus ;
- des types de liens entre les acteurs (employeurs et employés).

Imaginons que l'on choisisse d'enquêter les individus. Cette option a des conséquences sur les résultats. Le comportement donné d'un individu peut être le résultat non seulement d'un choix personnel mais aussi de son environnement – normes sociales, contraintes institutionnelles.

Nous avons collecté des données statistiques sur le secteur informel afin de suivre les trajectoires des individus insérés dans ce secteur et tenter de dégager des pistes permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Pour définir des politiques efficaces, nous aurons besoin, par exemple, de comprendre le parcours professionnel et migratoire de ces individus insérés dans ce secteur. Il nous faudra pour cela des questionnaires pertinents.

Image 3 De la pertinence de l'analyse des chiffres



Source : Tom Toles, *The Washington Post & Universal Press Synd.*, avril 2009.

Approche qualitative

La première remarque concerne l'idée de représentativité. Bien entendu, l'idée de généralisation de type statistique est impossible. En partant des entretiens que vous allez faire à Tam Đảo, vous n'allez pas dire : « *J'ai enquêté auprès d'un petit restaurant qui me disait gagner cinq millions de dong par mois* » et déduire que tous les restaurateurs à Tam Đảo perçoivent une somme équivalente. La généralisation se fait à un autre niveau. Partant d'une approche qualitative, socio-anthropologique, on généralise le processus et les logiques à partir des entretiens. Il faut pour cela arriver à saisir l'ensemble des conditions et des mécanismes sociaux au sein desquels l'individu est inséré. Dans un contexte, avec ces conditions et mécanismes, on observe un phénomène donné. La généralisation se fait de cette manière : dans tel contexte précis, voilà ce que l'on trouve. Cette logique reliant le phénomène à l'ensemble du contexte environnant peut être généralisée.

Autre limite. Il est très difficile d'adopter une attitude non-directive. Contrairement à l'approche quantitative, on essaie d'écouter le point de vue de l'enquêté et non de le diriger dans ses réponses. Cela suppose un savoir-faire afin de pouvoir suivre la personne dans le dialogue qui va s'instaurer.

Nous allons à présent vous distribuer des entretiens semi-structurés que vous allez travailler pour demain mardi. Il s'agit d'enquêtes réalisées en complément d'enquêtes quantitatives menées à Hà Nội et à Hồ Chí Minh Ville sur les entreprises familiales ou individuelles informelles et formelles. Nous vous demandons de lire ces entretiens pour préparer notre discussion commune résultats. Deux enquêtes ont été distribuées à chacun :

enquête 1 – un restaurateur qui sert des plats de canard grillé ; enquête 2 – un vendeur de vermicelles au crabe. Quatre autres enquêtes ont été distribuées selon les groupes de travail constitués afin de vous familiariser avec différents types d'entretiens et d'interlocuteurs : un détaillant, un fabricant de chapeaux pour l'armée, un fabricant de portes en fer, un patron d'un restaurant populaire.

Il s'agit d'entretiens semi-structurés abordant un grand nombre de thématiques. On vous demande de trouver les éléments qui vont vous servir à l'analyse de la thématique : comment les gens perçoivent et vivent la transition actuelle ? Cela sera perceptible à travers la trajectoire migratoire et professionnelle des individus et des enquêtés.

- D'où viennent-ils ?
- Ont-ils migré ? Seuls, en famille ?
- Ont-ils changé d'emploi ? Quels sont les emplois qu'ils ont exercés durant leur vie (trajectoires) ?
- Quels sont les facteurs explicatifs des changements ? Quelles ont été leurs motivations ? Quelles étaient leurs contraintes ? Comment ont-ils vécu les différentes phases de leur vie ? Leur satisfaction (sont-ils contents) ?

Deuxième type de facteurs : les réseaux sociaux.

- Quels sont les types d'associations auxquelles ils appartiennent ?
- Caractéristique du réseau : quartier, famille, voisins, personnes éloignés. Les liens et les relations au sein d'une famille vont aussi être en liaison avec les trajectoires professionnelles des individus.

Journée 2, mardi 20 juillet

2.2.2. Analyse critique de quelques résultats obtenus sur les changements observés sur le marché du travail et les stratégies et perceptions des individus

[François Roubaud]

Nous allons travailler sur les entretiens semi-directifs. J'espère que vous avez eu le temps d'avancer sur les lectures, de façon à ce que cet après-midi nous puissions arriver rapidement à des résultats.

Nous allons appliquer à un cas concret les concepts, notions et méthodologies abordés hier : trajectoires et transitions migratoires et professionnelles, avec un focus sur la question du secteur informel au Viêt Nam. La matinée sera consacrée aux convergences possibles entre quantitatif et qualitatif. Nous allons vous présenter une synthèse des synergies envisagées. Puis, nous présenterons quelques tableaux du marché du travail et du secteur informel au Viêt Nam en vous demandant d'essayer de mener vous-mêmes la démarche scientifique : quelles sont les questions associées à ces informations, quelles sont les hypothèses, quels sont les résultats que vous pouvez lire à l'écran, quelles sont les limites des résultats présentés ?

À la différence d'autres ateliers, notre démarche est expérimentale. L'idée de rapprocher les deux approches quantitatives et qualitatives est souvent mise en avant mais il s'agit surtout d'une figure de style rarement mise en pratique.

Vous deviez d'une part parcourir les entretiens semi-directifs, vous imprégner de l'environnement de la station et repérer

des unités informelles, de petites activités marchandes qui feront l'objet d'enquêtes jeudi matin. Qui a avancé dans cette direction ?

Inthakesone Thaviphone

Après le cours hier, nous avons procédé à quelques repérages. Je ne connais pas très bien cette région. J'ai remarqué des églises et des catholiques. On a rencontré un ancien militaire qui a vécu au Laos pendant quatre ans. Il habite avec sa femme à Tam Đảo qui est son village natal. Il ne travaille plus, sa femme tient un petit commerce. Elle vend des boissons.

[François Roubaud]

Typiquement, cela peut faire l'objet d'une enquête : un entretien auprès de cette dame et de son époux autour des réseaux sociaux et/ou réseaux familiaux. Voilà une bonne introduction, avec une histoire riche car il y a migration internationale. Du point de vue de la trajectoire de vie, cela peut être intéressant.

[Mireille Razafindrakoto]

Je voudrais rappeler quelques éléments abordés hier à propos de l'approche qualitative. Examinons point par point les faiblesses courantes reprochées à la méthode qualitative :

- besoin de connaître le contexte global / contexte macro

Ce qui se passe à l'échelle locale s'inscrit dans un cadre global (national, international).

- au niveau local, certains aspects du contexte nécessitent d'être mesurés

Quel est le poids démographique, politique, économique de différents groupes (pauvres/

riches, natifs/migrants, les groupes ethniques, etc.) au niveau national ? La répartition de l'emploi dans une ville ?

- possibles divergences entre perception (qualitative) et résultat mesuré statistiquement

- a. Différences dans la définition (et mesure) du concept

Exemple sur le concept d'inégalités : perception d'une forte montée des inégalités par la population alors que la mesure statistique montre globalement une faible évolution, seulement une très faible proportion d'individus se sont fortement enrichis

- b. différences dues au choix de l'indicateur du phénomène

Perception : la criminalité augmente ou la corruption augmente

Réalité : pas d'évolution mais les médias en parlent plus (rapportent plus de cas) d'où un biais de perception

- c. différences dues au fait que les interviewés ne sont pas représentatifs de la population

Les interviewés sont ceux qui ont accepté de parler (plus instruits, moins pauvres, etc.)

Biais qui peut être dépassé par une connaissance précise du terrain

[François Roubaud]

Donnons un exemple de biais de sélection, qui se produit lorsque l'on choisit des gens qui ne sont pas représentatifs de la population. Il y a eu en 2009 une crise internationale. L'un des objectifs était de savoir quel était l'impact de cette crise sur le marché du travail. Dans les journaux, on parlait des gens licenciés

en masse dans les industries, les entreprises d'exportation. Un projet d'analyse qualitative a sélectionné un certain nombre de groupes pour examiner l'impact de la crise. On a choisi des groupes composés de gens qui travaillaient dans des zones d'exportation, des parcs industriels et évidemment directement affectés par la crise internationale. Ces groupes étaient par nature les plus exposés. Les conclusions de l'enquête quant à l'impact de la crise sur le marché du travail ont été naturellement dramatiques.

[Christian Culas]

Les limites avancées ne sont pas absolues. La qualité d'une méthode vient de l'objet auquel elle est appliquée. On comprend bien que les enquêtes qualitatives ne sont pas suffisantes pour avoir une lecture pertinente de la réalité que l'on veut étudier. En ayant bien conscience des limites de chaque type d'approche, il est ainsi possible de savoir quel type de méthode appliquer en fonction de l'objet d'étude. Appliquer des « recettes », c'est-à-dire répéter les mêmes actions de recherche dans des contextes différents n'est pas possible. Les outils que vous allez utiliser seront définis par l'objet que vous allez étudier, et par le contexte de votre étude. C'est à vous d'adapter vos méthodes à chaque type d'enquête, ce n'est ni facile ni rassurant mais c'est la seule manière d'obtenir de bons résultats.

[Mireille Razafindrakoto]

Je pense que les perceptions, même erronées, de la population méritent d'être prises en compte dans l'analyse. Même si les perceptions provenant de la population ne sont pas représentatives, elles peuvent expliquer certains comportements, influencer certains mécanismes au sein de la société.

Nous avons effectué des mesures sur l'évolution de la corruption à Madagascar. Sur une période donnée, du point de vue statistique, nous avons observé une diminution de la petite corruption touchant la population. Parallèlement, l'augmentation du mécontentement de la population a abouti à une crise sans que l'on comprenne véritablement quels étaient les différents facteurs à l'origine. Nous nous sommes aperçus que selon la perception de la population, contrairement à la corruption subie réellement par la population, la corruption augmentait fortement. Les données sur une perception dans un pays donné peuvent expliquer certains phénomènes. Il ne faut absolument pas négliger des données subjectives.

Yves Perraudau

J'aimerais illustrer ce qui vient d'être dit entre l'image, la réalité et l'image de la réalité. La réalité n'existe pas mais il faut essayer de la percevoir au mieux. Les médias aujourd'hui ont tendance à fausser cette réalité. Je ne vais pas entrer ici dans des considérations sur le rôle des médias mais la communication est un produit qu'il faut vendre. Ce qui fait que l'on s'intéresse beaucoup plus à l'évolution et au rythme qu'au niveau sur le plan journalistique.

En matière d'illusion sociale, on montre souvent les abus de la pêche. Ce qui suggère, par exemple en Europe, l'absence de réglementation alors qu'il existe près de 1000 textes ! Cette activité est très réglementée.

[Mireille Razafindrakoto]

Voici un schéma de possible complémentarité entre les approches quantitative et qualitative. Nous y reviendrons vendredi.

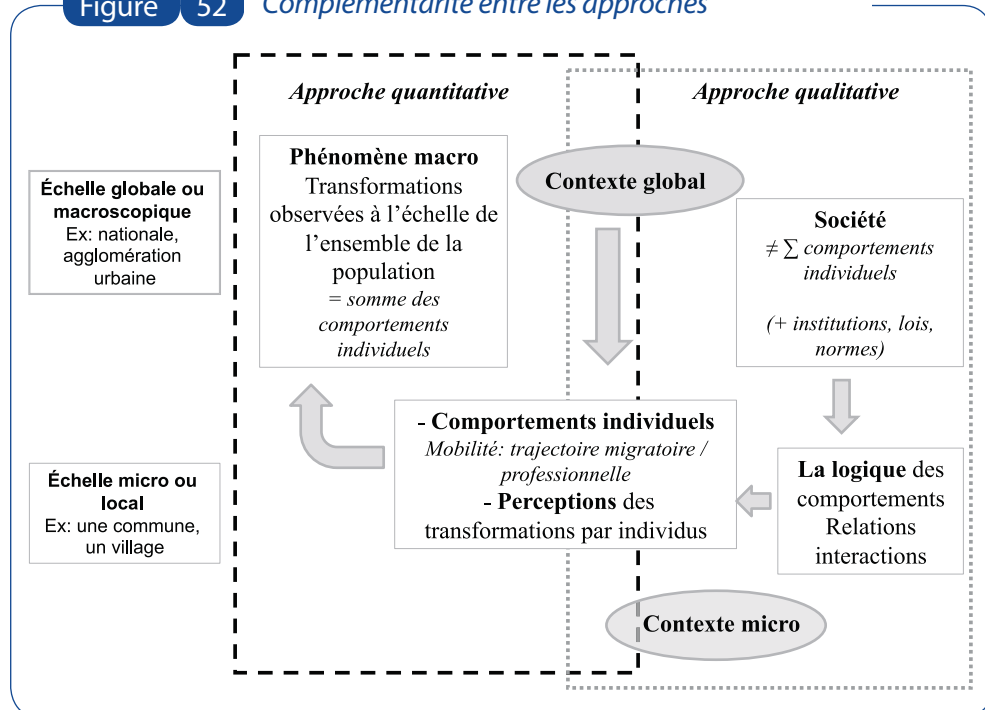
(C.f. Figure 52: Complémentarité entre les approches)

Je veux simplement insister sur la partie commune aux deux approches où l'approche quantitative va chercher à comprendre les comportements individuels et les perceptions. D'un côté on regarde plus des phénomènes macro ou globaux. On prend des moyennes, des sommes de comportements individuels. Du côté qualitatif, on ne considère pas que la société est juste une somme de comportements individuels, mais qu'il y a aussi beaucoup d'institutions, de normes, etc. Il y a donc toute une logique dans les comportements et les interactions au niveau de cette société donnée qui peuvent échapper à l'approche quantitative et qui doivent être prises en compte dans l'analyse.

(C.f. Figure 53: Vers une articulation possible des approches ?)

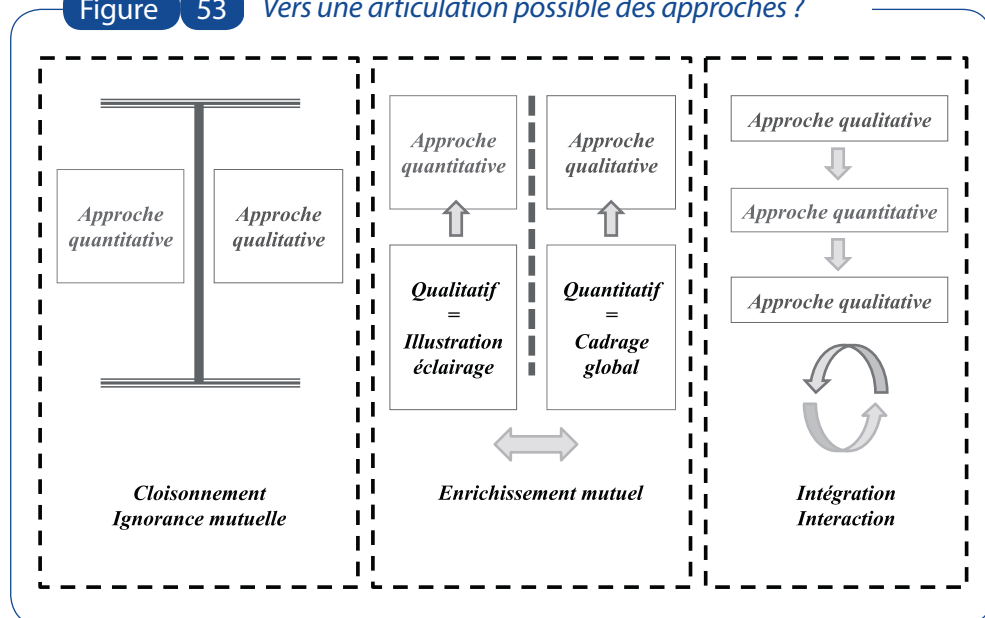
De plus en plus, les deux approches s'enrichissent mutuellement. D'un côté, les tenants de l'approche quantitative se disent qu'il serait intéressant d'illustrer les résultats à partir d'enquêtes qualitatives afin d'apporter un autre éclairage. De l'autre côté, les chercheurs privilégiant l'approche qualitative ont tendance à recourir aux chiffres pour obtenir un cadrage plus global, et situer ce qui se passe au niveau local.

Figure 52 Complémentarité entre les approches



Source: Construction des auteurs.

Figure 53 Vers une articulation possible des approches ?



Source: Construction des auteurs.

[Christian Culas]

Une des limites les plus évidentes de l'approche qualitative concerne la question de la représentativité. L'anthropologue, le sociologue, ont besoin de faire appel à des données quantitatives pour savoir dans quel cadre général leur objet de recherche s'inscrit. Les objets des phénomènes sociaux sont de plus en plus complexes et connectés (au niveau national et international), on appelle cela la mondialisation. Nos moyens d'approche, micro et macro, doivent souvent être mis en relation pour pouvoir comprendre un phénomène global. Le niveau macro n'est pas suffisant, le micro non plus ! Nous travaillons de plus en plus dans le cadre d'un dialogue entre différentes échelles de lecture des phénomènes sociaux. C'est en faisant varier les échelles de lecture d'un même phénomène (par exemple les activités agricoles) au niveau familial, communal, d'une province, d'un pays, d'une région, etc., que l'on parvient à lui donner une dimension non linéaire et articulée : la plupart des niveaux sont en relation, comprendre ces relations permet de mieux connaître notre objet d'étude.

[Mireille Razafindrakoto]

On pourrait imaginer un schéma idéal, une articulation véritable entre les deux approches, ce qui est encore extrêmement rare dans la réalité. Dans le cas d'une articulation complète, on peut imaginer quatre phases successives :

- Première phase, inductive (entretien qualitatif) : informations, connaissances du terrain (acteurs, catégories pour décrire, marqueurs objectifs, etc.)

- Deuxième phase de la démarche : la « modélisation » ou élaboration d'hypothèses (« modèle théorique ») à partir du constat précédent

= traduction des modèles théoriques en modèles testables (variables-clefs à collecter)

- Troisième phase, analyse empirique

Enquête statistique sur un échantillon représentatif : confrontation du « modèle » aux données statistiques afin d'en évaluer la pertinence

Analyse descriptive et économétrique

- Quatrième phase, retour sur le terrain et entretien approfondi

Premier cas : mise en évidence de comportements typiques (de la majorité) mais explication des « points aberrants », des « cas » ; autres résultats dont la logique reste à expliquer, expliciter

Second cas : modèle non validé par données statistiques d'où la nécessité de repérer de nouveaux éléments

--> *nouveau cycle d'analyse* : induction/modélisation/estimation/validation

Pour notre atelier, nous partirons de l'enquête statistique mise en place. Nous regarderons si les résultats sont cohérents avec ceux obtenus à partir des enquêtes qualitatives. Puis, nous essaierons de voir si l'ensemble des variables de l'enquête statistique couvre l'ensemble des champs d'étude, s'il n'existe pas des phénomènes, des catégories ou des indicateurs absents de l'enquête statistique qu'il faudrait réintroduire. Nous verrons également en quoi les entretiens qualitatifs permettent d'enrichir les interprétations

des résultats obtenus à partir de l'enquête statistique. Enfin, dernière précision, notre objectif est double : un objectif analytique d'une part, avec le souci d'éclairer les phénomènes que l'on veut étudier,

les évolutions en cours, la logique des comportements et perceptions des individus ; des résultats méthodologiques d'autre part, à travers la compréhension de la portée et des limites des deux types d'approches.

Encadré 13 *Articulation. Objectifs de l'atelier*

*Comparer les apports respectifs des méthodes quantitatives ou qualitatives
Entretiens qualitatifs comme complément d'une enquête quantitative (notre point de départ).
mais la démarche inverse aurait pu être choisie : (approche quantitative comme complément du qualitatif)*

*A. Vérifier les hypothèses émises pour analyser les données quantitatives.
éviter d'éventuels contresens, des erreurs d'interprétation*

A1 Étudier la cohérence des résultats à partir de l'enquête statistique (quantitative) et des entretiens semi-directifs (et si incohérence, pourquoi?)

*A2 Vérifier si l'enquête quantitative (le questionnaire) permettait de couvrir le champ d'étude.
Vérifier si l'éventail des indicateurs retenus, des thèmes, ainsi que les questions et les items définis lors de la constitution du questionnaire quantitatif couvrent l'ensemble du champ de l'étude.*

B. Analyser en quoi les entretiens qualitatifs, non directifs ou semi-directifs, permettent d'enrichir l'interprétation des données issues de l'enquête quantitative.

Apporter des précisions sur les résultats obtenus par questionnaire.

Élargissement du champ de l'étude en amenant des compléments d'information

Les entretiens apportent surtout un éclairage sur les logiques qui sous-tendent les opinions et les comportements des individus.

Résultats

1. Analytiques : explication des évolutions en cours et des logiques des comportements

2. Méthodologiques : portée et limites des deux types d'approche

Source : Construction des auteurs.

[François Roubaud]

Passons à présent aux applications pratiques. Nous abordons une analyse sur le secteur informel à partir d'instruments quantitatifs. Puis nous allons intégrer deux éléments qualitatifs : les entretiens semi-directifs et les entretiens non-directifs de type socio-anthropologique auxquels nous consacrerons trois demi-journées. L'objectif

des JTD est avant tout méthodologique. L'étude du secteur informel dans la transition économique nous permet de nous intéresser à un cas concret. Vous allez donc être intégrés en temps réel à un processus de recherches en cours.

Quelles sont les hypothèses théoriques ?
Quel est le cadre global de questionnement ?
Le point de départ est un recul de

l'agriculture dans l'économie vietnamienne et dans la région sud-est asiatique. Si nous simplifions les propos de Rodolphe De Koninck, cette transition agraire va vers une forme d'industrialisation, d'intégration au marché mondial. Il s'agit du passage d'une société traditionnelle à une société industrielle et moderne tel que l'ont vécue les pays développés. En fait, ce processus d'industrialisation passe par une étape d'informalisation de l'économie. Les activités non-agricoles qui ne sont pas de type moderne se développent – marchands ambulants, couturiers, réparateurs, etc. S'agit-il alors d'un phénomène transitoire qui va progressivement disparaître ou d'un phénomène durable, permanent ?

À ceci, on ajoute une théorie plus commune en économie : le dualisme. Cette théorie peut-être déclinée, pour le secteur informel, de deux façons : 1/ le secteur informel est déconnecté du secteur formel – il existe alors une forme d'économie indépendante – ; le

secteur formel, le secteur moderne en fait, est une sorte d'économie d'enclave qui a peu d'impact sur la majorité des individus, et, à l'instar de l'économie coloniale, n'est pas reliée à l'économie domestique ; 2/ le secteur informel est un sas d'entrée du secteur formel. Il s'agit d'une étape intermédiaire dans le passage de l'agriculture aux formes modernes du salariat et des grandes entreprises. Ce secteur de transit est amené à disparaître.

Que nous dit l'approche quantitative appliquée au cas du Viêt Nam sur ces questions ? Nous allons nous contenter de travailler sur des tableaux et des graphiques qui mettent en avant des associations, permettent de mesurer le poids de certains phénomènes et de faire des associations entre variables deux à deux. Du point de vue de l'économie et de la statistique, il y a toute une approche « économétrique » plus complexe, où l'on mesure des corrélations multiples, on essaie d'estimer le sens de la causalité.

Tableau 17 *Contexte national*
Le poids du Secteur Informel

Emplois par secteur institutionnel au Viêt Nam

Secteur institutionnel	Emplois	Structure (%)	
	2009 (en 1000)	2007	2009
Public	4 550	10.7	9.7
Entreprise étrangère	1 360	2.0	2.9
Entr. privée domestique	3 610	5.7	7.7
Entr. individuelle formelle	3 610	7.8	7.7
Entr. individuelle informelle	11 100	23.5	23.7
Agriculture	22 660	50.0	48.3
Total	46 890	100	100

➔ **Secteur informel : premier source d'emploi non agricole**

➔ **23 % de l'emploi total**

➔ **50 % de l'emploi non agricole**

➔ **Estimations :**

20 % du PIB

25 % revenu du travail

⇒ **En moyenne, 1/3 des ménages tirent une partie ou la totalité de leur revenu du secteur informel à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville**

Source : LSF2007 et 2009, GSO ; calculs des auteurs.

Quelles sont ici les hypothèses et les questions ? Quelles en sont les limites dans la perspective d'une approche plus fine de type qualitatif ? La première question est de savoir si ce secteur existe-t-il dans le cas du Viêt Nam ? Quel est son poids ?

Je vous rappelle que l'une des fonctions premières de l'analyse quantitative est de quantifier des phénomènes, le poids de différentes variables de façon représentative. Une première étape a d'ores et déjà été effectuée pour construire ce tableau. Nous avons réfléchi à ce que l'on voulait obtenir. Les emplois ont été divisés par secteur institutionnel : secteur public, entreprises étrangères, grandes entreprises domestiques, petites activités indépendantes enregistrées et secteur informel – c'est-à-dire les individus qui travaillent dans des activités non-agricoles et qui ne sont pas enregistrés auprès de l'état.

Nguyễn Thị Thu Huyền

Quelle est l'hypothèse utilisée ? Je suppose que toutes les personnes en âge de travailler et qui ont un emploi sont regroupées en un seul secteur institutionnel. Le secteur informel existe-t-il au Viêt Nam ? « Oui » incontestablement ce secteur existe ; son poids est de 23,5 %. Il fournit le plus d'emplois parmi les autres secteurs de l'économie vietnamienne, hors agriculture.

[François Roubaud]

Qu'observe t-on sur les colonnes 2007 et 2009 ?

Nguyễn Hồng Bắc

L'évolution du secteur informel dépendra de la politique, de la volonté de l'État. L'État veut-il ce secteur, le développer, le supprimer ?

Comme dans tous les pays, le secteur informel a toujours été considéré comme une zone de transit, une zone pour amortir les chocs de la crise. En période de crise, il crée le plus d'emplois. Pour comprendre cette évolution, il nous faut d'autres paramètres.

[François Roubaud]

C'est une excellente réponse. Il y a le long et le court terme. Les facteurs entrant en jeu suivant les secteurs ne sont pas les mêmes. La crise entre 2007 et 2009 a bénéficié à la croissance du secteur informel, beaucoup de salariés licenciés du formel ont basculé dans l'informel. Première conclusion analytique : le secteur informel représente une composante massive de l'économie à long terme.

Yves Perraudau

S'agit-il d'emplois équivalents temps-plein ? Quel est le statut des conjoints dans l'agriculture ?

[François Roubaud]

Que veut dire ce tableau ? Quelles en sont ses limites ? Voilà exactement l'exercice auquel je veux me livrer maintenant à partir des questions qui sont posées. Il ne s'agit pas d'équivalent temps-plein. Il s'agit simplement d'emplois mais peut-être que dans ce secteur on ne travaille que quatre heures par semaine ; auquel cas le chiffre d'environ 24 % est très surestimé. Yves fait l'hypothèse que le secteur informel est un secteur d'appoint dans lequel le nombre d'heures moyen par semaine est relativement faible, ce qui fait que l'on a un biais en mesurant simplement les emplois.

Les conjoints sont pris en compte dans les emplois. On leur attribue souvent le statut d'aide familial non-rémunéré.

Revenons à la question des limites. Les catégories statistiques que l'on emploie sont-elles fiables ? On distingue quatre grandes catégories de travailleurs : les employeurs,

les travailleurs à leur propre compte et ceux qui sont indépendants et n'emploient pas de salariés, les travailleurs salariés et enfin les travailleurs familiaux non-rémunérés.

Tableau 18 *La frontière floue du statut dans l'emploi LFS 2007 & 2009*

	LFS2007		LFS2009		GSO	
	MoLISA	GSO	GSO		LFS2007	LFS2009
Employer	0.8%	3.2%	4.8%	IHB (% jobs)	23.5%	23.7%
Own Account Worker	34.3%	53.5%	44.8%	FHB (% jobs)	7.8%	7.8%
Wage worker	22.5%	30.0%	33.9%			
Unpaid Family Worker	42.1%	12.9%	16.9%	IHB (PU/jobs)	15,9%	15,3%
Cooperative + Other	-	0.4%	0.3%	FHB (PU/jobs)	3,9%	3,8%
Total	100%	100%	100%	HB (Farm & NF)	56,7%	49,6%

Total: Occupied population. Other: Apprentice.

Sources : LSF, 2007 et 2009, MoLISA, GSO ; calculs des auteurs.

Deux enquêtes identiques ont été faites en 2007, l'une par l'office de la Statistique (OGS) et l'autre par le ministère du Travail (MoLISA). D'après l'enquête du ministère du Travail, 42 % de la population active sont des travailleurs familiaux non rémunérés ; seulement 12 % selon l'Office de la statistique, Une personne sur trois est mal classée ! Voici un exemple de frontière floue, de contradiction dans les statistiques officielles. Quelle est la bonne source ?

Le secteur informel représente un quart des emplois. Ce chiffre est probablement sous-estimé pour quatre raisons :

1) Seuls les chiffres pour l'emploi principal sont ici considérés or beaucoup de gens

exercent plusieurs emplois. Ceux-là ne sont pas pris en compte dans le tableau.

2) Le cycle de vie. Je peux être formel aujourd'hui, mais peut-être qu'hier j'exerçais un emploi informel. J'ai donc une expérience d'informalité dans ma vie qui n'est pas mesurée par ce tableau.

3) Élargir la perspective de l'individu au ménage. Dans un ménage, il se peut très bien que certains soient formels, fonctionnaires ou travailleurs dans une grande entreprise, mais que d'autres soient informels. Les revenus de l'informel entrent donc dans ces ménages.

4) Les emplois sont mesurés suivant une définition de la population active à partir de quinze ans. Or il se peut très bien qu'entre

dix et quinze ans, il y ait des gens qui travaillent – des enfants qui ont toutes les

chances de travailler soit dans l'agriculture soit dans le secteur informel.

Tableau 19 *Caractéristiques socio-démographiques suivant le secteur institutionnel- Hanoi*

Secteur Institutionnel	Emplois (Nb)	Structure (%)	Rural (%)	Femme (%)	Age	Education >=Grade 12 (%)*	Permanent Resident KT1 (%)
Public	590,748	17.82	28.4	49.6	37.9	79.3	82.3
Entrepr. étrangère	133,963	4.04	69.4	64.7	26.9	51.8	62.3
Entr. privée domestique	416,298	12.55	40.3	41.7	32.1	47.3	77.6
EI formelle	256,682	7.74	45.7	45.7	36.9	31.2	86.9
EI informelle	1,051,296	31.70	69.5	43.3	38.8	15.7	92.4
Agriculture	866,219	26.12	93.9	61.0	42.9	9.2	99.5
Total	3,315,908	100	63.0	49.9	38.3	23.1	89.1

Sources : LSF2009, GSO ; calculs des auteurs.

* LSF2007 pour le niveau d'éducation

* EI Entreprise individuelle ou « Household Business »

Nous avons quantifié un phénomène massif. Essayons de voir quelles sont les associations de variables dans la perspective théorique de cette transition. Si l'on considère l'idée de transition agraire, avec un secteur informel qui serait un secteur informel transitoire : à quoi doit-on s'attendre ?

Hypothèses. Ce secteur serait plutôt un secteur urbain regroupant des individus qui vont de la campagne vers les emplois formels en ville. Ceux-ci transitent dans le secteur informel en ville en attendant de trouver un emploi dans le secteur formel. Il s'agirait de la main-d'œuvre secondaire des ménages en revenus d'appoint. On peut penser ici à des personnes peu ou pas éduquées et à des femmes.

Pour ceux qui ne sont pas vietnamiens, concernant la dernière colonne « résidents permanents avec un statut de KT1 » : il s'agit

d'individus enregistrés en tant que résidents permanents, non-migrants, dans le quartier où ils habitent en ville.

Ces hypothèses sont-elles validées dans ce tableau ?

Virginie Diaz

Je dirais que les hypothèses ne sont pas validées. On voit que ce secteur des entreprises individuelles informelles comporte 43,3 % de femmes. Il y a donc plus d'hommes. Le secteur informel est essentiellement un secteur masculin. C'est aussi un secteur où il y a essentiellement des résidents permanents. Il n'y a pas de migration spécifique puisqu'il regroupe 92,4 % de résidents permanents. Enfin, il est essentiellement rural : 69,5 % des personnes du secteur informel appartiennent au milieu rural.

[François Roubaud]

Tout à fait. On invalide toutes les hypothèses sur le secteur informel au Viêt Nam sauf une : la concentration d'individus peu qualifiés.

Le taux d'éducation supérieure est très faible. Seulement 15 % ont fait des études supérieures pour 80 % du secteur public et 50 % des grandes entreprises.

Tableau 20 Caractéristiques des emplois

Caractéristiques des emplois par secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Expérience (years)	Salariés (%)	Sécurité sociale (%)	Nb d'heures par semaine	Revenu (1,000 VND/mois)
Public	11.2	98.7	87.4	44.4	1,717
Entreprise étrangère	4.0	99.4	82.8	51.0	1,622
Entreprise privée domestique	4.4	92.4	42.8	51.5	1,682
Entreprise individuelle formelle	7.1	34.4	1.9	52.4	1,762
Entreprise individuelle informelle	7.9	23.9	0	47.5	1,097
Agriculture	16.9	7.2	0.1	39.5	652
Total	12.4	30.0	14.2	43.8	1,06

- ⇒ nombreuses années d'expérience
- ⇒ Faible taux de salarisation
- ⇒ Pas de protection
- ⇒ Faible niveau des revenus

Source : LSF2007, GSO ; calculs des auteurs.

Yves Perraudau

Il faudrait avoir une idée du nombre d'heures moyen au Viêt Nam par semaine. Je crois que cela doit être autour de quarante-quatre heures. Ce serait alors effectivement des emplois plein-temps puisqu'ils sont au-delà des quarante-quatre heures – 47,5 heures.

[François Roubaud]

Effectivement, le secteur informel est un secteur d'emplois précaires. Vous voyez que la protection sociale est nulle, que les revenus sont les plus faibles – le plus faible après l'agriculture. Cela ne s'explique pas

du tout par le fait qu'il s'agisse d'emplois temporaires. Il s'agit d'emplois où l'on travaille plus qu'ailleurs et où l'on exerce des emplois pendant longtemps : 7,9 années.

Nous allons tenter de valider, ou d'invalider, le fait que le secteur informel soit une économie d'enclave ou un sas de transition de l'agriculture vers le secteur formel.

Tableau 21 *Matrice de transition sur le marché du travail
(hors inactifs et chômeurs)*

	Agriculture	(Non-Farm) Formal employment	(Non-Farm) Informal employment	Total
2002	2004			
Agricultural	86.2	2.6	11.2	100
Formal employment (Non-Farm)	6.3	75.4	18.4	100
Informal employment (Non-Farm)	17.6	11.6	70.8	100
Total	61.1	14.8	24.1	100
2004	2006			
Agricultural	88.3	2.6	9.1	100
Formal employment (Non-Farm)	7.8	76.3	16.0	100
Informal employment (Non-Farm)	18.4	11.2	70.3	100
Total	59.6	15.6	24.8	100
2002	2006			
Agricultural	82.8	3.9	13.3	100
Formal employment (Non-Farm)	6.7	74.4	19.0	100
Informal employment (Non-Farm)	20.8	12.1	67.1	100
Total	59.6	15.6	24.8	100

= Une proportion importante de transition d'emplois agricoles vers des emplois informels non-agricoles

Source : VHLSS 2002, 2004 et 2006, GSO; Nguyen, Nordman, Roubaud (2010)

Nguyễn Hữu Chí, Nordman C.J., Roubaud F. (2010), "Panel data analysis of the dynamics of labour allocation and earnings in Vietnam", Communication à la Conférence internationale sur "The informal sector and informal employment: Statistical Measurement, Economic Implications and Public Policies", organisée par VASS, IRD, GSO, MOLISA, ILO, AFD, DFID, World Bank, UNDP, Hà Nội, May, 6-7, 2010.

86 % des gens qui travaillaient dans l'agriculture en 2002 étaient encore dans l'agriculture en 2004. Quelles sont les caractéristiques de l'enquête utilisée ? On part de l'emploi des individus en 2002 et on observe ce qu'ils sont devenus en 2004 ou bien l'on part de 2004 et on regarde ce qu'ils sont devenus en 2006. Le même examen peut être fait entre 2002 et 2006.

Deux voies sont ouvertes pour étudier les trajectoires individuelles :

- on fait l'enquête aujourd'hui puis on demande : « *Que faisiez-vous auparavant ?* ». La difficulté est liée à l'enquête rétrospective : on essaie de retracer la trajectoire (ce

que l'on fait dans l'approche qualitative). Cependant les gens ne se souviennent pas forcément de ce qu'ils faisaient dans le passé, ou sont tentés de raconter des histoires. Les gens ont tendance à transformer la réalité ;

- on procède à des enquêtes de panel : on fait une enquête une année, puis la fois suivante on va réinterroger les mêmes personnes. Ici, on a fait l'enquête en 2002, puis on est revenus en 2004 et en 2006. Les enquêtes de panel sont extrêmement compliquées à mettre en oeuvre, mais en même temps elles donnent des résultats très intéressants sur des trajectoires individuelles.

Nous avons ici affaire à des matrices de transition. Dans le cadre de la mobilité sociale,

ce sont des tableaux classiques de sociologie quantitative. Y a-t-il des passages entre le secteur informel et les autres secteurs ? Une personne évoluant dans le secteur informel y reste-t-elle ?

Si l'on revient aux hypothèses que l'on avait formulées : les compartiments sont-ils étanches ? Dans l'affirmative, 100 % de ceux qui étaient dans l'agriculture en 2002 y seraient encore en 2004 et 100 % de ceux travaillant dans l'informel en 2002 y seraient en 2004. On voit en réalité qu'il existe des transitions : passage de l'agriculture vers le secteur formel, de l'agriculture au secteur informel, mais également du secteur informel à l'agriculture ou de l'emploi formel à l'agriculture.

Si l'on regarde la première colonne, on a bien l'impression que les gens sortent de l'agriculture essentiellement pour aller dans le secteur informel. Cela valide l'hypothèse « agriculture / informel / formel ». Mais si l'on regarde l'étape intermédiaire du secteur informel, quand on sort du secteur informel, les individus retournent à l'agriculture. Le secteur informel est inscrit dans le système de transitions d'emplois. Au cours de sa vie, un individu peut passer d'un secteur à un autre, ces transitions sont complexes et non aussi simplistes que la position dualiste le postulait.

Tableau 22 *Dynamique des revenus suivant les emplois 2002, 2004 et 2006 (hors emplois agricoles)*

2002	2004				Total
	Formal Wage Worker	Informal Wage worker	Formal Self-employed	Informal Self-employed	
Formal Wage Worker	34.5	1.5	68.0	-8.4	29.9
Informal Wage Worker	18.4	31.2	240.5	91.4	45.1
Formal Self-Employed	-18.2	-66.1	14.6	19.0	6.2
Informal Self-Employed					
Employed	-50.1	-29.8	55.1	23.0	20.2
Total	21.8	5.9	31.1	17.7	18.7
2004	2006				Total
	Formal Wage Worker	Informal Wage worker	Formal Self-employed	Informal Self-employed	
Formal Wage Worker	27.8	38.4	15.4	35.0	28.3
Informal Wage Worker	18.7	24.1	150.0	104.7	36.2
Formal Self-Employed	-61.8	-44.0	31.6	40.1	27.0
Informal Self-Employed					
Employed	1.9	-17.4	43.7	28.6	27.2
Total	24.5	17.2	38.2	36.5	29.5

➤ Baisse des revenus pour ceux qui passent de l'auto-emploi à l'emploi salarié

➤ Forte hausse des revenus pour ceux qui passent du salariat informel à l'auto-emploi

Source : VHLSS 2002, 2004 et 2006, GSO ; Nguyen, Nordman, Roubaud (2010)

Nguyễn Hữu Chí, Nordman C.J., Roubaud F. (2010), "Panel data analysis of the dynamics of labour allocation and earnings in Vietnam", Communication à la Conférence internationale sur "The informal sector and informal employment: Statistical Measurement, Economic Implications and Public Policies", organisée par VASS, IRD, GSO, MOLISA, ILO, AFD, DFID, World Bank, UNDP, Hà Nội, May, 6-7, 2010.

Pourquoi irait-on du secteur informel au secteur formel ? Les revenus sont-ils supérieurs ? La transition vers le statut d'indépendant, formel ou informel, des salariés du secteur informel semble économiquement profitable. En réalité, cela est plus compliqué : lorsque les individus passent du secteur salarié informel

au secteur salarié formel, ils bénéficient d'une augmentation de 18 % ; l'augmentation est de 31 % s'ils restent dans le secteur informel. Le passage dans le secteur formel en tant que salarié n'est pas forcément bénéfique : dans beaucoup d'entreprises formelles, les salariés ne sont pas bien payés.

Tableau 23 *Raisons de la création de l'unité de production familiale*

Main reason for setting up an HB (% of HBs)							
Industry	Did not find wage-earning work (large enterprise)	Did not find wage-earning work (HBs)	To get a better income	To be independent (own boss)	By family tradition	Other	Total
Hanoi							
Manufacturing	25.4	15.5	28.2	14.7	9.0	7.2	100
Trade	32.9	8.8	28.8	18.3	1.4	9.7	100
Services	30.8	13.1	29.0	10.6	1.0	15.5	100
Total IHB	30.6	11.9	28.8	14.2	2.6	11.8	100
Total FHB	13.8	6.5	33.9	31.0	10.5	4.4	100
Total HB	27.3	10.9	29.8	17.5	4.2	10.4	100
Ho Chi Minh City							
Manufacturing	12.1	9.9	12.4	37.2	17.6	10.7	100
Trade	22.2	8.8	14.3	36.1	4.5	14.0	100
Services	19.9	13.3	16.1	31.2	4.7	14.8	100
Total IHB	18.9	11.1	14.7	34.1	7.4	13.7	100
Total FHB	6.4	2.4	18.3	54.4	12.5	6.1	100
Total HB	15.7	9.0	15.7	39.2	8.8	11.7	100

Source : HB&IS Survey, Hà Nội (2007), Hồ Chí Minh Ville (2008), GSO-ISS/IRD-DIAL ; calculs des auteurs.

Pourquoi des individus ont-ils choisi ou ont-ils été obligés de créer leur petite entreprise dans le secteur informel ? L'hypothèse dualiste que l'on cherche à tester est : on travaille dans le secteur informel car on ne trouve pas d'emploi dans le secteur formel. Dans ce tableau, pour toutes les entreprises informelles de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, les raisons pour lesquelles les individus, les chefs d'entreprises ont choisi ce secteur sont : « car on ne trouve pas d'emploi en tant que salarié dans les grandes entreprises », « pour obtenir un

meilleur revenu dans le secteur informel », « pour être indépendant », « car il s'agit d'une tradition familiale », etc.

Selon vous, cette hypothèse est-elle bonne ou fausse ?

Nguyễn Thị Thu Huyền

On ne peut pas répondre clairement en se basant seulement sur ce tableau.

[François Roubaud]

Je pense au contraire que l'on peut répondre « oui ». À Hà Nội, 30 % des personnes qui travaillent dans le secteur informel voulaient avoir un emploi dans des grandes entreprises. Ils représentent 19 % à Hồ Chí Minh Ville.

Nguyễn Thị Thu Huyền

Ceux qui travaillent à Hồ Chí Minh Ville veulent être indépendants.

[François Roubaud]

Voilà la réponse à la question. À Hà Nội, ceux qui veulent être indépendants sont minoritaires (14 % ; 34 % à Hồ Chí Minh Ville). Dans les deux villes, beaucoup disent travailler dans le secteur informel car ils n'ont pas trouvé de travail dans le secteur formel. Mais quelle est la raison principale pour monter une entreprise ? Pour obtenir de meilleurs revenus, pour être indépendant ? Cela sera utile dans vos enquêtes : quels sont les avantages de travailler dans le secteur informel ? Toujours est-il que les hypothèses formulées par les économistes et les chercheurs ne sont pas vraies. On ne monte pas une entreprise indépendante avec l'objectif de s'employer à terme dans le secteur formel. Cela n'est vrai que pour une minorité, entre 1/3 et 1/5.

Tableau 24 Perspectives dans le secteur informel

<i>Hanoi</i>	% de chef d'UP pensant que leur UP a un avenir	% de chef d'UP qui souhaitent que leurs enfants reprennent leur activité
Manufacture	64.0	33.5
Commerce	44.2	18.1
Services	31.7	15.0
Total UP informel	42.2	19.5
Total UP formel	73.4	37.1
Total UP	48.3	22.9

- ⇒ **les chefs des unités de production ne sont pas optimistes**
- **42 % seulement considèrent que leur UP a un avenir ;**
 - **moins de 20 % souhaitent que leurs enfants reprennent l'UP.**

Source : 1-2-3 Survey, Phase 2 : Household Business and Informal Sector (HB & IS), Hà Nội (2007, GSO/IRD-DIAL).

Ce tableau présente les réponses aux deux questions suivantes posées aux chefs d'entreprises individuelles :

- Pensez-vous que votre entreprise aura un meilleur avenir, que vous pourrez gagner plus ?
- Voulez-vous que vos enfants reprennent votre business lorsque vous serez à la retraite ?

Le secteur informel, pour différentes raisons, peut donner un meilleur salaire, permet d'être indépendant. Mais les personnes travaillant dans l'informel sont-elles plutôt optimistes quant à leur futur ?

Nguyễn Thị Thu Huyền

Ils ne veulent pas que leurs enfants reprennent l'entreprise.

[François Roubaud]

Exactement. Mais alors, où souhaitent-ils que leurs enfants travaillent ? Ils veulent qu'ils travaillent pour le gouvernement, dans le secteur public. Au départ, on pensait que les gens travaillant dans le secteur informel voulaient que leurs enfants travaillent dans le secteur privé et en particulier pour des entreprises étrangères.

Tableau 25 *Perspectives dans le secteur informel*

Industries	Head of HB who think that their HB has a future	Head of HB who wish their children continue HB	If no, in which sector would you like them to work?					
			Public	Domestic enterprise	Foreign enterprise	HB	Agricul- ture	Total
Manuf.	56.4%	23.9%	72.2%	11.1%	8.8%	1.5%	0.0%	100
Trade	39.3%	13.9%	62.3%	17.7%	13.1%	5.2%	0.5%	100
Services	43.3%	14.4%	64.5%	14.1%	14.3%	3.8%	0.0%	100
Total IHB	45.0%	16.6%	65.3%	14.9%	12.6%	3.9%	0.2%	100
Total FHB	67.2%	39.4%	69.7%	6.0%	20.0%	3.4%	0%	100
Total HB	48.4%	20.0%	65.8%	13.9%	13.4%	3.8%	0.2%	100

Source : HB&IS Survey, Hà Nội (2009), GSO-ISS / IRD-DIAL.

Selon vous, comment interpréter cette réponse ? Seule une enquête qualitative peut donner des éléments de réponse. Quel est votre avis sur la question ?

Nguyễn Thị Thu Huyền

La stabilité.

[François Roubaud]

Oui. La stabilité est un élément important.

Nguyễn Thị Thu Huyền

La sécurité sociale

[François Roubaud]

Même si la sécurité sociale n'est pas parfaite, il est tout de même préférable d'en avoir une. Il y a divers avantages, notamment le fait de toucher la retraite.

Pattiya Jimreivat

Le respect.

[François Roubaud]

Effectivement. Vous travaillez dans une administration et les gens vous respectent – contrairement à un simple vendeur de rue. Moins de stress ? Oui. Dans le secteur public, vous êtes censé arriver à une certaine heure le matin et repartir à une certaine heure en fin d'après-midi. Dans le secteur privé, on peut plus facilement vous renvoyer.

[Christian Culas]

Travailler dans le secteur public et occuper une place de responsabilité importante peut aussi être bénéfique financièrement, puisqu'il est possible de faire rémunérer les services rendus par le biais des « enveloppes ».

[François Roubaud]

Le secteur public peut procurer plus de pouvoir.

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons à présent passer à l'analyse des entretiens qualitatifs que nous vous avons distribués. Nous allons concentrer l'analyse sur deux retranscriptions d'entretiens : celle sur le commerce de « bún riêu » (vermicelle de crabe) et celle sur le commerce de canard grillé. Puis Mireille présentera une comparaison entre les résultats d'entretiens, sur les six entretiens que nous avons distribués et en élargissant un peu, avec les données quantitatives que nous avons récoltées sur ces mêmes commerçants et entreprises informelles. Nous terminerons par une approche critique de Christian Culas sur les réponses à ces entretiens et sur la manière dont ils ont été menés.

Nous allons écouter chaque groupe. Nous aimerions qu'une personne pour chaque groupe présente l'analyse que vous avez faite en fonction des critères principaux que nous vous avons demandé d'analyser. Etant donné le temps limité et le temps de traduction, chacun ne doit pas parler plus de trois minutes.

Nous vous demandons de nous livrer vos observations sur : 1/ la trajectoire migratoire professionnelle ; 2/ le lien entre trajectoire et satisfaction ; 3/ les réseaux sociaux (comment interagissent ces différentes personnes mobilisent des liens sociaux pour le fonctionnement de l'entreprise ?) ; 4/ comment s'organisent les relations avec les autres membres de la famille dans le cadre de l'activité de l'entreprise et de l'évolution de leur trajectoire ?

Présentation du groupe A

Quelques informations concernant la vendeuse de « *bún riêu* », Mme Hạnh et son entourage. Elle est née en 1967 et son mari en 1965. Ils ont deux enfants, naissances en 1990 et 1992. Mme Hạnh a poursuivi des études jusqu'à la fin du cycle secondaire – 9^e année au Việt Nam – et son mari en quatrième – 8^e année au Việt Nam ; leur fille a achevé la terminale au lycée ; leur fils termine la première – 11^e année au Việt Nam.

Mme Hạnh travaille depuis l'âge de 19 ans, tout d'abord, et durant quatre années, en tant qu'employée dans une unité de production de bicyclettes puis dans une entreprise de production de chambres à air de vélo. Elle s'est mariée et a donné naissance à deux enfants. Depuis 1993, elle est vendeuse de vermicelles au crabe, un métier exercé par sa belle-mère. Elle travaille dans la rue, sur le trottoir. Elle n'a pas d'endroit fixe pour exercer son métier. Son revenu journalier n'est pas élevé, de l'ordre de 200 000 đồng. Il s'agit du revenu principal de sa famille. Le réseau social de Mme Hạnh n'est pas très large car elle est enregistrée dans un autre quartier. En ce sens, elle a peu d'appuis des autorités publiques ou de ses voisins.

[Jean-Pierre Cling]

Cela demeure un peu factuel. Cette dame a-t-elle changé d'emploi à plusieurs reprises ? Est-ce stable ? Au début, elle dit avoir travaillé à partir de 15 ans mais donne des informations à partir de 19. Cela pose problème.

Présentation du groupe B

Son mari a un petit travail. Les revenus sont destinés à ses propres besoins. Il contribue peu à ceux de la famille. Mme Hạnh semble satisfaite de son travail. Après avoir déduit toutes les dépenses pour l'achat de matières premières, elle perçoit 200 000 đồng par jour. Elle a choisi de devenir vendeuse de vermicelle afin de pouvoir travailler et prendre soin de ses enfants.

[Jean-Pierre Cling]

Il y a beaucoup plus de choses à dire sur cette enquête.

Présentation du groupe C

Mme Hạnh ne souhaite pas développer sa petite entreprise car elle ne pense pas avoir les compétences requises pour gérer du personnel. Elle ne souhaite pas non plus s'enregistrer auprès des autorités publiques pour devenir une unité de production formelle.

Degré de satisfaction : elle n'est pas vraiment satisfaite de son travail bien que le revenu permette d'assurer les dépenses quotidiennes de la famille. L'État a interdit la circulation des cyclos dans le quartier, et son époux ne peut plus contribuer aux revenus de la famille. La raison principale du choix de ce métier est la contrainte financière. Enfin, elle ne mentionne pas de réseau social. Pour fonder son petit commerce, elle s'est endettée auprès de particuliers. Elle n'a pas de contact établi auprès de l'association des femmes.

[Jean-Pierre Cling]

Vous avez visiblement fait un travail très approfondi. Il y a beaucoup d'idées qui ressortent de ce que vous dites.

Présentation du groupe D

Selon nous, Mme Hạnh a décidé de devenir vendeuse de vermicelles car il s'agissait du métier exercé par sa belle-mère et que le quartier est dépourvu de ce type d'activité. Son mari était auparavant conducteur de cyclo-pousse. Il est à présent moto-taxi car il ne peut plus physiquement assurer ce métier. Ce n'est pas en lien avec une quelconque interdiction. Nous pensons que Mme Hạnh exercera ce travail dans la durée : il s'agit de sa principale source de revenus, elle tire profit de son habitation donnant sur la rue, elle adopte une stratégie commerciale en tentant de fidéliser sa clientèle. Elle n'élargira pas ses activités car elle ne pense pas détenir les compétences de gestion suffisantes. De plus, son mari occupe le local la journée, elle ne peut donc vendre ses produits qu'en soirée.

Son parcours professionnel est essentiellement lié à des raisons personnelles. Nous croyons que le choix de ce métier dépend de son niveau d'instruction, de son talent personnel et du fait qu'elle ne peut trouver de travail dans le secteur formel. Elle ne reçoit rien des autorités publiques. Ce cas est certainement représentatif d'une partie importante de la population.

[Jean-Pierre Cling]

Je demanderai au dernier groupe de compléter ou éventuellement de donner un avis sur ce qu'on dit les autres groupes.

Présentation du groupe E

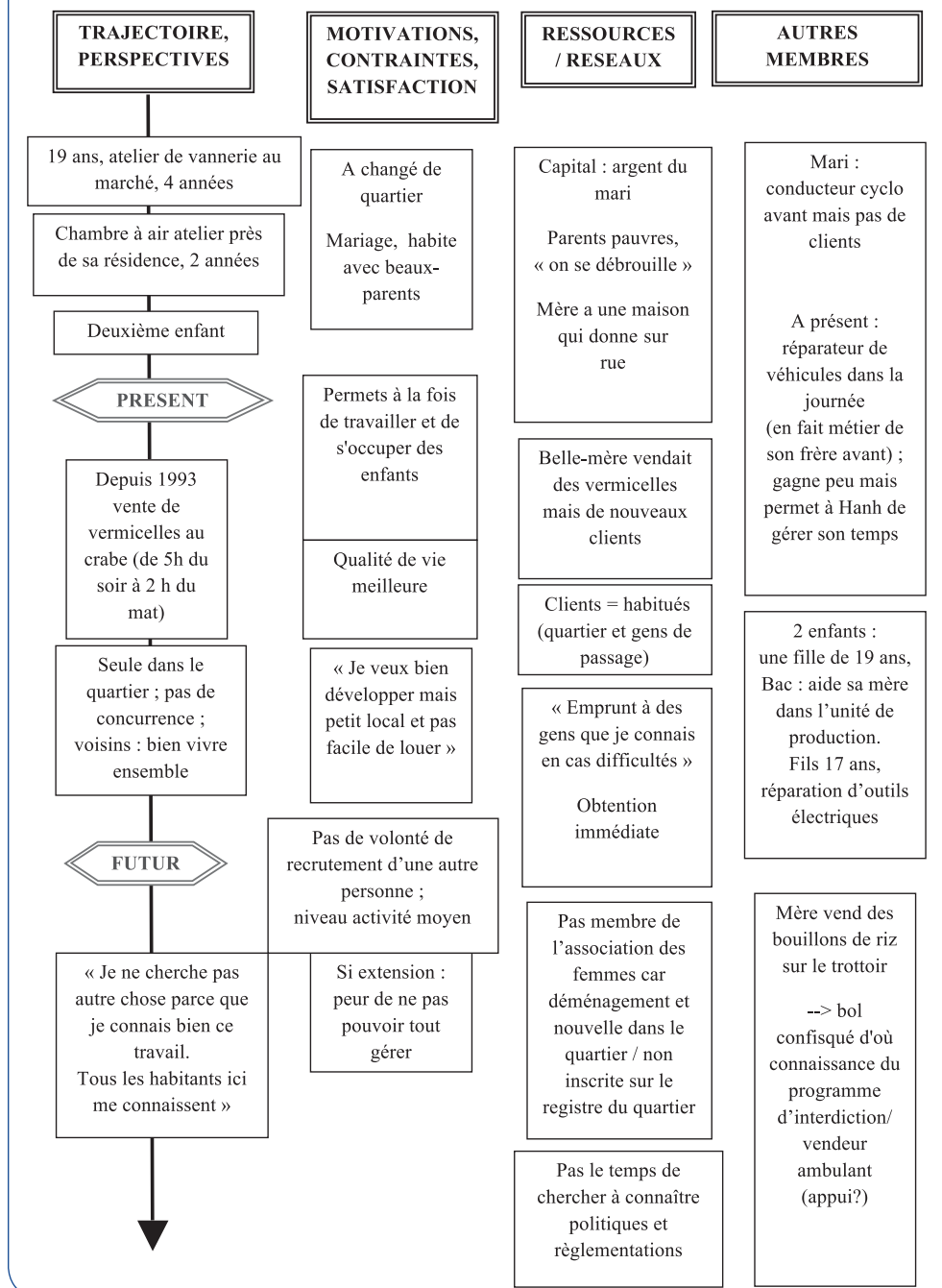
La clientèle de Mme Hạnh est régulière, la concurrence faible. Cette personne rencontre des difficultés financières. Les intérêts de la dette sont élevés. Une grande partie de son revenu est utilisé pour le remboursement. Par ailleurs, les travaux d'élargissement de la route vont perturber ses activités. Enfin, fait ponctuel mais très limitant, la mauvaise qualité des ingrédients utilisés a enrayé les activités de son commerce en 2007.

[Jean-Pierre Cling]

Cet exercice est un peu comme une enquête policière où l'on cherche des indices pour essayer de trouver des réponses à des questions. Ces indices sont assez difficiles à déchiffrer, et chacun a donné des réponses différentes mais complémentaires. Voici en complément quelques éléments d'analyse :

Figure 54 Schéma sur la trajectoire, les contraintes et motivations d'un chef d'unité de production informelle

Chị Hạnh (42 ans), vendeuse de vermicelles – bún riêu



Source : Construction des auteurs.

Trajectoire et perspectives. On note une certaine incertitude qui ressort de la présentation de la biographie d'une personne. Je crois que les enquêteurs familiers de ce genre d'approche sont habitués à ce flou quand on demande à des individus peu ou pas éduqués de parler de leur vie actuelle ou de leur passé. Il est intéressant de souligner la stabilité de l'emploi actuel, 17 ans d'activité dans le même secteur bien qu'il soit informel. La vente de vermicelle est-elle viable ? Vous avez abordé ce sujet à plusieurs reprises. Ce n'est toutefois pas très clair. Elle ne dit pas nettement pourquoi elle s'est mise à faire ce petit commerce. Elle nous dit seulement que sa belle-mère vendait aussi des vermicelles mais elle n'avance aucun lien. Nous sommes au niveau de l'interprétation.

Réseaux sociaux. Vous avez dit des choses très intéressantes bien que cela ne soit pas très développé dans le questionnaire. Mme Hạnh emprunte à des gens qu'elle connaît en cas de difficultés, elle le dit très clairement.

Fonctionnement de la famille. Sa fille l'aide dans son commerce tous les jours quelques heures. Elles sont donc deux à travailler, la mère et la fille.

Le même exercice est reconduit à partir de l'analyse d'une enquête menée auprès d'un ancien militaire reconverti dans la restauration (enquête d'îte du « Canard grillé »)

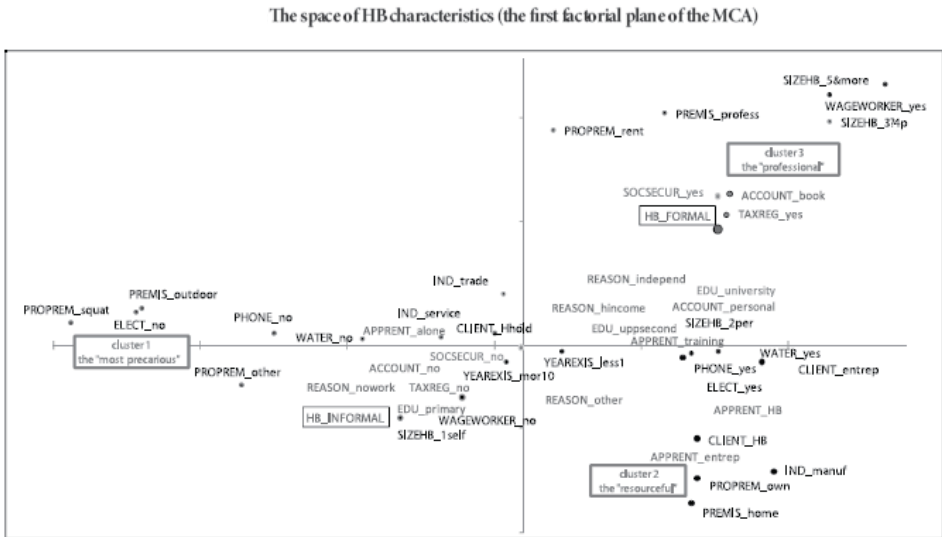
[Mireille Razafindrakoto]

Nous avons réalisé une analyse des deux enquêtes que l'on vous a proposées ; elles s'insèrent dans une série d'une soixantaine d'entretiens qualitatifs d'une grande richesse menés à Hồ Chí Minh Ville et à Hà Nội.

Notre défi est à présent d'exploiter au mieux les informations de ces deux trajectoires de vie. L'idée n'est pas d'aller regarder les chiffres dans le détail, mais de prendre un peu de recul afin d'examiner les premiers enseignements quantitatifs et/ou qualitatifs.

Comment la population vit-elle et perçoit-elle le phénomène de transition économique en cours aujourd'hui au Việt Nam ? Deux phénomènes sont actuellement en cours : l'urbanisation et la place de plus en plus importante accordée au secteur privé et donc à l'industrialisation du pays. La tendance générale est de croire que l'on passe d'un pays fortement agricole à un accroissement de l'emploi dans le secteur industriel moderne. On constate aussi une informalisation du marché du travail. Est-ce transitoire ? Le secteur informel va-t-il disparaître au profit du secteur moderne ?

Figure 55 Une typologie des household business (HB)



Source : HB&IS Survey, Hanoi (2007), Ho Chi Minh City (2008), GSO-ISS/IRD-DIAL, Authors' calculations (using DTM « Data and Text Mining » software).

En recourant aux techniques d'analyse des données (analyse des correspondances multiples), trois groupes d'entreprises familiales doivent être distingués. Les plus précaires se caractérisent par des chefs d'unité très peu éduqués, elles se localisent souvent dans la rue et sont ambulants. La plupart des individus disent ne pas avoir trouvé de travail salarié dans le secteur privé. Le métier a souvent été appris sur le tas. Le deuxième groupe que l'on pourrait qualifier de groupe de « débrouillards » identifie des chefs d'unité avec un niveau d'éducation plus élevé ; ils possèdent généralement un local – leur maison – et ont appris le métier grâce à une expérience antérieure, soit en ayant travaillé dans une autre entreprise du secteur privé soit dans une grande entreprise privée ou publique. Le choix de l'activité est souvent en lien avec une tradition familiale, et n'est pas

forcément lié aux contraintes sur le marché du travail. Enfin, le dernier groupe, les « plus professionnels », réunit le plus d'entreprises formelles. Le niveau d'éducation est élevé, l'entreprise est plutôt de grande taille ; ces individus ont choisi de créer leurs unités informelles pour l'indépendance.

Le nombre d'années d'existence de ces entreprises est sans effet sur l'appartenance à un groupe. Il ne semble pas qu'une unité très précaire devienne sur la durée une grande unité plus professionnelle, plus formelle.

Pourquoi le quantitatif fournit-il un cadre global permettant de situer l'ensemble de l'analyse ? Y a-t-il cohérence des résultats entre les deux approches ? Quelles sont les informations additionnelles apportées par le qualitatif ?

Si on regarde les résultats obtenus en moyenne sur les villes de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, ainsi que ceux des unités de production concernées par les entretiens qualitatifs, nous pouvons comparer et situer ces dernières en terme de taille, de niveau de production et de revenus. L'ensemble des unités qui ont fait l'objet d'entretiens qualitatifs se trouve plutôt dans les catégories des « plus professionnels ». En moyenne, les unités de production – aussi bien dans le formel que dans l'informel – perçoivent un revenu de quatre millions de đồng mensuel. La majorité des entretiens qualitatifs étudiés concernent des unités qui gagnent plus que la moyenne

Illustrons les caractéristiques des personnes enquêtées dans l'approche qualitative.

Au moins six points de convergence peuvent être soulignés :

- 1) création d'unités de production : déconnectée d'une éventuelle recherche de travail dans le secteur formel ;
- 2) les enquêtés semblent souligner une amélioration des conditions de vie (ce point est vérifié au niveau quantitatif, pas au niveau qualitatif) ;
- 3) augmentation des revenus lorsque les individus passent du salariat à l'auto-emploi ;
- 4) instabilité, incertitude autour de ces activités. Les individus ne sont pas sûrs de l'avenir, les revenus ne sont pas stables ;
- 5) le niveau d'investissement initial est très limité ;
- 6) quasiment aucun individu ne souhaite que ses enfants poursuivent l'activité : *« je voudrais un vrai travail pour mon fils », « cela est juste temporaire, je voudrais que ma fille s'emploie dans le secteur public »*. Cela confirme les résultats statistiques.

On note deux incohérences entre les enquêtes qualitatives et quantitatives. Elles concernent le nombre d'employés dans l'unité de production et les sources de fonds d'investissement. On voit tout d'abord des incohérences liées à des oublis : non prise en compte de la fille qui travaille deux heures dans l'entreprise par exemple ou bien de la femme qui aide de temps en temps. Du côté des enquêtes statistiques, il faut donc bien préciser : « Toute personne contribuant à l'unité de production doit être comptée comme employée/travailleur de cette unité de production ». Ensuite, les chiffres montrent, en terme de pourcentage de la valeur du capital, que l'essentiel des investissements provient de l'épargne, de l'héritage (93 %) alors que les enquêtes qualitatives indiquent que beaucoup d'individus ont recours à leur famille où leurs amis.

L'approche qualitative montre une trajectoire extrêmement complexe des individus qui ont exercé de nombreux emplois dans leur vie avant d'arriver à leur unité de production. Des gens passent du secteur privé formel au secteur informel, d'autres qui s'employaient dans des entreprises publiques travaillent à leur propre compte. Certains ont exercé d'autres activités dans l'informel et ont seulement changé d'activité. Les parcours sont extrêmement différenciés.

La grande majorité des chefs d'entreprises disent qu'elles n'ont pas d'avenir : cela veut-il dire que ces activités sont vouées à disparaître ? Le phénomène informel est-il transitoire ou non ?

Les chefs d'entreprises individuelles souhaitent que leurs enfants ne travaillent pas dans ce secteur. Ainsi, si leurs désirs sont exaucés, il n'y aura effectivement plus

personne pour travailler dans le secteur informel plus tard. Pourquoi ont-ils dit que leur activité n'a pas d'avenir ? Il semble qu'il y ait beaucoup d'incertitudes autour de leur activité qui les empêchent d'envisager des investissements supplémentaires. Ou bien ils ne sont pas sûrs d'eux-mêmes quant à leurs qualifications et leurs capacités pour faire plus d'investissements. Ils ont accès à des fonds, ils peuvent avoir recours à des proches, mais de manière limitée. Il leur est difficile de passer d'une micro-entreprise à une entreprise de plus grande taille. Ils disent qu'il n'y a pas d'avenir dans leur entreprise et ne veulent pas que leurs enfants continuent leur activité, mais veulent garder leur activité. Ils n'ont pas la possibilité ou l'envie de passer du secteur informel à un autre secteur. Ces activités sont donc amenées à perdurer.

L'importance du contexte familial est avérée. Les motivations expliquant la création d'unités informelles peuvent être liées à la naissance d'un deuxième enfant ou bien au fait que le mari ne gagnait pas suffisamment de revenus. Cela compte aussi bien pour la création que pour la dynamique même de l'entreprise.

Un autre point intéressant que l'on ne retrouve pas dans les enquêtes quantitatives concerne les réseaux sociaux. Ces réseaux incluent la famille, nucléaire ou élargie : en tant que source de capital et de lieu d'activité – la famille a-t-elle une maison ou non ? La maison donne-t-elle sur la rue ? C'est aussi grâce aux réseaux que s'effectue l'acquisition de connaissances sur le métier.

« Pour trouver du travail, il faut soit de l'argent soit des relations » ; « Il faut faire ami et partenariat dans le commerce ». Il y a entraides, échanges d'ouvriers entre

partenaires même s'il n'y a pas association. Le fait de ne pas être inscrit sur les registres du quartier semble influencer sur la possibilité d'accéder à des appuis : *« Je n'ai pas contribué aux services administratifs du quartier, comment voulez-vous qu'on m'octroie un crédit ? »*.

Journée 3, mercredi 21 juillet

2.2.3. Mini-enquêtes qualitatives sur le terrain : cadrage et préparation

[Christian Culas]

Nous allons débiter cette journée par une préparation aux enquêtes de terrain de jeudi matin. Nous allons nous appuyer sur les entretiens que vous avez lus hier et tirer des éléments de méthode mais aussi de limites.

Notre exercice est délicat car une enquête anthropologique se prépare sur le long terme et non pas en une demi-journée comme aujourd'hui. Par ailleurs, l'enquête anthropologique est une interaction entre un chercheur et une personne enquêtée. Le chercheur doit être à l'écoute de la personne qu'il interroge. Pour vous éclairer sur la méthode anthropologique, on pourrait dire qu'un anthropologue est un peu comme un sculpteur sur bois : même si l'on a un excellent professeur, il faut passer des heures à travailler le bois, à faire des erreurs, des essais, il faut apprendre à toucher et sentir la matière par soi-même (aucun livre n'enseigne cela), comme il faut apprendre à sentir ce que les gens veulent, peuvent dire, pour les faire s'exprimer sans les mettre mal à l'aise. Il n'y a donc pas de méthodes applicables de manière automatique, mais des bases

qui nous guident et surtout beaucoup de pratiques.

J'ai relevé quelques grands types de problèmes à partir des enquêtes sur lesquelles nous avons travaillé en début de semaine :

- les « questions de chercheur », ou de bureau, et les « questions posées sur le terrain ». Voilà deux types de questions que l'on doit garder à l'esprit. Le problème n'est pas anecdotique. Dans les retranscriptions d'entretiens que vous avez entre les mains, j'ai pu extraire quatre pages d'exemples où l'enquêteur pose des « questions de chercheur » à l'enquêté ! Il s'agit d'une erreur de méthode. Une question de bureau est abstraite souvent très complexe ; par exemple « *À quel réseaux sociaux participez-vous ?* » ; la question de terrain est pratique, simple, facile à comprendre, et fait référence à l'expérience concrète de l'enquêté, par exemple « *Où allez-vous vendre vos légumes ?* » ou « *Combien de fois par semaine allez-vous à la ville pour votre travail ?* » ;
- l'enquête est en principe associée à l'utilisation de questions ouvertes. Celles-ci sont cependant souvent en lien avec des questions fermées. Les enquêtes statistiques, les questionnaires aiment les questions fermées pour des raisons de facilité de gestion (traitement informatique facile). Ce type de question peut être sous forme mathématique : « Oui », « Non », « Pas de réponse ou « peut-être ». Si vous demandez à la personne : « *Racontez-moi quand vous êtes arrivé à Tam Đảo* », vous risquez d'avoir de grandes narrations compliquées pour la gestion des données. Par rapport aux enquêtes statistiques, les entretiens semi-structurés apportent beaucoup d'informations liées au fait qu'il ne s'agit pas de questions fermées ;

- le manque d'écoute. Cela pose deux types de problèmes : la personne enquêtée peut se sentir un peu frustrée ; au point de vue de la production de vos données, vous allez évidemment omettre des choses importantes. Si quelqu'un veut vous parler d'un sujet, que vous le coupez et que vous passez à autre chose, vous allez perdre beaucoup d'informations ;
- le manque de suivi logique : on parle de quelque chose puis, tout à coup, le chercheur ou l'enquêté pense à une question et change complètement de sujet. Sur l'enquête du « Canard grillé », j'ai noté quatre ou cinq endroits de rupture ;
- les questions et les remarques de type « morale et sanction ». Par exemple dans l'interview sur les « Portes en fer », le chercheur dit : « *Ah ! Vous ne payez pas les impôts ? Il faut payer ses impôts !* ». La position du chercheur n'est pas de dire cela, il doit éviter de parler comme s'il représentait la loi ou l'État, ce n'est pas sa fonction. La personne va être stressée et ne plus répondre aux questions. À Tam Đảo par exemple, vous voyez des animaux qui ont été attrapés dans la forêt et qui vont être vendus sur le marché. Cela est absolument interdit mais vous n'allez pas le dire au vendeur.

Votre travail consiste aussi à créer une sympathie avec la personne enquêtée. Tous ces éléments créent une distance et une suspicion. Il faut essayer de trouver des thèmes, des sujets sur lesquels vous aurez des points communs.

Prenons un exemple de mise en confiance d'un informateur spécifique. Le village de Đồng Kỳ est situé dans la province de Bắc Ninh. Il s'agit d'un village très riche car on y fait des meubles d'art, des meubles sculptés avec de

la nacre. En tant qu'anthropologue, je voulais étudier les gens les plus pauvres du village. Il existe beaucoup de rapports sur ce village où l'on ne parle que des ouvriers, des patrons d'entreprises mais comme ce village est la vitrine de la réussite des artisans, on ne parle pas des plus pauvres. Au bout de plusieurs jours, nous nous sommes aperçus que les individus les plus pauvres se chargeaient du transport de bois avec une petite charrette tirée par un cheval. Les fabricants de meubles et nos collègues chercheurs vietnamiens nous avaient dit : *« Attention, dans ce village, les entretiens sont difficiles. Ces gens vivent dans un monde fermé. Ils ne veulent pas parler. En particulier, les transporteurs à cheval sont très difficiles à interviewer »*. Nous avons donc imaginé une stratégie pour entrer en contact avec ces personnes. Leurs chevaux étaient attachés à l'extérieur près d'un stock de bois. Je me suis approché et je me suis intéressé au cheval, qui est l'objet de tous les soins de son conducteur. Ensuite, le propriétaire est venu et nous avons commencé à parler de son cheval : où il l'avait acheté, quel âge il avait, est-ce qu'il en avait d'autres ?, etc. Puis, je lui ai demandé par quelle technique on mettait des fers aux sabots des chevaux ? (en fait, il existe deux techniques), quel était le type de fer usité, et qui savait faire cela dans le village ? Il a été surpris de ces questions aussi précises et aussi connectées avec sa vie quotidienne. Il avait l'impression que le chercheur étranger et lui-même partageaient une partie de son quotidien, c'est vrai et c'était mon objectif de le lui faire sentir. Je lui ai alors expliqué que mon grand-père et mon père étaient maréchal-ferrants, et que moi-même, plus jeune, je m'étais exercé à la profession mais avec peu d'expérience. Nous avons ainsi été invités dans sa famille, nous avons rencontré tous les conducteurs de charrette à cheval et

pu procéder à des enquêtes de qualité. Il est ainsi relativement facile d'entrer en contact avec ces transporteurs à cheval si on sait entrer dans leur monde, les écouter et faire attention à ce qui est au centre de leurs activités. Mais j'ai passé près d'une heure à créer le contact, chose qui n'est pas possible quand on doit « passer » des questionnaires.

Parmi ceux qui ont déjà fait des enquêtes anthropologiques, avez-vous déjà utilisé ce genre de stratégies pour entrer en contact ?

Souphanthong Douanglattana

Je ne suis pas anthropologue. Mon sujet de master était « La représentation des minorités ethniques dans les médias ». Lorsque l'on m'a demandé mon sujet d'étude, j'ai répondu que je travaillais aux archives sur des documents en économie du développement car ce sujet est sensible.

[Christian Culas]

Vous êtes obligée de mettre en place une stratégie pour cacher un peu la vérité quant à vos recherches et essayer d'avoir des informations. Vous savez que l'information existe. Si vous arrivez en tant que journaliste, vous êtes presque certain de ne pas avoir l'information. Quand on travaille sur un sujet, même un sujet banal comme les réseaux sociaux, il peut être intéressant de se présenter aux paysans sans donner l'intitulé de l'objet d'étude. Si l'on dit travailler sur les réseaux sociaux, les gens ne vont parler que de cela. Il faut trouver un sujet plus large, par exemple « Le développement en zone rurale ». Il ne s'agit pas de tromper les informateurs, mais c'est une manière d'éviter que leur esprit ne soit formaté par des thèmes trop étroits qui nous cachent les autres facettes de la réalité.

[François Roubaud]

On comprend que l'on essaie d'établir une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. Est-ce que donner de l'argent ou des cadeaux peut être une stratégie ?

[Christian Culas]

La situation est courante au Viêt Nam. Si l'on travaille pour l'un des instituts qui dépendent de l'Académie des sciences sociales, on doit payer les enquêtés. Cette méthode a été beaucoup discutée. Je pense que cela crée plus de problèmes que d'avantages. Une telle situation n'est pas saine pour une enquête. En milieu rural, au Viêt Nam, souvent les gens n'acceptent pas d'argent des chercheurs, ou s'ils l'acceptent, ils vous donnent des fruits en échange pour que votre « don » soit équilibré.

Nguyễn Thị Thu Huyền

Un des objectifs est de créer une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. De la part de certains enquêteurs, il peut y avoir des abus : « *Je viens là pour vous aider, vous pourrez en tirer des bénéfices* ». Des individus peuvent ainsi profiter de la confiance accordée. Par ailleurs, dans certains cas, les enquêtés sont trop occupés pour répondre aux questions, ils nous disent : « *Vous mettez ce que vous voulez, vous improvisez. Je certifierai sur l'honneur* ».

[Christian Culas]

Vous montrez des cas limites d'éthique de l'enquête. Faire croire aux gens qu'on va les aider est très dangereux. Quand une personne ne dit pas vraiment sur quoi elle travaille, dit qu'elle travaille plutôt sur l'économie pour les archives, ce n'est pas très grave. Dans les pays comme la France ou le Viêt Nam, l'ensemble des conditions éthiques de recherche n'est pas

encore formalisé. En Australie par exemple, quand vous déposez un sujet de recherche de master ou de doctorat, vous passez devant un comité scientifique qui analyse la pertinence de votre sujet et un comité d'éthique qui évalue le sujet et la méthode.

[Mireille Razafindrakoto]

On peut voir si les approches quantitatives et qualitatives se complètent ou non, en terme méthodologique et de résultats. Les propos de Christian s'appliquent aussi, dans une certaine mesure, aux enquêtes statistiques. J'ai assisté à certaines enquêtes sur le terrain, où l'on voit que la relation entre l'enquêteur et l'enquêté est extrêmement froide. L'enquêté se fatigue et répond juste pour en finir avec le questionnaire. On peut raisonnablement douter de la fiabilité des réponses ! Le temps manque lors d'une enquête statistique car le nombre de personnes enquêtées est important. Il faut réussir à établir un lien, trouver quelque chose en quelques minutes pour qu'une relation de confiance s'instaure.

Nous avons enquêté plusieurs années dans une même localité à Madagascar. Nous avons tenu à ce que les résultats soient présentés par la suite à la communauté. Cela permet une utilisation des informations et d'en discuter avec les autorités. Il est important de faire une présentation publiques des résultats afin qu'après il y ait des relais au niveau de la presse par exemple.

[Christian Culas]

Mireille a élargi le sujet et a abordé un sujet qui est bien traité en anthropologie : les enquêtes auprès de populations consistent en réalité à « prendre » des choses. Mais que donnent les chercheurs en échange ? Dire « *Cela va vous aider à vous développer* » est délicat car ils ne

peuvent rien imposer à l'autorité en place. En revanche, il nous est possible de livrer nos résultats, des ouvrages.

Trần Thị Hồng Thủy

Nous avons réalisé en 2005 une enquête sur l'environnement des affaires au Viêt Nam. Des enquêtes ont été menées auprès d'entreprises sur leur perception de la corruption et les difficultés rencontrées avec les autorités publiques. Les enquêtes montrent un fort mécontentement des entreprises dans leurs relations avec les autorités publiques et un niveau de corruption élevé. Nous avons publié nos résultats et remis l'ouvrage aux entreprises qui y avaient participé ; en contrepartie, comme remerciement du travail effectué en quelque sorte, nous avons reçu de l'argent.

[Christian Culas]

Une enveloppe au Viêt Nam a au moins deux sens : cela peut-être synonyme de corruption, mais cela peut aussi un moyen de créer un lien sous forme de cadeau.

Quand vous posez des questions, qualitatives, quantitatives ou semi-structurées, essayez de vous mettre à la place de l'enquêté : *« Je suis chez moi, dans mon petit commerce, des gens arrivent que je ne connais pas, que je ne reverrais probablement jamais et ils passent quatre heures à me poser des questions sur ma vie, ma famille, mes activités »*. Voilà une situation pour le moins embarrassante ! Par ailleurs, on entend souvent chez de jeunes chercheurs inexpérimentés, anthropologues, sociologues et peut-être même statisticiens des questions complexes telles que : *« Pouvez-vous m'expliquer les impacts de la crise économique sur vos revenus depuis dix ans ? »*. À l'évidence, livrer des éléments de réponse à ce type

de question n'est pas chose aisée, c'est un exemple typique de « questions de bureau » : une question que le chercheur se pose au bureau, mais avec les enquêtés les questions devront être différentes pour obtenir des réponses pertinentes. Il faut bien réfléchir au sens des questions posées à l'enquêté.

Revenons sur les problèmes méthodologiques. Dans l'enquête sur les « Portes en fer », qui est une enquête de bonne facture, j'ai tout de même noté quelques problèmes. On demande au fabricant de « comparer les avantages et les difficultés dans vos affaires depuis 2008 » en intégrant les effets de la crise. C'est une question à laquelle les gens ne peuvent évidemment pas répondre. Voilà exactement le type de questions qu'un chercheur se pose dans son bureau mais que l'on ne peut poser lors d'une enquête. Une des clés pour passer de questions abstraites, construites, à des questions qui font sens sur le terrain est de les décomposer en petits éléments faciles à comprendre. Le principe consiste à poser des questions qui soient les plus pratiques et concrètes possibles. C'est à vous de décomposer les questions de bureau pour en faire des questions de terrain.

Nguyễn Thị Thu Huyền

Ce que vous expliquez ici est très intéressant. Cela souligne toute l'importance de la formation des enquêteurs avant l'enquête de terrain. Au sein de l'office général des Statistiques, des stages de formation des enquêteurs sont organisés pour présenter le questionnaire et la méthodologie. Nous en profitons pour tester le questionnaire, car au Viêt Nam, suivant les régions, le vocabulaire utilisé est différent.

[Christian Culas]

Si vous avez trois idées, vous devez poser trois questions ; tout le travail consiste ensuite à recomposer les réponses à ces questions.

Passons à un autre type de problème : le passage de questions *a priori* ouvertes à des questions fermées.

Dans l'enquête dite du « Canard grillé », le chercheur demande : « *Avez-vous été confronté à des difficultés pour installer votre business ?* », et ajoute : « *Par exemple, trouver des clients, etc.* ». L'enquêté va alors s'engouffrer dans les propositions faites par le chercheur, ce qui est un comportement typique des réponses fermées.

Autre exemple. Le chercheur cherche à savoir le rythme de livraison du canard et du matériel pour le restaurant. Au lieu de demander : « Quand êtes-vous livré ? », il dit : « On vous livre tous les jours ? ». La personne enquêtée essaiera de répondre positivement car cela est plus facile ; dans le cas inverse, elle devra justifier sa réponse.

Y a-t-il des questions sur mes remarques et exemples ? Est-ce clair ? Vous avez remarqué que ma question était fermée...

[François Roubaud]

Peux tu la reposer sous forme de question de terrain ouverte ?

[Christian Culas]

Ce serait : « *J'ai essayé de vous expliquer deux types de problèmes. Je n'ai pas pu développer le sujet. Si vous avez des demandes d'explications, n'hésitez surtout pas. Il est très important que vous compreniez bien ce que j'ai dit* ». Vous remarquez l'introduction de la question par

un rappel du contexte et une approche plus souple pour mettre les gens en confiance ?

Christina Bellinin Lievens

Dans l'enquête sur les « Soupes de crabe », deux enquêteurs posaient les questions. À plusieurs moments, ils parlaient presque en même temps. Comment doit-on travailler en équipe face à une personne seule ?

[Christian Culas]

L'idéal est de créer une relation inter-personnelle : un chercheur, un enquêté. Sinon, l'un des enquêteurs peut être en charge de la prise de notes. De plus, un bon enquêteur note en regardant la personne dans les yeux pour garder le contact. Si vous ne pouvez pas faire cela, vous posez les questions et votre collègue note.

Christina Bellinin Lievens

Nous allons travailler avec un traducteur. Y a-t-il des conseils spécifiques dans ce cas ?

[Christian Culas]

Le principe est d'essayer de s'exprimer par phrases courtes, sans mots compliqués. Penser au travail de l'interprète qui doit comprendre ce que vous dites, le traduire et en même temps être attentif au comportement de la personne enquêtée. C'est un travail complexe et délicat.

Mohamad Zain Musa

En traversant la station de Tam Đảo, j'ai vu différentes ethnies. Nous pourrions travailler sur la diversité ethnique ou bien procéder à des enquêtes sur l'organisation de l'université d'été ?

[Christian Culas]

Les groupes ethniques San Dìu et Kinh sont en effet présents à Tam Đảo mais il est impossible de les distinguer physiquement. Le pourcentage de San Dìu est faible. Ils sont tous habillés de la même façon. Quant à l'étude de l'Université d'été, pourquoi pas ! Vous devez cependant savoir que les gens les

plus difficiles à étudier sont : les chercheurs et les politiciens. Un chercheur va vous dire pourquoi, comment, etc. ; et vous serez certainement perdu dans sa réponse ; un politicien cherchera à ne rien dire, mais avec des belles phrases qui vont vous séduire !

Comment peut-on aborder la question de la transition au Viêt Nam à partir de l'informel ?

Encadré 14 Problématique et hypothèses

Problématique générale : comment la transition du Viêt Nam se traduit à travers le cas des vendeurs de rue de Tam Dao ?

Hypothèses de recherche

- *Hypothèse 1) Les vendeurs de rue de Tam Đảo sont des personnes qui ont migré récemment (moins d'une génération)*
- *Hypothèse 2) Les vendeurs de rue de Tam Đảo sont des personnes qui sont installées à Tam Đảo depuis plusieurs générations*
- *Hypothèse 3) Les vendeurs de rue de Tam Đảo sont venus ici par un réseau d'aide ? Qui compose ce réseau ?*
- *Hypothèse 4) (à construire en fonction des données produites lors de l'enquête de terrain)*

Source : Construction de l'auteur

La catégorie « Vendeur de rue » est une catégorie très générale. Cela peut aussi bien être des vendeurs de bibelots, de taxi-motos, des coiffeurs, fruits et légumes, etc. On retrouve ici nos quatre axes de recherches (trajectoires des individus, motivations et contraintes, réseaux sociaux et caractéristiques des autres membres de la famille). En fonction des résultats, d'autres hypothèses seront émises.

Le risque est que les hypothèses que l'on a exprimées soient trop réductrices par rapport à la réalité que l'on veut étudier. On applique l'adéquation empirique. Entre nos hypothèses et le terrain, nous

devons faire preuve de souplesse pour essayer de tisser des relations. C'est une des spécificités de l'enquête anthropologique : on a des hypothèses, on se rend sur le terrain à plusieurs reprises. Nos hypothèses vont alors se transformer car les données produites apportent des éléments nouveaux, nos données et nos hypothèses sont en construction.

[François Roubaud]

L'itération est une étape consubstantielle, obligatoire de l'approche socio-anthropologique. Dans l'approche quantitative par

voie d'enquêtes, elle peut aussi être mise en œuvre. Nous avons ainsi réalisé une enquête sur le secteur informel en 2007, dont vous avez vu les résultats que l'on vous a présentés hier matin. Nous avons ressenti un certain nombre d'insatisfactions en lien avec les réponses données. Voici deux exemples :

- 1) les parents, ceux qui tiennent les unités informelles, ne veulent pas que leurs enfants reprennent ces activités. Dans la première enquête, nous nous étions alors arrêtés à ce constat. Dans la nouvelle enquête de 2009, nous avons ajouté la question : « *Vous ne voulez pas qu'ils travaillent dans la même unité de production informelle, dans ce cas, où est-ce que vous voulez qu'ils travaillent ?* » On vous a présenté les résultats : ils veulent tous que leurs enfants travaillent dans le secteur public ;
- 2) vous vous souvenez que les sources de financement pour monter une entreprise étaient essentiellement l'épargne, l'héritage et la famille à un niveau moindre. Puis, nous avons appris qu'au Viêt Nam existait une forme de financement informelle, « tontines » – chacun cotise le même montant, puis à tour de rôle, reçoit l'ensemble du financement. Dans l'enquête de 2009, cette modalité a été ajoutée pour analyser son rôle éventuel.

[Christian Culas]

Mon collègue décrit un cas d'itération après traitement total des données. On a une enquête finie. On se rend compte que certaines données n'ont pas été recueillies. Il existe aussi des formes d'itérations intermédiaires. Vous allez auprès des marchands de rue et vous vous rendez compte qu'ils parlent d'autres thèmes que vous n'avez pas prévus. Nous sommes ici en temps réel, on ne peut

revenir au bureau. L'itération anthropologique se fait aussi en temps réel dans l'interaction.

Les économistes statisticiens ont un postulat global, ils ont un thème de recherche faisant le tour du sujet qu'ils cherchent à étudier. Les anthropologues eux pensent qu'ils ne font pas le tour ; ils ont certains axes correspondant aux activités des personnes mais ils croient que l'on ne peut pas tout définir au bureau.

[François Roubaud]

Christian a raison quand il dit que l'interaction, la flexibilité de la méthode socio-anthropologique est plus élevée que les méthodes quantitatives. Néanmoins, on essaie d'ajouter des éléments de flexibilité dans nos enquêtes. Par nature, la démarche est plus rigide car lors d'une enquête, on ne peut changer les hypothèses. Nous n'arrivons pas à une interaction en temps réel, comme dans le cadre des enquêtes socio-anthropologiques, mais conscients de l'intérêt de cette interaction, de cette extension du champ, nous essayons de nous en approcher avec nos instruments.

[Christian Culas]

Vous assistez en temps réel à une mise en relation des méthodes anthropologiques et statistiques, à un dialogue entre deux types de méthodes.

Nous avons construit des hypothèses qui ne sont pas définitives avec des mini-enquêtes de terrain.

Passons à la partie technique de vos enquêtes. Nous allons voir pourquoi certaines questions transforment, déforment les réponses.

Figure 56 Réponses insatisfaisantes : trois raisons

2

Question mal comprise

- Question mal formulée
 - Question trop abstraite
 - Question trop générale
 - « Question de chercheur »
- => Réponse à côté de la question

1

Question trop sensible

- sur conflits
 - problèmes de famille
 - corruption
 - activités illégales ou en marge
- Pas de réponse ou réponse trop vague

3

Question pas importante

- Question semble sans importance, négligeable
- Réponse trop vague ou pas de réponse

Source : Construction de l'auteur.

Les gens auprès desquels vous enquêtez ne sont pas stupides, mais ils sont parfois

confrontés à des questions qui ne font pas sens pour eux.

Encadré 15 Questions de « bureau » / Questions de « terrain »

Questions de « bureau »

A - Comment s'organise un mariage dans votre village ?

B - Quels sont les réseaux sociaux auxquels appartient Mr Nam ?

Questions de « terrain »

A - Pouvez-vous me raconter comment a été organisé le dernier mariage au village ?

B - Combien y a-t-il de personnes dans votre famille ?

B - Où habitent les membres de votre famille ?

B - Quels sont les métiers exercés dans votre famille ?

B - Avez-vous conserver des liens avec vos anciens amis étudiants ?

B - Quand vos voisins vous aident-ils pour les travaux de champs ?

Source : Construction de l'auteur.

La question A est une question de type très général qui amène une réponse de type consensuel. Les gens vont parler du « mariage idéal » dans leur village. Ils vont nous répondre ce que l'on devrait faire. Si vous êtes conscients que vous cherchez à savoir quel est l'idéal du mariage dans le village, c'est la bonne question. Le problème est que souvent vous cherchez à avoir la description d'un mariage réel, pratique.

Le deuxième type de questions concerne les réseaux sociaux. Prenons un cas concret. Dans la province de Nam Định, des collègues ont posé une question directe sur le terrain : « *Quels sont vos réseaux sociaux ?* ». La personne interrogée a alors fait une liste de noms. Nous vivions alors dans une famille et l'on voyait tous les jours une personne arriver avec des grands sacs qu'elle déposait dans la maison. Elle discutait quelques heures, quelquefois échangeait de l'argent, puis elle repartait. Nous avons cherché à savoir qui était cette personne, quelles étaient ses fonctions.

L'enquête nous a expliqué : « *C'est mon cousin. Il travaille dans la province de Thái Nguyên, et il ramène du très bon thé des champs de Thái Nguyên. Je vends pour tout le district de Thái Nguyên* ». Quand on a demandé à cette personne pourquoi elle n'avait pas parlé de son cousin en termes de réseau social, elle a dit : « *Il s'agit de mon cousin, ce n'est pas un réseau social !* ».

Revenons à nos quatre axes de recherches et aux « trajectoires professionnelle et migratoire ». Nous allons définir ensemble les questions importantes que l'on doit garder à l'esprit pour obtenir un panorama de connaissances suffisant.

Notre objectif global est de comparer des résultats et des méthodes de données statistiques quantitatives pures, des données qualitatives mais aussi des entretiens semi-structurés et des entretiens plus ouverts et moins directifs. Il est important que les gens racontent leur trajectoire, leurs motivations et contraintes.

Encadré

16

Canevas de question sur axe Trajectoires professionnelles et migratoires

- *Si les enquêtés sont venues récemment à Tam Đảo, => migration dans quelle conditions ?*
- *Comment arrive t-on à travailler à Tam Đảo ?*
- *Comment avez-vous préparé votre arrivée à Tam Đảo ?*
- *Une personne de votre famille était déjà à Tam Đảo avant votre arrivée ?*
- *Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de votre installation à Tam Đảo ?*
- *Quelles difficultés /facilités avez-vous rencontrées pour créer son propre travail à Tam Đảo ?*

Source : Construction de l'auteur.

Ces questions méritent d'être recoupées pour chaque personne. Vous avez ici à la fois des questions de terrain et de bureau. On cherche des réponses à propos de la motivation, des contraintes, de la satisfaction. « *Quelles difficultés avez-vous rencontrées en arrivant à Tam Đảo ?* » est une question de terrain car les individus peuvent y répondre directement. Une hypothèse n'est pas indiquée sur cette diapo : « *Les gens qui s'installent dans la rue à Tam Đảo sont des gens privilégiés* », c'est-à-dire qu'ils ont un accès spécifique pour le commerce. L'hypothèse est ici que tout le monde n'a pas accès à un terrain pour faire du commerce à Tam Đảo. Nous espérons obtenir une liste de difficultés : est-ce un problème d'administration, de gens installés depuis longtemps, un groupe de gens qui s'entraident ? C'est à vous de nous ramener ces informations. Cette question croise à la fois les entrées « motivations », « contraintes » et « réseaux sociaux » car on suppose que quelqu'un qui a beaucoup de contacts est à même de régler plus facilement ces contraintes.

Pour chaque équipe, vous allez commencer à travailler sur les questions importantes que vous allez lister. Il faut que durant l'entretien, ces questions aient des réponses. Comme il s'agit d'un atelier sur les méthodes, si je vous donne toutes les questions qu'il faut poser, vous aller les utiliser et vous serez seulement des « applicateurs de méthodes ». Ce que je voudrais est que vous manipulier vous mêmes les différents axes pour en faire des questions. Si vous ne réussissez pas, vos erreurs seront utilisées afin d'examiner pourquoi la méthode n'a pas fonctionné. Tout cela sera utilisé pour le collectif.

Cristina Bellinin Lievens

Ce sont des entretiens qui durent environ deux heures. Combien de personnes allons-nous enquêter ?

[Christian Culas]

Une seule personne, si vous passez la matinée avec un vendeur qui vous raconte tout en détails pendant quatre heures, peut-être deux si au bout d'une heure vous vous rendez compte que vous avez assez de données. Suivez le rythme des personnes que vous allez rencontrer.

Tạ Thị Tâm

Y a-t-il des questions sensibles à éviter pour les gens à Tam Đảo ? Les gens travaillent deux mois dans l'année, comment va-t-on calculer les revenus des ménages ?

[Christian Culas]

Concernant les petits vendeurs, le sujet des taxes est peut être à éviter ; certains ne sont sans doute pas enregistrés. Vous n'allez pas aborder des problèmes de religion, de politique. Nous nous intéressons aux trajectoires de vie, je ne pense pas qu'il y ait de sujets sensibles.

Sur les revenus, il faut comprendre pourquoi des ménages travaillent seulement deux mois. Que font-ils par ailleurs ?

[François Roubaud]

Je rappelle que demain matin les entretiens se réaliseront par binôme. Dans les dix groupes qui sont ici, il y a aura au moins dix entretiens, peut-être plus. L'objectif est de procéder à l'analyse des entretiens dans l'après-midi. Commencer aujourd'hui et continuer demain correspondra à l'idée que l'on se fait de

l'itération : on commence l'entretien, on en discute puis on revient avec quelques idées nouvelles.

rapporteurs. Nous discuterons tous ensemble des différentes conclusions, des réactions par rapport à l'ensemble de l'atelier.

Préparation en groupes / discussions

Journée 4, jeudi 22 juillet

2.2.4. Enquêtes et travail de groupe

Le jeudi matin est consacré à la mise en application d'un travail préparé durant les trois précédents jours – certaines parties, trop longues à réaliser, ont été préparées par Christian Culas – en interaction avec les stagiaires. L'objectif est de réaliser une enquête de type socio-anthropologique. Les stagiaires se sont répartis dans dix groupes. Certains ont entamé mercredi après-midi les entretiens auprès de personnes qu'ils ont identifiées en début de semaine. Il s'agit d'enquêter des personnes travaillant dans le secteur informel afin de recueillir des informations sur les trajectoires de vie, le degré de satisfaction et les réseaux sociaux.

[Christian Culas]

Je vous propose de reprendre oralement les points qui vous semblent les plus importants. Si vous avez des phrases courtes qui résument bien la situation, restituez-les. Par exemple : « Je ne veux pas que mon fils fasse le même travail que moi ». Cela permettra de rentrer dans les parcours de vie de ceux que vous étudiez. Merci de nous signaler vos difficultés pour la récolte des données et les aspects méthodologiques.

Chaque groupe présente une synthèse d'environ dix minutes axée sur la trajectoire de vie, les motivations/contraintes, la satisfaction et les réseaux sociaux. Nous proposons ci-dessous la restitution de deux enquêtes effectuées par les stagiaires.

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons vous demander de vous regrouper dans les cinq groupes que l'on avait constitués précédemment. Au sein de ces cinq groupes, vous devrez discuter de vos entretiens. Nous, les formateurs, avons également fait un entretien et nous allons en parler. Nous pourrions discuter ensemble si vous avez des questions. Nous allons consacrer l'après-midi à l'analyse des entretiens, des problèmes que vous avez rencontrés, des surprises que vous avez eues, des hypothèses qui ont été confirmées. Tout est intéressant. Demain, nous passerons à la restitution avec les

Mme Mai vend des produits alimentaires. Elle a 38 ans, est mariée et a deux enfants. Mme Hoa est vendeuse de fruits. Elle a 33 ans, son mari 36. Elle a également deux enfants – un garçon et une fille.

Trajectoire professionnelle et perspectives

- *Mme Mai a commencé à travailler à l'âge de 18 ans en tant qu'employée dans un restaurant. À 20 ans, elle a ouvert son propre restaurant à Tày Thiên puis elle a commencé à vendre des plats dans les deux localités : à Tày Thiên trois mois dans l'année, à Tam Đảo cinq mois par an ;*

- Mme Hoa ne se souvient pas de l'âge auquel elle a commencé à travailler. Mais avant vingt-trois ans elle travaillait dans l'agriculture, puis elle a commencé à vendre des marchandises à Tam Đảo.

À Tam Đảo, Mme Mai vend du maïs, des oeufs, des saucisses, de la bière, des boissons, etc. À Tây Thiên, elle ne vend que du riz. Mme Hoa vend quant à elle les mêmes choses dans les deux localités : fruitiers, patates douces. Mme Mai a un fournisseur de marchandises ; les produits sont facturés après les ventes. Elle compte louer un stand en 2011 pour bénéficier d'un local fixe. Mme Hoa vend les produits qu'elle récolte dans son jardin, une autre partie est achetée. Pour ces deux femmes, la concurrence est faible. Elles sont plutôt satisfaites de leur situation. Elles travaillent toutes les deux à Tây Thiên les premiers mois lunaires durant les fêtes, et à Tam Đảo durant l'été. Elles n'ont pas un niveau d'éducation élevé et n'ont reçu aucune formation particulière.

Revenus par ménage

- le ménage de Mme Mai perçoit un revenu total de douze millions de dong par mois ; sa participation est de 50 % ;
- le revenu mensuel du ménage de Mme Hoa est de six millions.

Les affaires à Tam Đảo ne demandent pas trop de capital pour Mai car elle ne paye son fournisseur qu'après la vente des marchandises. En revanche, à Tây Thiên, la vente de riz demande l'achat de matériel (bols, baguettes, etc.). Le travail de Mme Hoa ne requiert que peu de capital. C'est pour elle un travail assez stable.

La famille de Mme Mai est locataire d'une maison à Tam Đảo. Ils sont propriétaires à Tây Thiên. Mme Hoa possède une maison entre Tam Đảo et Tây Thiên. Cette famille effectue

des déplacements journaliers, elle ne loue pas d'habitat. Les deux commerces ne sont pas enregistrés. La première affaire a été montée sans soutien particulier ; la seconde a reçu un don de deux millions de dong des parents. La famille de Mai est composée de deux jeunes enfants. Les parents ne peuvent travailler que la matinée, l'après-midi est consacrée aux enfants. La fille aînée de Hoa est suffisamment âgée pour travailler avec sa mère.

Perspectives d'avenir pour leurs enfants

- le premier couple (Mai) n'a pas répondu à la question car leurs enfants sont encore trop jeunes ;
- le second couple ne veut pas que leurs enfants reprennent leur travail. Ils font des efforts financiers pour qu'ils puissent poursuivre des études supérieures et souhaiteraient pour eux un travail dans l'administration.

Le premier couple est satisfait de son travail actuel. Mme Mai souhaite développer ses activités. Quant à Mme Hoa, elle ne veut plus rester dans l'informel et aimerait s'employer dans une activité formelle.

[Christian Culas]

Merci pour cette riche restitution sur les petits vendeurs de Tam Đảo. Certaines présentations étaient synthétiques, d'autres plus narratives. Je pense que vous avez abordé différentes entrées en lien avec l'anthropologie : rencontrer les gens, écouter leurs histoires, recueil et organisation des données, restitution. Nous ferons demain un tour de table afin d'examiner les méthodes. Je tiens à vous remercier pour le travail très intensif réalisé sur une si courte durée.

Je vous rappelle que le film documentaire « Rêve d'ouvrière » sera projeté ce soir. Il traite

du marché de l'emploi et de ses difficultés en banlieue de Hà Nội, ce qui a un lien avec le sujet de notre atelier.

[Mireille Razafindrakoto]

Christian nous propose un regard méthodologique. Je vous suggère pour ma part, en complément, d'examiner les résultats des enquêtes statistiques. J'aimerais que vous preniez également un peu de recul pour une réflexion analytique. Voici quelques constats et questions à soulever :

- les enquêtes indiquent peu de migrants dans la province de Hà Nội. Il semble que ce ne soit pas le cas à Tam Đảo. La majorité des personnes que vous avez enquêtées sont-elles migrants ou originaires de la région ?
- les migrants rencontrent-ils des difficultés particulières ? Si seuls les résidents peuvent être enregistrés, quelles sont alors les raisons de ces migrations ?
- *mobilité des individus dans leur trajectoire professionnelle*. Les enquêtes statistiques montrent que les individus passent d'emplois agricoles à des emplois informels. Est-ce le cas à Tam Đảo ? Existe-t-il des cas de personnes qui sont passées du formel à l'informel ?
- le passage d'un emploi à un autre est-t-il bénéfique ? Quelles en sont les causes et conséquences ?
- *création des unités de production*. Les enquêtes statistiques soulignent les difficultés de trouver un emploi ailleurs. Est-ce le cas concernant les personnes enquêtées ? L'idée est de d'identifier ceux qui ont choisi de façon volontaire de s'installer dans le secteur formel et ceux qui y ont été contraints ;
- *perspectives*. Il semble que très peu de personnes pensent développer leurs activités,

le niveau de satisfaction est plutôt bon. Pourtant, elles annoncent ne pas vouloir que leurs enfants reprennent l'entreprise. Ce paradoxe est à creuser ;

- *précarité des activités de petite taille*. Existe-t-il un lien entre l'importance du réseau et la bonne santé de l'entreprise ?

[François Roubaud]

On vous a présenté trois méthodes : méthode quantitative, entretiens semi-structurés et enquêtes socio-anthropologiques. Nous avons cherché à vous montrer par la pratique les avantages et limites théoriques en lien avec ces trois méthodes. Notre objectif est à présent de dresser une synthèse appliquée au cas concret de l'informel, de définir des trajectoires, des transitions ; mais aussi de cerner les limites de l'approche quantitative et de comparer ses résultats aux enquêtes anthropologiques réalisées aujourd'hui. D'une méthode à une autre, les faits peuvent être contradictoires. Les thématiques non abordées par une méthode peuvent être centrales dans une autre. Essayez d'appliquer les critères que l'on vous a donnés ainsi que les différentes méthodes que vous connaissez.

Journée 5, vendredi 23 juillet

2.2.5. Bilan, résultats et analyses de la complémentarité des approches. Préparation à la séance de restitution

[Jean-Pierre Cling]

Avant de revenir sur l'analyse des entretiens, nous allons rappeler et préciser les différentes méthodes d'enquêtes. Nous voudrions

que vous vous exprimiez sur ce sujet afin d'éclaircir certains points.

Pholpath Tangtrongchitr

Vous nous avez donné un exemple concernant les méthodes relatives à l'approche quantitative – « *Préférez-vous aller en vacances à la mer ou à la campagne ?* ». Vous avez présenté les résultats du questionnaire avec un seuil de confiance. Vous avez ensuite donné un intervalle chiffré. Je ne comprends pas bien ces calculs, pouvez-vous les préciser ?

[Jean-Pierre Cling]

Très bonne question, je vais revenir sur ce point.

Dans une enquête statistique quantitative, vous avez un questionnaire précis qui est soumis à l'enquête avec une liste de questions. Cette liste sera par la suite transformée en données chiffrées. Attention, ces questions ne sont pas toutes quantitatives. Pour les enquêtes qualitatives nous avons deux options : les entretiens semi-directifs, les entretiens ouverts. Il s'agit ici de discours, de narration et non pas de statistiques.

Exemple. Si l'on fait une analyse quantitative de notre enquête – le revenu moyen de la population, le pourcentage de la population qui préfère aller en vacances à la mer –, on généralise à partir de l'échantillon enquêté à l'ensemble de la population. On réfléchit en termes de représentativité. Dans votre cas, à Tam Đảo, vous ne pouvez pas généraliser à l'ensemble de la population.

[Christian Culas]

Pour l'enquête qualitative, la représentativité n'est pas un critère majeur de recherches. L'objectif est de rendre compte de la manière

de vivre et de penser d'un petit groupe de gens. Même si l'entretien est long, il sera impossible de dire : « *Les vendeurs de soupe au Việt Nam font tel type de choses, ont tel type de vie* ».

Wan Mohtar Wan Ikhlas

Peut-on traduire les résultats des enquêtes qualitatives par des chiffres ?

[Christian Culas]

Cela est possible dans certains cas. Mais les questions n'ont pas été construites pour que les réponses puissent être codées puis traitées de manière mathématique. Cela complique donc singulièrement la tâche.

J'aimerais souligner un point important. Lors de l'analyse quantitative, il faut interpréter les tableaux de chiffres. Cette interprétation peut être différente suivant les chercheurs. De la même manière, avec des enquêtes qualitatives, l'analyse est en partie liée à votre personnalité, à votre subjectivité. Entre deux chercheurs, à partir d'une même enquête, on aura peut-être des analyses différentes.

[François Roubaud]

Peut-on traiter quantitativement des données qualitatives ? Peut-on approcher de la complexité du réel avec des enquêtes quantitatives ? En réponse à la première question, il faut pour cela beaucoup de données qualitatives (loi des grands nombres) : grands nombres de chiffres de réponses ou de phrases (données qualitatives). Il existe désormais des logiciels d'analyse de données textuelles, de données qualitatives, qui traitent de manière quantitative les données de discours. Par exemple, en comptant combien de fois le mot « bonheur » ou « informel » est prononcé ou

bien en mesurant les associations entre deux mots : « informel » et « content ». En 2008, nous avons organisé avec des spécialistes de cette question un atelier d'analyse des données ^[14]. Concernant la seconde question, prenons l'exemple des trajectoires professionnelles et migratoires en général relativement mal mesurées dans les enquêtes statistiques. Les quantitativistes se sont rendu compte des limites des instruments. Ils ont essayé de créer des enquêtes spécifiques permettant de retracer les trajectoires afin de transformer en chiffres les histoires de vie livrées par les anthropologues. Il s'agit d'enquêtes biographiques ^[15] : on essaie de retracer depuis l'enfance les trajectoires migratoires, professionnelles, familiales, résidentielles, avec des enquêtes quantitatives.

[Jean-Pierre Cling]

Lors des « Journées de Tam Đảo » 2009, les intervenants des ateliers anthropologique et statistique se sont réunis pour discuter de l'intérêt de mieux comprendre l'articulation et la comparaison entre les deux méthodes. Au cours de la préparation du présent atelier, nous avons tenté de voir si ce genre de comparaison avait déjà été faite, du point de vue abstrait mais aussi pratique. Nous nous sommes aperçus qu'il y a exactement cinquante ans, en 1960, des enquêtes avaient été menées en Algérie par une équipe de statisticiens et de sociologues-anthropologues, avec Pierre Bourdieu. Le thème de recherche était pratiquement identique : « le travail,

l'emploi », avec des échantillons proches des nôtres (1200 personnes pour une enquête statistique, 60 personnes pour une enquête semi-structurée de type anthropologique tirées parmi les 1200). Je crois que c'est la première fois au Viêt Nam que l'on combine de cette façon quantitatif et qualitatif. C'est un travail sur les enquêtes, un travail méthodologique mais aussi de recherche scientifique. Vous allez pouvoir faire le lien avec d'autres ateliers, notamment avec l'atelier « Formation à l'enquête de terrain en socio-anthropologie ».

[François Roubaud]

J'aimerais répondre à la question posée par Phopath sur les intervalles de confiance et les échantillons. On sait qu'au Viêt Nam 85 % des individus sont des Viêt (Kinh) et 15 % originaires de minorités ethniques. Si je prends un échantillon de petite taille, il se peut que je tombe sur 100 % de minorité ethnique. Ce qui est à l'évidence complètement faux. Il faut donc tirer beaucoup plus d'individus. Si l'échantillon est suffisamment grand : dans 99 % des échantillons que je vais tirer (ce pourcentage est appelé « seuil » de confiance ou de significativité), le pourcentage de Viêt (Kinh) va être par exemple compris entre 83 % et 87 % (cet intervalle est l'« intervalle de confiance »). Je me rapproche alors de la réalité des pourcentages des groupes ethniques au Viêt Nam.

[14] Lebart, L., Piron, M., Razafindrakoto M., Roubaud et Cling, J-P., Analyse des données 2 : consolidation à l'analyse du marché du travail et du secteur informel au Viet Nam, in Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Đảo. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement* (2), Université d'été en sciences sociales, Éditions The Gioi, Hà Nội, septembre 2009, pp. 157-237. Également disponible sur le site : www.tamdaoconf.com

[15] Voir dans cet ouvrage le chapitre « Transition démographique et transformations familiales ».

[Christian Culas]

Il me semble important de discuter des entretiens que vous avez faits hier. Il s'agit de choses très précises qui vous aideront à vous repérer dans une enquête anthropologique. Les trajectoires migratoires et professionnelles ont bien été abordées et comprises et la partie motivations/satisfaction a été assez bien complétée. Par contre, les contraintes ont été moins bien étudiées. Concernant les réseaux sociaux, vous avez recueilli très peu d'informations ; ceci est peut-être lié à la définition donnée en français et en vietnamien.

Trần Thị Hồng Thuỳ

Le réseau social représente, pour nous, la famille, les voisins, les cousins et également la communauté.

[Christian Culas]

Vous montrez beaucoup de connivences entre réseaux sociaux et membres de la famille. Plusieurs groupes ont affirmé qu'il n'y avait pas de réseaux sociaux, les gens interrogés n'étant pas membres d'une association. Il s'agit d'une surinterprétation de la réalité. Voilà un problème classique concernant les recherches anthropologiques : on considère que les gens sont acteurs dans un groupe collectif lorsqu'ils sont dans un groupe institué. Il existe cependant de nombreux groupes non institués qui sont très importants pour l'économie, la sociabilité, la religion, etc. Au Việt Nam, on utilise les groupes institués – associations de masse et de volontaires. Les données officielles montrent que le Việt Nam est le pays au monde où il y a le plus de personnes enregistrées dans des associations, environ 76 % de la population. Ce chiffre est

souvent un argument pour avancer que le Việt Nam est un pays très avancé en matière de société civile et de groupes de négociation et de dialogue. Avant mes recherches de terrain au Việt Nam, je pensais moi aussi que la vie associative était très importante, que tout le monde devait être très actif dans ces réunions. Mais, dans les villages, on se rend compte que cela est différent. Par exemple, dans un village rural, environ 100 % des femmes sont inscrites à l'association des femmes ; il faut être inscrite en cas de besoin et pour le planning familial. Cependant beaucoup de femmes n'ont pas le temps ni l'envie d'aller aux réunions de cette association. Ainsi, malgré le nombre de femmes inscrites, le niveau des activités de l'ensemble des femmes inscrites est faible, ce qui permet de mieux décrire les pratiques réelles et l'importance réelle de cette association. Il faut différencier clairement l'inscription et la participation active. Les chiffres peuvent masquer une grande partie de la réalité pratique.

Lê Thế Vững

Pour nous, la définition de « réseau social » est très large.

[Christian Culas]

Les tableaux que vous avez faits en corrélation avec les données recueillies sont évidemment des réductions quelquefois frustrantes. Le niveau d'éducation est souvent avancé pour justifier les difficultés de recueil de données. J'aimerais que vous vous posiez la question sur la relation entre la trajectoire de vie et le niveau d'éducation. Quels sont les liens de causalité ?

Lê Thế Vững

Il a été difficile d'enquêter auprès de personnes plus âgées, la mémoire n'est pas fidèle.

[Christian Culas]

Un premier point afin de vous montrer que le niveau d'éducation n'est pas corrélé à la capacité de raconter une histoire de vie, des expériences très détaillées. J'ai passé presque toute ma vie de chercheur dans des montagnes en Thaïlande, au Laos et au Viêt Nam, chez des populations de groupes ethniques qui n'ont pratiquement jamais été à l'école. Pourtant, ils racontaient très bien leurs expériences. Votre travail d'enquêteur, de chercheur, est d'essayer de comprendre ce que la personne peut comprendre de ce que vous lui dites, de rentrer dans son univers mental afin qu'elle s'exprime. C'est à vous de vous adapter. L'une des forces de l'anthropologie est de « regarder » ce que l'on fait pour analyser et se demander si cela fait sens.

Vous avez mis en évidence dans les trajectoires migratoires une connexion directe avec le site de Tây Thiên. Voilà une donnée surprenante : dans le cadre des « Journées de Tam Đảo », depuis 2008 nous menons un atelier dans cette région et nous n'avons jamais eu

d'informations sur les relations entre Tây Thiên et la station de Tam Đảo^[16]. Pourquoi les gens que vous avez enquêtés sont-ils dans l'année trois mois à Tây Thiên puis six mois à Tam Đảo ? À Tây Thiên, il s'agit des mois de janvier à mars. Durant cette période, à Tam Đảo, il fait froid et personne ne vient. Autour du Têt, Tây Thiên propose de grands festivals religieux qui attirent des milliers de touristes. Les activités commencent plus tardivement à Tam Đảo, avec le retour des beaux jours. Les deux sites sont donc complémentaires dans le temps.

[François Roubaud]

D'après vos enquêtes, les personnes étaient très ouvertes et accueillantes. Certains se sont rendus compte que cela était plus facile à la campagne qu'en ville. La question se pose de savoir comment adapter l'enquête à une situation urbaine, beaucoup plus dure et tendue. Vos enquêtes ont été d'environ une heure à une heure et demie, elles correspondent à la durée d'enquêtes semi-structurées. Vous étiez certainement plus proche de l'enquête semi-structurée qu'anthropologique qui demande beaucoup plus de temps.

[16] – Culas, C., Tessier, O., Formation en sociologie et anthropologie : méthodes et flexibilité, enquêtes de terrain et organisation du recueil de donnée, in Lagrée S (éditeur), *Les Journées de Tam Đảo. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement* (2), Université d'été en sciences sociales, Éditions The Gioi, Hà Nội, septembre 2009, pp. 241-356 ;

– Arditi, C., Culas, C., Tessier, O., Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie, in Lagrée S., Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (éditeurs scientifiques), *Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Tri Thuc, juillet 2010, pp. 485-539.

Textes également disponibles sur le site : www.tamdaoconf.com

[Mireille Razafindrakoto]

Nous avons par ailleurs eu la chance de visionner une sorte d'entretien anthropologique extrêmement riche avec le film documentaire projeté hier, « Rêve d'ouvrière ». Pourquoi correspond-il à un entretien anthropologique ? Nous avons suivi quelques personnes, il ne s'agit pas de quantitatif. Les questions étaient souvent ouvertes et surtout la réalisatrice a suivi les personnes. Au début, elle n'a posé aucune question. Elle a suivi une personne juste pour comprendre, sans poser de questions, pour voir comment elle vit.

L'enquête anthropologique apporte toute la symbolique liée à ce que représente un travail, le contexte social et familial. Nous sommes dans la perception de la population, la manière de vivre, les trajectoires. Tout cela est lié à une question concrète : quel type de politique doit-on appliquer à l'informel, doit-on développer ce secteur ou non, les individus y travaillent-ils volontairement ? La compréhension des logiques, des comportements, des réseaux sociaux autour des unités de production informelles peut aider à la définition de politiques qui pourraient les appuyer, les inciter à se formaliser.

Avez des éléments à apporter concernant les entretiens que vous avez menés hier ?

Nguyễn Hồng Bắc

Les individus les plus pauvres semblent plus solidaires. Par exemple, les fournisseurs acceptent de se faire payer après la vente des produits. Par ailleurs, le réseau social, famille et proches, tient une place centrale. Une personne enquêtée a ainsi bénéficié du local de son oncle ; ceux qui proposent les mêmes produits s'associent pour l'achat d'un véhicule de transport.

[François Roubaud]

Le lien fort entre les activités agricoles et non-agricoles explique certains écarts dans les résultats quantitatifs et qualitatifs. Nous n'avons pas retrouvé cela dans les enquêtes sur Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, peut-être parce qu'il s'agit de zones urbaines. Le lien avec l'agriculture apparaît ici car nous sommes dans une région rurale. On a dit que les pauvres sont plus solidaires, ne paient pas la patente et que les fournisseurs leur font crédit. Une personne ne paye pas la patente car elle connaît probablement les autorités locales. Celles-ci ne sont pas pauvres. Il s'agit d'une solidarité entre ceux qui sont pauvres et des autorités locales qui ne le sont pas. La solidarité entre les pauvres ne me paraît pas très claire.

[Christian Culas]

La gestion du mode de règlement des produits est locale, ce qui prouve que les gestionnaires, ou les fournisseurs, ont une flexibilité dans leur comportement. Ils s'adaptent en fonction des personnes, cela permet au système de fonctionner.

Cristina Bellinin Lievens

J'ai l'impression que l'on assiste à une restructuration du marché du travail. Nous avons enquêté une personne venant d'une famille aisée d'agriculteurs. L'opportunité du développement du tourisme à Tam Đảo l'amène, grâce à l'aide d'un oncle et d'une tante, à monter un magasin. Il s'agit de gens aisés s'employant directement dans le formel. Dans une seconde enquête, il s'agit d'une dame de 66 ans qui quitte le secteur agricole pour les activités touristiques à Tam Đảo. Elle n'a aucun investissement de départ, pas de local. Elle est dans l'informel.

[François Roubaud]

L'hypothèse est intéressante : les réseaux sont moins importants à Tam Đảo que ceux dont on dispose dans les grandes villes. Peut-on migrer de la campagne vers Hà Nội sans réseau ou avec peu de réseau ? Différents pays de la région sont représentés dans notre atelier, que se passe-t-il dans vos pays respectifs, dans un autre contexte ? Autre question : quelles différences avez-vous constaté entre les deux types d'enquêtes, semi-structurée et anthropologique ?

[Jean-Pierre Cling]

On sait que beaucoup de migrations nationales ou internationales sont liées à des migrants du même village, de la même région. Est-ce que le fait qu'il y ait déjà des migrants temporaires à Tam Đảo est un facteur qui favorise les migrations de Tây Thiên ? Il serait intéressant d'observer les liens existants avec les commerçants de Tam Đảo.

Cristina Bellinin Lievens

Au Cambodge, pour les jeunes hommes, il y a le réseau des pagodes qui permet notamment d'accueillir beaucoup de jeunes hommes non mariés. Ils vivent dans ces pagodes, partagent des chambres. Pour les jeunes femmes, quand elles travaillent dans des usines, elles vivent dans des dortoirs. Y a-t-il au Việt Nam, des lieux servant de relais qui font que l'on peut traverser le pays tout en sachant que l'on trouvera un endroit où dormir et manger ?

Nguyễn Hồng Bắc

Nous n'avons pas ce système de pagodes au Việt Nam. Beaucoup de jeunes travaillent dans la menuiserie ou dans la construction. Il est courant de demander l'autorisation au propriétaire d'installer une tente et de dormir directement sur le terrain. Les ouvriers louent également une chambre qu'ils partagent à plusieurs.

Pattiya Jimreivat

Beaucoup de gens de la campagne viennent à Bangkok pour y travailler. Ils bénéficient de liens familiaux ou personnels sur place. De nombreux Laotiens se déplacent à Bangkok également. Dans les temples, les bonzes acceptent souvent les personnes qui viennent du même village ou de la même province.

Souphanthong Douanglattana

Au Laos, les jeunes hommes bénéficient aussi du réseau des pagodes lorsqu'ils se déplacent vers la capitale pour chercher du travail.

[Mireille Razafindrakoto]

Essayez d'identifier les atouts essentiels et complémentaires qui n'apparaissent pas dans les enquêtes statistiques ou les entretiens semi-directifs.

[Christian Culas]

On a beaucoup parlé de contraintes mais pas assez de ce qui était « facilitant ». L'enquête anthropologique nous montre une limite des catégories produites.

Les stagiaires

« Motivations et facilités » sont dans la même catégorie.

[Christian Culas]

La motivation est plutôt quelque chose de personnel, les facilités viennent plutôt de l'extérieur. Quelles sont les petites choses qui facilitent l'installation des unités de production ?

[Jean-Pierre Cling]

Est-ce que tous les gens qui viennent à Tam Đảo logent sur place ou bien repartent-ils chez eux le soir ?

[Christian Culas]

Peut-être 80 % des personnes interrogées sont en lien avec le village de Tây Thiên. Nous n'avons pas demandé si les gens dormaient à Tam Đảo ou s'ils rentraient à Tây Thiên. Certains ont-ils récolté cette donnée ? Les logements sont-ils individuels ou collectifs ? Une autre manière de voir apparaître en creux les réseaux sociaux : partager le même toit, c'est avoir des relations souvent fortes.

Lê Thế Vững

La femme interrogée habite dans la maison d'une amie. Elle ne paye que la consommation d'électricité et d'eau. Une autre occupe la maison d'un voisin ; ils cuisinent et mangent ensemble. Les vendeurs les plus jeunes ne viennent ici que le week-end, moment de la semaine où le nombre de touristes est le plus important. Cette dame doit affronter la concurrence de ces jeunes vendeurs et reste en permanence à la station.

Nguyễn Thị Thu Huyền

Nous avons enquêté un photographe. Il y avait auparavant environ soixante photographes à Tam Đảo, ils sont à présent une quarantaine. Le réseau social est très

développé. Ils se passent le mot lorsque des groupes de touristes arrivent. Ils louent des chambres pour passer le week-end à la station, du vendredi au dimanche.

[François Roubaud]

Nous allons parler maintenant des perspectives pour les enfants.

Pattiya Jimreivat

La dame interrogée souhaite que ses enfants suivent des études supérieures, elle travaille pour financer ce projet.

Souphanthong Douanglattana

L'homme que nous avons enquêté s'emploie dans le secteur formel. Il a emprunté de l'argent afin que ses enfants soient scolarisés. Il aimerait qu'ils travaillent comme fonctionnaires, qu'ils aient un vrai statut social.

[Mireille Razafindrakoto]

Quelques points importants de résumé : le travail informel est en général moins dur que le travail agricole ; les familles de Tây Thiên qui se sont faits exproprier viennent à Tam Đảo, au moins quelques mois dans l'année ; les gens sont plutôt satisfaits du passage de l'agricole à l'informel ; ils souhaitent que leurs enfants travaillent dans le secteur formel.

[François Roubaud]

J'aimerais savoir si ceux qui travaillent plutôt avec des méthodes quantitatives ont été convaincus de l'intérêt de rapprocher leurs enquêtes avec des approches plus qualitatives. Et réciproquement, les sociologues, anthropologues présents ont-ils été convaincus de l'intérêt des approches quantitatives ou non ?

Nguyễn Hồng Bắc

Les résultats obtenus sont très satisfaisants. Lors de la projection du film « À qui appartient la terre ? » en session plénière, nous avons constaté que la transition agraire est aussi source de graves problèmes fonciers. L'approche qualitative, en lien avec le quantitatif, permet de proposer des politiques pertinentes d'accompagnement.

[Mireille Razafindrakoto]

Je tiens à remercier tous les participants pour avoir suivi cet atelier qui était pour nous un véritable défi. Le sujet était complexe : il s'agissait de trouver des complémentarités entre différents types d'approches, le groupe était constitué de personnes aux profils fortement différenciés. Certains travaillent avec des approches quantitatives tandis que d'autres sont des spécialistes du qualitatif. Il a fallu tenir compte de cette diversité du groupe. Nous avons été agréablement surpris des résultats obtenus en si peu de temps. Merci beaucoup pour votre participation. Nous espérons vous revoir lors de la prochaine session en 2011 !

[Christian Culas]

Vous avez tous eu en main la publication des JTD 2009. Nous retrouverons dans l'ouvrage qui sera édité en 2011 cette semaine de formation passée ensemble ainsi qu'une synthèse des données de terrain. Vous avez participé à une future publication trilingue – anglais, français et vietnamien – qui sera disponible en ligne sur le site tamdaoconf.com.

2.2.6. Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Christian Culas]

Cet atelier est né d'une discussion, en 2010, entre des statisticiens, des économistes et anthropologues voulant établir un dialogue entre approches quantitative et qualitative. Le défi était grand et a soulevé un certain scepticisme : la mise en relation d'une approche statistique, mathématique et d'une analyse anthropologique narrative. La semaine passée ensemble a été une expérience humaine et intellectuelle fantastique, je tenais à le souligner.

Rapporteur (1)

Notre formation a été construite autour d'enquêtes statistiques macros – nationales, régionales et urbaines –, et de méthodes socio-anthropologiques à une échelle micro – individus, familles, villages.

Image 4 *Approche quantitative : les enquêtes statistiques*



Source : Vincent Rif, Enquête sur l'emploi du temps des belges, dessin pour l'Echo, juin 2008.
NB : le dialogue a été changé et rajouté par les auteurs.

Image 5 *Approche qualitative : Les enquêtes*



Source : Vincent Rif, Enquête sur l'emploi du temps des belges, dessin pour l'Echo, juin 2008.
NB : le dialogue a été changé et rajouté par les auteurs.

Qu'est ce que l'enquête statistique ? Il s'agit d'une enquête permettant de quantifier un phénomène. Elle se réalise sous forme de questionnaires et se fonde sur la loi des grands nombres. La qualité d'une enquête statistique dépend de la pertinence du découpage conceptuel et de la définition des catégories. Elle dépend aussi de la qualité du questionnaire, de l'interaction, de la confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. L'enquête peut être sous forme d'entretien, « face-à-face », téléphonique ou par courrier. Une enquête statistique se compose des étapes suivantes :

- étape méthodologique : définition du champ de l'enquête, échantillonnage et questionnaire ;
- étape technique : collecte des données sur le terrain, saisie des données et sorties des premiers résultats ;
- publication : analyses et interprétations des données, présentations, description des premiers résultats obtenus.

Quelles sont les limites ? Les notions et catégories pré-établies ne peuvent être tout à fait adaptées à l'histoire, aux situations de l'enquêté au moment donné. Un questionnaire ne permet pas de saisir aisément les processus sociaux et demeure en lien direct avec l'efficacité et la pertinence des questions choisies préalablement. Les informations obtenues ne sont pas exhaustives.

L'enquête socio-anthropologique. Les processus et les choix du chercheur sur l'ensemble des informations collectées sur le terrain sont au cœur de l'enquête. L'anthropologue ne considère pas toutes les informations obtenues au moment de l'enquête. On parle de « production de données » du fait des processus intellectuels en jeu :

- insertion et imprégnation dans l'environnement, observation participante ;
- entretiens et interactions suscitées par le chercheur ;
- observations et descriptions de la situation, des actes, des conditions, des discours ;
- procédés de recension, recours à des dispositifs construits d'investigations systématiques ;
- sources écrites – articles, rapports locaux etc. –, sources audio-visuelles.

Ce type d'enquête se prépare sur le long terme. Elle ne résulte en aucun cas de recettes préalables. L'entretien suit des axes de recherche posés au bureau, mais doit s'adapter en temps réel en fonction des données produites sur le terrain.

Quelles sont les limites ? Seule la généralisation des processus, des relations objectives est possible.

Tout au long de l'atelier, notre problématique a été d'examiner le phénomène de transition à partir d'études de cas de vendeurs de rue à Tam Đảo.

Tableau 26 Différences et complémentarité entre les approches

	APPROCHE QUANTITATIVE	JONCTION	APPROCHE QUALITATIVE
<i>Outils</i>	<i>Enquêtes statistiques</i>		<i>Entretiens qualitatifs et observations</i>
Postulat général	La loi des grands nombres → représentativité des résultats		Etudes de cas approfondies → la véracité, la plausibilité
Échelle de l'observation	Globale (grand ensemble d'individus) Echelle macroscopique		Locale (une localité, un sous-groupe donné)
Échantillon	Large (souvent aléatoire)		Restreint (ciblé et souvent non aléatoire)
Démarche	Démarche "hypothético-déductive" <i>Vérifier des résultats théoriques</i> + Démarche "inductive" Théoriser des observations empiriques	Combinaison (différents ordres et proportion)	Démarche "inductive" <i>Théoriser des observations empiriques</i> + Démarche "hypothético-déductive" Vérifier des résultats théoriques
Instruments principaux	- Questionnaire (questions fermées avec option de réponses données à l'avance - Base de sondage (échantillon)		- Observation, description, Notes/enregistrement, photo, Interview; - Questions ouvertes - Interview socio-anthropologique.

Source : Construction des formateurs et stagiaires.

Tableau 27 Différences et complémentarité entre les approches

	APPROCHE QUANTITATIVE	JONCTION	APPROCHE QUALITATIVE
Résultats	Information au niveau macro	Information	- « Récits » - Information qualitative - Logique des comportements
Avantages	- Cadrage socio-économique globale - Généralisation des informations		- Plus d'interactions avec l'enquête - On essaie de saisir la totalité des informations/conditions de l'individu enquêté
Inconvénients	- Prend peu en compte les points de vue des enquêtés - Réponses suggérées - On ne sait pas si informations /options exhaustives.		On ne peut pas généraliser
Mode de résolution : combinaison et harmonisation des deux méthodes, avec une alternance/interaction (en particulier concernant des cas où il y a un changement de contexte, des facteurs ou nouveaux sujets)			

Source : Construction des formateurs et stagiaires.

Rapporteur (2)

Voici à présent quelques résultats de l'application de ces méthodes à notre étude du secteur informel au Viêt Nam.

Tableau 28 *Contexte national - Le poids du secteur informel*

Emplois par secteur institutionnel au Viêt Nam

Secteur institutionnel	Emplois	Structure (%)	
	2009 (en 1000)	2007	2009
Public	4 550	10.7	9.7
Entreprise étrangère	1 360	2.0	2.9
Entr. privée domestique	3 610	5.7	7.7
Entr. individuelle formelle	3 610	7.8	7.7
Entr. individuelle informelle	11 100	23.5	23.7
Agriculture	22 660	50.0	48.3
Total	46 890	100	100

→ **Secteur informel :
premier source d'emploi
non agricole**

→ **23 % de l'emploi total**

→ **50 % de l'emploi non
agricole**

→ **Estimations :**

20 % du PIB

25 % revenu du travail

⇒ **En moyenne, 1/3 des ménages tirent une partie ou la totalité de leur
revenu du secteur informel à Hà Nội et Hồ chí Minh Ville**

Source : LSF2007 et 2009, GSO, calculs des auteurs.

Le secteur informel est la deuxième source d'emplois après l'agriculture. Si les emplois agricoles représentent 50 % de la structure des emplois par secteur institutionnel, les

entreprises individuelles informelles occupent près d'un emploi sur quatre et contribuent à environ 20 % du PIB.

Tableau 29 Perspectives

<i>Hà Nội</i>	% de chef d'UP pensant que leur UP a un avenir	% de chef d'UP qui souhaitent que leurs enfants reprennent leur activité
Manufacture	64.0	33.5
Commerce	44.2	18.1
Services	31.7	15.0
Total UP informel	42.2	19.5
Total UP formel	73.4	37.1
Total UP	48.3	22.9

- ⇒ **les chefs des unités de production ne sont pas optimistes**
- **42 % seulement considère que leur UP a un avenir**
 - **Moins de 20 % souhaitent que leurs enfants reprennent l'UP**

Source : 1-2-3 Survey, Phase 2 : Household Business and Informal Sector (HB & IS), Hanoi (2007), GSO/IRD-DIAL

42,2 % des responsables d'unités de production (UP) pensent qu'ils ont un avenir, 19,5 % souhaitent que leurs enfants reprennent leur activité dans ce secteur.

Nous avons complété cette étude menée à Hà Nội par des entretiens approfondis. Quatre axes de recherches ont été posés : trajectoire et perspectives ; motivation ; contraintes et satisfaction ; ressources et réseaux sociaux.

Présentation des conclusions de l'enquête « Mme Hạnh, vendeuse de vermicelle » proposée en semaine – Cf. Journée 2 et schéma trajectoire de vie – et des enquêtes qualitatives menées à la station – Cf. Journée 4.

[Christian Culas]

Trois types de méthodes ont donc été approchés : quantitative, qualitative et entretiens semi-dirigés. L'expérience, nouvelle pour les stagiaires, était de conduire une enquête se rapprochant de l'enquête anthropologique.

Public

Vous êtes-vous interrogés sur la durabilité des emplois informels ?

Stagiaire

Précisons à nouveau les deux approches. La méthode quantitative est avant tout utilisée dans les enquêtes statistiques pour obtenir des données socio-économiques chiffrées au niveau macro. La méthode qualitative correspond aux enquêtes socio-anthropologiques de terrain. Elle permet d'analyser une société et se concentre sur un groupe d'individus ; l'approche quantitative se fonde sur des échantillons afin de trouver la

représentativité pour un pays ou une province par exemple. Les deux démarches diffèrent : le quantitatif part d'hypothèses et utilise les informations obtenues des enquêtes pour vérifier ou pas ces hypothèses ; le qualitatif part d'une constatation préalable, une pré-hypothèse, et utilise les enquêtes pour théoriser les observations empiriques.

Quant à la question sur la durabilité des emplois informels, nous avons utilisé des données au niveau national pour constater les mutations du secteur informel. Ces dernières années, le poids des emplois agricoles se réduit en faveur d'emplois informels. Nous pensons que le secteur informel perdurera encore au Viêt Nam : les individus qui exercent dans ce secteur sont peu qualifiés, sans capital, ont peu d'espoir de trouver un emploi dans le secteur formel.

[Christian Culas]

On ne cherche pas les mêmes choses dans chacune des démarches. L'approche qualitative cherche à être représentative : à partir d'échantillons limités et choisis, elle veut représenter une grande population. Pour le qualitatif, cet objectif de « représenter une grande population » n'est pas au centre de la recherche : nous ne cherchons pas la représentativité, mais cherchons plutôt la véracité, on essaie de s'approcher de la réalité d'un petit groupe de personnes.

Notre atelier a la particularité de traiter un sujet qui est connecté avec les trois autres ateliers : transition agraire, rôle de la famille et des liens familiaux, les réseaux sociaux et enfin des éléments d'information sur le site de Tây Thiên. En fait, à Tam Đảo, en posant d'autres questions que celles de l'atelier « *Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation du foncier* », nous avons appris

que les gens de Đền Thờ ont une activité de vente pour les touristes qui se rendent à la station. Des connexions sont donc à faire entre les ateliers de cette quatrième édition des JTD !

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Olivier de Sardan, L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Etudes et travaux n°13, Octobre 2003

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Institut	Domaine de recherche	Niveau d'études	Thème de recherche actuel	Email
Bellinin Lievens Cristina (auditeur libre)	Université royale de Droit et de sciences économiques (Cambodge)	Gestion inter-culturelle	Master	Formation continue chez les jeunes professionnels	cristina@commeal-amaison-delicates-sen.com
Cao Ngọc Thành	Institut d'études du développement Hồ Chí Minh Ville	Économie	Master	Développement	ngocthanh_ier@yahoo.com
Chu Thị Vân Anh	Université de Thái Nguyên	Socio-anthropologie	Master	Méthodes de recherche en anthropologie	vananh_dth@yahoo.com.vn
Đào Ngọc Minh Nhung	Institut des sciences statistiques	Statistique	Chercheur	Statistiques	nhungdnm@gmail.com
Đỗ Nhị Linh Ngân	Département général de la statistique	Relations internationales	Chercheur	Secteurs et emplois informels	buratino5789@yahoo.com
Inthakesone Thaviphone	Faculté d'économie et de gestion (Laos)	Sociologie	Enseignant	Problèmes sociaux, ressources humaines	inthakesone_08@hotmail.fr
Jimreivat Pattiya	Université Mahidol (Thaïlande)	Ethnologie et ethno-linguistique	Enseignant	Croyances et pratiques rituelles chez les minorités ethniques en Asie du Sud-Est	jpattiya@gmail.com
Lê Thế Vững	Institut de développement du Sud	Sociologie de l'environnement et de la santé	Chercheur	Environnement, pauvreté et santé	thevunglytruong@gmail.com
Lê Thị Thanh Lan	Institut de recherche de développement de Hồ Chí Minh Ville	Économie agricole	Doctorant, enseignant	Aménagement agricole dans les zones péri-urbaines de Hồ Chí Minh Ville	lethithanhlam1010@yahoo.com
Lê Thủy Tiên	Département général de la statistique	Statistiques	Chercheur	Secteurs et emplois informels	littien@gso.gov.vn
Lê Xuân Thọ	Université de Hà Nội	Développement	Master, enseignant	Réduction de la pauvreté	tho281080@yahoo.com
Mohamad Zain Musa	Institut du monde et civilisation Malais	Histoire	Doctorant	Inscriptions sur stèles	matzen@ukm.my
Nguyễn Hồng Bắc	Institut d'économie et politiques mondiales	Economie	Master	Mobilité du travail et trafic humain	nghbac@yahoo.com
Nguyễn Ngọc Anh	Institut de développement du Sud	Sociologie rurale	Chercheur	Comportements économiques des ménages (dépenses) dans le Sud-Est du Viet Nam	anhnguyencpr@yahoo.com

Nom et prénom	Institut	Domaine de recherche	Niveau d'études	Thème de recherche actuel	Email
Nguyễn Thị Bảo Hà	Institut de développement du Sud	Démographie, développement	Master	Structure sociales, assurance sociale dans le delta du Mékong	tybao510@yahoo.com
Nguyễn Thị Cúc Trâm	Institut de développement du Sud	Sociologie	Chercheur	Sociologie urbaine	cuctramnguyen@gmail.com
Nguyễn Thị Thu Huyền	Institut des sciences statistiques	Statistique	Master	Statistiques	huyen0nguyen@gmail.com
Pian Glenn (rapporteur)					glenn_pianx5@hotmail.com
Prum Rithy	Institut de technologie du Cambodge (ITC)	ITC	Enseignant		tithyprum@yahoo.com
Phạm Văn Trọng	Institut de populations et sociétés	Démographie	Master, chercheur	Impacts de l'urbanisation sur le mode de vie des populations	pvttrongxhh@gmail.com
Phạm Việt Hà	Enda-Việt Nam	Développement	Chercheur	Développement communautaire	vietha2805@yahoo.com
Pholpath Tangtrongchitr	Université Rajabhat Chandrakasem	Sciences sociales	Chercheur	Les indications géographiques en Thaïlande	pholpath@hotmail.com
Souphanthong Douanglattanana	EHESS	Anthropologie de l'Asie du Sud-Est	Master	Droit et minorités ethniques au Laos	douanglat@yahoo.fr
Tạ Thị Tâm	Institut d'anthropologie	Urbanisation, transitions agraires	Chercheur	Urbanisation : questions foncières et adjudication des terres agricoles	tam110986@gmail.com
Trần Thị Hồng Thủy	Concetti	Développement, institutions	Master, chercheur, développement	Réduction de la pauvreté au Nord du Việt Nam	tranthihongthuy@yahoo.com
Wan Mohtar wan ikhlas	Université de Défense nationale de Malaisie	Méthodologie, inter-culturalité	Enseignant	Méthodologie d'enseignement	ikhlas@upnm.edu.my

2.3. Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie : « Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et de l'usage du foncier »

Pascal Bourdeaux – EPHE, Emmanuel Pannier – université de Provence-Aix-Marseille 1, Olivier Tessier – EFEO

Lors des précédentes « Journées de Tam Đảo » 2008 et 2009, les participants à l'atelier terrain ont décrit et analysé le processus d'implantation d'un projet touristique dénommé « Festival de Tây Thiên » dans la commune rurale de Đại Đình. Ce projet doit être parachevé en 2013 (– cf. publications disponibles sur le site www.tamdaoconf.com.)

Les stagiaires ont pu identifier trois phases successives de développement qui se caractérisent toutes par des modalités d'implantation et de gestion *top-down*, des incohérences dans la définition de la nature même du projet et dans celle de ses finalités. L'emprise croissante du projet sur les terrains d'habitation et les terres agricoles se solde par une augmentation exponentielle

du nombre d'expropriations. L'opacité des procédures de prise de décision, le manque patent d'informations et de communication, les importantes fluctuations du niveau d'indemnisation concédé aux villageois expropriés et l'apparent désintérêt des autorités locales (commune) et de niveaux supérieurs (district, province) quant aux conséquences socio-économiques du projet sur la population locale, sont quelques uns des facteurs explicatifs de la situation conflictuelle entre les différents groupes d'acteurs et de la radicalisation des positions vis-à-vis du projet.

Une des particularités marquantes du terrain étudié, partant son intérêt, est que la problématique – l'intervention publique dans

le domaine foncier sous la forme d'un projet touristique –, se construit sous nos yeux.

La problématique transversale « transition vécue/transition décrétée » sera traitée dans le cadre de cet « atelier terrain 2010 » au travers de l'étude des modalités d'implantations du projet touristique et de son impact au niveau local. Cette problématique commune aux trois groupes de travail sera abordée sous trois angles singuliers mais complémentaires :

- groupe animé par Emmanuel Pannier : le projet tel qu'il est vécu « d'en bas », les modalités concrètes de son déroulement au niveau local et les réactions des habitants autour a) des enjeux et des pratiques d'accès aux ressources foncières, b) des modalités d'expropriation et de compensation, c) de la nature et des lieux d'expression des tensions et conflits entre les groupes stratégiques (revendications villageoises, réaction des autorités), d) de la circulation de l'information et de la communication autour du projet ;
- groupe animé par Olivier Tessier : dans la mesure où le projet de développement touristique est dirigé et géré de façon *top-down*, l'analyse en termes de groupes stratégiques et d'impact sur la population locale sera abordée avec les acteurs administratifs et politiques du niveau intermédiaire (district) et supérieur (province) ;
- groupe animé par Pascal Bourdeaux : afin de comprendre les enjeux locaux du projet touristique, le groupe s'intéressera aux stratégies adoptées pour insérer symboliquement (mémoire des lieux de culte), historiquement (culte des lieux de mémoire) et économiquement (mobilité et accueil de pèlerins) le « Festival Tây Thiên » dans l'espace communal.

(Retranscription)

Journée 1, matinée du lundi 19 juillet

[Olivier Tessier]

Nous organisons cet atelier sur les techniques d'enquête de terrain pour la quatrième année consécutive ; comme en 2008 et en 2009, nous allons nous déplacer dès demain matin dans un village du piémont de Tam Đảo pour trois jours de travail. Notre objectif est de partager durant la semaine nos expériences d'enquête de terrain.

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre)

Durant la matinée, Pascal Bourdeaux nous présentera une réflexion sur l'histoire orale et l'utilisation des données orales par les historiens. Puis, Emmanuel Pannier nous donnera un aperçu général du village de Đền Thờ et du contexte particulier dans lequel nous allons effectuer notre terrain. Enfin, les stagiaires venant de la province de Lào Cai, et qui ont participé à l'atelier en 2009, nous restituerons les principales conclusions des travaux de l'an passé. Vous pourrez ainsi échanger avec eux sur les modalités d'enquête et sur les résultats obtenus. En début d'après-midi, je ferai un point sur quelques aspects concrets relatifs aux techniques d'enquête. En fin de journée, les participants à l'atelier se répartiront en trois groupes correspondant aux trois thématiques qui seront abordées cette année sur le terrain. Chaque groupe se composera de trois binômes.

2.3.1. Approches de l'enquête de terrain par l'histoire orale à travers quelques études de cas en Asie du Sud-Est

[Pascal Bourdeaux]

Je vous propose de mener une réflexion sur l'oralité, sur l'enquête orale telle qu'elle peut être vue par un historien. Posons-nous ainsi une première série de questions : comment un historien comprend-il l'enquête de terrain ? Comment évaluer la validité des données recueillies ? Cela fait-il sens pour lui ? Quel sens donner au concept d'*Oral History* ou « histoire orale » ? Cette intervention n'a pas d'ambition théorique, car elle pourrait nous amener à définir plus précisément les différentes approches et les débats qui animent intérieurement chacune des disciplines. Pour prendre le seul exemple très général de l'histoire contemporaine, pensons aux spécificités de l'histoire politique qui s'intéresse aux acteurs plus ou moins éminents, l'histoire sociale qui se définirait comme une histoire plus quantitative et prosopographique, l'histoire culturelle qui fait se rapprocher le centre d'intérêt vers l'histoire des mentalités, des sensibilités, où les données individuelles et psychologiques que certains récusent priment sur les perceptions et les représentations... Je suis parti de réflexions personnelles, à partir d'une propre expérience de « terrain ». J'ai en effet, en tant qu'historien, mené des enquêtes, des entretiens au Viêt Nam, en particulier au Sud du pays. Je voudrais ouvrir une discussion avec vous, sociologues ou anthropologues, afin de mieux comprendre comment nos sensibilités respectives peuvent entrer en discussion. « Approches de l'enquête de terrain par l'histoire orale à travers l'étude de quelques études cas en Asie du Sud-Est »,

revenons un instant sur les contradictions de l'intitulé. Les historiens ne parlent pas d'enquêtes de terrain mais de témoignages, d'entretiens et de témoins. Ils peuvent manifester différemment les usages sociaux qu'ils font des « informations » recueillies sous forme orale. Le terme « histoire orale » vient de l'anglais *Oral History* qui pose lui aussi problème pour de nombreux historiens, j'y reviendrai dans mon exposé.

Je développerai trois angles de réflexion : 1. l'histoire orale dans les sciences historiques générales, des origines jusque dans les années 1980 ; 2. le passage en France de l'histoire orale aux sources orales ; 3. les programmes d'histoire orale actifs en Asie du Sud-Est, enfin la situation de l'historien et de l'oralité au Viêt Nam.

Oralité et histoire ancienne : l'acteur et le témoin

Replongeons tout d'abord aux sources de l'histoire ancienne et de la Grèce antique. Hérodote définit l'Histoire comme une enquête (*historia*), terme venant d'*histor* qui signifie « témoin » ou « juge » ; elle est considérée comme un sens d'observation. Quand le grand historien grec, Thucydide, écrit son histoire de la guerre du Péloponnèse en date du premier siècle de notre ère, il a recours à des témoins visuels, à des gens qui étaient présents et qui ont vu les événements (témoins oculaires). L'oralité est ainsi au fondement même de l'Histoire. Avec l'apparition du christianisme et l'émergence de l'histoire ecclésiastique, l'histoire de l'Église, l'oralité va jouer un nouveau rôle. Les témoignages vont authentifier la révélation religieuse, c'est le rôle du témoin. Avant l'écrit, la transmission orale, de témoin à témoin des origines, authentifier la parole révélée. Durant la période médiévale du

Moyen-âge occidental, jusqu'au 13^e siècle, la tradition orale se perpétue avant que certains témoignages ne passent à l'écrit. L'écrit prend alors une valeur primordiale sur l'oral. Le travail de l'historien n'est plus alors le recueil de témoignages, l'historien fait taire les témoins et se fait compilateur de documents et de témoignages. On peut penser aux « moines copistes », bénédictins érudits à l'origine de la constitution de grandes bibliothèques médiévales. Les historiens de l'Antiquité, des temps anciens, s'étaient donc déjà posés la question de l'oralité. Il s'agit d'une réflexion transversale dans l'histoire et qui a été réactivée de façon très forte à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. L'histoire contemporaine va amener à réfléchir sur de nouvelles méthodes.

Constitution des traditions historiques

Le 19^e siècle marque l'émergence de la science, de la recherche de la scientificité, et en particulier l'émergence du positivisme. En s'écartant des temps mythiques ou théologiques, l'histoire devient « science historique » ou « science du passé ». De nouvelles écoles historiques apparaissent et renforcent le rapport direct entre l'histoire et le document. Pour l'histoire méthodique, il n'y a pas d'histoire sans documents, l'oral n'a aucun rôle à jouer dans l'écriture de l'Histoire. L'Histoire devient la science des traces écrites. On s'intéresse à l'authenticité de la provenance et non pas au contenu du document. L'entre-deux guerres voit l'émergence, en Occident, de la « nouvelle histoire ». Mettons entre parenthèse la seconde guerre mondiale qui opérera une coupure dans la chronologie historique ainsi que dans les mentalités et, en prolongement, dans la façon d'écrire l'histoire aussi bien que de penser le présent.

Pour l'histoire orale, ou *Oral History* au sens strict, il faut se pencher du côté des États-Unis de l'après seconde guerre mondiale. Toutes les destructions, les violences, les régimes autoritaires, la Shoah, vont jouer un rôle très important dans la façon de penser l'histoire contemporaine et de reconsidérer la mémoire et la parole du témoin. En 1948, à l'Université de Columbia à New York, Allan Nevins, journaliste devenu enseignant, crée un premier centre d'histoire orale. L'objectif est de recueillir des témoignages de l'élite de la vie politique, économique ou culturelle. Ce projet est concomitant d'une nouvelle invention moderne, le magnétophone : désormais, on peut enquêter et retranscrire fidèlement tout ce qui a été dit. On glisse ainsi de la retranscription de l'entretien oral vers la constitution de sources et d'archives orales. Dans les années 1960, de nombreux centres d'histoire orale apparaissent aux États-Unis et en Europe ; l'entretien comme substitut aux sources écrites devient une pratique commune.

Le département de sociologie de l'université de Chicago va s'intéresser à l'étude des minorités et des exclus de la société américaine. Bien que la démarche est apparue dès les années 1920, il va réellement lancer des enquêtes auprès d'individus qui, jusqu'à présent, étaient laissés en marge de l'histoire – populations noires ou hispaniques, les exclus du système social – *out world*. On entre dans une forme d'histoire militante.

Un autre élément est également à souligner : le programme de conservation de la mémoire des anciens combattants, lancé par le président Roosevelt après la seconde guerre mondiale ; de même en Europe, notamment en France, avec la création du Comité d'étude sur la libération et, bien évidemment, le rôle

crucial de la Shoah dans la compréhension des événements passés et dans la lutte contre le négationnisme. Pensons notamment au livre de Wieviorka, *L'ère du témoin*, qui propose plus généralement une réflexion sur la production du témoignage.

Une nouvelle dimension fait jour, celle des anciens pays colonisés qui vont utiliser la technique de l'entretien, de l'histoire orale comme forme de militance anticolonialiste, pour rappeler l'histoire des peuples colonisés, absente de l'histoire coloniale. La réflexion se tourne d'une façon générale vers une « histoire vue d'en bas », l'histoire des petits, des gens simples ; on glane les éléments de la vie quotidienne et de la société, on parlera plus tard d'*Alltagsgeschichte* ou de *gesellschaftsgeschichte* sous l'influence de l'historiographie allemande. En Inde, cette orientation du questionnement va donner corps aux *Subaltern Studies*. Cette nouvelle approche de la recherche en sciences sociales va s'opposer à celle des anciens colonisateurs, à savoir la recherche anglaise mais des hautes classes, des castes indiennes. Elle se rapproche des parias, des petites-gens pour les intégrer dans le processus de transformations de la société. On voit également apparaître l'influence du marxisme critique. En Angleterre, l'histoire orale se développe avec l'anthropologie et la sociologie et donne naissance à la « Nouvelle histoire sociale » – *New Social History* – qui prend pour cible la vie des ouvriers, des travailleurs. En Allemagne comme en Italie, en lien avec un passé fasciste, l'histoire orale va jouer, après la révolution des étudiants des années 1968, un double rôle : à la fois en s'intéressant aux exclus, aux minorités, aux subalternes mais également en questionnant le passé fasciste.

En France, les historiens vont faire généralement bloc contre ces approches de l'Histoire (héritages du comtisme, de l'histoire quantitative, du structuralisme). C'est sous l'impulsion de Daniel Bertaux et du groupe d'étude de l'approche biographique en sociologie que la situation commence à évoluer.

On pointe donc l'intérêt d'une histoire de la vie quotidienne, d'une histoire des mentalités dans les années 1960-1970. Prolongeons en nous référant, à titre d'exemple, à l'étude d'ethnographie religieuse que Georges Condominas a consacrée au bouddhisme populaire lao. Dans ces recherches, l'auteur prend le bouddhisme tel qu'il est vécu, pratiqué. Il s'éloigne de l'analyse textuelle ou philologique du bouddhisme pour examiner, réellement, comment les gens vivent leur bouddhisme. Parler de religion vécue, de religion populaire est également extrêmement ambigu. Ce type d'approche a été critiqué ou, du moins, a suscité de nombreux débats entre sociologues. Notons à ce sujet que lors de la réédition de l'étude de G. Condominas sous forme d'ouvrage (publication de L'EFEO), ses initiateurs ont opté pour une modification du titre, « Bouddhisme au village » remplaçant « Bouddhisme populaire ». On voit ici l'interrogation, la recherche du « populaire », du « vécu ».

En France, deux historiens de l'université d'Aix-en-Provence vont compter dans l'apparition de l'histoire orale. Claude Bouvier et Philippe Joutard fondent le « Centre de recherche méditerranéen sur les ethno-textes et l'histoire orale ». Contrairement à d'autres pays, l'histoire orale qui émerge ici n'est pas militante. Un autre pilier est la création à Paris de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) en 1978. On ne considère plus uniquement

l'histoire contemporaine qui commence en France, et en Europe, avec la Révolution française de 1789. L'Histoire du temps présent est post-seconde guerre mondiale. D'autres courants vont apparaître comme l'Histoire immédiate définissant la période très contemporaine : des historiens vont mener une réflexion épistémologique (méthodes, sens, usages) sur la manière d'expliquer l'Histoire du temps présent considéré comme source.

Avant de relever les critiques généralement faites à l'histoire orale, je voudrais mentionner Florence Descamps, maître de conférences à l'École pratique des hautes études qui, depuis de très nombreuses années, y assure un séminaire sur l'histoire et les archives orales. Elle a publié, en 2001, *«L'historien, l'archiviste et le magnétophone»*. L'ouvrage de presque mille pages traite de l'histoire des usages de la source orale en sciences sociales, des différentes étapes qui mènent de la conception d'un recueil d'archives orales à sa conservation. Il y a ici, je crois, un élément important de distinction entre l'approche historique et l'approche socio-anthropologique : un historien entre apparemment dans la logique de constituer un recueil ou un *corpus* de documents, il se pose la question de la conservation et de la transmission ; cela induit une question juridique de consultation et d'utilisation des documents. Enfin, le livre aborde l'exploitation des archives orales et pose la question de l'intérêt et de la richesse des sources orales.

L'histoire orale en débat

La première difficulté porte sur l'authenticité de la parole et de ce que l'on dit. La parole peut être évolutive et un témoin peut affirmer une chose puis revenir sur ce qu'il a dit. L'historien travaille par ailleurs à partir de sources provoquées, il crée sa source et oriente donc le témoignage et son histoire. Lors de l'entretien, il ne faut pas s'intéresser uniquement au contenu, qui est un contenu historique. Les événements se passent dans le passé mais il faut tenir compte de l'interaction, du moment de l'entretien pour comprendre les silences, les lapsus, le comportement de la personne. On se rapproche des démarches de la sociologie, de la sociolinguistique ou de la psychologie, sous ces angles d'analyse du discours. Ici, certains historiens sont très réticents à s'engager dans la voie psychologisante : *«Faisons de l'histoire, pas de la psychologie!»* Parmi les nombreux effets pervers de l'histoire orale, on compte « le handicap de *l'a posteriori* » : la mémoire est influencée par ce que l'on vit maintenant, par le poids du conformisme, par l'effet recherché de prestige. Il y a distorsion, un écart entre le moment passé, le moment présent et le rôle de la mémoire. Se pose alors la question cruciale du rapport entre la mémoire et l'histoire. L'histoire n'est pas la mémoire ; la mémoire peut être un matériel pour faire de l'histoire en critiquant, en analysant, en déconstruisant cette mémoire. Le témoignage oral est une mémoire triplement vivante : pour ce qu'elle restitue du passé, ce qu'elle révèle du présent, et ce qu'elle crée dans l'instant (expérience d'histoire, d'archives et de société). Cette question trouble le travail de l'historien car on vient parfois contredire, pour des questions de militantisme, son travail. Prenons l'exemple, en France, des enjeux et des débats

sur la colonisation depuis la Loi de 2005 où les témoins, les acteurs parlent. Ils font un travail de mémoire qu'ils veulent assimiler à de l'histoire.

Parmi d'autres effets pervers, l'un des premiers est de savoir qui parle quand je dis « je ». Lorsque l'on enquête, s'agit-il de la mémoire personnelle ? Est-ce une mémoire collective ? Est-ce une mémoire privée, publique ? Qui parle ? Le second problème important est l'extrapolation – un cas peut-il être généralisé ? – ou la « hiérarchisation subjective des événements ». Il importe là aussi de trouver la hiérarchie entre l'expérience individuelle et collective.

Tout l'enjeu est de démontrer que « l'histoire orale » n'est pas une histoire mais une épreuve de l'histoire, un matériau historique permettant une reconstruction critique du temps passé. D'où le fait de récuser en France le concept *Oral History* (comme histoire militante et comme approche venant brouiller le rapport Histoire-mémoire), et de préférer le terme de « sources orales » (pour parler de récits de vie ou de témoignages qui rendent possible l'écriture de l'histoire) ou « d'archives orales » – même si le terme a été jugé impropre au début des années 2000 car il ne s'agissait pas « d'archives » *stricto sensu* (les témoignages oraux sont rassemblés hors de toute préoccupation médiatique), qu'elles ne sont pas toujours « orales » (notes manuscrites ou transcriptions jusqu'à ce que les moyens techniques permettent une conservation stable et intégrale) et qu'un vide juridique n'est pas encore comblé (statut des archives, statut du témoin).

Histoire, sources et archives orales à partir de 1980

Il est nécessaire de définir le sens des expressions *histoire orale*, *archives orales*, *sources orales*, « *mémoire vivante* ». La définition de l'*histoire orale* est reliée à celle de l'*histoire contemporaine* et de l'*histoire du temps présent* ou *histoire immédiate*. Beaucoup de personnes récuse le terme d'histoire orale pour sa forme militante : le témoignage et le témoin n'est pas l'historien, il est nécessaire de prendre du recul, de laisser décanter le temps, d'analyser les informations éparses ou d'accès limité. Le travail de l'historien est de croiser les sources, d'apporter une critique interne et externe au document. On critique, on analyse le discours, on considère des éléments provenant d'autres enquêtes ou d'autres sources écrites pour justifier si cela concorde ou pas.

Il existe une acceptation générale dans l'utilisation du terme « sources orales ». L'*archive orale* est une archive sonore qui ne contient que des enregistrements de paroles ou de discours de personnes ou d'institutions au cours de leur activité ordinaire. L'archive orale est recueillie par un archiviste, ethnologue, sociologue, enquêteur ou historien, afin d'être déposée dans une institution, à disposition des chercheurs futurs. Il ne s'agit donc pas de témoignages oraux recueillis par un chercheur lors d'une enquête ; dans ce cas-là, on parle de *source orale*. En effet, la *source orale* est une source « provoquée », dans le sens qu'elle est recueillie auprès d'un témoin par un chercheur, en fonction du type de renseignements dont il a besoin pour sa recherche. Certains parlent aussi d'une « histoire avec témoin », d'archives orales. On rencontre ce dernier terme dans l'approche patrimoniale : on conserve ces documents

et on essaye d'appliquer les techniques de l'archivage, de l'archivistique pour classer, définir et mettre à disposition. Dans les Archives nationales de nombreux pays, mais aussi dans les grandes entreprises, ministères ou instituts publics, une cellule d'archives orales conserve ces entretiens pour constituer des fonds au même titre que des documents écrits. Dans les archives militaires, par exemple, il existe depuis de très nombreuses années un centre d'archives orales où les bandes sont utilisées comme archives.

Tous ces aspects posent la question du statut juridique : l'entretien, la source orale, est-elle une archive comme une autre ? Est-elle soumise à la même loi de préservation, de mise à disposition après trente ans en France ? À qui appartiennent ces entretiens ? Qui en sont les auteurs ? Le témoin ou l'enquêté ? Quelle en est, en marge, le lien à la propriété intellectuelle, à la protection de la vie privée ? Les entretiens ont en effet un statut complexe du fait de leur nature et de la pluralité d'acteurs individuels ou institutionnels impliqués dans leur production : en tant que matériaux de recherche, ils pourraient avoir le statut d'archives publiques, en tant que créations originales, ils se voient appliquer le droit de la propriété intellectuelle ; constitués en *corpus* numériques, ils sont soumis au droit des producteurs des bases de données ; publiés, ils s'exposent au Code civil... Ces questions juridiques ont été posées ces dix dernières années et commencent à être traitées.

L'histoire orale et l'Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, l'histoire orale est apparue dans les années 1960. L'université de Singapour et les Archives nationales de cette cité-État ont créé, à la fin des années 1970, un Centre d'histoire orale d'importance

majeure. D'autres pays vont suivre comme la Malaysia, la Thaïlande et l'Indonésie avec la même volonté de combler des lacunes dans l'étude de l'histoire contemporaine, c'est-à-dire la seconde guerre mondiale et les guerres d'indépendances nationales. L'histoire orale des anciens pays colonisés a justement pour objectif de retracer ces processus d'indépendance nationale. L'université de Singapour publie, depuis quelques années, des ouvrages de méthode, de données de terrain en utilisant cette technique, au sens anglais du terme, *Oral History*. La recherche orale en Asie du Sud-Est ne semble pas montrer *a priori* de spécificités, mais cette question serait à approfondir, en analysant par exemple les études coordonnées par la sociologue Roxana Waterson (*Southeast Asian Lives, Personal Narratives and Historical Experience*) ou encore les travaux de Mohammad Amin Sweeney, spécialiste de littérature malaise et de son oralité.

Quand est-il enfin au Viêt Nam ? Pour ouvrir une discussion plus que pour y apporter une réponse, je voudrais terminer en mentionnant la publication récente d'un recueil de témoignages d'anciens combattants, d'anciens travailleurs aussi, qui ont participé à la bataille de Điện Biên Phủ (Đào Thanh Huyền *et al.*, 2010). Cet ouvrage est considéré, à mon sens et par beaucoup d'entre nous, comme un exemple d'enquêtes orales et de témoignages qui apportent à l'évènement historique. Ce livre vient même d'être traduit en français. On peut y relever cependant deux paradoxes : alors que les vainqueurs et/ou les hautes personnalités (ne parle-t-on pas de « personnages historiques » ?) écrivent généralement l'histoire à travers notamment leurs mémoires, l'ouvrage présente ici une situation inverse : le militaire du rang, le

citoyen de base relate son expérience ; l'enquête est réalisée par des journalistes et non pas des historiens, cela crée une ambiguïté entre le rapport de l'historien, de l'anthropologue ou du journaliste à ce travail. Et pour le moins, un sujet de discussion supplémentaire ^[17].

[Olivier Tessier]

Je voudrais faire une remarque sur les rapports parfois conflictuels entre histoire et anthropologie. Il existe entre ces deux disciplines une différence originelle.

L'anthropologie est née de la découverte des peuples exotiques et donc du regard que l'on a posé sur l'Autre. S'est alors imposée l'idée qu'existaient deux types d'humanités, le monde civilisé occidental et le monde sauvage lointain, auxquels ont été associés en corollaire des couples antinomiques procédant de la même opposition fondamentale : sociétés à État vs sans État, sociétés à écriture vs à tradition orale. Ainsi, d'un point de vue épistémologique, il s'agissait d'ordonner les sociétés humaines en opposant le monde civilisé réservé aux historiens et le monde sauvage concédé à la curiosité ethnologique : l'histoire considère les individus comme les seuls agents réels du devenir humain et s'applique à recenser ce qui relève de leur arbitraire et se réalise dans des événements uniques ; l'anthropologie postule que le social est irréductible à l'individuel, et s'attache à rendre compte des formes larges et contraignantes de la

vie collective. Dans ce schéma, l'histoire se fonde sur des sources écrites dans le cadre d'une approche diachronique pour comprendre des sociétés complexes, alors que l'anthropologie a recours à l'observation directe et à l'enquête orale dans le cadre d'une approche synchronique pour comprendre des sociétés primitives sans histoire.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et surtout avec la fin de la parenthèse coloniale, la critique unanime et radicale du vieux paradigme évolutionniste qui postulait une différence originelle entre ces deux types d'humanités a entraîné une remise en cause globale des conceptions idéologiques. Les oppositions entre sociétés à État et sans État, à écriture et à tradition orale, celle reposant sur le régime d'historicité ou sur le statut de l'individu inféodé au tout social, n'ont plus de valeur typologique : elles ne sont plus utilisées comme des critères de différenciation d'aires culturelles et géographiques. Actuellement, l'histoire ne se consacre plus aux seuls grands hommes et faits mais privilégie l'étude des « formes larges de la vie collective » (F. Braudel) et l'anthropologie s'intéresse aussi à l'individu et aux événements historiques.

Cette évolution a entraîné une révision complète des sources d'informations qui sont mobilisées en fonction des perspectives disciplinaires : l'histoire privilégie les sources écrites car elle dirige ses recherches vers les manifestations les plus conscientes, sinon les plus explicites, de la vie en société alors que l'anthropologie s'intéresse plus

[17] Deux mois après la tenue de l'Université d'été, un important ouvrage collectif a été publié en France. Celui-ci présente de façon synthétique l'ensemble des questions actuelles d'historiographie auquel nous renvoyons le lecteur (Delacroix *et al.*, 2010) – voir également la bibliographie placée en fin de chapitre.

aux fondements inconscients (Lévi-Strauss, 1958). Pour finir sur les sources, on s'accorde aujourd'hui à considérer qu'il n'y a pas de société sans histoire ; quant à l'absence d'écriture, l'évidence est qu'elle n'a aucune valeur absolue.

L'anthropologie sociale dispose de quatre grandes formes de production de données : l'observation participante, les entretiens, que nous allons pratiquer pendant trois jours, les procédés de recension, c'est-à-dire les enquêtes menées de façon systématique auprès d'un échantillonnage d'individus, et enfin les sources écrites qui se rapprochent de la pratique historique. L'éventail de sources écrites est très varié : presse, littérature savante, littérature grise, archives, etc.

[Emmanuel Pannier]

Je vous suggère de consulter à ce sujet le texte de Jean-Pierre Olivier de Sardan proposé par l'atelier « *Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative* » qui explique en détail la question de la production de données. Ces aspects ont également été abordés dans l'atelier de formation aux enquêtes de terrain en 2009, (www.tamdaoconf.com).

[Pascal Bourdeaux]

Certaines personnes ont-elles une formation en histoire ? Je me permets, afin de lancer la discussion, de vous demander quels écarts vous percevez entre les apports de votre formation et ce que vous faites aujourd'hui dans le cadre d'enquêtes de terrain. Vous considérez-vous comme historien/ne ou comme sociologue, anthropologue ? Que revendiquez-vous de l'approche historique ou historienne ?

Nguyễn Thị Thu Thủy

J'ai étudié l'anthropologie mais notre formation n'a pas été très approfondie. J'utilise cette approche, notamment les entretiens approfondis, dans les enquêtes sur un fait ou un problème culturel. Pourriez-vous préciser la distinction entre l'enquête sur les sources orales et les entretiens approfondis ?

[Pascal Bourdeaux]

J'ai effectué des enquêtes de terrain au Viêt Nam de manière très empirique. C'est certainement pour cela qu'au début, et peut-être encore aujourd'hui, je maîtrisais peu les rudiments de l'enquête anthropologique. Prenons un exemple. J'ai mené une enquête dans un village de la province de Kiên Giang située dans le delta du Mékong. L'étude portait sur l'histoire de la migration de 750 familles, originaires de Thái Bình et de Nam Định, installées dans cette région au début des années 1940. J'ai opté pour une étude historique de la migration, des réseaux de migration et de l'implantation dans le monde rural du delta du Mékong. En tant qu'historien, mon point de repère est l'arrivée des migrants en 1940, puis j'essaie de retracer l'environnement culturel et social de la région au moment de l'arrivée. Quand je suis parti dans les villages, l'idée était de retrouver les acteurs de la migration. On est ici dans la définition de l'historien, de l'acteur et du témoin. Les questions posées étaient en lien avec l'intérêt historique. Un sociologue ou un anthropologue aurait certainement débuté ses enquêtes et son terrain de façon différente. Je me suis plus intéressé à la mémoire, à ce que disaient les enquêtés de leur passé, en analysant le discours. Ce qui m'intéressait était aussi leurs impressions sur la région, la situation de défrichement

et le faible développement de l'agriculture, l'application de leurs techniques agricoles, des rapports avec les paysans du Sud, etc.

Toutes les questions que je me posais, et que j'ai posées, étaient orientées vers le passé, la dimension historique et chronologique était très importante. J'avais déjà en tête la situation et le contexte historique du delta du Mékong du début des années 1940. Je connaissais aussi la chronologie jusqu'à aujourd'hui : les périodes historiques, de guerre, les conflits. Cette dimension chronologique est fondamentale pour un historien.

[Olivier Tessier]

Dans le cadre d'une telle enquête, l'intérêt de l'historien est de restituer l'événement dans son contexte et de reconstituer avec une vision historique ce qui s'est passé. Dans une démarche anthropologique, ou socio-anthropologique, on pourrait se poser les mêmes questions mais l'idée de la reconstitution est une mise en perspective historique pour expliquer le présent. L'objet de recherche peut éventuellement être le même. Nous pouvons travailler avec des outils presque comparables mais les finalités peuvent être différentes suivant le champ disciplinaire et la question que l'on se pose au départ.

[Pascal Bourdeaux]

Pour l'historien, au moins en ce qui me concerne, la prise en compte du présent est analysée comme élément du discours sur l'histoire. La démarche de l'anthropologue est inversée.

Nguyễn Thu Quỳnh

Je voudrais dire quelques mots sur la différence entre les deux méthodes. Comme l'a dit Olivier Tessier, les études historiques ont pour

objectif de restituer un fait, un événement dans la mémoire des personnes, les données écrites sont privilégiées par rapport aux données orales. En anthropologie, nous travaillons sur le présent, les données orales tiennent une place importante. Je pense que la méthode orale dans les études historiques n'est pas très différente des entretiens approfondis. Nous essayons toujours d'utiliser des sources historiques *a fortiori* pour la construction d'une chronologie.

Đặng Hoàng Lan

Je fais des études en anthropologie. Je crois que la méthode orale est plus utilisée en histoire ; la personne qui dirige l'entretien est tenue d'écouter et n'est pas autorisée à interrompre la personne qui parle. Dans les entretiens approfondis, il est possible d'interrompre la personne enquêtée ; l'enquêteur a des questions ouvertes préalablement préparées, on peut interrompre le discours pour réorienter l'entretien.

[Olivier Tessier]

Il existe une interaction entre l'enquêteur et l'enquêté. On ne peut pas aller voir quelqu'un et lui demander de nous raconter sa vie, laisser se dérouler le fil de son parcours sans intervenir. L'enquêteur doit guider la personne. Dans le cas de notre village d'étude, les conflits sont si présents que notre intervention est quasi nulle. Nous sommes parfois obligés d'interrompre le flux de paroles. Dans des entretiens qui présentent une profondeur historique, il est nécessaire de préparer un cadre, de guider et de relancer la personne enquêtée.

Hem Sokly

Pour nous, juristes, nous devons répondre à la question : que s'est-il passé et qu'est-il en train d'arriver dans le présent, afin de mettre en perspective l'avenir ? Les différentes méthodes se confondent.

[Pascal Bourdeaux]

Je pense qu'il y a confusion sur le sens de « méthode orale ». L'historien qui utilise le témoignage et le témoin opte pour les mêmes techniques qu'un sociologue ou qu'un anthropologue, sous la forme d'un entretien, d'un entretien approfondi et éventuellement en faisant de l'observation participante. Il n'y a pas de distinction majeure. L'objet de recherche et « l'usage » que l'on en fait ensuite changent mais les techniques sont les mêmes.

[Emmanuel Pannier]

Il faut bien distinguer le fait d'utiliser l'oralité comme méthode pour comprendre une réalité sociale et des outils méthodologiques, comme les entretiens. On utilise ici un outil – les entretiens – au service d'une méthode – l'oralité. Un entretien approfondi s'inscrit donc dans une méthode orale, il ne s'agit pas de deux méthodes différentes.

[Olivier Tessier]

Voilà une discussion que nous avons eue lors des trois précédentes universités d'été. Il est important de différencier la méthode, c'est-à-dire le construit intellectuel produit par le chercheur pour tenter de répondre à une hypothèse, et la technique d'enquête qui est un outil particulier, l'entretien semi-fermé par exemple, qui est au service de la méthode. En anthropologie, on peut avoir recours à la triangulation, au croisement des sources,

à l'analyse de discours comme méthodes. L'entretien en lui-même est un outil que l'on se donne pour répondre aux besoins exprimés par la méthode.

2.3.2. Synthèse critique des résultats des enquêtes menées à Đại Đình en 2008 et 2009

[Emmanuel Pannier]

Notre objectif est d'utiliser les enquêtes réalisées depuis 2008 dans notre village d'étude. Revenir plusieurs fois sur un même terrain d'enquête, analyser les données au bureau puis retourner à nouveau sur le terrain est un principe méthodologique de l'anthropologie, l'itération. Je vous renvoie aux publications des JTD disponibles sur le site www.tamdaoconf.com.

Je vais tout d'abord vous présenter quelques données, analyses et interprétations produites l'an passées, puis j'exposerai les questions en suspens et sur lesquelles nous travaillerons cet après-midi.

Contexte général

La commune de Đại Đình compte quinze villages. En 2007, 2 200 familles y résidaient soit environ 9 200 personnes. La commune est peuplée de deux groupes ethniques : 40 % de Sán Diu et 60 % de Kinh, ethnie majoritaire au Việt Nam. Les Sán Diu sont les premiers habitants des lieux, les Kinh sont arrivés par vagues migratoires successives, la plus massive étant celle des années 1960. Ces migrations ont été organisées par l'État pour peupler les régions montagneuses. La superficie des terres arables, en 2007, était de 742 hectares ; la production vivrière annuelle par tête d'habitant de 277 kg. Le revenu moyen s'élève à 5,500 millions de đồng par

personne et par an. Selon les critères de la commune, les familles pauvres représentent 21,5 % de la population, soit 460 familles.

Đại Đình est réputée pour ses nombreux temples et pagodes. Le temple le plus fameux s'appelle Tây Thiên Quốc Mẫu, qui peut se traduire par « Temple de la mère de la patrie du ciel de l'ouest ». Le site est reconnu patrimoine historique et culturel national par le ministère de la Culture et de l'Information depuis 1991. On peut également se rendre au Centre de méditation bouddhiste – Thiền Viện Trúc Lâm Tây Thiên – bâti en 2005 et qui accueille chaque année des pèlerins ainsi que des moines qui résident sur place toute l'année. Ce site est aujourd'hui inscrit au patrimoine culturel national. La commune est devenue un lieu de tourisme religieux et d'écotourisme très important.

*Le projet de développement touristique :
origine et modalités d'intervention*

En 2005, la commune a été choisie par l'État pour l'élaboration d'un projet de développement touristique qui s'inscrit dans le cadre d'un plus vaste projet nommé « Tam Đảo 2 ». Le projet suppose, à Đại Đình, l'expropriation de terrains cultivés et d'espace habité. Le changement de mode de vie est radical, il annonce une transition au niveau local. Le postulat initial est que le développement touristique va générer de nouvelles activités, des sources de revenus qui doivent se substituer aux systèmes ruraux existants. La mise en œuvre du projet n'est cependant pas simple, de vives tensions entre les villageois et les autorités locales ont fait jour. Le projet se décompose en plusieurs étapes. Tout d'abord, la construction à Đền Thông d'un parking d'une superficie de 1,1 hectare de terres rizicoles. 38 foyers

sont expropriés, avant la promulgation officielle de l'autorisation. Par ailleurs, secteurs privé et public s'entremêlent. Les paysans précédemment enquêtés n'ont pu expliquer clairement qui étaient les premiers initiateurs du projet : une compagnie privée ou l'État ? Ce trouble est une source de conflits. Il met en lumière les manques de transparence et de procédures. Les villageois ont été mis dans l'obligation, notamment par l'intervention des autorités locales mais aussi par la présence des investisseurs privés, de signer des fiches d'expropriation. Les enquêtes menées à partir de 2009 montrent que le projet concerne alors pas moins de 30 hectares de terres et une soixantaine de foyers. En troisième phase, il s'agit de l'aménagement d'un complexe touristique de 160 hectares de terres cultivées et d'habitation sur quatre villages de la commune – Đền Thông, Sơn Đình, Ấp Đồn, Đồng Lĩnh. 163 foyers sont concernés, soit environ 800 personnes. L'une des questions en suspens est de savoir si ces différentes phases étaient originellement planifiées ou pas.

Lors des premières enquêtes menées en 2008 au village de Đền Thông, aucun paysan ne parlait d'une poursuite du projet. La question est donc de mieux interpréter cette absence d'information – cela renforce également tout l'intérêt de revenir à plusieurs reprises sur un même terrain d'études. Le projet devait-il réellement s'arrêter au constat dressé en 2008 ? Certaines facettes du projet de développement ont-elles été dissimulées ? Quelles en sont alors les raisons objectives ? Il s'agira d'essayer de répondre à ces questionnements cette semaine dans les villages.

Aujourd'hui, seul le parking a été aménagé, l'amorce d'un complexe touristique n'est pas visible, en conséquence notamment des

conflits avec la population locale. L'une des raisons principales est liée aux questions de compensations foncières.

*L'indemnisation des villageois expropriés :
source principale de tensions et de conflits ?*

C'est la question centrale, elle est l'une des principales résistances villageoises. Quelles sont les données disponibles concernant les compensations foncières ? Entre le premier projet – parking – et la troisième phase de développement – complexe touristique –, les modalités de compensations ont changé. Les compensations monétaires pour les rizières ont augmenté de 9,8 à 31,6 millions de đồng/ha. Ce montant fluctue en fonction des surfaces et du statut foncier – terres à riz, collines, habitation –, et de l'emplacement du terrain – bord de route, intérieur du village. Les indemnités peuvent également prendre d'autres formes : frais de scolarisation des enfants, formations professionnelles (broderie, vannerie), accès privilégiés à des terrains pour développer le commerce. Lors des enquêtes menées en septembre 2009, les indemnités financières n'avaient toujours pas été versées.

Notre enquête de cette année est donc censée confirmer toutes ces données, car les éléments que j'évoque étaient toujours en cours de négociation l'année passée.

Sur le plan méthodologique, il est primordial de bien distinguer les discours recueillis lors des enquêtes de l'analyse effectuée après : autrement dit, les raisons données par les individus et les raisons objectivées par le chercheur. Nous sommes dans une situation de tension et de conflit, les données peuvent être influencées par l'état de la situation. Une solution méthodologique consiste à contextualiser et à procéder à une triangulation, c'est-à-dire remettre

les données dans un contexte plus large, croiser ses données avec d'autres sources d'information. Il s'agit de méthodes qui permettent d'objectiver le discours émis.

[Olivier Tessier]

Il n'y a pas d'objectivité absolue du discours. L'objectivité est celle du contexte et de la personne qui l'énonce. Notre terrain nous montrera la variabilité des propos tenus par différentes personnes sur un même sujet, suivant leur intérêt propre et l'intérêt du groupe auquel ils appartiennent. Si l'on veut sortir du champ journalistique, on doit absolument appliquer à nos sujets, aussi sensibles et émotifs soient-ils, une grille et une démarche scientifique.

[Emmanuel Pannier]

Au Viêt Nam, les terres appartiennent à l'État. Les individus n'ont que l'usufruit de la terre, et les villageois de Đền Thông en ont pleinement conscience. Voilà un élément de contexte à prendre en compte. De façon générale, les gens ne sont pas hostiles au changement, les paysans sont prêts à quitter l'agriculture et l'élevage pour d'autres activités plus rémunératrices. Les vietnamiens sont mobiles, et ce depuis longtemps ; ils ont certes un attachement au village natal mais ils peuvent le vivre à distance ; ils sont attachés à la terre des ancêtres mais ils n'ont pas besoin de vivre forcément là où leurs ancêtres sont nés. Quitter sa terre natale fait donc partie des pratiques. C'est un autre élément de contexte général à prendre en compte pour objectiver les propos recueillis auprès des villageois.

Ces quelques éléments de contexte nous font comprendre que les raisons de blocage du projet ne sont pas liées au fait de quitter la riziculture, de perdre les rizières mais bien à la

manière dont l'expropriation a été effectuée, et à ce qui est proposé comme alternative. Les modalités mises en place sont à l'origine d'une perte de confiance des villageois envers les autorités. Il s'agit non pas d'une hypothèse mais plutôt d'une interprétation effectuée l'année dernière, qui n'est qu'une interprétation avec l'état actuel des données dont on dispose. Ce sont donc des éléments à démontrer, expliquer et vérifier.

Conclusion et mise en perspective : la question de la transition

Les habitants de cette commune vivent une situation de transition, le passage d'un état social, économique, symbolique à un autre. La question est de cerner les modalités de ces transformations, il s'agit d'identifier l'état initial, l'état final visé et le processus de transformation entre les deux étapes. Les enquêtes menées en 2009 ouvrent des pistes. Il s'agit d'une transition de type *top-down* dirigiste, elle s'opère sur le court et moyen terme. Mais cela n'implique pas que la population reste passive. Des transformations à l'échelle locale vont modifier ce qui avait été décrété et planifié par l'État. Une question essentielle est de se demander quelle est la nature de l'intervention et de l'implication de la population locale (villageois et autorités).

Nous savons que la population n'a pas été consultée dans la conception du projet, aucune étude d'impact n'a été établie. Les acteurs locaux ont réagi différemment et de façon plus ou moins organisée selon les cas, par opposition, par accommodation et par réappropriation. Nous sommes peut-être à Đền Thờng dans une forme particulière de transition *top-down* où la population participe par réactions, conflits et négociations.

[Olivier Tessier]

Cette présentation est très utile pour les informations fournies mais aussi pour la problématique et les questions posées. Merci pour ce travail de mise en perspective et de proposition de pistes de recherches pour le terrain de cette année.

Notre propos s'articule autour de la notion de transition qui peut prendre la forme d'une évolution progressive, d'un processus maîtrisé ou, au contraire, d'une crise, d'une rupture. Pour faire le lien avec l'an dernier, il serait utile de travailler sur les groupes stratégiques, c'est-à-dire sur les groupes d'acteurs locaux qui peuvent avoir des intérêts différents, divergents où totalement opposés quant à la réalisation du projet. On ne peut imaginer qu'il y ait un groupe uniforme de paysans contre un groupe homogène de cadres locaux. Il existe des variabilités d'opinions et d'attitudes et nous devons les mettre en évidence. Un groupe stratégique est un ensemble de personnes qui, faisant face à un problème donné, vont adopter une position commune du fait de leur convergence d'intérêts. Si nous envisageons l'ensemble des villageois confrontés au projet touristique, nous obtiendrons un éventail diversifié d'attitudes et d'appréciations : un commerçant situé au bord de la route verra avec enthousiasme le développement du projet ; à l'opposé, lorsque vous perdez vos terres et votre habitation, vous ne pouvez être en accord avec ce type de développement. Mon exemple est très caricatural mais il montre qu'il existe une palette d'attitudes et qu'il n'est pas possible de se satisfaire des discours des seuls paysans enquêtés. Nous tenterons donc cette année de travailler également à l'échelle du district et de la province afin de mettre en lumière les intérêts propres des responsables politiques.

Journée 1 - après-midi du lundi 19 juillet

[Emmanuel Pannier]

Nous avons présenté quelques outils de la socio-anthropologie : entretiens, observations et recensions. Nous avons également abordé certains principes méthodologiques, comme l'itération et la triangulation. En anthropologie, une méthode en soi ne peut préexister à l'enquête. La méthode est la combinaison de ces principes et outils. Il n'existe donc pas de recette méthodologique préalable. L'une des manières pour apprendre à construire sa propre méthode est la pratique, le savoir-faire. En ce sens, nous aimerions proposer aux stagiaires présents en 2009 de nous livrer leurs expériences.

2.3.3. Tensions et conflits autour des expropriations foncières : résultat des enquêtes de 2009

Présentation PowerPoint de la restitution de l'atelier de 2009 – cf. www.tamdaoconf.com

Lê Thành Nam

Je voudrais faire référence à un projet de barrage électrique qui sera prochainement mis en œuvre dans la région de Sa Pa. Une des communes montagneuses de la province est peuplée de Hmong et de Dao, l'espace cultivable est d'environ 130 hectares. L'aménagement du barrage doit occuper une superficie de 90 hectares de terres arables. À ce jour, le Comité de pilotage du projet n'a toujours pas proposé à la population

d'alternative aux pertes foncières. Des plaintes ont été émises. Le Comité et les responsables locaux ont promis des stages de formation pour ceux qui souhaiteraient travailler sur le site. Mais seuls les lauréats au baccalauréat pourront en bénéficier.

Hem Sokly

La loi foncière vietnamienne apporte-t-elle des solutions aux procédures d'expropriation ? Vous avez expliqué que les paysans sont prêts à livrer leurs terres si les compensations sont plus élevées ; quels sont alors les critères pour fixer le prix de la terre ? Au Cambodge, les compensations doivent être équivalentes au prix du marché.

Lê Thành Nam

L'État fixe une fourchette de prix en fonction des types de terrain mais des compromis sont aussi possibles avec les responsables du projet. Cependant, en 2009, nous n'avons pas réussi à déterminer, à partir des documents officiels, le prix fixé par l'État.

[Emmanuel Pannier]

Sur la question foncière, je vous renvoie au texte de lecture proposé dans cet atelier qui traite de la pluralité des normes ^[18]. Il existe une norme officielle et des normes locales informelles. Il est pertinent d'examiner les écarts entre ces différents niveaux de normes mais aussi les relations qu'ils entretiennent entre eux, la manière par laquelle les acteurs sociaux évoluent au sein de ces normes. Par exemple, il existe bien au Việt Nam une loi foncière et des règles officielles sur les compensations mais il s'agit d'examiner

[18] Texte de lecture (Chauveau, *et al.*, 2001).

comment cette loi est mise en œuvre concrètement dans notre village d'étude. Appréhender la manière dont les acteurs sociaux traversent ces normes plurielles fait apparaître d'autres dynamiques sociales.

Chu Thị Vân Anh

Pour notre terrain 2010, à Đền Thông, aucune étude d'impact n'a été réalisée.

[Olivier Tessier]

L'exemple de Sa Pa est intéressant car il montre que l'aménagement du territoire implique des choix. Le Viêt Nam connaît un développement rapide depuis une vingtaine d'années. On peut ne pas être d'accord avec l'implantation d'un projet touristique, d'un golf comme dans le film projeté en séance plénière, mais ces choix impliquent *de facto* un besoin de terres pour la construction d'infrastructures. Historiquement, dans tous les pays, cette nécessité d'aménagement du territoire conduit à des expropriations et à des conflits. En France, par exemple, de nombreux conflits sont nés de la construction de lignes ferroviaires pour les trains à grande vitesse. Ce que l'on rencontre ici n'est donc pas un cas exceptionnel. En revanche, cela pose la question du choix politique et de la hiérarchisation des besoins. Cela pose également la question de la transmission de l'information, de la communication avec les personnes concernées, de la recherche ou non d'un compromis acceptable.

L'intérêt de notre terrain est de pointer ces particularités, d'identifier les procédures, et de chercher à mettre en lumière le décalage entre le cadre légal, théorique, et la réalité vécue par les acteurs.

Pour résumer, nous avons seulement rencontré les autorités communales et villageoises les années précédentes. Il serait donc intéressant de questionner les autorités du district et le Comité de pilotage du projet. Nous sommes face à un déficit d'informations délivrées aux paysans. Il serait donc utile de dresser une typologie des modalités de circulation de l'information car les réponses livrées apparaissent très différentes ou parfois contradictoires. Est-ce que les autorités provinciales et du district ont intérêt à ce que l'information soit claire et transparente ?

2.3.4. Rappel sur les techniques d'enquête : la conduite des entretiens

[Olivier Tessier]

Socle commun à tout entretien

La première étape est de se présenter soi-même, nominativement, et d'expliquer dans quel cadre s'insère l'entretien, quelle est la raison de cette visite. Ensuite, il s'agit d'obtenir des informations générales sur la situation de la famille : niveau de scolarité des membres de la famille, responsabilité au niveau villageois ou communal, participation aux associations du Front de la patrie, etc. Le but est de dresser un état des lieux de la famille puis de caractériser l'unité domestique. S'agit-il d'un ménage simple, complexe, de deux foyers vivant sous le même toit ?

Il est intéressant de reconstituer un bref historique du foyer, notamment à Đền Thông car la plupart des foyers Kinh sont arrivés dans les années 1960 sous l'impulsion de la politique étatique « Construire un nouveau pays ». Vous passerez ensuite à quelques éléments de caractérisation de

l'économie domestique : type d'habitat et de construction, équipements électroménager, nombre de motos, etc. Toutes ces questions permettent de mettre la personne en confiance, de discuter de choses simples ; elles livrent également une assez bonne photographie d'un village et permettent de replacer la famille dans le contexte historique et socio-économique local.

Deux niveaux d'enregistrement des données

Le deuxième point porte sur les modalités d'enregistrement des données lors des entretiens. Les appareils permettent aujourd'hui d'enregistrer l'intégralité d'échanges et discussions qui peuvent durer plusieurs heures. Cet indéniable progrès technique présente cependant un inconvénient pratique majeur : le danger de se trouver rapidement noyé sous une masse énorme d'informations qui finit par être ingérable, comme en ont fait l'amère expérience les stagiaires de l'année 2009 lors du dernier jour de l'atelier consacré au traitement des données ! Aussi, l'enregistrement ne peut remplacer la prise de notes directe lors de l'entretien ; il permet de mieux organiser la collecte de l'information. On ne prend en note que les idées principales ou les éléments forts qui ressortent de l'entretien, quelques chiffres et informations inédites.

Ces prises de notes ont deux avantages. D'une part, l'entretien prend une forme discursive. Il n'y a rien de plus désagréable pour une personne enquêtée que de voir une tête penchée en permanence sur un cahier ! Très vite, la personne se lasse et met fin à l'entretien. D'autre part, la prise de note raisonnée constitue un premier niveau de traitement de l'information. Vendredi prochain, lors de la phase de traitement

qui sera courte, nous allons devoir nous référer à vos prises de notes écrites ; nous reprendrons uniquement les enregistrements si un aspect important doit être éclairé. Cela paraît simple mais c'est un savoir-faire, une pratique. Lorsque l'on dispose d'un canevas d'entretien, on sait ce que l'on veut obtenir et l'on peut ainsi hiérarchiser les questions à poser ; cependant, pour ceux qui ne sont pas familiers de l'exercice, cela peut s'avérer assez compliqué.

Canevas (trame) de questions et pistes de recherche

Nous allons identifier un certain nombre de thèmes et d'hypothèses que nous souhaitons aborder au cours des trois jours de terrain. Nous allons pour cela lister des questions que nous allons organiser sous forme de questionnaires semi-ouverts ou ouverts. Ces trames d'enquêtes doivent être considérées comme de simples « pense-bêtes » : l'ordre des questions et des thèmes n'a aucune importance et il n'est pas obligatoire que toutes les questions listées soient systématiquement posées à chaque interlocuteur. Il est donc nécessaire d'adopter un rapport distant avec le questionnaire. Concrètement, lorsque l'interlocuteur s'engage sur une piste qui vous intéresse, il est essentiel de la suivre, d'essayer d'épuiser le thème. Cela implique de hiérarchiser en temps réel les questions, c'est-à-dire de leur donner une importance relative selon chaque interlocuteur.

Il faut également chercher à caractériser et à préciser les grandes catégories énoncées. On ne peut se satisfaire de la réponse « *je suis agriculteur* ». C'est un premier niveau de caractérisation : sur cette base, les questions chercheront à préciser les surfaces agricoles,

le nombre d'actifs agricoles, les pratiques de migration temporaire, les systèmes mixtes associant activités agricoles et extra-agricoles, etc. L'objectif est d'appréhender la diversité et la complexité des situations et des combinaisons possibles afin de produire une typologie de catégories et sous-catégories reflétant au mieux la réalité.

Si pour certains thèmes annexes ou secondaires vous pouvez vous contenter de réponses vagues et parfois ambiguës, pour les questions qui sont au cœur de votre problématique, il est nécessaire de pousser la discussion jusqu'à ce que vous ayez l'impression d'avoir compris et d'appréhender le problème dans son ensemble. C'est le principe de triangulation évoqué plus haut, mais appliqué au sein d'un même entretien et non plus entre différentes sources : on pose la même question formulée de façon différente afin de vérifier une information clef.

Passage de la question du chercheur à la question de terrain

La confrontation des deux catégories de pensée qui caractérise la situation dans laquelle se trouve tout anthropologue lorsqu'il est sur le terrain, crée une double contrainte qui, si l'on n'y prend pas garde, peut fortement altérer les données recueillies lors des entretiens :

- en premier lieu, il est très difficile pour des acteurs sociaux d'expliquer leur quotidien, leurs pratiques et leurs croyances ;
- en second lieu, le chercheur exerce, consciemment ou non, une influence sur le processus d'enquête et donc sur la nature de l'information collectée, ne serait-ce qu'au travers de son questionnaire, lieu de rencontre de conceptions et de notions

culturellement codées. *« En outre, lorsque l'enquête recourt à un questionnement portant sur des actions ou des attitudes sociales, le sens de toute information issue de cette procédure ne peut être dissocié du sens que les circonstances font dire à « l'informateur » : on n'a réponse qu'à ce qu'on lui a demandé, et qui inclut la manière dont on le lui a demandé. »* (Passeron, 1996 : 92).

Cette formule insiste sur le poids de l'observateur dans le processus d'enquête et sur son inévitable influence sur la nature de l'information collectée et, sans même parler de manipulation intentionnelle, sur la rencontre par le biais du questionnaire de conceptions et de notions culturellement codées.

Autrement dit, le sens donné à une question par le récepteur n'est pas systématiquement, loin s'en faut, similaire ni même comparable à celui que les catégories cognitives et les orientations théoriques du chercheur lui assignent. L'enquêteur et l'enquêté sont donc l'un comme l'autre, et l'un par l'autre, susceptibles d'être victimes de leur propre référent culturel, conséquence de la nécessité impérieuse qu'ils ont chacun d'objectiver leur position dans ce rapport artificiel que créait l'entretien. Et cela, sans même qu'il ne soit question de l'intrusion, volontaire ou involontaire, du chercheur comme acteur du jeu local.

Il est donc nécessaire de reformuler vos interrogations en les décomposant en une suite logique de questions précises et concrètes qui ont un sens dans le référent culturel de la personne enquêtée afin de limiter les sources d'incompréhension et, donc, les réponses équivoques ou trop normatives. Autrement dit, il existe deux grandes catégories de questions :

- les questions et hypothèses que le chercheur se pose à l'université, devant ses livres, et que l'on peut dénommer « questions de bureau » ;
- les questions qu'il va poser à la population, dans les villages, et qui sont des questions de terrain.

À titre d'exemple, en 2008, un groupe de stagiaires posait directement au paysan la question suivante : « *Pensez-vous qu'il y a plus de vices sociaux depuis le développement du tourisme en 1991 ?* ». S'il convient de s'interroger sur la définition de l'expression « vices sociaux », il faut surtout se demander comment un paysan va pouvoir apprécier les tendances d'un tel phénomène. Que la réponse soit « *oui* », « *non* », ou « *je ne sais pas* », il sera impossible d'évaluer la validité de l'information ainsi collectée et donc sa pertinence. Pour passer de la question du chercheur aux questions de terrain, j'utilise une petite astuce qui consiste à se mettre à la place de la personne enquêtée en se demandant : « *Que pourrais-je répondre si on me posait une telle question ?* » Il ne faut pas hésiter à le faire.

Attitude lors de l'entretien

Il faut garder à l'esprit que les conditions de l'enquête créent une situation artificielle : nous sommes étrangers à la région et pour certains d'entre nous au pays, nous arrivons en groupe, nous logeons dans le même hôtel puis nous nous dispersons dans le village pour interroger la population. Il y a là de quoi surprendre ! Aussi, l'idéal est d'arriver à instaurer un mode de discussion ou de conversation qui limite – car elle ne disparaît jamais – la différence statutaire entre le chercheur et son interlocuteur. Le but est d'établir un rapport de confiance, de casser

cette relation à sens unique où le chercheur vient extraire de l'information et des données. Pour créer de l'interaction, on peut avoir recours à l'humour, on peut plaisanter avec la personne. On peut avoir de l'empathie et de l'assentiment vis-à-vis des opinions exprimées par votre interlocuteur : « *tout à fait* », « *c'est vrai* », « *vous avez raison, moi c'est pareil, je n'accepterai jamais cela !* ». Il s'agit de prendre position dans le sens de l'enquête pour l'encourager à continuer. On peut aussi essayer de renverser le flux d'informations et accepter de répondre aux questions posées par la personne interrogée. À la fin de l'entretien, il faut éviter de se lever et de partir brusquement, c'est désagréable pour l'enquête. Cela peut hypothéquer la possibilité de le rencontrer à nouveau. Prenez le temps de prendre le thé avec lui, de discuter, de répondre à ses questions.

Intervention de l'extérieur

Il est fréquent que lors d'un entretien, une personne extérieure – un voisin, un cadre du village – pénètre dans la maison, s'installe à votre table et réponde aux questions à la place de la personne que vous interrogez. On a dans ce cas deux options possibles :

- vous estimez que cette intervention est profitable car elle vous offre la possibilité d'enrichir la masse d'informations collectées. Il est alors impératif d'appliquer le principe d'identification des propos lors de la prise de notes : qui a dit telle ou telle chose ? Ne pas respecter ce principe créera un biais important et rendra aléatoire le traitement de l'information ;
- vous jugez que cette intervention est néfaste au bon déroulement de l'entretien car elle place un écran entre vous et votre interlocuteur. On peut alors amener poliment la

personne à ne pas prendre part à l'échange en lui rappelant que ce n'est pas à elle que vous avez posé la question. Bien que ce rappel à l'ordre soit délicat à effectuer, il faut absolument éviter de poser des questions à l'intrus car cela constituera un signal l'invitant à prendre part à la discussion.

[Emmanuel Pannier]

Puisque les enquêtes se font par groupe de deux personnes, l'un peut essayer d'amener la personne à l'extérieur de la maison afin de ne pas interférer dans l'entretien ou d'engager une conversation séparée avec lui pendant que l'autre continue l'entretien.

[Olivier Tessier]

Autre point important à souligner. Lorsque vous commencez un entretien, aucun autre chercheur ne doit plus pénétrer dans la maison et perturber ainsi votre travail. En effet, l'enquêté sera surpris et cette intrusion pourra rompre la relation instaurée en modifiant l'environnement créé.

Enfin, un dernier principe : les entretiens se déroulent autant que possible chez les gens. Il faut éviter de leur demander de venir à l'hôtel ou dans tout autre lieu choisi par vous pour faire l'entretien. Chez lui, l'informateur est dans son univers familier, vous êtes son hôte, il vous accueille. Ce type de relation ne peut pas être créé à l'extérieur. En faisant l'effort de vous rendre chez votre interlocuteur, vous faites le premier pas vers l'établissement d'une relation d'échange équilibrée.

2.3.5. Organisation pratique de l'enquête de terrain 2010

[Olivier Tessier]

Nous avons réparti les participants à l'atelier en trois groupes de six personnes qui seront à leur tour divisés en trois binômes, comme autant d'unités de base d'enquête dans le village. Pour ce faire, nous avons pris en compte un élément important : six personnes ont déjà participé aux précédents ateliers et constituent ainsi des « personnes ressources ». Nous avons donc réparti deux « personnes ressources » par groupe. Enfin, nous allons travailler sur le même objet de recherche qu'en 2008 et 2009 – l'implantation du projet touristique –, mais avec des entrées différentes suivant les trois groupes.

[Pascal Bourdeaux]

Mon groupe s'intéressera à la sociologie des religions, aux lieux de culte et à leur intégration dans le projet touristique. Nous irons au Centre de méditation rattaché à l'ordre *Trúc Lâm Yên Tử*, nous observerons les pratiques locales populaires notamment celles du *Đạo Mẫu*. Un autre élément important est le festival de Tây Thiên que nous pourrions étudier dans le cadre d'interactions entre le village et les pèlerins, du rapport entre tourisme religieux et développement économique.

[Emmanuel Pannier]

Nous allons aborder plus particulièrement les modalités concrètes de mise en œuvre du projet à la base, sur la façon dont il est perçu, vécu et reformulé par la population locale. Trois entrées sont identifiées :

- enjeux et pratiques d'accès aux ressources foncières ;

- modalités d'expulsion et de compensation ;
- nature et lieux d'expression des tensions et conflits entre les groupes stratégiques. Nous reprendrons la typologie des groupes stratégiques afin de l'évaluer.

[Olivier Tessier]

Pour ma part, je suis parti du constat que le projet est appliqué de façon *top-down*, de la province au district puis au village. Les paysans semblent passifs et écrasés par la réalité. Dans ces conditions, il semble nécessaire d'obtenir le point de vue de chaque niveau politico-administratif. Mais si cette orientation ne s'avère pas réalisable, notre groupe se joindra à la thématique proposée par Emmanuel Pannier. Il faudra s'adapter au terrain.

L'un des objectifs principaux de l'atelier est la construction progressive de notre objet de recherche. Il faut donc être capable d'actualiser notre compréhension de l'objet de recherche en intégrant les informations collectées dans la matinée ou dans la journée, et de réexaminer au fur et à mesure la pertinence de nos hypothèses et éventuellement, d'en formuler de nouvelles. Ce travail dynamique est au cœur de notre atelier et est en lien avec la thématique de chacun des groupes.

[Emmanuel Pannier]

La trame d'enquête que nous allons élaborer cet après-midi n'est pas une trame définitive que nous allons utiliser toute la semaine ; il va falloir l'ajuster et la modifier chaque jour en fonction de la progression de nos enquêtes et des nouvelles données collectées. Il est important de garder à l'esprit ce principe d'adaptation permanent à la réalité empirique du terrain.

Pen Chorda

Comment sélectionne-t-on l'échantillon pour les entretiens ?

[Emmanuel Pannier]

Notre objectif est avant tout méthodologique et notre posture est qualitative. En effet, il n'est pas possible de produire des données scientifiques quantitatives exactes en trois jours d'enquêtes, ni de constituer un échantillon précis établi en fonction du statut, de l'âge, etc. Nous cherchons des données qualitatives avant tout.

[Olivier Tessier]

La question de l'échantillon se pose chaque année ; notre travail est-il représentatif ? Je ne sais pas du tout si les critères d'âges, de genre, etc., sont des critères pertinents qui permettraient d'élaborer un échantillon effectivement représentatif.

Nous ne pouvons effectuer d'enquêtes préliminaires pour déterminer la nature et la diversité des critères permettant d'obtenir un échantillonnage représentatif. Le temps manque. La seule possibilité serait d'essayer de viser une sorte d'exhaustivité, ce qui est impossible en trois jours de terrain. Aussi, dans une situation de crise, nos résultats seront seulement représentatifs du cas de ce village mis sous tension par l'implantation d'un projet exogène *top-down*. Par ailleurs, la sélection aléatoire est une pratique scientifique. Dans la mesure où l'on adopte une démarche socio-anthropologique qualitative et que l'on se base sur un choix aléatoire des personnes interrogées, je pense que le problème de l'échantillon ne se pose pas.

Enfin, et peut-être surtout, notre ambition qui est d'identifier les groupes stratégiques

en présence est antinomique avec la constitution préalable d'un échantillonnage représentatif. En effet, l'existence de ces groupes stratégiques n'est pas (uniquement) déterminée par la proximité statutaire de leurs membres appréhendée sur la base d'un nombre fini de critères, mais par le partage à un moment donné d'une position commune face à l'implantation du projet touristique.

Division par sous-groupes et préparation de la trame d'enquête en fonction de chaque thème. Le travail consiste à : identifier quelques pistes de recherche et questions de chercheur en fonction des thèmes propres à chaque sous-groupe et en fonction des informations issues des enquêtes précédentes sur la situation dans la commune ; reformuler chacune des questions en série de questions de terrain.

Journées 2, 3 et matinée de la journée 4

L'atelier se déplace au village de Đền Thông de la commune de Đại Đình afin de conduire des enquêtes préparées en cours. Les entretiens avec les villageois se font en binôme ; chaque formateur organise sa journée en suivant un sous-groupe dont il a la charge.

Journée 4, après-midi du jeudi 22 juillet

2.3.6. Analyses collectives des données : croisements et interprétations

[Olivier Tessier]

Nous voilà revenus à la station de Tam Đảo. Afin de suivre une démarche scientifique, qui pourrait s'apparenter à la restitution d'un terrain ou à l'écriture d'un article, deux phases distinctes doivent être réalisées : la synthèse des données ; le traitement et l'analyse pour la restitution. Afin de vous laisser la liberté de produire vos propres analyses et de croiser vos résultats avec ceux obtenus par les deux autres groupes, nous vous proposons un cadre synthétique d'analyse des données.

Le groupe dont j'ai la charge s'attachera à définir le contexte dans lequel s'est implanté le projet en identifiant pour cela le rôle joué par les acteurs aux différents échelons politico-administratifs (province, district, commune et village). L'objectif est d'élaborer un organigramme du projet. Nous nous plaçons en situation de neutralité. L'organigramme restituera le mode d'intervention du projet, des autorités et de la compagnie privée depuis la province jusqu'au niveau des villages. Ce qui se passe au niveau des villageois n'est pas de notre ressort ; il va donc nous falloir hiérarchiser les informations afin d'expliquer concrètement à quelqu'un qui ne serait jamais venu sur le terrain comment s'est développé chronologiquement et spatialement le projet.

[Pascal Bourdeaux]

Dans mon groupe, nous allons nous focaliser sur la question de la transition à travers l'utilisation des lieux de culte à deux dates butoirs, le début de la décennie 1990 et aujourd'hui. Nous partons du moment où le site a été classé patrimoine national. Il s'agit de voir comment l'État est intervenu dans l'élaboration de ce site touristique-religieux. Nous verrons également le glissement d'un tourisme religieux à un écotourisme. Enfin, nous examinerons le rapport entre le festival, les activités touristiques et les impacts économiques et sociaux. Je rappelle que nous sommes dans un travail de synthèse des données qui vise à recenser toutes les informations, nous réfléchissons ensuite sur des hypothèses ou des analyses.

[Emmanuel Pannier]

Notre intérêt est de synthétiser et de hiérarchiser toutes les informations disponibles sur la mise en œuvre du projet et sur les réactions des villageois. Nous avons opté pour une subdivision thématique :

- foncier : type de terrain, mode d'utilisation des terres, etc. ;
- activités extra-agricoles, sources de revenus monétaires et degré de dépendance à l'agriculture ;
- circulation de l'information : l'idée est d'identifier ce que savent les paysans du projet et comment ils le savent ;
- reconversion d'activités envisagées après expropriation ;
- compensations : compensations promises, reçues et modes d'utilisation ;
- revendications ;
- concessions de l'État à la population depuis le démarrage du projet : ce qui est prévu, ce

qui est en cours de négociation, ce qui est effectif ;

- utilisation de l'outil conceptuel des « groupes stratégiques ».

L'après-midi est consacrée aux travaux par groupe afin d'organiser et de synthétiser les données collectées dans le village. Chacun des trois groupes se réunit avec son formateur respectif pour traiter les informations recueillies en fonction de la thématique spécifique définie. Ce premier niveau de traitement des données – classement et synthèse – s'effectue jusqu'au vendredi matin. Il sera utilisé lors de la séance d'analyse et d'interprétation collective afin d'établir une synthèse analytique commune. À partir de la synthèse générale, les stagiaires préparent la présentation orale de l'atelier pour la journée de restitution du samedi.

Journée 5, matinée du vendredi 23 juillet

Chaque sous-groupe finalise le travail d'organisation et de synthèse des données. L'objectif est d'élaborer une synthèse commune des données recueillies et des analyses et interprétations effectuées, centrée sur la notion de transition, transition décrétée/vécue.

Après avoir laissé les stagiaires présenter et croiser leurs analyses et interprétations, les formateurs proposent une trame pour présenter et analyser les données. Le produit final est une synthèse commune des informations, analyses et interprétations sur le projet de développement touristique et sur son implication en terme de transition sociale, culturelle et économique. Une personne désignée au sein de chaque groupe présente oralement une synthèse des données.

[Olivier Tessier]

Vous avez accepté de « jouer le jeu » qui consistait à ne présenter que les données sans entrer dans l'interprétation. Cela donne une richesse aux présentations et constitue une base solide de travail. Reprenons ensemble certains points forts.

Concernant l'environnement institutionnel qui nous a été présenté, on est frappé par la complexité du montage et la difficulté que nous avons éprouvée pour comprendre le fonctionnement du projet. Je me demande si ce n'est pas une façon de rendre le système totalement opaque, de donner peu de prise sur le dispositif. On a l'impression que l'on passe d'un système planifié *top-down* à un système planifié entremêlant privé et public avec une

« touche » *top-down*. En fin de compte, j'ai l'impression que les systèmes d'intervention ne se transforment pas, que seuls les acteurs changent : on fait intervenir des acteurs de la sphère du privé mais la base est écrasée et soumise au bon vouloir des échelons politico-administratifs supérieurs. Il semble que les paysans n'ont pas la capacité de faire remonter leurs revendications ni d'intervenir sur la procédure : ils interviennent simplement pour réclamer de l'égalité, de la justice sur le niveau d'indemnisation. La présentation des réactions paysannes montre la diversité des stratégies des acteurs locaux en fonction de leur relation au projet. Cette approche est un point fort car elle évite l'amalgame qui situerait le bloc des paysans d'un côté et le projet de l'autre. Je note également la manière dont sont réutilisés les lieux de culte : on passe de cultes populaires locaux à une vision globale et nationale comme support de développement économique. Une des réussites du groupe qui a travaillé sur le sujet a été de cerner ce processus de récupération.

[Pascal Bourdeaux]

Ce qui me paraît intéressant dans ces enquêtes et dans l'articulation des trois groupes est l'observation par échelle. On voit les enjeux et les conflits au niveau local ainsi que les tensions qu'engendre le projet décidé aux échelons supérieurs.

[Emmanuel Pannier]

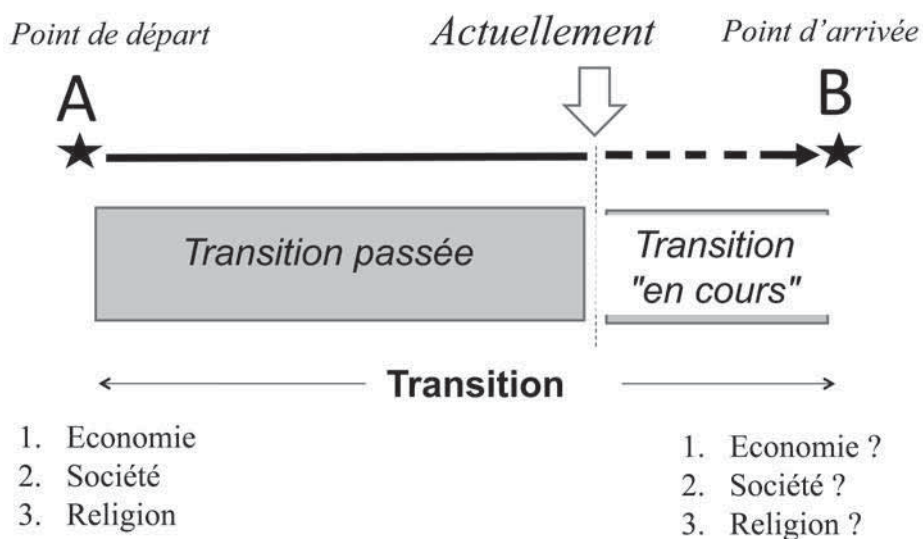
Nous avons ordonné et organisé les données en vue de les interpréter. Mais à ce niveau, des analyses spontanées font déjà jour. L'interprétation et le classement des données sont toujours plus ou moins imbriqués. Il est cependant important de bien distinguer ces deux phases en anthropologie, car la part d'interprétation est importante

et pas toujours contrôlée. Pour reprendre le terme de J-P Olivier de Sardan, il faut que le lecteur puisse distinguer « ce qui existe », c'est-à-dire les données, de « ce qui est possible », c'est-à-dire nos interprétations. Une telle distinction permet de mieux sérier les situations de terrain et donc de valoriser l'aspect analyse critique.

Cette phase d'organisation des données distincte de leur interprétation est donc importante à la fois pour celui qui va lire notre travail mais aussi pour nous, car nous pouvons facilement prendre une interprétation pour une donnée qui existe. Il existe un texte de J-P Olivier de Sardan « *La violence faite aux données. Risque interprétatif et légitimation empirique en anthropologie, ou de quelques figures de la surinterprétation* » – Enquête,

n° 3, p.31-59 – qui explique comment éviter les biais de l'interprétation. Notre travail consiste maintenant à croiser les données des trois groupes pour en déduire une analyse commune autour de la question de la transition décrétée, imposée, vue d'en haut, de celle d'une transition perçue, plutôt vue d'en bas ; en quoi la situation observée dans toute sa diversité peut-elle, ou non, être appliquée à ce qu'on appelle une situation de transition ? Il existe une situation préalable et une situation finale. Quels sont les processus en jeu entre ces deux états ? Notre but est d'essayer de traiter de manière analytique, et sur fond de transition, toutes les données présentées. Nous vous proposons de partir de ce cadre général.

Figure 57 *Transition : cadre d'analyse*



Source : Construction des auteurs.

Journée 5, après-midi du vendredi 23 juillet

[Olivier Tessier]

Sur la base des restitutions de la matinée, nous vous proposons de diviser les présentations en quatre grandes parties.

- La première partie introductive, se compose de trois sous-parties : les éléments de contexte, l'histoire du projet et, éventuellement, la capitalisation à partir des ateliers terrain des années précédentes. Pour le dernier point, il s'agit de bien identifier les moments et les étapes du projet où se sont insérés les « ateliers terrain » successifs. Cela permettrait d'expliquer comment et pourquoi nous avons vu certaines choses l'an dernier que nous avons mal interprétées car nous nous situons en pleine phase d'évolution du projet et ne disposons donc pas de tous les éléments de compréhension. Cela nous permettrait également de justifier pourquoi nous pensons avoir cette année une vision globale du projet.
- La deuxième partie s'intéresse à la transition décrétée, imposée. Elle reprend les résultats du groupe qui a travaillé sur l'organigramme et le système de prise de décisions *top-down*. Cette partie intègre également certains éléments révélés par le groupe de Pascal Bourdeaux concernant l'utilisation des lieux religieux et leurs évolutions. Le festival de Tày Thiên apparaît ici comme un alibi puisqu'à l'arrière plan du projet touristique global, la dimension religieuse s'estompe. Nous pouvons parler

d'utilisation et même d'instrumentalisation des pratiques religieuses et des lieux de culte au profit d'une pure logique de développement économique. Le dernier point consiste à s'interroger sur la façon dont les autorités publiques et les compagnies privées envisagent l'avenir et la reconversion des paysans après qu'ils aient été expropriés.

- La troisième partie pose la question de la transition vécue, perçue par les paysans. Il s'agit du travail effectué par le groupe d'Emmanuel Pannier. Nous reprendrons également la partie concernant les cultes religieux et les croyances populaires, c'est-à-dire tous les aspects du domaine religieux qui viennent « d'en bas » et qui échappent au contrôle du Comité de gestion du site.
- La dernière partie est conclusive, interprétative et analytique. En gardant en mémoire les séances plénières proposées à Hà Nội, comment caractériser la transition que nous venons de décrire ? Quelles sont ses caractéristiques ? En quoi est-elle singulière et, *a contrario*, présente-t-elle des éléments communs avec les concepts forgés sur d'autres réalités ? Nous allons tenter de caractériser cette dynamique tout en gardant une posture critique vis-à-vis des catégorisations théoriques existantes.

Discussions et commentaires sur la trame et sur la manière de croiser les données et les interprétations des trois groupes.

2.3.7. Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Emmanuel Pannier]

Nous avons réalisé un travail d'enquête de terrain pour la troisième année consécutive. Cet atelier de formation vise à établir un processus cumulatif et itératif, par aller-retour entre l'analyse des données et le terrain. Il a également pour objectif la transmission de principes méthodologiques propres à l'approche socio-anthropologie. Il s'agit d'un processus d'apprentissage – par la pratique – de la méthode anthropologique. Les analyses présentées aujourd'hui sont le résultat d'un

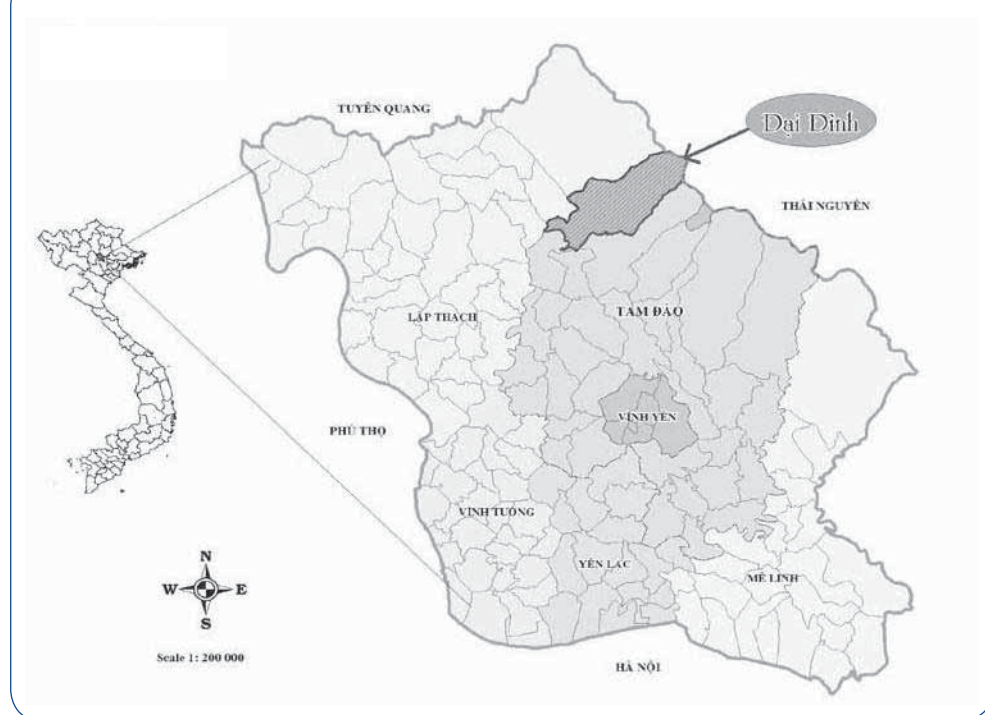
travail collectif de production de données et d'interprétation d'une même réalité sociale par une vingtaine de stagiaires vietnamiens et de la région sud-est asiatique.

Rapporteur 1

Je vais vous présenter les résultats d'enquêtes de terrain réalisés dans la commune de Đại Đình, district de Tam Đảo, et portant sur un projet de développement touristique.

Đại Đình est une commune riche en ressources naturelles et humaines ; elle bénéficie de sites touristiques et religieux connus comme Tây Thiên et l'Institut de méditation de Trúc Lâm. En juillet 2001, le Comité populaire de la province de Vĩnh Phúc a approuvé le plan d'aménagement du site touristique et

Image 6 Province de Vĩnh Phúc, des districts et communes



Source : Construction des stagiaires.

culturel de Tây Thiên. Le Comité a autorisé en 2005 la SARL Bình Minh à réquisitionner des terres de rizières pour construire un parking de 1,1 ha en lien avec le festival de Tây Thiên. Trois années plus tard, la surface concernée s'élevait à 30 ha de terres. Mais le véritable essor du projet date de juillet 2009 avec le lancement officiel du projet intitulé « Site touristique et spirituel de Tây Thiên » sur une surface d'environ 160 ha appartenant à quatre villages – Đồng Lĩnh, Ấp Đồn, Đền Thống et Sơn Đình.

Le niveau d'indemnisation des paysans expropriés est officiellement fixé à 58,3 millions de VND par sào – 360 m². Le projet est de type *top-down*. Le Comité populaire de la province, par la décision n° 4242 du 3 décembre 2009, a nommé la société Lạc Hồng maître d'œuvre du projet. Le service provincial de construction est en charge de l'élaboration du plan d'aménagement, sachant qu'il a par la suite passé un contrat avec une société par actions de design et d'investissement pour la conception du plan d'aménagement. Ce dernier a été validé par le service de construction et par le Comité populaire provincial par la décision n° 2112. Le district de Tam Đảo est chargé par la province

de l'arpentage des terres pour procéder aux indemnisations. Le rôle des autorités communales se limite à une sensibilisation de la population au projet.

Les autorités locales et la société Lạc Hồng se sont engagées auprès de la population villageoise sur les retombées économiques du projet touristique, principalement en termes de formation et création d'emplois. Dans les faits, les villageois ne croient guère à l'investissement ni aux promesses faites. Si les 160 hectares de terres agricoles et d'habitation ont bien été saisis, les habitants continuent d'y construire maisons et autres ouvrages en dur.

Rapporteur 2

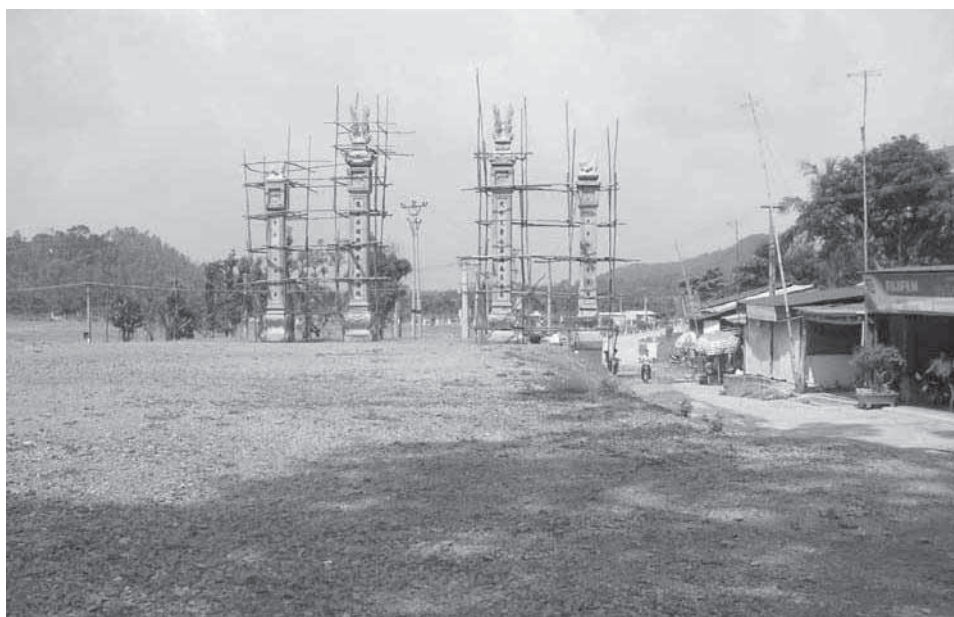
Abordons quelques aspects de la transition religieuse sur cette commune. Le site de Tây Thiên est classé patrimoine culturel national depuis 1991. Depuis une vingtaine d'années, la province de Vĩnh Phúc s'investit dans la restauration des temples et pagodes de la région. Depuis 2002, elle gère les pagodes et les temples locaux, et a créé un Comité de gestion chargé de l'entretien et de la gestion des temples au niveau local.

Image 7 Temple Thượng après restauration, réouvert en 2009



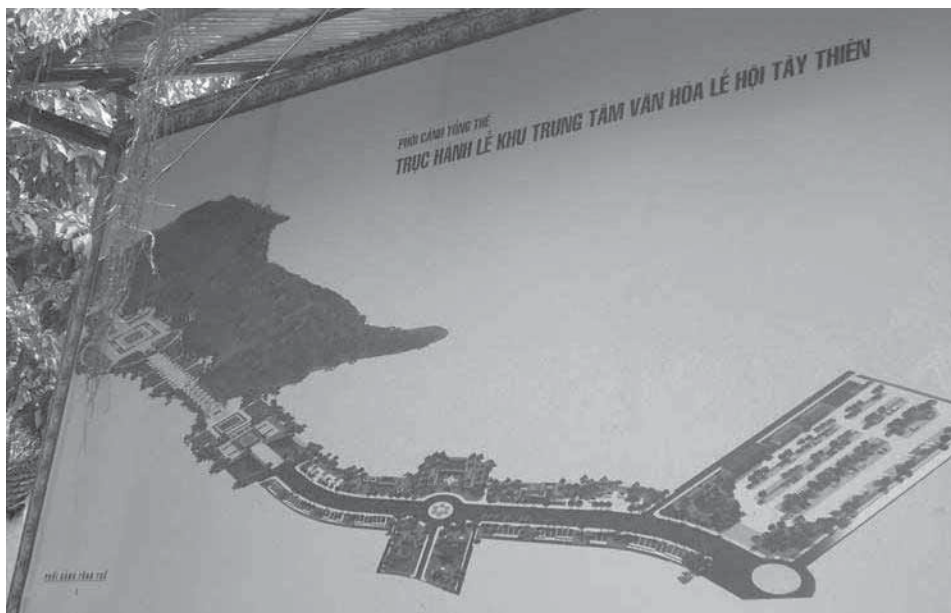
Crédits : Nguyễn Thị Thu Thủy - 7/2010.

Image 8 Porte du temple Thông, en construction



Crédits : Pascal Bourdeaux – 7/2010.

Image 9 *Le projet touristique*



Crédits : Nguyễn Thị Thu Thủy – 7/2010.

Image 10 *Le projet touristique*



Crédits : Pascal Bourdeaux – 7/2010.

Selon les estimations du Comité de gestion, 180 000 personnes ont été enregistrées durant les six premiers mois de 2010. Les temples se sont multipliés ces dernières années : temples dédiés au culte de la Sainte-Mère construits par les villageois en lien avec les activités touristiques, temple Mẫu Sinh construit par une entreprise privée, temple Trinh dans la commune limitrophe de Tam Quan édifié par les villageois, etc. Les indemnités permettent d'investir dans le tourisme. Prenons quelques exemples tirés des enquêtes de terrain :

- investissement dans la construction d'un temple suite aux indemnités d'expropriation de cinq hectares de terres agricoles ;
- construction d'auberges pour les touristes ;
- commerces près de la station de bus située proche du site, placements financiers sur un compte rémunéré.

L'Institut de méditation, inauguré il y a cinq ans, participe également grandement au nouveau programme de développement touristique insufflé sur la commune.

Image 11 *Institut de méditation*



Crédits : Nguyễn Thị Thu Thủy, Pascal Bourdeaux – 7/2010.

Rapporteur 1

Examinons la situation en lien avec le projet vu « d'en bas ». Nous avons classé les foyers en fonction de leurs revenus agricoles :

- foyers vivant de l'agriculture et de travaux pour d'autres propriétaires fonciers ;
- foyers vivant de l'agriculture et de petits commerces ;
- foyers dont le revenu n'est pas issu de ressources agricoles.

Les effets de l'expropriation divergent largement selon les catégories de foyer. Le décalage est grand entre les promesses des autorités locales et ce que les paysans ont réellement perçu hors indemnités financières : location de terres pour l'exploitation commerciale, fourniture de riz pour une année, formation, etc.

Les informations vers les villageois circulent selon trois canaux : officiel *via* les autorités – peu crédibles pour les habitants – ; réseau familial ; discussions informelles – sources de rumeurs et d'accroissement des tensions. Finalement, le manque d'information est flagrant :

- plan d'aménagement : les habitants ne savent pas que le projet concerne une surface de 163 hectares ;
- incertitudes portant sur les lieux de réinstallation ;
- variation des indemnités en fonction des périodes (2007, 2010) ;
- reconversion : peu d'informations sur les formations proposées.

Les intérêts divergent selon les groupes stratégiques villageois mais, finalement, seuls les commerçants demeurent véritablement favorables au projet, et s'opposent de fait

à ceux, majoritaires, qui ne détiennent que quelques terres de culture comme ressources principales.

Rapporteur 2

Quels sont les liens avec les formes de transition ? La transition implique une transformation dynamique d'un état à un autre et donc le passage par un état transitoire. Nous avons utilisé cette définition comme cadre d'analyse de la situation de transition.

Ces transformations sont analysées sous trois aspects distincts : économique, social et religieux.

- Quelle était, au point de départ (A) la situation socio-économique et religieuse ?
- Quelle sera, à l'arrivée (point B), la situation socio-économique et religieuse ?
- Quelle est la nature et la forme de la transition de A à B ?

Les familles paysannes du village vivent de l'agriculture ; elles vont devoir s'employer pour le compte de propriétaires fonciers : la part des activités agricoles diminuant, elles vont consommer ce qu'elles ne produisent plus. La part de dépendance vis-à-vis du marché va donc s'accroître avec probablement un développement aléatoire d'activités commerciales : ventes ambulantes, travaux de construction, emplois sur les sites touristiques (Hạ Long, Tam Đảo).

Les fonctions sociales au sein du ménage vont se transformer : développement de petits commerces, officiels ou informels, gérés par les femmes ; réorganisation des activités masculines (gestion des enfants, quelques travaux des champs, emplois de proximité ou non, etc.). La relocalisation de l'habitat est également un facteur de changements

de l'espace de vie : réinstallations plus ou moins éloignées du village, relogement dans un habitat plus petit ou de type collectif (appartement), disparition des jardins, etc.

D'un point de vue spirituel, on assiste au passage de la construction d'un complexe religieux dédié aux cultes – à partir de 1991 – à un mode de gestion recentré sur le tourisme religieux.

Finalement, le projet s'affirme comme l'application d'un modèle de développement *top-down*. La participation villageoise fait cruellement défaut et le manque d'informations accentue davantage encore les sources de tension et de conflit.

Public

Je suis très intéressé par votre présentation, très en lien avec le documentaire projeté en séance plénière à Hà Nội. Pourriez-vous préciser les critères de compensation foncière ?

Public

Indemnisation. Chaque année, le gouvernement définit les critères et les niveaux de dédommagement. Ce calcul s'effectue en fonction du type de terre (habitat, agricole) et de la nature des cultures.

[Emmanuel Pannier]

Des formations professionnelles ont été proposées – de la broderie par exemple – mais les résultats ne sont pas probants – du fait notamment de l'absence de débouchés. Il est certain que la question du rapport à l'information se pose : le manque de transparence est un problème aigu. Le travail de terrain réalisé cette année, notamment aux échelles politico-administratives du district et

de la province, a permis de cerner la diversité des dimensions que revêt le projet, de mesurer l'écart entre ce qui est officiellement prévu et ce que savent concrètement les villageois, et d'appréhender plus finement les impacts de ce projet sur les villages et la vie des habitants. Ce changement d'échelle a donc été une clef de compréhension des divergences d'intérêts entre groupes d'acteurs et des jeux de pouvoir en place.

Bibliographie

« Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber » (2006), animé par Bertrand Müller, *Genèses* 62, mars, pp. 93-109.

« Archives orales : une autre histoire ? » (1980), *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1, pp. 124-199.

BERTAUD D., (1997), « Les Récits de vie », Paris, Nathan.

CALLU A., (sous la dir.) (1999), « Histoire et archives orales : enjeux et questionnements », Paris-La Rochelle, École nationale du Patrimoine.

DELACROIX Ch., F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT (2010), « Historiographies. Concepts et débats », 2 volumes, 1325 p., Paris : Gallimard, coll. Folio histoire, sept.

DESCAMPS FI., (2006), « L'Historien, l'archiviste et le magnétophone », Paris, Comité pour l'histoire économique et financière.

DESCAMPS FI. (2007), « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@Politique*.

Politique, culture et société, n°3, nov-déc.,
www.histoire-politique.fr.

Texte de lecture
(www.tamdaoconf.com)

DUCLERTV., (2002) « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés et représentations*, 1, n°13, pp. 69-86.

DULONG R., (1998), « Le Témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle », Paris, ÉPHE.

ĐAO Thanh Huyền, ĐẶNG Đức Tuệ, NGUYỄN Xuân Mai, PHẠM Hoài Thanh, PHẠM Hoàng Nam, PHẠM Thùy Hương, *Điên Biên Phủ vu d'en face. Paroles de Bộ Đội*, Nouveau Monde Éditions, avril 2010, 271 p.

HARTOG Fr., (2003), « Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps », Paris, Seuil/La librairie du XXI^e siècle.

Institut d'histoire du temps présent, Questions à l'histoire orale. Table ronde du 20 juin 1986, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n°4, juin 1987.

JOUTARD Ph., (1983), « Ces voix qui nous viennent du passé », Paris, Hachette.

VOLDMAN D., (1998), « L'histoire orale entre science et conscience », *Vingtième siècle*, revue d'histoire, janv.-mars, n°25, pp. 113-115.

WATERSON R., (ed.) (2007), « Southeast Asian Lives, Personal Narratives and Historical Experience », NUS Press, Singapour.

Wieviorka A., (1998), « L'Ère du témoin », Paris, Plon.

Jean-Pierre Chauveau, Les plans fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest. Enseignements sur les conditions de pertinence des programmes d'identification et d'enregistrement des droits

Jean-Pierre Chauveau, Marc Le Pape et Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique. Implications pour les politiques publiques. »

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Đặng Hoàng Lan	Université des cultures de Hồ Chí Minh Ville	Anthropologie des cultures	Religions	hoanglan0708@yahoo.com
Đinh Thị Hồng Thơm	Service culturel, des sports et du tourisme de Lào Cai	Anthropologie	Symbolismes chez les Hmong (Lào Cai)	dinhhongthom@yahoo.com
Grard Marie (auditeur libre)	Université de Provence Aix Marseille 1	Réseaux sociaux	Le commerce de la cardamome	marie.grard@wanadoo.fr
Hà Thanh Vân	Institut de développement du Sud	Cultures	Changements culturels dans les zones urbaines au Việt Nam	vanhathanh@gmail.com
Hem Sokly	Université royale de droit et de sciences économiques (Cambodge), Univ Bordeaux 4	Sciences juridiques	Aspects juridiques des modes de règlements des conflits du travail au Cambodge	soklyhem@yahoo.com
Hoàng Thị Bích Ngọc	Institut de recherche des religions	Sociologie des religions	Christianisme et communautés ethniques minoritaires au Việt Nam	hbngocminh@yahoo.com
Hoàng Thị Ngọt	Université de Hà Nội	Sociologie	Dynamiques des structures socio-économiques du marché au Việt Nam	sweetqth@gmail.com
Leav Meng	Université royale de droit et de sciences économiques (Cambodge)	Sciences juridiques	Développement durable au Cambodge	meng_sciencepo@yahoo.com
Lê Thành Nam	Service culturel, des sports et du tourisme de Lào Cai	Socio-anthropologie	Etablissement des points et parcours touristiques dans la province de Lào Cai	tnamxh77@gmail.com
Lê Việt Liên	Institut des cultures - Académie des sciences sociales du Việt Nam	Cultures	Urbanisation rurale	lelienhanoi@yahoo.com
Nguyễn Hùng Mạnh	Service culturel, des sports et du tourisme de Lào Cai	Socio-anthropologie	Etablissement des points et parcours touristiques dans la province de Lào Cai	manhnguyenvn@gmail.com
Nguyễn Thị Minh Nguyệt	Institut de recherche de développement du Sud	Anthropologie	Sécurité alimentaire	minhnguyetdth@yahoo.com
Nguyễn Thị Thu Thủy	Université de Bình Dương	Anthropologie culturelle	Anthropologie et religions	thuthuy0072@yahoo.com
Nguyễn Thu Quỳnh	Académie des sciences sociales du Việt Nam	Anthropologie de la santé	Anthropologie de la santé	thuquynhk50vn@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Pen Chhorda	Institut de technologie du Cambodge	Environnement, géologie	Environnement	chhorda@itc.edu.kh
Phạm Quang Linh	Institut d'anthropologie	Anthropologie	Usage et protection des ressources foncières des populations émigrées	pqlinh@yahoo.com
Sok Daline	Université nationale de Hà Nội	Droit	Droit	daline_univ.lyon2@yahoo.fr
Tấn Lao U	Musée de Lai Châu	Anthropologie appliquée	Vestiges culturels matériels et immatériels comme ressources de réduction de la pauvreté des ethnies minoritaires de Lai Châu	quybao580@gmail.com

2.4. Transition démographique et transformations familiales

Philippe Antoine – CEPED-IRD et LARTES, Bernard Formoso – département d’Ethnologie, de Sociologie comparative, de Préhistoire et d’Ethnomusicologie, université Paris Ouest – Nanterre La Défense, Martine Segalen – Laboratoire d’analyses socio-anthropologiques du contemporain de l’université de Paris Ouest Nanterre La Défense

(Retranscription)

Journée 1, lundi 19 juillet

*Présentation des formateurs et des stagiaires
(cf. liste des stagiaires en fin de chapitre)*

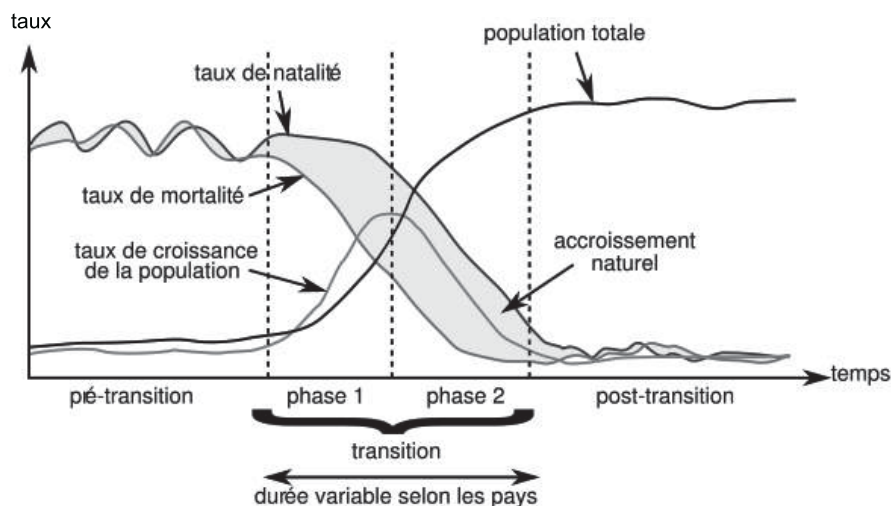
2.4.1. Les notions de transition en démographie

[Philippe Antoine]

Mon exposé abordera la théorie de la transition démographique à partir d’illustrations dans différents continents et le sud-est asiatique. Le schéma pédagogique classique de la transition démographique est le suivant :

- étape 1 : les taux de natalité et de mortalité sont tous les deux élevés, et la croissance démographique est quasi nulle ;
- étape 2 : le taux de mortalité (en particulier la mortalité infantile) commence à décroître, grâce au développement du pays et à l’amélioration des conditions sanitaires. Dans le même temps, le taux de natalité reste très élevé, ce qui engendre une très forte croissance démographique (typiquement de 3 % par an) ;
- étape 3 : au fur et à mesure du développement du pays (hausse de l’éducation et du niveau de vie), le taux de natalité commence à baisser ;
- étape 4 : avec un taux de natalité et de mortalité faibles, la population se stabilise (le taux de croissance n’est jamais nul, mais on estime qu’une augmentation annuelle de 0,4 % correspond à une population stable).

Figure 58 Schéma de la transition démographique



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Transition_démographique

On parle de « sociétés traditionnelles » lorsque la natalité et la mortalité sont élevées et de « sociétés modernes » où la mortalité et la natalité sont basses. En principe, la chute de la mortalité s'opère avant celle de la natalité. Durant une période plus ou moins importante, l'écart se maintient entre le taux de natalité et le taux de mortalité : la différence correspond à la croissance de la population. À cette période de transition, la croissance de la population est particulièrement forte ; cela renvoie aux grandes peurs des années 1960 et aux questions de surpeuplement démographique.

La plupart des pays suivent ce schéma, ils sont seulement à différentes phases de transition. Ce qui change beaucoup selon les pays ou les régions, c'est la durée de cette phase. On verra que dans certains pays occidentaux par exemple, la transition a commencé au XVII^e ou XVIII^e siècle pour se finir au début du

XX^e siècle, alors que d'autres pays peuvent connaître la même évolution en une trentaine d'années. On essaie d'expliquer les changements de comportements de toute une population ; les facteurs qui expliquent, qu'à un même moment, une population connaît des problèmes de santé, un haut niveau de mortalité et de natalité, qu'une partie des individus ont un certain niveau d'éducation, davantage de ressources et des comportements démographiques qui s'apparentent à ce niveau de la transition. Il faut également faire référence aux facteurs auxquels personne n'avait pensé dans le schéma post-transition. Je pense à certains pays d'Europe de l'Est où la baisse de la fécondité a été telle que l'on a assisté à une diminution de la population.

Pour qu'une population reste stable et se reproduise, il faut que chaque femme donne naissance à sa remplaçante : il y a une chance

sur deux de donner naissance à une fille, pour que chaque femme donne ainsi naissance à une fille, il faut que chaque femme ait deux enfants.

[Martine Segalen]

Pourrais-tu définir les termes : taux de natalité, taux de fécondité ?

[Philippe Antoine]

Le taux de natalité est le nombre de naissance sur la population moyenne dans l'année n . Un taux élevé sera 40 à 50 ‰ par exemple, cela veut dire 40 à 50 enfants pour mille habitants d'un pays.

Le taux de fécondité ne concerne que les femmes en âge d'être fécondes, c'est à dire entre 15 et 49 ans. On calcule ce taux pour qui est communément appelé des cohortes fictives : on rapporte le nombre de naissances entre 15 et 19 ans sur le nombre de femmes de 15 à 19 ans (par année) ; de même pour le groupe d'âge suivant 20-24 ans et ainsi de suite. On additionne tous les taux de 15 à 19 ans jusqu'à 45-49 ans, pour avoir un taux de fécondité pour l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans.

Le taux de natalité est une grandeur pour mille, alors que le taux de fécondité est ramené à l'indice synthétique de fécondité (ISF) exprimé en nombre d'enfants.

[Bernard Formoso]

Il peut être utile de calculer le taux de fécondité à l'échelle d'un village ou d'une commune, ne serait-ce que pour le comparer au taux national de fécondité tel qu'il est fourni par les recensements.

Rosakon Siriyuktanont

Des femmes de moins de 15 ans et des femmes de plus de 49 ans peuvent avoir des enfants.

[Philippe Antoine]

En effet, mais la démographie travaille sur les comportements moyens, les exceptions ne sont pas prises en compte. Par ailleurs, dans la plupart des pays, si l'on ajoutait un taux de fécondité entre 12 et 14 ans, la tendance ne serait pas affectée.

[Bernard Formoso]

Est-ce que ce taux de fécondité serait plus petit que pour la tranche d'âge 45-49 ans ?

[Philippe Antoine]

Pour certains pays effectivement, on voit des résultats à partir de 12 ans, ou à plus de 55 ans. On a ces deux extrêmes, mais cela demeure insignifiant en terme de poids démographique pour ces âges extrêmes en terme de fécondité.

Lê Hoàng Anh Thu

Vous avez parlé du taux de natalité et du taux de fécondité : lequel est le plus significatif lorsque l'on étudie la transition démographique ?

[Philippe Antoine]

On utilise dans ce cas le taux de natalité. La transition est aussi la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité, cela concerne l'ensemble de la population. La différence des deux a un impact démographique. Mais quand on parle de fécondité en tant que telle, on préfère utiliser l'indice ISF, le nombre d'enfants par femme.

On peut visualiser deux enfants par femme, mais on a du mal à visualiser un taux de 50 %.

Lê Hoàng Anh Thu

Existe-t-il une formule qui permet de passer du taux de fécondité au taux de natalité ?

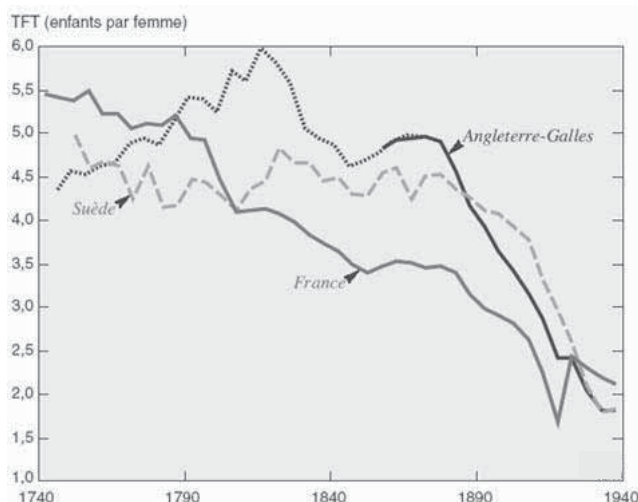
[Philippe Antoine]

Le taux de natalité s'applique à l'ensemble de la population. Quand on calcule le taux de natalité, le numérateur est le nombre de naissances, le dénominateur la population totale. On tient compte de toute la population très jeune (si le pays a une structure jeune) dans le dénominateur alors qu'elle ne joue

aucun rôle dans la fécondité. Pour une population très jeune, on aura un taux de natalité relativement faible puisqu'il y a beaucoup de gens dans le dénominateur qui ne contribuent pas à la fécondité.

Je voudrais focaliser votre attention sur la fécondité. La transition de la fécondité est présentée comme le passage d'une fécondité « naturelle » à une fécondité « contrôlée ou dirigée ». À l'échelle de la planète, des régions sont particulièrement concernées par une fécondité très élevée : l'Afrique de l'ouest, centrale et orientale. Les pays occidentaux ont une fécondité basse. Entre ces deux extrêmes, la baisse de la fécondité est amorcée – Amérique latine, ensemble de l'Asie.

Figure 59 *La transition de la fécondité dans les pays industrialisés
Évolution du taux de fécondité totale en Angleterre-
Galles, en France et en Suède (1740-1940)*



Source : Ined 2004.

L'intérêt de ce graphique est de montrer que la baisse de la fécondité s'est faite sur un temps très long dans la plupart des pays occidentaux. En France, il y a eu une

diminution régulière de la fécondité, alors que cette baisse a été beaucoup plus tardive, plus conforme au schéma de la transition démographique, en Angleterre et en Suède.

Figure 60 *La diffusion de la transition dans les pays du sud
Taux de fécondité totale par pays en 1965-1970*



Source : Chesnais (2003).

Sur d'autres continents, les évolutions sont différentes suivant les pays : le temps est beaucoup plus resserré (cas du Chili). Mais dans l'ensemble, à partir du moment où il y a une amorce de baisse de la fécondité comme au Mexique – presque sept enfants par femme dans les années 1970 –, on passe à un peu plus de 2 enfants par femme (2005).

Sur le continent africain, la situation est très différente : des pays n'ont amorcé aucune transition, le plus connu étant le Niger où l'on est resté à un taux de fécondité très élevé, environ huit enfants par femme. La Côte d'Ivoire commence à amorcer dans les années 1980 une baisse de la fécondité.

L'Algérie est un cas intéressant, car elle avait fait de la question de la population une question idéologique importante dans les années 1970. Je vous rappelle qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, les pays occidentaux étaient inquiets du « boom démographique », un auteur américain parlait de la « bombe population ». L'Algérie était à la tête de tout un courant de pensée contre les programmes de planning familial, le meilleur moyen de réduire la fécondité était le développement et non pas les programmes de contraception. Au même moment, la Tunisie, pays aux mêmes traditions musulmanes, s'est engagée dans

un programme politique très volontariste de planning familial. La Tunisie est un des premiers pays d'Afrique à avoir mis en place un programme de contraception très poussé et de légalisation de l'avortement. Il est intéressant de constater que ces deux pays voisins sont arrivés vers les années 2000 à des niveaux de fécondité comparables, un peu plus de deux enfants par femme alors que les politiques de population étaient différentes.

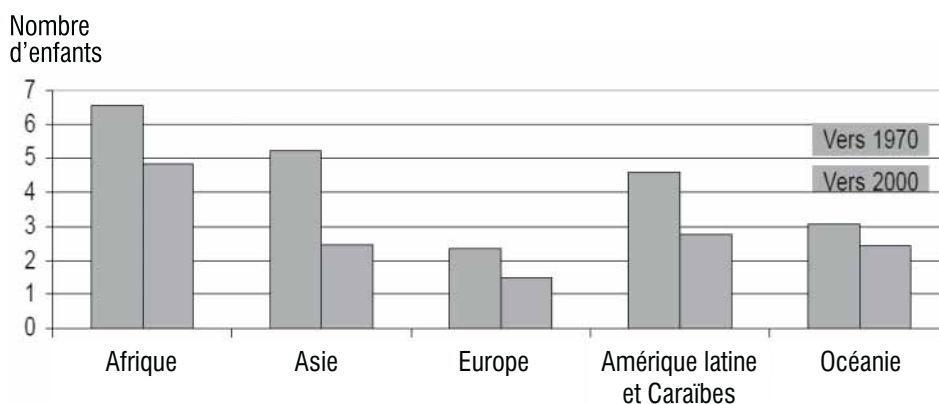
Beaucoup de programmes de planification familiale ont été développés au Niger, notamment en mettant en place une coopération Sud/Sud entre la Tunisie et le Niger. Ce transfert de politiques n'a pas réussi. Le discours politique au Niger n'est pas en adéquation avec les attentes de la population qui reste attachée à une natalité élevée. Cela est en partie dû au fait que le Niger est un pays essentiellement désertique, les contraintes

climatiques sont importantes et les individus cherchent à conserver une main-d'œuvre abondante.

La situation en Iran est particulièrement intéressante : si en Occident, on pense que la condition de la femme est particulièrement mauvaise depuis la révolution des Mollahs, la transition de la fécondité est une des plus rapides que l'on ait connue historiquement. On est passé d'environ sept enfants par femme à deux enfants en l'espace d'une vingtaine d'années. Des programmes importants de planification familiale ont été proposés et la population aspire à une famille de taille plus réduite.

La comparaison de l'ISF par continent montre qu'en moyenne, le continent asiatique enregistre la baisse la plus importante.

Figure 61 Évolution de l'ISF par continent entre 1970 et 2000



Source : Nations unies, *World fertility patterns*, 2004.

D'après le démographe Ansley Coale, il existe trois conditions à la transition de la fécondité : les couples doivent avoir pris conscience de leur capacité à prévoir et à contrôler leur fécondité et l'intervention sur la fécondité doit être considérée comme socialement et moralement acceptable ; la restriction de la fécondité doit être avantageuse ; des moyens de contraception efficaces doivent être disponibles.

Une fécondité élevée répond cependant à une certaine rationalité. Une forte mortalité, en particulier infantile et juvénile, induit une fécondité importante afin de garder un ou deux enfants. Par ailleurs, tous les modes de production qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre renvoient également à une fécondité élevée. Enfin, les sociétés relativement traditionnelles conservent l'espoir que leurs enfants s'occuperont des plus anciens – coûts des enfants et transferts intergénérationnels.

Conformément au schéma classique de la transition, quand la mortalité infantile et juvénile diminue, la fécondité baisse. Le développement de l'instruction des hommes et des femmes, l'évolution du statut de la femme, le niveau de développement économique, l'évolution des idéaux familiaux, la possibilité d'accéder à des programmes de santé et de la reproduction sont autant de facteurs explicatifs.

Kom Udom

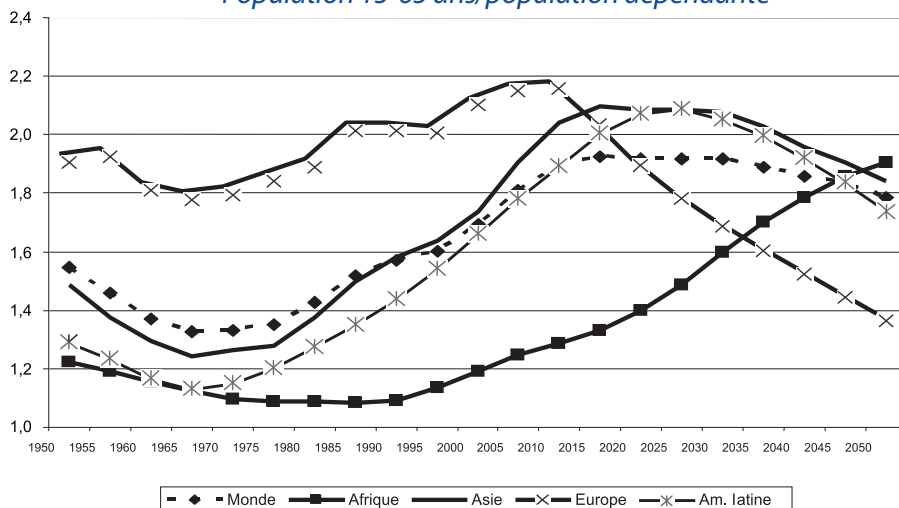
En quoi la baisse de la mortalité des enfants est un des facteurs de la baisse de la fécondité ?

[Philippe Antoine]

On part de l'hypothèse que lorsque la mortalité des enfants est très élevée, la stratégie des parents est la procréation. Mais à partir du moment où la santé s'améliore, la mortalité infantile diminue fortement, les gens n'éprouvent plus le besoin de faire autant d'enfants puisque tous leurs enfants survivent.

La démographie est l'étude de la population dans le temps, notre discipline oscille entre les aspects dynamiques et statiques. Prenons l'exemple de la pyramide des âges, cliché à un moment donné d'une situation démographique. Par le bas de la pyramide, nous avons de nouveaux arrivants, des naissances ; par le haut des disparitions du fait des décès. Je souligne d'emblée que je ne n'aborderai pas dans mon exposé les migrations internationales. Pour schématiser la pyramide des âges, hommes, femmes, âges depuis la naissance (0 an) je vais faire figurer l'âge de 15 ans, de 65 ans, et en haut de la pyramide environ 100 ans.

Figure 62 *Dividende démographique*
Population 15-65 ans/population dépendante



Source : Construction de l'auteur.

Par le jeu des entrées et des sorties de population (naissances et décès), cette pyramide se déforme d'année en année. Le graphique que je projette renvoie aux conséquences de ces modifications de la pyramide. Ce graphique montre le rapport entre la population de 15-65 ans et la population dépendante, en faisant l'hypothèse que la population de 15-65 ans est productive par rapport aux dépendants (les enfants jusqu'à 15 ans et les personnes âgées au-delà de 65 ans). Un rapport de deux induit deux actifs pour un dépendant. Si ce rapport tombe à 1,4, nous aurons 1,4 actif pour un dépendant. On parle de dividende démographique. En 2010, l'Europe est entrée dans la fin de son dividende démographique alors que pour le continent asiatique il sera optimum de 2010 à 2030 – à partir de 2030 la population va vieillir, la charge pour les actifs sera plus importante. En Europe, par le double

effet de la baisse rapide de la fécondité et de l'allongement de la durée de vie du fait des progrès en matière de santé, la charge des personnes inactives et âgées pèsera de plus en plus.

Le continent africain rentrera dans une phase de dividende démographique en 2050. Vous percevez ici le lien entre dividende démographique et « boom » économique actuel – bien que d'autres facteurs sont à prendre en compte. Cela souligne également l'importance des débats que l'on connaît en Europe sur les questions des retraites – pourtant les prévisions démographiques avaient déjà été faites après la seconde guerre mondiale ; dès les années 1950, on soulignait les évolutions démographiques qui allaient toucher l'Europe. Les tendances démographiques concernent le temps long et, souvent, le temps politique est bien plus court que le temps démographique.

[Martine Segalen]

Je voudrais poser une question par rapport à ce décalage entre le temps long des démographes et le temps court des politiques. Sans excuser les politiques, est-ce que les démographes n'ont pas fait parfois de fausses prévisions ? On comprendrait alors qu'il y ait une certaine répugnance à agir rapidement – tout en se disant qu'il y a bien sûr toutes sortes d'autres raisons qui font que l'on recule les décisions. À un moment les démographes parlaient de la « bombe P », ce n'est pourtant pas arrivé. La démographie, malgré tout, n'apparaît pas comme une science sûre.

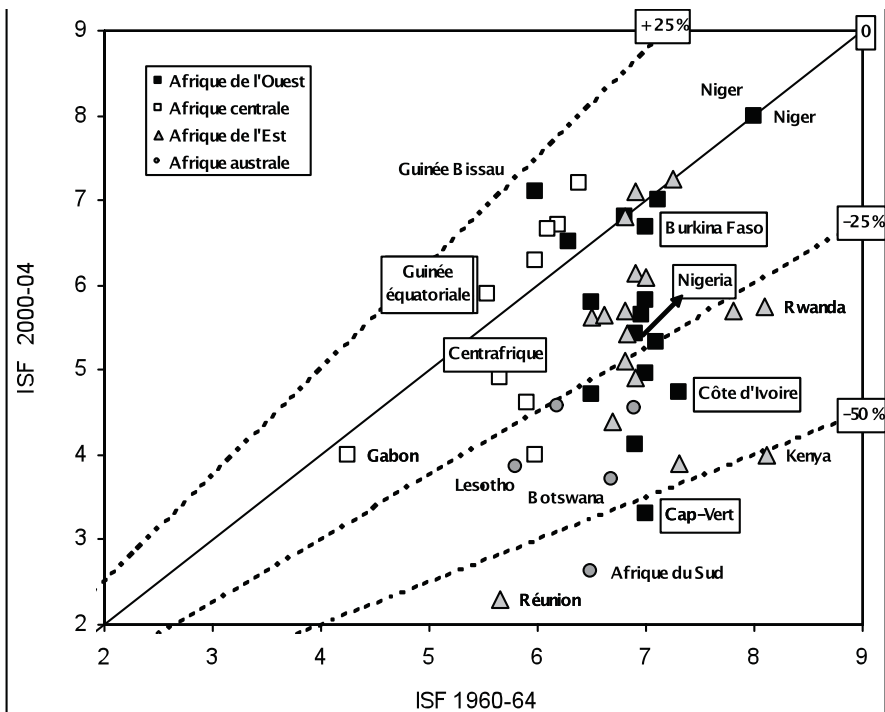
[Philippe Antoine]

Dans le jeu des perspectives démographiques, il y a généralement des scénarios hauts, moyens et bas. Une estimation de quelques millièmes de pourcent prolongée sur une cinquantaine d'années peut effectivement entraîner des variations importantes. Incontestablement, dans beaucoup de pays la baisse de la fécondité a été bien plus rapide

que les prévisions avancées. Des revirements importants peuvent s'opérer, par exemple de nouveaux virus qui viendraient accroître fortement la mortalité. On a du mal à imaginer aussi jusqu'où ira la baisse de la fécondité dans certains pays, et on peut toujours penser qu'il peut y avoir des remontées de la fécondité dans d'autres pays. Ce sont des scénarios probables, qui peuvent alerter les politiques, notamment sur les questions du vieillissement démographique dans les années futures, annoncé dès les années 1950 et qui se réalise actuellement. Plus on fait des prévisions à une échelle large, à l'échelle d'un continent, plus la probabilité d'erreur est faible. Dans les domaines de l'urbanisation et des migrations internationales, les prévisions sont particulièrement aléatoires. Par exemple, on a longtemps présenté Mexico comme la plus grande ville du monde, elle ne l'a pourtant jamais été.

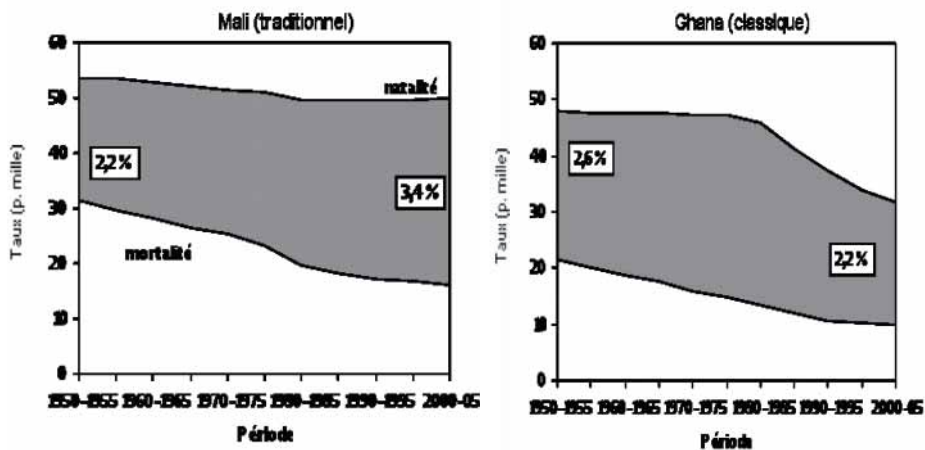
Avant d'en venir au continent asiatique, je vais illustrer la transition dans quelques pays africains.

Figure 63 Évolution de l'indice synthétique de fécondité en Afrique entre 1960-64 et 2000-04



Source : Ined 2004.

Figure 64 Deux modèles-types de transition en Afrique subsaharienne

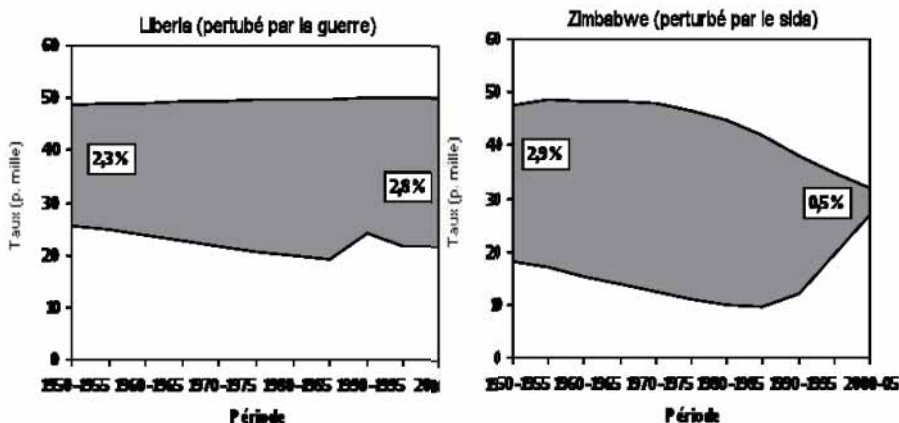


Source : Ined 2004.

Au Mali, la natalité n'a presque pas bougé des années 1960 à 2005 ; la mortalité a commencé à baisser au tout début de la transition démographique. Le Ghana, pays un peu plus développé, connaît un certain « boom » économique depuis une dizaine d'années : la fécondité baisse à partir des années 1980, la mortalité a commencé à baisser régulièrement depuis les années 1950.

Dans un cas comme le Mali, l'écart entre natalité et mortalité – taux de croissance de la population – est important (3,4 % en 2005) par an, au Ghana il passe de 2,6 % en 1950 à 3 % vers 1975 pour diminuer ensuite (2,2 % en 2005) . Il peut y avoir des scénarios plus inattendus.

Figure 65 Deux modèles « perturbés » de transition



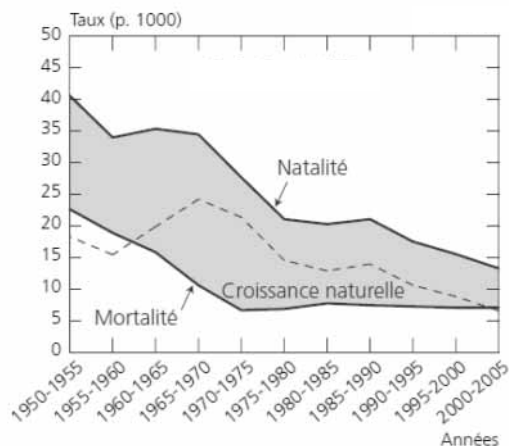
Source : Ined 2004.

Ainsi, la remontée de la mortalité au Liberia qui a souffert de la guerre dans les années 1990 ou encore le Zimbabwe, contre-exemple de transition. La prévalence du Sida est dans ce pays particulièrement élevée, au milieu des années 1980 la remontée de la mortalité a été très nette ; la baisse de la natalité est aussi due au fait que les femmes en âge de procréer sont particulièrement touchées par le Sida. Voilà un scénario, pour en revenir à la question de Martine, qui n'était effectivement pas dans les prévisions

démographiques, la croissance pourrait peut-être devenir négative puisque les pouvoirs publics ont tardé à mettre en place des programmes de lutte contre la maladie.

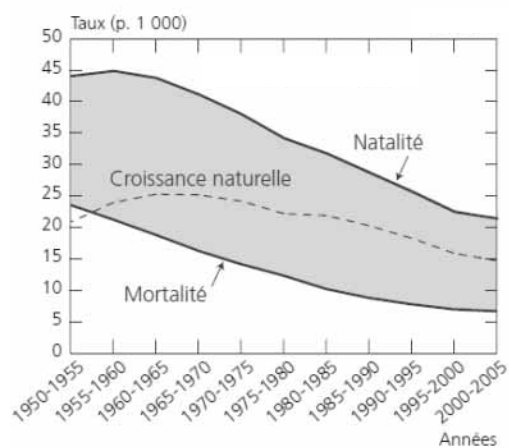
Pour en venir au continent asiatique, notamment à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, et comme je ne suis pas un spécialiste de la région, j'aimerais projeter les diapositives et vous laissez les commenter.

Figure 66 *Schéma de la transition Asie de l'Est*



Source : Ined 2009.

Figure 67 *Schéma de la transition en Asie du Sud-Est*



Source : Ined 2009.

Rosakon Siriyuktanont

Je peux donner l'exemple de la Thaïlande. Depuis une vingtaine d'années, on considère que le contrôle des naissances est une stratégie de lutte contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle il y a une diminution des naissances. Souvent, les notions « traditionnelle » et « moderne » s'opposent, cela fait-il sens en démographie ?

[Philippe Antoine]

Cela renvoie à la première figure présentée. Le schéma de pré-transition est « traditionnel », le Mali serait par exemple au début de la phase de transition. C'est le schéma de transition « classique ».

[Martine Segalen]

Le schéma traditionnel/classique n'est-il pas euro-péo-centré puisque la science démographique s'est développée d'abord en Europe et que ce continent a été le premier à connaître ces changements. Peut-être que dans 50 ans, on s'apercevra que le schéma européen était un schéma particulier et les termes de « classiques », « traditionnels » et « modernes » seront dépassés.

[Bernard Formoso]

Je me demande si cette opposition classique/moderne ne renvoie pas à une vision très positiviste. On opposerait une situation marquée par la pauvreté et des taux de natalité et de mortalité très importants à une situation marquée par une certaine interprétation du progrès qui corrèlerait étroitement la baisse du taux de mortalité et de natalité et la croissance économique.

Pour la Thaïlande, la mortalité remonte légèrement à partir des années 1985-1990

dans ce cas particulier. C'est à ce moment que l'épidémie de Sida va jouer sur le taux de mortalité. Avant, ce taux déclinait progressivement, à un degré moindre que le taux de natalité ; à partir des années 1986, il commence à remonter.

Par ailleurs, la transition démographique en Thaïlande s'avance en 1960-65, puis a tendance à se tasser après les années 1995 : les années 1960 sont le début d'une croissance économique très forte. Il y a ici corrélation entre la croissance économique et le taux de natalité. En revanche, les années 1995-2000 sont marquées par le *crash* financier, le taux de natalité a tendance à se stabiliser.

Rosakon Siriyuktanont

Les deux premières causes de décès restent avant tout le cancer et les accidents, et non le Sida.

[Bernard Formoso]

Cela est exact, mais le cancer et les accidents (de circulation par exemple) étaient déjà présents avant 1986 ; le Sida est venu alourdir les taux.

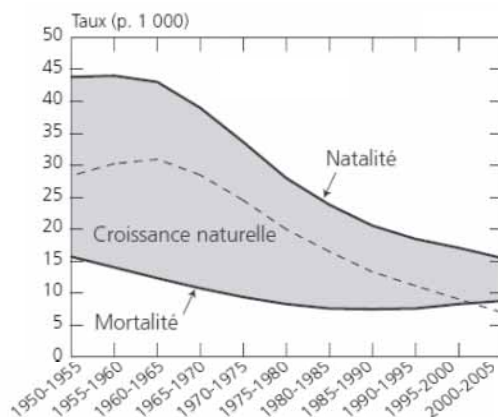
Supaluck Taechapongstorn

Je voudrais ajouter que le planning familial a été créé en 1974, à partir de cette date des campagnes de distribution de préservatifs aux familles ont été proposées.

[Philippe Antoine]

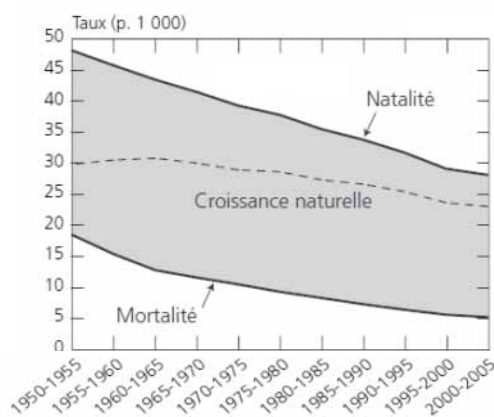
Les données concernant la situation de la transition en Asie, ils sont extraits d'un texte de Magali Barbieri et d'Isabelle Attané (cf. texte de lecture).

Figure 68 *Schéma de la transition en Thaïlande*



Source : Ined 2009.

Figure 69 *Schéma de la transition aux Philippines*

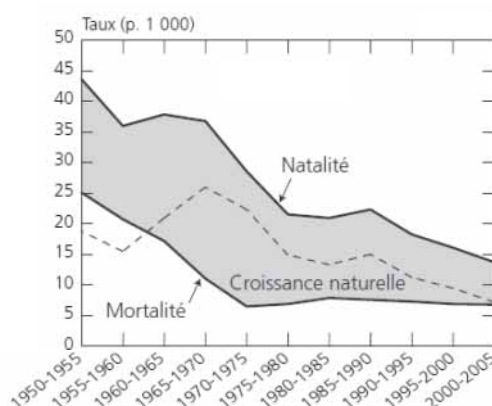


Source : Ined 2009.

Ces pays sont dans des phases différentes de la transition : en Thaïlande on peut noter que la transition s'achève et la croissance naturelle a fortement diminué pour atteindre 0,7 % en 2005. Aux Philippines, nous sommes dans une situation intermédiaire de la transition,

il n'y a que peu d'impacts sur la croissance naturelle puisque mortalité et natalité baissent à peu près au même rythme. Ce pays avait une fécondité particulièrement élevée dans les années 1950-1960.

Figure 70 *Schéma de la transition en Chine*

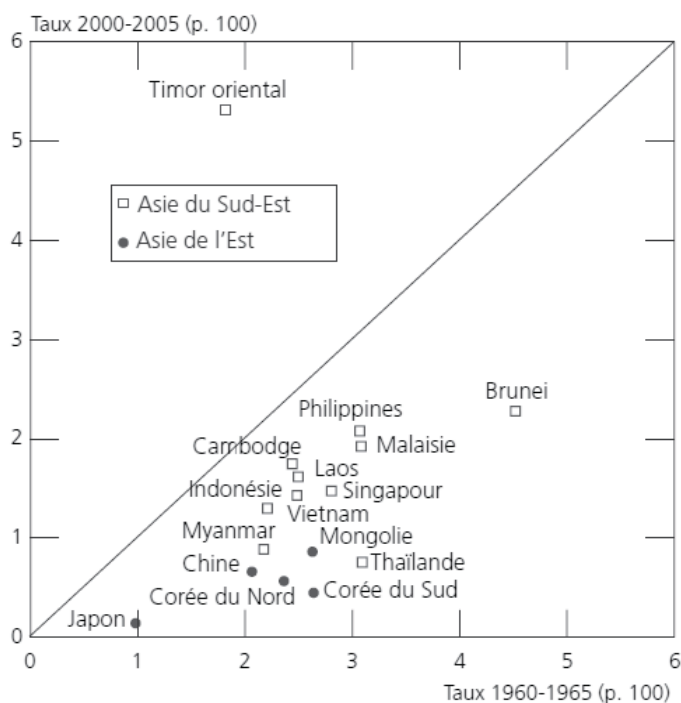


Source : Ined 2009.

La Chine a une natalité dirigée avec des consignes politiques fortes, mais il existe quelques variations dans l'application de ces politiques. Il faut cependant garder à l'esprit que ces schémas sont parfois faits avec beaucoup de données réelles (Thaïlande) où à partir d'estimations (Chine). Pour ce dernier

pays, vous pouvez imaginer que, puisqu'il y a des contraintes politiques pour rester à un enfant par femme (même si les statistiques ne le traduisent pas, il y a plus d'un enfant par femme), on peut imaginer, par des renversements de tendance, des remontées de natalité.

Figure 71 *Évolution des taux de croissance annuels moyens de la population de 1960-1965 à 2000-2005 en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est*

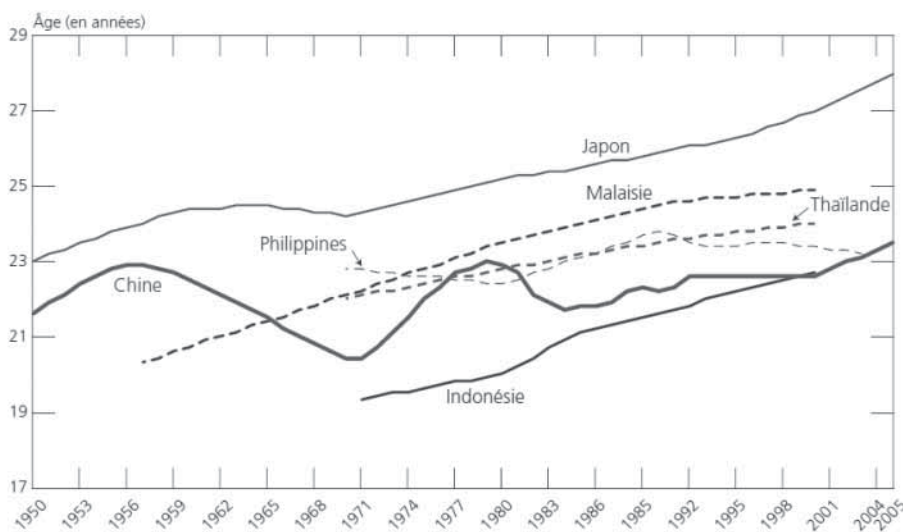


Source : Ined 2009.

Des années 1960 à 2000, quasiment tous les pays ont enregistré une baisse du taux de croissance, en particulier le Japon – croissance de 1 % par an dans les années 1960 et quasiment nul après 2000. Au Viêt Nam, on passe d'à peu près 2,2 à 1,4 %.

Il y a tout un débat sur le rôle du mariage dans la baisse de la fécondité. Dans des sociétés où le mariage formalisé a une importance considérable, il y a toujours un lien entre le recul de l'âge au mariage et la baisse du niveau de fécondité.

Figure 72 *Évolution de l'âge au premier mariage en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est*



Source : Ined 2009.

Plus l'âge au mariage est élevé, plus la fécondité est basse quand il n'y a que très peu de naissances en dehors du mariage. Ce n'est pas le seul facteur explicatif, mais il contribue à la baisse de la fécondité. Dans la plupart des pays on observe un recul de l'âge au mariage, ce que l'on constate dans certains pays africains est beaucoup moins marqué qu'en Asie ou sur les autres continents. En général, on attribue ce recul de l'âge au mariage à une amélioration du statut des femmes, à une progression de la scolarisation féminine, et plus généralement, au passage d'un mariage arrangé à un mariage où les conjoints se choisissent.

Supaluck Taechapongstorn

Comment expliquer la trajectoire chinoise ?

[Bernard Formoso]

Je crois qu'il faudrait mettre en perspective ces variations considérables avec les politiques qui ont été conduites en Chine dans ces années-là. Il faudrait mettre en perspective les retours à la campagne par exemple, ou bien les périodes de répression pendant la révolution culturelle des années 1960.

[Martine Segalen]

Il me semble que l'analyse mériterait un lien avec le taux de nuptialité, c'est-à-dire le nombre de mariages pour 1 000 habitants. Si l'on se marie plus jeune, cela implique un encouragement au mariage, il faudrait voir si le taux de nuptialité augmente à ce moment-là. Par exemple pour l'Europe, et la France en particulier, les corrélations sont fortes entre l'augmentation du nombre de mariages

et la chute de l'âge après les deux guerres mondiales : il existe des « rattrapages » après une période où l'on n'a pas le temps de se marier.

[Philippe Antoine]

La baisse de fécondité peut également s'expliquer par la prévalence contraceptive. Les pays à forte fécondité auraient peu de prévalence contraceptive – c'est-à-dire l'utilisation de méthodes contraceptives modernes –, et au contraire les pays à forte prévalence contraceptive auraient un faible taux de fécondité.

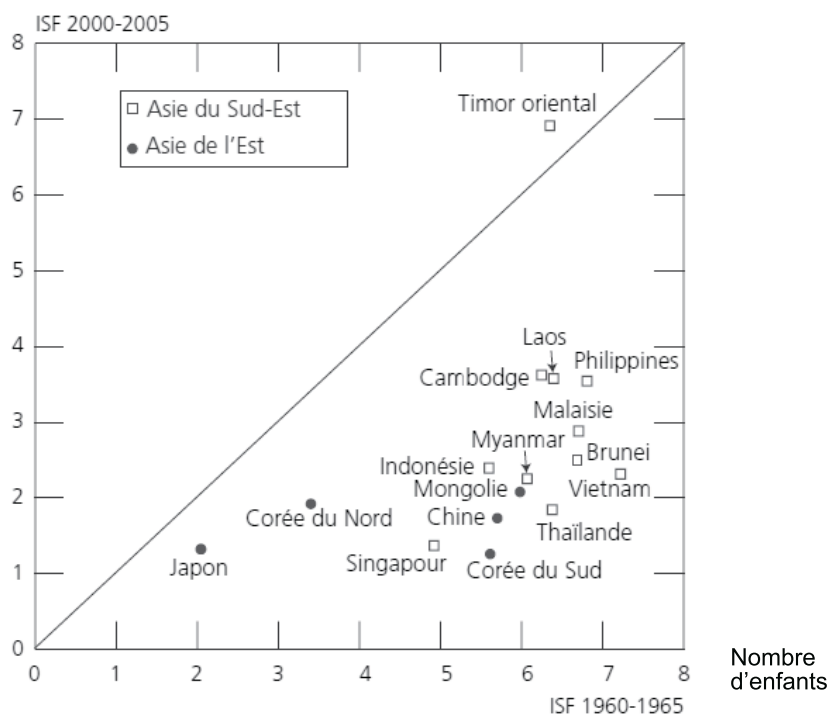
[Martine Segalen]

L'avortement est-il compris dans ces méthodes contraceptives modernes ?

[Philippe Antoine]

Ce sont les méthodes contraceptives liées à la pilule, au préservatif. Ordinairement, l'avortement est comptabilisé différemment.

Figure 73 *Évolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1960-65 et 2000-2005 en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est*

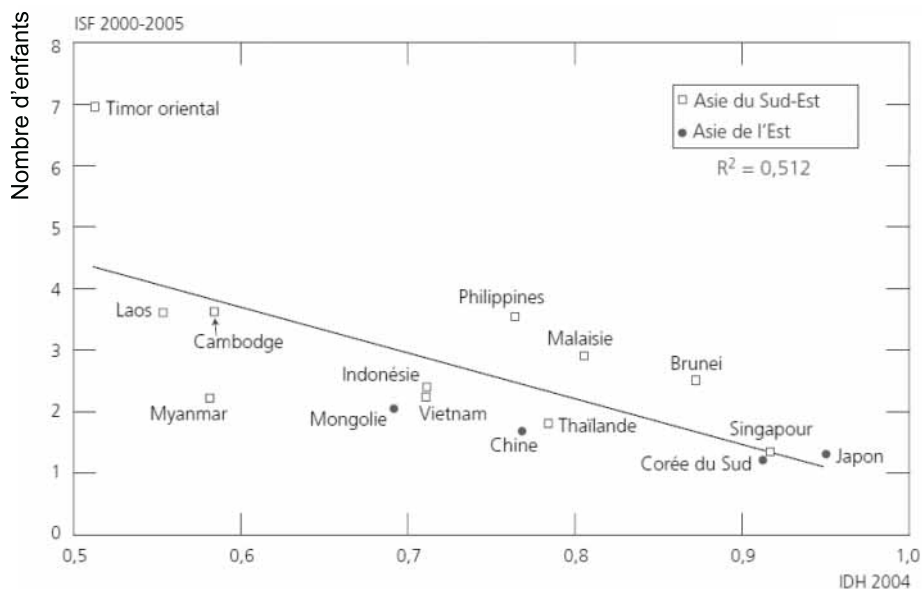


Source : Ined 2009.

La corrélation n'est très marquée. Il y a des exceptions comme au Viêt Nam où la prévalence contraceptive est relativement élevée, et l'ISF est toujours de deux enfants

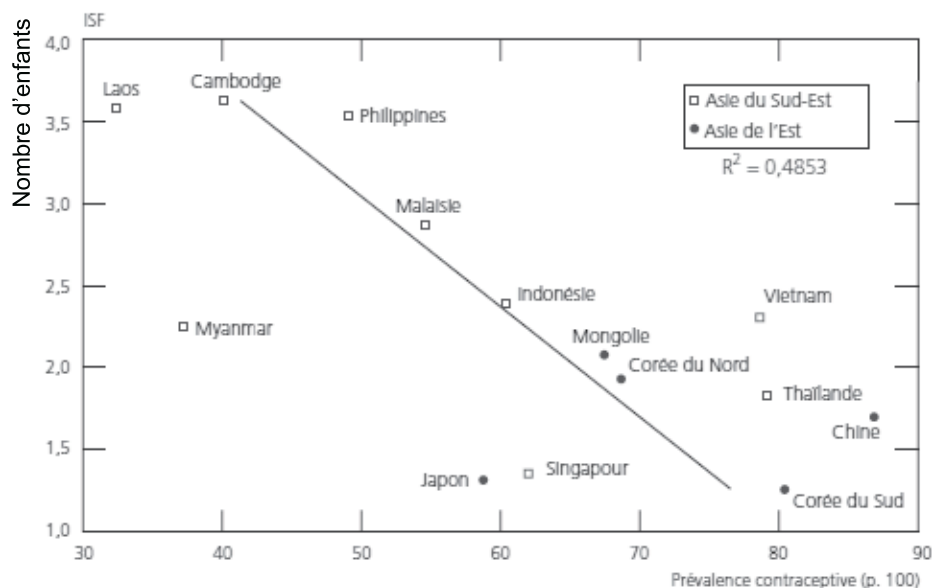
par femme ; en Corée du Sud, qui a à peu près la même prévalence contraceptive, la fécondité est bien plus basse.

Figure 74 *Relation entre l'indice synthétique de fécondité et l'indice de développement humain (IDH) en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est*



Source : Ined 2009.

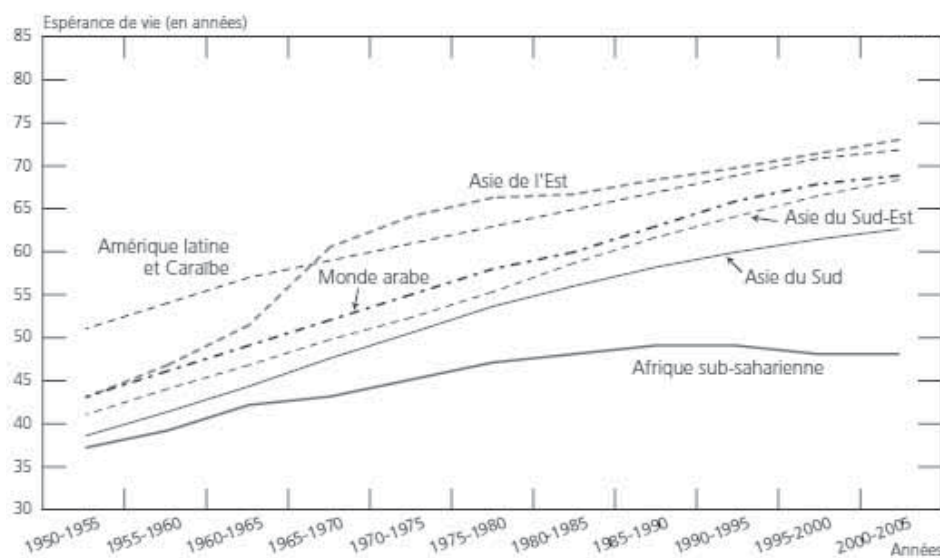
Figure 75 *Indice synthétique de fécondité et prévalence contraceptive en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est*



Source : Ined 2009.

Dans quasiment tous les continents, il y a un net recul de la mortalité, non plus en termes de taux de mortalité, mais en termes d'espérance de vie. C'est un progrès très largement partagé par toutes les régions du monde, à l'exception notoire de l'Afrique.

Figure 76 *Évolution des espérances de vie par sous-région (1950-1955 à 2000-2005)*

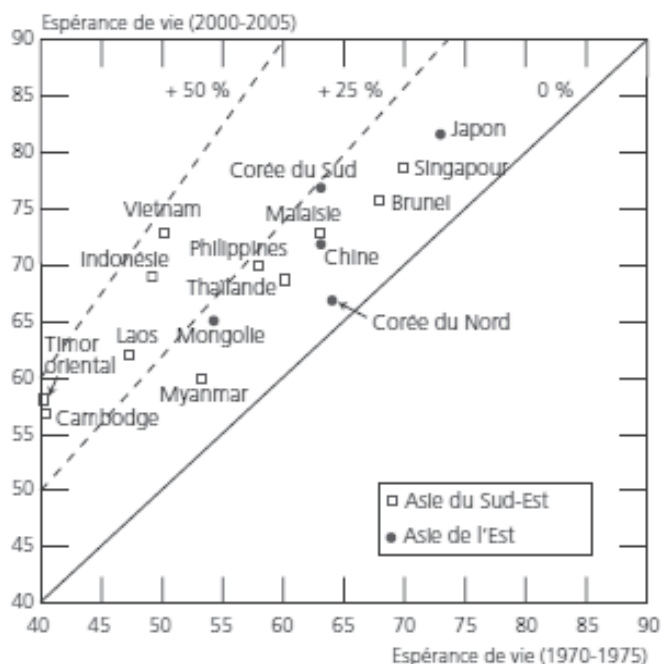


Source : Ined 2009.

L'indicateur considéré est « l'espérance de vie », c'est-à-dire le nombre moyen d'années vécues par une personne. Cette espérance de vie à la naissance est une moyenne. Elle est très faible en Afrique puisque l'on meurt souvent au cours de la première année de vie. Pour une espérance de vie de 45 ans, une personne sur cinq environ meurt avant l'âge de cinq ans.

De même, si l'on regarde l'évolution de l'espérance de vie sur l'ensemble de la région, il y a des pays qui ont fait des progrès spectaculaires, et en particulier le Viêt Nam avec une amélioration de près de 50 % passant de 47 ans à 73 ans d'espérance de vie entre les années 1970 et 2000.

Figure 77 *Évolution de l'espérance de vie entre 1970-1975 et 2000-2005 par pays (Asie du Sud-Est et Asie de l'Est)*

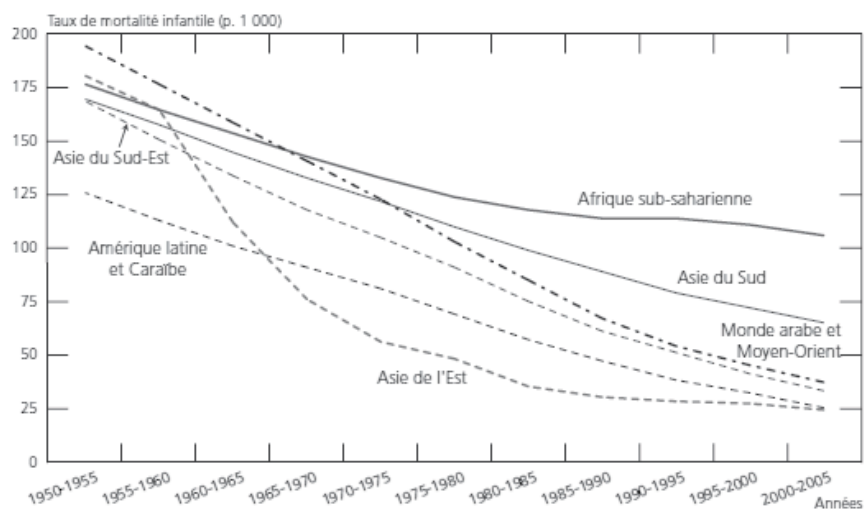


Source : Ined 2009.

Pour tous les points qui seraient sur la ligne continue en diagonale, il n'y aurait pas de différence d'espérance de vie entre les années 1970 et 2000 ; ceux qui sont près de la ligne intermédiaire en pointillé ont un gain d'espérance de vie de 25 %, et pour ceux qui sont près de la ligne en haut à gauche

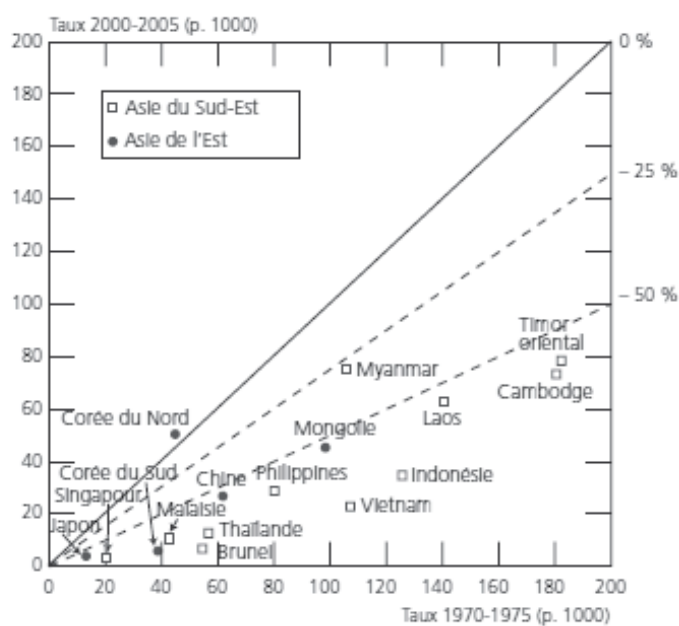
l'amélioration est de 50 %. Cette espérance de vie est fonction des conditions dans le pays à un moment donné ; des pays comme le Viêt Nam ou le Cambodge ont connu des événements entraînant des mortalités importantes (guerres) puis des progrès bien plus sensibles par la suite.

Figure 78 Évolution du taux de mortalité infantile par sous-région (1950-1955 à 2000-2005)



Source : Ined 2009.

Figure 79 Évolution du taux de mortalité infantile entre 1970-1975 et 2000-2005 par pays



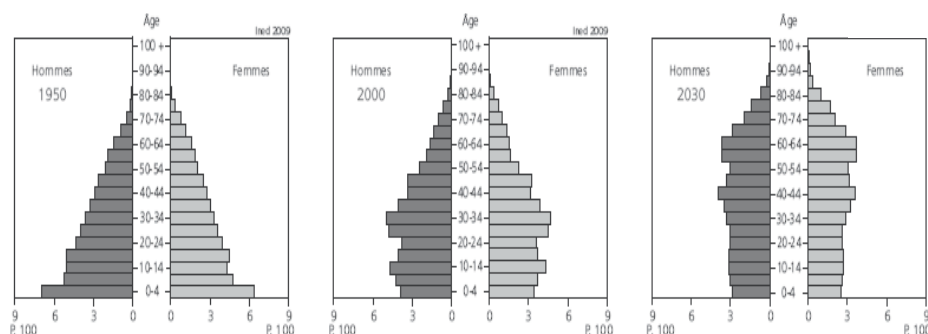
Source : Ined 2009.

Un autre indicateur de mortalité est la mortalité infantile. L'Asie de l'Est et du Sud-Est ont aussi connu des progrès considérables. La mortalité infantile touche les enfants entre 0 et un an. Elle est surtout fonction des conditions de suivi de la grossesse, de l'accouchement, du suivi de l'enfant dans la première année de vie. Elle est très sensible à l'état sanitaire du

pays et à l'existence, ou non, d'infrastructures sanitaires. Dans ces domaines, les progrès sont considérables. Beaucoup de pays ont réduit de moitié leur mortalité infantile.

Pour évoquer le vieillissement démographique, prenons l'exemple chinois.

Figure 80 *Évolution de la structure par âge en Chine : vieillissement de la population*



Source : Ined 2009.

Dans les années 1950, la population est relativement jeune, avec une base de la pyramide assez large. En 2000, l'effet de la baisse de la fécondité réduit fortement la base de la pyramide. On passe en dessous de deux enfants par femme. À partir de 2030, le poids des personnes âgées va nettement s'accroître.

Avec plus de 30 % de la population mondiale, l'Asie de l'Est et du Sud-Est pèsent d'un poids considérable sur l'évolution démographique de la planète. Le ralentissement de la croissance démographique mondiale est en grande partie à mettre au crédit de

la transition démographique dans cette région. La seconde moitié du XX^e siècle aura connu une accélération considérable de la croissance démographique, qui a entraîné des transformations extraordinaires dans tous les domaines de la société. Malgré le ralentissement du rythme de croissance observé dès le milieu des années 1970, et la décélération rapide qui a suivi (avec un taux annuel moyen aujourd'hui inférieur à 1 %), l'augmentation de la population se poursuivra. La fécondité, qui était encore proche de 6 enfants par femme vers 1950, est aujourd'hui inférieure au

seuil de remplacement des générations et significativement moins élevée que dans les autres régions en développement, soit 1,9 enfant par femme en 2005, contre une moyenne de 3,2 dans le reste du continent asiatique, de 2,5 en Amérique latine et Caraïbes, de 3,1 en Afrique du Nord et de 5,5 en Afrique subsaharienne.

Au début du XXI^e siècle, un nouveau défi démographique se pose : le vieillissement de la population. Tandis que vers 2000, une personne sur dix était âgée de 60 ans ou plus, ce sera le cas d'une sur six en 2020 et d'une sur quatre en 2040. Cette évolution quasi inéluctable, compte tenu des niveaux très faibles de fécondité déjà atteints et de la baisse continue de la mortalité aux grands âges, nécessitera une adaptation considérable des structures sociales et institutionnelles dans les pays de la région.

Philippe Antoine a animé au cours de la semaine deux autres séances portant sur l'analyse biographique de la nuptialité – interventions des 20 et 22 juillet. En accord avec l'intervenant, la retranscription n'a cependant pas été insérée dans le présent ouvrage ; la cinquième édition des JTD proposera en effet l'atelier « Les biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse ». Cette formation pratique aux enquêtes biographiques par sondage et à leur analyse sera menée à l'été 2011 par Philippe Antoine, Donatien Beguyet Andonirina Rakotonarivo ; elle fera l'objet d'une publication à part entière. Par ailleurs, nous informons nos lecteurs que les thématiques développées ci-dessous sont issues de textes transmis par Martine Segalen et Bernard Formoso.

Bibliographie

CHESNAIS J.-Cl., (2003), « La transition démographique : 35 ans de bouleversements (1965-2000) », in : Jean-Claude CHASTELAND et Jean-Claude CHESNAIS (éd.), *La population du monde : géants démographiques et défis internationaux*, p. 455-475. – Paris, INED, PUF, 768 p. (Les Cahiers de l'INED, n° 149, seconde édition revue et augmentée).

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

ATTANÉ, I. et BARBIERI, M (2009), *La démographie de l'Asie de l'Est et du Sud-Est des années 1950 aux années 2000*. Synthèse des changements et bilan statistique. Extrait : *Population-F*, 64 (1), pp. 7-154.

2.4.2. Transition démographique. Variables locales et facteurs culturels : exemples thaïlandais et vietnamiens, par Bernard Formoso

La « transition démographique » est un processus général. Il a en effet été observé à des époques, selon des amplitudes, des durées et des modalités variables dans la plupart des pays du monde. L'interprétation du phénomène se satisfait le plus souvent de causes elles-mêmes générales. On l'associe tout d'abord à la modernité et notamment à la notion très flottante de développement. Ainsi, selon la définition fournie par l'INED la transition démographique « désigne le passage d'un régime démographique traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près à un régime moderne

où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également»^[19]. Les facteurs de progrès que l'on met en avant pour justifier la transition sont toujours les mêmes. Il s'agit de l'exode rural, de l'amélioration des conditions sanitaires d'une population qui s'urbanise, de l'élévation du niveau d'instruction qui agirait indirectement sur le contrôle des naissances par un usage plus poussé des moyens contraceptifs, du recul de l'âge au mariage et du relâchement des structures familiales en rapport avec les progrès de l'individualisme, ou bien encore de l'élévation du degré d'activité professionnelle des femmes : plus elles seraient engagées dans le salariat et moins elles mettraient d'enfants au monde. Ces tendances sont identifiées par recours à l'instrument statistique et l'analyse porte d'ordinaire sur des corrélations d'ordre macroéconomique et macrosociologique.

Ces explications « passe partout » sans être erronées n'en sont pas moins frustrantes du point de vue épistémologique. Elles expriment certes des phénomènes dont les effets convergents peuvent se corréler pour rendre compte du processus de transition dans ses grandes lignes, mais du fait même du niveau de résolution très global qu'elles adoptent, elles sont incapables de passer du stade des corrélations possibles à celui des causalités effectives. En effet, comme le rappelle très justement Roy Ellen (Ellen, 1982), le problème méthodologique du passage de la corrélation simple à la relation de causalité dépend pour sa solution de l'échelle choisie, car celle-ci détermine le nombre de variables qui peuvent être impliquées. Lorsque l'on se place à l'échelle d'un pays, comme le font

la plupart des chercheurs qui traitent des phénomènes de transition démographique, le nombre de variables impliquées est tellement grand que la mise en évidence d'une relation de causalité directe s'avère impossible. Sur le plan méthodologique, ce qu'il faut retenir, c'est que plus on décompose les facteurs sociaux, économiques ou autres en variables et plus on restreint par le choix d'une échelle sociologique relativement petite le nombre de ces variables, plus on a de chance de saisir la nature des facteurs qui infèrent la pratique sociale. Plus l'échelle est petite et plus les démographes ont tendance à se tromper dans leurs prédictions et c'est évidemment à ce niveau que la contribution des ethnologues travaillant sur les aspects qualitatifs peut être la plus utile.

Le deuxième problème soulevé par l'approche macrosociologique de la transition démographique tient au fait qu'elle se résume très souvent à un schéma explicatif univoque et matérialiste. Selon le raisonnement qui sous-tend cette approche, toutes les sociétés nationales suivraient le même processus global de développement économique et d'ajustement démographique aux caractéristiques de la modernisation, à quelques nuances près qui tiennent moins à la nature des facteurs impliqués qu'à leur amplitude. Ce faisant, elle minimise l'importance du paramètre culturel. Or, certains démographes l'admettent (Charbit, 1980 et Chesnais, 1986), il faut s'extraire de quelques agrégats démographiques et économiques d'ordinaire utilisés comme clefs interprétatives et réhabiliter par des études monographiques le rôle crucial que

[19] Citation extraite du site <http://www.ined.fr/fr/lexique/bdd/mot/transition+d%C3%A9mographique/motid/9/>

jouent en la matière les facteurs socioculturels. Seuls ceux-ci permettraient de comprendre dans le détail les évolutions observées.

Dans le cadre de la présente séance, mon propos n'est pas de remettre en cause l'interprétation générale des phénomènes de transition démographiques, mais plutôt de la nuancer. En ce sens, il s'agit de montrer la fécondité d'une prise en compte à la fois des situations locales et des facteurs culturels à travers deux études de cas. La première étude porte sur deux villages du nord-est de la Thaïlande où j'ai travaillé au milieu des années 1980 ; la seconde a été réalisée par la démographe canadienne Danièle Bélanger, en association avec les chercheurs Thi Hai Oanh Khuat, Liu Jianye, Le Thanh Thuy et Viet Thanh Pham au début des années 2000. Cette étude traite du rapport de masculinité élevé à la naissance qui reste observable aujourd'hui au Viêt Nam comme dans d'autres pays d'Asie orientale de culture confucéenne et empreints d'une puissante idéologie patrilinéaire.

La transition démographique dans deux villages du nord-est thaïlandais

Après la plaine centrale, le Nord-Est est l'autre grand bassin rizicole de la Thaïlande. Cette région, la plus vaste du pays (1/3 du territoire) est marquée par des conditions topographiques et pédologiques peu favorables. Elle est en effet dominée par des terrasses alluviales hautes, anciennes et latérisées qui ne peuvent être irriguées par gravitation. Les problèmes relatifs à la déficience des ressources naturelles sont amplifiés par une densité de population qui situe le Nord-Est au second rang national, mais aussi par un taux d'urbanisation et un niveau d'industrialisation qui sont les plus

faibles de la Thaïlande. Le Nord-Est est, à vrai dire, le cœur rural du royaume. Il regroupe plus de 40 % de ses exploitations agricoles, mais aussi la majorité de celles de petite taille (moins de 5 ha), directement travaillées par leurs propriétaires (Formoso, 2000). En bref, la région est un bastion de la petite paysannerie pauvre du pays. À ce titre, elle a fourni les gros bataillons des manifestants appelés « Chemises rouges » qui, il y a peu, se sont engagés dans une épreuve de force avec le gouvernement thaïlandais pour demander des élections et le retour de l'ex-Premier ministre, Thaksin Shinawatra, chassé du pouvoir en 2006 et qui conduisait une politique leur étant favorable.

Ces événements récents sont les derniers soubresauts en date de tensions récurrentes entre la population régionale et Bangkok. Dès les années 1960, dans un contexte géopolitique marqué par la seconde guerre d'Indochine, le gouvernement fournit quelques efforts pour réduire ces tensions. Avec le soutien des américains qui avaient établi des bases aériennes dans la région, il la désenclava par la construction d'axes routiers. De plus l'USAID contribua à la construction de grands périmètres irrigués. Les efforts en ce sens ayant été poursuivis grâce à des financements de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, on compte aujourd'hui dix périmètres irrigués. Ils ne desservent cependant que 10 % des terres rizicoles. Il faudrait des investissements énormes que le gouvernement ne peut consentir pour accroître significativement ce pourcentage.

Si je me suis attardé sur la question de l'irrigation, c'est que l'un des deux villages que j'avais étudiés dans les années 1980 était justement situé dans l'un de ces périmètres

irrigués aménagés par l'État. Ce périmètre, celui de Non Wäi qui est desservi par la retenue d'eau Ubon Rathana, fut mis en chantier en 1965, mais il ne devint pleinement opérationnel qu'en 1981 après que les surfaces rizicoles aient fait l'objet de travaux de nivellement et que des canaux tertiaires d'alimentation et de drainage aient été creusés. Entre-temps, cependant, et depuis le début des années 1970, les habitants du village avaient pu développer une économie de berge en pompant en saison sèche l'eau des canaux primaires et secondaires. Cette eau était utilisée pour cultiver des fruits et légumes ou procéder à deux récoltes de riz par an dans les zones attenantes aux canaux. Les nouvelles possibilités offertes par l'irrigation étaient l'une des principales variables prises en compte dans l'étude que j'avais conduite en 1984-1986 dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire associant des chercheurs français et thaïlandais (Formoso, 1997). L'autre grande variable étant la distance par rapport aux centres urbains. Plus précisément, l'étude portait sur la comparaison de deux villages rizicoles de la province de Khon Kaen. Le premier de ces villages, Ban Amphawan, était non seulement situé à l'intérieur du périmètre irrigué de Nong Wäi, mais en plus il était localisé à 13 km seulement de la ville de Khon Kaen, capitale de la province du même nom et ville choisie dans les années 1960 pour devenir le principal pôle de croissance de tout le nord-est. Au moment de l'étude, Khon Kaen comptait 140 000 habitants (400 000 à la fin des années 1990, 500 000 en 2010) et disposait, du fait de son statut, d'infrastructures modernes et diversifiées dans les domaines notamment de la santé et de l'éducation. Dans les années 1980, le pouvoir d'attraction exercé par cette ville sur les populations rurales vivant à

proximité immédiate se faisait déjà sentir. Ainsi la proportion de salariés du public et du privé était deux fois plus importante à Ban Amphawan qu'elle ne l'était dans l'autre village retenu pour l'étude. Ce second village, nommé Ban Han, était localisé dans un milieu écologique en tous points comparable à celui de Ban Amphawan. Par contre, il était totalement soumis à des conditions pluviales d'alimentation de ses rizières et ses habitants ne pouvaient réaliser qu'une récolte de riz par an contre deux dans l'autre localité. De plus, il était bien plus isolé que Ban Amphawan, car situé à 6 km d'un petit centre de district de 3 500 habitants et surtout à 84 km de Khon Kaen. Ajoutons, pour clore cette brève présentation, que notre équipe, regroupant des géographes, ethnologues, sociologues et historiens, avait choisi ces deux villages car ils avaient déjà fait l'objet d'une enquête socio-économique détaillée quinze ans auparavant et que nous disposions ainsi d'une base de comparaison non seulement synchronique, mais aussi diachronique, qui permettait d'analyser de manière très détaillée leur évolution depuis les années 1960.

Compte tenu de tous ces éléments, comment s'est opérée la transition démographique dans les deux villages ? Notons tout d'abord que la Thaïlande a pour l'essentiel réalisé sa transition démographique entre 1967 et 1997, soit en l'espace de trois décennies. Tous les observateurs s'accordent sur ce constat, les années 1960 correspondent au décollage économique du pays. De son côté, 1997 fut l'année de la crise financière dont la Thaïlande fut l'épicentre et qui gagna par contagion l'ensemble des nations de la région. Dans les années qui suivirent le crash, le pays connut une stagnation économique. À compter de cette date, une

stabilisation du taux de natalité s'est opérée. Si en 1967 le taux de natalité brut était de 39,5 ‰, il s'est stabilisé autour de 16,5 ‰ à partir de 1997. La baisse de la mortalité fut pour sa part plus modeste en rapport avec le faible niveau de développement du système de santé publique dans le pays et le manque de couverture sociale. Le taux de mortalité était de 10,7 ‰ en 1967, il est passé à 7,7 ‰ en 1997^[20]. Pour expliquer cette faible progression, il faut aussi invoquer l'impact local de la pandémie du Sida qui fit ressentir ses effets sur le plan statistique à partir de 1986 (légère recrudescence du taux de mortalité depuis, car depuis 1984 environ un million de personnes ont été infectées par le virus dans le pays).

Si l'on s'en tient aux taux de natalité et de mortalité, les deux villages présentaient en 1985 des données proches de la moyenne nationale. À Ban Amphawan, le taux de natalité était de 17,9 ‰, à Ban Han il était de 23,9 ‰, la moyenne nationale étant alors de 22,3 ‰. Le faible niveau de naissances enregistré cette année-là à Ban Amphawan doit être interprété comme un accident démographique car en 1984, l'année précédente, le taux de natalité était dans ce village de 24,1 ‰. Concernant à présent le taux de mortalité, il était en 1985 de 5,4 ‰ à Ban Amphawan et de 6,4 ‰ dans le village situé hors périmètre, la moyenne nationale étant cette année-là de 6,022 ‰. Au vu de ces chiffres, on peut en conclure que l'évolution démographique des deux villages était en phase avec le processus de transition global, observable à l'échelle de l'ensemble du pays. Quant aux déviations constatées par

rapport à la moyenne nationale, notamment dans le village du périmètre irrigué, elles sont difficilement interprétables autrement que sur le mode des variations microlocales et conjoncturelles, ceci pour deux raisons méthodologiques essentielles. La première tient à la taille des populations prises en compte. Ban Amphawan ne comptait que 773 habitants en 1985 et 115 femmes dans la tranche d'âge des 15-49 ans où l'on situe d'ordinaire la phase de procréation ; Ban Han avait 1 137 habitants et 181 femmes en âge de procréer. La taille de ces populations est trop restreinte pour amortir les variations dans la natalité et la mortalité qui se produisent inévitablement à l'échelon microlocal. Ces variations ressortent d'autant plus que le cadre temporel de l'analyse est étroit. En effet, les taux de natalité et de mortalité sont calculés d'une année sur l'autre. De ces considérations méthodologiques, il ressort que le taux de natalité et de mortalité sont des outils plus adaptés aux grandes masses statistiques qu'aux petits échantillons de populations.

À ces échelles restreintes, le taux de fécondité, qui détermine le nombre moyen d'enfants qu'ont les femmes au cours de leur vie, s'avère bien plus utile pour discerner les tendances à l'œuvre et l'incidence démographique des facteurs locaux, qu'ils soient d'ordre économique, sociologique ou environnemental. Dans le village du périmètre irrigué, Ban Amphawan, le taux de fécondité enregistré en 1985 était de 3,4 enfants/femme (3,7 si l'on tient compte des enfants morts en bas âge) ; dans le village situé hors périmètre, Ban Han, il était par contre beaucoup plus proche de la moyenne nationale qui était

[20] Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=THA&codeTla=ne=1&codeStat=SP0YN.TFRT.IN>

en 1985 de 2,55 enfants/femme, puisqu'il s'établissait à 2,9 enfants/femme (3,1 si l'on tient compte des enfants morts en bas âge).

Comment interpréter cet écart significatif du point de vue du taux de fécondité entre les deux villages ? Si l'on s'en était tenu au raisonnement prédictif qu'induit le schéma interprétatif courant en matière de transition démographique, Ban Amphawan, le village le plus proche d'une grande ville, et donc théoriquement le plus influencé par les modes de vie, les valeurs et les modèles de consommation urbains (en matière de recours aux moyens contraceptifs notamment), aurait dû logiquement coller au plus près de la moyenne nationale, voire se situer légèrement en dessous comme c'était le cas de la ville de Khon Kaen qui, au recensement de 1980, présentait déjà un taux de fécondité de 2,3 enfants/femme^[21]. Or, on est loin du compte puisque les femmes de Ban Amphawan ont en moyenne de 3 à 4 enfants, contre 2 à 3 sur le plan national et à Ban Han. En fait, pour interpréter correctement cet écart par rapport à la norme, il faut se reporter au facteur local que constitue la mise en service du périmètre irrigué.

D'autres auteurs l'ont mis en évidence (Taillard, 1978), une incidence démographique notoire de la mise en place de ce genre d'infrastructure est le surcroît de main-d'œuvre qu'elle requiert. Là où dans un système rizicole pluvial on ne procède qu'à une récolte par an – celle de saison des pluies, conduisant au sous-emploi local en saison sèche – dans les zones irriguées, les riziculteurs enchaînent deux à trois récoltes par an et, compte tenu des contraintes de mise en eau des champs, ne peuvent plus faire jouer les échanges gratuits de service entre villageois pour assurer les tâches essentielles comme le repiquage et la moisson. D'où un problème de main-d'œuvre, qu'ils s'efforcent de compenser de plusieurs manières.

Certes, dans le cas de Ban Amphawan, le périmètre ne fut pleinement opérationnel qu'en 1981, donc quatre ans seulement avant l'étude. Cependant, tout au long des années 1970, les agriculteurs locaux purent prendre la mesure des nouveaux besoins en matière de main-d'œuvre par l'économie de berge qu'ils développèrent à proximité des canaux d'irrigation principaux.

Tableau 30 *Taux de natalité, taux de mortalité et accroissement naturel de la population en Ban Amphawan et Ban Han*

Village	Taux de natalité (a)	Taux de mortalité (b)	Taux d'accroissement naturel (a) – (b)
Ban Amphawan	17,9 ‰	5,4 ‰	12,5 ‰
Ban Han	23,9 ‰	6,4 ‰	17,5 ‰

Source : Construction de l'auteur.

[21] Source : *Population and Housing Census Changwat Khon Kaen*, Bangkok: National Statistical Office, Office of the Prime Minister, 1980.

Tableau 31 *Taux de fécondité des femmes de la tranche d'âge 15-50 ans à Ban Amphawan et Ban Han*

Village	Nombre de mères	Nombre de naissances	Nombre de décès (-1 an)	Nombre moyen d'enfants vivants/mère	Nombre moyen d'enfants/mère	% d'enfants morts en bas-âge
Ban Amphawan	115	426	31	3,4	3,7	7,3
Ban Han	181	449	54	2,9	3,1	8,6

Source : Construction de l'auteur.

Dès ces années, ils mirent en œuvre des stratégies pour faire face à la nouvelle demande en termes de main-d'œuvre. La première de ces stratégies fut de réduire l'émigration, saisonnière ou non, vers les pôles urbains, vers d'autres régions rurales du pays ou vers l'étranger (pays du Moyen-Orient ou puissances industrielles asiatiques). Dans le même temps, ils incitèrent des jeunes gens de leur parentèle à quitter leurs villages pauvres, confrontés au sous-emploi, pour venir s'agréger à leurs maisonnées et renforcer leur potentiel de main-d'œuvre. Ainsi, lorsque l'on compare l'accroissement de la population des deux villages en l'espace de 15 ans, on observe que le nombre d'habitants de Ban Amphawan a augmenté de 50 % de 1969 à 1984, passant de 514 à 773 personnes, alors que dans l'intervalle la population du village situé hors périmètre n'augmentait que de 22 %. Le nombre total de maisonnées ayant connu durant ces quinze ans une croissance à peu près équivalente dans les deux villages (+ 55 % à Ban Amphawan ; + 44 % à Ban

Han), la diminution de la taille moyenne des maisonnées que l'on constate à Ban Amphawan comme à Ban Han, et qui s'inscrit dans un mouvement affectant l'ensemble de la province de Khon Kaen^[22], a été plus marquée dans le village situé hors périmètre. À Ban Han, on est ainsi passé de 6,4 personnes par maisonnée en 1969 à 5,7 personnes en 1984, alors qu'à Ban Amphawan la baisse a été très faible : 6,5 personnes en 1969 contre 6,3 personnes en 1984 (Formoso, 1997).

Mis à part la fixation de la main-d'œuvre locale et son renforcement par des parents venus d'ailleurs, l'autre stratégie qui est allée dans le même sens et qui explique aussi que la taille des maisonnées ait peu évolué dans le village a été le taux de fécondité que les femmes de Ban Amphawan ont maintenu à un niveau supérieur à la moyenne nationale. Plus prosaïquement, nombre de couples de ce village ont résisté aux sirènes du planning familial, pourtant très actif dans le pays^[23], et se sont dit qu'il fallait continuer à faire des

[22] En comparant les résultats du *Population and Housing Census* que la National Statistical Office a réalisé en 1970 et 1980 dans la province de Khon Kaen, on constate en effet qu'en zone rurale la taille moyenne des maisonnées est passée en l'espace de 10 ans de 6,2 à 5,7 personnes.

[23] John Knodel, A. Chamrathirong & N. Debavalya, *Thailand's Reproductive Revolution: Rapid Fertility Decline in a Third World Setting*, Madison : University of Wisconsin Press, 1987. Voir également le 1991 Survey of Population Change, Bangkok, National Statistical Office, Office of the Prime Minister. Selon ce rapport 27 % des couples mariés dans lesquels l'épouse avait entre 15 et 50 ans avait eu recours à la stérilisation.

enfants pour faire face à l'accroissement de travail qu'occasionnerait, ou qu'occasionnait déjà, le redoublement du cycle rizicole. Finalement, par cet exemple, on saisit l'incidence non négligeable que peuvent avoir des facteurs socio-économiques locaux, en l'occurrence ici le réaménagement du système de production, sur le processus général de transition démographique.

Le paramètre culturel : les rapports de masculinité à la naissance au Việt Nam

Après avoir traité des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'informer le processus de transition démographique au niveau microlocal, je vais à présent me replacer à l'échelon global de la nation pour examiner l'incidence possible des facteurs culturels. L'exemple que j'aborderai pour étayer mon propos est celui du rapport de masculinité à la naissance au Việt Nam, tel qu'il a été étudié par Danièle Bélanger, Khuat Thi Hai Oanh, Liu Jianye, Le Thanh Thuy et Pham Viet Thanh (Bélanger *et al.*, 2003). Cette étude part du constat général suivant : le phénomène de transition démographique est marqué dans de nombreux pays asiatiques, parmi lesquels l'Inde, la Chine, Taïwan, la Corée du Sud et le Việt Nam, par un taux de masculinité élevé à la naissance. Autrement dit, dans ces pays, il naît sensiblement plus de garçons que de filles. Pour expliquer le phénomène, les démographes invoquent des causes intermédiaires ayant trait aux pratiques sociales. Ces causes seraient : 1) un sous-dénombrement des filles à la naissance (on ne les enregistre pas car elles comptent peu en vertu de l'idéologie patrilinéaire de ces pays) ; 2) le recours à des techniques d'avortement sélectif des fœtus féminins ou un défaut de prise en charge des enfants de sexe féminin pouvant aller jusqu'à l'infanticide

et qui, en tout état, se solde par une mortalité plus élevée des filles en bas âge. De ces deux causes, l'avortement sélectif serait le plus important, favorisé par le développement de l'imagerie médicale (échographie prénatale).

Ces deux causes intermédiaires renvoient toutefois à une cause plus fondamentale, qui est d'ordre culturel. En effet, ces sociétés asiatiques ont en commun une structure sociale patrilinéaire et une puissante idéologie de la patrilignité dont le confucianisme offre une expression particulièrement dogmatique dans les pays où il s'est répandu (Chine, Corée, Việt Nam). Dans ces conditions, avoir des fils est vécu comme une nécessité tant économique, que sociale (prestige de la famille) et culturelle, dans la mesure où dans les sociétés imprégnées de l'héritage confucéen, il revient aux fils de médiatiser la relation spirituelle avec les ancêtres dont dépend au premier chef l'équilibre et le bien-être familial. Si donc, dans les pays de culture confucéenne, les projets parentaux étaient traditionnellement tendus vers la quête d'un ou plusieurs fils, cette préoccupation a pris une tournure particulière dans le cadre de la transition démographique et notamment dans les contextes politiques où cette transition a été renforcée par un strict contrôle des naissances, comme ce fut le cas en Chine (politique de l'enfant unique).

Le Việt Nam, comme les autres pays de culture confucéenne, a connu l'une des transitions démographiques les plus rapides parmi les pays en développement (Rele *et al.*, 1993). De plus, comme son homologue chinois, le gouvernement vietnamien s'est engagé dans une voie dirigiste. Depuis la fin des années 1980, il prône une limitation des naissances à un ou deux enfants par couple. La mesure est cependant très inégalement appliquée

d'une province à l'autre et touche surtout les fonctionnaires et les militaires qui, en cas de non-respect, s'exposent à des amendes ou des travaux d'intérêt général (Goodkind, 1995). Ce volontarisme et les effets du mouvement de réforme *đổi mới* font qu'au milieu des années 1990, le taux de fécondité moyen était tombé à 2,6 enfants par femme et qu'il est même passé à 2,2 enfants par femme à la fin de cette décennie, soit un chiffre très proche du seuil de remplacement des générations (Bélanger *et al.*, *op. cit.*). Malgré cet indice de fécondité très faible et malgré aussi quarante ans de promotion gouvernementale en faveur de l'égalité des sexes, la préférence pour les fils reste très ancrée dans les pratiques au Viêt Nam et se traduit par diverses stratégies pré et post-natales.

L'étude de Bélanger *et al.* met en évidence ces stratégies grâce à une analyse des recensements de 1989 et 1999, et notamment de leur échantillonnage au 1/20^e qui est statistiquement représentatif de l'ensemble de la population nationale. Elle prend en compte aussi l'enquête sur les niveaux de vie de l'Office général de statistique qui fournit des données familiales rétrospectives obtenues auprès d'un échantillon de 5 823 femmes mariées en âge de procréer^[24]. Enfin, elle traite de l'ensemble des naissances et avortements intervenus dans les principaux hôpitaux de Hà Nội (1999) et Hồ Chí Minh Ville (1996, 1999 et 2001).

Avant d'entrer dans le détail des résultats de l'étude, il faut rappeler que le rapport de masculinité à la naissance est le rapport entre les enfants vivants de sexe masculin et de

sexe féminin. La norme pour les populations humaine se situe entre 104 et 107, avec une moyenne de 105, c'est-à-dire qu'il naît 105 garçons environ pour 100 filles. Selon l'étude de Bélanger *et al.*, en 1989 le rapport de masculinité à la naissance s'établissait à 107 au Viêt Nam, avec cependant de fortes disparités selon les provinces et les régions du pays. Ainsi, les provinces du Sud affichaient un rapport compris entre 110 et 115 (Long An, Đồng Tháp, An Giang, Tiền Giang, Bến Tre, Cửu Long, Hậu Giang) (Bélanger *et al.*, *op. cit.*). En 1999, si l'on s'en tient aux données de l'échantillon au 1/20^e qui paraissent les plus proches de la réalité, le rapport de masculinité national s'établit à 107,7 avec là encore des disparités importantes. Ainsi 18 provinces présentent un rapport supérieur à 110, avec un maximum de 128,5 à Thái Bình. L'enquête fait également ressortir que le rapport de masculinité des derniers nés augmente avec l'âge de la mère, passant de 107 lorsque la mère a entre 20 et 24 ans à 110 pour les mères de 35 à 39 ans (Bélanger *et al.*, *op. cit.*). Les données recueillies en milieu hospitalier confirment le phénomène et montrent que le rapport de masculinité augmente très fortement avec le rang de naissance. Ainsi aux rangs 3 et 4 (3^e et 4^e enfant) on obtient des taux de masculinité qui vont de 147 à 223. On est alors dans la configuration de femmes qui lors des précédentes naissances ont eu des filles et font jouer diverses stratégies pour obtenir un garçon. Parmi ces stratégies il y a l'avortement lorsque l'échographie révèle un enfant de sexe féminin. L'avortement est légal au Viêt Nam depuis 1954 et a connu un essor considérable à partir de 1989 avec

[24] General Statistical Office, *Vietnam Living Standards Survey 1997-1998*, Hanoi: Statistical Publishing House, 2000.

la légalisation des cliniques privées. Une autre stratégie en vogue est le retrait discret du stérilet lorsque l'on veut procréer de nouveau dans l'espoir d'un garçon. Les cadres et fonctionnaires qui subissent une plus forte pression que les autres parents pour respecter les injonctions gouvernementales en matière de contrôle des naissances, ont davantage tendance à sélectionner leur enfant en fonction du sexe dès le premier ou le second enfant. On constate également que les familles, dans les zones rurales du nord notamment, qui ont déjà deux fils ne cherchent pas à avoir d'autres enfants, car elles redoutent de devoir partager leur exploitation en trois lopins trop exigus et qu'elles veulent aussi éviter d'avoir des problèmes avec les autorités.

Conscientes du problème de la masculinité dissymétrique et de ses lourdes répercussions sur le plan démographique, les autorités ont fait voter en janvier 2003 une ordonnance interdisant dorénavant de déterminer le sexe du fœtus par quelque moyen que ce soit. Le texte prévoit des amendes et des poursuites pénales à l'encontre des contrevenants (Bélanger et *al.*, *op. cit.*).

Finalement, cette étude est intéressante en ce qu'elle démontre le poids des conditionnements culturels sur les pratiques de procréation. Certes, le rapport de masculinité à la naissance très favorable aux garçons n'affecte pas le cours du processus de transition démographique. Il s'y adapte. Cependant, en conjonction avec lui il restreint significativement le nombre de filles disponibles à terme sur le marché matrimonial, et est susceptible d'avoir de lourdes conséquences démographiques.

Bibliographie

- BELANGER, D., KHUAT Thi Hai Oanh, LIU Jianye, LE Thanh Thuy et PHAM Viet Thanh (2003), « Les rapports de masculinité à la naissance augmentent-il au Vietnam », *Population-F*, n°58-2, pp. 255-276.
- CHARBIT, Y. (1986) « Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et Martinique », *Population*, 1980, vol. 35-6, pp. 1145-1150. , ou encore Jean-Claude Chesnais, *La transition démographique : étapes, formes, implications économiques. Etude des séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays*, Paris : Cahier de l'INED n° 113, 582 p.
- ELLEN, R. (1982), *Environment, Subsistence and System. The Ecology of Small-Scale Formations*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 17-19.
- FORMOSO, B. (2000) *Thaïlande, Bouddhisme renonçant, capitalisme triomphant*, Paris : La Documentation française, coll. « Asie plurielle », 2000, 179 p., p. 24.
- FORMOSO, B. (dir.) (1997), *Ban Amphawan et Ban Han. Le devenir de deux villages rizicoles du Nord-Est thaïlandais*, Paris : Editions Recherche sur les Civilisations/CNRS Editions, 754 p.
- FORMOSO, B. (1997), « Evolution démographique », in B. Formoso (dir.), *Ban Amphawan et Ban Han, le devenir de deux villages rizicoles du Nord-Est thaïlandais*, Paris : ERC/CNRS, 1997, pp. 157-180, p. 158.
- GOODKIND, D. M., (1995) *Vietnam's one-or-two-child policy in action* », *Population and Development Review*, 21, pp. 85-111.

RELE, J. R., I. ALAM, (1993), « Fertility Transition in Asia: the Statistical Evidence », in R. Leete & I. Alam eds., *The Revolution in Asian Fertility. Dimensions, Causes and Implications*, Oxford: Clarendon Press.

TAILLARD, C. (1978) « Systèmes économiques villageois : une méthode pour la planification puis l'évolution d'un projet d'irrigation, l'exemple du périmètre de Tha Mgon au Laos », *Espace géographique*, n° 2-4, pp. 255-267, p. 263.

Journée 2, mardi 20 juillet

2.4.3. Les transformations de la condition féminine au regard des changements démographiques, culturels et sociaux, par Martine Segalen

Parler de « transition démographique » au niveau d'une population entière revient à occulter qu'une partie des éléments de

cette transition concerne exclusivement le corps féminin, en tant que jeune fille pubère, femme enceinte et mère. L'exposé part de la comparaison des calendriers féminins du XVIII^e siècle à nos jours pour montrer ce que révèlent les données démographiques, puis s'orientera vers l'étude des causes multiples qui ont, plus que celle des hommes, profondément transformé la condition féminine et par contrecoup l'institution familiale en Europe contemporaine. Il insistera enfin sur le rôle des politiques publiques tendues entre les questions de fécondité déclinante et de vieillissement généralisé partout en Europe et la montée de l'égalité du statut masculin-féminin.

Dans le cadre de cet exposé, je manie des données et des sources de natures diverses, démographiques, comme historiques.

L'exposé commence par comparer les carrières de fécondité des femmes en deux générations, qui nous montrent l'extraordinaire changement dans la condition féminine.

Tableau 32 *Mortalité, nuptialité et fécondité légitime de deux générations féminines : 1750 et 1950 en France*

	Génération 1750	Génération 1950	
		«fécondité maximale» (a)	histoire probable (b)
1 Pour 100 filles vivantes, proportion de survivantes :			
à 15 ans	48 %	94 %	94 %
à 50 ans	30 %	90 %	90 %
2 Âge moyen à la puberté	16 ans	13 ans	13 ans
3 Âge moyen au premier mariage	26 ans	23 ans	23 ans
Proportion de célibataires à 50 ans	11 %	8 %	8 %
4 Âge moyen à la première naissance	27 ans	24 ans	25 ans
Âge moyen à la dernière naissance	37 ans	38 ans	30 ans
Nombre moyen d'enfants :			
Par femme mariée à 20 ans, union subsistante à 50 ans	8,7	12,3	2,8
Par femme mariée	5,3	10,1	2,2
Par femme vivante à 15 ans	4,2	9,3	2,0
Dans la génération	2,0	8,7	1,9
(a) Fécondité théorique en l'absence de toute pratique de régulation des naissances (contraception ou avortement).			
(b) Estimation ne tenant pas compte des naissances illégitimes (+ 0,15 enfant par femme) ni du divorce (effets sur la fécondité difficiles à évaluer).			

Source : Henry Leridon, « La Maîtrise de la fécondité : ses motifs et ses moyens », p. 51.

Mais l'histoire ne s'arrête pas en 1960 et si l'on prend la génération des femmes nées en 1990, on peut comparer ces chiffres à ceux d'aujourd'hui : âge moyen au mariage : 30 ans ; à la première naissance : 30 ans ; taux de fécondité pour la France : 2,0 en 2008 ; augmentation sensible de l'âge à la dernière maternité autour de 42 ans.

Ces quelques chiffres nous montrent que derrière le concept de transition démographique qui concerne toute une population, nous avons des transformations majeures qui concernent la condition féminine

La condition féminine dans les sociétés d'autrefois

Dans les sociétés paysannes, les femmes travaillent très dur dans le cadre d'une répartition très stricte des tâches et des rôles ; elles contrôlent la vie domestique, la santé des hommes et de la famille, et les travaux des champs tout en menant à bien grossesses et accouchements. Le couple est fondé par des stratégies patrimoniales : la notion de couple n'existe pas, les lieux d'activité masculins et féminins sont séparés, les hommes étant dehors, dans les champs ou au café, les femmes restant à la maison ou dans leurs propres lieux de sociabilité, que sont le four

ou le lavoir. Dans cette société, les rôles sont séparés et les statuts hiérarchisés.

En ville, à l'usine, les débuts du capitalisme, et particulièrement du capitalisme textile, désorganisent sérieusement la vie familiale en mettant la femme à l'usine, et secondairement les enfants. La faiblesse des salaires masculins exige le travail de tous à l'usine. À Lille, en 1856, les filatures de coton et de lin emploient 12 939 hommes et 12 792 femmes, travaillant du lundi au samedi de 5 h 30 à 20 heures, trois cents jours par an. Le salaire féminin est inférieur à celui des hommes, et le salaire des enfants encore moindre. La petite taille de l'enfant est appréciée dans les usines textiles car il peut se glisser sous le métier pour rattacher les fils brisés, nettoyer les bobines de fil, ramasser le coton de déchet (Segalen, 1994).

Se produit une prolétarianisation maternelle : harassées par les conditions de travail, les femmes ouvrières sont accusées d'avoir perdu leurs savoirs domestiques. Le déclin du statut masculin au sein du groupe domestique ouvrier n'entraîne d'ailleurs pas une revalorisation nécessaire du statut de la femme. Les observateurs soulignent les effets destructeurs de l'industrialisation sur leurs savoirs traditionnels :

« L'industrialisation va produire, par groupes entiers, un nouveau type de mères, qui travaillent hors de chez elles de douze à quatorze heures par jour et reviennent au logis exténuées, hagardes, exaspérées, parfois incapables d'assumer les tâches maternelles et ménagères les plus fondamentales. Ce qui est nouveau, ce n'est pas que le travail dispute la mère à ses petits (il en était souvent ainsi à la campagne), c'est le caractère massif, collectif, aveuglant du phénomène. Les paysannes, les fermières

trimaient parfois autant, mais chacune chez elle, et peu de témoins, à l'exception de quelques médecins, prenaient conscience de leur commune fatigue. Maintenant, l'usine et les taudis rassemblent ces malheureuses et donnent à leur misère une dimension scandaleuse. » (Knibielher et Fouquet, 1980, p. 245). La sociabilité féminine traditionnelle, par laquelle transitaient les savoirs féminins, se trouve détruite. Or ceux-ci concernaient le domaine du foyer : cuisine, entretien du linge, soins aux enfants, etc. Si ces pratiques étaient parfois jugées « superstitieuses » en milieu paysan, elles n'en continuaient pas moins de se transmettre, s'imposant d'elles-mêmes comme venant du fond des âges. La situation change en ville, où l'opposition entre comportement féminin ouvrier et savoir savant et bourgeois est trop voyant. Les observateurs sont franchement hostiles à l'égard des façons de faire ouvrières. Ils sont forcés de constater que les femmes sont déculturées. À la fin du siècle, les critiques s'accumulent : *« Les ouvrières ne savent ni coudre, ni raccommoder, ni cuire un bouillon, ni élever leurs enfants. Que le travail industriel, accablant comme il l'était, ait détruit les anciens savoirs féminins et les vertus ménagères, cela n'a rien de bien surprenant. »*

Lorsqu'elle ne travaille pas à l'usine, la femme cherche quelque autre complément de revenu : par exemple, à Londres, le retrait de la main-d'œuvre féminine correspond à l'augmentation du nombre des pensionnaires. Dans d'autres villes ouvrières, les femmes mariées s'employaient dans les secteurs non industrialisés : elles étaient laveuses, tenancières de café, elles faisaient des journées de ménage ou bien elles prenaient du travail à domicile. On observe une montée de ce type de travail, vers la fin du XIX^e siècle,

notamment par le biais de la machine à coudre. Si cette mécanique apparaît l'alliée de la femme bourgeoise dans ses tâches traditionnelles, « la couturière en fer » est l'instrument du capitalisme extérieur au sein du foyer. Pour un maigre salaire d'appoint, attachée à sa machine, la femme retrouve sa posture et sa fonction traditionnelles, fixe l'image symbolique de la femme disciplinée (aujourd'hui la même image se prolonge dans celle de la dactylo rivée d'abord à sa machine à écrire, et dans les années 1990 à son « micro » avec traitement de texte). Avec le développement de l'industrie du vêtement, nombre de femmes tirent de leur machine l'argent nécessaire au remboursement de l'instrument de leur domination et de quoi compléter le salaire du mari. Pour arriver à ce maigre revenu, il faut travailler des journées entières, parfois tard dans la nuit. C'est pourquoi, à l'aube du XX^e siècle, on voit les femmes retourner à l'usine qui leur apparaît préférable aux tourments qu'impose le travail à domicile – ces femmes s'engouffreront ensuite dans les usines de guerre (Perrot, 1978).

Quelle que soit l'implication de la femme dans un travail salarié, son rôle principal est d'assurer la survie de la famille malgré les conditions de pauvreté extrême qui caractérisent toute l'Europe industrielle du XIX^e siècle. La naissance de nombreux enfants alourdissait évidemment les charges de la famille. Leur abandon a crû de façon dramatique avec l'industrialisation, ce qui a incité les autorités publiques à mettre en place des structures d'aide pour ceux que l'on a dénommés « enfants trouvés » ou « enfants abandonnés » ou « enfants assistés » – en anglais *foundlings* (Fuchs, 2002). Souvent, ces mères, qu'elles soient célibataires ou mariées,

sont des nouvelles arrivées en ville, sans réseau de parenté ou de voisinage pour les soutenir dans leur détresse. Travail et soin aux enfants étaient incompatibles, notamment pour les femmes qui s'employaient comme domestiques, un métier en expansion au XIX^e siècle. À Paris, au moins un tiers des femmes qui abandonnèrent leur enfant étaient des domestiques dont l'emploi était inconciliable avec le rôle maternel ; un autre tiers était composé de couturières, d'ouvrières d'usine (Fuchs, 2002, p. 176).

Jusqu'aux années 1930, certaines familles ouvrières ont développé des stratégies de fécondité, produisant de nombreux enfants qui, dans leur jeune âge, coûtaient, mais ensuite rapportaient un salaire à la famille. Cependant, dans l'ensemble de la société française, on observe une chute globale de la fécondité, le contrôle des naissances s'effectuant par le recours à l'avortement ou le retrait masculin.

Il était utile de faire ce rappel sur les conditions historiques de vie des femmes et pour mesurer les changements qui se sont produits dans sa condition.

Idéologies sur la femme et la famille

Il faut savoir que les changements du statut de la femme dont nous allons étudier les causes sont l'objet de débats depuis plusieurs dizaines d'années. C'est autour de la critique de la famille « bourgeoise » et de la question de la répartition des rôles et des tâches que les discussions scientifiques ont ouvert le vaste mouvement populaire qu'on a nommé en France, le « mouvement de libération des femmes » dit MLF, mouvement radical issu des années 1970. Le rejet du mariage et du couple est alors issu d'une position idéologique.

Dans l'immédiat après-guerre, le péril familial prend la figure nouvelle d'un péril interne qui surgit de relations névrotiques : l'étouffement familial, la destruction de ses membres par la pression intolérable que lui font subir les interdits familiaux. La condition de la femme semble très dominée, celle-ci étant dépendante des ressources de son époux, ce qui limite le nombre de divorces. L'influence de Freud et des découvertes de la psychanalyse ont contribué à la radicalisation des prises de position contre la famille. Les ouvrages de Simone de Beauvoir soulignent la faillite de la morale bourgeoise traditionnelle et du mariage, lieu de l'aliénation de la femme, et c'est là un courant qui influencera fortement la critique familiale produite par les féministes dans les années 1970.

La réémergence du travail domestique comme champ d'étude scientifique, est due à la critique marxiste des années 1970. L'oppression dont étaient victimes les femmes dans le cadre d'une exploitation patriarcale est alors dénoncée. Le mode de production capitaliste aurait induit une division sexuelle du travail, et il s'agissait pour les féministes *« de montrer et faire reconnaître les activités des femmes au sein de la famille en tant que travail et comme travail exploité. En présentant le travail domestique en termes de production, les mouvements féministes obligeaient à repenser à la fois les fonctions attribuées à la famille et le fonctionnement général de l'économie »* (Chabaud-Rychter *et al.*, 1985).

Christine Dupont (1970) posait la question du caractère public de la famille en affirmant que le travail domestique produit de la valeur. Certains économistes récusaient cette position, estimant qu'il s'agissait de productions immédiates à valeur d'usage et non de marchandises qui entraient dans

le réseau des échanges marchands. Les féministes rétorquaient que la plupart des services fournis au sein du foyer pouvaient être trouvés sur le marché. La nature du travail domestique relèverait donc du domaine du public, même si la comptabilité nationale l'ignore toujours, de même qu'elle classe du côté de l'autoproduction familiale la contribution de la femme à la production de biens et services vendus sur le marché. Ces polémiques en liaison avec la lutte pour la libéralisation de la contraception et de l'avortement ont occupé l'espace public des débats dans les années 1970-80 pour retomber avant de ressurgir aujourd'hui sur la question toujours débattue de l'inégalité homme-femme.

Le tournant entre le XX^e et le XXI^e siècle a vu la reprise de champs ouverts dans les années 1970 : trente années après son démarrage, la sociologie du genre s'est réconciliée avec la famille. Le féminisme à la française, d'inspiration marxiste, dénonciateur de la condition de la femme au sein du mariage a libéré les énergies de recherche ; après une période de militantisme qui tournait le dos à une institution apparaissant comme le creuset des inégalités homme-femme, la sociologie féministe, qui a beaucoup fait pour décroquer les champs de la sociologie, dénonce les inégalités entre les sexes, qui sont souvent des inégalités sociales.

Les causes du changement de statut de la femme

Il faut d'abord évoquer les progrès médicaux fin du XIX^e concernant l'accouchement, la morbi-natalité. Plus besoin de mettre au monde dix enfants pour en voir deux survivre. La société de consommation a été doublement favorable à l'amélioration de la

condition féminine : plus besoin de coudre ses vêtements, de faire ses confitures, mieux vaut les acheter sur le marché que de les faire chez soi. De plus, le niveau de scolarisation des femmes augmente tandis que le marché du travail s'ouvre avec de nouvelles professions. Enfin, la libéralisation des mœurs permet une liberté sexuelle plus grande aux filles. Les nouvelles attitudes à l'égard de la virginité et de la sexualité des jeunes filles sont maintenant acceptées depuis plus de vingt ans dans notre société : c'est l'espace d'une génération. Ces changements de son statut font de la femme le moteur et promoteur d'un nouveau modèle social.

Mais, parmi les causes les plus importantes, il convient de parler des deux révolutions contraceptives.

Contraception naturelle et contraception chimique dessinent des relations avec la société très différentes : si elles ont les mêmes effets, – limiter les naissances –, elles n'empruntent pas les mêmes moyens, et elles n'ont pas les mêmes motifs.

Selon les thèses développées par Philippe Ariès, la contraception dite « naturelle » qui se met en place à la fin du XVIII^e siècle en France est une contraception masculine, contraception de l'ascèse où l'homme contrôle sa pulsion sexuelle pour se retirer au moment le plus fort du plaisir.

Autrefois, on n'imaginait même pas qu'on pût agir sur l'acte sexuel, acte de la nature. C'est là que se situe l'attitude révolutionnaire, dans ce changement à l'égard du corps. Les historiens repèrent là un bouleversement des consciences. Ariès souligne que « *les pratiques contraceptives sont impensables dans les sociétés anciennes parce qu'elles sont étrangères à leur univers mental* ». L'attitude à

l'égard de la sexualité était d'ailleurs soutenue par la doctrine ecclésiastique qui considérait la chasteté comme le meilleur des états ; le mariage était un moindre mal, mais tout acte sexuel devait avoir la procréation pour finalité. La sexualité à visées stériles était condamnée.

Cependant, dès la fin du XVIII^e siècle, dans ce pays catholique qu'est la France, la pratique du *coitus interruptus* touche des couches sociales diverses, bourgeoises, paysannes. Assurément cette technique était connue de certains milieux comme celui de la prostitution ou des salons mondains ; ce qui est nouveau, c'est la rapidité de la diffusion des « funestes secrets ». Les effets s'en font immédiatement sentir sur les courbes de fécondité. D'un point de vue statistique, l'efficacité de cette contraception est grande, puisqu'elle réduit le nombre des naissances ; au niveau de chaque couple, elle est moins sûre : même « en ayant fait attention », euphémisme qui désigne la dissociation entre plaisir et risque de fécondation, plus d'enfants naissent qu'il n'en est souhaité. C'est d'ailleurs cette marge de sécurité qui distingue les méthodes modernes de contraception des méthodes anciennes.

Le souhait de limiter sa descendance témoigne d'un nouveau regard sur l'enfant qu'il s'agit d'entourer de soins et d'éduquer : « *C'est quand les Français se sont mis à s'intéresser aux enfants qu'ils ont commencé à ne plus en avoir beaucoup* », écrit le docteur Jean Sutter pour résumer la pensée de Philippe Ariès (Burguière, 1972, p. 1121).

Depuis les années 1970, c'est une seconde révolution contraceptive qui a eu lieu avec l'entrée dans les mœurs des techniques modernes (notamment chimiques). Sur bien

des points, elles s'opposent aux techniques contraceptives classiques. Les détracteurs de l'emploi de ces nouvelles méthodes les qualifiaient alors en termes passionnés et idéologiques : « contraception du plaisir », « enfants du calcul » – discours qui a totalement disparu avec leur diffusion et leur acceptation, partout en Europe. La limitation volontaire des naissances correspond à une nouvelle économie des relations conjugales, centrées sur le couple. Cette volonté, manifestée dans la chute rapide de la fécondité, est antérieure à l'adoption massive des techniques modernes de contraception. C'est à partir de 1964-1965 que s'observe en effet une baisse accentuée de la fécondité, alors que l'emploi massif de la pilule et du stérilet ne s'est réellement répandu qu'à partir de 1970. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il touche de façon analogue les autres pays européens. Aujourd'hui, ce n'est plus un enfant qui arrive et qu'on accepte, l'enfant est planifié, programmé, désiré.

Selon une enquête réalisée en 1988, l'âge aux premiers rapports sexuels s'est considérablement abaissé entre 1960 et 1980. À la fin des années 1960, un tiers des femmes étaient vierges lorsqu'elles abordaient la vie conjugale ; au milieu des années 1980, ce n'est plus le cas que pour une femme sur dix. L'âge médian aux premiers rapports semble s'être stabilisé autour de 18 ans (Toulemon et Léridon, 1991 ; Bozon, 1993). Cette libération des mœurs a été soutenue par la parfaite maîtrise de la contraception, impensable il y a seulement une trentaine d'années. La première période de cohabitation juvénile, celle que les démographes analysaient au milieu des années 1970 comme une période de mariage à l'essai, se caractérisait d'ailleurs comme stérile. Les

jeunes cohabitants se mariaient lorsqu'une grossesse s'annonçait ou bien en vue de mettre au monde un enfant. Il n'en va plus de même dix ans après, puisqu'on observe une augmentation forte des naissances hors mariage.

L'extension de la période d'études supérieures chez les femmes, ainsi que celle du salariat féminin, expliquent également le développement de cette pratique, le mariage apparaissant contradictoire avec les aspirations des femmes à une autonomie personnelle et à une ouverture sur l'extérieur. L'entrée dans le monde des adultes autrefois marquée par le mariage, qui ouvrait tout à la fois les portes de la sexualité, du logement indépendant et du travail salarié, est aujourd'hui brouillée. D'un côté, on observe un abaissement de l'âge de la majorité légale à 18 ans (depuis la loi de 1974), de l'âge aux premières relations sexuelles, mais de l'autre, un allongement des études, et un âge de plus en plus élevé à l'entrée dans la vie active. La cohabitation juvénile offre un sas social pour articuler ces exigences contradictoires. Aujourd'hui, cette cohabitation est légitimée par l'instauration du pacte civil de solidarité (PACS) qui connaît un succès remarquable auprès des jeunes couples.

La situation économique depuis les années 1990, caractérisée par la difficulté d'accès au marché de l'emploi et le chômage des jeunes, est rendue également responsable, par certains observateurs, du développement de l'union libre, la régularisation matrimoniale étant supposée s'effectuer avec la stabilité de l'emploi. À cette hypothèse économique, qui joue certainement pour certains couples, on ne peut cependant accorder une portée universelle. D'une part, la crise économique maintient les jeunes plus longtemps au foyer

de leurs parents. Depuis les années 1980, les jeunes de 18 à 22 ans restent de plus en plus longtemps chez eux au lieu de s'installer de façon autonome comme ils en avaient pris l'habitude depuis les années 1950. L'argument économique, d'autre part, ne joue pas pour certaines catégories protégées comme les fonctionnaires chez lesquels s'observe également un développement de cette pratique.

La loi et les politiques publiques

La loi a suivi les changements des mœurs et fait rapidement advenir l'égalité homme-femme, même si celle-ci est loin d'être achevée. Si l'on observe les changements législatifs qui se sont produits au cours des trente dernières années, on constate une redéfinition importante de l'institution familiale telle que définie par le Code civil : déboulonnage du père et de la société patriarcale. N'oublions pas que ces changements s'inscrivent dans le cadre d'une société d'Etat-providence, qui a été de plus en plus généreuse au cours des Trente Glorieuses (Segalen, 2010).

Principales mesures en France concernant la famille dans le domaine du droit civil, des politiques publiques et des politiques sociales

1939. Code de la famille

1944. Droit de vote accordé aux femmes (ordonnance du 21 avril)

1945. Instauration du quotient familial

1946. Branche famille de la Sécurité sociale (allocations familiales, allocation de salaire unique, allocations prénatales, allocation de maternité)

1948. Allocation logement

1965. Réforme des régimes matrimoniaux instaurant l'égalité et la solidarité conjugales

1967. Loi Neuwirth sur la contraception

1970. Loi substituant au principe de *puissance paternelle* celui de *l'autorité parentale conjointe*. La notion de *chef de famille* disparaît du Code civil

1970. Allocation orphelin

1972. Allocation pour frais de garde des enfants

- Loi posant l'égalité des filiations (naturelle, légitime ou adultérine) ; vérité de la filiation biologique : la filiation devient une réalité démontrable (empreintes génétiques de paternité)

1974. Deuxième loi Neuwirth instaurant le remboursement des contraceptifs

1975. Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG)

- La loi institue un divorce par consentement mutuel, à côté des procédures contentieuses

1976. Allocation de parent isolé (API)

1982. Allocation parentale d'éducation (APE)

1987. Loi établissant l'autorité parentale conjointe

1989. Convention internationale des droits de l'enfant votée par l'ONU

1994. Allocation de garde d'enfant à domicile (AGED)

1999. La loi institue un pacte civil de solidarité, PACS, contrat conclu pour organiser la vie commune entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent. Le concubinage est reconnu par le Code civil

2000. Les enfants sont aussi des personnes au même titre que les adultes : instauration d'une autorité juridique, supérieure et indépendante ; le défenseur des enfants.

2001. Le délai légal pour effectuer une IVG est porté à douze semaines

- Loi supprimant la discrimination successorale à l'égard des enfants adultérins et renforçant les droits du conjoint survivant

2002. Instauration d'un congé de paternité lors de la naissance d'un enfant : les pères peuvent bénéficier de onze jours de congé lors de la naissance d'un de leurs enfants

- Loi généralisant le principe de l'autorité parentale partagée, ouvrant la possibilité d'une résidence alternée pour l'enfant, faisant entrer la médiation familiale dans le Code civil et prévoyant la possibilité d'une délégation de l'autorité parentale à un tiers sans dépossession de l'un ou l'autre parent

- Loi relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et création d'un Conseil national pour l'accès aux origines

- Loi Gouzes relative au nom de famille

- Renforcement de la coparentalité (en cas de séparation du couple, qu'il ait été marié ou non, les parents ont un statut rigoureusement semblable en ce qui concerne l'autorité parentale)

2004. Substitution et fusion des anciennes mesures d'aide à la garde des enfants dans la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

- Réforme du divorce, supprimant dans certains cas la notion de faute

2005. Une ordonnance présentée en Conseil des ministres conduit à supprimer du Code civil les termes de filiation « naturelle » et « légitime ». La mère – même non mariée – n'aura plus à faire établir un acte de reconnaissance de son enfant : la filiation s'établit pour elle par la naissance, mais le père non marié devra toujours accomplir cette démarche.

Sources : Commaille, Strobel, Villac, 2002, p. 69-70, Montalembert, 2004.

De toutes ces mesures que j'ai énumérées, on trouve quelques grandes dispositions concernant les politiques publiques à l'égard de la famille.

Les mesures qui touchent l'institution ont d'abord été attachées aux gouvernements de droite, en raison de l'ancienneté des préoccupations natalistes, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis longtemps, l'État français pense ne pouvoir se désintéresser de la chute de la fécondité, porteuse de conséquences sur le vieillissement de la population.

Une longue tradition familialiste en France fait que, quelle que soit leur coloration politique, les gouvernements s'intéressent à l'avenir démographique du pays. Cependant, depuis la fin des années 1980, l'intervention dans le domaine de la vie privée ne va plus de soi pour toutes les sensibilités politiques. Le maître mot des politiques est neutralité et libre choix – un leurre, on l'a dit. L'État a bien enregistré les transformations de la famille, admet et intègre dans ses schémas la pluralité des modèles conjugaux, les processus de recomposition familiale, le travail professionnel féminin, les relations intergénérationnelles. Et dans ce paysage complexe et changeant, les discours des politiques disent rechercher à favoriser le bien-être et l'équilibre harmonieux des individus.

Les politiques publiques contemporaines sont soumises à des tensions

Politiques familiales et transformations du droit sont en étroite résonance, articulées autour d'un triple mouvement caractéristique de l'institution familiale contemporaine :

– la reconnaissance de la fragilité des unions ;

- la nécessaire protection de l'enfant face à la précarité du lien filial en assurant le lien avec le père ;
- la montée de la demande d'équité dans le traitement des hommes et des femmes tant dans le domaine de la vie privée que dans celui de la vie professionnelle.

Le droit a accompagné ces évolutions, s'adaptant à l'instabilité des unions – qu'elles soient institutionnalisées ou pas dans le mariage –, cherchant à protéger les mères seules, comme les enfants. De même, les politiques familiales ont suivi, passant d'un objectif nataliste ciblant toutes les familles à un objectif social visant les plus démunies, ces familles monoparentales, consécutives à des ruptures d'union : ce que les spécialistes nomment « socialisation de la politique familiale ».

Les politiques dites familiales, comme les mesures juridiques, ont pris un tournant notable depuis la fin des années 1990, prenant pour cible principalement :

- les femmes/mères en situation de précarité économique ;
- les enfants à travers l'appel à la responsabilité des parents. Le thème de la « parentalité » ou capacité à remplir ses obligations de parents fait suite aux inquiétudes liées au thème de l'insécurité. Certains y voient une volonté de « réarmement moral » par le biais de formules de médiation pour le « soutien à la parentalité » qui permettent de revaloriser la fonction parentale en douceur, sans porter atteinte aux libertés individuelles ;
- et, depuis quelques années, le « risque » lié à la dépendance des personnes âgées dont le poids démographique va croissant dans la société.

Ces actions publiques sont donc de moins en moins familialistes au sens ancien du terme. Elles ne cherchent plus à rectifier, au nom de l'intérêt supérieur de la nation, les erreurs ou les insuffisances des familles. Elles revêtent bien davantage des formes de gestion des ensembles sociaux les plus fragiles de la société. Mais, dans son souci d'allègement des budgets publics, l'État est souvent pris par la tentation de reporter soit sur des institutions locales, soit sur les solidarités familiales le poids des plus fragiles, enfants et vieux. Or, comme les enquêtes le montrent, les solidarités familiales sont d'autant plus fortes qu'elles sont complémentaires des solidarités publiques ; affaiblir les secondes menacerait gravement les premières.

Au total, si les jeunes des deux sexes rejettent l'idée d'une femme au foyer, les jeunes femmes considèrent que l'activité économique est pour elles un moyen d'accéder à l'indépendance, alors que pour les jeunes hommes, leur salaire relèverait davantage d'une participation aux ressources du ménage. Les attitudes sous-jacentes montrent que les jeunes hommes ont des attitudes plus conservatrices sur la question de la répartition des rôles dans le foyer. Même s'ils adhèrent au modèle de la femme indépendante, et se sentent solidaires des jeunes femmes, certains d'entre eux semblent réticents à abandonner leurs avantages actuels dans la répartition des tâches domestiques. Les politiques insistent donc sur la nécessité de concilier vie familiale et vie professionnelle, conciliation toujours pensée au féminin puisque la répartition des tâches a la vie dure.

Bibliographie

BURGUIERE, A. (1972), « De Malthus à Max Weber ; le mariage tardif et l'esprit d'entreprise », *Annales ESC*, juillet-octobre, 4-5, p. 128-1138.

BOZON, M. (1993), « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. Du calendrier aux attitudes », *Population*, 5, p. 1317-1352.

CHABAUD-RYCHTER, D., D. FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et Fr. SONTONNAX (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Méridiens.

COMAILLE, J. ; P. STROBEL et M. VILLAC (2002), « La politique de la famille », *La Découverte*, 117 p.

DUPONT, C. (1970), « L'ennemi principal », *Partisans*, no 54-55

LERIDON, H. (1980), « La maîtrise de la fécondité : ses motifs et ses moyens », *Colloque national sur la démographie française*, p. 49-50.

FUCHS, R. (2002) « Charity and Welfare », in Kertzer David, Barbagli Marzio (eds), *The History of The European Family, 2, Family life in the Long Nineteenth Century*, New Haven and London, Yale University Press, p. 155-194.

KNIBIEHLER, Y. et C. FOUQUET (1980), *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montalba.

MONTALEMBERT, M. de (2004), « La protection sociale en France », *La documentation française*, 190 p.

PERROT, M. (dir.) (1978), « Travaux de femmes dans la France du XIX^e siècle », *Le mouvement social*, 105.

SEGALEN, M. (1994), « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », in Burguière André, Klapisch-Zuber Christiane, Segalen Martine, Zonabend Françoise (dirs), *Histoire de la famille*, Paris, Le Livre de Poche, 3, p. 487-532.

SEGALEN, M. (2010), *Sociologie de la famille*, Paris Armand Colin, 7e édition.

TOULEMON, L. et H. LERIDON (1991), « Vingt années de contraception en France : 1968-1988 », *Population*, 4, p. 800.

Journée 3, mercredi 21 juillet

2.4.4. Évolutions et continuité dans le choix du conjoint : approche croisée de cas vietnamiens et thaïlandais, par Bernard Formoso

Le développement, ces trente dernières années, des études consacrées au choix du conjoint et aux conditions de mariage en Asie du Sud-Est montre, à l'encontre des théories de la convergence des comportements familiaux, qu'il ne s'opère pas dans cette partie du monde de transition linéaire du mariage arrangé au mariage d'amour, ou de l'union formelle à l'union informelle (Cauquelin, 2000 ; Nguyễn, 2006 ; Malhotra, 1991). Certes, un processus général d'individuation est à l'œuvre un peu partout. Il trouve des conditions favorables dans les qualifications acquises par les études qui offrent aux individus la possibilité d'une émancipation économique précoce par rapport au milieu familial. L'éventuelle mobilité pour les étu-

des, puis pour le travail, contribue aussi au processus en permettant aux individus mariables de se soustraire plus facilement aux prescriptions parentales et ainsi mieux faire valoir leurs choix. Sur le plan idéologique, une plus grande place est conférée à l'individu, à son bien-être, à sa réalisation personnelle, à ses sentiments amoureux, alors que sur le plan politique les droits reconnus aux femmes progressent, même si leur mise en pratique se heurte à de multiples résistances et, dans la pratique, de fortes inégalités subsistent.

Le contrecoup de ces mutations est un recul de l'âge au mariage, un retrait notable de la parenté dans la conclusion de celui-ci, une désaffection croissante envers l'institution matrimoniale au profit d'autres modes d'appariements, une moindre stabilité des unions conjugales, et une proportion croissante de personnes qui ne parviennent pas à fonder un foyer, dont notamment les femmes de niveau d'étude élevé. Ainsi, il y a encore de cela une trentaine d'années, on était proche du mariage universel dans la plupart des pays d'Asie, tant la proportion d'adultes célibataires était faible. Or, depuis deux décennies, on observe un changement très significatif dans les grandes villes asiatiques. Ainsi, en 2000, 17 % des femmes âgées de 45 à 49 ans restaient célibataires à Bangkok et 13 % à Singapour (Jones, 2005).

Ces tendances générales étant données, il faut néanmoins rappeler que les adaptations familiales face aux évolutions économiques, politiques et idéologiques du monde moderne varient beaucoup d'un contexte culturel et social à un autre. Ainsi, à paramètre culturel constant, l'attitude envers le mariage varie significativement si l'on est urbain ou rural, si l'on a un haut ou un faible niveau d'étude ou encore si l'on est riche ou pauvre.

Quelles que soient les variables considérées cependant, les adaptations sont marquées par des continuités et des changements dont la nature et le poids relatif doivent être examinés au cas par cas. Pour illustrer le propos je mettrai en perspective au cours de cette séance deux exemples aux évolutions partiellement convergentes : l'un relatif aux changements qu'a connus le Vietnam en matière de choix du conjoint depuis 1954, et l'autre qui concerne les mutations ayant caractérisé, à partir des années 1960, les entrées en union dans certaines zones rurales du Nord-Est thaïlandais. Les analogies sont nombreuses entre ces deux exemples : on est à chaque fois passé de mariages arrangés par la famille mais où les conjoints potentiels étaient consultés, à une tendance inverse où l'initiative individuelle prime, mais l'assentiment des parents est recherché. En dépit de ce renversement, le souci demeure de préserver la cohésion familiale et de constituer des unions durables. En ce sens, on cherche dans les deux cas à établir des compatibilités par l'homogamie et une préférence pour l'endogamie, sinon de village, du moins de lieu d'origine. Par contre le calendrier de la nuptialité a peu évolué au Viêt Nam en l'espace de 30 ans alors qu'il a changé dans les zones rurales du nord-est de la Thaïlande les plus proches des centres urbains. Le cas vietnamien est aussi instructif en ce qu'il montre que l'intervention de l'État sur les mariages, pourtant forte à l'époque communiste, a eu une incidence faible sur la structure des choix matrimoniaux et sur son évolution.

Changements et continuité concernant le mariage au Viêt Nam depuis 1960

Pour ce qui concerne le cas vietnamien, je m'appuierai sur deux études. La première est

celle que la démographe Danièle Bélanger a réalisée auprès d'un échantillon d'une centaine de personnes de la région de Hà Nội s'étant mariées entre 1960 et 1990. Cette étude a été publiée en 1997 dans la revue *Autrepart* (Bélanger, 1997). La seconde étude, à caractère plus monographique, a été réalisée par l'ethnologue Nelly Krowolski entre 1990 et 1995 dans le village de Mông Phụ, une localité du delta du fleuve Rouge, située à 45 km de Hà Nội (commune de Đường Lâm, province de Hà Tây).

Danièle Bélanger part d'un apparent paradoxe. On est en effet en présence d'un pays où la population urbaine est parvenue à un stade avancé de transition démographique, puisque en 1986-87 l'indice synthétique de fécondité était déjà de 2,2 enfants par femme contre 4,6 dans les campagnes, et qu'il n'a cessé de baisser depuis pour passer en 2008 à 1,86 enfant/femme pour l'ensemble du pays et à moins de 1 enfant/femme en zone urbaine^[25]. Pourtant le calendrier de la nuptialité a pour sa part très peu évolué, l'âge médian au premier mariage ayant seulement progressé d'une demi-année entre les femmes de la tranche d'âge de [40-45 ans] à celle des [25-30 ans] au milieu des années 1990. Cette quasi-inertie paraît d'autant plus surprenante à Danièle Bélanger que dans les autres pays de tradition confucéenne, la transition démographique est allée de paire avec un recul très marqué de l'âge d'entrée au mariage (Coale *et al.*, 1993 ; Bélanger, *op. cit.*). Du coup, l'auteur s'interroge sur les changements familiaux qui ont accompagné la faible augmentation de l'âge au mariage

et la baisse simultanée de la fécondité. Pour pouvoir traiter cette question, il lui faut des points de repère culturels qu'elle cherche dans la manière dont se réalisait le mariage et s'organisait la vie des couples au Viêt Nam avant 1945.

Avant la seconde guerre mondiale, la famille vietnamienne était patrilinéaire et virilocale. La polygamie, légale jusqu'en 1945, avait pour finalité essentielle de s'assurer une descendance mâle, nécessaire à la conduite des cultes ancestraux (Bélanger, *op. cit.* ; Krowolski, 2000). Malgré cela, la femme vietnamienne jouissait d'une condition relativement avantageuse par rapport à sa consœur chinoise. Elle disposait de biens propres par sa dot et parce qu'elle avait droit à une part de l'héritage de ses parents. De plus, elle avait la haute main sur les cordons de la bourse, supervisait l'éducation des enfants au quotidien et était de ce fait qualifiée de « général de l'intérieur ». Même si le couple résidait d'ordinaire au côté des parents du garçon, il était admis qu'un mari vive chez sa femme lorsqu'il était orphelin ou bien lorsque la famille de l'épouse n'avait pas de descendant mâle et que les parents du garçon avaient plusieurs fils. Dans le Viêt Nam d'avant 1945, le mariage procédait d'accords entre familles, même si les enfants à marier étaient généralement consultés avant qu'une décision soit arrêtée. Parmi les critères de choix qui intervenaient dans les tractations entre familles, il y avait la proximité géographique – on privilégiait l'endogamie villageoise –, l'homogamie socio-économique – on se mariait de préférence entre gens de même

[25] Source : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=228&nom=vietnam>.

condition –, et l'exogamie lignagère. Au terme de ce bref panorama des conditions de mariage jusqu'en 1945, Danièle Bélanger note que dès les années 1920 s'amorce un processus d'individuation, dont dénote le fait que de plus en plus de jeunes de Hà Nội ayant reçu une éducation à la française remettent en cause l'ordre familial confucéen et revendiquent un pouvoir accru sur leur mariage (Bélanger, *op. cit.*).

Cette remise en cause de l'ordre traditionnel trouvera un puissant soutien politique après l'indépendance. En 1959, en effet, le gouvernement communiste promulgue une loi qui consacre la famille conjugale monogame et égalitaire. Cette loi condamne également la polygamie, les mariages arrangés par les parents et les unions précoces entre enfants (Bélanger, *op. cit.* ; Krowolski, 2000). L'âge légal au mariage est alors fixé à 20 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes. De plus, la loi définit avec précision les mariages prohibés, notamment entre cousins parallèles et croisés sur trois générations. Comme le remarque Nelly Krowolski, les registres d'état civil tels qu'ils sont tenus ne peuvent cependant fournir les informations permettant le respect de cet interdit (Krowolski, 2000). Des campagnes idéologiques sont également menées pour établir le mariage comme l'union volontaire entre individus consentants. La question est bien sûr de savoir quel fut l'impact réel de cette politique. D'autant qu'en 1986, le Parti communiste vietnamien décida d'engager le pays dans la transition vers l'économie de marché par la décollectivisation des terres et la libéralisation du commerce privé. Or ce mouvement de réformes semble avoir eu des effets sur la famille vietnamienne ; des effets

notamment perceptibles dans la résurgence des rituels de mariages présocialistes.

Traitant de cette question, Danièle Bélanger constate tout d'abord un changement majeur qui est intervenu entre les années 1960 et 1990 dans la manière dont les futurs conjoints font connaissance. Si dans une phase transitoire correspondant aux années 1960-1970, la famille continue à agir sur les choix matrimoniaux en introduisant dans son cercle relationnel des jeunes gens qu'elle aimerait bien voir ses enfants choisir, au cours de cette période les rencontres hors du cadre familial se popularisent et gagnent tous les milieux sociaux. Cette deuxième option finira par s'affirmer comme le mode dominant à partir des années 1980, c'est-à-dire au moment où le mouvement de réformes *đổi mới* s'enclenche. Pour autant, et c'est à ce niveau qu'un élément de continuité demeure, « l'entrée du conjoint potentiel dans sa belle-famille demeure (...) une étape centrale dans le processus, même si les parents n'en sont plus les initiateurs » (Bélanger, *op. cit.*). Autrement dit, si le mariage est désormais conçu principalement comme l'union de deux individus, il subsiste toujours dans la mentalité des jeunes générations l'idée qu'il est aussi l'alliance de deux familles et qu'à ce titre l'avis des parents reste déterminant. Un renversement dans l'ordre des initiatives s'est donc opéré, puisque la démarche est dorénavant le fait des enfants. Cependant, l'agrément de ces derniers est désormais remplacé par celui des parents. Ces derniers s'opposent parfois au choix de leur progéniture, notamment lorsque le principe d'homogamie n'est pas respecté. Dans ce cas, la plupart des enfants ne vont pas à l'encontre de l'avis de leurs parents et ceux qui s'y

risquent sont essentiellement des garçons, note Danièle Bélanger.

La tendance générale ayant été dégagée, il faut lui apporter quelques nuances. D'abord, à l'époque socialiste, et notamment au cours des années de guerre, l'introduction de conjoints potentiels caractérise tous les milieux socio-économiques. Au cours de cette période, en effet, nombre de parents étaient hantés par la peur de ne pouvoir marier leur fille avant qu'elle soit « périmée » (« *ế chồng rồi* »), c'est-à-dire trop âgée et donc moins attractive, d'autant que les pertes masculines causées par la guerre étaient énormes. Par conséquent, ils exerçaient une forte pression sur leur progéniture pour qu'elle se détermine rapidement. Seuls les jeunes qui quittaient leur village pour exercer un emploi en ville pouvaient se soustraire à cette pression et choisir librement leur conjoint (Bélanger, *op. cit.*). Autre nuance à apporter à la tendance générale, les fils aînés sont plus soumis que les autres enfants à la pression familiale et aux mariages arrangés, car leurs parents entendent ainsi veiller à la continuité du lignage. Dernier aspect à souligner, même lorsque les jeunes ont l'initiative du choix du conjoint, la rencontre se fait le plus souvent par l'entremise d'une tierce personne, un parent, un ami, un camarade d'étude ou un collègue de travail. C'est la modalité la plus appréciée, car on imagine difficilement entrer directement en relation avec une personne pour le mariage (Bélanger, *op. cit.*). De plus, passer par le relais des affinités électives qui se tissent surtout dans le cadre de son milieu social permet d'ajuster plus facilement les possibles choix matrimoniaux au principe de l'homogamie. Danièle Bélanger remarque que la règle homogamique est intériorisée par les nouvelles générations au point qu'avant

même de songer au mariage les jeunes s'enquèrent de l'histoire et du statut de la famille du possible conjoint en prenant pour critères le lieu d'origine (souci de l'endogamie), l'éducation, l'âge, le secteur d'emploi, la situation économique et la manière d'éduquer les enfants. L'idée étant qu'il faut trouver des gens égaux à soi-même pour atteindre un équilibre entre familles, sans lequel le couple ne peut vivre harmonieusement. Cette règle d'homogamie s'est d'autant plus facilement perpétuée chez les jeunes qu'à l'époque socialiste, antérieure au *đổi mới*, le Parti communiste avait fait sienne cette règle en s'impliquant fortement dans la rencontre de célibataires pour constituer des couples ayant de bons antécédents révolutionnaires. Le Parti enquêtait alors sur le passé politique des aspirants au mariage et de leur famille par l'entremise des organes locaux auxquels chaque citoyen de Hà Nội devait être rattaché selon son lieu de travail. Afin de pouvoir légaliser la cohabitation, préalable nécessaire au mariage, tout citoyen devait se faire délivrer un document de l'organe du Parti l'autorisant à se marier avec la personne désirée. Ce qui déclenchait une enquête de pédigree qui tenait compte du passé moral et politique de la famille sur trois générations. Ce passé était contenu dans un document, le *lý lịch* qui conditionnait aussi les études et les chances de promotion professionnelle. Bien qu'appliqué de manière plus ou moins sévère selon les endroits, cette procédure eut pour effet de créer une caste de citoyens de « première classe », opposée à une autre de second ordre composée de gens politiquement douteux. Bien souvent, les familles devançaient le contrôle matrimonial exercé par l'État en choisissant des prétendants qui correspondaient tout à la fois aux critères traditionnels et à ceux édictés par les autorités.

Notons encore qu'occasionnellement, le parti servait d'agence matrimoniale en proposant des conjoints aux cadres féminins âgés de plus de 30 ans (Bélanger, *op. cit.*).

L'enquête monographique de Nelly Krowolski montre, de son côté, que le contrôle politique sur les mariages semblait être moins strict en zone rurale. Ainsi, dans la commune où elle a travaillé, elle a pu relever quelques cas de mariages contractés entre 1972 et 1990 où l'un des conjoints était plus jeune que l'âge minimum légal fixé par la loi. Cette étude est intéressante aussi en ce qu'elle montre que le principe de l'endogamie locale reste aujourd'hui encore largement pratiqué et que les stratégies familiales en ce sens sont toujours opératoires. Ainsi à Mông Phụ, près de 85 % des hommes s'étant mariés entre 1972 et 1990 avaient trouvé leur conjoint dans leur commune d'appartenance (et plus de 60 % au sein du même village). De leur côté, 67 % des femmes avaient trouvé mari au sein de la commune et 43 % dans le même village (Krowolski, *op. cit.*).

Dans la configuration ancienne, l'homogamie familiale se combinait à une hétérogamie statutaire entre le mari et sa femme. Il fallait dans l'idéal que l'homme ait un niveau d'éducation et des revenus plus élevés que l'épouse pour que la hiérarchie et l'harmonie conjugales soient assurées en vertu de l'éthique confucéenne. Danièle Bélanger fait observer qu'après 1986 et la mise en œuvre des réformes *đổi mới*, la stabilité du futur couple ne repose plus sur cette hiérarchie mais sur l'expérience, concluante ou non, d'une relation préconjugale. Autrement dit, les sentiments amoureux et leur longévité priment désormais, même si les critères décisionnels mis en avant pour soutenir la relation par les hommes et les femmes sont

différents. Les premiers mettent l'accent sur les critères physiques là où les secondes privilégient les critères d'insertion sociale. De plus, le destin conjugal est interprété différemment selon que l'on considère le point de vue des hommes et celui des femmes. Si dans l'optique des premiers, la femme se devait certes d'être salariée du gouvernement à l'époque socialiste, mais peut tout aussi bien assumer le rôle de mère au foyer dans le contexte capitaliste contemporain ; les femmes, de leur côté, restent fermement attachées à leur autonomie économique traditionnelle et souhaitent continuer à travailler pour l'État ou ouvrir des commerces (Bélanger, *op. cit.*).

Au final, les observations conduites dans la région de Hà Nội mettent en évidence trois types d'évolutions familiales selon Danièle Bélanger (Bélanger, *op. cit.*). Des ruptures tout d'abord. Celles-ci ressortent notamment de la dynamique entre parents et enfants pour ce qui concerne le choix du conjoint. Le mariage devient une initiative individuelle et non plus familiale. Ces ruptures n'aboutissent pas, néanmoins, à une dissolution des liens hiérarchiques entre parents et enfants. Ceux-ci sont maintenus, comme en témoigne la nécessité d'obtenir l'assentiment des ascendants quant au conjoint élu. « *Du principe de l'accord entre deux familles, nous passons à celui du consensus entre parents et enfants* », note Danièle Bélanger (Bélanger, *op. cit.*). En plus des ruptures et des continuités on observe également des résurgences. C'est le cas des rituels de fiançailles et de mariage qui avaient été réduits à une formule minimale à l'époque socialiste et qui retrouvent leur faste d'antan. La résurgence du modèle confucéen de la femme au foyer participe

également de ce mouvement de retour. Dès lors, un constat s'impose : le choix du conjoint en période socialiste relève plus du modèle traditionnel que de celui, égalitariste, mis en avant par la loi de 1959. D'autre part, explique Danièle Bélanger, les évolutions constatées ne sont pas exclusivement imputables aux changements économiques des années 1980, mais s'inscrivent dans un continuum amorcé dès le début du 20^e siècle. Par contre, le passage d'une économie de type socialiste à une autre de type capitaliste semble se traduire par une revalorisation des liens familiaux (Bélanger, *op. cit.*).

Évolution de la procédure de mariage dans la Thaïlande rurale

Pour rendre compte des évolutions que connaît le mariage dans les zones rurales de la Thaïlande contemporaine, je me baserai sur une étude comparative que j'avais consacrée à ce thème dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire associant des chercheurs français et thaïlandais et qui avait été réalisé au milieu des années 1980. Ce projet portait sur deux villages du nord-est du pays, dont j'ai précédemment décrit les caractéristiques contrastées, mais dont il faut rappeler que l'un – Ban Amphawan – est inséré dans un périmètre irrigué et est localisé près du principal pôle de développement urbain du Nord-est, tandis que l'autre – Ban Han – est soumis à un régime de riziculture pluviale et est localisé à l'écart des grands axes de communication et d'une grande ville (Formoso, 1997).

Sur un plan général, le système de parenté et les règles liées au mariage diffèrent en Thaïlande par rapport au Viêt Nam. En Thaïlande, on est en présence d'un mode de filiation cognatique et non pas patrilinéaire :

les filles et les fils héritent à parité du patrimoine parental, avec cependant une part plus importante accordée à la dernière des filles, dès lors que celle-ci prend en charge ses parents dans leur vieillesse et jusqu'à leur mort. La résidence du jeune couple est uxorilocale, selon une règle qui s'appliquait encore à plus de 80 % des ménages dans les deux villages au milieu des années 1980. Le mari vient donc vivre chez les parents de l'épouse pour une période qui peut aller de quelques mois à plusieurs années, voire jusqu'à la mort des parents de la femme dans le cas spécifique de la dernière des filles, celle-ci héritant en contrepartie de la maison de ses parents. Hors ce cas particulier, le couple se construit dès qu'il en a les moyens une maison et accède à l'autonomie économique par attribution d'une part des terres des parents de l'épouse et accessoirement du côté du mari. Comme au Viêt Nam, des ajustements existent cependant, lorsque le côté du mari n'a pas assez de bras masculins pour travailler les terres. Dans ce dernier cas, des tractations préalables au mariage entre familles peuvent aboutir à une résidence virilocale.

Comme au Viêt Nam également, on a traditionnellement affaire à des mariages arrangés entre familles, même si jusqu'aux changements intervenus dans le choix du conjoint à partir des années 1960 les enfants à marier étaient consultés et pouvaient refuser la personne pressentie. Ce n'est qu'avec leur assentiment que des négociations formelles étaient engagées entre les deux familles, ceci sous la supervision d'un notable reconnu pour sa sagesse et choisi d'un commun accord. Les négociations portaient sur le mode de résidence, le montant de la prestation matrimoniale versée par le côté du garçon, et les activités du futur couple.

En amont de ces tractations, d'autres critères étaient pris en compte par les parents dans le cadre des mariages arrangés. D'abord, en contexte bouddhique thaï, il fallait que le garçon ait séjourné dans l'ordre monastique préalablement au mariage. L'ordination le faisait en effet passer, selon le système de représentation local, de la condition d'homme « cru » (*khon dip*) à celle d'homme « cuit » (*khon suk*), c'est-à-dire mature et civilisé. Si, donc, ils n'avaient pas déjà été ordonnés, la perspective d'un mariage prochain conduisait les jeunes hommes à accomplir ce devoir au moins la durée d'un *phansa*, d'une période de retraite bouddhique (3 mois environ). Des filles prétendantes au mariage on attendait en retour qu'elles soient de ferventes bouddhistes et des ménagères accomplies, avec pour indicateur premier de leur bonne éducation le fait qu'elles participent activement aux dons de nourriture aux bonzes et qu'elles maîtrisent les techniques de l'artisanat féminin dont le tissage. Une autre condition restrictive était l'âge relatif des futurs conjoints. La règle en vigueur chez les thaïs est que l'homme soit en position d'aîné, c'est-à-dire qu'il soit plus âgé, ne serait-ce que de quelques mois par rapport à son épouse. Pour placer la vie du ménage sous les meilleurs auspices, les thaïs considèrent en effet que la femme doit à son mari toutes les marques de respect, d'obéissance et de soumission qui régissent normalement la conduite du cadet envers l'aîné. En retour le mari est tenu par un devoir de protection bienveillante envers sa femme (Formoso, 1990). En troisième lieu, il fallait que le mariage respecte les règles d'exogamie propres à la société thaïe, c'est-à-dire que les conjoints ne présentent pas un lien de parenté trop proche et notamment qu'ils ne soient pas cousins au premier ou au second degré. Ajoutons encore que les

mariages homogames étaient privilégiés comme au Viêt Nam, le facteur régulateur en ce sens étant le montant de la compensation matrimoniale que le côté du garçon devait verser et qui était ajusté en fonction du statut socio-économique de la famille de la fille. À la rigueur un mariage hypogame (côté du garçon plus riche que celui de la fille) était admis. En milieu rural, une variante du principe d'homogamie était une nette préférence pour les alliances entre familles d'agriculteurs, cette solution permettant de doter les nouveaux ménages en terres par les deux côtés et de maintenir la taille des exploitations à un niveau viable malgré la fragmentation du foncier résultant des règles d'héritage. Une nette inclination en faveur de l'endogamie locale était fonctionnellement liée à cette volonté de se marier entre agriculteurs, puisqu'elle permettait de travailler des terres proches les unes des autres. Ainsi, le village de la province d'Udon Thani que Stanley J. Tambiah a étudié au début des années 1960, comptait-il 73,5 % de maris originaires du même village ou canton, tandis qu'à la fin des années 1960 les deux villages de la province de Khon Kaen dans lesquels nous avons enquêté comptaient respectivement 52 % (Ban Amphawan) et 64,5 % (Ban Han) de maris originaires du même village ou canton (Tambiah, 1970 ; Formoso, 1997).

Les années 1960, qui correspondent au décollage économique de la Thaïlande, sont aussi une période où s'amorcent des changements significatifs dans le choix du conjoint aussi bien en ville qu'à la campagne. Dans le cadre d'un processus d'individuation comparable à celui observé au Viêt Nam, les jeunes thaïs prennent de plus en plus l'initiative de trouver un conjoint qui leur plaise, puis ils s'efforcent de persuader leurs parents que

ce choix est le bon. Si ces derniers ne sont pas d'accord, le mariage n'a pas lieu. Si par contre ils donnent leur agrément, les tractations entre familles pour fixer le mode de résidence et le montant de la prestation matrimoniale sont alors engagées en passant, comme jadis, par l'intermédiaire d'un notable. Comme on peut en juger, le souci du consensus entre parents et enfants reste de mise. De ce fait, le renversement de la relation parents-enfants concernant le choix du conjoint s'opère sans que les critères jusqu'alors pris en compte pour définir les possibles matrimoniaux ne changent. En zone rurale, il faut toujours que le garçon ait préalablement été ordonné bonze, même si la période de séjour dans les ordres tend à être raccourcie au strict minimum pour ne durer parfois que quelques semaines. D'autre part, la règle suivant laquelle l'homme doit être aîné par rapport à sa femme reste largement appliquée. Ainsi, en 1984 seuls 7,4 % des couples de Ban Amphawan et 7,6 % de ceux de Ban Han transgressaient la règle (Formoso, 1997). Encore faut-il préciser que les épouses plus âgées continuaient à faire comme si leur mari était l'aîné, c'est-à-dire qu'elles lui appliquaient les termes de référence et d'adresse qui désignent l'aîné et adoptaient les attitudes de déférence caractérisant le rapport du cadet à l'aîné.

Toujours au registre des continuités, l'endogamie locale reste dominante dans les deux villages en 1984, puisque 58,7 % des hommes de Ban Amphawan s'étaient mariés avec une femme de leur village ou canton et 48 % à Ban Han (Formoso, 1997). Bien que dans le village situé hors périmètre la proportion de mariages locaux ait reculée entre 1969 et 1984, passant de 64,5 % à 48 %, ce genre d'évolution, observée ailleurs en Thaïlande à des époques différentes, est difficile à interpréter. Comme

le fait remarquer Jeremy Kemp, il relève plus de faits de conjoncture que de changements structuraux (Kemp, 1982). Le fait est qu'au milieu des années 1980, les mariages entre familles d'agriculteurs restaient la norme dans les deux villages. Seuls deux hommes ou femmes mariés sur 500 étaient originaires de la ville au moment de l'étude à Ban Han et 14 sur 286 à Ban Amphawan. Encore faut-il préciser que dans ce dernier village, les 14 personnes concernées étaient des citadins de la première génération dont les parents, d'origine rurale, avaient migré en ville pour y occuper des emplois non qualifiés. On observe également que les ménages des deux villages dont l'un des deux époux était employé dans le privé ou le public, continuaient à gérer une exploitation agricole en complément des revenus issus de salaires.

En fait, hormis le primat désormais accordé au choix individuel du conjoint, le seul autre changement notable intervenu dans ces deux villages ruraux est le recul que l'on observe dans l'âge d'accès à la nuptialité. C'est également le principal point de divergence avec l'évolution du processus matrimonial au Viêt Nam. Dans les années 1980, les femmes des deux villages du nord-est thaïlandais se mariaient entre 15 et 30 ans, avec le plus grand nombre d'occurrences entre 20 et 25 ans, alors que les hommes se mariaient entre 20 et 40 ans avec la tranche d'âge 25-30 ans comme période privilégiée. De manière tout à fait significative, 6 à 8 hommes sur 10 de la tranche d'âge des 20-25 ans étaient encore célibataires au milieu des années 1980 dans ces villages, alors que 5 à 6 hommes sur 10 de cette tranche d'âge étaient déjà mariés dans les années 1960. De même, plus de la moitié des femmes âgées de 20 à 25 ans étaient mariées en 1984 contre 6 à 8 sur 10

dans les années 1960 (Formoso, 1997). Autre constat, c'est dans le village le plus proche de la ville que le recul de l'âge au mariage est le plus marqué. Une telle accentuation du phénomène, perceptible chez les hommes comme chez les femmes, est principalement due à la position périurbaine du village irrigué. Conditionnés, à travers notamment la fréquentation des collèges de Khon Kaen, une mentalité citadine qui valorise liberté individuelle, sorties et divertissements ; attirés par la ville et les opportunités d'emploi qu'elle offre, les jeunes de Ban Amphawan tendent à différer leur projet matrimonial à la manière des urbains. Le *Population and Housing Census Changwat Khon Kaen 1980* révèle ainsi que 71,6 % des hommes et 49,9 % des femmes de la tranche d'âge des 25-30 ans résidant à Khon Kaen étaient célibataires à la fin des années 1970. Or, au milieu des années 1980, on était très proche de ces pourcentages à Ban Amphawan avec 81 % d'hommes et 45,5 % de femmes célibataires dans cette tranche d'âge (Formoso, 1997).

Finalement, du point de vue méthodologique, les deux exemples traités dans le cadre de cette séance révèlent qu'il est dangereux d'interpréter les évolutions matrimoniales sur un mode linéaire, en référence à des modèles passe-partout et sans nuances. Contrairement à l'image que l'on s'en fait généralement, le « mariage arrangé » au Viêt Nam comme en Thaïlande n'a jamais pris la forme d'un choix que les parents imposeraient sur un mode arbitraire et unilatéral aux enfants. D'où le fait que la transition d'un choix prescrit par la famille à l'individu vers un choix suggéré par l'individu à sa famille se soit accompagnée d'une remarquable continuité en matière de critères sociaux et culturels informant le choix du conjoint.

De plus, en Thaïlande comme au Viêt Nam l'individuation dans le choix du conjoint n'est pas allée de paire avec un relâchement des liens intergénérationnels. Ceux-ci conservent l'essentiel de leur pouvoir de structuration des rapports sociaux. Enfin, le cas vietnamien, par les résurgences qu'il révèle, témoigne du fait que le modèle de l'évolution linéaire des comportements familiaux est loin d'être universel. En fin de compte, ces deux études de cas rappellent, si besoin est, l'importance que l'analyse démographique doit conférer aux particularités locales.

Bibliographie

- BELANGER, D. (1997), « Changements familiaux au Vietnam depuis 1960 : trente années de formation des couples à Hanoï », *Autrepart* (2), 1997, pp. 31-51.
- CAUQUELIN, J. (dir.) (2000), *L'énigme conjugale. Femmes et mariage en Asie*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- COALE, A, R. FREEDMAN (1993), « Similarities in the Fertility Transition in China and Three Other East Asian Populations », in R. Leete & I. Adams eds., *The Revolution in Asian Fertility, Dimensions, Causes and Implications*, Oxford : Oxford University Press, pp. 208-238.
- FORMOSO, B. (dir.) (1997), *Ban Amphawan et Ban Han, le devenir de deux villages du nord-est thaïlandais*, Paris : ERC/CNRS.
- FORMOSO, B (1990), « Alliance et séniorité, le cas des Lao du Nord-est de la Thaïlande », *L'Homme* 115, 1990, pp. 71-97.
- JONES, G. W (2005), « The Flight from Marriage in Southeast and East Asia », *Journal of*

Comparative Family Studies, Vol. 36-1, pp. 93-120, pp. 93-4.

KEMP, J. (1982), « Towards a Comparative Analysis of Thai Kinship », in E.E. Boesch (ed.), *Thai Culture, Report on the Second Thai-European Research Seminar*, Saarbruecken : University of the Saar, pp. 27-44, p. 32.

KROWOLSKI, N. (2000) « Mariage et statut de la femme vietnamienne à travers le code de la dynastie Lê », in J. Cauquelin (dir.), *L'énigme conjugale, femmes et mariage en Asie*, Montpellier : Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, pp. 73-96, p. 80.

MALHOTRA, A. (1991) « Gender and Changing Generational Relations : Spouse Choice in Indonesia », *Demography*, Vol. 28(4), pp. 549-570.

NGUYEN Phuong An, (2006), « Relationships based on Love and Relationships Based on Needs. Trends in Youth Sex Culture in Contemporary Vietnam », *Modern Asian Studies* 40 (2) pp. 1-27.

TAMBIAH, S.J. (1970), *Buddhism and the Spirit Cults in North-east Thailand*, Cambridge : Cambridge University Press, 1970, p. 15.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Danièle Bélanger, *Changements familiaux au Vietnam depuis 1960 : trente années de formation des couples à Hanoi*, Autrepart (2), 1 997 : 3 1-51

Journée 4, jeudi 22 juillet

2.4.5. Les études socio-démographiques relatives au choix du conjoint et les transformations sociales du mariage contemporain, ou comment on est passé, en France, d'une famille fondée sur le mariage à une famille fondée sur l'enfant, par Martine Segalen

Quatre thèmes seront abordés dans cet exposé : les enquêtes concernant le choix du conjoint ; les changements qui mènent du mariage dit traditionnel au « non mariage » actuel ; les nouveaux rituels qui accompagnent le nouveau mariage ; la famille sans mariage, le rôle de l'enfant comme fondateur de la famille.

Le choix du conjoint et le choix du compagnon

La sociologie des années 1960 s'est penchée sur ce nouveau modèle matrimonial que permettait l'expansion du salariat. Les jeunes, entrant rapidement sur un marché du travail très actif, n'avaient plus besoin d'attendre la mort réelle ou symbolique de leur père pour s'installer et fonder leur foyer. Cette « liberté » faisait alors peur, n'était-elle pas porteuse de désordres pour la reproduction sociale ?

L'étude du *Choix du conjoint* est l'œuvre majeure de la sociologie de la famille de cette période, qu'il faut saluer comme un modèle du genre Alain Girard (1964, 1974) y a mis en lumière le poids formidable des régularités objectives dont l'entendement commun n'avait aucune conscience, en l'occurrence le poids de l'homogamie.

Théoriquement, chacun peut épouser chacune. Le choix du conjoint n'est toutefois

pas libre. Les milieux sociaux continuent à se reproduire à l'intérieur d'eux-mêmes. Les multiples enquêtes américaines et une grande enquête nationale française donnent des résultats concordants. Les mariages unissent des conjoints de même origine géographique pour la plupart d'entre eux, malgré la mobilité qui a caractérisé l'industrialisation. En France, l'enquête nationale d'Alain Girard, *Le Choix du conjoint*, datant de 1958 parvient aux mêmes conclusions : « *La majorité des mariages, sept sur dix, sont contractés entre personnes ayant les mêmes origines : dans deux ménages sur dix, les deux conjoints sont nés dans la même commune, trois sur dix dans le même canton, plus de cinq sur dix dans le même arrondissement* » (p. 188).

Nombre d'auteurs américains de l'après-guerre avaient souligné les facteurs sociaux d'attraction : race, groupe ethnique, religion, éducation, classe sociale, ayant les mêmes valeurs. La grande enquête d'Alain Girard avait mesuré finement ces phénomènes pour la société française.

« *La fréquence de l'homogamie sociale est deux fois plus forte que si les mariages se concluaient indépendamment des origines sociales des partenaires [...]. Elle est dominante parmi les cultivateurs, les ouvriers; dans les milieux tertiaires au contraire, les origines sociales des conjoints sont beaucoup plus variées, les brassages sociaux se rencontrent surtout dans les groupes de petite bourgeoisie* » (p. 75-76).

Avec des origines sociales comparables, rien d'étonnant à ce que la majorité des conjoints ait un niveau d'instruction identique (66 %). Plus marquée encore est l'homogamie religieuse : dans 92 % des ménages, les conjoints appartiennent à la même religion, ou bien sont l'un et l'autre

sans religion. La fréquence de l'homogamie socioprofessionnelle après 1960 n'a nullement diminué pour les mariages contractés entre 1960 et 1969. Alain Girard observe, dans la préface à la seconde édition du *Choix du conjoint*, qu'elle semble même s'être renforcée dans la catégorie supérieure pour les mariages postérieurs à 1960.

Dans chaque milieu social existent des lieux, institutions, pratiques qui permettent aux jeunes gens de se rencontrer, de se connaître, de se choisir, d'où l'importance d'étudier les lieux de rencontre et de formation des couples.

Analysant le rôle fondamental du bal dans la formation des unions, Alain Girard montre que sous ce vocable se cachent le bal de campagne où se retrouveront les agriculteurs et les ouvriers, les bals de grandes écoles, les surprises-parties et les rallyes bourgeois, etc. À chaque catégorie sociale correspond son type de rencontre dansante. Ainsi, lorsque les personnes interrogées expliquent qu'elles se sont connues par « hasard », celui-ci semble le plus souvent un processus social qui met en position de rencontre des individus appartenant au même milieu. Il est remarquable de constater la concordance entre les faits et l'enquête d'opinion qui suggère un accord sur une norme collective :

« *Malgré un libéralisme de principe qui se fait jour dans la conscience collective, un sentiment très profond demeure, qui rejoint et sanctionne l'état de fait. Les structures et les formes de la vie sociale mettent en présence des individus de même milieu. C'est finalement parmi les personnes de même milieu que l'on a plus de chance et qu'il convient de choisir son conjoint et les possibilités de choix diminuent peu à peu,*

s'il faut rencontrer dans son entourage une personne "appariée" » (Alain Girard, p. 198).

Alain Girard a résumé cette situation avec un proverbe populaire : *« on n'apparie pas un geai avec une agace ».*

Une enquête a réactualisé celle d'Alain Girard en s'intéressant, non seulement au choix du conjoint, mais à celui du « compagnon », dans une perspective sociologique ouverte qui prend en compte les nouveaux comportements marqués par une relative désaffection pour le mariage (Michel Bozon et François Héran, 1987, 1988). La régression de l'homogamie géographique est sensible, en raison de la mobilité résidentielle croissante. Ce sont les groupes sociaux les plus stables (et en relatif recul) comme les agriculteurs et les ouvriers qui se marient le plus souvent dans les lieux où ils sont nés et travaillent. Les cadres (groupes sociaux très mobiles) sont les plus exogames. Mais l'exogamie géographique ne met en rien en danger l'homogamie sociale, le mariage entre soi, qui continue de caractériser les unions contemporaines.

L'enquête de Bozon et Héran confirme le poids de l'homogamie sociale, pratique sociale qui peut sembler extraordinaire en raison (i) des grands changements socio-économiques qu'a connus la France depuis les années 1950 (mobilité sociale et géographique, tertiarisation de la société, disparition rapide des agriculteurs, puis plus récente des ouvriers) ; (ii) des nouvelles attitudes qui se sont dégagées à l'égard du mariage depuis les années 1970.

Les Français continuent de choisir massivement leur conjoint ou leur compagnon (concubin, cohabitant...), dans les mêmes groupes sociaux qu'eux. C'est encore dans les groupes socioprofessionnels supérieurs

et chez les agriculteurs qu'on observe, comme au XIX^e siècle, les comportements homogames les plus marqués ; les employés, groupe social au profil hétérogène, apparaissent plus mobiles dans leurs choix matrimoniaux.

Comment expliquer cette dominance de l'homogamie sociale dans une société où se développe la cohabitation, et dans laquelle les relations sociales sont marquées par une informalité et un développement de la société de loisirs ? Reprenant les questionnements de l'enquête d'Alain Girard sur les lieux de rencontre d'un conjoint, Michel Bozon et François Héran s'intéressent aux lieux et aux styles des rencontres. Comparant les résultats de leurs enquêtes avec ceux de l'enquête d'Alain Girard, ils observent que le voisinage, le travail, le bal, les visites chez les particuliers ne concernent plus qu'un tiers des mariages contre deux tiers avant les années 1970. Disparition des rencontres de voisinage et augmentation des circonstances de rencontres sous l'œil de ses pairs (soirées entre amis, associations, sorties en « boîte » qui se substituent aux classiques « bals »). Le contrôle social ne s'exerce plus par le biais des parents, mais par les circonstances sociologiques des lieux de sociabilité qui sont très socialement marqués. Sorties en « bande » entre élèves des grandes écoles, « boîtes » pour les jeunes ouvriers ou employés. Les chances de mixage social, malgré la montée des « classes moyennes », restent plus faibles que jamais.

Aux patientes stratégies parentales d'autrefois se sont substitués des choix individuels, fondés sur des critères privés. Il n'en reste pas moins que de puissants mécanismes sociaux continuent de faire de l'union (mariage ou

cohabitation) un lieu de reproduction des diversités sociales.

Une nouvelle enquête est en cours, qui introduit maintenant le rôle des réseaux de rencontres sur Internet pour voir si ces nouveaux modes de relations changent la donnée homogamique.

La concurrence entre mariage et union libre

Les années 1980 et la naissance d'un nouvel amour

Le nouveau statut de la femme, moteur et promoteur d'un nouveau modèle social a bouleversé le modèle décrit par Alain Girard. Nous avons décrit dans la conférence n° 1 de Tam Đảo ces caractéristiques : le travail féminin, l'autonomie sexuelle donnée par la contraception efficace. Cette libéralisation se marque notamment dans les nouvelles attitudes à l'égard de la virginité des jeunes filles et de la sexualité des jeunes qui sont maintenant acceptées depuis plus de trente ans dans notre société : c'est l'espace d'une génération.

Le mariage est à situer dans un horizon lointain, voire pas du tout à l'horizon du couple, mais au contraire tous les couples se forment jeunes. Dès les années 1980, apparaît une idée nouvelle : au mariage fondé sur l'amour, l'amour qui mène au mariage (cf. les films américains d'après-guerre : on s'aime et on se marie), succède l'idée que les exigences de l'amour sont devenues incompatibles avec le mariage, (Commaille, 1982 ; Roussel, 1983). Ce nouvel amour a deux caractéristiques : il est absolu et comme voué à l'éphémère. Le refus du mariage est alors le refus de soumettre la relation de couple à d'autres forces qu'à celle des sentiments. L'amour est essentiellement

de l'ordre du privé, dans lequel l'ingérence de l'État apparaît insupportable. Les attentes qui pèsent sur le couple sont multiples : affectives, sexuelles, matérielles. Elles ne laissent pas de place à la transaction, ce qui explique aussi bien le nombre de divorces que de ruptures des unions libres. À la notion de couple fusionnel des années 1960, dont le projet était inscrit dans la durée, se substituerait le choix du temporaire. Le mariage apparaîtrait de plus en plus comme une simple formalité, une « commodité sociale ». Le mariage à l'essai semblerait une pratique raisonnable, et l'union libre serait vue comme une bonne chose : la rupture du lien de mariage ou de concubinage serait envisagée dès la fondation de l'union, comme le meilleur moyen de préserver l'amour et l'autonomie des époux.

Un bilan de l'état du mariage aux débuts du XXI^e siècle conduit à nuancer ces hypothèses développées il y a vingt ans. Le mariage n'est plus l'institution fondatrice des couples, mais il n'en est pas pour autant refusé. S'il résiste, à des niveaux certes très inférieurs de sa période de gloire (entre 270 000 et 300 000 par an), il prend cependant un sens nouveau avec le recul de l'âge moyen au premier mariage (en 2003, 30,6 ans pour les hommes et 28,5 pour les femmes). Le mariage ne constitue plus l'acte fondateur de la famille, mais le couple reste à l'horizon des désirs des jeunes. Et rien, sociologiquement, ne distingue ceux qui sont mariés de ceux qui ne le sont pas. La sociologie, dès lors, s'intéresse davantage à ce qui se passe au sein du couple qu'à sa morphologie. Elle cherche à comprendre la mystérieuse alchimie du couple qui conduit à sa rupture ou explique sa durée.

L'union libre ne « désinstitute » pas la famille et le PACS

Concubinage, cohabitation, union libre, mariage à l'essai ? L'augmentation du nombre de couples non mariés a surpris les observateurs par sa brutalité et son ampleur. On en recensait 300 000 en 1960, 1 500 000 en 1990, 2 400 000 en 1999, 2 680 000 en 2002, 3 000 000 en 2010, soit une multiplication par dix en cinquante ans.

Le PACS offre, depuis le 15 novembre 1999, un statut légal aux unions, auquel sont attachés certains droits, enregistrés au greffe du tribunal. Les partenaires s'engagent à s'apporter « *une aide mutuelle et matérielle* » ; ils bénéficient d'avantages fiscaux (imposition commune), successoraux (abattements sur les successions) et sociaux (droit au bail, droit à la sécurité sociale du partenaire). Leur dissolution est relativement aisée et ne nécessite pas le truchement d'un juge.

Depuis sa création, le nombre de PACS ne cesse d'augmenter de façon foudroyante : 6 139 sont conclus en 1999, en 2006, 77 362, et en 2008, 144 000, dont 94 % concernent des couples hétérosexuels. Le nombre des mariages, 267 000 célébrés en l'an 2008, doit donc se lire désormais en regard de la forte augmentation du nombre de PACS et de l'évolution législative qui tend à rapprocher les deux contrats, le mariage se rompant plus facilement tandis que les protections offertes par le PACS se rapprochent de celles du mariage. (Depuis 2005, le gouvernement a aussi opté pour un élargissement des droits des pacsés, notamment dans leurs effets publics : le PACS sera inscrit en marge de l'acte de naissance ; il implique désormais un « *devoir d'assistance* »).

Conçu initialement pour répondre à la détresse des homosexuels, le PACS a été détourné de sa fonction, offrant au couple une sorte de mariage « *light* », avec protection fiscale et garantie d'une séparation facile. Figure intermédiaire. Entre le concubinage et le mariage, il est plus proche de l'union libre que de ce dernier puisque, à la naissance d'un enfant (ou avant), le compagnon de la mère doit faire une déclaration particulière : comme dans l'union libre, la filiation est divisée. Les pacsés ne se voient pas remettre de « *livret de famille* », celui-ci comportant les articles du Code civil qui sont lus lors de la cérémonie du mariage. En 2008, 13 % des PACS ont été dissous.

Il faut mettre en parallèle la nouvelle loi sur le divorce de 2005 qui autorise un divorce sans motif, qui rapproche donc le mariage du PACS qui autorise une séparation facilement, sans recours à un juge.

Certains couples considèrent le PACS comme un acte purement privé et administratif ; d'autres au contraire l'entourent de formes rituelles qui l'apparentent à un mariage (Rault, 2009). Depuis 2009, le Salon du mariage est même devenu Salon du mariage et du PACS.

À nouveau mariage, nouveaux rites

Parmi les choix offerts aux couples, en raison de ses aspects sociaux et symboliques, en raison de la publicité donnée à l'événement, le mariage se situe toutefois encore en haut de la pyramide, mais pour combien de temps ? Si le mariage existe, des rites nouveaux traduisent les changements.

En l'an 2000, la barre des 300 000 mariages fut franchie et les médias n'hésitèrent pas à titrer que le « *mariage suscite à nouveau un fort engouement* », tout relatif cependant.

Après un minimum historique en 1994 de 254 000 mariages, on a enregistré une reprise, qui traduit surtout le décalage d'âge au mariage, les époux étant de plus en plus en âgés. Une sociologie des rituels de mariage montre combien ceux-ci sont révélateurs des changements sociaux (Segalen, 2003).

Les mariages d'aujourd'hui célèbrent tout autre chose que des « passages », puisque les époux ont respectivement 30 ans pour les hommes et 28 pour les femmes. Les rites matrimoniaux ne peuvent être investis des sens qui étaient les leurs lorsque les époux, par le mariage, obtenaient le statut d'adulte. Issues de la volonté des jeunes protagonistes qui ont depuis longtemps accédé aux nouveaux stades autrefois acquis uniquement par le mariage – résidence, sexualité, procréation – ces noces sont l'expression d'un compromis entre le couple et la constellation familiale. Inventions et inflations rituelles, émergence de nouveaux acteurs sociaux, développement de la dimension festive qui apparente de plus en plus le mariage à un spectacle qu'il faut « réussir », telles sont les caractéristiques saillantes des rites de mariage au tournant du XXI^e siècle. Les mariés préparent, des mois, voire un an à l'avance, une fête qui se veut à leur image, où les amis interviennent avec des créations musicales ou spectaculaires. Tout concourt à cette inventivité, alors même que le mariage devient un secteur économique d'importance, dont l'expression s'incarne dans le Salon du mariage qui propose toutes sortes de formules, y compris le mariage clés en main. De nouvelles séquences se sont inventées au cours des vingt dernières années : le vin d'honneur qui rassemble un maximum d'invités, l'enterrement de vie de jeune fille – nouvelle étape qui

célèbre le passage d'un vagabondage amoureux féminin à la fidélité conjugale –, la photographie, l'enregistrement en vidéo et aujourd'hui sur support DVD d'une fête dont il faudra conserver la mémoire, etc. Le coût des mariages est très élevé, aussi les jeunes couples préfèrent-ils y renoncer que de faire un petit mariage, si leurs priorités économiques sont autres. C'est aussi souvent la lourdeur des préparatifs qui les inquiètent et qui détournent les couples du mariage.

En effet, contrairement aux années 1960, les mariés organisent leur fête, choisissent les parents et amis qu'ils souhaitent voir à leurs côtés, car dans bien des cas, ce sont eux qui assument les charges financières. Le mariage unit des adultes, souvent parents, qui ont fait ce libre choix de conférer de la publicité à leur union. Les mariés tiennent des discours élaborés sur leurs choix cérémoniels et invoquent souvent la « tradition », comme inscription dans la durée et la normalité sociale.

Les nouveaux modèles familiaux

En France, en Scandinavie, plus de 50 % des enfants naissent hors mariage. Il y a trente ans, ils ne représentaient que 6 % du total des naissances. Ce qui était autrefois contraire aux normes sociales est devenu aujourd'hui banal, en liaison avec le développement considérable des unions de fait.

En 2009, dans plus de 65 % des ménages, la mère est active et, seule ou avec son mari/compagnon, elle a décidé du moment et du nombre des enfants qu'elle souhaitait mettre au monde.

Cet enfant, les couples le programment et le mettent au monde désormais près de dix ans plus tard que ne l'ont fait leurs propres parents

jusque dans les années 1970. La mère est âgée de 29 ans en moyenne, et parfois bien plus, avec l'allongement de la vie, l'amélioration du suivi des grossesses, le développement des recompositions familiales qui font que des femmes ayant dépassé 40 ans n'hésitent pas à devenir ou redevenir mères. La médecine est d'ailleurs interpellée lorsque l'enfant « programmé » n'est pas au rendez-vous. L'enfant doit arriver lorsqu'on le souhaite, et ne pas se faire attendre trop longtemps ; et cette impatience conduit à une augmentation de la demande des techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) .

Dotés encore d'une valeur productive jusqu'au milieu du XX^e siècle, ils n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur affective de la famille. Enfants de la Nation, du désir parental, aujourd'hui, ils se croient ou sont portés à se croire propriétaires d'eux-mêmes, à la fois sujets de droit, mais aussi objets manipulés par la société de consommation. En l'espace d'un siècle, ils sont devenus méconnaissables et leurs parents aussi.

Désir d'enfant, droit à l'enfant.

Le nouvel enfant est celui de nouveaux couples dont le mode de formation a radicalement changé en l'espace de trente ans. Jusque dans les années 1970, la cohabitation dite juvénile s'achevait sur un mariage qui annonçait l'enfant. Le modèle est tout autre aujourd'hui. La rencontre entre deux jeunes est suivie rapidement de relations sexuelles qui déboucheront, peut-être, sur une installation commune (s'ils sont assez âgés et ont les moyens d'une résidence indépendante) sans projet précis sinon d'éprouver la nature et la qualité de cette relation. Parmi les jeunes, qui n'a pas d'« ami », ou « amie », terme dont le sens premier est

d'ailleurs dévoyé ? Selon la définition du Robert, l'amitié est en effet « *un sentiment réciproque d'affection ou de sympathie qui ne se fonde ni sur les liens du sang, ni sur l'attrait sexuel* ». Pourtant, c'est aujourd'hui le terme consacré, et la notion d'amitié s'incarne dans le terme « copain », « copine », qui implique une certaine familiarité, au contraire d'« amitié » qui associe affection et distance. Si la liaison amoureuse se prolonge, s'inscrit dans un cadre familial et social élargi, d'ami ou amie, on deviendra alors « compagne » et « compagnon », terme qui servira, par exemple, aux grands-parents pour désigner le père de l'enfant de leur propre enfant (Segalen, 2010).

De cette première mise en couple, le projet de fécondité est absent. Il s'agit d'abord de voir comment se constituent les relations interpersonnelles, si chacun et chacune y trouvent leur compte. Ensuite peut-être, quelques mois ou quelques années plus tard, se formera le désir d'un enfant signe de stabilisation affective et professionnelle du couple, ou pensé comme stabilisateur de la relation. Le mariage suivra, ou pas. C'est optionnel.

Avant l'enfant, il faut d'abord « vivre sa vie », profiter de son statut de « jeune » ; il faut « construire » la relation amoureuse, s'assurer que celle-ci est suffisamment gratifiante et qu'en même temps, l'autre sera bien le père ou la mère dont on rêve pour son enfant. Tout ce qui était acquis par le contrat du mariage, qui invite à ne plus se poser de question, est, dans la relation de couple informel, examiné, soumis à des choix, sources d'hésitations et d'incertitudes.

Avant la contraception chimique, les couples essayaient tant bien que mal de limiter

les naissances. Depuis, c'est de tout autre manière que prend forme le désir d'enfant, dans un geste volontariste : la protection contraceptive est arrêtée, le couple se décide à tenter de donner la vie. Il examine d'abord les paramètres socio-économiques liés à la naissance de l'enfant, qui sont évidemment sans rapport avec les calculs économiques d'autrefois. Mais des interrogations demeurent. Est-ce le bon moment par rapport à la carrière de l'un et l'autre ? Le logement permettra-t-il d'accueillir l'enfant comme il le faut en fonction des exigences contemporaines, avec une chambre pour chacun ? Le couple s'emploie à « créer les conditions » de l'accueil avant de se mettre à la fabrication du bébé, si les exigences matérielles pour accueillir un enfant qui sont aujourd'hui considérables semblent remplies. Evidemment, la dimension économique n'est pas la seule à intervenir dans cette décision majeure. Ainsi demeure une certaine ambivalence : l'usage de la contraception est devenu si naturel, comme allant de soi, que les couples n'ont pas toujours le sentiment d'adopter une stratégie. La réalité de l'enfant programmée, planifié va à l'encontre de la perception qu'ils se font de ce que doit être la reproduction, acte naturel et désintéressé (Régnier-Loilier, 2007).

Selon les psychanalystes, « la décision d'enfanter » est fomentée par l'inconscient, le désir d'enfant échappant par conséquent largement aux souhaits rationnels des géniteurs. Ainsi le subconscient explique les oublis de la contraception, les conceptions à une date telle que la naissance aura lieu à un moment symbolique dans l'histoire de la famille, ou pour « remplir un vide » après le décès d'un de ses membres. Le désir d'enfant répondrait donc à des aspirations

non rationnelles (même si les considérations matérielles comptent) : s'inscrire dans la normalité et la conformité du groupe, porter une aspiration à la filiation, qui ne se rabat pas nécessairement sur la continuation de la lignée. Le nouveau-né aide l'autre, le géniteur, à accéder au stade d'adulte. Porteur des désirs de ses parents, ce que les psychanalystes nomment le « *contrat narcissique* », l'enfant doit réaliser les aspirations de ses parents en échange de leurs soins et de leur amour.

Contre Simone de Beauvoir et les mouvements féministes des années 1970, il est aujourd'hui entendu que la maternité est une des composantes centrales de l'identité féminine. Dans les sociétés rurales d'autrefois, la stérilité, toujours attribuée aux femmes, était un grand malheur. Aujourd'hui, sur une femme qui n'a pas d'enfants, on s'apitoie, et on s'étonne encore plus si elle affirme (et ose le faire) que c'est un choix mûrement réfléchi. Elle en a d'autant plus de mérite que la société est « *bébéphile* », tout au moins dans ses discours et ses représentations. Le modèle français comporte une incitation à « faire un enfant » : « *la femme qui veut mais ne peut pas procréer se considère comme mise au ban de la société, qu'elle se place elle-même en retrait du groupe ou que celui-ci l'exclue de ses rangs. Les femmes elles-mêmes, leur famille et leur groupe d'appartenance vivent la stérilité comme une malédiction* ». Etre enceinte est à la mode.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le changement radical intervenu dans la garde-robe pour future maman. Jusque dans les années 1960, toutes sortes de sacs tentaient, sans succès, de cacher ce que l'on nommait encore par euphémisme « *le doux secret* », protubérance qu'on ne souhaitait pas exhiber. Des couleurs ternes, des vêtements

amples n'incitaient guère à sortir de chez soi, ce qui était une façon de se protéger contre les dangers censés guetter les futures mères. Aujourd'hui, celles-ci ceignent leurs ventres d'écharpes multicolores qui en soulignent les rondeurs ; elles s'exhibent en maillot de bain deux pièces, arborant fièrement leur rotondité, à l'instar de toutes les vedettes dites « *people* » qui peuplent les magazines du même nom. Les psychanalystes s'inquiètent d'ailleurs de la « fétichisation » de la grossesse, de la célébration d'une sorte de « maternel érotique » dont le premier signe fut la photo prise par Annie Leibovitz, en 1991, de Demi Moore posant enceinte de sept mois, avec pour unique parure une bague en diamants, en couverture du magazine américain *Vanity Fair*. Si la photo déclare de façon fracassante la fierté et la beauté du corps gravide, la « bébé attitude » n'est toutefois pas sans dangers lorsque l'enfant réel, avec ses pleurs nocturnes et ses coliques, sera là pour de bon. Il existe aujourd'hui d'ailleurs des unités psychiatriques pour soigner le « mal de mère », souvent fréquent chez de jeunes femmes très angoissées face à leur nouveau-né, comme des spécialistes qui tentent de comprendre les pleurs redoublés des nouveaux-nés.

Depuis le développement des échographies, dans le courant des années 1970, l'enfant est là, bien avant la naissance. Initialement conçue comme une technique médicale destinée à dépister les anomalies de l'embryon et du fœtus, l'échographie est devenue un des principaux rites de passage de la société contemporaine. On ne se marie plus, mais on présente la photo de l'embryon aux futurs grands-parents, leur annonçant ainsi leur proche changement dans la place des générations, tout en socialisant la relation de couple.

Avec le développement de cette technique, y compris l'imagerie en trois dimensions, le ventre maternel ne renferme plus de secret. Les psychanalystes parlent de l'inquiétante étrangeté de la « *transparence actuelle de la grossesse* ». Du nouveau « héros moderne », on connaît toutes les activités dès trois mois de grossesse, comme le sexe. À la fois réel et fantasmé, souvent nommé alors que l'arrondi du ventre maternel se remarque à peine, le fœtus est présent dans la vie du couple, au point de faire croire que l'accouchement n'est qu'une formalité sans importance, et non plus ce passage de vie et de mort qu'il était autrefois - qu'il reste encore dans bien des sociétés du monde. Le début de la vie se déplace vers l'amont dans le temps.

Lorsque fut débattu le projet de loi Neuwirth en 1967, certains députés, pour le repousser, ont développé des arguments particulièrement intéressants. Jean Coumaros, un médecin d'origine grecque (UDR, Moselle) s'exclama : « *Les maris ont-ils songé que désormais c'est la femme qui détiendra le pouvoir absolu d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, en absorbant la pilule, même à leur insu ? Les hommes perdront alors la fière conscience de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus qu'un objet de volupté stérile* ». Jean Coumaros n'avait pas tort : avec la « pilule », la femme a eu droit au plaisir sexuel, comme les hommes, et elle leur a ôté une part essentielle des fondements de leur domination. C'est une innovation sociale et symbolique majeure, en passe de remettre enfin en cause le principe universel de la « *valence différentielle des sexes* » qui s'appuyait notamment sur l'accaparement par les hommes du pouvoir de procréation des femmes.

Les hommes occidentaux ont – bon gré, mal gré – accepté le déboulonnage de leur position statutaire et de statue. Leur rôle s'en est trouvé fondamentalement transformé. De leur côté, les femmes n'ont rien lâché de leur maternité, tout en mordant sur le champ du masculin, en entrant sur le marché du travail. Le phénomène irréversible du travail féminin rend ces nouvelles maternités et paternités plus conscientes et responsables, ce qui se traduit dans le recul de l'âge à la première naissance qui caractérise notre époque. Un enfant se fait à deux finalement, et il faut que la mère, comme le futur père s'y sentent prêts. C'est au niveau du couple que se joue la négociation. Le fait de « faire », dans le sens de « fabriquer » l'enfant conduit les nouveaux pères à s'impliquer de très près dans la grossesse de leur femme. Avec « la pilule », la toute puissance du géniteur fait place, dans la majorité des cas, à une action concertée, mais dont la décision finale dépend de la femme.

Si les femmes sont ainsi les maîtresses de la procréation, les hommes - et c'est heureux - n'y sont pas moins présents. Si leur place a changé, leur engagement est finalement plus mûri et pensé qu'il ne l'était autrefois quand ils détenaient seuls le pouvoir de vie. Qu'il s'agisse d'une grossesse sans intervention médicale ou des requêtes à l'égard de l'AMP, chacun veut se rassurer sur son pouvoir procréatif. Les hommes se sentent aussi concernés que les femmes par la conception de l'enfant, prenant avec elle la décision d'arrêter de se protéger.

Pour résumer, on peut dire que les nouveaux pères ont une place à trouver, ils subissent à la fois l'injonction d'être homme, et en même temps de partager les tâches à égalité avec la mère. Ils ont aussi du mal à endosser la figure d'autorité qui était la leur autrefois, alors

que les relations entre parents et enfants se déroulent sous le sceau de la démocratie.

Pour conclure, on peut dire que le mariage est d'autant moins utile que le concubinage ou le PACS offrent statut et protection, sans que l'État ait davantage à entrer dans la vie privée. À la différence de l'enfant né d'un couple marié, pour lequel la filiation est établie automatiquement dès la déclaration de sa naissance, celle de l'enfant né hors mariage résulte d'un acte volontaire. Dans le mariage, la mère s'engage en effet sur un principe de fidélité, d'où découle l'automatisme de la paternité : c'est d'ailleurs la justification du mariage – *pater ist quem nuptiae demonstrant*. À l'inverse, chez les concubins, nul engagement public à la fidélité et donc aucune présomption automatique de paternité. C'est pourquoi cette reconnaissance devait être faite, jusqu'à il y a peu, séparément par les deux parents. La déclaration de paternité à l'état civil peut être effectuée avec la déclaration de naissance, ou par acte séparé avant ou après la naissance, une ordonnance de 2005 a supprimé l'obligation faite à la mère d'établir cet acte, seul le père non marié sera désormais astreint à cette démarche - démarche d'importance, malgré son caractère anodin, et sans rituel (ce que l'on peut regretter). Ce geste, qui peut sembler banal, est en effet porteur au contraire d'une haute signification symbolique. Il donne une filiation à l'enfant et l'inscrit dans une continuité familiale ; il fait de lui un citoyen avec les droits et les devoirs qui sont attachés à ce statut. Pour les couples non mariés, l'institutionnalisation de leur famille commence avec son inscription à l'état civil.

C'est par cet acte que l'enfant s'inscrit dans sa lignée, et il faut souligner à nouveau

l'importance du lien intergénérationnel de nos jours, qui compense la fragilité du lien conjugal. Le rôle des grands-parents en Europe contemporaine est très important (Attias-Donfut et Segalen, 1998).

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT, Cl. et SEGALEN, M. (dirs) (1998), *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob.
- BOZON M., Fr. HERAN (1987), « La découverte du conjoint, I et II », *Population*, 1987, 6, p. 943-986 ; (1988), 1, p. 121-150.
- COMMAILLE, J. (1982), *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion.
- GIRARD, A. (1964), *Le Choix du conjoint*, Paris, Presses universitaires de France, INED, « Travaux et Documents », Cahier n° 70 – 2^e éd., 1974.
- RAULT, W. (2009), *L'invention du PACS. Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union*, Sciences Po.
- REGNIER-LOILIER, A. (2007), *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Paris, INED, Les cahiers de l'INED, 159.
- ROUSSEL, L. (1983), *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- SEGALEN, M. (2003), *Éloge du mariage*, Paris, Gallimard, Découvertes.
- SEGALEN, M. (2010), *Sociologie de la famille*, Paris Armand Colin, 7^e édition.
- SEGALEN, M. (2010), *A qui appartiennent les enfants ?* Paris, Taillandier.

Journée 5, vendredi 23 juillet

2.4.6. Les stratégies matrimoniales en milieu rural. Une autre source pour l'étude du changement familial : les recensements de la population, par Martine Segalen

Dans cet exposé, sont présentées les diverses formes matrimoniales analysées dans les sociétés rurales, et dans une seconde partie, l'utilisation d'une autre source pour analyser le changement, à savoir les dénombrements ou recensements de la population, documents utiles pour l'histoire de la sociologie de la famille. Je m'appuierai à cette occasion notamment sur un travail de terrain effectué entre 1974 et 1984 en Bretagne, dans une région qui se nomme le pays bigouden où se situe le village de Saint-Jean Trolimon (Segalen, 1985). On y compte tout au long du XIX^e siècle environ 1 500 habitants et, au cours de mon terrain, j'ai vu la commune à vocation agricole se transformer brutalement. En 1970, on comptait 150 exploitations, aujourd'hui 2 seulement. C'est une ville résidentielle où vivent des habitants qui travaillent dans la ville distante de 18 km, Quimper ; on y compte aussi beaucoup de résidences secondaires.

Stratégies patrimoniales et stratégies matrimoniales

Ce fil de recherches s'inscrit dans une vaste comparaison anthropologique des sociétés à travers le monde. Jack Goody (2000) a notamment développé une comparaison entre sociétés eurasiennes et sociétés africaines.

Entre les sociétés non européennes (et encore pas toutes) et les sociétés rurales européennes, il existe une différence

fondamentale. Dans les premières, les droits sur un espace sont collectivement appropriés par un lignage qui le met en valeur ; de plus le territoire occupé par les groupes humains rarement fixe, ou plein d'hommes. Dans les vieilles paysanneries d'Europe, depuis le XIV^e siècle la pression démographique a fixé les populations sur des territoires aux limites à peu près stables et qui se sont saturés lentement. Même si la propriété collective de terroirs spécifiques (forêts, pâturages d'altitude, terrains communaux de dépaissance) est attestée, la plupart des terres mises en culture, ou servant à l'élevage, sont appropriées individuellement et mises en valeur dans le cadre restreint du groupe domestique. Si dans les sociétés non européennes, la reproduction sociale se pose en termes collectifs – c'est le groupe qui doit lutter (être physiquement en guerre au besoin) contre un autre groupe pour protéger ses espaces de chasse, cueillette ou culture – dans les sociétés européennes, la question cruciale est celle de la reproduction de groupes domestiques individualisés, propriétaires ou occupants des biens aux contours finis.

Dans la mesure où groupe domestique et exploitation agricole sont solidement identifiés l'un à l'autre, la parenté est doublement présente au cœur du système villageois : elle règle les droits d'accès au sol (et bien d'autres qui en découlent, au sein de la communauté villageoise), et les modes de dévolution de ces biens.

Sociétés africaines et sociétés eurasiennes se distinguent par leur mode de dévolution des biens. Dans les premières, unilinéaires, le processus de transmission est associé au sexe : les hommes héritent des hommes, les femmes héritent des femmes. En Europe et

en Asie, les femmes héritent des hommes et vice versa, ce qui a pour effet de disséminer la propriété en dehors du groupe de filiation unilinéaire ; c'est à cet ensemble que Jack Goody (1976) a donné le nom de « *dévolution divergente* ».

Si le rapprochement de la théorie de l'héritage, comme celle de la parenté entre sociétés non européennes et sociétés paysannes, apparaît éclairant, il a cependant des limites. Les spécificités européennes doivent être prises en compte. Outre l'appropriation individuelle d'un bien (par opposition à la propriété collective du clan ou du lignage), c'est la grande diversité des modes de dévolution qui caractérise ces sociétés et invite à un essai de systématisation. On peut ainsi observer qu'il existe vis-à-vis de l'héritage des sociétés égalitaires, et d'autres inégalitaires, et c'est en étudiant la transformation des groupes domestiques sur de longues périodes que l'on peut comprendre la logique interne des systèmes.

Les systèmes inégalitaires interdisent la division du patrimoine et celui-ci est transmis de génération en génération à un seul des enfants, généralement l'aîné. Les cadets restent comme ouvriers dans la maison ou émigrent. On connaît par exemple les cadets basques qui sont partis faire fortune en Australie ou aux États-Unis ; d'autres s'engagent dans l'armée ou dans les ordres.

Ce patrimoine s'incarne dans la maison et dans une forme de groupe domestique caractéristique qui comprend les parents propriétaires, leur fils aîné et sa femme et les enfants de ce couple, et éventuellement les autres enfants restés célibataires à la ferme. On donne à cette configuration le nom de « famille souche » ou « système à maison ».

On rencontre ce système dans le sud de la France, le nord de l'Espagne et de l'Italie, mais aussi en Autriche ou Allemagne. On parle en France, en langue occitane de « l'oustal » ou de « l'oustau », maison qui comporte un nom et qui est en fait propriétaire des champs mais aussi d'espaces dans les pâturages collectifs, et possède des droits politiques comme une place au cimetière.

Dans ce système, du point de vue matrimonial, le système préféré est celui du mariage de l'héritier de la maison A à la cadette de la maison B, tandis que l'héritière de la maison B épousera le cadet de la maison A : c'est donc un double mariage frère-sœur, sœur-frère ; une dot est estimée devant notaire pour chaque maison. En réalité, l'argent ne sortait pas des maisons. Ce système a fonctionné jusque dans les débuts du XX^e siècle ; puis les femmes abandonnèrent les maisons et les héritiers, préférant se marier en ville avec un employé où elles avaient une vie domestique plus facile.

A l'opposé de ce système existe le modèle égalitaire, généralement parmi des paysans qui sont seulement fermiers et non propriétaires, et qui donnent à chaque enfant une part égale de leur biens, généralement sous forme d'argent. Le modèle de la famille bretonne incarne dans sa pureté le pôle égalitaire. Contrairement aux groupes domestiques des systèmes à maison, que la propriété du sol enracine en un même lieu au fil des générations, les paysans bretons ne sont généralement pas propriétaires de leurs exploitations, et de ce fait connaissent de nombreux déplacements au cours de leur existence, qu'ils soient expulsés par leurs propriétaires ou qu'ils recherchent une exploitation dont la taille sera capable de nourrir une famille qui reste nombreuse tout

au long du XIX^e siècle, du fait de l'importance du taux de fécondité. Les groupes résidentiels n'ont donc guère d'attachement symbolique à un lieu et circulent au sein de microrégions qui constituent des aires d'appartenance culturelle homogènes. La règle de dévolution des biens coïncide sans difficulté avec les prescriptions du Code civil (contrairement au système précédent). C'est une règle égalitaire qui est mise en œuvre entre tous les enfants, les garçons comme les filles. Apparemment celle-ci devrait conduire à la non-viabilité des exploitations, mais dans une région dominée par le fermage, la règle égalitaire n'affecte que les biens meubles. Lorsque les paysans deviendront propriétaires, ils essaieront de concilier deux principes en apparence contradictoires : la nécessité de maintenir à l'exploitation une dimension qui lui assure une viabilité économique, et le souci de ne désavantager aucun des enfants.

Dans la pratique, le père désignera un successeur qui n'est pas toujours l'aîné, mais souvent le dernier, qui a charge d'entretenir ses parents sur leurs vieux jours, en faisant obligation aux frères et sœurs de revendre au successeur les terres qui leur ont été attribuées en héritage afin que celui-ci puisse reconstituer l'exploitation. Les paysanneries égalitaires contraignent souvent leurs membres à rechercher des ressources en dehors de l'agriculture, ou à modifier leur système de production.

J'ai donc personnellement conduit une longue enquête ethnohistorique pour suivre l'évolution de la société à Saint-Jean Trolimon, et, outre les enquêtes de terrain, j'ai travaillé à la fois sur les recensements, les données d'état civil et les actes notariés pour suivre le mode de dévolution des biens et la continuité

des groupes domestiques, dans un système profondément égalitaire.

En ce qui concerne le mariage, on observe une endogamie marquée à l'intérieur des cinq communes qui composent le pays bigouden sud et l'application du principe de renchaînement d'alliance qui consiste à ce que les mariés aient des parents des deux côtés, sans être apparentés directement à un même ancêtre : on épouse un consanguin d'allié ou un allié de consanguin.

Cette forme était extrêmement fréquente grâce à l'existence de très larges fratries. Dans ces parentèles, et notamment au moment des mariages, circulaient toutes les informations sur les fermages qui allaient se libérer, comme les jeunes gens en âge de se marier. On remarquera que, pour les noces, les rituels associaient de très grands cortèges d'une vingtaine de couples parfois, et c'étaient souvent aux noces que se formaient ces nouvelles unions qui « renchainaient » les couples.

Le recensement, une source pour l'étude des transformations familiales

À Saint-Jean Trolimon, comme je l'ai dit plus haut, je me suis servie de cette source pour suivre l'évolution des groupes domestiques, en couplant ces informations à celles de l'état civil.

Les historiens démographiques français ont beaucoup travaillé sur les registres paroissiaux rendus obligatoires par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 signé par François I^{er}. À partir de là, on peut établir des taux de fécondité, nuptialité et mortalité. Les Anglais disposent depuis longtemps d'autres sources (qui existent aussi chez nous) que sont les recensements de la population

à des fins diverses, fiscales, militaires, censitaires. Les recensements des siècles passés sont erratiques, mais ils permettent de photographier à un instant T la taille et la structure des ménages. L'intérêt est de pouvoir disposer de ces recensements sur une longue période à intervalles réguliers pour pouvoir suivre les changements intervenus au sein des ménages dans leur taille et leur composition.

Avant de parler de l'usage que j'en ai fait dans mon terrain de recherche, je veux signaler que ces documents ont été la source de débats importants théoriques concernant l'évolution de la famille. La sociologie de la famille dans les années 1950 voyait la « modernité » de la famille dans l'industrialisation qui aurait, selon la thèse de T. Parsons, nucléarisé la famille. Or les historiens anglais ont montré, à l'appui des recensements des XVII^e et XVIII^e siècles, que la famille était nucléaire depuis longtemps déjà et ils ont inversé la proposition, mettant en danger la grande thèse de Parsons.

Les sociologues pensaient aussi que, dans les sociétés préindustrielles, la forme dominante du groupe domestique était la famille étendue avec trois générations. Or il n'en est rien. Des recherches portant sur la structure des groupes domestiques, sous l'impulsion de Peter Laslett et du Cambridge Group for the History of Population and Social Structure (1972), ont montré que dans une vaste partie de l'Europe, les groupes domestiques avaient une configuration identique à celle des années 1950 et 1960. L'industrialisation n'a donc pas « nucléarisé » la famille parce que la famille était nucléaire depuis longtemps. Certains auteurs ont même avancé la proposition inverse, à savoir que c'était l'existence d'une famille nucléaire qui avait favorisé l'émergence de l'industrialisation.

Ainsi, dans les années 1970, les historiens démographes s'emparent de la question des recensements et se mettent à étudier la taille et la structure des groupes domestiques. D'où il ressort la typologie Laslett :

- les groupes domestiques dits « sans structure familiale » dont on ne voit pas très bien à quoi ils correspondent sinon à de vieux amis partageant le même foyer. Dans cette catégorie sont comptées le plus souvent les personnes seules ;
- les groupes domestiques « simples » qui correspondent au ménage, à la cellule familiale contemporaine : ils sont composés soit du père, de la mère et des enfants, soit d'un veuf ou d'une veuve avec ses enfants, à l'exclusion de tout autre parent ;
- les groupes domestiques « étendus » composés, en plus des membres du ménage simple, de parents ascendants, descendants ou collatéraux, c'est-à-dire du père ou de la mère du chef de ménage ou de sa femme, d'un petit-fils ou d'une petite-fille du chef de ménage ou de sa femme, d'un frère ou d'une sœur, d'un neveu ou petit-neveu. L'extension correspond à une addition à un noyau central conjugal d'un parent plus ou moins proche, en quelque sorte satellisé ;
- les groupes domestiques « multiples » qui font cohabiter plusieurs ménages apparentés, d'où leur nom de « poly-nucléaires ». À l'intérieur de cette catégorie, on introduit une distinction complémentaire selon l'attribution de la direction du groupe domestique. Si c'est le couple de parents âgés qui dirige, le couple des enfants mariés subissant cette autorité, on se trouve dans le cas de figure de la « famille-souche » décrite à propos du système dit « à maison ». S'il n'y a que des ménages de frères

et sœurs mariés de même génération, on observe une configuration de « frêrèche ».

À tous ces groupes domestiques, peuvent, ou non, s'adjoindre à chaque fois des domestiques, serviteurs, compagnons, donc des personnes non apparentées. Un des critères du classement se fonde sur l'attribution de la direction du groupe domestique, ce qui introduit parfois des distinctions plus formelles que réelles.

- Le cas de Saint-Jean Trolimon

Non-propriétaires, il y a donc d'un côté la transmission de la propriété, de l'autre la transmission familiale, transmission du bail et non de la propriété. (Suivre les recensements de cinq ans en cinq ans.)

Les jeunes ménages passent par une phase de cohabitation avec leurs parents jusqu'à temps qu'ils trouvent un fermage pour eux, et c'est souvent le plus jeune ou l'avant-dernier des enfants qui hérite du bail à la mort du dernier des deux parents. Mariage et installation individuelle ne coïncident pas.

J'ai donc proposé, dans mon exposé, l'étude d'une ferme sur plusieurs générations en suivant la taille et la forme du ménage et en suivant les transmissions intergénérationnelles. Un des tableaux fait apparaître que l'exploitation a toujours besoin d'un nombre fixe de bras de sorte que lorsque les enfants sont jeunes, le groupe domestique inclut des valets et des servantes, qui disparaissent lorsque les enfants sont assez âgés pour travailler sur l'exploitation. Cette étude montre aussi les limites de la typologie Laslett, car selon les recensements, la forme du groupe domestique change ; même si le principe est un ménage simple, du fait de la pression démographique, on voit le groupe

domestique prendre des formes étendues ou complexes.

L'intérêt théorique de l'étude des systèmes d'héritage est finalement de montrer comment on se pense en famille, quelles sont les relations familiales, de rivalités ou d'entente (entre aînés et cadets).

Bibliographie

GOODY, J. (1976), « Introduction », in GOODY Jack, Thirsk Joan, Thompson Edward P. (eds), *Family and Inheritance. Rural society in Western Europe 1200-1800*, Cambridge, Cambridge University Press.

GOODY, J. (1990), *The Oriental, the Ancient, and the Primitive: systems of marriage and the family in the Pre-industrial societies of Eurasia*, Cambridge, Cambridge University Press, trad. fr. : *Familles et mariage en Eurasie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Ethnologies », 2000.

LASLETT, P., R. WALL (eds) (1972), *Household and family in past time*, Cambridge, Cambridge University Press.

SEGALEN, M. (1985), *Quinze générations de bas Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud, 1720-1980*, Paris, Presses universitaires de France.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Martine Segalen, *L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage*, HERMES 43, 2005, pp. 159-168.

2.4.7. Filiation et migration, le cas des Minangkabau de Sumatra (Indonésie), par Bernard Formoso

Quel type de rapport dialectique peut s'instaurer entre mode de filiation et pratiques migratoires ? Pourquoi un certain mode de filiation peut-il impulser ou favoriser des mouvements migratoires de grande ampleur ? En quoi ce mode de filiation peut-il être en retour modifié par ces mouvements en liaison avec d'autres facteurs ? Telles sont les questions qui seront abordées au cours de cette séance, à travers l'exemple particulièrement bien documenté des Minangkabau. N'ayant moi-même pas fait de terrain chez les Minangkabau, je baserai mon propos sur les travaux de différents ethnographes, notamment ceux de l'ethnologue hollandais Patrick Edward Josselin de Jong, de l'ethnologue japonais Tsuyoshi Kato et de l'ethnologue australien Richard J. Chadwick (Josselin de Jong, 1980 ; Kato, 1982 ; Chadwick, 1991). Du point de vue méthodologique, ces trois études sont complémentaires. Celle de P.E. Josselin de Jong, la plus ancienne car initialement soutenue en 1951 sous la forme d'une thèse pour l'obtention d'un Ph.D, est exclusivement basée sur des sources documentaires de seconde main qui datent pour la plupart de l'époque coloniale hollandaise. Quoique datée, cette étude est utile, d'une part car elle offre de précieux éclairages historiques sur l'organisation sociopolitique des Minangkabau et, croisée avec des travaux plus récents, elle fournit des clefs interprétatives pour comprendre l'évolution contemporaine de cette organisation sociale. D'autre part, elle analyse la manière dont la structure sociale des Minangkabau a été transposée en contexte migratoire, à travers l'exemple

des Negeri Sembilan, un État de la Fédération de Malaisie où les Minangkabau ont migré en masse entre les 16^e et 17^e siècles. L'étude de Tsuyoshi Kato repose pour sa part sur des données extensives de première main recueillies en 1972-1973 aussi bien en pays Minangkabau que dans une ville, nommée Pekan Baru, un centre important de production d'huile de palme du centre de Sumatra, qui s'avère être un haut lieu de destination de migrants de cette société. L'ethnographie de Kato traite directement du rapport entre mode de filiation et phénomène migratoire. De ce fait, elle sera notre principale source d'information. Enfin, Richard Chadwick a effectué ses recherches entre 1974 et 1986, dans la communauté de Koto Anu, au cœur du *darek*, le territoire historique de cette population. Son ethnographie présente certes un caractère plus monographique que celle de Tsuyoshi Kato, mais elle est aussi plus précise concernant les stratégies que les migrants mettent en œuvre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut préciser que le choix des Minangkabau pour illustrer la thématique du lien entre mode de filiation et migration se justifie à un double titre. D'abord, parce que l'organisation sociale de ce peuple indonésien est placée sous le signe d'une tension structurale forte, dont P. E. Josselin de Jong avait bien analysé la nature (Josselin de Jong, *op. cit.*), entre deux idéologies apparemment antinomiques, mais que les Minangkabau ont su concilier sur le plan institutionnel et juridique. D'un côté, ils forment la plus importante société matrilineaire au monde (l'identité sociale, l'essentiel du patrimoine et des charges rituelles se transmettent en ligne maternelle dans cette société), de l'autre, leur structure sociale intègre dans certains domaines

le principe de la patrilinearité (trace de catégories sociales fondées sur la patrifiliation, transmission de certains biens de père en fils). De plus, les Minangkabau ont adhéré depuis le 16^e siècle à l'islam dont le régime juridique et l'idéologie sont puissamment empreints de patrilinearité. Du coup, l'articulation de l'*adat* (le droit coutumier) matrilineaire et de la *charria*, la loi coranique, a soulevé de nombreuses questions chez certains spécialistes de l'islam qui la pensaient *a priori* impossible et qui considéraient, à tort, que les progrès de l'islam radical à Sumatra mettrait à mal le système de filiation matrilineaire minangkabau.

La seconde raison qui motive le choix de cette société comme exemple est qu'elle présente un taux de migrants exceptionnel. En effet, sur une population estimée en 2010 à quelques 8 millions de personnes, plus de la moitié vit hors de la province de Sumatra ouest qui est le foyer de peuplement initial des Minangkabau. Ainsi près de 550 000 Minang vivent dans l'archipel indonésien de Riau, dans le détroit de Malacca, à la frontière avec la Malaisie ; 540 000 vivent dans l'État malaisien de Negeri Sembilan et trois millions environ dans diverses villes d'Indonésie et de Malaisie, où ils forment des communautés marchandes influentes. Rien qu'à Djakarta, la capitale de l'Indonésie, vivaient 400 000 Minangkabau au début des années 1970, soit 10 % de la population de la ville, selon une estimation fournie par T. Kato (Kato, *op. cit.*). Leur faculté migratoire est d'ailleurs devenue légendaire en Indonésie. En dénote une blague locale selon laquelle lorsque le premier astronaute américain, Neil Armstrong, atterrit sur la lune en 1969, il y trouva déjà établi sur place un restaurant minangkabau. Nous le verrons dans un instant, ce fort taux

de migration est, selon l'argument de Kato repris par Chadwick, un facteur important en faveur de l'adaptabilité du système de filiation matrilineaire (Kato, *op. cit.*).

Les données historiques révèlent que la migration est un processus très ancien chez les Minangkabau et que c'est l'une des pratiques les plus déterminantes de leur dynamique sociale. Le système de représentations minang est édifiant à cet égard. On a affaire à une société qui se perçoit en perpétuelle extension depuis le temps des origines. Ainsi, selon la légende, les Minangkabau seraient issus du volcan Merapi et, une fois crachés par celui-ci, se seraient répandus sur ses flancs et dans les vallées adjacentes (Chadwick, *op. cit.*). Ce foyer initial de peuplement, appelé *darek* (« haute terre au dessus de l'eau »), est composé de trois districts centraux, les *luhak nan tigo*, qui forment par leur complémentarité structurale la matrice sociale et l'épicentre du système de gouvernance traditionnel (Josselin de Jong, *op. cit.*). Bien que cette région soit parmi les plus fertiles de l'archipel indonésien, son surpeuplement ancien, son enclavement montagneux et la pratique d'une agriculture extensive sont à l'origine de plusieurs vagues migratoires que la structure sociale matrilineaire a amplifiées. Ces migrations sont dirigées vers le *rantau*, notion qui signifie selon les contextes le rivage, le cours de la rivière ou les pays étrangers (Kato, *op. cit.*). En langue minangkabau « émigrer » se dit *merantau*, que l'on peut traduire littéralement par « quitter son pays natal pour aller, selon les cas, en direction du rivage, suivre le cours de la rivière, où se rendre à l'étranger ». Historiquement, la plus ancienne migration a consisté à ouvrir de nouvelles terres agricoles en périphérie immédiate des trois *luha*, ceci

par segmentation villageoise. Furent créés de la sorte trois *rantau* dont chacun était pensé comme l'extension spatiale d'un *luhak*. Progressivement et sur le même mode de la colonisation de fronts pionniers par segmentation villageoise, les Minangkabau poursuivirent leur expansion pour atteindre au 19^e siècle la côte occidentale de Sumatra. Ce type de migration opérant de proche en proche pour gagner des terres agricoles est appelé *rantau pasisir* (« migration vers le rivage »). Les Minangkabau lui ajoutèrent très tôt (dès le 15^e ou le 16^e siècle et jusqu'à aujourd'hui avec un notable fléchissement après 1930) une autre démarche migratoire, appelée *rantau hilir* (« migration vers l'aval ») tournée cette fois vers la côte orientale de Sumatra et la zone de commerce du détroit de Malacca. Ce type de migration ne trouve pas sa raison d'être dans le défrichement de nouvelles terres agricoles, mais dans la pratique du commerce (historiquement commerce de l'or, du café, puis du caoutchouc, de l'huile de palme et du tabac), de l'artisanat et, plus récemment, des emplois dans la fonction publique ou le privé. Elle est le fait d'individus mâles, célibataires ou mariés qui sont motivés par des opportunités de travail à l'extérieur et par l'ambition personnelle. Elle est dirigée vers les villes, petites ou grandes, localisées à faible ou moyenne distance du pays Minangkabau. Cette migration présente un caractère circulaire. Même si l'homme est marié, sa femme et ses enfants restent au village et il maintient des contacts réguliers avec eux. Il leur rend visite une ou deux fois l'an au moment des grandes fêtes. La mobilité géographique est alors temporaire, car une fois que l'homme a accumulé suffisamment d'épargne, il revient vivre dans son village.

Enfin, une troisième démarche migratoire, qui se développa dans les années 1950 et s'amplifia fortement à partir des années 1970 au point de devenir largement dominante, est appelée *merantau cino* (« migration à la chinoise »). Il s'agit d'une migration lointaine, tournée vers les villes de Malaisie ou des autres îles de l'Indonésie. Elle entraîne le déplacement soit d'hommes célibataires, soit de familles nucléaires, voire plus rarement de familles étendues. Il arrive aussi qu'un homme initialement célibataire, retourne au pays pour se marier puis amène avec lui son épouse dans son lieu de migration. Les occupations poursuivies ne sont guère différentes de celles qui caractérisaient déjà les mouvements circulaires (commerce, artisanats, emplois dans le public et le privé). Par contre, les migrants entretiennent des relations moins suivies, plus épisodiques avec le lieu d'origine. Certains finissent par revenir au village, mais une majorité d'entre eux migre sur un mode permanent (Kato, *op. cit.*).

Une fois ce cadre général posé, on peut fournir quelques indications sur la structure des migrations au niveau local à travers l'exemple du village de Koto Anu étudié par Richard Chadwick. Dans ce village, plus de la moitié des 5 000 habitants vivaient en 1975 dans le *rantau* et la population restée sur place était majoritairement féminine et âgée. Parmi les émigrés, 8 % vivaient dans le *rantau dakek*, c'est-à-dire dans la province de Sumatra Ouest, principalement, dans la capitale provinciale de Padang ; 77 % vivaient dans le *rantau hilir*, c'est-à-dire dans d'autres villes de Sumatra ; enfin 15 % avaient émigré sur mode *rantau cino*, dans d'autres grandes villes de l'archipel indonésien, dont Djakarta (5 %) (Chadwick, *op. cit.*). Richard Chadwick fait remarquer que la dispersion des émigrés

est très grande. Les femmes ne sont pas totalement exclues du processus, mais lorsqu'elles migrent en tant que célibataires, elles suivent toujours dans son périple une sœur plus âgée et mariée. Souvent le mariage de la sœur accompagnatrice est arrangé avec un jeune Minang du lieu de migration. Par voie de conséquence, l'auteur constate un lien étroit entre le lieu de résidence des sœurs dans le *rantau*. Pour sa part, la migration des garçons célibataires est moins directement déterminée par la présence de proches parents. Néanmoins, le projet migratoire à partir de leur village résulte bien souvent des opportunités d'emploi dont ils sont tenus informés par un réseau plus large de parents émigrés. De ce fait ils tendent à rallier dans le *rantau* des réseaux de membres du même lignage déjà établis sur place, même s'ils procèdent parfois, selon les opportunités économiques, à des mouvements secondaires ou tertiaires. De ces remarques R. Chadwick tire trois conclusions : 1) les hommes du groupe matrilineaire sont plus dispersés dans le *rantau* que les femmes ; 2) Les réseaux de parenté reconstitués en terre d'immigration ont une forte coloration matrilineaire ; 3) au bout du compte, les principes fondamentaux de l'organisation sociale village, notamment le centrage de la vie sociale autour d'un noyau de femmes, tend à être reproduit dans le *rantau* (Chadwick, *op. cit.*).

La structure sociale Minangkabau

Avant d'examiner le rapport qui existe entre filiation matrilineaire et migration, il faut brièvement décrire la structure sociale minangkabau. Précisons tout d'abord que le pays Minangkabau est composé d'environ 500 *nagari*, ou communautés villageoises, qui sont largement endogames et qui jouissaient traditionnellement d'une grande autonomie

politique (Kato, *op. cit.* ; Chadwick, *op. cit.*). La population de chaque *nagari* se répartit entre plusieurs matriclans, les *suku* (« quartiers »), qui sont strictement exogames. Chaque clan se divise à son tour en sous-clans, les *payuang* (« ombrelles ») dont chacun est dirigé par un chef élu, le *penghulu*. Les membres d'un même sous-clan se disent étroitement apparentés, même si la plupart ne sont pas capables de préciser la nature exacte de leur lien généalogique (Chadwick, *op. cit.*). Le sous-clan comprend plusieurs lignages, eux-mêmes composés de segments lignagers, les *sabuah paruik* (« une même matrice »). Il s'agit en l'occurrence du groupement le plus important dans l'optique des Minangkabau, d'abord parce qu'il est clairement circonscrit. En effet, la nature des liens généalogiques y est cruciale pour établir les droits d'usage des terres. Ensuite parce que ce groupement influe directement sur le statut social des individus et sur le déroulement de leur vie. Les membres de ce segment lignager sont traditionnellement corésidents d'une ou plusieurs longues « maisons coutumières » (*rumah adat*). Ils sont dirigés par un chef, le *mamak rumah* (« aîné de la maison »). Ce chef répartit entre les membres du *sabuah paruik* les terres cultivables qui, avec le cheptel, les biens cérémoniels et les titres coutumiers forment le patrimoine commun et inaliénable du groupe. C'est lui aussi qui protège ce patrimoine, appelé *hartapusaka* ; c'est lui aussi qui veille au respect du droit coutumier, qui arbitre les disputes et consacre les mariages. Enfin, le *sabuah paruik* comprend plusieurs *samandai*. Chacune de ces unités minimales est formée d'une mère et de ses enfants.

En vertu de l'*adat* minangkabau, le père des enfants reste largement extérieur au *samandai* de son épouse. Certes il est d'usage qu'il visite

celle-ci le soir, mais il continue d'appartenir à la maison coutumière de sa mère qu'il fréquente dans la journée. Ses obligations envers l'entretien et l'éducation de ses propres enfants sont minimales. Il n'est tenu qu'à quelques offrandes pour leur circoncision et leur mariage. Par contre, la tradition veut qu'il soutienne matériellement les *semandai* de ses sœurs, qu'il travaille les terres de celles-ci et qu'il s'implique en qualité de *mamak*, oncle maternel, dans l'éducation de ses *kemanakan*, de ses neveux utérins (Kato, *op. cit.*). Comme c'est la règle dans la plupart des sociétés matrilineaires, l'oncle maternel minangkabau joue en fait le rôle de père social.

Par la force de son travail, l'homme dans cette société peut acquérir du prestige et même s'enrichir. Toutefois cet enrichissement personnel est largement subordonné à l'intérêt supérieur du groupe de filiation matrilineaire. Les modes d'acquisition et de transmission des terres arables sont édifiants à cet égard. Il y a quatre moyens reconnus d'acquérir un lopin de terre : (i) par attribution temporaire d'une parcelle appartenant au patrimoine du segment lignager ; (ii) par « la bêche de fer », c'est-à-dire par défrichage (mais alors la terre intègrera le patrimoine collectif à la génération suivante) ; (iii) par la « bêche d'or », c'est-à-dire par achat (mais dans ce cas la parcelle reviendra au segment lignager au bout de deux générations) ; enfin (iv) selon un principe de donation du vivant (*hibah*) qui est une concession au droit musulman. Dans ce dernier cas les enfants d'un homme reçoivent un don de terre de celui-ci. Encore faut-il cependant que ses neveux utérins, indirectement lésés par l'opération, donnent leur assentiment (Josselin de Jong, *op. cit.* ; Kato, *op. cit.* ; Chadwick, *op. cit.*).

Ajoutons pour conclure sur la condition masculine dans cette société, que l'homme n'est nulle part vraiment chez lui. Il est un visiteur dans la maison de son épouse, sans pour autant avoir un chez soi dans la maison coutumière de son groupe lignager. Ainsi, dès l'âge de 6-7 ans il ne dort plus chez sa mère, mais avec les autres jeunes dans le hall de prière de la mosquée. Ainsi que le remarque T. Kato, le monde des hommes Minang se résume à la mosquée, au café, au hall du conseil villageois et à l'abri de rizières. L'auteur ajoute que «*les uns et les autres paraissent transitoires et amorphes par rapport à la solidité et la sécurité de la maison coutumière*» (Kato, *op. cit.*). Périphérique dans sa communauté, en perpétuel transit d'un lieu de sociabilité à l'autre, l'homme Minangkabau est logiquement prédisposé à la mobilité et enclin à la migration. Pour autant le système matrilineaire Minangkabau ne soumet pas que les hommes à une dynamique centrifuge. Richard Chadwick l'a montré (Chadwick, *op. cit.*), il peut aussi pousser des femmes à migrer dès lors que celles-ci appartiennent à des *sabuah paruik* pauvres et qu'elles font les frais d'une inégale répartition de ressources rares.

Rapport entre structure sociale et migration

Nous venons de le voir, l'organisation matrilineaire des Minangkabau, en plaçant les hommes à la périphérie du système social, a largement contribué à la dynamique migratoire d'ampleur exceptionnelle que l'on observe dans cette société. Un autre facteur qui a joué en ce sens, selon T. Kato, est l'agriculture extensive que pratiquent les Minangkabau depuis une époque ancienne. Bien que les conditions agroécologiques de Sumatra Ouest aient été très favorables à

l'intensification agricole, les Minangkabau ne se sont pas engagés dans cette voie à la différence des Balinais ou des Javanais. Ils ont préféré répondre à la pression démographique et aux risques de déséquilibre qu'elle faisait peser sur la structure sociale par l'expansion géographique. Ce faisant, explique l'auteur, la mobilité ou la migration fut fondamentale pour la persistance et la vitalité du système matrilineaire lui-même (Kato, *op. cit.*).

Selon T. Kato, les migrations tournées vers le *rantau hilir*, la côte est de Sumatra, ne modifièrent pas dans un premier temps les structures matrilineaires dans la mesure où le devoir d'assistance du *mamak* envers ses neveux utérins, les *kemanakan*, resta de mise dans ce contexte migratoire particulier plusieurs siècles durant. L'oncle continua à aider ses neveux concernant leur éducation, leur vie courante, leur projet migratoire ou leur mariage (Kato, *op. cit.*). Cependant, le fort développement, dès le 19^e siècle, des échanges monétaires et de l'individualisme en rapport avec les progrès locaux d'une économie de marché dans laquelle les commerçants minangkabau étaient directement plongés, eut des effets significatifs sur la logique communautariste et sur les rapports *mamak/kemanakan* qui avaient longtemps prévalu. Dans ce contexte, le *harta pencarian*, la propriété individuelle, prit une importance croissante, tandis que s'opérait un glissement de la relation d'assistance entre oncle maternel et neveux utérins vers celle entre père et enfants. De plus en plus de pères firent jouer la clause traditionnelle de l'*hibah* pour transmettre à leurs enfants l'essentiel du patrimoine qu'ils avaient personnellement amassé. Selon Kato, une raison possible de ce glissement tient au fait qu'en qualité d'oncle

maternel l'homme avait généralement plus d'héritiers qu'en qualité de père, et que cela compliquait significativement la transmission d'un patrimoine diversifié et rare composé de terres, de biens meubles et d'argent. Les instances juridiques de la société assouplirent d'ailleurs dès 1951 les règles de transmission pour faciliter le transfert des biens du père aux enfants (Kato, *op. cit.*). A également contribué à ce rééquilibrage en faveur du père biologique le déclin de la maison coutumière au profit de maisons individuelles. Depuis les années 1950, les différents ethnologues ayant travaillé en pays minangkabau observent une tendance croissante des noyaux matrilineaires ou des couples à former une unité résidentielle indépendante (Josselin de Jong, *op. cit.* ; Kato, *op. cit.* ; Chadwick, *op. cit.*). Selon un recensement partiel effectué par T. Kato dans les années 1970 les *rumah adat* ne représentaient plus à l'époque que 9 à 13 % des maisons des villages et celles qui subsistaient étaient souvent désertées au profit de maisons occupées par des familles étendues ou des jeunes ménages en début de cycle (Kato, *op. cit.*). Dans le cas des familles étendues, celles-ci n'étaient plus seulement organisées autour d'un noyau de femmes, mais intégraient de plus en plus les maris, ceux-ci choisissant de vivre sur un mode permanent au côté de leur épouse. Progressivement, note Richard Chadwick (Chadwick, *op. cit.*), on est passé du *semenda bertandang* (« mari visiteur ») au *semenda menetap* (« mari qui se fixe » dans le *samandai* de sa femme) et de là au *semenda bebas* (« mari libre ») qui, avec l'argent qu'il a ramené du *rantau*, construit une maison autonome pour s'y établir avec femme et enfants. Dans ces conditions les liens conjugaux se sont logiquement renforcés, d'autant que le divorce et la polygamie, jusqu'alors fré-

quents, firent l'objet d'attaques virulentes de la part de réformistes musulmans dès les années 1960. Dans le cadre de ce recentrage sur le couple, les pères ont largement pris le relais des oncles maternels dans l'éducation et la prise en charge matérielle de leurs enfants (Josselin de Jong, *op. cit.* ; Kato, *op. cit.*).

Ces différentes mutations révèlent la nature du rapport dialectique qui existe entre l'organisation sociale minangkabau et le phénomène migratoire. D'un côté, nous l'avons vu, le système de filiation matrilineaire, en conjonction avec la pratique extensive de l'agriculture, a porté les migrations à un niveau très élevé dans cette société ; en retour les migrations motivées par des activités non agricoles ont amplifié et accéléré au niveau local les effets que le processus de monétarisation de l'économie et de montée en puissance des valeurs individualistes a d'ordinaire sur les formes d'organisation traditionnelles. Un autre facteur qui a joué dans le sens de cette amplification est l'épuisement progressif des fronts pionniers. Dès le 19^e siècle, les Minangkabau furent confrontés à un manque de terres dans le *rantau pasisir*. La pression foncière s'accrut avec pour conséquence des revenus de moins en moins importants tirés de l'agriculture. Un processus de dévolution agricole s'amorça alors et prit progressivement de l'ampleur (Chadwick, *op. cit.*). Un nombre croissant de Minangkabau se détournèrent des travaux des champs et optèrent pour l'émigration de type *hilir* et *cino*. Par voie de conséquence les revenus tirés de l'émigration devinrent dominants dans la seconde moitié du 20^e siècle, ce qui plaça en position de force les émigrés, principalement des hommes, et leur permit de réaménager l'*adat* et les usages sociaux en leur faveur,

dans un sens qui les plaçait désormais non plus aux marges mais au centre de la cellule familiale.

Doit-on déduire de tous ces changements que le système matrilineaire des Minangkabau est en voie de disparition ? Certains auteurs hollandais de l'époque coloniale l'avaient prédit, l'imaginant comme inéluctable (Schrieke, 1955 ; Maretin, 1961). Cependant T. Kato montre que tel n'est pas le cas. Il fait tout d'abord observer que le mode de filiation matrilineaire reste la règle et que la référence au clan d'appartenance est toujours un élément fondamental de l'identité individuelle. D'autre part, le *harta pusaka*, le patrimoine ancestral, reste réparti comme avant entre les membres du segment lignager et préserve le caractère corporé du matrilignage. Même si l'essor de la propriété individuelle a compliqué significativement les modalités d'héritage, celle-ci se dissout toujours dans le patrimoine collectif du segment lignager au bout d'une ou deux générations, sauf dans le cas des dons *hibab* aux enfants, qui demeurent cependant une pratique secondaire. Certes le mode de résidence duocal de jadis, qui conduisait l'homme à de constants mouvements pendulaires entre la maison de sa femme et celle de sa mère, est pratiquement révolu, mais il a été remplacé par l'uxorilocalité. Enfin, les pères jouent bien un rôle désormais prépondérant dans l'éducation de leurs enfants, mais c'est toujours l'oncle maternel qui confère un statut social à ces derniers en leur attribuant un titre coutumier et une part du patrimoine ancestral (Kato, *op. cit.*). Au final donc, la morphologie sociale des Minangkabau a changé sans pour autant que le régime de parenté, la structure juridique et

le système statutaire de cette société n'aient vraiment évolué.

Bibliographie

- CHADWICK, R.J. (1991), « Matrilineal Inheritance and Migration in a Minangkabau Community », *Indonesia*, Vol. 51, pp. 47-81.
- JOSSELIN DE JONG, P.E. (1980), *Minangkabau and Negeri Sembilan. Socio-Political Structure in Indonesia*, Den Haag: Martinus Nijhoff.
- KATO, T. (1982), *Matriliney and Migration. Evolving Minangkabau Traditions in Indonesia*, Ithaca : Cornell University Press.
- MARETIN, J.V. (1961), « Disappearance of Matrilineal Survivals in Minangkabau Family and Marriage », *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* n° 117, pp. 168-195.
- SCHRIEKE, B. (1955), « The Causes and Effects of Communism on the West Coast of Sumatra », in *Indonesian Sociological Studies: Selected Writings of B. Schrieke*, The Hague : W. Van Hoeve, p. 119.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Chea Bullika	Université royale de droit et de sciences économiques (Cambodge)	Sciences juridiques	Les organismes de placements collectifs en droit camdogien	bullika_chea@yahoo.com
Đào Bích Hà	Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville	Sciences sociales	Genre, famille et migration	hadaobich@hcmussh.edu.vn
Đặng Ngọc Hà	Institut de vietnamologie et des sciences du développement	Histoire, anthropologie	Espace culturel de Mô Xoài	hadangngoc@gmail.com
Eriksen Viviane (rapporteur)	Université Aix-Marseille 1	Anthropologie	Les handicaps physiques au Việt Nam	viviane_eriksen@hotmail.com
Iacopini Luna (auditeur libre)	Université de Genève	Sciences de l'éducation	Insertion professionnelle, éducation supérieure et inégalités sociales au Việt Nam	luna.iacopini@unige.ch
Kom Udom	Université royale de droit et de sciences économiques (Cambodge)	Environnement	Environnement et société	udomkom@yahoo.com
Lê Hải Đăng	Institut d'anthropologie	Famille	Rites familiaux des Thái au Centre du Việt Nam	ledangyme@yahoo.com
Lê Hoàng Anh Thư	Université de Hoa Sen	Sociologie	Sociologie urbaine	anhthulehoang@gmail.com
Lê Thị Hạnh	Université ouverte de Hồ Chí Minh Ville	Développement et genre	Positions et rôles des femmes dans un contexte de mondialisation	hannahle2000@yahoo.com
Lê Thị Hồng Hải	Institut de la famille et du genre, ASSV	Famille	Rôle du père dans la famille	honghai.ifg@gmail.com
Nguyễn Đỗ Hương Giang	Université de Thái Nguyên	Sociologie	Participation des ethnies minoritaires dans le développement du modèle économique des ménages	giangndh@gmail.com
Nguyễn Quang Giải	Centre de recherche d'urbanisme et de développement	Sociologie	Urbanisation et développement	nguyenquanggiai@yahoo.com
Nguyễn Tấn Tự	École supérieure de la santé de Bình Thuận	Transformation démographique rurale-urbaine	Transformation démographique rurale-urbaine	ngtantu1979@yahoo.com.vn

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Nguyễn Xuân Anh	Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville	Sociologie de la famille	Genres et droit de propriété foncière des femmes (études de cas dans le delta du Mékong)	xuananh@hcm.fpt.vn
Siriyuktanont Rosakon	EFEO	Anthropologie culturelle	Culture asiatique	rosakonh@yahoo.com
Tạ Hữu Dực	Institut d'anthropologie	Économie de la famille	Transformation de l'économie des ménages des Tây (Lạng Sơn) après le đổi mới	taducvdt@yahoo.com
Taechapong-storn Supaluck	Université de Thammasat	Dialectique des langues et des cultures	Utilisation des TIC dans l'enseignement des langues étrangères	tp_supaluck@yahoo.fr
Trần Thanh Hồng Lan	Institut de développement du Sud	Sociologie	Migration et emploi	lantran2@gmail.com

Biographies des intervenants

Philippe ANTOINE

Courriel : ppelo34@orange.fr

TITRE ET DIPLÔMES

Directeur de recherches, IRD, UMR CEPED,
IRD-INED-université Paris Descartes

SITUATION PROFESSIONNELLE

Philippe Antoine est chercheur-démographe à l'IRD depuis 1975, directeur de recherche depuis 1989. Expérience professionnelle dans différents pays : Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux de recherche se sont essentiellement focalisés sur les transformations sociales et démographiques en milieu urbain. Abidjan, Dakar, Bamako, Yaoundé, Antananarivo et Lomé constituent en ce domaine des lieux d'observations privilégiés. J'ai tout d'abord étudié la dynamique du peuplement d'Abidjan et montré la diversité des évolutions démographiques selon les catégories sociales dans cette ville (1976 à 1982 avec la direction de la Statistique de Côte d'Ivoire). J'ai étudié ensuite les différences intra-urbaines importantes existantes à Pikine (banlieue de Dakar), dues en partie à l'insuffisance des infrastructures et au faible niveau d'instruction des mères dans les quartiers les plus pauvres (en collaboration avec la Direction statistique, Sénégal, 1985-88). L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire entreprise par la suite à Dakar (en collaboration avec l'IFAN - Université Dakar - en 1988-91) consistait à voir comment, dans un contexte

d'aggravation de la crise économique, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine. À l'aide d'enquêtes biographiques, trois composantes de l'insertion en ville ont été étudiées : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution et l'évolution du ménage. La comparaison des processus d'insertion à Dakar et Bamako a montré le rôle fondamental de l'emploi et de l'instruction dans l'évolution des dynamiques familiales et résidentielles (1991-93, en collaboration avec l'IFAN, le CERPOD à Bamako et le Département de démographie de l'université de Montréal). Au CEPED (1993-99) j'ai initié un travail comparatif avec plusieurs équipes africaines ayant adopté notre approche biographique de l'insertion urbaine à Yaoundé (IFORD 1996), à Antananarivo (Madio, 1998) et Lomé (URD en 1999-2000). Environ une dizaine de thèses ont été réalisées à partir de ces enquêtes, ainsi que de nombreuses publications. Dans le cadre du groupe de recherche sur l'analyse biographique (GRAB), j'ai coédité avec Eva Lelièvre deux manuels méthodologiques concernant les enquêtes biographiques aux éditions de l'INED.

De 2000 à 2007 j'ai animé à Dakar une équipe (IRD-DIAL et IFAN) qui étudiait, d'une part, les dynamiques familiales et, d'autre part, le passage de l'adolescence à la vie adulte pour les différentes catégories sociales. La crise entraîne des recompositions des catégories socio-économiques, génère un processus de restructuration de l'organisation familiale et entraîne une redistribution des statuts et

rôles entre les sexes et les générations. Les recherches abordaient également l'analyse comparative des interrelations entre vie professionnelle et vie familiale à Dakar et Lomé.

Depuis 2008, mes travaux, longtemps focalisés sur les événements affectant l'entrée en vie adulte (premier mariage, premier emploi, etc.) se portent maintenant sur la sortie de la vie adulte et la transition vers la vieillesse. Une transition différée vers la vieillesse répond-elle au recul constaté de l'entrée en vie adulte dans les sociétés

urbaines ouest-africaines ? J'aborde cette question, d'une part à partir de l'analyse de données au Sénégal, et d'autre part en animant un réseau de chercheurs africains sur ce sujet (réseau financé par l'AUF et le CEPED). Je conduis ces recherches au Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales à l'université de Dakar.

Depuis août 2008, je suis également secrétaire général de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF).

Pascal BOURDEAUX

Courriel: pascal.bourdeaux@ephe.sorbonne.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2003: doctorat d'histoire: *Emergence et constitution de la communauté du bouddhisme Hòa Hảo. Une contribution à l'histoire sociale du delta du Mékong (1935-1955)*, sous la direction de Nguyễn Thế Anh; École pratique des hautes études IV^e Section, Paris Sorbonne.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses (depuis septembre 2007)

Enseignements:

Cours de master « Initiation aux religions de l'Asie du Sud-Est: approches historiographiques et épistémologiques ».

Séminaire « Religions de l'Asie du Sud-Est »: approches sociohistoriques des nouveaux mouvements religieux au Sud du Viêt Nam (XIX-XX^e siècles).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Pascal Bourdeaux a axé ses premiers travaux d'histoire sur l'une des expressions contemporaines de la modernité religieuse au Sud du Viêt Nam (bouddhisme Hòa Hảo) en replongeant dans les croyances millénaristes locales, en s'intéressant à l'environnement culturel de la région d'émergence et de rayonnement de ce nouveau mouvement religieux ainsi qu'aux évolutions socio-économiques des confins occidentaux du delta du Mékong. L'étude conjointe des fondements

religieux de la croyance, du charisme de son fondateur, de l'institutionnalisation de son culte, des expressions locales d'engagement dans le monde (actions sociales, politiques, militaires) a cherché à distinguer la cristallisation d'un communautarisme contextualisé d'un sentiment religieux pérenne exprimant une volonté d'intégration sociale et culturelle au sein d'une nation moderne en définissant pour cela une chronologie transversale et un *continuum* des situations coloniale et postcoloniale.

Les recherches postdoctorales ont pris deux orientations distinctes et complémentaires: la poursuite d'études de terrain (province de Kiên Giang notamment) pour approfondir certaines facettes (croyances populaires, pluralité religieuse, mobilité et migration) de ce que Sơn Nam appelle la « civilisation fluviale » lorsqu'il parle du delta du Mékong; la définition d'une mission de recherche au Cambodge pour y étudier les sources d'époque coloniale (Archives nationales du Cambodge) relatives à la présence vietnamienne et aux phénomènes modernes d'hybridation religieuse.

En complément de ses recherches personnelles, il a participé au projet « Valéase » (Valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est) à Hồ Chí Minh Ville, Hà Nội, Phnom Penh et surtout assisté à l'élaboration et à la coordination (partie française) du projet de coopération FSP « modernité religieuse et *đổi mới*: de la reconfiguration des paysages bouddhistes et chrétiens au Viêt Nam » (École pratique des hautes

études, Institut de recherches sur les religions, Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam).

Depuis 2007, Pascal Bourdeaux a défini un projet d'enseignement et de recherche replaçant dans le cadre élargi des « religions de l'Asie du Sud-Est » les phénomènes religieux vietnamiens. Outre la poursuite de ses recherches socio-historiques sur les religiosités contemporaines du Viêt Nam méridional, il porte également un intérêt

à l'étude comparée des millénarismes et des nouveaux mouvements religieux, en prolongement des phénomènes d'institutionnalisation et de régulation religieuses en redonnant une profondeur historique aux reconfigurations actuelles et en cherchant des contrepoints à la vision officielle des rapports État-religion. Il s'intéresse enfin à l'histoire des « sciences religieuses » considérées depuis et appliquées à l'Asie du Sud-Est.

Jean-Pierre CLING

Courriel : cling@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2005 : thèse de doctorat d'économie, université Paris Dauphine, félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication.

1983 : admis au concours d'administrateur de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

1982 : diplôme de statisticien-économiste, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Paris.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Administrateur de l'INSEE, accueilli en tant que directeur de recherche à l'IRD, DIAL, Hà Nội (2007-2010). Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Viêt Nam mené en partenariat avec l'Institut de sciences statistiques.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

D'une manière générale, ma problématique de recherche s'articule autour de la relation entre le processus de développement économique, la répartition des ressources (donc les questions de distribution) et les politiques publiques. Mon travail actuel s'inscrit dans le cadre du programme de recherche sur la transition économique et sociale au Viêt Nam mené par l'équipe IRD/DIAL dans ce pays.

Trois axes de recherche complémentaires sont poursuivis :

- analyse du fonctionnement du marché du travail et des caractéristiques et du rôle du secteur informel, sachant que la connaissance de ce secteur est très limitée au Viêt Nam ; on s'interroge notamment sur les caractéristiques de ce secteur et sur son impact sur les conditions de vie des ménages ;
- suivi et évaluation de l'impact des politiques, dans le but d'identifier les moteurs de la croissance et leurs caractéristiques distributives ; l'impact de l'adhésion du Viêt Nam à l'Organisation mondiale du commerce intervenue début 2007 est plus particulièrement étudié dans ce cadre (évaluation *ex ante* à l'aide de modèles micro-macro) ;
- étude du rôle et de la performance des institutions dans le processus de transition ; une étude du rôle de la Banque mondiale au Viêt Nam et de son interaction avec les politiques publiques menées par ce pays est notamment en cours selon cet axe.

Conformément aux missions de l'IRD, mon travail comprend trois dimensions de recherche, de formation et d'expertise en appui à la réflexion sur les politiques de développement. Ce travail s'effectue en partenariat avec des chercheurs vietnamiens et comprend une importante activité d'appui statistique dans le cadre de l'accueil en cours au sein de l'Office général de la statistique du Viêt Nam (Institut de science statistique).

Christian CULAS

Courriel : christianculas@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1998 – thèse de doctorat en anthropologie, université de Provence (Aix en Provence), sous la direction de M. Charles Macdonald. Titre : “Le messianisme hmong”. Publiée en 2005 aux éditions du CNRS, Paris.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargé de recherche en anthropologie au CNRS à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC Bangkok – CNRS – MAEE). En poste au Viêt Nam depuis 2008 : programme de recherche sur l'anthropologie du développement en zone ethnique et l'étude des formes d'émergence de la société civile au Viêt Nam, en partenariat avec le département de la Culture, du Tourisme et du Sport de la province de Lao Cai et le département d'Anthropologie, université nationale de Hanoi. Ce programme de recherche franco-vietnamien (2010-2012) est soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD Hanoi - Paris).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans les années 1990, mes recherches portaient principalement sur les différentes formes de la religion traditionnelle hmong (chamanisme, rituels), sur leurs mouvements politiques et religieux (messianiques, influences bouddhiques et taoïques), sur les migrations transnationales en Asie, sur les changements sociaux à travers la production d'opium et le développement des marchés au Laos et au Viêt Nam.

Depuis les années 2000, mes recherches se sont orientées vers les voies d'émergence de la société civile au Viêt Nam (un livre et des articles collectifs sont en cours), sur l'étude épistémologique des savoirs locaux et des pratiques de gestion des milieux naturels dans les montagnes du Viêt Nam.

Depuis 2008, nous avons lancé un programme de recherche sur l'anthropologie du développement et du changement social en zone ethnique. Il comprend un volet de formation à la recherche en anthropologie (méthodes d'enquête de terrain, méthodes d'analyse de texte, méthodes interprétatives et d'écriture de textes en sciences sociales). L'objectif est de pouvoir associer une profonde connaissance des réalités du terrain (enquêtes collectives, longues enquêtes extensives) et les outils de la recherche les plus performants (approche de socio-anthropologie inspirée des méthodes de Jean-Pierre Olivier de Sardan).

Mon travail comprend trois dimensions : les recherches individuelles et collectives (franco-vietnamiennes) en socio-anthropologie ; les formations (théoriques et pratiques) à la recherche par la recherche au sein des projets de coopération thématiques et la collaboration-conseil auprès des institutions vietnamiennes dans le domaine du développement du tourisme ethnique, de la protection du patrimoine culturel des groupes ethniques du Nord du Viêt Nam et de l'intégration des savoirs locaux ethniques sur les forêts à la gestion des espaces naturels.

Jim DELANEY

Courriel : j.delaney@utoronto.ca

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : Ph.D., (ABD) géographie, université de Toronto

2003 : M.A., sciences politiques, université de la Colombie-Britannique, Canada

SITUATION PROFESSIONNELLE

Candidat au doctorat, université de Toronto

Consultant : développement et pauvreté

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Ma recherche examine l'émergence d'un marché mondialisé pour le bambou au Viêt Nam. S'appuyant sur des approches *commodity chains* et « filière », je travaille sur l'évolution des produits en bambou à différentes échelles et la reconfiguration des domaines sociaux, économiques et politiques des réseaux de producteurs pauvres au Viêt Nam. Avant ces études doctorales, j'ai travaillé pendant dix ans pour des organismes de développement au Viêt Nam, au Laos et au Canada. J'ai travaillé pour l'université de Colombie-Britannique, le Coady International Institute, entraide universitaire mondiale du Canada. J'ai également été consultant pour le FIDA, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

Bernard FORMOSO

Courriel : bernard.formoso@mae.u-paris10.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1996 : HRD, Pérégrination au sein de groupes minoritaires, Université Paris X-Nanterre, Dir. O. Herrenschmidt
1984 : doctorat de 3^e cycle en anthropologie sociale, Tsiganes et sédentaires

SITUATION PROFESSIONNELLE

Professeur, département d'Ethnologie, de Sociologie comparative, de Préhistoire et d'Ethnomusicologie, université Paris Ouest – Nanterre-La Défense.

Responsable des études sud-est asiatiques, département d'ethnologie, université Paris Ouest.

Membre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC – UMR 7186).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Après avoir, dans un premier temps, travaillé auprès des populations tsiganes sédentarisées en France dont il a étudié les constructions identitaires dans leurs rapports aux non-tsiganes (1979-1984), Bernard Formoso s'est ensuite tourné vers l'Asie du Sud-Est. Il a alors successivement étudié :

- le développement des zones rurales du Nord-Est thaïlandais et leurs dynamiques agraires (1984-1997) ;
- les droits du sol et la question de l'autochtonie en Asie du Sud-Est ;
- les minorités ethniques du sud-ouest de la Chine et du nord de la Péninsule indochinoise dans leurs relations à l'État (1997 à aujourd'hui) ;
- la minorité chinoise dans ses relations avec les pays d'accueil et le pays d'origine (1993 à aujourd'hui) ;
- l'étude des institutions religieuses des Chinois d'Asie du Sud-Est.

Sur le plan des orientations thématiques et de la réflexion théorique plus générale, les recherches de B. Formoso portent principalement sur les constructions identitaires et la problématique des relations interethniques.

Christophe GIRONDE

Courriel :

christophe.gironde@graduateinstitute.ch

TITRE ET DIPLÔMES

2001 : doctorat en études du développement, Institut universitaire d'études du développement (IUED) / université de Genève ; thèse intitulée « Réhabilitation et transformations de l'économie familiale au Nord-Vietnam – Systèmes d'activités villageois et réseaux de relations dans le delta du fleuve Rouge »

SITUATION PROFESSIONNELLE

Maître de conférence / chercheur à Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes recherches portent pour l'essentiel sur les processus de transformations des économies et sociétés rurales. Elles s'inscrivent dans le domaine de l'économie politique, et sont basées sur la recherche de terrain auprès des populations et des représentants des autorités locales.

Mon travail s'est concentré sur le Viêt Nam, à partir d'une recherche de doctorat effectuée à la fin des années 1990. Je me suis intéressé en particulier aux évolutions des systèmes d'activités productives des populations, à la différenciation sociale, au processus de transition institutionnelle vers l'économie dite de marché, et au rôle des autorités locales dans ces transformations.

Plus récemment, j'ai eu l'occasion de travailler comme consultant, dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté au Viêt Nam et au Mali sur les questions de la participation des populations à la définition et à la mise en œuvre de ces programmes.

Rodolphe DE KONINCK

Courriel : rodolphe.de.koninck@umontreal.ca

TITRE ET DIPLÔMES

Depuis 2002 : titulaire de la Chaire de recherches du Canada en études asiatiques et professeur titulaire au département de Géographie de l'université de Montréal.

1970 : doctorat (géographie), université de Singapour.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Depuis 2002, titulaire, de la Chaire de recherches du Canada en études asiatiques et professeur titulaire au département de géographie de l'université de Montréal.

Récipiendaire du Prix Innis-Gérin (sciences humaines), Société royale du Canada, 1999
Récipiendaire du Prix Jacques-Rousseau (interdisciplinarité) de l'ACFAS, 1998.

Boursier Killam du Conseil des arts du Canada, 1991 et 1992.

Membre de la Société royale du Canada depuis 1990.

EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

Professeur titulaire, université de Montréal, depuis 2002.

Professeur adjoint, agrégé, titulaire, Université Laval, 1970 à 75 ; 1975 à 80 ; 1980 à 2002.

Professeur, St Leo's College, Fort Portal, Ouganda, 1962-63.

Professeur invité

National University of Singapore, janvier à juin 1997.

EHESS, Paris (directeur d'études associé), printemps 1988.

Université de Genève, printemps 1987.

Université internationale de Shanghai, automne 1983.

Enseignement télévisuel

Le monde à la carte, diffusé de 1990 à 2006, sur Canal Savoir, Télé Québec et TV5 Monde.

EXPÉRIENCE DE RECHERCHE

Chercheur invité

Asia Research Institute, National University of Singapore, juin à octobre 2007.

Centre d'études de géographie tropicale, Bordeaux, printemps 1991.

Institute of Southeast Asian Studies, Singapour, étés 1990, 92, 93.

Universitas Sjah Kuala, Banda Aceh, Indonésie, étés 1972, 73, 74, 75.

Centre for Policy Research, Univ. Sains Malaisie, étés 1972, 73, 74, 75, 80, 81, 82, 86, 87.

Direction ou codirection de projets de recherche subventionnés : 28 depuis 1970, dont

3e) *Progrès technique et progrès social de la paysannerie en Malaysia et en Indonésie* - Centre de recherches pour le développement international (1972 à 1977).

21e et 22e) *Le défi forestier au Vietnam* (I et II).

Centre de recherches pour le développement international (1994-96 et 1997-2001).

23e) *Le modèle de développement agricole sud-est asiatique: atouts et vulnérabilités devant la crise.*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2000-2004).

27e) *Les défis de la transition agraire en Asie du Sud-Est.*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2005-2011).

28e) *Expansion agricole, déforestation, biocarburants, marché mondial: Bornéo au cœur de la tourmente.*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2008-2011).

Danielle LABBÉ

Courriel : dlabbe@interchange.ubc.ca

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

TITRE ET DIPLÔMES

2004 : maîtrise en Sciences de l'architecture, université Laval, Québec.

2001 : Baccalauréat en architecture, diplôme conjoint université Laval (Québec) et École supérieure de génie civil de Hà Nội.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Doctorante en urbanisme à la School of Community and Regional Planning de l'université de Colombie-Britannique, Vancouver (Canada). Chercheuse associée du projet "Urbanization Processes at Work: Mobility and Local Development in Hà Nội," de l'Institut national de recherche scientifique du Québec – Urbanisation, culture et société (INRS) et de l'Institut de recherche en développement durable de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam. Consultante en design urbain (Việt Nam) et protection du patrimoine bâti et des paysages (Montréal).

Mes travaux de recherche portent actuellement sur les processus d'urbanisation et de transformation de l'espace et des activités humaines à la périphérie de villes du sud-est asiatique en général et du Việt Nam en particulier. Dans le cadre de ma thèse, j'étudie les transformations socio-spatiales qui ont pris place dans un village situé à la proche périphérie de Hà Nội depuis l'époque coloniale. Au cours des dix dernières années, mes recherches ont porté sur la préservation du patrimoine bâti et sur les transformations de l'habitat dans les quartiers centraux de Hà Nội.

Emmanuel PANNIER

Courriel : manuelypannier@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2006-2010 : thèse de doctorat en anthropologie, université de Provence – Aix-Marseille 1.

2008 : diplôme de vietnamien du Centre de formation continu en langues de l'Institut polytechnique de Hà Nội.

2005 : DESS (master) « Anthropologie du développement » option : dimensions locales et sectorielles des actions de développement en milieu urbain et rural, Institut d'études du développement économique et social (IEDES) de l'université Paris I – Panthéon Sorbonne.

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Doctorant en 4^e année de thèse en anthropologie attaché à l'Institut de recherche sur le sud-est asiatique (IRSEA – CNRS – Marseille)
- Chercheur associé dans un projet de recherche et de développement financé par l'AFD intitulé « Étude socio-anthropologique de projets de développement au Việt Nam ». Coopération entre le département d'anthropologie de l'université nationale de Hà Nội, Le département de la Culture, du Tourisme et du Sport de la province de Lào Cai, l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC-Bangkok) et l'Institut de hautes études internationales et du développement (Genève).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes recherches au Việt Nam ont commencé en 2005 par une étude appliquée au développement dans le cadre du Projet IRD intitulé « Transferts de fertilité, gestion de l'eau et approche intégrée de modélisation des écosystèmes agricoles en zone de collines et de petites montagnes en Asie du Sud-Est ». Il s'agissait d'effectuer une étude portant sur les dynamiques sociales et culturelles et les stratégies paysannes liées à l'usage des terres agricoles dans une commune Mường de la province de Hòa Bình.

Mes travaux se sont par la suite orientés vers la recherche académique dans le cadre des mes travaux de thèse et du projet FSP2S « Réseaux sociaux au nord du Việt Nam » (IRSEA - Institut de Sociologie - VASS) en 2006.

Ma problématique de recherche générale porte sur les formes, les fonctions et les évolutions du lien social en milieu rural au nord du Việt Nam à l'époque contemporaine. L'objectif est d'identifier les principes et les mécanismes qui président à la génération de la cohésion sociale telle qu'elle se définit et redéfinit dans les villages vietnamiens du nord du Việt Nam.

Mes travaux s'articulent autour de trois axes de recherche complémentaires :

- les manifestations contemporaines du système de circulation non marchande (don et contre-don, échanges rituels ou symboliques, échanges non marchands).

- Il s'agit de mesurer le rôle que ces transferts sociaux jouent dans l'édification, le renforcement et la manifestation du lien social interpersonnel.
- les modalités de construction et les fonctions des réseaux sociaux en milieu rural à travers l'étude de groupes informels et de pratiques de sociabilité. Cet axe permet de cerner les modalités concrètes de tissage et d'expression du lien social.
 - les évolutions des systèmes de régulations de la société locale. À travers une approche qui a pour objectif de cerner les continuités et les ruptures des reconfigurations sociales actuelles, cette analyse vise à montrer la variabilité des normes et des principes qui favorisent la cohésion sociale au niveau local dans un contexte de transformations socio-économiques globales.

PHẠM Văn Cự

Courriel :

pvchanoi@vnn.vn, cu.phamvan@gmail.com,
phamvancu@vnu.edu.vn

TITRE ET DIPLÔMES

1991-1992 : post doctorat au CARTEL,
université de Sherbrooke Québec Canada
PhD. en géomorphologie et paléogéographie
Académie de science et de
technologie du Việt Nam.

1989 : DESS GDTA et Université de Paris VI.

SITUATION PROFESSIONNELLE

1. Coordinateur du projet « Système d'information du delta du fleuve Rouge », coopération avec le Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL), université de Sherbrooke, Québec, Canada, 1993- 1997.
2. Coordinateur du projet « Observatoire du fleuve Rouge », coopération entre le VTGEO et REGARDS, CNRS Bordeaux, France,. 1993-2001.
3. Consultant en matière de systèmes d'information géographique (SIG) et télédétection du projet « Reforestation in Việt Nam », ADB, 1998-1999.
4. Coordinateur du projet « Rice Monitoring in Mekong Delta Using Radarsat System », coopération avec Radarsat International, Centre canadien de télédétection, Canada, 1999-2000.
5. Coordinateur du projet « Géomatique appliquée à l'environnement et à la santé GEOMENSA », coopération entre l'université des sciences naturelles et l'université de médecine de Hanoi et université de Sherbrooke, Québec, Canada, 1999-2005.
6. Directeur adjoint du Programme de télédétection du CNST, 1999-2002, responsable du secteur Radar.
7. Responsable du volet Environnement dans la coopération CNST du Việt Nam et CNRS France, 1999-2002.
8. Évaluatrice externe de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) pour le projet «Water and Soil Conservation», coopération entre l'Université Thái Nguyên, Institut de géotechnique du Việt Nam et l'université Saskachwan, Saskatoon, Canada 1998.
9. Évaluatrice indépendante de GTZ pour le projet «Catchment Management in Mekong Basin in Laos», 1999.
10. Membre du Conseil scientifique de la ville de Hanoi depuis 1997, secteur Géosciences appliquées

Enseignement

1. Enseignant sénior de formation en télédétection et SIG appliquées à la géographie à l'université des sciences naturelles de Hanoi depuis 1990.
2. Professeur associé du département de Géographie à l'université des sciences naturelles de Hanoi depuis 1997.
3. Professeur associé du CARTEL, université de Sherbrooke, Québec, Canada depuis 1997.
4. Codirecteur des maîtrises, DEA et thèses auprès de l'université de Sherbrooke et l'université Louis Pasteur I de Strasbourg.
5. Professeur invité de l'université Toulouse Le Mirail de 2004 à 2006

6. Cours et conférences données :

- a. détection et analyse de changement des états de surface ;
- b. les indices physiques et l'extraction d'information à partir des images optiques ;
- c. approche multiscalaire appliquée à la télédétection ;

- d. modélisation spatiale de l'érosion hydrique du sol ;
- e. géomatique et développement durable ;
- f. géomatique appliquée à l'aménagement urbain.

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Courriel : razafindrakoto@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : habilitation à diriger des recherches, université Paris-Dauphine

1996 : docteur en sciences économiques, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris (EHESS). Mention très honorable avec les félicitations du jury

1991 : ingénieur statisticien économiste, diplômée de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en développement (ENSAE-CESD), Paris. Major de la promotion.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargée de recherche 1^{ère} classe, Institut de recherche pour le développement (IRD), unité de recherche DIAL (Développement, institutions et analyse de long terme)

Affectée au Viêt Nam, au General Statistical Office (GSO), depuis juillet 2006. Responsable de la mise en œuvre du programme de recherche de DIAL au Viêt Nam.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux actuels portent en particulier sur : les liens entre le bien-être et les conditions de vie des ménages, les inégalités et la gouvernance ; la satisfaction dans l'emploi ; la corruption et la pauvreté, ainsi que l'évaluation de l'impact des politiques publiques. Les recherches sur le Viêt Nam s'inscrivent dans un programme sur « les enjeux et les contraintes de la transition économique amorcée depuis le *đổi mới* ». Elles sont menées suivant trois axes complémentaires :

1- le rôle du secteur informel sur le marché du travail et son impact sur les conditions de vie des ménages. Partant de l'analyse des caractéristiques de ce secteur, on s'interrogera dans quelle mesure il contribue à l'amélioration des niveaux de vie et à la réduction des inégalités. Quelles sont les spécificités du secteur informel qui doivent être prises en compte dans les politiques publiques? ;

2- suivi et évaluation de l'impact des politiques publiques, en particulier en termes distributifs. D'une part, il s'agit d'analyser l'influence de l'ouverture commerciale du Viêt Nam, notamment les conséquences sociales de l'adhésion du pays à l'OMC (approche *ex ante* en recourant aux modèles micro-macro). D'autre part, l'objectif est de mesurer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre dans les zones montagneuses où vivent les minorités ethniques (évaluation

ex post : analyse des causalités, méthodes spécifiques d'évaluation d'impact) ;

3- le rôle et la performance des institutions dans le processus de transition. Il s'agit d'explorer les liens entre la gouvernance (rôle et mode de fonctionnement des institutions publiques), le système de valeurs de la société, la dynamique

économique et les conditions de vie de la population. Les analyses porteront entre autres sur les multiples dimensions de la pauvreté (bien-être subjectif, conditions d'emploi, participation et exclusion sociale, conditions d'accès aux services publics, etc.).

François ROUBAUD

Courriel : roubaud@dia1.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1991 : doctorat en économie, université Paris XI-Nanterre. Mention très honorable avec les félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication

1986 : diplôme de statisticien-économiste, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Paris

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directeur de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD), Unité de recherche DIAL.

Affecté au Viêt Nam, Office général de la statistique (OGS-ISS), depuis septembre 2006 (Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Viêt Nam)

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Économiste du développement, mes travaux sont orientés suivant deux lignes de recherche.

Statistique (méthodologie d'enquêtes, traitement des données) :

- développement de la méthode des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et concepteur des enquêtes 1-2-3 pour la mesure statistique et l'analyse du secteur informel (réalisations en Afrique, Amérique latine et en Asie) ;
- développement des modules « Multiples dimensions de la pauvreté », « Gouvernance » et « Démocratie » (réalisations en Afrique et en Amérique latine) ;
- appui aux instituts nationaux de statistique dans la mise en place et l'analyse des résultats d'enquêtes.

Économique :

- fonctionnement du marché du travail, secteur informel, dynamiques urbaines et impact sur les conditions de vie ;
- liens entre gouvernance, démocratie, nouvelles dimensions de la pauvreté et processus de développement économique ;
- analyse des politiques publiques dans les pays en développement : programmes d'ajustement structurel, stratégies de lutte contre la pauvreté, suivi et évaluation d'impact.

Martine SEGALEN

Courriel : msegalen@u-paris10.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1984 : thèse d'État, "Quinze générations de bas Bretons. Mariage, parentèle et société dans le pays bigouden sud, 1720-1980", Paris V-René Descartes, sous la direction de Jean Cuisenier

1970 : thèse de sociologie de 3^e cycle, « Le choix du conjoint dans une commune de l'Eure », Paris V, sous la direction d'Alain Girard

1960 : diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, section économique et financière privée

Carrière professionnelle au CNRS

Toute la carrière s'est faite au Centre d'ethnologie française, laboratoire associé au Musée national des arts et traditions populaires (1972-1998).

Janvier 1986-février 1996 : directeur du Centre d'ethnologie française.

Carrière à l'Université

- 1^{er} octobre 1995 - 30 septembre 1998 : professeur au département de Sociologie, université de Paris X-Nanterre, en détachement du CNRS.
- Directeur du DESS « Consultant culturel. Projet culturel et environnement social » depuis 1996, devenu Master 2 pro « Conduite de projets culturels - Connaissance des publics ».
- janvier 2000-janvier 2002 : membre élu du conseil d'administration.

- mai 1999- mai 2003 : directeur élu du département de Sociologie, université de Paris X-Nanterre.
- 3 février 2003-décembre 2005 : première vice-présidente de l'université de Paris X-Nanterre, chargée du conseil d'administration.
- Chercheur à L'Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique et sociétés (IPRAUS, segment de l'UMR 7136).
- À compter du 1^{er} septembre 2006 : directeur de la revue *Ethnologie française*, une revue de l'UMS de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie de Nanterre-Paris X.

Actuellement, membre du Laboratoire d'analyses socioanthropologiques du contemporain (LASCO) de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

CHAMP DE RECHERCHES

Les travaux ont porté sur la plupart des champs relatifs à la famille, dans une perspective interdisciplinaire, associant sociologie, ethnologie et histoire : couple, famille, mariage, rituels, relations intergénérationnelles, parenté ont ainsi été abordés au fil du temps, dans la société rurale, industrielle et contemporaine. Les travaux portent également sur la question des patrimoines, de leur mise en valeur dans les musées.

Recherches en cours :

- participation à une enquête collective, internationale de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) portant sur deux générations de familles immigrées de l'Afrique subsaharienne en France (transitions et transformations familiales) ;
- essai d'ego-généalogie : choix du conjoint et parenté dans un double contexte de migration.

Bruno THIBERT

Courriel : bruno.thibert@umontreal.ca

TITRE ET DIPLÔMES

2004 : diplôme d'études supérieures spécialisées, Système d'information géographique, université du Québec à Montréal.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Agent de recherche et adjoint au directeur de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques à l'université de Montréal depuis 2004. Coordonnateur du projet *Les défis de la transition agraire en Asie du Sud-Est* (*The Challenges of the Agrarian Transition in Southeast Asia* – ChATSEA ; 2005-2011) subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

La transition agraire représente probablement le plus important processus de changements sociaux des trois derniers siècles. Dans les pays les plus fortunés du Nord, cette transformation est pratiquement achevée alors qu'elle se poursuit toujours chez les sociétés en développement du Sud.

Nous définissons la transition agraire comme la transformation des sociétés constituées essentiellement de populations rurales dépendantes de la production agricole et organisées selon des structures rurales, à des populations principalement urbaines, industrielles et étroitement soumises aux règles des marchés.

Le projet cherche ainsi à actualiser la compréhension des mécanismes de la transition agraire en développant un cadre de travail reflétant à la fois les nouvelles circonstances et les nouvelles conditions rencontrées par les sociétés aux prises avec cette transition, toutes choses devant contribuer au développement d'une nouvelle approche de la théorie sociale.

Quatre perspectives ont été retenues pour remettre en contexte les conditions de la transition agraire en cours. Ces fenêtres conceptuelles fournissent l'approche théorique intégrée à la base du projet de recherche. Elles sont ainsi liées à (i) l'intensification du processus de la mondialisation à travers lequel les processus sociaux sont eux-mêmes intégrés à l'espace global ; (ii) un partage plus complexe des ressources déterminant les conditions et les moyens de subsistance des populations, ce qui inclut la reconnaissance des caractères durables et équitables des formes d'activités proposées ; (iii) un remaniement de la territorialité, étant donné que les processus à l'étude ne se répartissent pas uniformément dans l'espace et que les catégories spatiales généralement acceptées sont en cours de reconstitution ; et (iv) la reconnaissance que la façon dont se redéploient les institutions et les acteurs influence les changements sociaux, ces mêmes acteurs subissant au même moment une importante mutation identitaire.

L'équipe de recherche assemblée pour réaliser le projet comprend 25 chercheurs

provenant surtout des domaines de la géographie économique, culturelle et environnementale, mais aussi d'autres disciplines telles l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, les études féministes ainsi que des études urbaines. Regroupant trois générations de chercheurs, l'équipe est composée de membres provenant de 17 universités et centres de recherches différents : 9 au Canada (u. de Montréal, McGill U., York U., U.

of Toronto, U. of British Columbia, UQAM, u. Laval, Wilfrid Laurier U. et U. of Waterloo), 5 en Asie du Sud-Est (U. du Viêt Nam Hanoi, Chiang Mai U., U. of the Phillipines Diliman, U. Gadjah Mada, U. Malasya Sabah et National U. of Singapore), 2 en Europe (U. of Durham et u. Michel de Montaigne), et une en Australie (U. of Sydney). Au plan de la production académique, le projet permettra la réalisation de 65 thèses d'étudiants gradués.

Olivier TESSIER

Courriel : otessier2002@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1995-2003 : docteur en anthropologie, université d'Aix - Marseille I, « *Le pays natal est un carambole sucré* ». *Ancrage social et mobilité spatiale : essai de définition d'un espace social local au nord du Vietnam*. Académie d'Aix-Marseille, Université de Provence (Aix-Marseille I), département d'Anthropologie secteur Lettres et sciences humaines, décembre 2003, 658 p. + 150 p. d'annexes.

1991-1993 : ingénieur des techniques agronomiques des régions chaudes, spécialisation : Gestion sociale de l'eau, Centre national des études agronomiques en régions chaudes (CNEARC), Montpellier.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Après une formation d'ingénieur en agronomie tropicale et une expérience de quatre années comme responsable de programmes de développement (Burkina Faso, Haïti), Olivier Tessier a débuté en 1995 un doctorat d'anthropologie (université d'Aix-Marseille) dont le terrain se situait au nord du Viêt Nam (province de Phú Thọ). Au fil de sa thèse, soutenue en 2003, il s'attache à montrer que l'espace rural *kinh* (ou *viêt*), généralement conçu et décrit comme l'agrégation d'unités totales et exclusives que sont les villages, présente un tout autre aspect lorsqu'il est envisagé sous l'angle des échanges, de la dynamique de constitution et de transformation des espaces sociaux et politiques. À l'enracinement légendaire des paysans « à la terre de leurs ancêtres »

se substitue une réalité plus complexe et foisonnante, celle d'une population mobile se déplaçant aisément au gré des opportunités.

Coéditeur de l'ouvrage *Le village en question* qui finalisa un programme de recherche pluridisciplinaire mené conjointement de 1996 à 2000 par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội et l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, Olivier Tessier a coordonné, parallèlement à ses propres travaux de recherche, deux programmes de coopération scientifique (1999-2004) pour le compte de l'université catholique de Louvain dans les provinces montagneuses de Sơn La et Hòa Bình. Pendant la même période, il a participé à différentes missions d'expertise pour des organisations internationales (Union européenne, Banque mondiale). Enfin, il a dirigé de janvier 2005 à septembre 2006, le projet FSP « *Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt Nam* » financé par le ministère des Affaires étrangères et mis en œuvre par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội.

Dans le cadre de son recrutement à l'ÉFEO en qualité de maître de conférence (septembre 2006), il poursuit ses travaux de recherche consacrés à la question centrale de l'évolution des rapports « État – collectivités paysannes » au cours des XIX^e et XX^e siècles en les envisageant sous l'angle de la gestion de l'eau et de l'hydraulique, dont l'omniprésence ordonne le paysage et imprègne la culture des hommes. Concrètement, il convient

de s'interroger sur les conditions sociales, politiques et économiques de la mise en place d'une hydraulique à grande échelle dans les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, d'envisager les possibilités de contrôle de la terre et des hommes offertes par un tel quadrillage de l'espace, de s'intéresser aux techniques de construction

qui ont progressivement abouti au remodelage du territoire, d'analyser les modalités d'intendance de l'eau mises en œuvre par les collectivités paysannes d'un côté, et par l'État au travers de ses corporations spécialisées, véritables services techniques, de l'autre.

Nicolas ZUFFEREY

Courriel : nico.zufferey@unige.ch

TITRE ET DIPLÔMES

1992 : thèse de doctorat en sinologie à l'université de Genève, faculté des lettres : *Wang Chong (27-97?) : Connaissance, politique et vérité en Chine ancienne.*

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Depuis 2002 : professeur, unité des études chinoises, faculté des lettres, université de Genève
- Depuis 2002 : responsable de l'unité des études chinoises
- Vice-directeur du master pluridisciplinaire en études asiatiques
- De 2005 à 2008 : vice-doyen de la faculté des lettres

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mon principal sujet de recherche est le confucianisme, que j'aborde selon diverses perspectives :

- dans une perspective d'histoire intellectuelle, principalement le confucianisme durant la dynastie Han, 206 av. J.-C. – 220 apr. J.-C. (études et traduction du penseur Wang Chong, 27-97 apr. J.-C.) ;
- dans une perspective contemporaine (renouveau du confucianisme au 20^e siècle, confucianisme et droits de l'homme, confucianisme et valeurs asiatiques, confucianisme et démocratie en RPC) ;
- dans une perspective littéraire et culturelle, notamment dans la littérature contemporaine, principalement les romans d'art martiaux (Jin Yong, etc.).

Je me suis par ailleurs intéressé au statut de la femme en Chine ancienne (*gender studies*) ; je participe à un projet de recherche sur les représentations intellectuelles Chine-Japon-Corée.

Sigles et abréviations

ACDI	Agence canadienne pour le développement international
AFD	Agence Française de Développement
AGED	Allocation de garde d'enfant à domicile
AIDELF	Association internationale des démographes de langue française
AMP	Assistance médicale à la procréation
APE	Allocation parentale d'éducation
API	Allocation de parent isolé
ASSV	Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
CARTEL	Centre d'applications et de recherches en télédétection
CEFURDS	Centre de recherche sur le développement et l'urbanisation
CEPED	Centre français sur la population et le développement
CERPOD	Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement
CHATSEA	<i>Challenges of the Agrarian Transition in Southeast Asia</i>
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNEARC	Centre national d'études agronomiques des régions chaudes
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DIAL	Développement, institutions et analyse de long terme
EFEQ	École française d'Extrême-Orient
EHESS	Ecole des hautes études en sciences sociales
ENSAE	Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique
EPHE	Ecole pratique des hautes études
FELDA	<i>Federal Land Authority</i>
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSP2S	Fonds de solidarité prioritaire en sciences sociales
GRAB	Groupe de recherche sur l'analyse biographique
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques
GSO	General Statistical Office
IDH	Indice de développement humain
IEDES	Institut d'études du développement économique et social
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
IHTP	Institut d'histoire du temps présent
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPRAUS	Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique et sociétés
IRASEC	Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine

IRD	Institut de recherche pour le développement
IRPA	Institut régional du patrimoine
IRSEA	Institut de recherche sur le sud-est asiatique
ISF	Indice synthétique de fécondité
IUED	Institut universitaire d'études du développement
IUP	Institut universitaire professionnalisé
IVG	Interruption volontaire de grossesse
JTD	Journées de Tam Đảo
LARTES	Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (IFAN)
LASCO	Laboratoire d'analyses socioanthropologiques du contemporain
LASDEL	laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local
LESC	Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative
LFS	<i>Labor Force Survey</i>
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MLF	Mouvement de libération des femmes
MOLISA	<i>Ministry of Labor, Invalids and Social Affairs</i> (Viêt Nam)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OGS	Office général des statistiques du Viêt Nam
OMC	Organisation mondiale du commerce
PACS	Pacte civil de solidarité
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
SIG	Système d'information géographique
UMR	Unité mixte de recherche
USAID	United States Agency for International Development
USTH	Université des sciences et technologies de Hà Nội

Qu'est-ce que l'AFD ?

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays et dans 9 départements et collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2010, l'AFD a consacré plus de 6,8 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 13 millions d'enfants, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 33 millions de personnes et l'octroi de microcrédits bénéficiant à un peu plus de 700 000 personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 5 millions de tonnes de CO2 par an.

www.afd.fr

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12
Tél : 33 (1) 35 44 31 31 – www.afd.fr
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2011
ISSN : en cours

MAISON D'ÉDITION TRI THỨC

53 Nguyễn Du - Hà Nội - Việt Nam

Tél : (844) 3945 4661 ; Fax : (844) 3945 4660

Courriel : lienhe@nxbtrithuc.com.vn

Auteurs collectifs

Transitions décrétées, transitions vécues

Du global au local : approches méthodologiques,
transversales et critiques.

« Les Journées de Tam Đảo » (Việt Nam)

Responsable de la publication

CHU HẢO

Editeur : Nguyễn Bích Thủy

Conception et mise en page : Tomorrow Media

Couverture : Tomorrow Media

En partenariat avec

Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV)

Agence Française de Développement (AFD)

Transitions décrétées, transitions vécues

Du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques

L'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont décidé de soutenir l'université d'été en sciences sociales intitulée « Les Journées de Tam Đảo » dans le cadre d'un accord de partenariat 2010-2013. Ce partenariat a pour objectifs de développer une formation pluridisciplinaire d'excellence, de constituer une plate-forme de discussion sur les politiques et de drainer un large public académique et non académique à travers l'Asie du Sud-Est.

Cet ouvrage présente un verbatim des interventions présentées et des débats tenus lors des séances plénières et des ateliers qui se sont déroulés du 16 au 24 juillet 2010 à Hà Nội et à la station d'altitude de Tam Đảo sur la problématique de la transition. Le concept, et la variabilité des situations qu'il recouvre, ont été abordés selon quatre principaux axes d'étude : la transition agraire, la transition économique par le prisme de l'analyse quantitative et qualitative, les méthodes d'enquêtes de terrain en socio-anthropologie du développement, la transition démographique et les transformations familiales.

CONTACTS

Stéphane LAGRÉE
École française d'Extrême-Orient, ÉFEO
fsp2s@yahoo.fr

Virginie DIAZ
Département de la recherche, AFD
diazv@afd.fr



École française d'Extrême-Orient

